



**Université Paris-Est Créteil (UPEC)**

**École Doctorale Organisations, Marchés, Institutions (OMI)**

**Thèse de doctorat**

**Sciences Politiques**

**Imad HODALI**

**Le rôle de l'Université Ouverte d'al-Quds (UOQ) dans la  
formation de la nouvelle élite palestinienne**

***Thèse dirigée par M. Yves PALAU***

Soutenue le 4 décembre 2013

**Jury:**

Madame Marie-José BARBOT, rapporteur

Monsieur François MABILLE, examinateur

Monsieur André MOISAN, rapporteur

Monsieur Pierre VERCAUTEREN, examinateur

Monsieur Yves PALAU, directeur



Je dédie cette thèse  
à ma famille que j'aime tant !

Mon très cher père, *au-delà du ciel,*  
*tu continues à m'apporter ta*  
*bénédiction qui me permet de tenir*  
*ma promesse à te rendre toujours*  
*très fier de moi.*

Ma chère mère, *être digne de ta*  
*confiance est mon engagement à*  
*respecter jour après jour les belles*  
*valeurs que tu me transmets.*

Mes chers frères et sœurs, beaux-  
frères et belles sœurs, neveux et  
nièces, *vos encouragements sont*  
*les maillons forts de notre belle*  
*chaine familiale.*



## **Remerciements:**

Je tiens à remercier en premier lieu Monsieur Yves Palau, maître de conférences en science politique, vice président de l'Université Paris-Est Créteil et Directeur du laboratoire LARGOTEC, pour sa direction attentive et précise, son appui continu et sa qualité d'accompagnement, ce fut pour moi un constant encouragement tout au long de ce parcours.

Je remercie tout particulièrement, Monsieur Younes Amr, Professeur des Universités et Président de l'Université Ouverte al-Quds (UOQ) en Palestine pour son soutien et la mise à disposition de mes travaux de recherches tous les moyens liés à l'encadrement technique et scientifique assurant ainsi la fiabilité des actions exécutées.

Je remercie très chaleureusement ceux qui m'ont fait l'honneur de participer au Jury de soutenance et d'y apporter leur Savoir et leur Expertise :

- Madame Marie-José Barbot, professeure émérite en didactique des langues et de la culture, à l'université de Lille 3 et Monsieur André Moisan, maître de conférences en sociologie au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, pour avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse contribuant ainsi à sa pertinence et à sa qualité.
- Monsieur François Mabile, professeur de science politique à l'université catholique de Lille et Monsieur Pierre Vercauteren, professeur de science politique à l'université catholique de Louvain, pour avoir accepté d'être les examinateurs de cette thèse et de l'enrichir par leurs suggestions et conseils.

J'exprime ma profonde gratitude à mes fidèles amis, ma seconde famille :

- Monsieur Alain Sara pour son aide précieuse dans la relecture du manuscrit et dans l'affinement du discours.
- Maître Patrick Declerck pour son précieux soutien conceptuel et logistique qu'il m'a offert durant mes nombreux séjours à Paris.
- Madame Reem Ahmad pour ses observations pertinentes et rigoureuses.

J'exprime mon extrême reconnaissance :

- À Madame Joséphine Lama, consultante internationale à l'UOQ, pour son aide judicieuse qui, en acceptant le rôle de traductrice et lectrice, a permis à certains éléments de la bibliographie de voir le jour.

- À Monsieur Ma'moun Abu Alia, expert en statistique à l'UOQ, pour m'avoir secondé dans la réalisation de l'analyse statistique de cette recherche avec patience et dévouement.
- À Madame Rajaa Abu Alia, bibliothécaire à l'UOQ, pour sa généreuse disponibilité et sa précieuse contribution dans le cadre de mes recherches bibliographiques au sein de la bibliothèque de l'UOQ et des autres bibliothèques de la Palestine.

Je remercie de tout cœur mes amis proches : Madame Joëlle Bordet, Monsieur Christophe Lemille, Monsieur Dominique Berlemont, Docteur François Fourny pour leurs encouragements et leur chaleureux accueil en France.

Ma gratitude va également à tous ceux qui m'ont apporté leur solide soutien tant humain que scientifique, sans eux ce travail n'aurait pas pu être achevé :

- Mes collègues à l'UOQ pour avoir semé des réflexions et participé au temps de vendanges.
- Les institutions palestiniennes : le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le ministère de la planification et de la coopération internationale, le Conseil des ministres, le Conseil législatif, le Comité Central de l'OLP, le Bureau central de statistique qui m'ont pleinement soutenu en me facilitant les investigations.
- Tous ceux qui, en Palestine, m'ont apporté leur aide ponctuelle dans les diverses démarches du travail de terrain.

Mon ultime reconnaissance va à ma terre d'accueil, cette France que j'aime tant, grâce à elle j'ai appris que recevoir signifie partager et transmettre en retour. J'ai eu la chance et le privilège de bénéficier de cette double culture et je veille chaque jour à participer humblement à faire avancer mon pays la Palestine.

## **Le rôle de l'Université Ouverte d'al-Quds (UOQ) dans la formation de la nouvelle élite palestinienne**

A partir de 1948 la société palestinienne est déstabilisée suite à la guerre qui voit la perte de la Palestine historique. La grande majorité des Palestiniens se retrouve dispersée dans les pays de la région et au-delà de la Méditerranée. Aussi l'élite ancienne construite à partir de fondements religieux, familiaux ou de richesses foncières se retrouve elle aussi expulsée de ses terres. Elle perd donc ses positions de privilèges, désemparée et désorientée, elle ne reviendra plus jamais au devant de la scène nationale palestinienne.

Ce sont les hommes qui dirigeront la lutte pour la récupération de la Palestine de 1948, ensuite et à partir de 1967 contre l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza (partie de la Palestine historique) d'abord sous forme de lutte armée ensuite par la diplomatie et la politique de négociations, qui deviennent les nouvelles figures sur la scène politique palestinienne. Ils sont originaires non de l'ancienne bourgeoisie religieuse et familiale mais de la classe moyenne des villes et des zones rurales qui vont recruter dans les camps de réfugiés les futurs combattants. Ce sont les nouveaux dirigeants. C'est un processus qui a commencé dès la moitié des années 1960 pour se consolider avec la création de partis et mouvements palestiniens opérant dans les divers pays d'accueil de la région. Cette nouvelle élite se conforme aux changements et aléas de la diplomatie internationale et d'un rapport de force inégal face à Israël tout au long du conflit israélo-palestinien.

Pour comprendre l'évolution des élites palestiniennes il fallait donc adopter l'approche historique des événements et faits marquants touchant le peuple palestinien depuis 1948 jusqu'à l'après-Oslo (1993) ; vingt ans d'Autorité Nationale Palestinienne caractérisée par une souveraineté limitée aux principales villes de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, au contraire de ce qu'avaient stipulé les Accords de 1993 : ceux-ci devaient progresser vers le statut définitif des Territoires occupés en 1967. C'est dans ces territoires occupés depuis 1967, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, que se situe donc notre terrain de recherche.

À partir de 1993 les dirigeants rapatriés de l'exil formant les membres dirigeants de l'Autorité nationale, vont favoriser les initiatives de palestiniens, en particulier, les figures proéminentes des villes, dans la création d'établissements universitaires. Ceci est entrepris non seulement pour répondre aux besoins d'éducation d'une population jeune dans un acte de résilience face à l'occupation, mais aussi pour répondre aux exigences du projet de construction des institutions du futur Etat à l'intérieur des Territoires de 1967. De nouvelles compétences, de nouveaux savoir-faire devenaient nécessaires dans cette

nouvelle situation du post-Oslo où, en parallèle à la lutte politique, l'enseignement supérieur devenait un enjeu vital pour l'existence de la société palestinienne dont l'ambition est d'avoir une place à part entière parmi les nations modernes du monde.

D'autres figures émergeront à partir de ces universités pour former une nouvelle et différente élite qui gouvernera dans un contexte de règles démocratiques où le pouvoir ne sera pas exclusivement dans la main de quelques dirigeants.

L'OLP, dès 1990, va créer une Université pour tous, l'Université Ouverte Al-Quds (l'UOQ), se basant sur le mode ouvert et à distance. C'était un choix devenu urgent pour surmonter les difficultés et les entraves qu'imposait l'occupation. L'UOQ connaîtra un grand succès comme en témoigne le nombre grossissant de ses inscrits dans un contexte de tension. Plus tard et malgré son offre limitée dans les disciplines d'études, elle va attirer les jeunes à la recherche d'un métier, les adultes pour poursuivre des études inachevées, les femmes pour la proximité de ses centres d'études.

Plus particulièrement concernant le rôle de l'UOQ, nous avons démontré que cette Université, contribue aussi efficacement que les universités traditionnelles, au développement social et humain des Palestiniens.

Au long de trois parties nous avons pu appréhender l'évolution des élites palestiniennes à travers l'histoire du peuple palestinien. Nous avons recherché dans notre analyse de l'UOQ le rôle qu'elle tenait dans la formation des élites palestiniennes pour réaliser que son rôle se trouvait ailleurs. En effet, l'Université assume une responsabilité essentielle dans un véritable développement humain et social pour un très grand nombre de Palestiniens dans les Territoires de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza.

Les futurs dirigeants, formés par d'autres universités locales implantées plus anciennement, devront rendre compte de leurs politiques à cette large tranche de la population, les diplômés de l'UOQ, au cours des années cruciales à venir.

**Mot clés :** Élite(s), Formation de l'élite palestinienne, SUMUD, Leadership palestinien, Diaspora, Pensée politique palestinienne. Palestine, Mouvement National Palestinien, Mandat Britannique, Colonisation sioniste, Nakba de 1948, Réfugiés, Guerre de 1967, OLP, Fatah, Territoires Occupés, Cisjordanie, Bande de Gaza, Intifada de 1987, Check-points, Accords d'Oslo, Autorité Nationale Palestinienne, Zones autonomes, Hamas, Intifada al-Aqsa, mur de séparation. Education, Enseignement supérieur, Comité Central de l'OLP de 1991, Conseil législatif de 1996, Conseil législatif de 2006, Élite ministérielle. L'Université Ouverte d'Al-Quds, Développement Humain, FOàD, TICE, E-learning, éducation pour tous, Ingénierie de formation, Ingénierie pédagogique, Démocratisation et Féminisation de l'Enseignement Supérieur, Émancipation de la femme palestinienne.



## **The role of al-Quds Open University (QOU) in the formation of the new Palestinian elite**

Starting from 1948 the Palestinian society is destabilized by the war which saw the loss of historic Palestine. The vast majority of Palestinians are scattered in the countries of the region and beyond the Mediterranean. The old elite originating from religious, family or land ownership backgrounds lost also all its possessions and, consequently, all its influential positions. Helpless and disoriented, this elite will never return to the forefront of the Palestinian national scene.

It is the men who lead the struggle for the recovery of Palestine of 1948, and then, from 1967 onwards, against the occupation of the West Bank and the Gaza Strip (part of historic Palestine), first in an armed struggle then through diplomacy and political negotiations, who become the new figures of the Palestinian political scene under the umbrella of the Palestine Liberation Organization, the PLO. They come from outside the well-known religious families and the Palestinian bourgeoisie, but rather from the middle class of towns or from rural areas who will recruit in the refugee camps the future fighters. These are the new leaders. It is a process that began in the mid-1960s and was progressively consolidated through the creation of Palestinian parties and movements operating in various host countries in the region. This new elite adapts itself to the changes and vagaries of international diplomacy and to an imbalance of power against Israel throughout the years of the Israeli-Palestinian conflict.

In order to understand the process of the forming of Palestinian elites it was necessary to adopt the approach of historical events and facts related to the Palestinian people since 1948 until the post-Oslo (1993). The last twenty years saw a Palestinian National Authority characterized by sovereignty limited to the main cities of the West Bank and Gaza strip, contrary to what had been stipulated in the Oslo Agreements of 1993: these were to lead to a final settlement concerning the status of the Territories occupied in 1967. The focus of our research is therefore the society in the West Bank and the Gaza Strip.

Starting from 1993, the leaders returning from exile and who formed the ruling members of the National Authority supported the initiatives of Palestinians, in particular, the prominent figures of the cities, in the creation and development of academic establishments and universities as a way not only to meet with the need of education of the young in a resiliency act to face occupation, but also to respond to the demands of building the future State institutions inside the 1967 lines. New skills, new competences were required in this new phase of the post-Oslo evolution where, along the political struggle, higher education became vital

to the existence of the Palestinian society who ambitions to have a full-fledged position among the modern states of the world.

Other new figures will arise from these universities to form a new different elite in a context of democracy rules where power will not be exclusively in the hands of a few rulers.

The PLO in 1990, had created a University for all, the al-Quds Open University (QOU), based on the mode of open and distance learning. This was a choice made urgent by the restrictions and the obstacles imposed by the occupying forces. QOU became particularly attractive as evidenced by the large numbers of its registered students and as the situation grew more tense. Later on and despite its limited offer of study disciplines it drew students needing to secure job, adults wanting to pursue unfinished studies, women who found it easy to access the University study centers.

Concerning the social role of the University, we demonstrated that it contributes as effectively as traditional universities to the social and human development of Palestinians.

Throughout three parts of the thesis we could apprehend the evolution of the Palestinian elites through the history of the people. We analyzed the role of al-Quds Open University in the forming of Palestinian elites to observe that its role is effectively elsewhere. In fact, it holds a core responsibility in the human and social development of a large number of Palestinians in the Territories of the West Bank and the Gaza strip.

Future rulers, formed by other more anciently rooted local universities, will be accountable to this large number of population, the QOU graduates, in the coming crucial years.

**Keywords:** Elite (s), Formation of the Palestinian elite, Sumud, Palestinian Leadership, Diaspora, Palestinian Political Thought. Palestine, the Palestinian national movement, the British Mandate, Zionist Colonization, Nakba of 1948, Refugees, War of 1967, PLO, Fatah, Occupied Territories, West Bank, Gaza Strip, Intifada of 1987, Check-points, the Oslo agreements, the Palestinian National Authority, Autonomous areas, Hamas, Al-Aqsa Intifada, separation wall. Education, Higher Education, Central Committee of the PLO in 1991, Legislative Council in 1996, Legislative Council in 2006, ministerial elite. al-Quds Open University (QOU), Human Development, ODL, ICT, e-learning, education for all, Engineering for training, Instructional engineering, Democratization and Feminization of Higher Education, Empowerment of Palestinian women.

Cette thèse a été préparée au Laboratoire LARGOTEC  
Université Paris-Est Créteil Val de Marne  
Bâtiment T - 1<sup>er</sup> étage - Bureau 112  
Centre multidisciplinaire de Créteil  
61, avenue du Général de Gaulle  
94000 Créteil  
France



## Table des matières

|                                                                                                                                                                                      |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>A. Introduction .....</b>                                                                                                                                                         | <b>17</b>  |
| <b>B. Première Partie: la formation historique de l'élite palestinienne .....</b>                                                                                                    | <b>31</b>  |
| <b>B.1. Premier Chapitre: introduction sur le concept.....</b>                                                                                                                       | <b>33</b>  |
| B.1.1. Essai de définition de l'élite palestinienne .....                                                                                                                            | 37         |
| B.1.2. La problématique de la recherche sur les élites palestiniennes.....                                                                                                           | 41         |
| <b>B.2. Deuxième Chapitre: la formation de l'élite palestinienne depuis la naissance du mouvement national palestinien jusqu'à la période de l'avant - 1948 .....</b>                | <b>45</b>  |
| B.2.1. Aperçu historique sur la formation de l'élite palestinienne.....                                                                                                              | 45         |
| B.2.2. Emergence d'une nouvelle élite politique dans le cadre du mouvement national face au mandat britannique et à la colonisation sioniste.....                                    | 49         |
| B.2.3. Le rôle des familles de notables dans la formation des élites et des partis politiques en Palestine .....                                                                     | 57         |
| B.2.4. Caractéristiques de l'élite palestinienne d'avant - 1948 .....                                                                                                                | 63         |
| <b>B.3. Troisième Chapitre: l'élite palestinienne en Cisjordanie et la bande de Gaza durant la période entre 1948 et la guerre de juin 1967: absence d'une élite nationale. ....</b> | <b>71</b>  |
| B.3.1. Hégémonie des élites familiales locales .....                                                                                                                                 | 74         |
| B.3.2. Les élites palestiniennes et la question de l'identité nationale .....                                                                                                        | 78         |
| <b>B.4. Quatrième Chapitre: l'Organisation pour la Libération de la Palestine (L'OLP) et la formation d'une nouvelle élite nationale de la période 1967 jusqu'en 1993 .....</b>      | <b>87</b>  |
| B.4.1. La reconstitution du champ politique national et de ses élites.....                                                                                                           | 87         |
| B.4.2. L'identité nationale et la lutte pour la mobilisation d'élites locales.....                                                                                                   | 98         |
| <b>B.5. Cinquième Chapitre: caractéristiques des élites politiques et économiques après l'instauration de l'Autorité nationale .....</b>                                             | <b>105</b> |
| B.5. 1. L'Autorité palestinienne inaugure son champ politique et génère une nouvelle élite.....                                                                                      | 106        |
| B.5.1.1. Les limites et les éléments déterminants du nouveau champ politique .....                                                                                                   | 109        |
| B.5.1.2. La structure de classe et la nouvelle élite.....                                                                                                                            | 111        |
| B.5.2. La problématique de la définition de l'élite politique actuelle .....                                                                                                         | 140        |
| B.5.2.1. La diversité des origines de l'élite politique.....                                                                                                                         | 142        |
| B.5.2.2. Analyse des caractéristiques de l'élite politique actuelle .....                                                                                                            | 149        |
| B.5.2.3. Les coalitions de l'élite politique palestinienne .....                                                                                                                     | 153        |
| B.5.3. L'élite économique après l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne .....                                                                                           | 158        |
| B.5.3.1. Les groupes palestiniens qui exercent une influence sur l'orientation de l'économie palestinienne:.....                                                                     | 159        |
| B.5.3.2. Du capital local au capital «national».....                                                                                                                                 | 163        |
| <b>B.6. Sixième Chapitre: la transition de l'élite palestinienne entre les deux Intifadas</b>                                                                                        | <b>175</b> |
| B.6.1. L'Intifada de 1987: émergence d'une jeune élite de l'«Intérieur».....                                                                                                         | 178        |

|                                                                                                                                                      |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| B.6.2. L'émergence d'élites locales de l' «intérieur» avec les négociations de Madrid et de Washington.....                                          | 190        |
| B.6.3. L'élite des «Années Oslo» .....                                                                                                               | 197        |
| B.6.4. L'élite de l'Intifada Al-Aqsa.....                                                                                                            | 199        |
| <b>B.7. Septième Chapitre: la société palestinienne, est-elle dirigée par ses élites? .....</b>                                                      | <b>209</b> |
| B.7.1. Les élites détiennent-elles le pouvoir lors des périodes de transition? .....                                                                 | 210        |
| B.7.2. Les implications de la fragmentation territoriale sur la structure de l'élite .....                                                           | 211        |
| B.7.3. Structures sociales ouvertes: Surmonter les contraintes de l'élitisme et de la fragmentation .....                                            | 214        |
| <b>B.8. Huitième Chapitre: vue d'ensemble des composantes et des mécanismes de la formation des élites palestiniennes.....</b>                       | <b>217</b> |
| <b>C. Deuxième partie: l'éducation, point d'ancrage des Palestiniens .....</b>                                                                       | <b>233</b> |
| <b>C.1. Premier Chapitre: les facteurs clés dans l'éducation palestinienne .....</b>                                                                 | <b>235</b> |
| C.1.1. Les Palestiniens et l'Education après la Nakba de 1948.....                                                                                   | 236        |
| C.1.2. La diaspora et l'éducation sous l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP).....                                                     | 239        |
| C.1.3. L'enseignement supérieur en Cisjordanie et la Bande de Gaza après l'Occupation en 1967 .....                                                  | 242        |
| C.1.4. Facteurs en tension du développement de l'éducation en Cisjordanie et la bande de Gaza .....                                                  | 244        |
| <b>C.2. Deuxième Chapitre: le profil en éducation de l'élite politique de l'Organisation de Libération de la Palestine .....</b>                     | <b>255</b> |
| C.2.1. Le profil en éducation des membres du Comité Central de 1991 .....                                                                            | 255        |
| <b>C.3. Troisième Chapitre: le profil en éducation de l'élite politique de l'Autorité Nationale Palestinienne.....</b>                               | <b>273</b> |
| C.3.1. Le profil en éducation des membres du Conseil législatif de 1996 .....                                                                        | 273        |
| C.3.2. Le profil en éducation des membres du Conseil législatif de 2006 .....                                                                        | 285        |
| C.3.3. Le profil en éducation des membres de l'élite ministérielle .....                                                                             | 304        |
| <b>D. Troisième partie: l'Université Ouverte d'Al-Quds (UOQ) - Nouveau vecteur de développement humain au sein de la société palestinienne .....</b> | <b>319</b> |
| <b>D.1. Premier Chapitre: L'UOQ, université pour tous .....</b>                                                                                      | <b>325</b> |
| <b>D.2. Deuxième chapitre: le profil des diplômés de l'UOQ.....</b>                                                                                  | <b>331</b> |
| D.2.1. Introduction sur la méthodologie et la collection de données: .....                                                                           | 331        |
| D.2.2. La distribution Globale des diplômés selon des critères démographiques .....                                                                  | 332        |
| D.2.3. La distribution globale des diplômés selon des critères académiques.....                                                                      | 340        |
| <b>D.3. Troisième chapitre: enquêtes de terrain (à partir de deux questionnaires) .....</b>                                                          | <b>365</b> |
| D.3.1. Introduction sur la méthodologie de la conduite de l'enquête: .....                                                                           | 365        |
| D.3.2. L'analyse de l'enquête.....                                                                                                                   | 367        |
| D.3.2.1. Analyse du questionnaire sur les situations de diplômés de l'UOQ dans le marché du travail.....                                             | 367        |

|                                                                                                                                                            |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| D.3.2.2. Analyse du questionnaire sur l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur productivité au travail.....                         | 383        |
| D.3.2.3. Analyse de la question ouverte de deux questionnaires .....                                                                                       | 389        |
| <b>D.4. Quatrième chapitre: l'UOQ, un tournant et une innovation dans l'enseignement supérieur en Palestine .....</b>                                      | <b>415</b> |
| D.4.1. L'UOQ, symbole de démocratisation et féminisation en Palestine.....                                                                                 | 416        |
| D.4.2. L'UOQ, la solution dans un contexte particulier qu'est la Palestine .....                                                                           | 431        |
| D.4.3. L'UOQ, opportunités d'émancipation pour la femme palestinienne .....                                                                                | 437        |
| <b>E. Conclusion .....</b>                                                                                                                                 | <b>451</b> |
| <b>F. Bibliographie .....</b>                                                                                                                              | <b>495</b> |
| <b>G. Annexes .....</b>                                                                                                                                    | <b>523</b> |
| <b>G.1. Annexe I: Le profil des étudiants (apprenants) de l'UOQ .....</b>                                                                                  | <b>525</b> |
| <b>G.2. Annexe II: Les questionnaires.....</b>                                                                                                             | <b>568</b> |
| G.2.1. Annexe II-A: Le questionnaire sur la situation des diplômés de l'UOQ dans le marché du travail.....                                                 | 569        |
| G.2.2. Annexe II-B: Le questionnaire sur l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur productivité au travail.....                      | 579        |
| <b>G.3. Annexe III: Les technologies principales utilisées pour la construction et la mise en ligne des questionnaires .....</b>                           | <b>586</b> |
| <b>G.4. Annexe IV: Les statistiques descriptives.....</b>                                                                                                  | <b>587</b> |
| G.4.1. Annexe IV-A: Les statistiques descriptives sur les données concernant les diplômés de l'UOQ.....                                                    | 588        |
| G.4.2. Annexe IV-B: Les statistiques descriptives sur les données concernant les structures employant les diplômés de l'UOQ .....                          | 595        |
| <b>G.5. Annexe V: Résultats de la vérification d'hypothèses .....</b>                                                                                      | <b>600</b> |
| <b>G.6. Annexe VI: Liste des interviews réalisées .....</b>                                                                                                | <b>614</b> |
| <b>G.7. Annexe VII: Les obstacles et les difficultés rencontrés lors de la réalisation des recensements statistiques et la conduite de l'enquête .....</b> | <b>616</b> |





## **A. Introduction**

Cette recherche est motivée par la nécessité d'interroger le développement de l'Université Ouverte d'Al-Quds (UOQ) et son rôle, en tant qu'Université Ouverte et à Distance, dans la formation des élites au sein de la société palestinienne. Cet intérêt émane de nombreux questionnements sur le plan politique, stratégique, organisationnel, technologique et académique surgis de notre expérience et de notre réflexion professionnelle.

Palestinien francophone, ingénieur en informatique diplômé de l'école des Hautes Etudes d'Ingénieurs (HEI) de Lille, formation consolidée par un DESS en Administration des entreprises de l'Institut des Administrations des Entreprises (IAE) de Lille, la complexité des questions concernant les finalités et les médiations humaines et numériques de l'éducation nous a poussé à développer, compte tenu des évolutions socioculturelles et technologiques, une approche interdisciplinaire en nous appuyant avant tout sur les sciences politiques et la sociologie.

Notre choix de la France est motivé par notre passé professionnel et personnel, un pays dans lequel nous avons évolué, acquis une conception de pensée et construit des relations favorables et amitiés durables, et d'autant que le diplôme français bénéficie d'une bonne reconnaissance et considération en Palestine et dans la région. Un autre facteur est l'opportunité ainsi de prendre un recul sur notre terrain rendu nécessaire compte tenu de notre double posture de chercheur et de fonctionnaire de cette université.

Loin de vouloir réduire la recherche à une dimension opérationnelle il est important de produire des savoirs scientifiques qui permettent d'éclairer des choix politiques et stratégiques pour faire évoluer le système éducatif à l'UOQ, et permettre ainsi d'élargir les champs d'action de cette université sur le plan local, régional et international.

Dans cette perspective, nous avons voulu examiner avec distance et détachement l'évolution de l'UOQ et son impact sur la société palestinienne - depuis sa création par l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP)<sup>1</sup> en 1990 -

---

<sup>1</sup> L'Organisation de libération de la Palestine (Munazzamat al-Tahrir al-Filastiniyah, OLP) est une organisation palestinienne politique et paramilitaire, créée en mai 1964. L'OLP est composée de plusieurs organisations palestiniennes, dont le Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) et le Parti Communiste Palestinien. Depuis sa création, l'OLP, qui comporte des institutions politiques, s'est présentée comme un mouvement de résistance armée représentant

notamment son éventuelle contribution dans la formation de l'élite dans le cadre du projet de la construction du futur Etat palestinien.

Nous ambitionnons de pouvoir contribuer par nos travaux, par les conclusions et les recommandations que nous en extrairons, à donner des éléments pour comprendre les dynamiques dans lesquelles se construit une élite et penser les actions de développement dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'enseignement dans ses diverses disciplines et de diversification de son offre académique dans le cadre d'une ingénierie de formation à l'interface entre le politique, l'organisationnel et l'ingénierie pédagogique. Notre choix du sujet a été déterminé par le souhait de voir une plus grande reconnaissance vis-à-vis du système de formation ouverte et à distance dans la région en général et en Palestine en particulier; par le ministère palestinien de l'éducation et de l'enseignement supérieur et au delà par les employeurs et par les autres institutions traditionnelles d'enseignement supérieur palestinien.

Nous faisons le choix d'aborder la problématique, celle du rôle de l'UOQ dans la formation des nouvelles élites palestiniennes, par l'examen du sujet sur fond sociologique et historique. Cela nous conduit à prendre en compte les bouleversements et les mutations politiques et sociales qui ont provoqué l'émergence d'un mouvement national au sein de la population palestinienne depuis la naissance du Mandat britannique dans les années 1920, la création de l'Etat d'Israël, l'occupation israélienne suite à la guerre de juin 1967, et la situation actuelle de l'instauration d'une Autorité Nationale Palestinienne (ANP)<sup>2</sup> sur une partie des Territoires palestiniens.

---

les palestiniens. Israël l'a considérée, officiellement jusqu'aux accords d'Oslo, comme une organisation terroriste avant de la considérer comme un interlocuteur diplomatique.

<sup>2</sup> L'Autorité Nationale Palestinienne est le nom de l'entité gouvernementale qui représente les habitants arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Cette entité a été créée en 1994 par les Accords d'Oslo, signés entre Israël, qui occupe les Territoires palestiniens depuis la guerre des Six-Jours en 1967, et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), afin de négocier avec Israël un accord final sur le conflit opposant les deux parties. Cette déclaration de principes sur les arrangements intérimaires « d'autogouvernement » prévoit notamment le retrait progressif des troupes israéliennes de la bande de Gaza et de Cisjordanie ainsi que l'établissement d'une autorité et d'une autonomie palestiniennes limitées. L'ANP a un président et une assemblée élue au suffrage universel, une police (et pas d'armée) et des représentants dans plusieurs pays. En 1996, Yasser Arafat est élu le premier président de l'ANP, qu'il dirige jusqu'à sa mort, le 11 novembre 2004.

L'étude ne concerne que les deux sociétés palestiniennes, celle de la Cisjordanie et celle de la bande de Gaza, Territoires où sera construit le futur Etat palestinien. Elle ne concerne pas les palestiniens d'Israël ni ceux de la diaspora.

Cette recherche se fonde donc d'une part sur la trame chronologique de l'histoire palestinienne et l'observation des différents phénomènes sociaux et organisationnels apparus dans le cadre de l'action de libération et de construction de l'Etat et qui ont eu un impact sur la formation de son élite, et de l'autre, sur le rôle qu'une institution académique telle que l'UOQ ayant adopté l'enseignement ouvert et à distance comme mode d'enseignement, peut prétendre jouer au sein de la société palestinienne.

Nous ne pouvons entreprendre une telle démarche sans aborder la question des sources et des origines de la situation politique et sociale du peuple palestinien et de l'histoire de la formation de son élite à partir des années 40 du vingtième siècle, pour ensuite mettre en lumière la place de l'éducation dans la formation de cette élite avec l'entrée en jeu de l'enseignement supérieur comme élément fondamental dans la quête par le peuple palestinien d'une identité nationale et d'une expression politique indépendante. Dans ce cadre, l'UOQ sera l'objet de notre recherche pour vérifier et mesurer sa contribution à un tel processus de transformations sociales, notamment à partir de sa création en 1990.

La structure générale de ce travail de recherche répond à deux logiques en dialogue:

D'une part, nous suivons une entrée par la genèse de la formation des élites du peuple palestinien, sur fond des bouleversements sociaux induits par les événements politiques et conflictuels qui ont jalonné la vie du peuple palestinien depuis la première moitié du vingtième siècle et qui vont propulser en avant-garde de la société des militants politiques qui ont marqué le combat pour la libération des territoires occupés.

D'autre part nous mettrons en lumière le rôle de l'éducation dans la construction de la conscience politique exacerbée par la situation d'occupation en Cisjordanie et la bande de Gaza à partir de la guerre de Juin 1967, une conscience qui, très souvent et à la suite de deux guerres sur la terre de Palestine en l'espace de 19 ans, conduira à l'engagement politique et donc à des opportunités d'accès aux rangs d'élite de premier ou de second degré au sein de la société palestinienne. Ensuite nous nous focalisons sur la place de l'UOQ dans la société palestinienne et l'étendue de son impact sur la formation des élites palestiniennes.

Un premier axe ou pôle d'interrogations est plus historique car il s'agit d'analyser le processus de formation des élites palestiniennes à travers les différents événements politiques et conflictuels dans la vie du peuple palestinien depuis la première moitié du siècle passé.

Au préalable, pour répondre à nos questions, nous commencerons par proposer une définition du terme «élite» en fonction des diverses écoles sociologiques pour approcher le plus possible de celle qui définit le mieux les élites palestiniennes en fonction de la conjoncture spécifique d'un peuple occupé non souverain sur son propre territoire. Nous justifierons notre choix théorique en nous intéressant à deux écoles dominantes, celle marxiste selon laquelle les différentes classes sociales génèrent leur propre élites qui défendent leurs intérêts présents et futurs et n'appartiennent pas donc à une catégorie ou classe spécifique dans la société, et l'école classique, celle de Mosca (1858-1941), Pareto (1848-1923) et Michels (1876-1936) où l'élite est générée par toutes les formations sociales, politiques, institutionnelles et des partis en fonction des caractéristiques particulières et exceptionnelles qui distinguent les membres d'élite par rapport aux autres. Nous pensons que cette dernière définition place les individus en dehors du cadre politique, économique et social de leur société, et ne tient pas compte des différences sociales et de genre. Le pouvoir émane de leurs traits individuels, et ils perdent ce pouvoir avec la disparition de ces caractéristiques et la montée d'une autre élite. La première définition, celle de Marx, se base sur une vision d'une élite non homogène formée de personnes en position de prendre des décisions ou d'influer sur elles, elles contrôlent l'espace politique, législatif, académique, religieux, militaire, culturel, etc. Elle se base sur une approche empirique et s'écarte de tout jugement de valeur sur les individus formant l'élite et sur leur rôle. C'est l'approche que nous adopterons par la présente recherche d'autant plus que la notion d'élite répandue dans la culture arabe classique - en la dépouillant de sa connotation jurisprudentielle islamique - sous l'expression de «*ahl al-hall wa-l-'aqd*» ou littéralement «ceux qui font et défont les choses» est en parfaite cohérence avec ce choix<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Les «*ahl al-hall wa-l-'aqd*» sont, selon Hassan Khidr, les décideurs, ou ceux qui exercent une influence sur la prise des décisions, transcendant leurs intérêts privés au profit de l'intérêt général. Ce sont des gens qui occupent une position sociale, morale, politique, ou économique, ou bien qui détiennent les instruments de domination telles que l'armée ou les milices, ou bien encore qui représentent des groupes confessionnels, ethniques ou tribaux déterminés. Le fait qu'ils possèdent tout ou partie de ces qualités les prédispose à parler au nom de l'intérêt général.

Comprendre sa genèse nous conduit donc à interroger la formation de cette élite nationale palestinienne et son ascension sociale à travers les événements politiques et conflictuels qui ont marqué la vie du peuple palestinien à partir de la guerre de 1948, que les Palestiniens appellent la Nakba (Al-Nakba)<sup>4</sup>, avec un bref aperçu descriptif de la société palestinienne des années 1940, héritière d'un passé d'anciennes élites religieuses ou familiales qui se sont érigées à travers le temps en cette terre du Proche-Orient sur fond d'histoire religieuse, sociale ou foncière.

Nous examinons aussi les effets de la création de l'Etat israélien en 1948 et de l'occupation à partir de 1967 sur la formation des élites palestiniennes. Et nous vérifions si l'émergence de l'Organisation de Libération de la Palestine et la place tenue par les factions de la résistance palestinienne au sein de celle-ci dès la fin des années 1960 provoquent des changements, et lesquels, au niveau des mécanismes de construction des élites politiques palestiniennes. Dans cette perspective, nous observons les incidences liées à la période de l'administration jordanienne en Cisjordanie et la montée de revendications propres et d'appels à l'affirmation d'une identité palestinienne jusqu'à l'invasion israélienne de 1967.

Les années entre 1967 et l'instauration d'une autorité nationale en 1994 seront examinées en tant qu'années de transition, avec les tentatives de ralliement des

---

Le premier trait caractéristique commun aux élites, c'est donc la prise de décision ou l'exercice d'une influence efficace dans la prise de décision, et le deuxième trait caractéristique, c'est le prestige social. Il ne peut y avoir un groupe qui soit qualifié d'élite s'il ne satisfait pas donc à ces deux conditions. (Source: Hassan Khidr, « La formation des élites palestiniennes », *in la revue d'études palestiniennes*, été 2003, n°88, pp 36-52, pp. 37-38.)

<sup>4</sup> En référence à la guerre civile de 1947-1948 en Palestine mandataire (également appelée guerre palestino-sioniste) qui couvre la période du 30 novembre 1947, lendemain du vote du plan de partage, au 14 mai 1948 qui marque la fin du mandat britannique sur la Palestine. Cette période constitue la première phase de la guerre de Palestine de 1948 durant laquelle la communauté juive et la communauté arabe de Palestine s'affrontent tandis que les britanniques, qui sont censés y garantir la sécurité, organisent leur retrait et n'interviennent que ponctuellement. La phase suivante, la Guerre israélo-arabe de 1948-1949 démarrera le 15 mai, avec la création d'Israël et l'entrée en guerre des armées de plusieurs États arabes voisins.

Les protagonistes ou les commentateurs font référence à ces événements différemment en fonction de leur issue heureuse ou malheureuse. Les palestiniens parlent d'Al-Naqba (catastrophe) mais en pensant principalement à la première période au cours de laquelle leurs forces ont été vaincues par les forces juives et au cours de laquelle une bonne partie d'entre eux a vécu un exode. Les Israéliens parlent eux de Guerre d'indépendance ou de Guerre de libération mais en pensant principalement à la seconde période qui a démarré avec la proclamation d'indépendance d'Israël.

rangs palestiniens pour la formation d'une résistance armée suivies de compromis et de négociations dans la recherche d'un règlement avec l'occupant.

Par ailleurs nous examinons la formation des élites à partir des années 1990, et en particulier les années après les accords d'Oslo<sup>5</sup> en 1994, qui voient l'établissement d'une autorité nationale et l'entrée de cadres des membres des mouvements de résistance, qui s'étaient formés autour du leader Yasser Arafat et d'autres courants politiques, pour occuper les postes clés. A ce stade, nous entreprenons l'étude des élites politiques à travers l'examen des instances politiques nationales et l'évolution et les changements qu'elles ont dû subir du fait de leurs dynamismes intérieurs et des influences externes. Nous établirons les effets de cette étatisation sur la formation des élites en termes d'exploitation de la position politique ou bureaucratique dans le renforcement d'un pouvoir économique, financier, social, en termes également de diversification des élites politiques et économiques.

Nous prendrons en compte le choc des deux Intifadas<sup>6</sup>, celles de 1987 et de 2000, car il donne lieu à l'apparition de nouvelles figures inconnues jusque là. Plus particulièrement, l'Intifada de l'an 2000 marque l'entrée en jeu de nouveaux acteurs issus de nouvelles formations politiques, dont Hamas, marqué par davantage de radicalité par rapport aux mouvements politiques nationaux.

En parallèle, nous chercherons à comprendre comment les tensions internes entre les figures de l'intérieur et celles de l'exil, les besoins de reconstruction de l'état, une nouvelle conjoncture politique centrée autour de la diplomatie internationale, de la négociation, du droit international, de la structuration des finances publiques et de la sécurité intérieure ont des incidences en termes de redéfinition et d'appel de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire.

Ceci coïncide avec l'interrogation sur le rôle croissant et central de l'éducation, qui reste sans doute le point d'ancrage le plus fiable pour le peuple palestinien de l'intérieur et de la diaspora. Et nous mettrons en lumière dans notre présente

---

<sup>5</sup> Les accords d'Oslo sont le résultat d'un ensemble de discussions menées en secret, en parallèle de celles publiques consécutives à la Conférence de Madrid de 1991, entre des négociateurs israéliens et palestiniens à Oslo en Norvège, pour poser les premières pierres à une résolution du conflit israélo-palestinien. Le processus d'Oslo est complété le 4 mai 1994, par l'Accord de Jéricho-Gaza qui investit la nouvelle Autorité Nationale Palestinienne de pouvoirs limités.

<sup>6</sup> L'Intifada, en arabe, est l'acte consistant à «relever la tête» et, par extension, le «soulèvement»: nom donné à la révolte palestinienne qui s'est déclenchée, début décembre 1987, à Gaza et en Cisjordanie.



analyse la spécificité du niveau d'éducation des diverses élites institutionnelles et organisationnelles. S'il est vrai qu'un grand nombre encore parmi ces membres d'élites avaient fait leurs études auprès d'universités étrangères, arabes ou occidentales, nous verrons, et c'est notre hypothèse, comment le fait que dans les années 2000 les nouveaux membres d'élites sont de plus en plus diplômés d'universités palestiniennes, marque un tournant économique, social et culturel dans la vie du peuple palestinien. Les universités commençant à produire les premiers diplômés qui allaient occuper des postes dans le secteur de l'éducation, le secteur privé, la fonction publique sont-elles face à de nouveaux enjeux sur la question de l'identité nationale, du développement durable, de l'autonomie et de la souveraineté sur son territoire national ?

Ici entre en jeu la question du rôle de l'UOQ, créée en 1990 et comment elle recrute ses premiers apprenants adultes parmi les membres de la nouvelle administration nationale qui recherchent à consolider et à légitimer leurs positions institutionnelles au sein de la nouvelle organisation administrative dans les Territoires palestiniens occupés. Que va provoquer le fait que l'Université ouvre bientôt ses larges portes à tous les membres de la société, notamment aux femmes, pour devenir la plus grande université en Palestine en nombre d'inscrits aujourd'hui de l'ordre de 62000 ?

Comprendre la place et la fonction de l'éducation, à nos yeux point d'ancrage désormais pour le peuple palestinien, nous a conduit à reprendre la question de l'éducation à partir de la Nakba, lorsqu'entre en scène un organisme des Nations Unies qui, devant l'ampleur du drame palestinien, va jouer un rôle de premier ordre dans l'éducation des palestiniens. En effet, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (l'UNRWA), à partir des années 1950 prend en charge les services envers tous ceux qui sont enregistrés en tant que réfugiés palestiniens dans les 58 camps répartis en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, dans la bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Cet office va répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens dès le lendemain de la guerre de 1948 où environ 750 000 Palestiniens se retrouvent coupés de leurs terres d'origine et de leurs moyens de subsistance. Il met en place les services de secours en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux à défaut de pouvoir mettre en œuvre les résolutions des instances demandant le retour des réfugiés. Ainsi, avec le temps, une population d'un demi-million d'élèves, réfugiés ou fils de réfugiés, sont répartis dans les écoles et centres de formation professionnels.

Nous pensons que l'éducation est dorénavant le trait social majeur qui caractérise le peuple palestinien et qu'elle se substitue à la perte de la patrie et de l'identité. C'est le moteur de la vie sociale et économique du peuple.

Il s'agit donc pour nous de comprendre comment ces fils de paysans devenus réfugiés vont devenir une société d'érudits, de personnes cultivées, d'universitaires et de diplômés qui trouveront des opportunités de travail dans les pays du Golfe arabe, et particulièrement, en Jordanie qui va intégrer sous son administration le reste de la Palestine connue dorénavant sous le nom de Cisjordanie. Et comment de ces camps sortiront les futurs combattants dans les divers mouvements nationaux qui se développeront dans un contexte d'impasse politique dans le conflit israélo-palestinien, avec un nombre important d'entre eux qui seront propulsés aux rangs de dirigeants et de décideurs stratégiques au cours des différentes phases de la lutte armée ou politique dans les décennies qui vont suivre.

Nous observons un facteur important à savoir que l'OLP est consciente de l'importance de l'éducation dans les années 1960 pour assurer, au-delà de l'éducation primaire et secondaire offerte par l'Office des Nations Unies, la possibilité de développer la connaissance et le savoir-faire du peuple palestinien. En fait si les universités alors n'existent pas encore ou sont rares ou difficile d'accès aux réfugiés palestiniens elle va rechercher et bénéficier des bourses d'études offertes par l'ex URSS et les ex Etats du bloc de l'Est, et ensuite par les pays occidentaux, selon des critères variables allant de liens personnels à l'affiliation politique, à l'attribution aux enfants de victimes du conflit ou de la lutte armée. C'est le Fatah<sup>7</sup>, à l'époque le plus large mouvement de l'OLP, qui va être le principal bénéficiaire de ces bourses. Les organisations de gauche en ont bénéficié à un moindre degré.

Nous notons aussi un lien fort entre OLP et université: l'OLP est créée en 1965 au Caire par un groupe d'universitaires émanant de l'Association des étudiants du Caire et par les chefs des factions militaires de la lutte armée venant des rangs du leadership des mouvements estudiantins palestiniens et des militants universitaires des années 1950. Ceux-ci occuperont les positions de leadership politique dans les années 1970 et 1980.

---

<sup>7</sup> Le Fatah est une organisation politique et militaire palestinienne fondée par Yasser Arafat au Koweït en 1959. Fatah est l'acronyme inversé partiel de «*harakat at-tahrir il-wataniyya al-falastiniyya*», «Mouvement national palestinien de libération» et tient son origine du Front de libération national algérien. Le Fatah est membre consultatif de l'Internationale socialiste.



Rappelons que des universités se créent à partir de la deuxième moitié des années 1970 et se multiplient pour atteindre aujourd'hui 13 université qui absorbent un total d'inscrits de 186 000 étudiants répartis en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Mais le secteur de l'éducation est mis en péril et risque l'effondrement sous le poids de l'occupation à partir de Juin 1967, de la répression et des restrictions militaires dans les Territoires palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Aussi chercherons-nous à établir comment l'effort du leadership palestinien au sein de l'OLP s'intensifie pour affirmer le droit à l'éducation, qui se transforme en un mode de résistance démontrant de nouveau une résilience face aux nouveaux défis. Trois leaders de l'OLP impliqués dans le travail avec les étudiants et le développement des universités dans les territoires seront assassinés à Beyrouth en 1973. Nous notons en effet que pour Israël l'éducation est plus dangereuse que les armes, car elle change l'image du Palestinien d'«illettré» ou de «terroriste»: il devenait, devant l'opinion publique internationale, un individu comme les autres prêt à lutter pour sa dignité et envers qui on pouvait se sentir en empathie.

Nous parlons de la série de mesures et d'obstacles qui sont mises en place, en particulier dans les années 1980, par les Autorités d'occupation, en exécution de l'ordre militaire émis en l'an 1982 qui autorisait, dans le but de contrôler l'éducation, l'intervention israélienne dans ce secteur.

La situation est exacerbée et une intifada éclate en 1987 avec la conséquence que toutes les universités sont fermées pendant quatre années car l'éducation universitaire est déclarée «illégale» par les autorités israéliennes. Des centaines d'étudiants sont victimes d'une répression massive.

Telle fut l'Intifada de pierres où le processus d'éducation est entravé et tout est à refaire car les dégâts dans le secteur de l'éducation sont importants.

Quelques années plus tard et malgré les Accords d'Oslo de 1993, une deuxième Intifada éclate, celle-ci est armée et violente, les pertes sont aussi importantes que la première et les victimes dans ce cas aussi se retrouvent parmi la population jeune et estudiantine.

Nous constatons que le secteur de l'éducation peine et est à bout de souffle durant toute cette période et pourtant l'UOQ ouvre les inscriptions pour la première fois en Janvier 1991 au milieu de la première Intifada: les circonstances difficiles où se retrouvent les jeunes ont obligé le leadership politique à rechercher de nouveaux moyens pour contrecarrer toutes les mesures

israéliennes visant l'éducation. Si la première Intifada crée l'UOQ, la deuxième va en faire le moyen incontournable pour accéder à l'enseignement supérieur. Aussi de 24630 inscrits en 2000, elle passe à environ 52000 en 2005.

Nous posons d'emblée le questionnement sur son rôle dans la formation des diverses élites palestiniennes.

Cette place est-elle de premier ordre ou autres ? Et dans ce cas, quelle est la nature de sa contribution et de son impact sur la société palestinienne ?

Un troisième axe de questionnement se porte sur la spécificité et l'adéquation de l'Université Ouverte d'Al-Quds comme vecteur de développement humain. En quoi et à quel point le choix de l'offre d'un enseignement ouvert et à distance dicté par un contexte de mesures répressives et d'entraves contre l'enseignement supérieur déclenchées par les autorités de l'occupation qui voyaient l'enseignement comme un moyen de réveil national et de résistance est pertinent ? Les technologies de l'information et de la communication, la présence de nouvelles compétences technologiques en Palestine vont-elles faciliter la mise en œuvre de ce projet d'éducation de grande envergure qui s'adressait à toute la population et ouvrait de nouvelles opportunités d'accès au savoir et à la connaissance ?

Nous nous demanderons aussi comment cette décision va avoir un impact et lequel sur le développement de l'enseignement supérieur et sur la question de l'éducation pour tous avec quel effet de démocratisation et de féminisation de l'éducation dans les Territoires occupés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. D'autant plus qu'à la suite de la deuxième Intifada déclenchée en l'an 2000 nous notons un net accroissement des effectifs en 2005, plus que le double, des inscrits auprès de l'UOQ.

Sur le plan méthodologique nos données sont à la fois issues de publications et de travaux, de différents types d'entretiens et de questionnaires. Cette recherche s'appuie sur un corpus d'entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs décideurs, intervenant dans la décision politique palestinienne. Nous avons effectué aussi des entretiens avec des hommes d'affaires palestiniens et des responsables des ONG palestiniennes dans le but d'éclairer le contexte politique et économique depuis l'établissement de l'Autorité Nationale Palestinienne. Nous nous appuyons également sur des entretiens avec 4 hauts responsables de l'UOQ en vue de déterminer les obstacles et les besoins pour faire porter à l'université son rôle dans sa participation dans la formation de cette nouvelle élite. Et pour analyser la perception des diplômés de l'UOQ sur l'université nous prenons comme cible un échantillon de 29 diplômés de l'université sélectionnés

selon des critères de distinction et de réussite professionnelle. Elle s'appuie également sur la consultation de quelques personnalités palestiniennes et historiens spécialisés dans la question de l'élite politique palestinienne notamment en ce qui concerne l'obtention de la liste complète des membres du Comité Central de 1991, représentant l'élite politique avant l'instauration de l'Autorité Nationale, en raison des lacunes dans la documentation de l'OLP (archives détruites lors de la guerre du Liban en 1982).

Cette recherche est également basée sur la consultation, l'analyse et la comparaison de dizaines de documents de recherche et d'études déjà réalisées dans ce domaine et aussi sur l'analyse des études quantitatives et qualitatives dont les outils sont:

L'analyse du profil en éducation de l'élite politique de l'OLP, à savoir les 87 membres du Comité Central de 1991.

L'analyse du profil en éducation de l'élite politique de l'Autorité Nationale Palestinienne, à savoir les 88 membres du Conseil Législatif de 1996, les 132 membres du Conseil Législatif de 2006, ainsi que les 85 ministres ou premier ministre à avoir occupé 203 postes ministériels dans les 9 gouvernements formés dans la période allant du 5 Mars 1994 au 27 Mars 2006.

Le recensement des données statistiques sur la structure des 58311 étudiants inscrits à l'université au titre de l'année universitaire 2006/2007 et des 22088 diplômés de l'université à partir de la première promotion de diplômés au premier semestre de l'année universitaire 1995/1996 et jusqu'à la promotion du semestre d'été de l'année universitaire 2005/2006 et ceci selon des critères démographiques et académiques.

La réalisation d'une enquête, à partir de deux questionnaires, de Février 2008 à Juillet 2008. Le premier questionnaire, a été réalisé auprès d'un échantillon de 1263 diplômés (sur 29426 diplômés à la fin du premier semestre de l'année universitaire 2007/2008, ce que représente un échantillon de 4,3% de diplômés de l'université au moment de l'enquête) avec pour objectifs de connaître leur fonction et niveaux de responsabilité et de connaître leurs opinions sur les acquis académiques et de savoir qu'ils ont obtenu au cours de leur parcours universitaires à l'UOQ.

Le deuxième questionnaire a été réalisée, auprès d'un échantillon de 223 structures ayant accueilli les diplômés de l'UOQ afin de connaître l'impact sur leur productivité et l'évolution de la formation proposée par l'Université Ouverte Al-Quds.

Pour répondre à ces interrogations nous analysons aussi le profil des étudiants des deux genres pour comprendre l'attrait et le type de public auquel s'adresse l'UOQ. Ce profil est examiné en termes de tranches d'âge, du niveau de leur pré-requis, du choix de la spécialisation, le type d'emploi que l'étudiant exerce dans le cas où il est travailleur indépendant ou salarié.

Nous suivons aussi les diplômés des deux genres et au moyen de questionnaires et d'entretiens pour identifier les secteurs de leur activité professionnelle et voir comment s'opère le processus de la féminisation dans cette université.

Une des interrogations porte sur les critères et conditions d'admission de l'UOQ qui sont plus flexibles par rapport aux universités traditionnelles, que la grande partie des inscrits provient de la filière littéraire du baccalauréat national et que la moyenne des notes au baccalauréat pour ceux-là se trouve dans la moyenne mais que de plus en plus on trouve des apprenants ayant obtenu des notes élevées au baccalauréat. Est-ce que l'UOQ est réellement l'Université pour tous en donnant la possibilité à tous ceux qui ont interrompu leurs études pour des raisons économiques, politiques (longues durées de détention dans les prisons israéliennes), pour des femmes au foyer de poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du diplôme de BA (*Bachelor*) ? Permet-elle grâce aux bourses à un grand nombre de son personnel ou de ses diplômés de poursuivre leurs études de troisième cycle dans d'autres établissements en Palestine ou dans la région ?

L'enseignement supérieur en Palestine occupe-il une place prépondérante comme une des ressources participant à la constitution des élites politiques ? L'UOQ constitue-elle le facteur principal de développement humain qui déclenche des avancées significatives à tous les niveaux économiques, sociaux et culturels, notamment pour le statut de la femme, démontrant que c'est là que réside son potentiel le plus fort qui servira à faire émerger des ressources de bases humaines sociales, économiques et politiques sur lesquelles s'appuiera la construction du futur Etat palestinien ?

Enfin nous essaierons de voir par l'analyse des études quantitatives et qualitatives si l'UOQ, en tant que système de formation ouverte et à distance, a le pouvoir de participer à la formation des élites palestiniennes, si un réel effort est lancé au niveau de l'amélioration de la qualité de son enseignement et de la diversification de son offre éducative par l'adoption d'une ingénierie de formation.

Nous avons choisi de ne pas traiter des élites journalistiques, intellectuelles, culturelles et artistiques, car c'est un thème à part entière, vaste et riche, qui mériterait de devenir l'objet d'une autre recherche.

Le résultat est un document organisé en trois grandes parties: de l'analyse d'un certain processus historique de la formation des élites, à la phase de transition et de combat, jusqu'au projet de règlement et de la construction du futur Etat palestinien, qui va s'appuyer sur le recours institutionnel à des compétences académiques, technocratiques plus adaptées à la nouvelle conjoncture, propulsant cette catégorie sociale au devant de la scène politique palestinienne. Et, dans cette partie, nous examinerons la place que tient l'UOQ dans cette transformation sociale.

En ce qui concerne notre posture de recherche il convient de souligner notre positionnement impliqué puisque nous sommes, en tant que directeur du TICE et assistant au président pour les affaires des Technologies de l'Information et de la communication et de production multimédia, au sein de l'université. Notre posture de praticien et de chercheur exige donc une distance tout en nous permettant une connaissance spécifique de notre terrain.

Et pour finir, il convient d'exposer les obstacles et les difficultés que nous avons rencontrés lors de notre recherche:

- Ingénieur informaticien de formation travaillant sur un thème faisant partie des sciences politiques et non des sciences exactes, nous avons dû concilier notre travail de recherche pour cette thèse avec notre activité professionnelle à l'UOQ en tant qu'assistant au président de l'Université - un poste à hautes responsabilités avec exigences professionnelles assez importantes où nous encadrons une équipe d'une soixantaine d'ingénieurs. A cela s'ajoute l'exercice des responsabilités en tant que directeur du centre Avicenne de Savoir en Palestine (Projet UNESCO) et membre dans plusieurs conseils et comités au sein de l'université et dans plusieurs organismes palestiniens et internationaux nécessitant de nombreux déplacements.
- La nature même du thème de recherche qui nécessite un travail de terrain approfondi comportant de nombreuses enquêtes et se déroulant dans un contexte politique et social parfois très difficile.
- La phase opérationnelle d'études quantitatives et qualitatives, a pris un certain retard dans sa réalisation dû principalement à la situation politique générale en Palestine et plus particulièrement aux événements dramatiques survenus dans la bande de Gaza, notamment suite à la guerre de Gaza 2008-2009 (l'opération militaire israélienne connue sous le nom de «Plomb durci»), l'UOQ possédant 5 centres d'études sur place.

- Il n'a pas été possible d'obtenir une liste complète des membres du Comité Central de 1991 en raison des lacunes dans la documentation de l'OLP (archives détruites lors de la guerre du Liban en 1982). Aussi, vu l'importance de cette liste qui représente l'élite politique avant l'instauration de l'Autorité nationale et dans un objectif de comparaison, nous avons entrepris un travail assez conséquent et laborieux qui consiste à comparer de dizaines de documents et études pour vérifier la liste des membres du Comité Central de 1991. Pour ce faire nous avons aussi consulté quelques personnalités palestiniennes et historiens spécialisées dans la question de l'élite.
- Nous avons rencontré de nombreux obstacles pendant la réalisation des recensements des données statistiques (celui sur les 58311 étudiants inscrits à l'université au titre de l'année universitaire 2006/2007 et celui sur les 22088 diplômés de l'université à partir de la première promotion de diplômés au premier semestre de l'année universitaire 1995/1996 et jusqu'à la promotion du semestre d'été de l'année universitaire 2005/2006), et également pendant la conduite de l'enquête à partir de deux questionnaires, réalisée auprès d'un échantillon de 1263 diplômés et de 223 structures ayant accueilli des diplômés de l'UOQ<sup>8</sup>.
- Le travail de traduction dans cette recherche a été conséquent: une bibliographie en trois langues. Très souvent les références mêmes sont des traductions et il fallait revenir aux textes originaux.
- Aujourd'hui l'UOQ a vingt deux ans d'existence, et sa première promotion date de 1995. S'il est vrai que nous avons pu déceler les principaux traits du diplômé de l'UOQ et de son parcours professionnel, il est encore trop tôt de pouvoir vérifier avec plus de précision l'étendue de l'impact de l'UOQ sur la formation des élites palestiniennes dans les domaines politique, économique et social sur une aussi courte durée.

---

<sup>8</sup> Pour en savoir plus consulter l'annexe VII.

## **B. Première Partie: la formation historique de l'élite palestinienne**





## B.1. Premier Chapitre: introduction sur le concept

L'étude des élites relève de l'analyse de l'ensemble des rapports de force dans la société. Elle examine, en conséquence, la structure et le mécanisme du système politique et son rapport avec le champ socio-économique. Les élites se distinguent en raison des positions qu'elles occupent et des influences qu'elles peuvent exercer notamment dans le champ visible de la politique.

La problématique, sur le plan théorique, ne se limite pas à la détermination de ces élites, mais elle la dépasse pour identifier les mécanismes ou les processus de leur formation, de leur continuité, de leur circulation, refonte ou renouvellement. Le marxisme considère l'élite dirigeante dans une «société bourgeoise démocratique», comme un «comité» qui gère les affaires communes de la classe bourgeoise (le groupe des détenteurs de gros capitaux) avec ses diverses catégories. En d'autres mots, la classe dominante, en général, ne contrôle pas directement les institutions étatiques ou l'entité politique. Pour le marxisme les classes sociales<sup>9</sup> de l'élite étatique et celles qui dominent l'économie (la classe capitaliste) sont similaires; les premières instaurent des politiques qui s'harmonisent avec les intérêts de la classe capitaliste. Pour Antonio Gramsci<sup>10</sup> les partis et les mouvements politiques luttent au sein des

---

<sup>9</sup> Dans ses analyses de la société industrialisée Karl Marx a mis en évidence l'existence de classes sociales, groupements d'individus partageant des intérêts communs. Le nombre de ces classes sociales ne fut pas strictement défini. Cela dépend de ses ouvrages et de l'époque de leur rédaction. Le nombre considéré variait de trois à sept. Dans son ouvrage *Les Luites de classes en France*, il définit sept classes sociales: l'aristocratie financière, la bourgeoisie industrielle, la bourgeoisie commerçante, la petite bourgeoisie, la paysannerie, le prolétariat et le lumpenprolétariat (désignant une population située socialement sous le prolétariat, du point de vue des conditions de travail et de vie, formée d'éléments déclassés misérables, non organisés du prolétariat urbain). Mais Marx a toujours considéré que les deux classes les plus importantes étaient le prolétariat, et la bourgeoisie capitaliste (propriétaire des moyens de production), qui sont les deux pôles antagonistes acteurs de la lutte des classes dans la société industrialisée (source: Michel De Coster, Bernadette Bawin-Legros, Marc Poncelet, *Introduction à la sociologie*, 6<sup>ème</sup> édition, De Boeck, 2006, L'explication de Marx, p.188).

<sup>10</sup> Antonio Gramsci, né en 1891, mort en 1937, était un écrivain et théoricien politique italien d'origine albanaise. Membre fondateur du Parti communiste italien, dont il fut un temps à la tête, il finit emprisonné par le régime mussolinien. En tant qu'intellectuel, il a notamment étudié les problèmes de la culture et de l'autorité, ce qui en fait un des principaux penseurs du courant marxiste. Il oppose à la dialectique matérialiste une « philosophie de la praxis ». Sa conception de l'hégémonie culturelle comme moyen du maintien de l'État dans une société capitaliste, qui l'a d'abord formulée pour expliquer pourquoi les révolutions communistes prédites par Marx dans les pays industrialisés ne s'étaient pas produites, a fait date.

institutions de la société civile pour la suprématie ou la domination idéologique (l'hégémonie culturelle) qui leur permettra de préserver ou de changer les rapports avec le pouvoir en place<sup>11</sup>. Ainsi les différentes classes sociales produisent leur propre élite qui portera leurs intérêts présents et futurs. L'existence d'une élite ne se limite donc pas à une catégorie ou classe particulière dans la société.

L'école classique de Mosca, Pareto et Michels considère l'élite comme le produit inévitable de toutes les formations sociales, politiques, institutionnelles et des partis en raison des caractéristiques particulières qui distinguent les membres d'élite par rapport aux autres. C'est dans ces traits individuels que l'on trouve la source de leur pouvoir, influences et privilèges. Selon cette école l'élite change lorsqu'elle perd ces caractéristiques et traits et se fait remplacer par une autre. Cependant le point faible de cette théorie, selon notre point de vue, réside dans le fait qu'elle place les individus en dehors du cadre politique, économique et social de leur société comme elle ne tient pas compte des écarts sociaux, ethniques et de genre; en outre, elle les considère indépendamment de l'événement politique ou historique de leur société. C'est une théorie où il devient facile de basculer dans la vision de «l'essentialité»<sup>12</sup> ou l'inné, et d'entreprendre la recherche de nouvelles lois «airainienne» (en référence à la loi d'airain de l'oligarchie de Robert Michels) pour qualifier la tendance de toute organisation à sécréter une élite oligarchique, où les phénomènes sociaux, économiques et politiques appartenant aux élites relèveraient de leurs traits individuels (comme l'intelligence, l'esprit d'initiative, l'audace, etc.) et non le contraire, où la société produit ses élites en fonction de conjonctures sociales, économiques et culturelles qui entrent en jeu indépendamment de la volonté des individus pris à part.

---

<sup>11</sup> Gramsci va jusqu'à dire que la société civile et l'État s'interpénètrent au point de devenir « une seule et même chose ». C'est ce qu'il appelle l'« État intégral », un thème central dans les études gramsciennes actuelles (source: Razmig Keucheyan, *Guerre de mouvement et guerre de position (feuilles de l'anthologie des Cahiers de prison d'Antonio Gramsci)*, La Fabrique, 2012, chapitre 5).

<sup>12</sup> Essentialité, dans le sens que cette théorie décrit des particularités et traits spécifiques qui se différencient de ceux des autres (des gens, en général, ou ceux qui sont en dehors de l'élite). Ce sont des particularités ancrées, instinctives, innées à l'individu. Il faut distinguer celles qui sont acquises (culturelles, politiques et pratiques etc...), de celles qui sont héritées (affiliations tribales, religieuses et ethniques) ou de celles dont on se réclame (prétendre par exemple que la famille est d'une descendance noble); il faut les distinguer aussi de celles qui sont produites et diffusées par les médias, comme c'est le cas avec de nombreux leaderships arabes.

En d'autres mots, la recherche sur les élites est dominée par deux grandes écoles: l'une qui traite de l'élite en tant qu'élites jouissant de traits exceptionnels et qui sont donc capables d'assumer des tâches vitales ou des missions historiques. L'autre, se base sur une vision d'une élite qui n'est pas unifiée ou homogène, mais plutôt formée de personnes en position de prendre des décisions ou d'influer sur elles. Par conséquent, il est difficile de parler d'élites sans parler des institutions, fussent-elles locales, nationales, régionales ou internationales. En simples termes, les élites sont celles qui se trouvent dans des positions de prise de décisions, ou qui contrôlent les divers champs (politiques, des partis, législatifs, académiques, religieux, militaires, culturels, etc.). Cette définition, au contraire de la première, évite le jugement de valeur sur les individus formant l'élite et sur leur rôle. C'est une définition (où les élites sont celles qui se chargent de l'administration et de la direction des affaires dans les divers secteurs de la société) qui permet une approche empirique; et elle est la plus répandue parmi les sociologues. C'est l'approche que nous adopterons par la présente recherche.

Il faut souligner ici et sur la base de cette méthodologie que les élites existent dans le cadre des institutions aux niveaux gouvernemental, législatif, judiciaires, militaires, économiques et financiers, et s'étendent aux partis et mouvements politiques, aux unions et syndicats, aux universités et Organisations Non Gouvernementales. Ce qui signifie qu'il y a multiplicité d'élites, et diversité de liens (en coalition, conflit ou négociation). Ces liens aussi peuvent se modifier en fonction des intérêts de chaque catégorie, de son pouvoir social et du poids de ce dernier dans le jeu des forces sociétales.

Même dans le cas où elles se forment démocratiquement elles peuvent exploiter leurs influences et leurs positions pour s'auto-pérenniser et s'auto-renouveler. Elles tentent de créer une base politique par divers moyens et méthodes légales ou illégales (recours aux fonds, aux liens tribaux et locaux, au népotisme, etc.). Elles peuvent avoir recours à la force qu'elles monopolisent ou possèdent; elles peuvent promouvoir, à travers leur emprise sur l'instrument idéologique (les média, le secteur de l'éducation), un discours particulier (religieux, nationaliste, socialiste ou libéral...) pour légitimer leur domination et leur pérennité. La multiplicité des élites dans la politique, l'économie et la société civile est un phénomène qui appelle à une étroite observation: elle donne lieu à des conflits ou des alliances; elle est un instrument de changement des élites et de leur circulation<sup>13</sup>. Par conséquent, il est utile de suivre le phénomène de multiplicité

---

<sup>13</sup> Quelques études de cas en Amérique latine et au Sud de l'Europe considèrent que le consensus et l'unité entre les élites nationales sont des conditions nécessaires pour consacrer

au sein d'un champ unique (par exemple les élites politiques nationales) ou entre les différents champs (entre les élites économiques et celles politiques). Il est important aussi d'analyser les positions de pouvoir dans une société et leur impact sur la nature du système politique (en particulier sa capacité à générer une démocratie politique), sur la formation et la structure de la société civile. L'hégémonie pratiquée par une seule position de pouvoir limitera les possibilités d'émergence d'une démocratie politique, alors que la multiplicité permet une forme de démocratie politique. La position des élites à la tête de l'institution ou de l'organisation doit impliquer l'existence de cadres moyens ou de l'élite de second ordre d'où sortiront de leurs rangs les futures générations d'élites de premier rang.

Dans cette recherche nous considérerons que l'étude de la formation de l'élite nationale palestinienne et de son émergence sociale nécessite l'examen de son contexte historique, politique et social, c'est-à-dire l'examen des institutions et des structures organisationnelles nationales. Il ne peut y avoir d'élites en dehors des institutions ou des instances organisationnelles ou sociales, en particulier dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Cela veut dire que l'étude des élites politiques se fera à travers l'examen des institutions politiques nationales, leur structure, leur rôle et les changements qu'elles ont subis du fait des transformations sociales et économiques au sein de la société en fonction de son dynamisme interne et des influences extérieures. En d'autres mots, la formation d'élites politiques et économiques palestiniennes ne peut être examinée à l'écart de l'étude du mouvement politique palestinien et des mutations au sein de la société palestinienne depuis l'établissement du Mandat britannique et l'indépendance d'Israël. Les transformations survenues au sein de la société palestinienne sont des transformations dramatiques, et elles se sont répercutées sur la formation de l'élite politique et sur la formation d'autres élites. Les événements et les défis politiques auxquelles a dû faire face la société palestinienne avant l'Indépendance d'Israël que les Palestiniens appellent la Nakba (Al-Nakba) de 1948 et le peuple palestinien à la suite de cet événement ont imposé à l'élite politique un rôle exceptionnel. C'est une situation qui dure jusqu'à ce jour: le projet national palestinien est dans l'impasse et rencontre beaucoup de résistances, en dépit du fait que les Accords d'Oslo laissaient entendre la possibilité de l'aboutissement de ce projet dans un court délai; les

---

la démocratie, à cela doit s'ajouter la participation de masse de la part de la population dans les élections et autres actions institutionnelles qui forment la démocratie formelle (voir: J. Higley et Gunther, R. (éd.) *Elites and Democratic Consolidation, in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press., 1992, chapter 12).

négociations avec Israël sont au point mort en raison des obstacles et des contraintes imposées par l'occupant israélien ce qui freine le développement du projet national palestinien. En outre le déclenchement de la seconde Intifada en septembre de l'an 2000 a ré-ouvert le conflit sur de nouvelles perspectives qui ont donné naissance à des nouvelles formations politiques ou en ont fait resurgir d'anciennes. Ceci aura des conséquences sur la formation d'élites politiques et autres élites émanant de la société civile, comme il aura un impact sur la formation et la position des élites économiques, en particulier, celles qui se sont constituées après l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne (ANP) en 1994.

### **B.1.1. Essai de définition de l'élite palestinienne**

Tenter de définir l'élite palestinienne implique de mesurer son impact ou son influence dans les domaines que sont: le domaine politique, au niveau de l'exercice du pouvoir ou du côté de l'opposition (les partis ou les mouvements politiques); le domaine économique-financier (les hommes d'affaires ou les détenteurs de gros capitaux et investisseurs); le domaine culturel et éducatif (les hommes de lettres, les universitaires, les chercheurs, les artistes et les journalistes); le domaine de l'information et des médias ou au niveau de l'influence sur l'opinion publique (les rédacteurs-en-chef, les directeurs des radios et des télévisions privées); ou dans le domaine religieux (la fatwa<sup>14</sup> ou autre).

Cette approche conventionnelle dans la définition de l'élite ne précise pas la méthodologie qui permet de déterminer l'élite dans les domaines indiqués et ne précise pas non plus les limites de l'impact qu'elle peut avoir (est ce qu'il est local, national, régional ou international ?).

Pour des raisons et des considérations qui seront discutées plus loin, la recherche se limitera au cadre national (c'est-à-dire les élites nationales, et elle ne traitera pas d'élites locales sauf lorsqu'il s'agira d'éclairer certains mécanismes concernant la formation des élites nationales). Cette recherche se limitera également à la formation des élites au sein de la communauté palestinienne de la

---

<sup>14</sup> Une fatwa (au pluriel: fatawi) est, dans l'islam, un avis juridique donné par un spécialiste de loi islamique sur une question particulière. En règle générale, une *fatwa* est émise à la demande d'un individu ou d'un juge pour régler un problème où la jurisprudence islamique n'est pas claire. Un spécialiste pouvant donner des fatawa est appelé un mufti. Contrairement à l'opinion répandue, une fatwa n'est pas forcément une condamnation: il s'agit d'un avis religieux pouvant porter sur des domaines variés: les règles fiscales, les pratiques rituelles ou encore l'alimentation.



Cisjordanie et de la bande de Gaza à la suite de l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne sur la base que les frontières de la Cisjordanie et de Gaza seront les limites possibles du futur Etat, objet des négociations actuelles. Tout en se limitant aux élites politiques la recherche abordera, dans une certaine mesure (à la suite de l'instauration de l'Autorité nationale), les domaines économique et social. Les élites seront définies sur la base de leur position et fonction institutionnelles ce qui est conforme à la méthodologie pratiquée dans les sciences sociales concernant la définition des élites<sup>15</sup>. Frédérique Leferme-Falguières et Vanessa Van Renterghem évoquent la question de la relativité de la notion même d'élites par rapport au type de sociétés étudiées<sup>16</sup>:

*« Cette question renvoie à celle de la relativité de la notion même d'élites par rapport au type de sociétés étudiées. Analyser les positions sociales suppose en effet de poser les questions de l'échelle d'étude et de la relativité des perceptions. Faire une histoire des élites, c'est entrer dans le monde de l'émotionnel, de l'irrationnel et du subjectif. L'élargissement progressif des horizons et les bouleversements économiques impliquent des transformations dans la perception de ce que peut être une élite. Au temps long et à la « culture matérielle » correspondent des élites locales à l'échelle du village, au temps des cycles économiques et des « jeux de l'échange », des élites nationales, à l'« économie-monde », des élites internationales. Plus on élargit l'échelle d'étude et plus la sélection apparaît impitoyable, reléguant dans l'obscurité le riche laboureur, le curé, le seigneur ou le notable qui sont pourtant des personnalités incontournables dans le microcosme du village. L'élargissement des échelles ne fait pas pour autant disparaître ce premier niveau, il contribue à établir une hiérarchie au sein des élites, qui se complètent et organisent un réseau plus ou moins dense ».*

Les entretiens avec la plupart des personnalités politiques, économiques et sociales, qui ont eu lieu dans le cadre de la préparation de cette recherche, ont démontré que l'identification des élites de premier rang, selon ces personnalités, dépendait, consciemment ou inconsciemment, de la position influente que les élites occupaient dans le processus d'élaboration des politiques, de leur emprise sur elles, ou de leur façon de les affronter dans un cadre institutionnel,

---

<sup>15</sup> Pour la notion d'élites en sciences sociales voir: Frédérique Leferme-Falguières, Vanessa Van Renterghem, « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », in *Hypothèses 2000*, revue de l'École doctorale de l'Université de Paris 1 - Sorbonne, 2001, pp. 57-67.

<sup>16</sup> Frédérique Leferme-Falguières, Vanessa Van Renterghem, *Ibid.*, page 62.

indifféremment du mode de formation des institutions politiques ou de la nature des liens internes.

L'absence d'un Etat palestinien souverain ne signifie pas absence d'élites politiques nationales, celles-ci existent tant qu'il y a un champ politique palestinien<sup>17</sup>. La recherche suit le cours de l'histoire palestinienne à travers ses différentes phases: elle couvre toute la Palestine avant 1948; le champ national (sauf les minorités palestiniennes en Israël) après la formation de l'OLP et l'accession à la représentation nationale unique du peuple palestinien au début des années 1970; elle couvre la Cisjordanie et la Bande de Gaza, après l'instauration de l'Autorité palestinienne, et ne néglige pas le rôle ou l'importance des autres regroupements palestiniens.

Les élites se retrouvent à la tête des institutions au sens large du mot ce qui inclut les partis, les mouvements politiques et sociaux, les institutions étatiques (gouvernement, organes législatif et judiciaire) civiles et religieuses, les Unions, les Syndicats et la Sécurité. Les membres de l'élite forment le leadership au sein du gouvernement et du système législatif, ils sont chefs de partis politiques et unions populaires et professionnelles. Ils dirigent les entreprises économiques, civiles, religieuses et culturelles (élus ou désignés). Les élites représentantes ne le sont pas toujours<sup>18</sup>. Par conséquent, il est important dans l'étude des élites

---

<sup>17</sup> Le concept de champ politique national est utilisé lorsqu'on fait référence à des groupes politiques qui se forment autour d'un projet d'Etat ou d'une entité nationale munis de ses projets et jeux politiques qui se concurrencent ou se font la course pour conquérir les positions de leadership politique et la répartition des ressources de la formation communautaire. Chaque champ élabore son propre langage, son lexique et ses symboles. Le champ politique – comme tous les autres champs – se meut constamment en fonction de nombreux facteurs et effets, parmi lesquels le conflit entre les forces rivales à l'intérieur du champ même, son exposition à des forces nouvelles représentant des catégories sociales qui étaient auparavant exclues de l'action au sein du champ. Ainsi apparaît le projet de création de projet d'une entité politique - Etat imaginé par le collectif - en une formation politique sociale. Les médias, la fiction, la narration, la poésie, la chanson, le théâtre, le film jouent un rôle dans la configuration des traits de cet imaginaire, comme le font d'autres moyens: les statistiques, les cartes, les documents de référence, les passeports, les centres de recherche, les symboles nationaux (le drapeau, l'hymne national, la monnaie nationale, le timbre-poste,...). Voir: Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, les éditions de minuit, 1984/2002.

<sup>18</sup> On peut dire que les chefs des partis jouissent d'un certain statut social du fait de leur leadership politique même si un tel statut est lié à des intérêts de classe. Alors que le statut des grands hommes d'affaires et des leaders d'Unions de travailleurs émane de la classe à laquelle ils appartiennent ou dont ils se chargent de préserver les intérêts. Dans le cas des mouvements de libération, comme l'OLP, ce statut est associé à la représentation ou à la tentative de

d'examiner les mécanismes de formation et de recomposition des élites selon les axes suivants:

- Identifier les paramètres qui interviennent dans la formation des élites politiques palestiniennes avant 1948 et après la formation de l'OLP.
- Comprendre l'impact de l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne sur la formation des élites politiques et économiques en Cisjordanie et la Bande de Gaza, par rapport à la situation précédente.
- Expliciter la position des élites par rapport aux structures de classes en Cisjordanie et la Bande de Gaza, les divisions sociales (notables, tribales, religieuses), à l'Etat, à la population, aux ONG, aux organisations internationales, et régionales.
- Recenser les échanges réciproques entre les élites dans les domaines politique et économique.
- Emettre les hypothèses sur la construction, les mécanismes et la production ou la re-production des élites dans les territoires de l'Autorité Nationale Palestinienne et les facteurs déterminants de ces processus.

Nous adoptons la définition conventionnelle telle qu'indiquée plus haut, à savoir: L'élite est l'ensemble de personnes qui occupent des postes ou positions influentes au sein d'institutions qui exercent du pouvoir ou possèdent des influences, et pour ce qui est de l'élite politique, il s'agit de l'institution présidentielle, du Conseil des ministres, du Comité exécutif, du leadership des partis politiques, de la présidence du Conseil législatif (et les chefs des comités permanents) et probablement de la majeure partie des responsables des organes centraux de l'Autorité nationale et des institutions publiques<sup>19</sup>. Nous pouvons ajouter à cette liste un nombre limité de personnalités indépendantes dont le

---

représentation des intérêts collectifs du peuple; à cela s'ajoute le fait que chaque parti s'efforce de préserver les intérêts d'une classe existante ou à venir.

<sup>19</sup> Il y a une différenciation dans le mode de formation des institutions politiques: certaines émanent de leaderships historiques (les fondateurs des partis politiques), d'autres se forment à travers les coalitions (Comité exécutif ou Conseil central), ou par le moyen du vote (Conseil législatif), ou par attribution (responsables d'organes,...).

Les institutions publiques sont celles qui relèvent de l'Etat et qui jouissent d'une certaine indépendance (Bureau central palestinien de statistique, Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction - PECJAR, l'Autorité monétaire, certaines universités,...).



prestige politique découle de leur parcours politique et de leur rang dans les organisations non gouvernementales. L'élite économique se retrouve dans les rangs de ceux qui détiennent des positions influentes dans l'économie (secteurs de ressources humaines, la production, la distribution, les services, gestion financière et investissements) aussi bien dans le secteur public que privé. Nous retrouvons aussi l'élite de la société civile (en dehors des partis politiques) au sein des syndicats professionnels, de travailleurs, ou des organisations non gouvernementales et des unions populaires.

### **B.1.2. La problématique de la recherche sur les élites palestiniennes**

La recherche sur les élites palestiniennes nous mène à une problématique fondamentale; celle de pouvoir identifier les contours de la formation des élites palestiniennes à travers les différentes époques de son histoire. Quels en sont les changements et les fluctuations ? Nous pouvons nous poser d'autres questions plus détaillées pour déduire diverses hypothèses. Toutefois la démarche qui nous a semblé la plus plausible est celle de définir les élites palestiniennes par les facteurs qui la déterminent à savoir: le champ politique national; les conditions économiques et sociales qui traversent chaque épisode de l'histoire de la Palestine; la relation avec le pouvoir politique central et enfin les influences extérieures, en particulier, les conséquences de la création de l'Etat d'Israël en 1948, et son occupation du reste de la Palestine en 1967, puis l'instauration d'une Autorité Nationale Palestinienne en 1994, au lendemain des Accords d'Oslo entre l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP) et le gouvernement israélien en 1993.

Cette démarche appelle d'autres interrogations, parmi les plus importantes nous indiquons les suivantes:

- Les événements majeurs de son histoire politique avant et après 1948, notamment les efforts pour l'autonomie comme étant la voie pour aboutir à un Etat indépendant, ont-ils eu un impact et lequel sur la composition sociale de l'élite palestinienne ?
- Quels sont les effets de la création de l'Etat israélien et de l'occupation sur la formation des élites politiques et économiques (de premier et de second rang) ?
- La formation d'un nouveau champ politique palestinien à la suite de l'émergence de l'Organisation de Libération de la Palestine, et la place tenue par les factions de la résistance palestinienne au sein de celle-ci à la

fin des années 1960, ont-elles provoqué des changements au niveau des mécanismes de construction des élites politiques palestiniennes ?

- Comment s'articulent pouvoir politique et pouvoir économique ?
- Jusqu'à quel degré l'amorce de l'étatisation palestinienne (une autorité nationale sur des territoires palestiniens) a-t-elle produit un changement au sein de l'OLP par rapport à la définition des élites palestiniennes ? Et jusqu'à quel degré l'exploitation de la position politique (bureaucratique) au sein de la nouvelle autorité a servi à instaurer ou renforcer un pouvoir économique (financier, commercial ou immobilier, etc.) ? La mise en place d'une autorité nationale a-t-elle réduit la diversité des élites politiques ? Et quel est le rôle de l'opposition dans l'apparition d'élites qui défiaient les élites gouvernantes ? Existe-t-il des tentatives pour contenir ou intégrer les élites opposantes et par quels moyens ou mécanismes ? Le pouvoir central tente-t-il de contrôler les partis d'opposition pour limiter leurs actions ou au contraire les laisse-t-il libres de former des groupes d'opposition créant ainsi un espace de démocratie défini par le pouvoir central ?
- Peut-on considérer l'élite politique palestinienne qui est apparue après l'instauration de l'autorité palestinienne comme une entité administrative bureaucratique (au sens wébérien du concept de bureaucratie) - dont la mission serait de mettre en œuvre des politiques et non de les formuler - vu que la définition des politiques est soumise au président de l'Autorité Nationale Palestinienne et qui se construit en dehors du cadre d'institutions actives ? Ceci représente-t-il un changement qualitatif par rapport aux élites politiques précédentes (avant l'instauration de l'autorité palestinienne) ? Ou est-ce une continuité de pratiques qui ont existé dans la culture politique palestinienne ?
- Existe-t-il un rapport entre le fait d'avoir un président de l'Autorité nationale palestinienne, qui est chef du parti au pouvoir, et celui de la formation et le rôle de l'élite politique (une élite exécutive), et jusqu'à quel degré d'autres facteurs interviennent dans la construction des élites politiques (allégeance politique, allégeance familiale ou personnelle) ?
- La non participation de l'autorité exécutive dans la définition des politiques est-elle due au fait qu'elle n'est pas tenue à rendre des comptes

devant la population, mais seulement devant le président, comme c'est le cas pour la plupart des régimes arabes jusqu'à présent ?<sup>20</sup>

- L'instauration d'une autorité nationale a créé de nouvelles élites politiques, économiques et sociales. Quels sont les mécanismes de ce processus ?
- Jusqu'à quel degré peut-on considérer l'élite politique palestinienne comme une élite à circuit fermé, avec quelques ouvertures qui relèvent de certaines spécificités, telles que les notables, familles tribales et religieuses en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, ainsi que quelques autres considérations de type économique ou politique ? L'élargissement du Conseil des ministres, les pratiques de réunion du «leadership palestinien» sont-ils des mécanismes pour faire circuler l'élite politique, d'une part, et la contrôler, de l'autre ? L'Autorité politique a intégré de nouveaux membres et conseillers à la tête d'institutions importantes, élargissant ainsi l'élite existante, quels en ont été les critères de tels choix?

---

<sup>20</sup> Voir par exemple: Maysa al-Jamal, *l'élite politique en Egypte, une étude de cas de l'élite ministérielle* (Beyrouth: Centre d'études de l'Union arabe, 1993). La chercheuse conclut dans son étude sur l'élite politique à l'époque de Sadate que cette élite représentait essentiellement une entité administrative bureaucratique chargée de l'application des politiques et non de leur élaboration. Elle considère que les changements qui sont entrés dans l'élite politique en Egypte depuis 1952, traduisaient un jeu de chaises tournantes de cette même élite qui n'a abouti ni à la faire substituer ni à la renouveler. Elle estime que le processus de formulation des politiques relevait essentiellement du choix arbitraire du président dans l'absence de cadres collectifs ou institutionnels aptes à prendre des décisions ou agir sur elles. L'étude de cas a considéré également que le rôle des militaires dans la vie politique égyptienne depuis 1952, s'était focalisé sur la protection du pouvoir politique en s'abstenant de toute participation à la gouvernance politique où à la prise de décision.



## **B.2. Deuxième Chapitre: la formation de l'élite palestinienne depuis la naissance du mouvement national palestinien jusqu'à la période de l'avant - 1948: élite de notables, le poids des traditions.**

### **B.2.1. Aperçu historique sur la formation de l'élite palestinienne**

Le fondement historique de l'émergence de l'élite palestinienne était religieux et il s'est construit autour de la Fath (conquête) islamique du pays. En particulier, les familles associées à la Fath, avec les lieux saints de Jérusalem et autres localités, avec Salah Ed-Din<sup>21</sup> et autres personnalités religieuses, avec des associations et des fonctions ont assumé des positions traditionnellement élitaires dans la société palestinienne.

En conséquence, ces familles ont réussi à avoir un statut spécial dans la société et s'y référer en tant que familles «notables» était devenue une pratique courante.

Tout au long des siècles, ces familles ont pu utiliser leur statut privilégié fondé sur la religion pour obtenir plus d'avantages et de pouvoir économique, politique, social et autre. Ainsi, ces familles sont devenues dominantes et ont assumé la direction globale des palestiniens. Pour illustrer ce point, nous citons la famille al-Husseini, une de deux plus importantes familles de Jérusalem dans les années 1920-1940<sup>22</sup>:

*« Il est clair que la combinaison du titre de Mufti (un religieux musulman sunnite) de Jérusalem et de celui de président du Conseil Islamique Suprême fournit au Haj Amin al-Husseini les outils d'une domination incontestée sur l'ensemble de la classe politique palestinienne. Afin d'affermir son contrôle sur*

---

<sup>21</sup> Al-Malik An-Nasir Salah Ed-Din Yousouf Ibn Ayyoub, ou Saladin est le premier dirigeant de la dynastie ayyoubide, qui a régné en Égypte de 1169 à 1250 et en Syrie de 1174 à 1260. Lui-même dirige l'Égypte de 1169 à 1193, Damas de 1174 à 1193 et Alep de 1183 à 1193. Son nom, an-Nasir, signifie « celui qui reçoit la victoire de Dieu » et Saladin signifie la « rectitude de la Foi ». IL est connu pour avoir été le principal adversaire des Francs installés durant le dernier tiers du 12<sup>ème</sup> siècle et l'artisan de la reconquête de Jérusalem par les musulmans en 1187.

<sup>22</sup>. Lamia Radi, *L'élite palestinienne: stratégies de survie et modes d'influence (1967-1997)*, thèse de doctorat en Sciences politiques sous la direction de Ghassan Salame, IEP, Paris, 1997, pages 44-45.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de ce «statut privilégié fondé sur la religion pour obtenir plus de pouvoir», voir le mémoire de Master de Bernard Sabella intitulé « Leading Palestinian Families and their Socio-Economic and Political Impact, 1917-1948 ».

*toutes ces institutions, le Haj Amin nomma à tous les postes-clefs des personnes de sa famille. [...]. Pratiquant activement le népotisme comme technique de pouvoir et l'associant à un contrôle des postes politiques et religieux, le Haj Amin, épaulé par sa famille, prit la tête de la Palestine ».*

Un exemple remarquable de cette domination, comme nous allons le voir en détail dans ce chapitre, est la ligne politique familiale et de coalition pendant la période du Mandat Britannique<sup>23</sup>.

Sous l'empire Ottoman<sup>24</sup> et le Mandat Britannique la population arabe de la Palestine était en majorité agricole, au début des années 1920 les deux tiers de la population palestinienne vivaient dans les villages et le tiers dans les villes.

La propriété foncière jusqu'à la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle était étatique. C'était l'Etat qui louait aux paysans les terres en gros lots ou terres appartenant à la propriété religieuse (Waqf<sup>25</sup>). En d'autres mots la terre n'était pas un bien privé qui pouvait se vendre ou s'acheter<sup>26</sup>.

En 1858 une loi ottomane de la propriété est décrétée<sup>27</sup>. Elle permettait la délivrance de document de propriété (le cadastre) pour les terres cultivées. De nombreux paysans craignant le paiement des droits et les taxes reculèrent devant

---

<sup>23</sup> Les noms de Palestine mandataire, ou Palestine sous Mandat Britannique, désignent le statut politique établi par la Société des Nations en Palestine de 1920 à 1947. La Palestine mandataire regroupe les territoires actuels d'Israël, des territoires palestiniens et de la Jordanie. Dès septembre 1922, les Britanniques créent l'émirat hachémite de Transjordanie, partie de la Palestine mandataire située à l'est du Jourdain et placent à sa tête l'émir Abdallah. Toutefois, l'émirat reste sous mandat britannique. L'administration de la Palestine est confiée au Royaume-Uni, avec l'objectif, conformément à la «Déclaration Balfour», d'y établir «un foyer national pour le peuple juif, [...] étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine».

<sup>24</sup> Au sens que lui donne le mandat britannique.

<sup>25</sup> Dans le monde musulman, le Waqf (Awqaf au pluriel) est une donation faite à perpétuité par un particulier à une œuvre d'utilité publique, pieuse ou charitable. Le bien donné en usufruit est dès lors placé sous séquestre et devient inaliénable.

<sup>26</sup> Abdul Wahab Kayyali, *Histoire de la Palestine Moderne*, 10<sup>ème</sup> édition, Beyrouth, l'Institut arabe pour les études et l'édition, 1999, p. 43.

<sup>27</sup> Le 5 Aout 1858 un décret ottoman modifie le régime de la propriété privée. Il abolit le monopole d'État sur le sol et donnera naissance à une classe de propriétaires terriens puissants (source: Abdul Wahab Kayyali, *ibid.*, p 45).

l'acte d'enregistrement en leur nom des terres qu'ils cultivaient, laissant passer ainsi l'opportunité d'en devenir les propriétaires.

Le gouvernement ottoman entreprit de les vendre aux enchères. D'autres paysans avaient enregistré les terres au nom de notables vivant dans les villes car ils n'avaient pas de quoi payer les droits d'enregistrement, vu que nombre d'entre eux subissaient le poids de l'endettement. Ainsi à la fin de l'ère ottomane de nombreux propriétaires possédaient des villages entiers. Leur nombre est estimé à 144 et ils auraient détenu 35,5% des terres arables en Palestine dans les dix premières années du 20<sup>ème</sup> siècle<sup>28</sup>.

Avec l'entrée en vigueur du Mandat Britannique en Palestine considéré par ses habitants comme un pouvoir colonisateur, une élite politique et économique issue de la classe des grands propriétaires fonciers va émerger. Ce sont les familles Toukan, Abdul Hadi, Al-Husseini, Al-Shawa. Les grands commerçants sont à cette époque les familles Khalidi, Al-Alami, Ad-Dabbagh, Al-Nimr et Al-Nashashibi. La plupart de ces familles sont des notables de villes<sup>29</sup>. Aussi l'imbrication et l'interférence entre ces différentes catégories et groupes d'hommes d'affaires, qui vont exploiter leur capital économique, religieux ou dans les hautes sphères de l'administration locale, les ont conduits à vouloir prendre place à l'intérieur de l'élite politique<sup>30</sup> ou à rivaliser entre eux pour atteindre ce but. Dans certaine mesure, l'histoire politique interne palestinienne dans les années 1920-1930 peut être lue, selon Lamia Radi, comme « *l'histoire*

---

<sup>28</sup> Parmi ces propriétaires on trouve les familles Abdel Hadi, Jayoussi, Barghouti, Al-Ghussein, Abou Khadra, Fahoum et Tabari (source: Samih Shabib, *Al-usul al-iqtisadiyya wa-l-ijtimaiyya lil haraka al-siyasiyya fi filistin (Origines économiques et sociales du mouvement politique en Palestine)*, 1920-1948, Ramallah, wizarat al-thaqafa al-filistiniyya (Ministère de la culture), 1999, pp. 21-22).

<sup>29</sup> Le rôle des commerçants palestiniens a commencé à émerger dans les dernières décennies du 19<sup>ème</sup> siècle, notamment après l'ouverture du canal de Suez, et la création d'un chemin de fer liant Jaffa à Jérusalem et l'expansion du commerce entre la Palestine et le monde extérieur.

<sup>30</sup> Nous citons, à titre d'exemple, la famille al-Nashashibi qui à la fin de l'empire ottoman comptait parmi les familles propriétaires de terres (dans les villages de la région de Jérusalem). Elle s'est orientée par la suite vers l'activité commerciale et l'immobilier et a utilisé cette position pour rivaliser sur le plan politique avec d'autres familles, en particulier la famille al-Husseini. Dans ce même esprit, la Banque commerciale de Palestine, sera fondée à Jérusalem juste avant la Première Guerre mondiale par un groupe de commerçants palestiniens; cependant l'attrait de cette banque reste faible en dépit de l'appel adressé par le directeur de la banque, Hassan al-Husseini, aux riches de la région de Jérusalem pour la soutenir (source: Samih Shabib, op. cit., pp. 23-26).



*de la rivalité entre la famille al-Husseini et la famille al-Nashashibi, les deux plus importantes familles de Jérusalem »*<sup>31</sup>, pour le poste de Mufti<sup>32</sup> de Jérusalem, étant considéré « *très prestigieux socialement, dans la mesure où il octroyait à son bénéficiaire la capacité de délivrer des fatwas et des dispenses, ainsi qu'un rôle central dans la célébration de la fête du Nabi Moussa. Ce pouvoir religieux devint rapidement politique* »<sup>33</sup>. De nombreuses familles qui avaient une certaine influence au sein de la société palestinienne ont ainsi pu produire une élite dans les sphères politiques à travers divers mécanismes.

En parallèle, les villes côtières connaissaient un développement économique et culturel avec la ville de Jérusalem ou résidaient plusieurs de ces notables. Cette expansion se poursuivit tout au long de la période de la présence britannique pour être brusquement interrompue avec la guerre de 1948<sup>34</sup>. La plus grande partie de la population palestinienne fut expulsée, la partie ouest de Jérusalem tomba sous l'emprise israélienne et ses habitants subirent le même sort que les autres réfugiés. C'est un bouleversement qui toucha toute la société, et notamment ses élites.

Cette transformation urbaine avait déjà été accompagnée, dans les années 1920, 1930 et 1940, par une transformation importante des catégories sociales palestiniennes et s'est traduite par l'émergence d'une intelligentsia parmi les notables traditionnels et la minorité chrétienne qui se sont investis dans l'éducation, et par le développement d'une classe de travailleurs formés essentiellement de paysans précaires en plein exode vers les villes pour rechercher du travail<sup>35</sup>. On voit émerger des membres de la petite bourgeoisie

---

<sup>31</sup> Lamia Radi, *L'élite palestinienne: stratégies de survie et modes d'influence (1967-1997)*, op. cit., page 36.

<sup>32</sup> Un mufti est un religieux musulman sunnite qui est un interprète de la loi musulmane; il a l'autorité d'émettre des avis juridiques, appelés fatwas. Le mufti est un connaisseur de la religion musulmane qui est consulté par les particuliers comme par les organes officiels pour connaître la position exacte à adopter, sur l'aspect culturel, juridique ou politique, afin d'être en conformité avec la religion musulmane. Son avis porte le nom de fatwa.

<sup>33</sup> Lamia Radi, op. cit., pp. 42-43.

<sup>34</sup> La population de Jaffa était de 10 000 personnes en 1880; elle va atteindre 40 000 personnes dans l'année 1915. Le nombre des résidents de Haïfa, est passé de 8 000 à 20 000 personnes au cours de la même période (source: Samih Shabib, op. cit., p. 23).

<sup>35</sup> La vente de terres au mouvement sioniste et la politique hébraïque en matière de travail ont eu un impact profond sur les paysans, bien plus marqué que sur les habitants des villes. La vente des terres vient de la part de grandes familles. Dans l'année de la rébellion de 1936 le volume de terres vendues avait atteint 390 000 dunums (39 000 hectares). Parmi les grandes

nouvelle provenant de l'administration coloniale, tels que les instituteurs, les comptables, les traducteurs, les agents administratifs auprès des autorités britanniques et dans le petit ou moyen commerce. Il y a aussi une vie culturelle avec les écrivains, les revues et un journalisme actif qui couvre les événements de l'époque.

La formation d'une élite nationale palestinienne est liée à l'émergence d'un projet politique qui réclamait la création d'un Etat palestinien pour se libérer du pouvoir britannique, et qui se présentait comme la réponse au projet sioniste de la création d'un Etat juif tacitement appuyé par les pouvoirs du mandat britannique, quoique non explicitement. C'est la situation dans la deuxième et la troisième décennie du 20<sup>ème</sup> siècle lorsque se forme une scène politique nationale en Palestine représentée par un mouvement national palestinien sous forme de groupes politiques qui vont adopter l'idée de la création d'un Etat indépendant. Ce sont des membres parmi les grands propriétaires fonciers, les grands commerçants influents et les notables des villes qui vont former ce mouvement palestinien; mais ils fonctionnent à l'intérieur d'un contexte et d'un système économique et politique géré par les autorités du mandat britannique, si bien qu'ils demeurent d'une certaine façon restreints par leur statut et incapables de traduire leur objectif d'un Etat indépendant en une vision stratégique qui puisse se confronter au projet sioniste en Palestine<sup>36</sup>. En outre, la société palestinienne témoigne de divisions: entre ville et village, entre les villes côtières et les villes situées sur les hauteurs, entre les familles de Jérusalem et des autres villes<sup>37</sup>.

### **B.2.2. Emergence d'une nouvelle élite politique dans le cadre du mouvement national face au mandat britannique et à la colonisation sioniste: freins, absence de stratégie**

Une élite politique va émerger dans la mouvance du mouvement national qui se forme pour affronter ce qui est ressenti comme le colonialisme britannique avec le flux des immigrants juifs qui s'implante en Palestine.

---

familles qui ont vendu des terres on trouve les Sursoc, Tweini, Mardini, Salam, al-Ghouri, Sham'a et les Omari. Y ont participé les familles Abdul Hadi, Nashashibi et Taji (source: Samih Shabib, op. cit., p. 66).

<sup>36</sup> Samih Shabib, op. cit., p. 68.

<sup>37</sup> Les sociologues Kimmerling et Migdal, par exemple, ont bien montré dans « Palestinians, the Making of a people » les fractures sociales internes à la société palestinienne (source: Baruch Kimmerling et Joel. S. Migdal, *Palestinians: the making of a people*, Cambridge, Harvard University Press, Massachusetts, 1994).

L'élite politique palestinienne s'est cristallisée lors du déroulement des congrès nationaux<sup>38</sup>. C'est une société qui connaît un changement dans sa structure sociale, dans sa structure civilisationnelle, et voit apparaître le début d'une société civile représentée par les partis politiques, les mouvements de travailleurs<sup>39</sup>, des congrès professionnels et sectoriels, en particulier de femmes<sup>40</sup>, de jeunes et de journalistes<sup>41</sup>.

---

<sup>38</sup> Les congrès s'organisent entre 1919 et 1928 dans les villes palestiniennes (Jérusalem, Haïfa, Jaffa et Naplouse). Seuls les représentants des associations islamo-chrétiennes participent aux trois premiers congrès qui se tiennent entre 1919 et 1920. Le dernier aura lieu après la chute du gouvernement arabe à Damas, et la reconfiguration des frontières sous le contrôle des Britanniques et des Français. Ce qui aura pour effet de renforcer l'idée de l'établissement d'un Etat palestinien. La participation à ces congrès va s'amplifier à partir du 3<sup>ème</sup> congrès. Le 7<sup>ème</sup> congrès qui se tient en 1928 réunira les représentants des grands propriétaires fonciers et des commerçants. Le dernier congrès aura lieu au moment de la grève générale de 1936 auquel vont se joindre les différents partis politiques palestiniens.

<sup>39</sup> La création de «l'Association des travailleurs arabes», basée à Haïfa, a été annoncée en juillet 1925. Elle a tenu sa première conférence en février 1930, en présence de 61 délégués représentant 3020 électeurs. Lors de cette conférence un comité central sera élu, il sera composé de trois membres: Mohamed Ali Koleilat, Kamel Odeh, et Abdul-Hamid Haimur. Cette conférence, la première de son genre en Palestine, a été marquée par des élections démocratiques libres, elle ouvre l'adhésion à tous les syndicats, quelque soit leur appartenance à un parti ou à une idéologie politique. L'objectif principal de cette conférence était que l'Association soit reconnue par le Mouvement national palestinien et que ces travailleurs y soient représentés. Pour suivre le développement du mouvement ouvrier en Palestine, voir Moussa Budeiri, *l'évolution du mouvement ouvrier arabe en Palestine* (Beyrouth: Dar Ibn Khaldoun, 1981). Ainsi que: Saleh Khuffash, *l'histoire du mouvement ouvrier arabe palestinien* (Beyrouth: Centre palestinien pour la recherche, 1973).

<sup>40</sup> La première conférence des Femmes arabes s'est déroulée en Octobre 1929, en présence de plus de 300 femmes palestiniennes. L'épouse de Moussa Kathem al-Husseini (chef du Comité exécutif) a été élue présidente de cette conférence. Le mouvement des femmes a mis l'accent sur l'action politique nationale (manifestations, formation de délégations, collecte de fonds, et autres). De même, les étudiants palestiniens ont tenu leur première conférence en Septembre 1929, leurs revendications se rapprochaient de celles proclamées par le Mouvement national.

<sup>41</sup> Les journalistes palestiniens ont tenu une conférence à Haïfa en Juin 1924, et une autre en 1927. Mais les journaux étaient détenus, le plus souvent, par les dirigeants des principaux courants politiques et de ce fait rapportaient leurs divergences politiques. Parmi les principaux journaux palestiniens de cette époque on cite al-Carmel, publié à Haïfa, et al-Quds, publié à Jaffa. Et parmi les journalistes les plus éminents de l'époque on trouve Paul Shihadeh, Najib Nassar, et Khalil Sakakini.

Quelques grandes familles de Jérusalem sont propriétaires de vastes terres alors que celles-ci sont éloignées du cœur rural de la Palestine<sup>42</sup>. Et en cela elles se distinguaient de celles de Haïfa et de Jaffa. Jérusalem et ses familles n'avaient pas construit les mêmes liens commerciaux que les villes de l'intérieur telles que Naplouse ou Hébron. Pour cela, les grandes familles musulmanes de la ville tentent de renforcer leur position en accédant aux postes politiques, administratifs et religieux, en particulier lors de la constitution du Sandjak<sup>43</sup> et de la municipalité de Jérusalem dans les années 1860. Bayian Nouhed Al-Hout écrit à ce propos<sup>44</sup>:

*« Dans cette nouvelle mouvance qui témoigne de la montée de partis politiques, un événement important intervient dans le rapport de force entre les deux pôles politiques rivaux. De nouvelles élections municipales se déroulent. La municipalité de Jérusalem était la source du pouvoir de Ragheb Nashashibi, son maire permanent depuis 1920. Haj Amin Husseini a concentré toute son action afin d'enlever la municipalité à Nashashibi celui-ci est à sa tête depuis 14 ans. La rivalité entre les deux hommes est de nature familiale aussi bien que politique. Depuis 1864 et jusqu'à l'avènement du Mandat 6 membres de la famille Husseini avaient été maires de la ville ; Ragheb Nashashibi était le premier de sa famille à l'être. »*

Ainsi nous allons observer de la part de ces notables un transfert vers les postes politiques et administratifs sans toutefois abandonner leurs positions religieuses, comme l'illustre bien Bayian Nouhed Al-Hout<sup>45</sup>:

*« Le pouvoir de Haj Amin Husseini va se concentrer jusqu'en 1934 dans la présidence du Conseil Islamique Suprême<sup>46</sup> qui inclut les biens islamiques*

---

<sup>42</sup> Parmi les familles qui possédaient des vastes terres (et qui en possèdent encore pour certaines) dans les régions de Ramallah, Jéricho, Hébron, Lod et Ramleh sont: Al-Husseini (dont l'ensemble des terres fut estimé à 50 000 dunums (5000 hectares)), Al-Nashashibi et Nusseibeh (source: Lamia Radi, op. cit., p. 37).

<sup>43</sup> Une Division administrative dans l'Empire Ottoman; le nord de la Palestine est placé sous l'administration de Beyrouth, le centre et le sud dépendaient du *Sandjak* de Jérusalem.

<sup>44</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *Al qiyadate wal mouasasate al-siyasiyya fi filistin 1917-1948* (Les dirigeants et les institutions politiques en Palestine 1917-1948), troisième édition, Beyrouth, *Mouasasat Al-Dirasat Al-Filistiniyya* (éd.) (Institut des études palestiniennes), 1986, page 298.

<sup>45</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., pp. 298-299.

*(awqaf) et de larges compétences religieuses, en plus de son accession au poste de Mufti de Jérusalem et de grand Sage. Il a utilisé ces positions pour étendre son pouvoir sur toute la Palestine. Alors que le pouvoir de Ragheb Nashashibi, l'autre grand notable de Jérusalem dépendait de sa position en tant que maire de Jérusalem et des relations qu'il avait réussi à établir avec un nombre de maires et de notables. Le poste de maire de Jérusalem revêtait une importance particulière en raison de la présence dans la ville des représentations étrangères et de consulats. »*

Bayian Nouhed Al-Hout justifie<sup>47</sup>:

*« Mais la ville tient une place religieuse à part, et vu que les délégations étrangères, les consulats y étaient domiciliés, le maire de Jérusalem, de fait, était le maire principal de toutes les municipalités du pays. C'est lui qui communique avec les gouvernants anglais, les chefs de services et de délégations consulaires. Avec les années, la mairie de Jérusalem est devenue une institution diplomatique ; et le Conseil Islamique Suprême une institution nationale, locale autour de laquelle se rassemblent les nationalistes arabes, musulmans et chrétiens. »*

Les al-Husseini (Husseini), les al-Khalidi (Khalidi), les al-Nashashibi (Nashashibi), et les al-Alami vont s'appuyer, pour consolider leur pouvoir, non seulement sur la propriété foncière ou sur le commerce, mais sur le prestige d'occuper des postes créés par les Ottomans dans le cadre de la modernisation de l'appareil étatique de leur Empire. La spécificité religieuse, historique de Jérusalem offrait à cette élite l'opportunité d'occuper une place de tout premier ordre dans la mouvance nationaliste palestinienne qui émerge lors de la colonisation britannique, et, en particulier, lorsque Jérusalem est nommée

---

<sup>46</sup> Le Conseil Islamique Suprême (*al-Majlis al-Islami al-A'la*) avait été créé en 1922 avec l'appui des Anglais, soucieux de ne pas paraître, en tant que chrétiens, gérer les affaires musulmanes, et donner ainsi un semblant d'autonomie aux musulmans, comme les juifs avaient également leurs propres institutions religieuses. Ce conseil avait pour fonction de gérer toutes les affaires musulmanes sur les territoires couverts par les *Sandjaks* de Jérusalem, d'Acre et de Naplouse. Par ailleurs, il contrôlait et gérant l'ensemble des biens *waqfs* du pays, ainsi que les ressources qu'ils procuraient, via les comités locaux de gestion des *waqfs*. Le conseil nommait également les juges des tribunaux religieux, ainsi que les employés de ces tribunaux, les écoles et les institutions religieuses, comme les orphelinats. Il avait surtout le pouvoir de nommer les Muftis hors de Jérusalem sans avoir pour cela à obtenir l'accord préalable des autorités anglaises. Enfin, les statuts imprécis du conseil pouvaient permettre une nomination à vie. Source: Lamia Radi, op. cit., pp. 43-44.

<sup>47</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, op. cit., p. 299.



capitale d'une Palestine déclarée province au statut politique et administratif autonome relevant directement du pouvoir central à Istanbul<sup>48</sup>. La famille Husseini exerce une influence politique grâce à sa position religieuse<sup>49</sup>. Position qu'elle utilisera pour renforcer son rôle au sein du mouvement politique palestinien. D'autres familles hiérosolémytines<sup>50</sup> se disputaient le pouvoir politique tout en gardant une position neutre par rapport aux familles dominantes. Le mandat britannique et ses alliés, les missions religieuses renforçaient le rôle des minorités chrétiennes en leur offrant des opportunités d'éducation et de fréquentation de leurs cercles.

En ce qui concerne les élites nationales elles vont se former d'abord autour d'associations, appelées «associations arabes» concentrées dans les villes principales. Les autorités du Mandat britannique vont exiger qu'elles soient désignées comme « associations islamo-chrétiennes » pour leur donner une signification localisée, les éloignant ainsi du mouvement nationaliste<sup>51</sup>. Samih Shabib interprète cette appellation<sup>52</sup>:

---

<sup>48</sup> La ville avait un gros budget par rapport aux budgets courants à cette époque (un demi-million de livres palestiniennes par an). Ragheb Nashashibi n'avait pas pu obtenir renouveler son mandat et c'est Dr. Hussein Khalidi (chef des médecins à l'époque) qui le succéda en Janvier 1935. Il était bien connu que la famille Khalidi tenait une position neutre par rapport aux différends qui existaient entre les familles Husseini et Nashashibi (source: Bayian Nouhed Al-Hout, *Al qiyadate wal mouasasate al-siyasiyya fi filistin*, op. cit., page 300).

<sup>49</sup> La famille Al-Husseini elle-même fait remonter son origine aux temps du prophète Mohamed, et plus précisément à Hussein Ibn Ali Ibn Abou Talib, le petit fils du prophète, fils de Fatima, fille du prophète et de Ali, cousin du prophète et quatrième Calife. Originaires de la péninsule arabique, les Al-Husseini seraient arrivés à Jérusalem il y a huit siècles (source: Lamia Radi, op. cit., pp. 36-37).

<sup>50</sup> Les habitants de Jérusalem.

<sup>51</sup> Le cinquième congrès arabe palestinien, qui s'est tenu à Naplouse en Août 1922, avait adopté la «Charte nationale palestinienne», qui est la première charte nationale de l'histoire palestinienne. Le texte de la Charte incite à continuer à lutter pour l'indépendance de la Palestine, pour l'union arabe et le rejet du foyer national juif ainsi que l'immigration juive en Palestine. Et parmi les autres résolutions significatives de cette Charte figure celle de la formation d'associations nommées «Associations islamo-chrétiennes» dans toutes les régions du pays qui s'appuieraient sur des élites locales, et la publication d'un livre sur l'histoire du mouvement national palestinien, ainsi que l'émission de timbres nationaux, voir: Yehoshua Porath, *The Emergence of the Palestinian Arab Movement, 1919-1929*, Londres, Frank Cass, 1974.

<sup>52</sup> Samih Shabib, op. cit., p. 79.

*« Certains considèrent que le Mandat a désigné les associations sous le nom d'islamo-chrétiennes afin de provoquer une confrontation interne née de cette faille. Ce qui n'arriva jamais. »*

C'était une sorte de club dont les membres ne cotisaient pas et se réunissaient une fois par semaine sans ordre de jour, sans la lecture de rapports ou de documents. Chaque district avait ainsi sa propre association qui semblait plus un club de nature sociale qu'un groupe politique. Samih Shabib écrit à propos de ces associations<sup>53</sup>:

*« Les associations islamo-chrétiennes se forment dans un cadre flou. Ses règles sont imprécises et non contraignantes pour ses membres. On s'y rassemblait et on choisissait les membres comme il advenait. Chaque district suivait ses propres règles dans la formation de sa propre association islamo-chrétienne : elle pouvait, de son propre gré, augmenter ou diminuer le nombre de ses membres. »*

Il ajoute<sup>54</sup>:

*« En outre, ces associations ne constituaient pas des entités politiques capables de faire face aux réalités et événements politiques en Palestine. C'était une sorte de club social où l'on se divertissait et où l'on conversait ; pas de dossiers, pas de documents, ni de statistiques ou des techniciens comme c'était le cas chez les juifs. Un historien de l'époque de ces associations s'en souvient et relate que les organisateurs tenaient des séances chaque semaine, ils ouvraient et clôturaient les réunions sans relater les faits ou présenter un rapport. C'était comme s'ils étaient rassemblés dans un café. Mois après mois, ils ne payaient pas de cotisations, et se plaignaient de devoir payer la rémunération d'un gardien. »*

Malgré ce manque de structuration ces associations islamo-chrétiennes formaient progressivement l'ébauche et le noyau d'une élite politique nationale et le terrain d'expérimentation du mouvement national palestinien. Elle prit l'appellation de comité exécutif arabe au cours de cette première phase (qui va durer jusqu'à la formation du haut comité arabe). Un grand nombre des membres de ces associations participeront au 3<sup>ème</sup> congrès palestinien qui s'est tenu en décembre 1920, à l'issue duquel les premiers membres du comité exécutif arabe

---

<sup>53</sup> Idem.

<sup>54</sup> Idem.

À propos de ces associations, voir également: Kamel Kheleh, *la Palestine et le mandat britannique 1922-1939*, Beyrouth, Centre palestinien pour la recherche, 1974.



furent élus. La plupart de ses 9 membres venaient des rangs des notables et des grands propriétaires fonciers<sup>55</sup>.

Ainsi plusieurs comités exécutifs vont se succéder à partir du 3<sup>ème</sup> congrès national de 1920 jusqu'au dernier, le 7<sup>ème</sup> congrès national de 1928. Le Comité exécutif sera dissout en 1934. Le mouvement national palestinien reste privé de leadership national visible et responsable jusqu'en 1936 lorsque le Haut Comité Arabe se constitue suite à la grève générale qui s'est répandue dans toute la Palestine en Avril 1936.

Ce comité rassemble en une coalition les divers partis. Toutefois, le gouvernement du Mandat va ordonner sa dissolution à la suite de l'assassinat du gouverneur britannique de Galilée fin 1937, et ses membres vont être expulsés et exilés, y compris le président du comité qui quitte en secret le pays pour se réfugier au Liban. Ainsi durant toute la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale la Palestine n'aura pas de leadership politique national formel (institutionnel).

En 1946, la ligue des Etats arabes réunie au congrès de Bludan au Liban va décréter la création ce qu'on appela le haut comité arabe. Cette initiative reçut l'approbation de tous les partis palestiniens au cours d'un congrès tenu à Jérusalem. Au début seul le parti arabe palestinien y était représenté, mais par la suite les autres chefs vont décider de dissoudre leurs partis et de reconnaître en ce haut comité le seul représentant de tous leurs mouvements politiques<sup>56</sup>.

Entre 1945 et 1946 le parti arabe palestinien essaya de prendre le leadership politique, d'autres mouvements firent de même. Mais toutes ces tentatives ont échoué.

Il faut observer ici que cette élite politique s'est formée dans une démarche de confrontation à un Etat qui colonisait la Palestine et à un mouvement d'implantation juive externe qui lui semblait menacer l'avenir de la population palestinienne. L'élite politique palestinienne à cette époque se base sur un discours qui réconcilie le langage nationaliste palestinien et celui arabe. La configuration de ces comités exécutifs basée sur des considérations de classes et de notoriété sociale ou familiale, dans un contexte de tensions et de turbulences, avec tout ce que cela impliquait en termes de rivalités sous-jacentes entre ses

---

<sup>55</sup> Les membres du premier Comité exécutif élus sont: Aref Dajani, Suleiman Taji Farouki, Kathem Hussein, Tawfiq Hamad, Ibrahim Shamas, Mu'in Madi, Yacoub Rankash, Abdul Latif Haj Ibrahim et Abdul Fattah Sa'di (source: Samih Shabib, op. cit., page 80).

<sup>56</sup> Ces partis sont le parti de l'indépendance, de la défense nationale, de la réforme et du congrès des jeunes. Seul le parti communiste ne se joindra pas à eux dans cette décision.

membres - réunis pourtant dans une même lutte contre les autorités du Mandat Britannique et la colonisation juive croissante des terres – pouvait expliquer l'incapacité du comité exécutif à confronter tous ces défis. Et signifiait que les modes d'expression de cette lutte ne dépassaient pas la simple protestation, l'envoi de délégations en Grande-Bretagne pour exprimer les revendications, de soulever des réclamations ou l'appel parfois aux grèves générales. L'absence d'une stratégie réelle de défense des intérêts nationaux et d'affrontement avec les autorités du Mandat, l'absence d'une construction d'un mouvement populaire structuré<sup>57</sup>, ont conduit à l'isolement et à la déroute du Comité exécutif en 1929 lors du soulèvement Al-Buraq<sup>58</sup>, où 116 palestiniens et 135 juifs furent tués<sup>59</sup>. Le Comité exécutif, à la suite de ce soulèvement, a envoyé une délégation à Londres pour expliquer la cause palestinienne. La plupart des

---

<sup>57</sup> Voir, par exemple, Emile Touma, *soixante ans de mouvement national palestinien arabe*, Beyrouth, Dar Ibn Rushd, 1978.

<sup>58</sup> Du nom du mur Al-Buraq qui se trouve du côté ouest de l'Esplanade de la Mosquée Omar, et que les Juifs considèrent comme le Mur de Lamentations. Le soulèvement a lieu lorsque des partisans de Jabotinski manifestent près du mur avec les slogans: « Le mur est notre mur ». Ceci se passe en août 1929. Les palestiniens manifestent à leur tour. Des affrontements violents ont lieu et ils vont s'étendre au quartier juif, aux implantations autour de Jérusalem ensuite aux villes mêmes, y compris Hébron. Les affrontements vont se poursuivre jusqu'à fin août avec de nombreuses victimes et ceci malgré l'intervention de la police britannique. Les tribunaux britanniques vont arrêter et condamner un grand nombre de Palestiniens dont trois condamnations à mort. (Elias Shoufani, *Al moujaz fi tarikh filistin al-siyasi (Résumé de l'histoire politique de la Palestine)*, Beyrouth, Mouasasat Al-Dirasat Al-Filistiniyya (éd.) (Institut des études palestiniennes), 1996, pp. 431-436).

<sup>59</sup> Une des conséquences positives de la rébellion Al-Buraq, selon Elias Shoufani, a été de « ranimer le militantisme palestinien après une période d'accalmie ». Il explique: « Un colloque élargi a eu lieu le 3 septembre 1929 à Jaffa. Il a été suivi par la réunion du Comité exécutif qui adoptent les résolutions de Jaffa de boycotter les produits et les entreprises juives notamment la compagnie - Rottenberg - pour l'électricité ; d'apporter les soins aux blessés, d'assurer la protection des familles des martyrs, du suivi des prisonniers et de leur défense. Le premier congrès de femmes palestiniennes s'est tenu le 26 octobre 1929 auquel avaient participé 300 femmes qui adoptent la résolution de soutenir les revendications nationales, d'activer leur rôle de militantisme, de développer les liens économiques avec les pays arabes avoisinants. Au niveau de la sensibilisation, il est résolu aussi de mieux appréhender la nature des liens organiques entre le Mandat et le projet sioniste. Ces événements ont également démontré l'inefficacité de la voie suivie par le leadership palestinien dans la réalisation des objectifs nationaux. » (Source: Elias Shoufani, *Ibid.*, p. 435).

membres de cette délégation étaient des notables de Jérusalem dont trois de la famille Husseini<sup>60</sup>.

Ainsi le comité et les élites sociales se sont retrouvés marginalisés par la rébellion populaire de 1936, dont l'échec revient en grande partie à la rivalité au niveau du leadership politique, aux dissensions internes, à l'absence d'une base populaire structurée et organisée, en particulier dans les régions rurales et parmi la classe ouvrière et au manque d'une stratégie politique et sociale clairement définie avec des objectifs et les moyens pour les réaliser.

Cette situation de flottement se reflétait également dans les mouvements de femmes qui commençaient à émerger dans les années 1930. Ces représentantes provenaient des mêmes familles de notables traditionnels et influents (les Husseini, les Nashashibi, les Khalidi, les Abdul Hadi,...) et dont la grande partie était originaire de Jérusalem. L'autre minorité est originaire des autres villes de la Palestine, de classes moyennes ou riches.

On retrouvait dans ce leadership 5 (sur un total de 14) épouses de membres du comité exécutif. Il y avait également parmi ces 14 membres 4 femmes chrétiennes. On y retrouvait les mêmes rivalités que celle qui régnaient entre les familles, ce qui a conduit à une fracture au sein du mouvement des femmes en 1938. Toutefois, ce mouvement était présent en toute la Palestine à travers ses différentes branches dans les villes et les agglomérations principales avec une forte présence à Saint Jean d'Acre, Haïfa, Jaffa, Jérusalem et Naplouse. Dans son ensemble ce mouvement était resté totalement concentré dans les villes<sup>61</sup>.

### **B.2.3. Le rôle des familles de notables dans la formation des élites et des partis politiques en Palestine: regroupements sociétaux fragmentés.**

La formation du champ politique palestinien s'est heurtée à des phénomènes contradictoires. Parmi ces effets nous notons le rôle du colonialisme britannique, le projet de colonisation sioniste, et la composition sociale et intellectuelle de l'élite politique palestinienne.

Le mouvement national palestinien, dont la composition est fondée sur la propriété foncière, le commerce, le statut religieux et sur le statut de famille et des communautés locales, a été dépassé par ce double colonialisme. Les notables et les familles influentes ont formé des partis politiques dans la

---

<sup>60</sup> Samih Shabib, op. cit., page 86.

<sup>61</sup> Voir: Ellen I. Fleischmann, « The Palestinian Women's Movement 1929-39 », in *Journal of Palestine Studies*, 115, Volume XXIX, n° 3 (Printemps 2000).

première moitié des années 1930, mais ceux-ci restent, selon Samih shabib « *plus proches de clubs, plutôt que des structures réglementaires à l'échelle nationale* », ce qui signifie que les familles d'élites ont cherché « *à se moderniser en créant des partis politiques face aux défis du colonialisme britannique et la colonisation sioniste* ». <sup>62</sup>

Mais le processus de modernisation de l'élite reste captif de la caractéristique familiale et notable. En d'autres termes, et dans une large mesure, les familles puissantes ont produit des partis politiques selon leur propre mesure au contraire plutôt que de produire des partis politiques nationaux et une élite politique nationale; ce sera le cas avec la création de l'OLP sur la base des fronts politiques, et nous verrons que la période postérieure à l'instauration d'une autorité nationale palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, a produit aussi des élites, sur la base de nouveaux mécanismes.

Le premier parti qui voit le jour est celui du Parti Communiste. Il émerge au début des années 1920 dans les rangs des colons juifs. Au début des années 1930 avec le soulèvement d'Al-Buraq en 1929, le parti va se distancer et il va se rapprocher des positions du mouvement national palestinien à l'occasion du soulèvement de 1936. En 1943, le parti va se diviser et les membres arabes du parti communiste forment la Ligue de libération nationale<sup>63</sup>. Ils tentent de réconcilier les objectifs de la libération, de l'indépendance, de l'auto-détermination avec ceux de la démocratie, des revendications des travailleurs et des paysans<sup>64</sup>.

Le Parti Communiste Palestinien, et ensuite la Ligue de Libération Nationale sont considérés comme des organisations modernes, comme c'est le cas pour le Parti de l'Indépendance créé en août 1932 par un groupe d'activistes anti-ottomans<sup>65</sup>. Même si ses fondateurs appartenaient aux familles des notables et

---

<sup>62</sup> Samih Shabib, op. cit., page 88.

<sup>63</sup> Parmi les fondateurs de la ligue: Fouad Nassar, Tawfic Toubi, Emile Touma et Emile Habibi. Ils ont joué un rôle essentiel dans la formation du parti communiste jordanien (Fouad Nassar) et le parti communiste israélien (Tawfic Toubi, Emile Touma et Emile Habibi) (source: Bayian Nouhed Al-Hout, op. cit., p. 268).

<sup>64</sup> Samih Shabib, op. cit., page 89.

<sup>65</sup> Parmi les fondateurs du parti: Awni Abdel Hadi, Izzat Darwazeh, Subhi Khadra, Muin Madi, Dr. Salim Salameh, Ajaj Noueihed, Akram Zouaiter, Fahmi Abboushi et Rashid Haj Ibrahim. Ceux-ci ont été rejoints par la suite par Hamdi Hussein et Harbi Ayoubi. Le parti a été appuyé par Sheikh Abdel Hamid Sayeh (qui est devenu dans les années 1980 président du Conseil National Palestinien), Abdel Hamid Shoman et Majed Abdel Baqi. Ces deux derniers

étaient pro-nationalistes, il s'est appuyé sur les jeunes éduqués parmi ces familles, ainsi que parmi la classe moyenne. En outre le caractère laïc du parti avait attiré aussi des nationalistes chrétiens. Le programme du parti portait une critique de l'élite traditionnelle en exprimant le doute sur sa capacité à représenter les intérêts du peuple palestinien; il considère par ailleurs le colonialisme britannique comme le défenseur du projet sioniste, d'où la nécessité de lutter contre. Il appela le parti à développer les modes de cette lutte en dépassant la simple diffusion de mémorandum et l'envoi de délégations, l'invitant à multiplier manifestations et résistances politiques et sociales. Il attira les catégories professionnelles et de jeunes activistes. La direction en grande partie venait du nord de la Palestine, de Jaffa et Naplouse. Le parti ne dura pas longtemps malgré sa modernité et son écart des bases familiales. Toutefois il devait laisser un impact au niveau de la pensée politique palestinienne.

On annonce la création du Parti de Défense Nationale sous la direction de Ragheb Nashashibi vers la fin de l'année 1934 (après sa défaite à l'élection pour la mairie de Jérusalem) suite à la demande du Comité Exécutif, comme c'est le cas pour les autres partis.

Ce parti va rivaliser avec la famille Husseini. Les autres maires des villes parmi ceux qui s'opposaient au Conseil Islamique Suprême (dirigé par la famille Husseini) vont se rallier à lui. Le programme du parti adhère au consensus national, tout en marquant sa différence avec le programme du Parti Arabe Palestinien créé par les partisans du parti du Haj Amin Husseini. Cette rivalité prendra parfois un caractère extrême au point où le Parti de Défense Nationale a collaboré avec le prince Abdallah de Transjordanie<sup>66</sup>. Le parti en outre va attirer les détenteurs de grandes fortunes, les grands propriétaires fonciers et les gros capitaux<sup>67</sup>.

---

seront les fondateurs de la «Arab Bank». La Charte du parti indique: le parti indépendant se fonde sur la cohérence dans ses principes justes, sur la loyauté, l'attachement au travail honnête, et s'abstient totalement de toute activité dans les politiques locales, personnelles et familiales (source: Bayian Nouhed Al-Hout, op. cit., p. 269).

<sup>66</sup> Le bureau central du parti était formé de Ragheb Nashashibi, Yacoub Faraj, Haj Nimr Nabulsi, Mughnem Mughnem, Hassan Sidki Dajani, Abdel Rahman Taji, Suleiman Toukan, Adel Shawa et Issa Daoud Al-Issa (source: Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., p. 269).

<sup>67</sup> Parmi les personnalités du parti (qui constituaient la base de l'opposition à la direction de Husseini) figurent Asaad Shukeiri, Suleiman Toukan, Mughnem Mughnem, Assem Asaad, Omar Bitar, Yacoub Faraj, Fakhri Nashashibi, Issa Al-Issa, Tawfiq Fahoum, Hassan Sidki Dajani et Ahmad al-Shaka. Parmi les personnes fortunées qui ont appuyé le parti on trouve

En Mars 1935, les partisans de Haj Amin Hussein vont créer le Parti Arabe Palestinien suite à la demande du Comité Exécutif. Jamal Hussein est élu à l'unanimité comme chef du parti, mais le chef effectif demeure Haj Amin Hussein<sup>68</sup>. Il est considéré comme le plus grand parti palestinien et dont l'objectif principal est celui de l'indépendance de la Palestine et il va en fait diriger le mouvement national palestinien en particulier avec la fin du rôle du Comité Exécutif. Le Haut Comité Arabe, auquel vont se rallier d'autres chefs du parti arabe palestinien, est créé en avril 1936 sous la direction de Haj Amin Hussein. Il couvre toute la Palestine à travers ses différentes sections et postes, où il va créer une organisation pour la «Jeunesse» qui formera par la suite le noyau de l'armée du Jihad sacré sous la direction de Abdel Qader Hussein<sup>69</sup>.

Deux autres petits partis apparaîtront au cours de l'année 1935, c'est le Parti de la Réforme qui va rivaliser avec le Parti de Défense Nationale et va se rapprocher donc du Parti Arabe Palestinien. Certains vont le considérer comme le parti des notables<sup>70</sup>. Son programme ne va pas être différent de celui des autres partis, car il appelle à l'indépendance de la Palestine, à la résistance contre la colonisation sioniste, au développement des relations avec les pays arabes. Le deuxième parti est celui de la Coalition Nationale basée à Naplouse et

---

Haj Nimr Nabulsi, Abdel Rahman Taji, Shukri Taji, Abdel Majid Youssef Al-Ghazzeh et Abdel Raouf Bitar (source: Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., p. 271).

<sup>68</sup> Le parti sera dirigé, après le 1<sup>er</sup> Congrès, par Jamal Hussein, Alfred Roque (vice-président) et Emile Ghouri (secrétaire général). Le bureau du parti va inclure Khaled Farkh, Kamal Dajani, Wajih Bishtawi, Farid Anabtawi, Ibrahim Darwish, Sheikh Mohamad Ali Jaabari et Youssef Dia Dajani.

Le 1<sup>er</sup> Congrès du parti va élire les membres du Comité Exécutif qui représente les districts de la Palestine et de ses clans. Parmi les autres personnalités figurent Sheikh Hassan Abu Saoud, Sheikh Mohamed Khatib, Youssef Sahyoun, Haj Taher Qurman, Haj Mohamad Abdel Rahim, Haj Moussa Sourani, Mohamad Ali Tamimi, Youssef Alami, Salim Abdel Rahman et Abdallah Samara (source: Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., pp. 271-272).

<sup>69</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., p. 272

<sup>70</sup> Le parti élira trois secrétaires pour la gestion générale. Ce sont Dr. Hussein Fakhri Khalidi (le maire élu de Jérusalem), Mahmoud Abu Khadra et Shibli Al-Jamal. Parmi les autres figures du parti il y a le juge Ishaq Budeiri, l'avocat Georges Salah, Dr. Saedallah Qassis (maire de Ramallah), Haj Nimr Hamad, Husni Khalifeh, Issa Bandak (ex-maire de Bethlehem), Fahmi Hussein (maire de Gaza) et Saeddin Khalili (source: Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., p. 273).



ses leaders proviennent des familles de la ville et de ses environs<sup>71</sup>. Les deux partis seront présents au Haut Comité Arabe au moment de sa création<sup>72</sup>.

Le Haut Comité Arabe s'est formé à la suite de l'annonce d'une grève générale en 1936 au moment où les responsables des six partis n'arrivaient pas à se mettre d'accord pour le contrôle de la situation lorsque les comités nationaux dominaient le cours des événements. Le Haut Comité regroupait tous les chefs des partis ainsi que le président du Conseil Islamique Suprême (Haj Amin Husseini). C'est ce dernier qui va tenir la présidence. Les autres membres seront Hilmi Abdel Baki (Secrétaire du Comité économique), Awni Abdel Hadi (chef du Parti de l'Indépendance), Jamal Husseini (chef du Parti Arabe), Ragheb Nashashibi (chef du Parti de Défense), Hussein Khalidi (chef du Parti de Réforme), Abdel Latif Salah (chef du Parti de la Coalition Nationale), le responsable du Comité des jeunes (Yacoub Ghossein), Yacoub Faraj (pour les chrétiens orthodoxes) et Alfred Roque (pour les catholiques)<sup>73</sup>.

Le Comité va tenter d'utiliser la grève pour renforcer sa position au niveau arabe, et auprès des Britanniques lors des négociations. Toutefois il s'est rapidement avéré que le Comité ne pouvait pas contrôler la situation. Ainsi Ragheb Nashashibi et Yacoub Faraj vont se retirer du Comité en juillet 1937, à la suite de l'annonce par la Commission Peel<sup>74</sup> du plan de partage de la Palestine en trois zones, et du rejet de ce plan par le Comité. En septembre les autorités britanniques vont déclarer la non légitimité du Comité après l'assassinat du gouverneur britannique auprès du district de Hébron qui a été dénoncé par le

---

<sup>71</sup> Parmi les personnalités les plus pré-éminentes du parti: Abdel Latif Salah (ex-membre du Conseil Islamique Suprême), Abdel Qader Al-Youssef Abdel Hadi, Hamdi Nabulsi, Shaker Abu Kishek, Abdel Fattah Agha Toukan, Haj Saïd Kamal, Tawfiq Fahoum, Abdallah Mukhless, Abdallah Mitri, Hamdi Nabulsi, Shafiq Assal et Sheikh Saïd Kassab. Le parti choisira Naplouse pour son siège (source: Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., pp. 273-274).

<sup>72</sup> Samih Shabib, op. cit., page 91.

<sup>73</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, op. cit., p. 277.

<sup>74</sup> La Commission Peel dont le nom formel est Commission royale pour la Palestine, était une commission d'enquête britannique mise en place en 1936 afin de proposer des modifications au mandat britannique en Palestine à la suite du déclenchement de la Grande Révolte arabe. Elle était dirigée par Lord William Peel, la commission débarque en Palestine en novembre 1936 pour enquêter sur les raisons de la révolte. Elle en repart pour l'Angleterre en janvier 1937. En juillet 1937, elle recommande que le Mandat soit à terme aboli — à l'exception d'un «corridor» autour de Jérusalem, et s'étirant jusqu'à la côte de la Méditerranée au sud de Jaffa — et que les territoires sous son autorité soient répartis entre un Etat Arabe et un Etat Juif. Voir: Samih Shabib, op. cit., pp. 92-95.



Comité. Les autorités du Mandat vont démettre le Mufti de ses fonctions en tant que président du Conseil Islamique Suprême et des Awqaf; elles vont procéder aussi à l'arrestation de cinq de ses membres pour les expulser par la suite. Le Mufti va quitter clandestinement le pays pour le Liban. Après la sortie de ce dernier, et la dispersion des membres de la direction politique en dehors de la Palestine, le rôle du Haut Comité Arabe touche à sa fin, et avec son déclin disparaît une élite politique unifiée et active au point où on voit même apparaître «les factions de la paix» qui sont dirigées par Fakhri Nashashibi et Fakhri Abdel Hadi. Celles-ci vont recevoir des armes des autorités britanniques pour former des forces anti-soulèvement. Ainsi le Haut Comité ne pourra tenir longtemps et sera dissout par les Britanniques et l'état d'urgence sera déclaré en septembre 1937<sup>75</sup>.

Quant au courant islamique, il ne se transformera en mouvement politique qu'en 1946, au moment de l'apparition des Frères Musulmans, organisation qui va se distinguer par une idéologie propre<sup>76</sup>.

La direction du mouvement nationaliste palestinien du fait de sa composition sociale et la rivalité pour les postes d'influence et de leadership est caractérisée par une relation chargée d'ambiguïtés par rapport au mandat britannique. Cette élite a tenté de jouer le rôle de médiateur entre l'Etat colonialiste représenté par le Mandat britannique d'un côté et la société palestinienne dans son ensemble de l'autre côté. Une société qui commençait à devoir faire face à de nouvelles conditions dans les zones rurales et dans les villes en raison de la colonisation et l'acquisition par le mouvement sioniste des terres, ainsi que l'émergence d'un capitalisme naissant dans l'économie palestinienne qui touchait certaines catégories de la société, notamment celles qui émigraient vers les villes. En fait, la concurrence entre les élites familiales pour les positions de privilège, son échec à assurer des bases nationalistes, à travers des partis modernes dotés d'une vision nationale, par exemple, a créé un écart entre elles et la grande partie des couches sociales, en particulier, entre les pauvres des villes et des zones rurales, d'un côté, et une intelligentsia émergente et une classe ouvrière qui se développait dans les années 1940, de l'autre. En parallèle, les regroupements politiques et sociaux (le Parti Communiste Palestinien, le mouvement de Ezzedine Al Qassam, le Parti de l'Indépendance et le mouvement des travailleurs), qui apparaissaient en dehors des élites traditionnelles n'avaient pas réussi à former une élite alternative. Aussi, et malgré les soulèvements et les

---

<sup>75</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid, pp. 281-285.

<sup>76</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid, p. 288.

rébellions (Al-Buraq et le soulèvement de 1936) l'Etat colonial n'aura pas grand difficulté à marginaliser et frapper la direction du mouvement nationaliste palestinien comme celui qui a été représenté par le Haut Comité Arabe<sup>77</sup>.

Au moment où survient la guerre de 1948, l'élite palestinienne aura disparu du champ politique national palestinien. Disparaîtront également les partis et les mouvements sociaux nés dans les années 1930 et 1940; les traits sociaux des principales villes palestiniennes (Jaffa et Haïfa) vont changer et Jérusalem, la ville qui avait connu un réel développement au cours de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, sera divisée.

#### **B.2.4. Caractéristiques de l'élite palestinienne d'avant - 1948: rivalités, élite rurale marginalisée, présence chrétienne**

L'élite politique palestinienne d'avant 1948 s'est formée en tant que mouvement de libération nationale dans des conditions de domination de type colonial complexes et elle s'est trouvée imbriquée dans un conflit sanglant avec le mouvement qui portait le projet d'un Etat national juif en Palestine. L'élite politique reflétait la structure sociale et les rivalités entre les familles influentes, notamment celles de Jérusalem, pour le pouvoir. Mais aussi elle va représenter les efforts pour la préservation des privilèges hérités et leur exploitation à travers les familles les plus en vue qui vont dominer les formations politiques et sociales, sauf quelques grandes exceptions.

Une des caractéristiques de l'élite politique palestinienne, en particulier l'élite de premier rang<sup>78</sup> au cours de cette période, est qu'elle agit pour préserver les

---

<sup>77</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, Ibid., pp. 291-295.

<sup>78</sup>. Nous entendons par l'élite politique palestinienne de premier rang tous les leaders politiques qui représentent les divers leaderships politiques au sein des institutions en Palestine à l'époque du Mandat (1917-1948), telles que les Associations islamo-chrétiennes, le Club Arabe, le Forum littéraire, le Conseil Islamique Suprême, le Comité Central d'aide aux victimes en Palestine, le Comité exécutif de l'opposition, le Congrès des jeunes, le Parti de l'Indépendance Arabe, le Parti de Défense Nationale, le Parti Arabe Palestinien, le Parti de la Coalition Nationale, le Parti de la Réforme, les Comités nationaux, le Parti de l'Umma Arabe et la Coalition des Nationalistes Arabes.

L'élite politique palestinienne de premier rang à cette période pour l'historienne et la chercheuse Bayian Nouhed Al-Hout, par exemple, est formée d'une centaine de leaders et de responsables politiques au sein des institutions (pour connaître les noms de ces leaders voir Bayian Nouhed Al-Hout, ibid., tableau numéro 74, pp. 909-910). Les principales institutions politiques, selon elle, sont celles dont relèvent les hauts comités et leaderships. Elles ont participé donc à la prise de décisions politiques au nom du peuple palestinien et elles seules en portent la responsabilité. Le critère utilisé par Al-Hout dans la sélection des membres de

privilèges hérités, pour étendre et développer son capital économique, politique, social et idéologique. Cette élite accumule plusieurs «atouts», tels la position sociale, religieuse, l'influence auprès de la famille et la propriété. En plus de la fortune, certains parmi ces membres de l'élite vont jouir d'une position religieuse et familiale, détenir un poste administratif ou professionnel<sup>79</sup>.

Il faudrait placer cette élite dans le cadre de sa structure sociale, de classes et dans le contexte historico-politique du pays. Ainsi nous pouvons observer les caractéristiques suivantes de l'élite d'avant l'année 1948:

1- Des relations caractérisées par la rivalité entre les membres de l'élite politique:

Ces membres sont souvent des proches qui se disputent les positions politiques. Cette élite ne se fonde pas, à l'exception de quelque cas, sur une complémentarité dans la vision politique ou sociale ou programme. Elle ne réussira pas à s'unir autour d'un projet politique ou une vision commune. Ses membres se disputent sur le pouvoir et le leadership central dans les villes et ils vont ignorer les changements qui se passent au niveau des mouvements de la population des zones rurales vers les villes, les changements à l'intérieur de celles-ci, du fait de ces flux de population qui intègrent notamment les villes côtières. Ces élites familiales ne tiendront pas compte des nouvelles catégories sociales parmi la classe moyenne éduquée. Le soulèvement de 1936 va révéler l'écart qui existait entre l'élite politique et la réalité et les besoins des couches de travailleurs et des nouveaux membres de la classe moyenne.

La direction du mouvement palestinien est restée étrangère au mouvement de la société palestinienne du fait de sa position sociale et de ses bases familiales. Ainsi dès les années 1930 de larges pans de la société commençaient à se poser des questions sur son élite, ses divisions, son incapacité à proposer des solutions aux problèmes et défis sociaux. Tels que les paysans pauvres qui affluaient vers les villes (Jaffa et Haïfa); et d'autres paysans qui peinaient sous la lourdeur des dettes envers les commerçants et les intermédiaires (les usuriers).

---

l'élite de premier rang est le fait qu'ils devaient occuper les hautes positions de leadership et des partis politiques. Source: Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, pp. 645-646.

<sup>79</sup> Selon une étude de Bayian Nouhed Al-Hout (op. cit.), 46% de l'élite se fondait sur une position religieuse, 59% sur la richesse, 41% sur un patrimoine politique, 39% sur une lignée de tribus de grande renommée ou sur un lignée noble – les chérifs – 36% sur une famille qui compte beaucoup de membres (pp. 682-684).

A cela s'ajoutaient les catégories de personnes éduquées qui ne cessaient d'augmenter. En Palestine, c'est l'époque qui témoigne d'une profusion de journaux. Ainsi 14 journaux en langue arabe vont être publiés dans la première moitié des années 1930<sup>80</sup>. «L'intelligentsia» se retrouvera isolée des centres de décision et d'influence, incapable de participer à l'action politique. Les villes côtières palestiniennes vont se développer de façon plus importante que les villes de l'intérieur, que ce soit dans les zones rurales ou dans les villes sur les collines. Le nombre des habitants arabes de Jaffa et d'Haïfa a été multiplié par trois entre la période 1922 et 1944 alors que la moyenne générale était de deux<sup>81</sup>. La transformation des villes de Jaffa et d'Haïfa en centres commerciaux et culturels dans un contexte où l'élite hiérosolémite tenait la direction du mouvement national, avait créé des formes de rivalités et de frictions entre les villes côtières et Jérusalem d'un côté, et les villes de l'intérieur (en particulier, Naplouse et Hébron) de l'autre côté.

Les catégories de travailleurs dont le nombre ne cessait d'augmenter dans les années 1930 et 1940, donnant lieu à l'émergence d'un mouvement syndical important (20 % des travailleurs salariés étaient membre de ce mouvement à la fin de la deuxième guerre mondiale), étaient exclues de la représentation politique palestinienne<sup>82</sup>. En dépit de ces évolutions et défis, la direction du mouvement national restait dépendante de la politique de l'élite formée des notables et des personnalités, incapable par conséquent de créer des institutions nationales dynamiques ou de développer des capacités tactiques pour affronter les transformations et la succession des événements.

Il n'était donc pas étonnant d'aboutir à une désintégration de l'élite face à la répression des autorités du mandat, et au mouvement de colonisation sioniste. Le mouvement national palestinien va tomber sous une tutelle officielle arabe. Telle est la situation en 1948 et il n'est donc nullement étonnant que survienne la Nakba et la création de l'Etat d'Israël, aboutissement du projet sioniste.

2- Absence de la population rurale et des leaders d'Unions de travailleurs dans la formation de l'élite politique:

Les bases de l'élite de premier rang se retrouvent dans les grandes familles foncières et le capitalisme commercial. Elle est suivie par une élite qui émane

---

<sup>80</sup> Elias Shoufani, Résumé de l'histoire politique de la Palestine, op. cit., page 477.

<sup>81</sup> Elias Shoufani, Ibid, page 479.

<sup>82</sup> Elias Shoufani, Ibid, page 483.

des classes moyennes modernes qui toutefois va soutenir l'élite supérieure. Nous pouvons les classer de la façon suivante<sup>83</sup>:

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Commerçants et grands Propriétaires | 26% |
|-------------------------------------|-----|

|                                              |     |
|----------------------------------------------|-----|
| Hauts fonctionnaires ou cadres dans le privé | 28% |
|----------------------------------------------|-----|

|                                                                                                                                                                                      |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Intelligentsia (instituteurs dans lycées et enseignement supérieur, grands journalistes, propriétaires de journaux, professions libérales notamment avocats, médecins et ingénieurs) | 46% |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

Si nous examinons le leadership des partis politiques nous observons qu'un pourcentage élevé de l'élite politique émane de la classe des gros commerçants et des grands propriétaires fonciers.

Le tableau suivant indique le taux de leur présence dans les partis palestiniens<sup>84</sup>:

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Association islamo-chrétiennes | 40% |
|--------------------------------|-----|

|                     |     |
|---------------------|-----|
| Parti de la Défense | 46% |
|---------------------|-----|

|                |     |
|----------------|-----|
| Le Parti Arabe | 56% |
|----------------|-----|

|                        |     |
|------------------------|-----|
| La Coalition Nationale | 50% |
|------------------------|-----|

|                        |      |
|------------------------|------|
| Le Parti de la Réforme | 57 % |
|------------------------|------|

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| Le Parti de l'Indépendance | 18% |
|----------------------------|-----|

Parmi les membres du leadership politique de premier rang 39% possèdent une grande ou moyenne fortune<sup>85</sup>, 11% sont aisés<sup>86</sup>.

### 3- Les élites urbaines dominent le champ politique palestinien:

---

<sup>83</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *Al qiyadate wal mouasasate al-siyasiyya fi filistin*, op. cit., p. 686.

<sup>84</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 688.

<sup>85</sup> Les taux des riches et très riches vont également varier en fonction des partis: dans le parti de la défense ils sont 46%; dans le parti arabe, 50%; dans le parti de la réforme, 43%; de l'indépendance, 18%; dans les associations islamo-chrétiennes, 20% (source: Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 693).

<sup>86</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 692.

La majeure partie de l'élite politique durant cette période est originaire des villes palestiniennes. Elle représente 79%, à laquelle s'ajoutent 8% une élite d'origine villageoise qui travaille dans la ville et 13% de palestiniens nés en dehors de la Palestine (3% en Transjordanie, 3% en Syrie, 6% au Liban, 1% en Egypte). Le recensement de 1931 fait apparaître que 69,8% de la population arabe palestinienne est d'origine rurale. Jérusalem détient la part principale dans le leadership palestinien à cette époque (22%), suivie par Naplouse (16%), Gaza (9%), Jaffa (8%), Haïfa (5%), Saint Jean d'Acre et Ramleh (4% de chaque ville)<sup>87</sup>.

Quant aux lieux de résidence de l'élite, c'est Jérusalem qui détient la première place avec 35%, suivi par Jaffa 15%, ensuite Haïfa (14%), Naplouse 13%, Gaza 6%, Saint Jean d'Acre 4%, les autres membres de l'élite se trouvent à Ramleh, Ramallah, Jénine, Safad, Nazareth, Bethlehem, Tibériade, Tulkarem, Hébron et Beisane<sup>88</sup>.

#### 4- Présence notoire des Chrétiens palestiniens dans le mouvement palestinien:

Leur présence dans l'élite de premier et deuxième rangs s'élève à 23% alors que leur taux démographique est de 11%<sup>89</sup>. Ceci est probablement dû à deux facteurs: ils sont surtout présents dans l'élite de deuxième ordre (l'intelligentsia), du fait d'un niveau d'instruction plus élevé par rapport à la population musulmane palestinienne. Bayian Nouhed Al-Hout justifie<sup>90</sup>:

*« Ce pourcentage doublé démontre bien l'existence d'un taux élevé de gens cultivés et de bourgeois au sein des communautés chrétiennes. Car l'élite politique, dans son ensemble, est formée principalement de gens cultivés et de bourgeois. »*

Bayian Nouhed Al-Hout ajoute<sup>91</sup>:

*« Dans le rang du premier leadership (1920 - 1934) le pourcentage des chrétiens s'élève à 27%. Le nombre de membres que fixe le Comité exécutif précédent (1928) pour lui-même par rapport aux communautés était de 36 pour les musulmans et 12 pour les chrétiens ; ce qui revient à un pourcentage de*

---

<sup>87</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 656.

<sup>88</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 658.

<sup>89</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 660.

<sup>90</sup> *Idem.*

<sup>91</sup> *Idem.*



*25%, qui est celui que le Comité exécutif avait fixé au préalable. Cette convergence totale entre le pourcentage défini par le Comité et nous-mêmes démontre que le leadership avait fait un bon jugement en définissant ce pourcentage. »*

L'autre facteur tient au fait que le mouvement national palestinien tente toujours de projeter l'aspect «laïc» de son projet face au projet sioniste qui appelle à un Etat juif. Le taux de leur présence va varier en fonction des partis. Ils sont 20% dans les associations islamo-chrétiennes; 9% dans le Parti d'Indépendance; 23% dans le Parti de la Défense; 31% dans le Parti Arabe Palestinien; 25% dans la Coalition Nationale et 43% dans le Parti de la Réforme<sup>92</sup>.

#### 5- Une élite éduquée:

65% de l'élite de cette époque possède un niveau avancé d'éducation (instituts ou universités). 19% ont le diplôme de fin d'études secondaires<sup>93</sup>. Bayian Nouhed Al-Hout écrit à ce propos<sup>94</sup>:

*« Il n'y a pas de doute que le pourcentage élevé de membres de l'élite qui ont reçu une éducation universitaire dément l'image d'ignorance dont a tenté d'attribuer le Mandat et le mouvement sioniste au leadership et au peuple palestiniens depuis la Déclaration Balfour. Ceci ne signifie pas nécessairement que les leaders palestiniens - sans aucune exclusion - sont mieux placés que d'autres pour assumer les responsabilités de leadership. »*

Nombreux sont les membres de l'élite qui ont fait leurs études en dehors de la Palestine qui n'a pas d'université à cette époque. Parmi ces pays on trouve le Liban, le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis, la Turquie et l'Egypte<sup>95</sup>. Et les disciplines les plus en vue dans l'éducation de l'élite de cette époque ont été le droit, la charia et la religion, la médecine, les sciences politiques et sociales, l'ingénierie, la littérature et les sciences de l'éducation<sup>96</sup>. Nous verrons quand nous analyserons les mécanismes de formation des élites palestiniennes ultérieures que l'enseignement supérieur demeurera un capital de premier ordre

---

<sup>92</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 665, tableau 4 – D.

<sup>93</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 670.

<sup>94</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 672.

<sup>95</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, pp. 671-673.

<sup>96</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *ibid.*, p. 674, tableau 4 – E.



dans la formation de l'élite politique et sociale et jusqu'à une certaine mesure, économique.



### **B.3. Troisième Chapitre: l'élite palestinienne en Cisjordanie et la bande de Gaza durant la période entre 1948 et la guerre de juin 1967: absence d'une élite nationale.**

Suite à la défaite de 1948 et à la perte des trois quarts des terres de la Palestine sous Mandat Britannique, avec la création de l'Etat d'Israël, le champ politique national palestinien disparaît avec la désintégration du mouvement national politique, de ses élites, de ses partis et de ses organisations qui avaient combattu le colonialisme britannique et le projet sioniste.

Seul demeurait le titre de « Gouvernement de toute la Palestine » créé par le Haut Comité Arabe à Gaza au lendemain de la proclamation de l'Etat d'Israël. Son président, Ahmad Hilmi, assista aux réunions de la Ligue Arabe en tant qu'observateur jusqu'à sa mort en 1963. En réalité, c'était un gouvernement dépourvu de tout poids politique national<sup>97</sup>.

La seule issue qui restait ouverte était la possibilité pour les groupements politiques du peuple palestinien de défendre leur cause auprès des instances politiques étatiques de la région: Israël, Jordanie<sup>98</sup>, Egypte, Liban, Syrie. Et plus tard dans les pays pétroliers du Golfe persique, et quelques autres pays en dehors de la région.

La défaite de 1948 avait mis un terme à l'émergence d'une nouvelle catégorie de bourgeois qui commençait à se former dans les années 1940 dans les principales villes palestiniennes, plus particulièrement dans les villes côtières et à Jérusalem. Sari Hanafi écrit à ce propos<sup>99</sup>:

---

<sup>97</sup> Source: site web officiel du centre palestinien pour la documentation et l'information (malaf), [http://www.malaf.info/?page=ShowDetails&Id=223&table=pa\\_documents&CatId=78](http://www.malaf.info/?page=ShowDetails&Id=223&table=pa_documents&CatId=78), consulté le 9/5/2013.

<sup>98</sup> En Jordanie (après l'annexion de la Cisjordanie à la suite de la guerre de 1948) les partis politiques n'existent plus entre 1957 (lorsque les partis politiques sont interdits) et 1989 (la Jordanie témoigne d'une ouverture politique modérée).

<sup>99</sup> Mentionné par Sari Hanafi dans son analyse des relations entre la Diaspora palestinienne et le pays (*Here and There: Towards an Analysis of the Relationship between the Palestinian Diaspora and the Centre*, Ramallah, Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2001, page 105) extraite de: Nadine Picaudou, « La bourgeoisie d'affaires Palestinienne: trajectoires en diaspora », in *Maghreb Machrek*, n° 159 (Janvier-Mars, 1998), pp. 28-38, page 29.

*« Il faut rappeler ici que l'économie palestinienne au milieu des années 1940 est en plein essor, les investissements dans le secteur de l'agriculture se sont multipliés, notamment en ce qui concerne les agrumes. On estime à 600 000 dunums (60 000 hectares) la superficie cultivée en Palestine. L'industrie a également prospéré, elle ne couvre pas seulement les besoins de la population arabe mais aussi ceux des 80 000 soldats britanniques répartis en Palestine à cette époque, en plus de l'exportation. Au cours de cette phase, le centre d'intérêt se déplace des villes de Naplouse, Hébron, Jérusalem vers les villes côtières telles que Haïfa, St Jean d'Acre, Jaffa, ce qui contribue à faire évoluer la bourgeoisie naissante de ces nouvelles villes. »*

La majeure partie des compagnies enregistrées en 1947 se trouvaient à Jérusalem, Jaffa, et appartenaient non pas aux familles de notables traditionnelles mais à des familles de la classe moyenne ou peu connues, comme l'illustre bien l'historienne Nadine Picaudou<sup>100</sup>:

*« Parmi les 526 entreprises enregistrées à Jérusalem en 1947, le pourcentage de celles appartenant aux familles influentes telles que les Dajani, Khalidi, Nashashibi, Nuseibeh et Al-Husseini représentait seulement 10%. A Jaffa, la situation était encore plus marquante, des 670 compagnies enregistrées la même année seul 3,5% appartenait aux familles traditionnelles. Les autres représentaient des familles de la petite ou moyenne bourgeoisie telles que les Kayaleh, Tamari et Hijazi. »*

La Palestine, dans les années 1930 et 1940, voyait émerger des élites économiques nouvelles, sans lien avec les élites politiques fondées sur les familles de notables.

La période entre la Nakba et la création de l'Organisation de Libération de la Palestine va se caractériser par des transformations profondes dans la vie politique et sociale palestinienne. La première transformation est celle de la redéfinition de l'identité nationale au travers de mécanismes, de terminologies et de symboles nouveaux variant en fonction des lieux d'existence des groupements palestiniens. Les villes côtières palestiniennes perdent leur importance, voire disparaîtront, et le développement des autres villes palestiniennes sera largement réduit. Le travail agricole qui représentait l'activité principale dans la vie du peuple palestinien sera fondamentalement touché avec l'émigration de grands nombres de ces travailleurs en dehors de la

---

<sup>100</sup> Nadine Picaudou, « La bourgeoisie d'affaires Palestinienne: trajectoires en diaspora », *ibid.*, pp. 30-31.

Cisjordanie et de la Bande de Gaza en particulier vers les pays de la région, du Golfe (principalement le Koweït) et au-delà de la Méditerranée.

Vu l'absence, au cours de cette période 1948-1967, de l'existence d'une entité nationale que ce soit sous la forme d'un Etat national ou d'une institution nationale représentative, il n'est pas aisé de parler d'élites politiques palestiniennes à cette époque. La re-constitution des élites à cette période sera liée aux institutions étatiques auxquelles elles se rattachaient et qui les gouvernaient dorénavant: Israël pour les Palestiniens qui étaient restés et où ils étaient devenus une minorité nationale; la Jordanie (rive est du Jourdain) qui avait annexé la Cisjordanie, partie restante de la Palestine de 1948; l'Egypte pour les Palestiniens de la Bande de Gaza; le Liban pour les Palestiniens réfugiés au Liban, et la Syrie de même. En ce qui concerne la Cisjordanie et la Bande de Gaza, ce sont les liens d'allégeance avec les régimes des deux pays qui vont déterminer la formation d'élites locales. Ces liens se traduisaient par l'obtention de postes officiels au gouvernement ou de facilités d'ordre économique et financier offertes à des investisseurs palestiniens. Ce ne sont pas à proprement parler des élites, car elles restaient limitées à ce type de rapport. Quant aux Palestiniens vivant en Israël les regroupements se formaient sur une base communautariste locale, et toute tentative de se développer en mouvement national ou parti était réprimée afin d'empêcher une déstabilisation du régime politique dominant ou une remise en question de sa légitimité. Par ailleurs, les nouvelles activités intellectuelles et politiques palestiniennes tentaient de s'intégrer aux formations extra-nationales ou régionales, aux partis nationaux, aux mouvements islamistes ou communistes. Ce n'est que vers la fin des années 1950 et la première moitié des années 1960 que les Palestiniens s'activeront pour reconstituer le champ politique national après avoir confronté la complexité de la situation politique dans un contexte où se multipliaient les diverses idéologies nationales, de gauche et extra-régionales à cette époque dans la région.

Parallèlement, une élite culturelle (poètes, romanciers, essayistes) fera parler d'elle durant cette période, elle émane de la minorité palestinienne d'Israël qui choisira ce médium pour faire face à la politique de l'Etat hébraïque qui visait à faire disparaître l'identité nationale palestinienne. Il y avait également un parti qui a parrainé la culture et la question de l'identité (le parti communiste). Au Liban, il existait un environnement culturel arabe dynamique, en particulier à Beyrouth, qui a contribué à l'émergence d'intellectuels palestiniens. Pendant ce temps des Palestiniens s'enrichissaient en Jordanie, dans les Pays du Golfe et dans d'autres régions. Toutefois ces nouveaux capitaux ne contribuent pas à

faire de leurs détenteurs une élite ou à jouer un rôle significatif dans une économie qui n'existe pas encore réellement.

### **B.3.1. Hégémonie des élites familiales locales**

Dans l'absence de systèmes politiques qui ont pour référence l'individu et ses droits juridiques, le facteur familial continue de caractériser les membres des élites palestiniennes locales. Toutefois ceux-ci ne vont pas construire ensemble un projet ou des liens entre eux (en dehors d'un intérêt personnel). Ils vont s'appuyer sur leurs positions au sein des institutions étatiques pour jouer le rôle de médiateur entre la population palestinienne locale et le pouvoir central afin d'assurer le contrôle politique. Ceci a conduit à l'émergence d'une élite à partir des communes et des municipalités. L'existence de Palestiniens au Parlement et au gouvernement en Jordanie a contribué à rehausser l'influence et le rôle des familles traditionnelles en Cisjordanie, et à un certain degré celles de la Bande de Gaza<sup>101</sup>. Shaul Mishal écrit à ce propos<sup>102</sup>:

*« The military extension of Amman's authority over the West Bank in May 1948 and the formal annexation in April 1950 entailed the appointment of members of the West Bank elite to senior posts in the central political machinery. Incorporating the elite into existing political institutions meant doubling the membership of the legislature from twenty to forty, with each Bank having twenty seats. Senate membership was also doubled from ten to twenty, with parity between the Banks. West Bankers were also appointed by 'Abdallah to senior executive office, and the services and scope of matters dealt with by the executive were broadened. There were three West Bankers serving as ministers in the cabinet of Tawfiq Abu al-Huda appointed in May 1949: Ruhi 'Abd al-Hadi in foreign affairs, Khulusi Kheyri in trade and agriculture, and Musa Nasir in communication ».*

Par ailleurs, le pouvoir jordanien va marginaliser l'influence des familles hiérosolémytes, appartenant aux Achraf (la descendance du Prophète Mohammed) car l'institution religieuse hiérosolémyte a été absorbée après la défaite de 1948 dans le jeune Etat jordanien *« sur la base que le chef de la*

---

<sup>101</sup> Voir, par exemple: Joel S. Migdal et al., *Palestinian Society and Politics*, Princeton, New Jersey: Princeton University Press, 1980.

<sup>102</sup> Shaul Mishal, «Conflictual Pressures and Cooperative Interests: Observations on West Bank-Amman Political Relations, 1949 - 1967», in Joel S. Migdal et al., *Palestinian Society and Politics*, Princeton, New Jersey: Princeton University Press, 1980, pp. 169-184, pp. 174-175.

*famille royale hachémite est originaire de Quraych<sup>103</sup> et revendique cette ascendance, et donc cette position de leadership religieux ne pouvait être disputée par des familles musulmanes (authentiques) qui étaient les chefs de file de la société pour une durée d'au moins cinq siècles »<sup>104</sup>.*

Après l'occupation israélienne, l'influence de ces familles ne cessa de s'affaiblir avec l'annexion de Jérusalem en 1967, même si le Conseil Islamique Suprême restait en place et pouvait exercer certaines compétences<sup>105</sup>. Les élections municipales en 1976 ont aggravé cette situation, car les élections ne devaient pas se dérouler dans la ville de Jérusalem. Alors que dans les autres communes et

---

<sup>103</sup> La tribu dominante de la Mecque et l'une des tribus les plus puissantes en Arabie centrale au moment de la naissance du prophète Mohammed. Ils furent d'abord ses adversaires acharnés, mais devinrent ses disciples dévoués lorsque Mohammed a conservé la Kaaba, une source de revenus en pèlerinage, comme un sanctuaire de l'Islam. Les grands fondateurs des dynasties Omeyyade, Abbasside, et Fatimides étaient d'origine Quraychite. Les dirigeants modernes hachémites de Jordanie (le clan du prophète Mahomet porte lui-même le nom de Hâchim/ Hachémites), l'ancien imam du Yémen, et le roi du Maroc prétendent être les descendants de la tribu de Mahomet.

La sourate 106 du Coran porte le titre *Les Quraych*. C'est une des sourates les plus courtes, elle invite les Quraychites à honorer Dieu dans la Kaaba.

<sup>104</sup> Voir: Ibrahim Daqqaq, «Les conditions sociales dans la Jérusalem arabe», in Camille Mansour, *Le Peuple palestinien de l'intérieur*, Beyrouth, Institut d'Etudes Palestiniennes, 1990, p. 222.

<sup>105</sup> A la suite de l'annonce par Israël de l'annexion de Jérusalem le 28/6/1967, qui va représenter une attaque contre le statut national, religieux, culturel et économique de la ville, un haut comité islamique va se constituer (juillet 1967). Celui-ci va jouer un rôle guide de premier plan jusqu'en 1970. Il sera composé de 20 personnalités publiques et religieuses de Jérusalem, choisies parmi les hauts fonctionnaires religieux, tels que Sheikh Abdel Hameed Sayeh (Président du Tribunal Religieux, Charia), Hilmi El Muhtaseb (membre de la Cour d'Appel), Saad Eddin Al-Alami (Mufti de Jérusalem); et d'autres figures officielles relevant de l'administration jordanienne, parmi lesquelles, Anwar El-Khatib (gouverneur de Jérusalem), et Rouhi El-Khatib (Directeur du Conseil municipal) et Saed Ala'Eddin (ancien ministre dans le gouvernement jordanien); et des personnalités actives dans le mouvement nationaliste tout en étant indépendantes telles que les avocats Ibrahim Bakr, Abdul Muhsen Abu Meizar, Subhi Gosheh, Daoud Al-Husseini. Ont rejoint des figures d'autres publiques et responsables dans les Chambres de commerce, comme l'historien Aref Al-Aref, Faek Barakat, Saïd Abu Suwaya. Cette formation politique hétérogène au sein du Comité ainsi que les mesures répressives de la part d'Israël parmi lesquelles l'expulsion des Territoires, ont conduit à l'affaiblissement de l'élite de Jérusalem qui visait à étendre son influence sur tout les Territoires (voir: Bassam Al-Salihi, *le leadership politique et religieux dans les Territoires occupés, bilan et développement: 1967-1991* (Jérusalem: Dar Al-Quds pour l'édition et la distribution, 1993), pp. 43-46).



ville c'est la liste de l'OLP qui gagnait les élections et avec elles des membres des familles traditionnelles qui étaient membres de l'Organisation.

Aussi, le pouvoir de ces élites basées sur la famille avaient une influence limitée à l'échelon local y compris pour celles qui détenaient des postes ministériels ou parlementaires. Cette influence ne dépassait pas les limites de la Cisjordanie et de Gaza<sup>106</sup>. Par conséquent elles demeuraient des élites locales et non «nationales», sans influence sur l'ensemble social et économique palestinien ou la majeure partie du peuple palestinien. Cette position sera conquise par l'Organisation de Libération de la Palestine. Même si certains parmi les membres des élites locales commençaient à être connus, telles les Masri, Jaabari, Shawa ou Freij, mais leur pouvoir dépendait de la politique du pouvoir central en Jordanie, en Egypte ou dans d'autres pays où ils avaient trouvé refuge. Nous donnons ci-dessous quelques exemples pour illustrer ce point.

Hikmat Al-Masri (ou Masri) dont l'influence était liée à une raison économique (son entreprise en huile végétale, et un pressoir d'huile d'olive précédemment) et d'un socle familial, car il était « le doyen de la famille Al-Masri ». Sa position en tant qu'«élite» se fondait sur son lien avec le pouvoir à Amman, il était également fondateur de l'Université An-Najah de Naplouse et occupait le poste de Président de son Conseil d'Administration jusqu'à sa mort. Il a usé de son

---

<sup>106</sup> Parmi les familles influentes à Naplouse (à différents degrés et positions économiques) qui ont maintenu leur pouvoir et position durant la période entre la Nakba et jusqu'à l'occupation israélienne en 1967, et pour certaines au-delà, on trouve les: Masri, Abdul Hadi, Toukan, Shak'aa, Kan'aan, Aloul, Sukhtian, Abu Hashem, et Malhis. Parmi les anciennes familles de Jérusalem, on trouve les : Hussein, Nuseibeh, Al-Khatib, Alami, Al-Kutob, Dajani, Nashashibi, Khalidi, et Gosheh. À Hébron, on trouve les: Natsheh, Qawasmi, Abu Sneineh, Ja'abari, Gheith, et Tamimi. Parmi les anciennes familles de Jénine, on trouve les Rashid, et à Tulkarem, on trouve les Hanoun, Jayoussi, Fayyad, et les Hamdallah. Et à Gaza, on trouve les: Shawa, Abu Mudin, Rayess, Abu Ghazaleh, Sourani, Al-Agha, Abu Ramadan, Hussari, Saraj, et Shurafa. Il est intéressant d'observer que certains noms parmi ces familles ont refait surface dans la configuration politique et civile au moment de l'établissement de l'Autorité Palestinienne en 1994, tels que les Masri, Hussein, Nashashibi, Gosheh, Abu Mudin et Al-Agha, à qui un poste ministériel a été attribué dans le premier gouvernement de l'Autorité Palestinienne (source: Rex Brynen, « The Dynamics of Palestinian Elite Formation », in *Journal of Palestine Studies*, vol. XXIV, n° 3 (printemps 1995), pp. 31-43, page 39, tableau 1).

Comme il faut noter aussi le recul des familles de notables palestiniens de Jérusalem après 1948, suivie de l'émigration d'un nombre substantiel de ces familles à l'extérieur de la Cisjordanie et de la Palestine, et les transformations démographiques suivies par la ville dont la majorité des habitants désormais viennent de la ville d'Hébron.

influence auprès de l'Union générale des travailleurs palestiniens dans le choix de leur représentant auprès de l'Université. Syndicats et unions jouissaient à cette époque d'une influence forte en Cisjordanie. Masri entretenait un rapport double sous le régime jordanien: il avait des liens avec l'OLP et en particulier à la sortie de l'Organisation de Beyrouth en 1982 lorsqu'il consolida son lien avec Abu Jihad – membre du Comité central du mouvement Fatah – et le régime jordanien l'avait désigné pour représenter la famille Masri au sein du gouvernement<sup>107</sup>.

Un autre exemple est celui d'Elias Freij, diplômé de l'Institut arabe de Jérusalem, connu pour avoir formé un grand nombre des membres du leadership palestinien avant 1948. Il était membre aussi du Club Al-Ghad à tendance communiste. Freij avait un certain pouvoir économique acquis à Bethléem (ville sainte chrétienne), il en usa pour établir un nouveau rapport avec le pouvoir jordanien et il gagna les élections municipales de sa ville dont il devint le maire en 1976. Il exploita cette position à Bethléem pour nouer des liens avec les représentations diplomatiques occidentales à Jérusalem. Il entretenait également un lien avec le leadership du mouvement de Fatah. Le chef du Comité exécutif de l'OLP inclut son nom à la liste proposé par le leadership du mouvement national de l'intérieur pour participer aux négociations de Madrid<sup>108</sup>. Il avait ensuite été désigné ministre du tourisme dans le premier conseil des ministres de l'Autorité Palestinienne, Il garda ce poste jusqu'à sa mort en 1999.

Un troisième exemple est celui de Sheikh Mohammad Al-Jaabari ou Jaabari qui appartient à une famille de la ville d'Hébron, quoique petite, cette famille était assez connue. Le tournant pour Jaabari survint durant le Congrès de Jéricho en Janvier 1948. Il utilisa son influence pour gagner les participants en faveur du roi Abdallah 1<sup>er</sup> de Jordanie. Il avait été désigné ministre dans le gouvernement jordanien et il entretenait des liens avec les autorités de l'occupation. Il occupa le poste de maire d'Hébron pendant trois décennies. Il perdit ce poste suite à sa défaite aux élections municipales de 1976.

---

<sup>107</sup> Taher Al-Masri est le neveu de l'ancien premier ministre en Jordanie, Hikmat Al-Masri. Il est à noter qu'Israël a tenté d'établir une relation avec la famille. Elle a feint d'ignorer, par exemple, que le gouvernement jordanien avait des parts dans la société d'huile végétale que possédait cette famille.

<sup>108</sup> Le président du Comité exécutif inclut également le nom de Nabil Jaabari (fils de Mohammad Ali Jaabari) et Zakariah Agha. Les deux sont membres du mouvement Fatah, et font partie des familles influentes au niveau local.

Le quatrième exemple est celui de Rashad Shawa, membre d'une famille influente dans la Bande de Gaza dont la richesse provient des terres et du commerce dès les temps du Mandat Britannique. Rashad Shawa garda tout au long de cette période de bonnes relations avec le pouvoir égyptien, ensuite avec le pouvoir jordanien et il exerça des compétences consulaires à Gaza pour servir ses compatriotes désireux de voyager en Jordanie<sup>109</sup>.

Avec la formation d'un champ économique national avec ses institutions et organisations civiles et professionnelles – à la suite de création de l'Organisation de Libération de la Palestine – le rôle des élites traditionnelles fondées sur la famille va se diluer. Il va coïncider avec la montée de la popularité de l'OLP après la guerre de Juin 1967 et l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza par Israël.

Les élites économiques, détentrices de propriétés et de capitaux à travers leur participation dans les activités économiques du marché, ne sont pas limitées aux familles traditionnelles. Comme dans les années 1930 et 1940, une nouvelle catégorie d'hommes d'affaires apparaît en Jordanie et en Egypte dans les années 1950 et 1960, en parallèle aux familles bourgeoises connues avant 1948. La fragmentation du peuple palestinien a donné naissance à cette nouvelle bourgeoisie et a permis à l'ancienne de se reproduire<sup>110</sup>. Dans les deux cas, cette mutation s'est déroulée en dehors de toute organisation sociale palestinienne ou d'un champ politique étatique national. Ces élites restent locales, préservant un capital qui leur permettra plus tard, après l'instauration de l'Autorité palestinienne et devant de nouvelles opportunités, de se transformer en élites nationales.

### **B.3.2. Les élites palestiniennes et la question de l'identité nationale**

L'annexion de la Cisjordanie à la Jordanie suite à la guerre de 1948 a placé les différentes catégories de la bourgeoisie palestinienne (y compris les familles

---

<sup>109</sup> Parmi les personnalités qui ont appuyé le projet du Royaume-Uni on trouve Mazouz Masri (Naplouse), Elias Freij (Bethléem), Rashad Shawa (Gaza), Mohammad Ali Jaabari (Hébron). Avec la montée et le renforcement du rôle de l'OLP ces personnes n'étaient plus disposées prendre des positions de leadership à l'intérieur (voir Bassam Al-Salihi, *le leadership politique et religieux dans les Territoires occupés*, op. cit., p.46).

<sup>110</sup> Parmi les grands hommes d'affaires au sein des familles connues avant la Nakba et dont le nom a réapparu en Jordanie et Egypte, on trouve des membres des familles comme les Masri, Dajani, Nashashibi, Shoman, Helou, Asfour, Shawa, Shurafa et Shanti. On trouve aussi des hommes d'affaires venant de familles non connues telles que Sabbagh, Khazouri, Kattan, Othman, Sadeq et Qadi.

traditionnelles) sous un nouveau régime qui avait son propre agenda et vision politique dans laquelle ne figurait pas la mise en valeur de l'identité palestinienne et qui ne visait pas à encourager le développement d'une élite nationale palestinienne qui risquerait de remettre en question le régime et son identité. Le régime jordanien va donc suivre une politique de «confinement» de l'identité palestinienne pour en faire une nouvelle identité jordanienne, avec la conséquence de l'octroi de la nationalité jordanienne et la citoyenneté en Cisjordanie, la ré-organisation de l'activité économique, politique et administrative dont le centre était à Amman, Jamil Hilal écrit à cet égard dans « West Bank and Gaza Strip social formation under Jordanian and Egyptian rule (1948-1967) »<sup>111</sup>:

*« A very important factor affecting the class structure of the West Bank after its annexation was the expansion of the coercive apparatus of the Jordanian state (army, police, security, etc.) and its economic policy which entailed, among other things, concrete forms of discrimination against the West Bank: [...] restrictions of West Bank leadership to local influence and to day-to-day political issues in order to prevent the emergence of an all-West Bank leadership or any other kind of Palestinian leadership. The locally based leaders were drawn from among landowning and merchant families whose interests were affected by state policy. A selective recruitment policy into critical arenas of public service was employed to exclude West Bankers (and Palestinians in general) from key administrative positions and influential posts. »*

La défaite de 1948 a eu un impact profond sur la composition des classes sociales en Cisjordanie en raison du flux migratoire des familles qui se sont trouvées du jour au lendemain sans leurs terres, ni autres biens ou sources de revenus; celles qui étaient restées dans la partie qui était devenu Israël avaient perdu également leurs biens, leurs propriétés et leur travail. Même si un grand nombre de palestiniens ont progressivement été intégrés dans les institutions jordaniennes (civiles, militaires et sécurité) et dans des projets de construction de l'infrastructure et de logements en Jordanie, un grand nombre de travailleurs dans la population active étaient sans travail ou était peu rémunérés, d'autres avaient un travail saisonnier. Les professionnels ont recherché ailleurs en dehors du pays les moyens pour assurer leurs ressources. Le secteur des services prit de l'ampleur aux dépens des secteurs agricoles et de la production industrielle et au

---

<sup>111</sup> Voir: Jamil Hilal, « West Bank and Gaza Strip social formation under Jordanian and Egyptian rule (1948-1967) », in *Review of Middle Eastern Studies*, n° 5 (1992), Londres, Scorpion Publishing Ltd, pp. 33-74, p. 57.

début des années 1960, il était devenu le secteur principal, Jamil Hilal explique<sup>112</sup>:

*« The changes in the economy of the West Bank were reflected in the sectorial distribution of the labour force. During Jordanian rule, the shift away from productive labour is very pronounced as the following table shows:*

| <i>Sector</i>                                                                                  | <i>% in 1931<br/>(Arab Palestine)</i> | <i>% in 1944<br/>(Arab Palestine)</i> | <i>% in 1961<br/>(West Bank)</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| <i>Agriculture</i>                                                                             | 59                                    | 51                                    | 37,7                             |
| <i>Industry, Handcraft,<br/>Construction,<br/>Communication<br/>and Transport<br/>Services</i> | 18                                    | 24,4                                  | 24,7                             |
|                                                                                                | 23                                    | 24,6                                  | 37,6 »                           |

Le secteur informel<sup>113</sup> durant les années 1960 sous le règne jordanien est le deuxième employeur par rapport au nombre des travailleurs après celui de secteur gouvernemental. En 1961, ceux qui travaillaient pour leur propre compte atteignait environ 29% de la population active, environ 7% travaillaient pour leur propre famille sans être rémunérés et 3,5% étaient chefs de leur propre entreprise. Ces activités concernaient surtout l'artisanat, les petits agriculteurs et les marchands ambulants, les mini projets ou ateliers où le nombre de travailleurs ne dépassaient pas les cinq personnes, comme le montre Jamil Hilal<sup>114</sup>:

*« According to official census data, 28.6 per cent of the labour force in the West Bank were self-employed in 1961. An additional 6.7 per cent were family workers (i.e. worked for the family without payment). [...]. Nearly 76 per cent of all those who were self-employed in the West Bank in 1961 were engaged in petty commodity production (i.e. agriculture, artisan activities, small manufacturing enterprises, etc.). »*

En d'autres termes, le petit commerce est l'activité la plus répandue dans l'économie de la Cisjordanie. C'est la caractéristique qui perdure pendant toute

---

<sup>112</sup> Jamil Hilal, *ibid.*, p. 58.

<sup>113</sup> Le secteur informel est celui qui n'est pas soumis à la réglementation du travail locale quant au nombre d'heures, salaires, congés payés et assurances. Ce type de travail est courant dans les activités pour le compte personnel, en particulier parmi les artisans, le commerce ambulant, les petits agriculteurs, ceux qui sont à la tête de leur propre petite entreprise (familiale en général) et où le nombre de travailleurs ne dépasse pas les cinq personnes.

<sup>114</sup> Jamil Hilal, « West Bank and Gaza Strip social formation under Jordanian and Egyptian rule (1948-1967) », *op. cit.*, p. 59.



la période de l'occupation, avec une différence majeure c'est qu'un pourcentage élevé de la population active en Cisjordanie et la Bande de Gaza est employé en Israël.

L'intelligentsia représente au début des années 1960, 8% de la population active dont la grande partie se retrouve dans les classes moyennes ou inférieures en tant que fonctionnaires ou employés des institutions publiques (instituteurs, infirmiers, journalistes, secrétaires, religieux, etc.). Les sphères supérieures de cette intelligentsia où on retrouve des administrateurs, des hauts fonctionnaires, des ingénieurs et médecins ne sont pas plus de 5% de la population active. C'est une catégorie d'élite de tendance politique conservatrice qui a généré une élite sociale de deuxième rang. Elle assume la mise en œuvre de la politique du gouvernement, elle jouit de la sécurité d'emploi, de hauts salaires au regard du niveau local, et elle est en contact avec les départements gouvernementaux, et les élites de premier ordre telles que les maires, les ministres, les représentants législatifs et les grands hommes d'affaires. Selon Jamil Hilal cette intelligentsia n'était nullement homogène<sup>115</sup>:

*« The intelligentsia formed just over 8 per cent of the labour force of the West Bank in 1961. However, this group was by no means homogeneous. Significant variations in term of income, conditions of work, job security and mobility existed within it. Teachers, nurses, clerks, health workers, religious men and journalists comprised three quarters of the group, the majority of whom were state employees. Top executives, managers and self-employed lawyers, doctors, engineers, architects, etc., formed about 5 per cent of the group. Professionals of various kinds, scientific workers, specialists and other white-collar workers formed the remaining 20 per cent. »*

Le nombre de familles qui dominaient l'économie formelle en Cisjordanie au cours des années 1950 et 1960 est estimé, selon Jamil Hilal, à 50<sup>116</sup>. Elles possédaient des terres agricoles, des biens immobiliers, commerciaux et dirigeaient des entreprises import/export, le secteur hôtelier et celui du tourisme, de la petite consommation et étaient agents commerciaux. Elles créaient de l'emploi profitant d'un coût de travail réduit en raison du taux élevé du chômage. Toutefois, les emplois dans ce secteur sont inférieurs à ceux de l'emploi public ou du secteur informel. Cette situation qui a contribué à renforcer le statut de cette classe qui investissait en Cisjordanie va nettement se dégrader avec l'occupation de 1967 et l'entrée en politique de l'Organisation de Libération de la Palestine.

---

<sup>115</sup> Jamil Hilal, *ibid.*, p. 60.

<sup>116</sup> Jamil Hilal, *ibid.*, p. 61.

Le nombre des travailleurs toutes catégories confondues demeurait réduit en raison de la prédominance du secteur informel sur l'économie et le grossissement du secteur public. Il atteint 45% de l'ensemble de la population active, l'équivalent de la situation en Palestine dans la moitié des années 1940. Au début des années 1960 ce pourcentage est de 35%<sup>117</sup>. Jamil Hilal, écrit à ce propos:

*« What is significant in all this is the fact that the relative size of wage labour in the West Bank during the period of Jordanian rule never attained the level it reached in the 1940s before the establishment of the Israeli state. in 1946, Arab wage labour constituted over 45 per cent of the total Arab labour force. In 1961, the percentage was 35 per cent; it reaches 40 per cent if the figures for those seeking employment and having "unclassified" jobs are excluded from the total. »*

Le pouvoir économique de la bourgeoisie palestinienne en Cisjordanie demeure limité, local, dépendant du pouvoir d'Amman, et des faveurs accordées sous forme de l'octroi de postes officiels soit au niveau local ou gouvernemental dans un intérêt mutuel: fidélisation au régime contre sécurité économique. Ceci à un moment où les partis politiques étaient interdits sauf pour le parti des Frères Musulmans, et le développement économique se déroulait en Jordanie (Rive est du Jourdain) avec les gros investissements publics.

Les conséquences de la défaite de 1948 sur la Bande de Gaza ont été encore plus dramatiques en raison de l'exiguïté du territoire, l'afflux d'un grand nombre de réfugiés, et la pauvreté de cette région, une des plus démunies de la Palestine par rapport au niveau économique au temps du Mandat Britannique.

La composition démographique de la Bande de Gaza est différente de celle de la Cisjordanie, non seulement du fait que la majeure partie de la population est formée de réfugiés<sup>118</sup>, mais aussi du fait que seule une minorité vivait dans les villages, ce qui n'est pas le fait de la Cisjordanie. A Gaza, en 1967, 9% de la population vit dans les villages, alors qu'en Cisjordanie ils sont 61%<sup>119</sup>. En outre, l'Egypte qui administrait ce territoire le considérait comme un territoire

---

<sup>117</sup> Jamil Hilal, *ibid.*, p. 63.

<sup>118</sup> La bande de Gaza était un petit territoire économiquement défavorisé et surchargé de réfugiés vivant dans des conditions matérielles précaires. Ils étaient environ 200 000 pour une population d'origine qui n'excédait pas 90 000 habitants (source: Hussein Abu al-Naml, *Qita' Gaza 1948-1967 (La bande de Gaza 1948-1967)*, Beyrouth, CROLP, 1979, p. 38).

<sup>119</sup> Jamil Hilal, « West Bank and Gaza Strip social formation under Jordanian and Egyptian rule (1948-1967) », *op. cit.*, p. 65.



palestinien et donc n'entreprend aucune mesure administrative ou politique pour son annexion et n'octroya pas la nationalité égyptienne à ses habitants.

Les politiques économiques du gouvernement de Jamal Abdel Nasser<sup>120</sup> (nationalisations, commerce extérieur) ne s'appliquaient pas à la Bande de Gaza, en revanche, le régime nassérien ouvrit largement l'enseignement supérieur gratuit aux habitants de Gaza. Et, au contraire de la Cisjordanie et de la Jordanie, les partis politiques ont continué d'être présents pendant toute la période de l'administration égyptienne, malgré certaines campagnes de répression contre certains partis (les Frères Musulmans, le Parti Communiste Palestinien). Ce sont ces facteurs là qui ont probablement contribué à reconstruire le champ politique palestinien, en particulier à la création du mouvement Fatah, dont les leaders de la première génération provenaient de la Bande de Gaza.

L'indépendance relative par rapport à l'économie et à la politique égyptienne a fait que la Bande de Gaza a été sous l'emprise des grands propriétaires fonciers et des commerçants. Ce sont les mêmes qui ont fini par dominer le commerce extérieur de la Bande de Gaza<sup>121</sup>. La présence de nombreux agriculteurs habiles et à bas coût parmi les réfugiés a facilité l'exploitation des terres. Ainsi, les surfaces cultivées ont augmenté de 60% entre 1954 et 1966, ainsi que la culture des agrumes dont la grande partie était exportée. Les lois égyptiennes autorisaient d'importer des marchandises pour le même montant que rapportaient les exportations d'agrumes. Les propriétaires fonciers étaient devenus aussi les gros commerçants. Leur position a été renforcée aussi par la

---

<sup>120</sup> Jamal Abdel Nasser, né le 15 janvier 1918 à Alexandrie et décédé le 28 septembre 1970, fut le deuxième président de l'Égypte après Mohammed Naguib. Il est à l'origine de l'idéologie nassérienne, et peut être considéré comme l'un des principaux dirigeants politiques arabes de l'histoire moderne.

Le lieutenant-colonel Nasser fonde et devient le leader du Mouvement des officiers libres. C'était un groupe de jeunes militaires âgés en général de moins de 35 ans, qui avait pour but de renverser le roi Farouk. Le 23 juillet 1952, il conduit un coup d'État militaire contre le roi Farouk I<sup>er</sup>, et proclame la république un an plus tard, mettant fin au Royaume d'Égypte.

Nasser centralise l'État égyptien, il fait augmenter les pouvoirs du président de la république, il nationalise l'industrie, procède à une réforme agraire, et met en œuvre de grands projets de travaux public, comme le barrage d'Assouan.

<sup>121</sup> Pour plus de détails sur les aspects de la structure des classes dans la Bande de Gaza entre 1948 et 1987, voir: Ziad Abu Amrou, « Les conditions sociales dans la Bande de Gaza », in Camille Mansour, *Le Peuple palestinien de l'intérieur*, Beyrouth, Institut des études palestiniennes, 1990.

désignation d'un nombre de parmi eux à des postes clés dans l'administration locale, renforçant ainsi leurs liens avec l'administration centrale égyptienne. Les revenus des Gazaouis qui travaillaient à l'étranger transitaient à Gaza par l'intermédiaire de ces personnalités rehaussant ainsi leur pouvoir local. Ainsi, environ 30 familles de la Bande de Gaza détenaient entre 25000 et 30000 dunums de terres (entre 2500 et 3000 hectares), ce qui correspondait au quart de la superficie des terres agricoles dans ce territoire à cette période, Ziad Abu Amrou écrit, à ce propos, dans *Les conditions sociales dans la Bande de Gaza*:<sup>122</sup>

*« Depuis 1948 jusqu'à l'heure actuelle les propriétés foncières de plus de 500 dunums ou un peu moins étaient sous la possession d'environ 30 familles ; et certaines familles dans quelques cas pouvaient posséder jusqu'à quelques milliers de dunums. La superficie totale de ces propriétés possédées par les 30 familles atteignait 25 ou 30 mille dunums, ce qui représentait le quart de toutes les terres agricoles de la bande de Gaza. »*

Ces gros commerçants parmi lesquels se trouvaient les grands propriétaires fonciers ont été les plus influents, et ils étaient surtout concentrés dans la ville de Gaza. Parmi eux se trouvaient aussi des réfugiés de 1948, et des familles qui n'appartenaient pas à ceux qui traditionnellement possédaient des terres, mais leur nombre était resté limité, Ziad Abu Amrou explique<sup>123</sup>:

*« Entre 1958 et 1967 c'est la tranche de gros commerçants (parmi eux des propriétaires fonciers ayant exercé le commerce) qui est devenue la plus influente dans la bande de Gaza. Comme les grands propriétaires fonciers, les gros commerçants provenaient des différentes localités de la bande de Gaza. Toutefois, c'est dans la ville de Gaza qu'ils s'y retrouvaient principalement. Et un petit nombre de gros commerçants apparaissent parmi les rangs des réfugiés. Egalement un groupe parmi les habitants originaires de la bande de Gaza, des villes et des zones rurales, et qui n'étaient pas propriétaires fonciers, devenaient de gros commerçants. »*

Le fait d'avoir exclu la Bande de Gaza des restrictions commerciales en vigueur en Egypte, a contribué à en faire une ressource principale pour les produits commerciaux écoulés par les petits commerçants et Gaza; en tant que zone franche elle est devenue un marché attractif pour les touristes égyptiens.

---

<sup>122</sup> Ziad Abu Amrou, *ibid.*, p. 185.

<sup>123</sup> Ziad Abu Amrou, *ibid.*, p. 187.

Toutefois, en raison du taux élevé de chômage et comme cela a été le cas pour la Cisjordanie, les habitants de la Bande de Gaza ont recherché un travail dans les pays avoisinants. Cependant, les restrictions de sortie de la Bande de Gaza limitaient ce flux migratoire et il demeurait inférieur à celui de la Cisjordanie. Les transferts d'argent de la part de tous ces travailleurs se poursuivaient en particulier dans les années 1960.

Nous pouvons conclure ainsi qu'en ce qui concerne la Bande de Gaza ce sont les grands propriétaires fonciers et les commerçants qui ont été le plus influents parmi cette population, et qu'ils présentaient un profil homogène. Les travailleurs étaient surtout actifs dans l'agriculture et la construction; le secteur industriel étant presque inexistant. L'occupation israélienne en 1967 réorganisera l'économie après avoir regroupé sous son administration la Cisjordanie et la Bande de Gaza, ce qui conduira à des changements profonds dans la structure sociale. Un autre facteur de changement est celui de l'émergence de l'OLP qui entraînera des transformations politiques radicales sur la scène politique palestinienne et l'entrée en jeu de nouvelles figures palestiniennes.

## Intermède

Avec la désintégration de la Palestine et la création d'Israël en 1948, l'élite familiale a été détournée de sa position de pouvoir, mais a continué d'assumer des fonctions importantes. La Jordanie a intégré l'élite familiale palestinienne dans ses structures administrative, politique, économique et sociale. D'autres membres de l'élite familiale ont réussi ailleurs dans le monde arabe ou au-delà. Le rôle de l'élite familiale a continué d'être un phénomène de la structure sociale palestinienne après 1948, en dépit du fait qu'il a été sérieusement affaibli: d'abord, en raison des revers subis par le leadership des élites familiales en 1948, et puis, en raison du déplacement du centre de pouvoir de la Cisjordanie vers la rive Est, entre 1948 et 1967.

En outre, les élites familiales palestiniennes se sont distinguées en tant que groupes autonomes dont la première motivation était la poursuite de leurs propres intérêts et ceux de leurs proches plutôt que celui de la société dans son ensemble. Ce localisme centré sur l'intérêt de la famille a contribué à affaiblir les élites familiales ainsi que le rôle qu'elles pouvaient jouer en tant que leadership politique et social pour la société toute entière dans les années 1950 et 1960, comme l'a bien illustré Shaul Mishal dans son article « Nationalism through Localism: Some Observations on the West Bank Political Elite »<sup>124</sup>:

*« The West Bank elite derived their political power from their economic position or family status. Since this power base was for the most part local, West Bank leaders did not have a firm base of support if they sought to attain wider influence, either at the all-West Bank level or at the state level (Jordan). The fact that a majority of the West Bank political leaders belonged to families with commercial and economic interests in Jordan further increased the dependence on Amman and made it difficult for them to take stands which might bring them into open conflict with the Jordanian authorities and damage their economic interests. The low level of political institutionalization in the West Bank can also explain the elite's tendency to focus on the local level of activity rather than on the national-symbolic one. [...] The elite was split on a family and regional basis. It lacked the authority to settle any all-West Bank conflicts, whether of social, economic or ideological origin ».*

---

<sup>124</sup> Shaul Mishal, « Nationalism through Localism: Some Observations on the West Bank Political Elite », in *Review of Middle Eastern Studies*, tome 17, n° 4, Octobre 1981, pp. 477-491, pp. 480-481.

## **B.4. Quatrième Chapitre: l'Organisation pour la Libération de la Palestine (L'OLP) et la formation d'une nouvelle élite nationale de la période 1967 jusqu'en 1993: le défi aux fondements traditionnels des élites**

### **B.4.1. La reconstitution du champ politique national et de ses élites: absence de procédure démocratique**

Un champ politique national se met en place avec la création de l'Organisation de Libération de la Palestine en 1964. Il est question d'une véritable et nouvelle élite nationale palestinienne qui est le résultat de la formation d'institutions nationales. Cette élite prend des décisions à tous les échelons, politique, organisationnel, financier, de l'information et de la diplomatie. Ce sera de même pour l'élite économique qui voit le jour après l'instauration de l'Autorité palestinienne (formation d'une entité quasi étatique à dimension régionale; munie de compétences économiques), et l'ébauche d'une économie nationale.

Il sera utile de distinguer entre la première phase de la création de l'Organisation de Libération de la Palestine par décision de la Ligue des Etats arabes, création soumise à certaines contraintes; et la deuxième phase qui a suivi la guerre de Juin 1967 et l'occupation par Israël de toute la Palestine historique. C'est au cours de la deuxième phase que se cristallisera l'identité de l'OLP en tant qu'entité politique représentant le peuple palestinien en position de prendre des décisions et d'adopter des politiques en son nom.

La Ligue des Etats arabes crée l'Organisation de Libération de la Palestine sur la base de plusieurs considérations parmi lesquelles la décision prise par Israël de détourner les eaux du Jourdain et la montée du nationalisme palestinien à la suite de la Nakba. La reformulation de l'identité nationale palestinienne avait pris divers aspects, tels que la formation d'organisations politiques déclarées ou clandestines, la création d'unions, d'associations et de regroupements divers au sein des communautés palestiniennes. La Ligue devait charger Ahmad al-Choukeiri de se mettre en contact avec les Palestiniens dans le but de leur demander de créer une entité palestinienne<sup>125</sup>. Tout en se félicitant de la décision de la Ligue des Etats arabes de créer l'OLP<sup>126</sup>, le Haut Comité arabe, présidé

---

<sup>125</sup> Ahmed al-Choukeiri, né à St Jean d'Acre, et avocat de profession, il a travaillé après la Nakba dans le corps diplomatique de la Syrie, de l'Arabie Saoudite ensuite auprès de la Ligue des Etats arabes.

<sup>126</sup> Le roi Hussein de Jordanie a été le seul à exprimer ses réserves concernant la décision du Sommet arabe (Janvier 1964) de créer l'OLP. La Jordanie impose des restrictions aux activités

alors par Mohammed Amin al-Husseini, exprima sa désapprobation concernant le mandat octroyé à Choukeiri pour une telle mission, occultant ainsi et ignorant l'élite traditionnelle palestinienne. Par ailleurs les organisations et les unions palestiniennes qui ont apparu à la suite de la Nakba<sup>127</sup> ont accueilli favorablement l'idée de la création d'une entité palestinienne. Toutefois un certain nombre parmi elles a appelé, dans un communiqué diffusé à Beyrouth, à la tenue d'élections libres, ou d'un congrès national qui serait organisé par un comité préparatoire constitué de forces palestiniennes<sup>128</sup>. L'idée d'élections (pour élire les membres du Congrès fondateur ou Conseil national) a été adoptée par le parti Baas<sup>129</sup> en Syrie, dont ses membres palestiniens avaient exprimé leurs réserves à propos de la désignation de Choukeiri. En dépit de ces objections, Choukeiri et ses partisans vont désigner les membres du Congrès en tant que

---

de l'Organisation en Cisjordanie parmi lesquelles l'interdiction d'armer et d'organiser les Palestiniens ainsi que l'exigence de s'abstenir de tout objectif visant la Cisjordanie.

<sup>127</sup> Un nombre de représentants de certaines organisations de la résistance clandestine à Beyrouth ont diffusé, avant la tenue du Congrès fondateur de l'OLP, un communiqué qui critiquait le mode de la mise en place du Congrès. Le Mouvement des nationalistes arabes avait exprimé la même position (source: Faysal Hourani, *la pensée politique palestinienne 1964-1974 - Étude des chartes principales de l'OLP*, Beyrouth: Centre de recherches, l'Organisation de la Libération de la Palestine, 1980, p. 30).

<sup>128</sup> Le communiqué a été signé par le Mouvement des nationalistes arabes, le Front de libération de la Palestine – la Voie du retour, l'Union générale des étudiants palestiniens, la Jeunesse arabe palestinienne au Liban (Faysal Hourani, *ibid.*, p. 26).

<sup>129</sup> Le Parti Baas (ou Baath ou Ba'ath ou Ba'as ou Parti Baas arabe socialiste) est créé en 1947 à Damas et a pour but l'unification des différents États arabes en une seule et grande nation. Le mot en arabe signifie en français «résurrection» ou «renaissance».

Après de nombreux événements (dont la scission du parti en deux et l'exil de ses fondateurs), le Baas arriva au pouvoir en Syrie (1963-1966 puis de 1970 jusqu'à nos jours) et en Irak (1963, chassé la même année puis de 1968 à 2003). Cependant, l'idéologie originelle n'est plus qu'un lointain souvenir pour ces deux branches du Baas.

La doctrine baassiste combine le socialisme arabe et le nationalisme panarabe. La laïcité est un autre pilier du Baas: Michel Aflak, écrivain et homme politique syrien, à l'origine avec un autre homme politique syrien et nationaliste arabe, Salah al-Din al-Bitar, du parti Baas, reconnaît la place prépondérante de l'islam dans l'essor de la nation arabe, mais pense que seul un État laïc permettra de regrouper toutes les composantes d'une nation arabe très divisée sur le plan confessionnel. La devise du parti *Wahdah, Hurriyah, Ishtirakiyah* signifie «Unité, Liberté, Socialisme». «Unité» se rapporte à l'unité panarabe, «Liberté» souligne la liberté vis-à-vis des intérêts occidentaux en particulier, et «Socialisme» fait référence spécifiquement au socialisme arabe opposé au marxisme et se fondant sur la personne (et non les classes).



délégués mandatés par les principaux lieux de rassemblement des populations palestiniennes. Enfin, pour satisfaire le régime jordanien, Choukeiri va intégrer dans ce répertoire toutes les figures palestiniennes qui avaient été, à un moment ou un autre, membre du Sénat, du Parlement ou du Gouvernement jordanien. Faysal Hourani écrit à ce propos <sup>130</sup>:

*« Choukeiri et ses collaborateurs qu'il avait lui-même choisis, ont réussi, à la fin, à former le premier Congrès sans avoir recours à des élections générales. Ainsi des comités préparatoires ont été mis en place dans les pays d'accueil des palestiniens. Ces comités, qui étaient sous le contrôle direct de Choukeiri, ont désigné les candidats appelés à devenir membres du Congrès. Un comité central préparatoire créé par Choukeiri lui-même revoit la liste des noms proposés par les comités locaux et en sort la liste définitive. Celle-ci comprend des représentants de l'intérieur et de l'extérieur des territoires palestiniens. Choukeiri doit céder au souhait du régime jordanien et rajoute à cette liste les noms de tous les palestiniens membres ou anciens membres des Parlements et ministères jordaniens, ainsi que des conseils municipaux des villes et des communes jordaniennes, noms qui n'étaient pas indiqués dans la liste proposée par les comités préparatoires. »*

L'OLP s'est efforcée au cours de la première phase de sa création de mettre en place un mécanisme de formation et de restructuration de l'élite politique palestinienne. Cette expérience préliminaire devait se prolonger sur une trentaine d'années. Au cours de la deuxième phase elle instaura le concept et la structure du Conseil National Palestinien <sup>131</sup>. Celui-ci se réunissait de façon

---

<sup>130</sup> Faysal Hourani, *la pensée politique palestinienne 1964-1974 - Étude des chartes principales de l'OLP*, op. cit., p. 28.

<sup>131</sup> Le Conseil National Palestinien (CNP) est considéré comme le Parlement en exil du peuple palestinien. C'est l'institution la plus importante de l'OLP. Le Comité exécutif, instance directrice de l'organisation, est élu par le CNP. Le premier CNP, constitué de 422 représentants des communautés palestiniennes de Jordanie, Cisjordanie, Gaza, de Syrie, du Liban, du Koweït, d'Irak, d'Égypte, du Qatar, de Libye et d'Algérie, s'est réuni à Jérusalem en mai 1964 et a adopté la charte nationale palestinienne pour servir de Constitution à l'OLP. En mars 1977 il adopta l'objectif de la création d'un Etat palestinien indépendant, et dans sa session de Novembre 1988 il proclama l'Etat palestinien et sa coexistence avec Israël le long des lignes de démarcation d'avant 1967. Après la signature des Accords d'Oslo, le CNP réuni pour la première fois en Palestine, à Gaza en avril 1996, élimine de sa Charte tous les articles mettant en cause le droit à l'existence de l'état d'Israël. Le CNP compte actuellement 669 membres. Les 88 membres du Conseil législatif palestinien, sont automatiquement membres du CNP. Avec les 98 autres membres issus des territoires palestiniens, ils représentent la population palestinienne vivant dans les territoires occupés depuis 1967. Le reste des membres du CNP (483) représentent la diaspora palestinienne. Le Conseil se réunit tous les



périodique pour débattre des questions nationales et pour adopter les décisions. Elle mit en place également les règles organisationnelles pour permettre la convergence et la cohésion entre les membres ou les groupes politiques.

Le Congrès fondateur de l'OLP était constitué d'une majorité d'hommes d'affaires palestiniens qui travaillaient dans les pays arabes (parmi les familles traditionnelles et autres) et de technocrates de la nouvelle classe moyenne (en particulier des nationalistes, des nasséristes<sup>132</sup>, et des baassistes<sup>133</sup>, et d'une minorité de membres d'organisations de fedayin<sup>134</sup> originaires des principaux lieux de rassemblement des Palestiniens). La composition des membres du Conseil National au cours de ses trois premières sessions (avant la guerre de Juin 1967) allait influencer sur la composition du Comité exécutif de l'OLP pour lequel Choukeiri avait été mandaté<sup>135</sup> pour en désigner les membres. Ainsi on retrouve parmi eux des personnalités des milieux d'affaires, l'intelligentsia de la

---

deux ans et ses résolutions sont adoptées à la majorité et au moins deux tiers des membres doivent être présents.

<sup>132</sup> Les supporters de l'idéologie politique arabe nassérisme, qui est basée sur la pensée du président égyptien Jamal Abdel Nasser. Elle influença énormément la politique intérieure et extérieure des pays arabes pendant les années 1950, 1960 et 1970.

<sup>133</sup> Les supporters du parti politique arabe Baas.

<sup>134</sup> Les fedayins (aussi écrit feddayin ou aussi fedday; pluriel de feda'i qui signifie celui qui se sacrifie pour quelque chose ou quelqu'un) sont de petits groupes de commandos palestiniens ne reconnaissant pas Israël et qui s'y opposent par les armes. Souvent mentionnés dans les années 1970, ils sont à la base des mouvements comme Hamas, ou le Jihad islamique.

<sup>135</sup> Les membres du premier, deuxième et troisième Comité exécutif (c'est-à-dire avant la Guerre de Juin 1967), y compris Ahmad Choukeiri, étaient les suivants: Hamed Abu Setta (parmi les riches de Gaza), Haider Abdul Shafi (Gaza), Khaled Fayoum (les Palestiniens de Syrie), Farouk al-Husseini (Gaza), Qasim Rimawi (originaire de Beit Rime, district de Ramallah, propriétaire foncier, courant nassériste), Falah el-Madi (juge, originaire du district de Jaffa, a été membre du premier Comité national), Qusay Abadleh (Gaza), Abdul Khaleq Yaghmour (un avocat, d'Hébron), Abdel-Rahman Siksik (réfugié de Jaffa, avocat, habitant de Naplouse), Abdul Majeed Shoman (Arab Bank), Nicolas Durr, Walid Kamhawi (docteur de Naplouse, courant nationaliste), le brigadier général Wajih Al-Madani (proche des Nasséristes, et co-fondateur de l'Armée de libération), Ahmad Srouri, Ibrahim Abu-Setta, Jamal Surani (un avocat de la Bande de Gaza), Abdel-Hamid Yassin, Said Al-Azzeh, Fayez Sayegh (intellectuel, a travaillé auprès de la Ligue des Etats arabes, réfugié, résidant au Liban), Oussama Al-Nakib, Nimr Al-Masri, Yahya Hamouda (un avocat, un réfugié de Lifta, a dirigé le journal *Al-Mithaq*), Bahjat Abu Gharbieh (professeur, originaire de Jérusalem), Majdi Abu Ramadan (Source: *la documentation de la Palestine (1987)*, département de la Culture de l'OLP, p. 350 -357).

classe moyenne, et des adhérents des courants nationalistes (particulièrement nasséristes). On avait pris en considération également la répartition géographique des populations palestiniennes.

La Cisjordanie et la Bande de Gaza n'ont pas été représentées officiellement dans le Conseil national palestinien et ceci pour des raisons de sécurité, à la suite de l'occupation de Juin 1967 par Israël. La représentation de ces deux régions au sein des organes de l'Organisation n'a été déclarée qu'après les accords d'Oslo de 1993, c'est-à-dire après la reconnaissance de l'OLP par Israël.

Nous pouvons remarquer l'absence de toute procédure démocratique en tant que mécanisme qui pouvait générer des élites politiques, y compris au sein du Comité exécutif qui avait mandaté Choukeiri de désigner ses membres. Cette pratique est également absente dans la deuxième phase de la création de l'OLP où le Président du Comité exécutif est désigné par les membres de ce Comité eux-mêmes élus par le Conseil national. Les candidatures au Comité exécutif et au Conseil national font l'objet d'accord entre les différentes factions de l'OLP à travers un système de quota. La composition du Conseil national prend en compte la répartition géographique des rassemblements des populations palestiniennes et des organisations populaires et professionnelles.

La troisième phase de la formation des élites politiques a commencé après la mise en place d'une Autorité palestinienne et la tenue d'élections présidentielles et législatives en Janvier 1996. Avec cette phase de nouveaux mécanismes se créent dans la formation de l'élite politique palestinienne qui permettront la formation de l'élite économique ayant des échanges limités avec les pays voisins.

La défaite des Etats arabes voisins de la Palestine en Juin 1967, est l'occasion d'un réexamen des institutions de l'OLP, de ses textes fondateurs (la Charte et les Statuts), et d'une restructuration de sa direction sur de nouvelles bases. Ce changement va avoir ses effets sur la composition du Conseil national dont les membres seront dorénavant recrutés parmi les organisations politiques armées (les factions de la résistance), les organes militaires, les unions et syndicats professionnels et sectoriels fidèles à l'OLP et ses objectifs. La Charte sera modifiée, son titre sera Charte nationale palestinienne (Le mot arabe «Watani»

remplaçant le mot «Qawmi»), et des amendements importants sont introduits dans les Statuts, Faysal Hourani explique <sup>136</sup>:

*« Il était devenu clair que la Charte nationale et les Statuts avaient besoin d'être modifiés de façon substantielle quatre ans après avoir été instaurés. C'est ce qu'a entrepris de faire la quatrième session du Conseil national qui s'est tenu au Caire en juillet 1968. Les amendements introduits dans la charte nationale ont apporté un certain nombre d'éléments et d'orientations dans ses aspects importants. Les amendements sont d'une importance telle que le Conseil ne les a pas appelés amendements, mais il a présenté la Charte sous une nouvelle formulation et lui a donné un nouveau nom, la "Charte nationale (Watani) palestinienne".*

*La Charte nationale palestinienne n'avait pas d'introduction, au contraire de la Charte nationale (Qawmi). Elle comprenait 33 articles qui se suivent les uns après les autres sans chapitres. Elle contenait 4 articles additionnels par rapport à la précédente. Ceci ne signifie pas seulement que ces 4 articles ont été ajoutés, mais que des articles ont été supprimés en entier et de nouveaux articles ajoutés. Aussi la numérotation des autres articles a changé. »*

Les changements intervenus après la guerre de 1967 ont conduit à l'ouverture d'un véritable espace d'indépendances organisationnelle, politique et financière de l'Organisation par rapport aux pays arabes. En d'autres termes, l'Organisation dans un laps de temps très court a réussi à construire un champ politique national doté d'institutions, de règles de jeu politique, d'unions, de mécanismes pour la prise de décisions et à élaborer un langage politique propre à elle. Ainsi une véritable élite politique nationale voit le jour pour la première fois depuis la Nakba, élite rattachée au projet de l'établissement d'un Etat national indépendant.

Nous pouvons dire que la restructuration de l'OLP remonte à la date de la tenue de la cinquième session du Conseil national<sup>137</sup> au Caire en Février 1969, lorsque toutes les factions palestiniennes, l'armée de libération palestinienne, ainsi que

---

<sup>136</sup> Faysal Hourani, *la pensée politique palestinienne 1964-1974 - Étude des chartes principales de l'OLP*, op. cit., pages 135-136. Pour le texte complet de la Charte et des Statuts ainsi que les amendements apportés à la Charte et aux Statuts voir: Faysal Hourani, *ibid.*, pages 225-239 (les annexes I-IV).

<sup>137</sup> A la quatrième session du Conseil qui a eu lieu en Juillet 1968, Yahya Hamouda est nommé Président du Comité exécutif, succédant à Choukeiri, et Youssef Sayegh devient un nouveau membre du Comité. (Source: *la documentation de la Palestine (1987)*, op. cit., p. 350 -357).

les unions populaires, les syndicats professionnels et des indépendants ont été représentés après avoir fait l'objet d'un consensus. Ainsi, lors de cette session, sera formé un nouveau comité exécutif, dominé par les factions de la résistance palestinienne<sup>138</sup>. Un système de quota sera instauré pour la représentation des organes de résistance de l'OLP (Conseil national, Comité exécutif, Comité central). Seront également intégrés dans le Comité exécutif des membres indépendants dont l'acceptation était soumise à l'approbation des factions organisationnelles. Par conséquent, si parfois apparaissent au sein du Comité exécutif des noms de familles connus tels que les Nashashibi ou Dajani ce n'était point en leur qualité de fils de notables, mais plutôt pour des raisons d'orientations politiques: leurs affinités avec l'OLP et son principal courant politique.

Ceci traduit par conséquent un changement qualitatif dans le mode de formation de l'élite palestinienne, comme illustré par les quatre aspects suivants:

Premier aspect: Il s'agit ici de l'apparition d'une élite nationale et d'un champ politique suivis de l'usage d'un vocabulaire identitaire national, de la création de réseaux et de solidarités entre les divers rassemblements palestiniens qui se sont

---

<sup>138</sup> La session du Comité exécutif comprenait les noms suivants: Yasser Arafat, Farouk Kaddoumi, Khaled Hassan, Kamal Nasser, Ibrahim Bakr, Hamed Abou-Setta, Mohamed Youssef al-Najjar, Youssef el-Burji, Ahmed Al-Shihabi, Abdul Majeed Shoman (en tant que président du Fonds national).

La sixième session du Conseil national tenu au Caire en Septembre 1969, comprenait les noms suivants: Yasser Arafat (le Fatah et Président du Comité exécutif), Farouk Kaddoumi (le Fatah), Khaled Hassan (Le Fatah), Mohamed Youssef al-Najjar (le Fatah), Kamal Nasser (indépendant), et Hamed Abou Setta (homme riche de Gaza, résidant à l'étranger, indépendant), et Yasser Amro (avocat, baasiste, de Dura, le district d'Hébron, détenait un portefeuille ministériel auprès de l'Autorité palestinienne), Youssef el-Burji, Ahmed Al-Shihabi, Husam al-Khatib, Bilal Al-Hassan (Front démocratique), Khalid Yachreti (président du conseil d'administration du Fonds national, succédant au Président sortant, Abdul Majeed Shoman).

En 1983, par exemple, le Comité exécutif élu par le Conseil national tenu à Alger, était formé de: Yasser Arafat (le président du Comité exécutif et de chef de file du mouvement Fatah), Farouk Kaddoumi (le Fatah), Mahmoud Abbas (le Fatah), Yasser Abed Rabbo (Front démocratique), Ahmed Yamani (Front populaire), Mohamed Khalifa (le Saiqa), Talal Naji (Commandement général), Abdul Rahim Ahmad (Front de libération arabe), Abdel-Mohsen Abou Maizar (indépendant), Hanna Nasser (indépendant), Mohamed Zohdi Nashashibi (indépendant), Jamal Sourani (indépendant), Hamed Abu Setta (indépendant), et Ahmed Sidqi Dajani (indépendant).

(Source: *la documentation de la Palestine* (1987), op. cit., p. 350 -357).

retrouvés, au lendemain de la Nakba, isolés les uns des autres, et vivant dans des conditions et contexte politique, social et économique différenciés.

Deuxième aspect: Il relève de la modification de la configuration des classes des élites. Les premiers chefs de files au sein des factions de la résistance étaient originaires de la petite bourgeoisie moderne. Helena Cobban montre bien les caractéristiques sociales et idéologiques des dirigeants du premier comité central de Fatah, la principale organisation armée de l'OLP, dans *The Palestinian Liberation Organization: People, Power and Politics*, tels que Yasser Arafat, Salah Khalaf, Khalil Wazir et khaled al-Hassan <sup>139</sup>:

*« Fatah was established in the late 50s and early 60s, through the coalescing of various specifically Palestinian nationalist networks already active in the refugee camps, in diaspora groupings of Palestinian students, and in the embryo Palestinian communities of the emerging Arab Gulf states. One of the organisers involved was Yasser Arafat. Arafat, the tireless one-time engineer whose activities were later routinely to span three continents, was born Abdel-Rahman Abdel-Raouf Arafat al-Qudwa al-Husseini, in December 1929. On his mother's side he was connected to the Husseinis, a family prominent in the Sunni Muslim community in Jerusalem. [...]. Soon after the creation of Israel, Yasser Arafat left Gaza for Egypt. There he was one of the principal founders of a Palestinian Students' Union, in which capacity, in 1951, he was to make the acquaintance of the son of a former grocer from Jaffa called Salah Khalaf. Another Palestinian grocer's son, Khalil Wazir, originally from Ramleh, was meanwhile planning his own campaign of revenge against the Israelis. [...]. Meanwhile, khaled al-Hassan, the eldest son of a deceased Haifa property-owner, had already moved to Kuwait in 1952: he spent the next 17 years steering the transformation of the infant city-state's administration into a successful, modern municipality, while building up networks of Palestinian activists and sympathisers throughout the Gulf ».*

La majorité d'entre eux avaient fait leurs études auprès des universités du Caire, Beyrouth et Damas. A titre d'exemple, le Caire était un peu, dans le milieu des années 1950, selon Nadine Picaudou, dans *Genèse des élites politiques palestiniennes 1948-1982*<sup>140</sup>, « l'étape obligée pour ceux qui venait de Gaza »,

---

<sup>139</sup> Helena Cobban, *The Palestinian Liberation Organization: People, Power and Politics*, Cambridge: Cambridge University Press, 1984, pages 6 + 8 +10.

<sup>140</sup> Nadine Picaudou, « Genèse des élites politiques palestiniennes 1948-1982 », in *Revue française de science politique*, Année 1984, Volume 34, n° 2, pages 324-351.



alors sous administration égyptienne: « Elle représentait la possibilité de poursuivre des études supérieures: Abu Ammar les mena à l'université Fouad I<sup>er</sup> et devint ingénieur des travaux publics; Abu Iyad sortit de l'école normale supérieure du Caire en 1957, et fut ensuite professeur d'arabe; Abu Lotf fit, pour sa part, des études d'économie à l'université américaine entre 1954 et 1958; Abu Jihad s'inscrivit en 1956 à l'université d'Alexandrie sans y faire des réelles études »<sup>141</sup>.

La défaite de 1948 a mis fin au mouvement national palestinien avec ses composantes de familles de notables; l'OLP va générer un nouveau mouvement national dirigé par de nouvelles figures de ce que l'on a appelé «la génération du désastre» qui occulteront les familles connues et les symboles de l'ancienne élite. Nadine Picaudou qualifie les dirigeants du nouveau mouvement national, le Fatah, d'«historiques»<sup>142</sup>:

« Les dirigeants «historiques» du Fatah font partie de ce que l'on a appelé «la génération du désastre». Dans le cas palestinien, comme dans nombre de pays du Tiers Monde, la notion de génération politique est centrale, dans le sens de génération dont la conscience politique a été formée par la réaction à un événement crucial. Or le futur noyau dirigeant du Fatah s'est cristallisé à Gaza au milieu des années cinquante, dans le souvenir brulant de la défaite de 1948 ».

Troisième aspect: Il s'agit d'un changement de la base sociale sur laquelle s'est fondée l'OLP et ses factions et qui consiste dans la mise en place de règles organisationnelles (à degrés et types variables en fonction de l'importance du rassemblement) et de mobilisation nationale. Ainsi les camps de réfugiés vont constituer la base fondamentale des factions de la résistance, auxquelles s'ajoutent des membres de la petite bourgeoisie, en particulier, des étudiants universitaires, des professionnels, des travailleurs et des intellectuels. En ceci aussi cette orientation se différencie de celle du mouvement national de l'avant 1948 par l'intérêt qu'elle porte à l'organisation sectorielle, et, en particulier, aux femmes, aux étudiants et aux travailleurs.

Quatrième aspect: Il touche au changement idéologique du nouveau leadership. Les leaders de l'OLP et ses factions sont intéressés par le succès des

---

<sup>141</sup> De leurs vrais noms respectivement: Yasser Arafat, Salah Khalaf, Faruq al-Qaddumi et Khalil al-Wazir; ce sont les quatre principaux responsables du premier comité central de Fatah. Source: Nadine Picaudou, *ibid.*, page 329.

<sup>142</sup> Nadine Picaudou, *ibid.*, pp. 327-328.

mouvements de libération dans nombre de pays du tiers monde (notamment l'Algérie, le Vietnam, Cuba, et autres), leur lutte contre l'occupation et la colonisation. Ils développent une hostilité profonde contre l'impérialisme et s'alignent avec les forces qui leur sont hostiles. Dans un contexte de bipolarisme régnant dans l'ordre mondial ils vont rechercher des alliances avec l'ex-Union Soviétique et subiront, du moins en ce qui concerne la gauche palestinienne, l'influence de ses orientations politique, sociale, économique, idéologique et organisationnelle. Aussi, c'est l'occasion pour un large éventail des cadres de l'OLP et de ses organes de suivre des programmes de formation auprès de l'Union Soviétique et des pays socialistes.

Cependant il faut rappeler ici que le premier leadership de l'OLP (en tant que leadership historique), a exercé son rôle à travers les institutions établies en dehors de son territoire (en dehors de la Palestine). Le Parti communiste palestinien (plus tard le Parti populaire palestinien) représente un cas exceptionnel, car son leadership et ses institutions sont basés, principalement, à l'intérieur des Territoires occupés en 1967, ce qui le place en dehors des institutions de l'OLP, même si le parti reconnaissait l'Organisation comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien. Et en 1981 il sera officiellement reconnu par les organes de l'Organisation. Le mouvement du Jihad islamique et le Hamas<sup>143</sup>, qui ne reconnaissent pas l'OLP comme unique représentant légitime du peuple palestinien, ont préféré rester en dehors des institutions de l'Organisation. Cette présence forcée hors des territoires de l'OLP a eu sans aucun doute des conséquences sur son interaction directe avec les populations de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Par ailleurs elle l'a exposée aux conflits et tensions avec les Etats arabes qui craignaient les effets et retombées des activités de résistance de la part des factions de la résistance sur leur propre régime et qui ont donc tenté de contenir l'OLP ou d'influer sur ses orientations politiques. Le fait de la présence des institutions de l'OLP et de la majeure partie de ses factions en dehors de la Palestine n'a pas empêché

---

<sup>143</sup> Le Hamas «ferveur», acronyme partiel de *harakat al-muqâwama al-'islâmiya* «Mouvement de résistance islamique», est un mouvement politique et religieux palestinien se revendiquant de résistance. Créé en 1988 par Sheikh Ahmed Yassin, Abdel Aziz al-Rantissi et Mohammed Taha, tous trois issus des Frères musulmans, son programme, exprimé dans sa charte, est la destruction de l'État d'Israël et l'instauration d'un État islamique palestinien sur toute la terre de l'ancienne Palestine (c'est-à-dire incluant les actuels État d'Israël, Cisjordanie et bande de Gaza). Ne reconnaissant pas Israël (qu'il nomme «entité sioniste») et rejetant les accords d'Oslo signés en 1994 entre Israël et l'Autorité palestinienne, le Hamas s'oppose sur ce point au Fatah – principale force politique palestinienne concurrente, qui reconnaît l'existence d'Israël et prône la création d'un État palestinien indépendant aux côtés d'Israël.



l'Organisation de jouer un rôle clé et essentiel dans la formation des élites politiques en Cisjordanie et la Bande de Gaza.

L'OLP, depuis 1969 et jusqu'à l'instauration de l'Autorité palestinienne, devient l'incubateur qui produit une élite politique et lui fournit une légitimité politique au niveau national et, dans une large mesure, au niveau local. Cette élite est présente dans les postes clé de ses institutions nationales et dans l'ensemble de ses organes politiques.

Il n'y a pas de changements significatifs dans les mécanismes de formation des structures dirigeantes de l'Organisation et de ses organes principaux depuis le début des années 1970 et jusqu'à l'instauration en 1994 d'une Autorité palestinienne sur certaines zones de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Les premiers dirigeants (membres du Comité central de Fatah, membres des bureaux politiques des autres organes principaux) demeurent inchangés, à l'exception de certaines modifications mineures. Certains changements ont été introduits dans l'élite de deuxième rang (membres du Conseil révolutionnaire de Fatah, les membres des comités centraux des autres mouvements). Après le transfert de la lutte en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, en particulier après le déclenchement de la deuxième Intifada, et, de façon décisive, après les Accords d'Oslo, la composition du leadership commence à changer et on voit des figures de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza faire leur entrée sur la scène politique. Ce point, c'est-à-dire des groupes dirigeants mixtes entre «l'extérieur» et «l'intérieur», va devenir un sujet brûlant au cours des discussions partisans internes dans certaines factions; il a été, par exemple, l'objet d'un litige pendant les premières années de l'Intifada, au sein des organes centraux du Front démocratique. Le Comité central et le bureau politique se sont divisés entre ceux qui étaient favorables à l'élargissement de la représentation de «l'intérieur» et ceux qui avaient émis leurs réserves.

L'OLP, telle que représentée par les forces politiques, militaires, organisationnelles, institutionnelles, nationales, syndicales, par le secteur des services, et la diplomatie étrangère a laissé un véritable impact sur la formation des élites politiques dans les principales communautés palestiniennes, y compris en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Mais ceci ne s'applique pas à la formation de l'élite politique palestinienne en Israël qui relève de mécanismes liés au statut de la minorité arabe palestinienne dans le contexte politique israélien. Toutefois les liens qui se sont établis entre ces élites politiques, et la direction de l'Organisation et certains de ses organes, ont permis à ces élites d'acquérir un caractère national. En Jordanie la fabrication des élites politiques s'est faite à travers les mécanismes propre au système jordanien; la présence

d'organisations politiques, jusqu'à la fin de années 1980 est devenue une sorte de prolongement pour les organisations palestiniennes, ce qui a représenté un facteur majeur dans la production de leaderships politique au niveau local.

#### **B.4.2. L'identité nationale et la lutte pour la mobilisation d'élites locales**

Après l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza en 1967, trois entités vont se disputer la production des élites et la consolidation de leurs positions dans ces territoires. L'OLP, et, en particulier, après la restructuration de ses factions de résistance en 1969; Israël; le Régime jordanien. Les trois entités vont prendre le contrôle, soit des champs politique et étatique (Israël et la Jordanie), ou celui de la lutte politique pour la libération qui vise la création d'un État national (l'OLP). L'entreprise de la Jordanie et d'Israël dans la mise en place d'élites fidèles va échouer par manque de crédibilité et d'influence. Leurs projets s'appuyaient sur le recrutement d'élites locales qui prendraient le rôle d'un Etat extérieur (avec une différence majeure entre ces deux Etats: la Jordanie jouissait d'une présence historique, démographique, économique en Cisjordanie). L'OLP avait réussi à instaurer un espace national ciblant l'indépendance nationale. Et, comme tout champ politique national doté d'institutions, l'Organisation génère des élites politiques. Toutefois la résolution du conflit entre les trois entités n'a pas été facile, en vertu du croisement de plusieurs facteurs historiques, idéologiques, économiques et religieux<sup>144</sup>. Il aura fallu un soulèvement populaire de longue durée, l'Intifada, pour trancher en faveur de l'OLP (le désengagement politique par la Jordanie en 1988, et l'Accord d'Oslo en 1993 avec Israël), qui met en place ses élites et les positionnent dans ses institutions.

Afin de consolider leur présence chacune des trois entités en conflit s'est appuyée sur des mécanismes et des infrastructures et s'est efforcée également de développer des intérêts, de générer des symboles et un discours particuliers.

Israël interdit la présence de l'OLP et de ses institutions, comme elle réprime tout ce qui peut donner lieu à un cadre national de leadership durable, ainsi que tout ce qui entrave ou fait acte de résistance à l'occupation et à sa politique (expulsions, arrestations, démolitions de maisons, etc.). Poursuivant cette politique elle a tenté de recruter des éléments qui pouvaient fournir une alternative à l'OLP et à l'affaiblir. Ce sont les associations villageoises<sup>145</sup> à qui

---

<sup>144</sup> Faysal Hourani, *la pensée politique palestinienne 1964-1974 - Étude des chartes principales de l'OLP*, op. cit., pp. 33-40.

<sup>145</sup> Il n'y aura pas d'associations villageoises à Gaza, probablement dû au faible pourcentage de populations dans les villages de la Bande de Gaza, contrairement à la situation en

elle octroie des compétences, et des armes (exemple; Mustapha Dudin, Yousef el-Khatib); elle va encourager le mouvement islamiste à ses débuts (dans la Bande de Gaza) pour miner l'OLP<sup>146</sup>.

La Jordanie s'est appuyée sur ses relations avec des figures parmi les familles influentes en Cisjordanie (les Masri, Jaabari, Nashashibi, Nusseibeh, Freij, Rashad, Shawa, Arshayid, al-Faruqi, etc.), sur les milliers d'employés qui recevaient des salaires jordaniens (les instituteurs entre autres), sur ses liens avec le Waqf (l'institution religieuse islamique officielle chargée d'administrer les affaires des musulmans de Palestine), sur le Comité mixte Jordano-palestinien et le plan de développement, ceci afin de préserver sa place dans toute décision concernant le futur de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza<sup>147</sup>, Shaul Mishal explique:

*« The policy of appointments to senior political and administrative offices indicates just how important Amman thought the West Bank elite was to the extension of the center's control. Amman tried to appoint loyal men from families with high social standing and to support the election of cooperative candidates. Candidates for high positions in Jordan's administration included Shaykh Ja'bari; persons from the Nashashibi camp such as Raghib al-Nashashibi; Farid Arshayid, a notable from Jenin; and Sulayman Taji al-Faruqi, originally from Ramleh, who had cooperated with 'Abdallah during the Mandate and helped to mobilize support for annexation among the Arab Palestinians ».*

Quant à l'OLP, elle s'est fondée sur ses acquis de lutte en tant que représentant du peuple palestinien et symbole de son identité nationale; en d'autres termes, sur la capacité de ses factions à sensibiliser et à organiser les différents secteurs de la population en Cisjordanie et la Bande de Gaza. Ainsi celles-ci mobilisent

---

Cisjordanie. Toutefois il y aura des groupes de personnes qui vont prendre en charge les tâches des associations villageoises.

<sup>146</sup> Lorsque la Jordanie abolit les partis politiques en 1957, on laisse le champ libre aux Frères musulmans afin de contrecarrer les nationalistes et les partis de gauche. Il ne fait aucun doute que le courant politico-religieux a bénéficié des opportunités fournies par la Jordanie et Israël. Plus tard en Egypte, Sadate, va en bénéficier pour renforcer ses structures, élargir sa base populaire, consolider ses positions organisationnelles et s'affranchir du régime qui l'avait soutenu (source: Faysal Hourani, *la pensée politique palestinienne 1964-1974 - Étude des chartes principales de l'OLP*, op. cit., p. 47).

<sup>147</sup> Shaul Mishal, « Conflictual Pressures and Cooperative Interests: Observations on West Bank-Amman Political Relations », op. cit., p. 175.

des élites locales, faisant preuve d'un esprit d'organisation et de sacrifice. L'OLP acquiert ainsi une légitimité révolutionnaire et nationale qui lui permet de marginaliser les autres partis politiques. Elle a aussi utilisé d'autres moyens pour consolider son influence dans la société, tels le soutien financier aux diverses institutions dans les secteurs de l'éducation, du social, de la bienfaisance, des services, de la recherche, de la santé, et autres. Ces institutions et solidarités vont à leur tour générer des élites locales.

Les autres mouvements en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza qui émergeaient suite à des initiatives locales ont fait appel à la direction de l'OLP pour acquérir une légitimité nationale (le Front national, le Comité d'orientation national ...) ce qui soutient la thèse suivante: les élites sont produites et apprêtées dans les institutions, les partis, les unions et les syndicats. Ainsi les élites politiques nationales sont des élites qui ont surgi avec la montée de l'OLP, de ses institutions, ses partis, ses infrastructures populaires et professionnelles; c'est l'organisation qui détermine et met en pratique les règles du «jeu politique» dans le champ politique national. On ne peut parler d'élites économiques sans l'existence d'une autorité sur le territoire concerné. Le champ économique relève du celui politique étatique. Et une élite économique ne peut émerger que s'il y a une certaine autonomie par rapport au champ politique, comme nous tenterons de le démontrer dans le chapitre suivant.

Le champ politique national représenté par l'OLP a produit une élite politique qui est nouvelle, en termes de composition sociale et discours politique, par rapport aux élites traditionnelles d'avant 1948. Les élites cultivées sous les régimes jordaniens et égyptiens en Cisjordanie et la Bande de Gaza, qui s'étaient appuyées sur les solidarités familiales et locales et sur leurs liens avec ces autorités, et les facilités qui leur avaient donc été accordées n'avaient pas un objectif national. Certains sont actifs en dehors de l'OLP soit pour le concurrencer ou l'affaiblir. L'occupation de la Cisjordanie, l'avènement de l'OLP et sa reconnaissance en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien n'ont pas empêché le régime jordanien de soutenir les figures de notables traditionnelles dans les Territoires occupés et d'avoir recours aux outils législatifs et administratifs qui liait le régime jordanien à la Cisjordanie. Il utilisa également les projets de «développement» et les fonds du Comité mixte Jordano-palestinien pour former une base sociale qui lui serait favorable dans le projet de l'«option jordanienne» qui visait la récupération de la Cisjordanie, et la préservation d'un rôle dans le futur sort des territoires palestiniens dans le cadre d'un règlement ultérieur avec Israël.

Les personnes fidèles à la Jordanie en Cisjordanie et à Gaza vont subir l'impact des changements de la relation entre le régime jordanien et l'OLP; à commencer par les batailles de septembre 1970<sup>148</sup>, les accords de février de l'année 1985 et leur abolition par la Jordanie un an après et les désengagements administratif et législatif avec la Cisjordanie en août 1988. Jusqu'à cette dernière date le gouvernement jordanien prenait en charge les salaires des fonctionnaires qui étaient en place jusqu'à l'occupation. Après l'abolition de l'accord de février 1985 le gouvernement jordanien va adopter un plan quinquennal de «développement économique» pour les territoires occupés sous le slogan d'«assurer de meilleures conditions de vie»<sup>149</sup>. Ce plan sera utilisé pour renforcer la position des personnalités qui lui sont loyales et pour promouvoir l'«option jordanienne» (le retour de la Cisjordanie sous administration jordanienne), Hassan Abu Taleb écrit à ce propos<sup>150</sup>:

---

<sup>148</sup> Ces batailles sont également connues sous le nom de *Septembre noir*. Septembre noir est un conflit qui eut lieu le 12 septembre 1970, lorsque le royaume hachémite du roi Hussein de Jordanie déclencha des opérations militaires contre les fédâyins de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), dirigée par Yasser Arafat, pour restaurer la légitimité de la monarchie dans le pays suite à plusieurs tentatives palestiniennes de renverser Hussein, avec l'aide dans une certaine mesure de l'armée syrienne. La violence des combats fit plusieurs milliers de morts de part et d'autre, en majorité des civils palestiniens. Ce conflit entre l'armée jordanienne et l'OLP dégénéra et se poursuivit jusqu'en juillet 1971, date à laquelle Arafat et ses combattants furent expulsés de Jordanie *manu militari* et trouvèrent refuge au Liban, sous la protection syrienne.

<sup>149</sup>. Le plan quinquennal de développement économique proposé par la Jordanie pour la Cisjordanie et la bande de Gaza visait, selon Hassan Abu Taleb, à « réduire la migration de la population arabe de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, à mettre un terme au flux de travailleurs vers Israël, à améliorer le niveau de vie de la main-d'œuvre et à renforcer son sentiment national local et régional. Le plan se déroulait sur cinq axes, qui étaient: le développement des ressources humaines, l'accroissement des revenus agricoles, le développement de l'industrie locale, répondre aux besoins en matière de logements, de construction, assurer les services sociaux et de santé. Les sources jordaniennes soulignent que la mise en œuvre de ce plan, dans un contexte de pénurie de fonds et de baisse des revenus du pétrole arabe, nécessiterait la contribution des pays européens et des Etats-Unis jusqu'à un montant d'environ 1 milliard de US dollars, avec une moyenne de 200 millions de US dollars par an. »

Hassan Abu Taleb, « la tournée de Bush et les questions de règlement politique », article publié dans le quotidien égyptien al-Ahram, le 1<sup>er</sup> octobre 1986 (source: site web officiel du journal al-Ahram, <http://digital.ahram.org.eg/articles.aspx?Serial=216037&eid=1499>, consulté le 21 octobre 2013).

<sup>150</sup> Hassan Abu Taleb, « la tournée de Bush et les questions de règlement politique », *ibid.*



*« Comme ce plan touchait aux conditions de vie en constante détérioration des populations de la Cisjordanie et de la bande de Gaza l'opposition palestinienne, représentée par l'OLP, a focalisé sur l'aspect politique du plan le considérant comme une consécration de l'occupation israélienne pour une durée de cinq ans au minimum, et que s'il devait être mis en œuvre impliquerait une sorte de division des tâches entre la Jordanie et Israël, même, si c'était sous forme masquée ; ce qui aurait eu pour effet d'affaiblir la présence de l'OLP dans les Territoires Occupés et de renforcer les leaderships locaux favorables à la position jordanienne. »*

Le Comité mixte Jordano-palestinien, avant cette période, utilisera une partie des fonds, alloués au renforcement de l'assistance à l'endurance ou SUMUD<sup>151</sup> pour les Territoires occupés, afin de renchérir les positions de ses partisans. Entre 1979 et 1985 ces dépenses vont s'élever à 400 millions de dollars américains<sup>152</sup>.

L'Intifada va trancher dans la question de l'«option jordanienne». Celle-ci avait été réactivée après l'abolition de l'accord d'Amman entre l'OLP et le gouvernement jordanien en 1986. L'Intifada va révéler le rôle des principales factions de l'OLP dans la conduite de sa lutte. Ce faisant, elle va miner le rôle des personnalités locales loyales à la Jordanie, ainsi que celui des personnalités nationales «indépendantes» (le plus souvent proches du mouvement Fatah) qui étaient intervenues aux niveaux médiatique et diplomatique dans la phase d'avant l'Intifada<sup>153</sup>. Nous pouvons dire que la plus importante action de l'Intifada et plus précisément à son moment le plus intense au cours des deux premières années, est d'avoir formé des leaders de terrain parmi les jeunes des villages et des camps de réfugiés, qui ont pu accéder par la suite à des postes exécutifs avancés dans les organes et les institutions de l'Autorité palestinienne.

Par conséquent, nous constatons qu'un pourcentage, non des moindres, parmi les détenus administratifs et les militants de la première Intifada sont d'origine

---

<sup>151</sup> La résilience; un mode de résistance, entre autres.

<sup>152</sup> Pour en savoir plus sur le plan quinquennal de «développement économique» et les fonds du Comité mixte Jordano-palestinien afin de former une base sociale qui serait favorable au régime jordanien dans le projet de l'«option jordanienne» qui visait la récupération de la Cisjordanie voir également: Jamil Hilal, « Plan quinquennal de la Jordanie pour le développement de la Cisjordanie et la bande de Gaza », in *Jordanie la nouvelle* n<sup>os</sup> 8/ 9 (automne - hiver 1996).

<sup>153</sup> Voir: Ali Jarbawi, *L'Intifada et les dirigeants politiques en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza* (Beyrouth: Dar al-Tali'a (éd.), 1989).

extrêmement modeste. En effet, une étude socio-économique montre que plus de 70% des détenus de la prison israélienne Ansar3 sont originaires de camps de réfugiés et de villages<sup>154</sup>; alors que le pourcentage des membres de familles de notables représentés dans le leadership de l'Intifada ne dépassait pas les 5%<sup>155</sup>.

L'Intifada met un terme au phénomène des associations villageoises et au projet d'auto-détermination mis en avant par Israël au début des années 1980, et a conduit au désengagement jordanien de la Cisjordanie. En outre l'Intifada va pousser les membres du mouvement des Frères musulmans à s'engager dans la résistance, à la suite du «Jihad islamique» qui avait rallié le soulèvement à un stade antérieur. Ceci aboutira à la création du mouvement islamique «Hamass» qui fait son entrée sur la scène politique nationale avec toutes les conséquences sur la formation du champ politique et ses élites, en particulier après l'instauration de l'Autorité palestinienne.

### **Intermède**

Avec la guerre de 1967 et l'émergence de l'OLP, les élites familiales ont reçu un nouveau choc. L'engagement et l'implication politiques sont devenus le fondement pour étendre l'influence et le pouvoir sur la société toute entière. L'idéologie révolutionnaire pour la libération de la Palestine est devenue le point de départ pour accéder au statut, au privilège et à l'élite, aux dépens des anciens systèmes et des bases traditionnelles. La construction de l'élite au sein de l'OLP était donc une combinaison de bases traditionnelles et modernes, ces dernières étant liées à l'engagement dans la lutte politique et militaire pour récupérer la Palestine.

En revanche, il était clair que l'élitisme en tant que manifestation sociale des relations de pouvoir dans la société palestinienne s'est maintenu et, en un sens, s'est renforcé avec l'organisation politique et hiérarchique quasi militaire de l'OLP. Cette dernière, selon un autre point de vue, a cherché à être le principal sinon le seul centre de pouvoir dans la société palestinienne. En conséquence, elle n'était pas intéressée par l'émergence d'un pouvoir concurrent dans les territoires occupés, d'où le rôle passif attribué aux habitants des territoires qui se centrait sur la non-coopération avec les autorités israéliennes. Quand il y avait une menace perçue sur l'influence de la centrale de l'OLP, comme le plan d'autonomie de la fin des années 1970, l'OLP a précipitamment créé des

---

<sup>154</sup> Jad Isaac, « A Socio-economic Study of Administrative Detainees at Ansar 3 », in *Journal of Palestine Studies*, Volume 18, n° 4 (été 1989), pp. 102-109, page 104 tableau 1.

<sup>155</sup> Voir: Meir Litvak, « Palestinian Leadership in the Territories During the Intifada 1987-1992 », in *Orient*, Volume 34, n° 2 (juillet 1993), pp. 199-220.



organismes, tels que le Comité National d'Orientation en 1978, pour consolider la relation centre-périphérie<sup>156</sup>.

Passant à l'histoire plus récente, les dirigeants locaux et les élites de la Cisjordanie et de la bande de Gaza n'ont pas été capables de se transformer en un leadership national viable. Dans une grande mesure, l'allégeance à l'OLP de la part de la majorité écrasante des palestiniens dans les territoires occupés a contraint et a limité la possibilité d'une telle transformation. La politique israélienne de fragmentation et de cantonisation des villes et des villages de la Cisjordanie et la bande de Gaza a également joué un rôle en limitant les possibilités de l'émergence d'un leadership à l'échelle de la société. Quand les Israéliens étaient à la recherche d'un leadership capable d'agir, il n'était pas question pour eux qu'un tel leadership ne soit que dans l'OLP. Les élites locales pouvaient agir seulement au niveau local dans certaines circonstances, mais certainement ils ne pouvaient le faire au niveau national. Le processus d'Oslo<sup>157</sup> en est le premier exemple: alors que la délégation «locale» palestinienne se trouvait à Washington pour négocier, les principaux décideurs de l'OLP conduisaient en parallèle des négociations secrètes. Il était clair donc que seuls les négociateurs d'Oslo pouvaient agir.

---

<sup>156</sup> Shmuel Sandler et Hillel Frisch, « Evaluating Shared Rule Arrangements on the West Bank: The Problem of Palestinian Communal Structure », in *The Middle East Focus: Canada's Magazine on the Contemporary Middle East*, tome 7, n° 1, mai 1984, pp. 8-26, page 9 et page 12.

<sup>157</sup> En référence aux accords d'Oslo.

## **B.5. Cinquième Chapitre: caractéristiques des élites politiques et économiques après l'instauration de l'Autorité nationale**

Avec l'instauration de l'Autorité nationale en 1994 une nouvelle élite fait son apparition, particulièrement dans le domaine économique. Toutefois, avant d'aborder l'examen de la structure de cette élite, il est nécessaire de traiter tout d'abord de la question de la transformation qui a touché la condition nationale suite à la création sur son territoire d'une Autorité nationale dotée de caractéristiques et d'objectifs étatiques. Aussi la création d'une Autorité politique centrale sur le territoire palestinien, ayant ses propres élites politiques et économiques, et ceci pour la première fois depuis 1948, favorisera l'émergence d'éléments qui vont former une structure économique liée à la structure politique étatique naissante. Cette dernière va produire ses élites et mécanismes qui génèrent des voies et liens entre les élites politiques et économiques. De ce champ politique nouveau un ensemble d'organisations non gouvernementales vont faire leur apparition qui à leur tour vont produire des élites et des alliances.

Ce chapitre examinera, à travers ses trois sous chapitres, les élites politiques et économiques après l'instauration d'une Autorité nationale palestinienne. Il abordera également brièvement le rôle de certaines organisations de la société civile dans la production d'élites «sociales». Nous allons conclure en essayant de formuler des premières hypothèses au sujet de certaines caractéristiques de ces nouvelles élites et les relations qui existent entre elles ainsi que les mécanismes de leur formation.

## **Premièrement:**

### **B.5. 1. L'Autorité palestinienne inaugure son champ politique et génère une nouvelle élite**

L'instauration d'une Autorité nationale palestinienne<sup>158</sup> sur son territoire, en mai 1994, a représenté la fin d'un parcours important que l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) avait connu au cours de trois décennies, et l'entrée de nouveaux éléments sur la scène politique. En même temps l'Autorité nationale se retrouve face à diverses contraintes qui touchent aux terres, à la population, aux ressources et aux frontières. Mais l'Autorité palestinienne est consciente, comme nous tenterons de le démontrer dans les paragraphes suivants, qu'elle doit apporter depuis sa création, comme l'ont stipulé les accords d'Oslo, un projet de transformation d'une autorité intérimaire aux pouvoirs limités vers le statut d'Etat, qui est la raison même de sa création. Bernard Botiveau et Aude Signoles écrivent à ce propos<sup>159</sup>:

*« De ce point de vue, la signature des accords d'Oslo, le 13 septembre 1993, entre l'État d'Israël et l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), ouvre la voie, pour le mouvement national palestinien jusque-là en exil, à un double processus: un processus de territorialisation sur des parties de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, d'une part ; un processus de construction étatique et d'établissement d'une autorité politique nationale, d'autre part – qui revêt concrètement la forme d'une normalisation institutionnelle. »*

En d'autres termes, le champ politique national se transforme d'un mouvement de libération à un champ dominé par une autorité politique centrale qui porte un projet d'Etat (à savoir la création d'un Etat national).

Ce nouveau champ politique palestinien se différencie, par rapport au précédent, sur les points suivants:

L'abandon formel de la lutte armée en faveur de la négociation comme moyen de résolution du conflit israélo-palestinien (sans exclure la possibilité de

---

<sup>158</sup> Autorité palestinienne (AP) (ou *Palestinian Authority* (PA)) dans les textes juridiques internationaux; Autorité nationale palestinienne (ANP) (*Al-sulta al-wataniyya al-filastiniyya*) dans les documents officiels palestiniens.

<sup>159</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », *Égypte/Monde arabe*, Deuxième série, D'une *intifada* l'autre. La Palestine au quotidien, [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/index924.html>. Consulté le 02 octobre 2012.

confrontation armée, comme cela s'est produit dans l'Intifada «Al-Aqsa»<sup>160</sup> en l'an 2000);

La reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP;

La mise en place d'une autorité centrale institutionnalisée sur la population palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec une légitimité démocratique acquise par des élections générales (premières élections législatives et présidentielles en Janvier 1996);

Le passage d'un champ politique basé sur une coalition nationale et un leadership politique fondé sur la quête d'un dénominateur national commun (dans le cadre de l'OLP), à une réorganisation des forces où se retrouvent une autorité gouvernante, et les forces d'opposition à l'extérieur des institutions de gouvernance, c'est-à-dire un parti (ou mouvement) au pouvoir (le signataire des Accords d'Oslo), soutenu par certaines forces politiques<sup>161</sup>, et les autres partis dans une opposition qui n'est pas en compétition pour le pouvoir<sup>162</sup>, mais qui peut influencer sur la politique du parti au pouvoir (le Fatah), en particulier sur les orientations politiques nationales ou sur la structure du système politique.

Il est également intéressant de noter que ce nouveau champ politique va marginaliser dans une large mesure, le rôle des institutions nationales incarnées par les institutions de l'OLP. En effet, ces dernières vont être remplacées par les institutions de l'Autorité nationale palestinienne nouvellement créées, comme l'affirment également Bernard Botiveau et Aude Signoles<sup>163</sup>:

*« La mutation du mouvement national en "Autorité palestinienne" (AP) à partir de 1994 a conduit à l'instauration d'institutions administratives, à la création*

---

<sup>160</sup> Désigne l'ensemble des événements ayant marqué le soulèvement des palestiniens à partir de septembre 2000, aussi appelé la seconde Intifada, en référence à la première Intifada déclenchée en 1987.

<sup>161</sup> Les deux partis politiques qui ont soutenu Fatah dans la signature des accords d'Oslo sont: le Front de Lutte Populaire et l'Union Démocratique Palestinienne (UDP - Fida).

<sup>162</sup> Il convient de rappeler ici que l'opposition nationale et laïque (représentée par le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP) et le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP)), ainsi que l'opposition islamique (représentée par les deux mouvements Hamas et le Jihad islamique) ont boycotté, en contestation des accords d'Oslo, les élections présidentielles et législatives, qui se sont déroulées en 1996 dans une atmosphère d'agitation, suite à l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne.

<sup>163</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op. cit.

*de ministères publics, au déploiement de forces de police, à la mise en œuvre de procédures bureaucratiques, bref, à toute une organisation administrative, politique et judiciaire inédite.»*

La commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science qui dépendait de l'OLP, à titre d'exemple, sera remplacée par le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur palestinien, de même le Conseil palestinien pour le développement et la reconstruction (PECDAR) remplacera le département économique de l'OLP.

Il faut observer également la place prépondérante qu'occupera le discours de la construction de l'Etat (*State building*) et de ses institutions, un discours qui illustre un intérêt nouveau pour les domaines tels que la démocratie, les droits des citoyens, le développement, la société civile, la séparation entre les pouvoirs et les droits de l'homme. Cette transformation comprenait également le discours laïc et celui de l'opposition islamique. Les organisations non-gouvernementales, et plus spécifiquement les organisations les plus modernes, ont joué un rôle important dans la diffusion d'une terminologie du langage «mondialisé»<sup>164</sup>:

*« Ainsi sont entrés dans le langage du discours politique des titres hiérarchiques non utilisés jusque là, tels que ministre, vice-ministre, vice-ministre adjoint, colonel, brigadier, et ainsi de suite ».*

Et ce qui rend la situation plus compliquée, c'est que ces transformations sont entrées dans le champ politique national avant de résoudre le conflit avec Israël (en tant qu'Etat d'occupation), et avant l'établissement d'un Etat palestinien, souverain et reconnu.

Ce constat démontre la spécificité du cas palestinien. Car il manque toujours à l'Autorité palestinienne les conditions d'un «État» national tel que défini. Elle exerce son autorité (variant nettement d'une région à une autre) sur un territoire fragmenté et qui n'a pas, jusqu'à l'heure, de frontières reconnues. Aussi ce pouvoir est exercé sur les Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza uniquement. Et ce champ politique avec ses réactions conduit à une multiplication et une diversification du discours politique palestinien<sup>165</sup> et à la polarisation sur un État national. Nous allons constater également qu'une conséquence de ce processus de transition étatique en cours, est la production et

---

<sup>164</sup> Jamil Hilal, « Un regard méditatif sur notre histoire moderne », in *al-Carmel*, n<sup>os</sup> 55/56 (printemps/ été 1998), pp. 11-32, page 31.

<sup>165</sup> À ce sujet, voir infra: notre analyse des caractéristiques de l'élite politique palestinienne actuelle, plus loin dans ce chapitre (deuxième sous chapitre).

la reproduction d'élites politiques et économiques en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

#### **B.5.1.1. Les limites et les éléments déterminants du nouveau champ politique: sortie de la clandestinité, déclin du rôle des partis politiques et des organisations de masse, système politique centralisé**

Nous pouvons résumer les principales transformations du champ politique national qui ont suivi l'instauration d'une Autorité nationale sur des zones en Cisjordanie et à Gaza de la manière suivante:

1- L'action de la majorité des partis et des forces politiques va être publique ou semi-publique après avoir été dans la clandestinité ou quasi clandestinité en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'instauration d'une Autorité nationale palestinienne et la reconnaissance par Israël de l'OLP, ont permis aux partis et aux mouvements politiques d'exercer diverses formes d'activité en public, y compris l'ouverture de bureaux, la publication de revues et bulletins partisans<sup>166</sup>, la diffusion de leurs positions dans les journaux et les médias locaux, la tenue de manifestations et de grèves. Mais les accords d'Oslo ont interdit le recours à la résistance armée à l'occupation, l'Autorité palestinienne s'est engagée à empêcher toute action armée contre Israël avant d'aboutir à un règlement qui mettrait fin au conflit. Ceci a eu pour conséquence de mettre, après avoir été braqués sur les élites politiques à l'étranger (représentées dans le leadership de l'OLP), les élites politiques de l'Autorité palestinienne sous les projecteurs.

2- Le déclin de l'influence des partis et forces politiques en général, avait déjà commencé au début des années 1990 (comme nous le verrons dans le deuxième sous chapitre). Avec aussi le déclin du rôle des institutions de l'OLP en tant

---

<sup>166</sup> Le mouvement Fatah émet un périodique adressé aux membres et aux sympathisants portant le nom de *Fatah*. Le Parti islamique du salut national émet un hebdomadaire au nom de *Al-Rissala* (le message). Le jihad islamique émet le magazine *Al-Istiklal* (l'indépendance). Le front populaire émet le magazine *Al-Hakika* (la vérité). Le parti du peuple palestinien émet un magazine mensuel au nom de *Sawt Al-Watan* (la voix de la nation) et le front démocratique un magazine bimensuel portant le nom *Al-Massar* (la trajectoire).

Le parti Hizb At-Tahrir (le parti de la libération – un parti islamique) publie également un bulletin mensuel au nom de *Al-Wa'i* (la conscience); le front de lutte populaire émet un magazine mensuel au nom de *Nidal Al-Sha'b* (la lutte du peuple); le Front de libération de la Palestine émet le journal *Al-Ghad* (le lendemain); le Front arabe de libération publie un magazine mensuel portant le nom de *Sawt Al-Jamahir* (la voix des masses populaires) et le Front arabe palestinien a publié un bulletin étudiant au nom de *Al-Ghad Al-Moshriq* (le lendemain radieux).



qu'institutions nationales représentatives, ces partis et forces politiques gagnaient en visibilité dans la vie politique nationale. Ils sont devenus de plus en plus présentes après les élections législatives et présidentielles qui ont eu lieu au début de l'année 1996 en Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et la bande de Gaza. Les institutions de l'Autorité palestinienne, et non plus les institutions de l'OLP, sont devenues effectivement les décideurs dans les affaires nationales, bien que le rôle de l'OLP continuait à être célébré à intervalles réguliers. Par conséquent, l'élite politique résidente en Cisjordanie et à Gaza est devenue l'élite qui prenait les décisions, contrairement à la situation d'avant 1994 (sauf le Parti du Peuple Palestinien (PPP)<sup>167</sup> et le Hamas, dont la base sociale se trouvait essentiellement dans les Territoires occupés).

3- Parmi les effets de l'instauration d'une Autorité nationale on observera le recul de certains modes de configurations organisationnelles des forces politiques, et plus particulièrement des configurations de masse (étudiants, femmes, travailleurs, et comités professionnels) qui servaient comme couverture à ces forces, en réponse à l'interdiction et au harcèlement, exercés par Israël à l'encontre des partis et mouvements politiques. Nous verrons qu'il y a eu également un déclin du rôle des unions populaires et des syndicats dans la vie politique et sociale. Il était évident que ceci allait avoir un impact sur la part de ces configurations de masse dans la formation des élites sociales ou politiques, à l'exception, probablement, des unions d'étudiants en raison de leur présence dans les universités en tant que regroupements des jeunes et le souci des universités de permettre le déroulement d'élections démocratiques au sein de leurs campus.

4- L'Autorité palestinienne, dès son instauration, a entrepris des initiatives, dans les domaines législatif, économique et social; de telles actions auront un impact cumulatif sur le système politique et sur la structure de classe et sociale, et ceci dans la perspective de la déclaration d'un Etat palestinien. L'instauration d'une autorité centrale exigeait la formulation de programmes et de politiques

---

<sup>167</sup> Le Parti du Peuple Palestinien (PPP - *Hizb al-Sha'b al-Filastini*) est un parti politique palestinien fondé en 1982, connu autrefois sous le nom de Parti communiste palestinien. C'est un parti socialiste présent sur le territoire palestinien et au sein de la diaspora palestinienne. Le parti se présente à l'élection présidentielle de janvier 2005. Le candidat Bassam Al-Salhi n'obtient que 2,67% des voix. Aux élections législatives de 2006, le PPP forme une liste électorale commune du nom d'Al-badeel avec des partis et des indépendants de gauche comme le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine et l'Union Démocratique Palestinienne - FIDA. La liste reçoit 2,8% des voix et obtient deux députés au parlement palestinien.

économiques, sociaux, sécuritaires, éducatifs et culturels. Aussi le Conseil législatif a été appelé à prendre en charge la tâche de promulgation de lois régissant les divers aspects de la vie de la population en Cisjordanie et à Gaza, en parallèle aux décrets présidentiels. Il est probable que ces processus vont laisser leurs effets cumulatifs sur la composition de l'élite palestinienne et de ses orientations politiques, économiques et idéologiques de la Cisjordanie et la bande de Gaza.

5- L'instauration de l'Autorité nationale (sur la base qu'il s'agit d'un processus continu aux multiples facettes) va générer de nouveaux mécanismes dans la production de l'élite, parmi ceux-ci nous noterons:

- L'élection d'un conseil législatif, ce qui signifie la création de nouveaux sites de prise de décision ou d'influence sur cet organisme.
- La création d'institutions et d'organes étatiques (les ministères et les administrations, les organismes de sécurité et les institutions spécialisées multiples tels que le bureau central des statistiques, la radio et la télévision, l'eau, l'énergie, l'autorité monétaire, l'aviation, l'environnement, etc.), ce qui signifie, aussi, nommer des membres à la tête de ces institutions et organismes, c'est-à-dire dans des situations de prise de décision ou d'influence.

6- La mise en place de l'Autorité nationale, le contexte du moment et de celui qui a suivi ont suscité un changement dans l'environnement et la formation de la «société civile» à la fois en termes du rôle de ses partis, ou le rôle des syndicats et unions, ou celui des organisations civiles et non-gouvernementales, et cette transformation a été le fruit, principalement, du changement dans la structure du mouvement national palestinien et de ses fonctions.

#### **B.5.1.2. La structure de classe et la nouvelle élite**

La configuration sociale (pour la Cisjordanie et la bande de Gaza), sur laquelle l'élite politique palestinienne a institué son autorité, ne bénéficiait pas d'une économie solide, ou d'une réelle base de production en raison de plus d'un quart de siècle d'occupation coloniale et militaire, et tout ce qui prévalait antérieurement en termes de fluctuations politiques, économiques et sociales. Mais cela ne signifie pas que l'Autorité nationale palestinienne est née en tant que récipiendaire seulement mais elle a commencé, quoique de façon impromptue, sous l'impulsion des institutions financières internationales et pays

donateurs, à faire face aux déterminants hérités. Nous pouvons observer que l'impact de l'interaction entre l'Autorité palestinienne et la structure socio-économique s'est manifesté sous différentes formes, notamment:

**(1) Les débuts de la formation d'une économie «nationale»:** l'Autorité palestinienne a hérité d'une économie dépendante<sup>168</sup>, qui s'est transformée, en raison du bouclage des territoires et l'imposition des enclaves ou des cantons et la poursuite de la mainmise militaire sur une grande partie de la Cisjordanie par Israël, en une économie fragmentée. Par conséquent, il est difficile de parler d'une économie nationale aussi longtemps qu'Israël bloque la possibilité de formation d'un marché unique comprenant la Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et la bande de Gaza, et aussi longtemps qu'elle a le contrôle des frontières, des ressources naturelles et de l'espace aérien<sup>169</sup>.

---

<sup>168</sup> Selon Samir Abdallah Saleh la dépendance de l'économie palestinienne vis-à-vis d'Israël (importations et main d'œuvre salariée en Israël) est une des quatre conséquences majeures de la politique économique d'Israël dans les territoires palestiniens. Les trois autres conséquences de cette politique sont:

1- Une croissance économique certes importante dans les années 1970 mais moins forte que celle des autres pays de la région et surtout en baisse dans les années 1980 (en 1985, les PNB de la Cisjordanie et de Gaza sont inférieurs à ceux de 1979).

2- La distorsion de l'économie palestinienne, qui se développe en fonction des besoins de l'économie israélienne, avec par exemple un surdéveloppement des secteurs des transports, de la distribution et du commerce (médiateurs entre l'économie israélienne et les consommateurs palestiniens) et un sous-développement des industries modernes (chimiques par exemple).

3- La modification de la structure sociale palestinienne, avec une réduction considérable de la place des agriculteurs et partant des grands propriétaires terriens et l'expansion d'un prolétariat surexploité en Israël, issu notamment des camps de réfugiés.

Source: Samir Abdallah Saleh, « The Effects of Israeli Occupation on the Economy of the West Bank and Gaza Strip », in Jamal Nassar et Roger Heacock (éd.), *Intifada: Palestine at the Crossroads*, New York, Bir Zeit University et Praeger Publishers, 1990, pp. 37-51.

<sup>169</sup> Suite au début de la Seconde Intifada déclenchée en septembre 2000, Israël a imposé des bouclages militaires et des restrictions sur la liberté de mouvement de plus en plus strictes. Ces mesures ont très fortement nuit à l'économie palestinienne. Selon la Banque Mondiale, depuis septembre 2000, le bouclage des territoires occupés par Israël est directement responsable de la «diminution grave de l'activité économique, de l'augmentation du chômage et de la pauvreté» (Source: Rapport de la Banque Mondiale, *Growth in West Bank and Gaza : Opportunities and Constraints*, West Bank and Gaza, Country Economic Memorandum, Volume 1, Septembre 2006, p. 1).

En effet, les restrictions économiques israéliennes demeurent le principal obstacle à l'investissement du secteur privé. L'ensemble des politiques israéliennes a délibérément maintenu l'environnement des affaires palestiniennes bien au-dessous d'un niveau normal et a conduit à un climat défavorable à l'investissement. Les politiques israéliennes sont reflétées dans un régime de bouclage israélien à plusieurs strates qui vise à fragmenter à l'extrême l'économie palestinienne, dans un contrôle unilatéral de frontières afin de restreindre le mouvement et l'accès de biens, des hommes d'affaires et des investisseurs.

Les obstacles auxquels se heurtent l'investissement privé en Palestine sont multiples: L'accès à la majorité des terres et de l'eau du territoire (surtout dans la zone C du territoire<sup>170</sup>) est gravement compromis; Jérusalem-Est est inaccessible; la possibilité pour les investisseurs d'entrer en Israël et en Cisjordanie est imprévisible (l'incertitude d'obtention de visas pour les investisseurs étrangers ainsi que le personnel technique); les restrictions d'accès et de mouvement en Cisjordanie; et la Non-application du Protocole de Paris<sup>171</sup>

---

<sup>170</sup> La Cisjordanie est morcelée, avec le retrait militaire israélien des villes et villages palestiniens ainsi que des terres domaniales rattachées suite à l'accord intérimaire israélo-palestinien (connu sous le nom d'Oslo II), depuis le 28 septembre 1995, en zones de plusieurs types : Les zones A (2 %), sous contrôle civil et militaire palestinien, comprennent les grandes villes palestiniennes (sauf la ville d'Hébron); les zones B (26 %), sous régime mixte avec un contrôle civil palestinien et un contrôle militaire conjoint, comprennent les villages palestiniens et diverses portions du territoire cisjordanien; les zones C (72 %), entièrement sous contrôle israélien (colonies, installations militaires, vallée du Jourdain, terres domaniales) et qui, à l'exception des colonies — dont le sort dépendra des négociations finales, devait donner lieu à des retraits successifs dans les dix huit mois à compter de la prise de fonction du Conseil législatif palestinien élu en 1996. Depuis le début de l'année 1997, le Protocole d'Hébron divise la ville de Hébron en deux zones H1, sous contrôle palestinien recouvre l'essentiel de la ville, et H2 représente la bordure orientale de la cité (où vivent environ 30 000 Palestiniens) qui comprend une enclave de peuplement juif de 600 à 800 habitants près du centre-ville, sous contrôle israélien.

<sup>171</sup> En avril 1994, l'OLP et le gouvernement israélien signèrent un protocole sur les relations économiques, dit «Protocole de Paris», ce protocole fit ensuite partie de l'annexe V de l'accord intérimaire israélo-palestinien pour la Cisjordanie et la Bande de Gaza de 1995. Le Protocole de Paris créa une semi-union douanière entre Israël et les territoires occupés palestiniens. Par cet accord, il revenait à Israël de définir un régime douanier externe commun ainsi que d'autres éléments de la politique commerciale, alors que l'Autorité nationale palestinienne se voyait octroyer une autonomie limitée dans la mise en œuvre de ces politiques.

(le Protocole de Paris et ses amendements est le seul cadre juridique qui régit les relations économiques et commerciales israélo - palestiniennes).

En dépit de ces facteurs fondamentaux nous pouvons parler d'une ébauche d'une économie nationale, à savoir une économie soumise à des lois cohérentes (d'investissement, d'imposition, d'enregistrement,...), et la présence d'une autorité centrale chargée de la formulation d'une politique d'investissements publics, et l'organisation de l'investissement privé, et la conclusion d'accords économiques avec les instances internationales (telles que la Banque mondiale, la Jordanie et d'autres), et un certain degré (sous réserve des restrictions et d'ouverture par Israël) de la libre circulation des facteurs de production. Le sociologue Sari Hanafi souligne, à la suite de l'accord israélo-palestinien de septembre 1993, la nécessité de développer l'économie palestinienne afin d'assurer une paix durable, il écrit à cet égard<sup>172</sup>:

*« L'accord lui-même comporte des annexes économiques détaillées qui ne concernent pas seulement les parties signataires, mettant ainsi en exergue la dimension internationale de l'économie palestinienne. La mobilisation des bailleurs de fonds publics internationaux dès octobre 1993, avant même l'entrée en vigueur de l'accord, a parachevé la projection de l'économie au premier plan d'une question dont elle est largement absente depuis 50 ans. »*

En effet, L'Autorité nationale palestinienne, dès son instauration s'est préoccupée d'assurer un environnement favorable à l'investissement privé en Palestine. Elle a visé à promouvoir l'investissement en Palestine en bénéficiant de l'avantage comparatif dont jouit la Palestine – en tant que localité stratégique au carrefour de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique et un des lieux les plus sacrés et anciens de la terre -. En outre, l'Autorité palestinienne s'est efforcée également de créer le climat compétitif nécessaire pour les investisseurs. A cet égard, nous pouvons noter des réalisations significatives, ainsi:

1- L'ANP a mis en place différentes institutions pour promouvoir et attirer les investissements en Palestine. Le *Palestinian Investment Promotion Agency - PIPA*, cette agence pour la promotion de l'investissement en Palestine, a été créée en 1998 pour jouer un rôle proactif dans la promotion du potentiel de la Palestine auprès des investisseurs en centralisant toutes les démarches administratives telles que l'octroi de licences, l'obtention des autorisations et

---

<sup>172</sup> Sari Hanafi, *Entre deux mondes, les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne*, les dossiers du centre d'études et de documentation économique, juridique et sociale (CEDEJ), le Caire, 1997, p. 5.

permis nécessaires pour leurs projets, de pouvoir bénéficier de certaines mesures incitatives et d'exonérations fiscales sur le revenu. Le *Palestinian Industrial Estate and Free Zone Authority - PIEZA*, cette agence a également été créée pour promouvoir et superviser les investissements dans les zones industrielles et les zones libres. Elle centralise les démarches à suivre pour toute entreprise souhaitant investir dans ces zones. La création de ces zones a été l'une des principales stratégies utilisée par l'Autorité nationale palestinienne en tant que force motrice pour attirer les investissements dans le but de relancer et de développer l'économie de l'Autorité palestinienne. Ces zones sont considérées également comme une source clé pour la création d'emplois et le transfert technologique. Des zones industrielles sont prévues dans plusieurs villes palestiniennes (Gaza, Jenin, Tulkarem, Jéricho, Bethléem et Tarkumia (près de Hébron)). Il convient de souligner que seule la zone Industrielle de la bande de Gaza a été établie et a été opérationnelle sur une certaine durée de temps.

2- L'ANP a promulgué des lois économiques pour encourager et soutenir les investissements étrangers et locaux en Palestine. Il y a deux lois principales qui reflètent l'engagement de l'ANP à encourager les investisseurs et à construire une économie de marché moderne: la loi sur l'encouragement de l'investissement et la loi sur les zones industrielles et les zones libres. En outre, il existe d'autres lois dans ce contexte qui comprennent: a. La loi de l'Autorité des marchés financiers b. La loi de l'Autorité monétaire palestinienne (la banque centrale) adoptée en 1997, et la loi sur les banques adoptée en 2002.

3- L'ANP a également signé trois blocs d'accords d'intégration économique qui ont été conclus depuis 1995. Le premier bloc est celui des accords d'association intérimaires conclus avec l'Union Européenne, l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Turquie. Le deuxième bloc d'accords est celui des accords de libre-échange avec les États-Unis et le Canada. Et le troisième bloc est l'adhésion de la Palestine à la grande zone arabe de libre-échange (*Greater Arab Free Trade Area - GAFTA*). Actuellement, un accord de libre-échange est en cours de négociation entre la Palestine et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay).

4- L'ANP, avec le soutien de la communauté internationale et l'objectif d'attirer les investissements étrangers, a organisé de nombreuses conférences internationales sur l'investissement, deux conférences à Bethléem - La conférence de l'Investissement en Palestine (*Palestine Investment Conference - PIC*) de 2008 et de 2010 - et deux autres conférences sur l'investissement à Naplouse en Novembre 2008 et dernièrement à Tulkarem en Juillet 2012. En



plus du Forum du commerce et l'investissement tenu à Londres en Décembre 2008. Un grand nombre de participants venant de l'étranger (1085 hommes d'affaires et de personnalités de 38 pays ont participé, à titre d'exemple, à la conférence de Bethléem de 2010<sup>173</sup>) témoignant d'un intérêt évident d'investir en Palestine.

Il convient de noter que l'Autorité palestinienne a été instaurée dans un contexte de domination de l'idéologie de l'économie de marché libre, d'orientation de libre-échange et privatisation, et de déclin du rôle de l'Etat dans l'économie (politiques d'ajustements structurels adoptées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international). C'est ce contexte qui va constituer l'environnement intellectuel et des valeurs qui vont inspirer les orientations économiques de l'Autorité palestinienne et qui va contribuer à déterminer le processus d'acheminement de l'aide et des prêts étrangers qui par ailleurs sera aussi fondé sur une fonctionnalité politique, dans ce sens que leur objectif demeurerait l'incitation à engager un processus de règlement politique entre l'Autorité palestinienne et Israël. Par conséquent, une bonne partie de l'aide internationale était dédiée pour compenser les pertes dues à la politique israélienne de bouclage<sup>174</sup>.

En effet, le volume des subventions et des aides à l'Autorité nationale palestinienne a atteint 1,277 milliards de dollars américains en 2010, soit environ 39,9% du total des recettes de l'Autorité nationale palestinienne (d'un montant de 3,205 milliards de dollars américains), distribuées sous la forme de contributions budgétaires au bénéfice de l'Autorité palestinienne (1,146

---

<sup>173</sup> Palestine Trade Center (Paltrade), under the supervision of: The World Bank (Finance and Private Sector Unit), *The Palestine Investment Conference - PIC, Preliminary Report*, 07/06/2010, p. 5.

<sup>174</sup> La plus grande part de l'aide internationale au développement de la Palestine (budgets signés en 2011 d'un montant total de 400 millions de dollars américains) est consacrée en ordre de grandeur au financement des organisations de la société civile (155 millions), puis à l'éducation (96 millions), à l'eau et l'assainissement (45 millions), à l'agriculture (26 millions), à la santé (23 millions) et enfin aux autres infrastructures et services sociaux (inclue: culture et loisirs, politique de logement, politique de l'emploi, les services et assistance sociaux - 11 millions). Voir: Palestinian Ministry of Planning and Administrative Development, General Directorate of Aid Management and Coordination, *Development Assistance to Palestine (Signed Budgets in 2011)*.

milliards de dollars américains) et des subventions pour soutenir des projets de développement (131 millions de dollars américains)<sup>175</sup>.

Il est à noter que la part des pays arabes dans cette contribution budgétaire reste faible, ne dépassant pas les 230,8 millions de dollars américains soit 20,1% de la totalité de la contribution budgétaire. Elle est répartie de la façon suivante:

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| L'Arabie Saoudite       | 62,3 % |
| Les Emirats Arabes Unis | 18,6 % |
| L'Algérie               | 11,4 % |
| Le Qatar                | 4,2 %  |
| L'Egypte                | 3,5 %  |

de la totalité de l'aide financière arabe au budget<sup>176</sup>.

Tandis que les dons et subventions occidentales représentent 79,9 % de la totalité de l'aide financière au budget soit 915,6 millions de dollars américains répartis de la façon suivante:

|                    |        |
|--------------------|--------|
| L'Union Européenne | 41,2 % |
| La Banque mondiale | 31,4 % |
| Les Etats-Unis     | 24,5 % |
| Autres             | 2,9 %  |

de la totalité de l'aide financière occidentale au budget<sup>177</sup>.

Il est intéressant de noter que l'orientation de l'Autorité palestinienne vers un système de marché libre (libre-échange, et encouragement du secteur privé) n'a pas empêché la création de monopoles privés et semi-publics dans un certain nombre de secteurs (tels que le secteur de télécommunications monopolisé par «*Palestine Telecommunications (PALTEL)*», ou le secteur de ciment monopolisé par «*The Palestinian Commercial Services Company (PCSC)*») ou de prendre

---

<sup>175</sup> L'Autorité Monétaire Palestinienne (PMA), le département de la Recherche et de politiques monétaire, *le rapport annuel de 2010*, juillet 2011, le tableau 2-6 de la situation financière de l'Autorité nationale palestinienne, p. 85.

<sup>176</sup> PMA, *Rapport annuel 2010*, op.cit., p. 34.

<sup>177</sup> Idem.

une concession pour fournir certains services spéciaux, et contourner certains organismes régulateurs dans le secteur de la distribution (tels que «*General Petroleum Corporation*» pour la distribution de pétrole et «*Palestinian Tobacco Authority*» pour la distribution de tabac). Mais les pressions exercées sur l'Autorité palestinienne au cours de dernières années, par les pays donateurs, et le secteur privé palestinien et l'opinion publique palestinienne l'ont poussé vers l'adoption de la privatisation de ce qui relève du secteur public, et de parler de la fin des monopoles, et de l'intention de l'institutionnalisation de la transparence<sup>178</sup>.

Les organisations non-gouvernementales qui s'intéressent aux questions de démocratie, de droits de l'homme, et des questions d'égalité et d'«*empowerment*» des femmes<sup>179</sup> ont également attiré le financement des pays donateurs<sup>180</sup> plus que les secteurs de production économique<sup>181</sup>. Et ces

---

<sup>178</sup> Voir, par exemple, le texte de la lettre envoyée par l'Autorité palestinienne au Fonds monétaire international, publications du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (PECDAR), non datée (la lettre a été envoyée en Juin 2000), et a été signée par les Ministres des finances, de la planification et la coopération internationale, du commerce et de l'économie, et par Khalid Slam, le conseiller économique du président de l'Autorité nationale, dans laquelle ces parties s'engagent de prendre des mesures pour améliorer la gouvernance et la transparence dans la finance publique.

<sup>179</sup> Voir à ce sujet le plan national qui définit le programme de réforme et de développement de l'Autorité nationale palestinienne pour les années 2008 - 2010 (*Palestinian Reform and Development Plan (PRDP) 2008-2010*), page 57. Ce plan a été établi par la Banque mondiale à la demande de l'Autorité nationale palestinienne et plusieurs donateurs qui voulaient un mécanisme indépendant surveillé pour acheminer les fonds de soutien budgétaire à la Cisjordanie et la bande de Gaza. Il a été présenté par l'Autorité palestinienne à la Conférence des donateurs de Paris en Décembre 2007:

« *We are dedicated to the empowerment of all our citizens through the establishment of an open, transparent and democratic society under the rule of law. However, there is an urgent need to implement proactive programs to empower youth and women in our society. There is also an urgent need to empower the unemployed, whilst also alleviating poverty, through employment generation initiatives.* »

(source: site web officiel de la Banque mondiale, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/MENAEXT/WESTBANKG AZAEXTN/0,,contentMDK:21781432~pagePK:1497618~piPK:217854~theSitePK:294365,0 0.html#6>, consulté le 24 Juin 2012).

<sup>180</sup> En effet, presque 39% du budget de l'aide internationale signé en 2011 (155 millions de dollars américains sur un total de 400 millions), en dehors de l'aide humanitaire et de la contribution des donateurs au budget de l'Autorité nationale palestinienne, est consacré pour

organisations non-gouvernementales (en particulier celles de grande taille) peuvent être perçues comme le cadre pour la formation d'élites sociales, même s'il demeure instable du fait de sa dépendance sur un financement externe provisoire et à court terme, à l'exception d'un nombre limité parmi elles qui occupent une place particulière auprès des bailleurs de fonds, au point qu'il leur est attribué une position de monopole avec facilité d'accès au financement externe et le contrôle d'activités qui sont devenues leur terrain de prédilection.

Nous allons illustrer les débuts de la formation d'une économie nationale dans le territoire palestinien suite à l'instauration de l'Autorité nationale à travers le suivi de certains indicateurs économiques:

Dans les premières années après les accords d'Oslo de 1993, il y a eu une baisse significative du Produit National Brut (PNB) et du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Cisjordanie et la bande de Gaza, et c'est seulement après 1997 que ces deux indices ont connu une augmentation relative<sup>182</sup>. Cette augmentation continue jusqu'à l'an 2000, où ces deux indices ont connu à nouveau une baisse importante, en conséquence du déclenchement de la deuxième Intifada, cette baisse perdure jusqu'à l'an 2004. Puis ces deux indices augmentent à nouveau pour pratiquement se doubler entre l'an 2005 et l'an 2011<sup>183</sup>. La croissance

---

financer des organisations de la société civile qui s'intéressent aux questions de droits de l'homme, développement juridique et judiciaire, participation démocratique et société civile, égalité des femmes, gestion et réforme du système de sécurité, promotion civile de la paix, prévention et résolution des conflits, élaboration de politiques pour le secteur public et gestion administrative. Source: Palestinian Ministry of Planning and Administrative Development, *Development Assistance to Palestine (Signed Budgets in 2011)*, op.cit.

<sup>181</sup> Cela n'est pas en contradiction avec le fait que la majorité des pays du "Nord" qui fournit l'aide aux territoires palestiniens ou aux autres pays du "Sud" considère que la diffusion de la démocratie politique, n'est pas incompatible avec une profonde inégalité qui perdure dans le système économique mondial ou à l'intérieur des sociétés. Source: Jamil Hilal, *la société palestinienne et la problématique de la démocratie*, Centre de recherches et d'études Palestinienne, Naplouse, août 1999, p. 37.

<sup>182</sup> Voir: Le Bureau central palestinien de statistique, *les Finances nationales 1998 à prix courants* (Ramallah, Janvier 1999). Voir également, L'observateur économique, MAS (*Palestine Economic Policy Research Institute*), volume n° 6, Ramallah, avril 2000, p. 16.

<sup>183</sup> Le PNB passe de 4992 millions de dollars américains (en 2005) à 9460 millions de dollars américains (en 2011) et le PIB passe de 4634 millions de dollars américains (en 2005) à 8769 millions de dollars américains (en 2011) (source: site web officiel de l'Autorité Monétaire Palestinienne (*Palestinian Monetary Authority (PMA)*), [http://www.pma.ps/images/stories/Statistics/Monthly\\_Statistical\\_Bulletin/Main\\_indicators\\_of](http://www.pma.ps/images/stories/Statistics/Monthly_Statistical_Bulletin/Main_indicators_of)

économique dans les Territoires occupés, selon un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, est de 7,4% en 2009 et de 9,3% en 2010<sup>184</sup>.

La structure du commerce extérieur palestinien s'est maintenue plus ou moins et la plus grosse part des transactions commerciales sont conclues avec Israël. Les exportations enregistrées de biens ont augmenté de 4% en mars 2012, à titre d'exemple, par rapport à février 2012 mais ils étaient 10% de moins qu'un an plus tôt, pour atteindre un montant d'environ 61,6 millions de dollars américains. Les exportations de biens palestiniens en Israël ont augmenté de 4% au cours du mois de mars 2012 tandis que les exportations vers d'autres pays ont augmenté de 2% seulement. Israël continue d'être le principal marché pour les produits palestiniens absorbant, à elle seule, 88% des exportations de marchandises en provenance des territoires palestiniens occupés, en mars 2012<sup>185</sup>.

Les importations de biens ont augmenté de moins de 1% en mars 2012, mais ils étaient 30% de moins qu'un an plus tôt, pour un montant d'environ 341,6 millions de dollars américains. Les importations en provenance d'Israël ont augmenté de 6% au cours du mois, alors que les importations en provenance d'autres pays ont diminué de 9% par rapport à février 2012. Les importations en provenance d'Israël représentent 69% du total des importations palestiniennes<sup>186</sup>.

La contribution du secteur agricole dans la composition du PIB n'a cessé de diminuer, comme aussi celui du secteur industriel. Dans l'année 1998 la contribution du secteur agricole était de 6,9% du PIB et celle du secteur industriel était de 16,8% du PIB, et ces taux sont considérés comme faibles par

---

\_palestinian\_economy/table%201%20main%20indicatorsm.xls, tableau numéro 1 (les principaux indicateurs économiques de la Palestine) consulté le 19 Juin 2012).

<sup>184</sup> La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), *Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people: Developments in the economy of the occupied Palestinian territory, Executive summary*, p. 1 (source: site web officiel de la CNUCED, [http://unctad.org/en/docs/tdb58d4\\_en.pdf](http://unctad.org/en/docs/tdb58d4_en.pdf), consulté le 25 Juin 2012).

<sup>185</sup> Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (UNSCO), *rapport socio-économique*, avril 2012, page 10, (source: site web officiel du Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies, <http://www.unsco.org/Documents/Special/SocioEconomic%20Report%20April%202012%20English.pdf>, consulté le 24/08/2012).

<sup>186</sup> Idem.

rapport aux normes généralement reconnues<sup>187</sup>, pour atteindre 5,5% du PIB et 12,6% du PIB respectivement en 2011<sup>188</sup>.

L'activité la plus importante qui a connu une forte croissance a été l'activité bancaire, où le nombre de banques et des succursales en Cisjordanie et à Gaza a augmenté de manière significative, et la valeur des dépôts bancaires a augmenté dans la période entre Juin 1998 et Janvier 1999 de 16,9% pour atteindre une valeur de 2616,3 millions de dollars américains<sup>189</sup>. En l'an 2011 la valeur des dépôts bancaires en territoires palestiniennes atteint 9110,3 millions de dollars américains<sup>190</sup>. A la fin de l'année 2010 le nombre total de banques en Cisjordanie et à Gaza est de 18 banques (8 locales et 10 étrangères) travaillant à travers 212 branches<sup>191</sup>. Par contre, la proportion de prêts par rapport aux dépôts bancaires en Cisjordanie et la bande de Gaza est restée cependant faible, elle représentait 37,1% à la moitié de l'an 2000<sup>192</sup>, comparativement à 80% en Jordanie et 95% en Israël à la fin de 1996<sup>193</sup>. En l'an 2011 la proportion de prêts par rapport aux dépôts bancaires en Cisjordanie et la bande de Gaza connaît cependant une légère augmentation pour atteindre un taux de 39%<sup>194</sup>.

**(2) Les écarts entre classes sociales et la persistance des disparités:** le suivi d'un certain nombre d'indicateurs sociaux dans les premières années qui ont suivi l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne se rapporte à la

---

<sup>187</sup> L'observateur économique (MAS, volume n° 6), avril 2000, op.cit., p. 14.

<sup>188</sup> L'Autorité Monétaire Palestinienne (PMA), *les principaux indicateurs économiques de la Palestine*, op.cit., tableau numéro 1.

<sup>189</sup> Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (UNSCO), *rapport sur l'économie palestinienne (automne 1999)*, page C.

<sup>190</sup> L'Autorité Monétaire Palestinienne (PMA), *les principaux indicateurs économiques de la Palestine*, op.cit., tableau numéro 1.

<sup>191</sup> Du rapport sur la stabilité du system financier palestinien de l'Autorité Monétaire Palestinienne, Département de la recherche et de politiques monétaire, juillet 2011, Figure "Institutions du système bancaire palestinien à la fin de l'année 2010", page 9.

<sup>192</sup> Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au moyen orient, *rapport socio-économique d'avril 2012*, op.cit., *socio-economic fact sheet*, page 1.

<sup>193</sup> Du rapport de la Banque mondiale, un résumé de celui-ci a été publié dans le journal "Al-Ayyam" (le 19/08/2000), p. 11.

<sup>194</sup> L'Autorité Monétaire Palestinienne (PMA), *les principaux indicateurs économiques de la Palestine*, op.cit., tableau L'observateur social, MAS (*Palestine Economic Policy Research Institute*), volume n° 3, Ramallah, Février 2000.numéro 1.



persistance de divergences, dans plusieurs niveaux, qui seront décrits ci-dessous en détail, entre la Cisjordanie et la bande de Gaza en faveur de la Cisjordanie<sup>195</sup>. Il y a une disparité entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, au niveau des salaires, du niveau de vie, du taux de chômage, du nombre moyen des membres de la famille, de la densité de la population, de la disponibilité des services de santé et du nombre des familles vivant en dessous du seuil de pauvreté.

En effet, il y a une disparité entre la Cisjordanie et la bande de Gaza au niveau des salaires: le taux du salaire quotidien dans les territoires palestiniens pour l'année 2011 est de 91,7 nouveau shekel Israélien, ce taux est de 102,1 shekel en Cisjordanie et seulement 61,6 shekel dans la bande de Gaza<sup>196</sup>. L'indicateur économique, le PIB, montre que l'activité économique en Cisjordanie est presque quatre fois plus importante que dans la bande de Gaza<sup>197</sup>.

En examinant les deux indicateurs; le PIB par habitant et la moyenne de la dépense et de la consommation mensuelle, Nous trouvons que le niveau de vie en Cisjordanie est meilleur que dans la bande de Gaza, en effet, le PIB par habitant, qui donne une valeur indicative du pouvoir d'achat, est presque le

---

<sup>195</sup> L'observateur social, MAS (*Palestine Economic Policy Research Institute*), volume n° 3, Ramallah, Février 2000.

<sup>196</sup> Cette disparité en terme de salaire se retrouve également selon les types d'employeurs (le taux de salaire quotidien dans les territoires palestiniens est de 89,1 shekel dans le secteur public, de 72,6 shekel dans le secteur privé, alors qu'il est de 162,2 shekel pour les palestiniens qui travaillent en Israël ou dans les colonies israéliennes de la Cisjordanie). Cette disparité se retrouve aussi au niveau du secteur économique (le taux du salaire quotidien dans le secteur agricole est de 55,7 shekel, dans le secteur industriel 79,6 shekel, dans le secteur de bâtiment et construction 119,3 shekel, dans le secteur de commerce, restauration et hôtellerie il est de 70,3 shekel, dans le secteur de transport et communication 101,9 shekel et enfin dans le secteur de services il est de 93,6 shekel). Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, Mai 2012, Ramallah, Palestine, tableau numéro 41, p. 109 et tableau numéro 42, p. 110 (source: site web officiel du Bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1878.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1878.pdf), consulté le 3/08/2012).

<sup>197</sup> Le PIB est de 5241 millions de dollars américains en Palestine pour l'année 2009 reparti comme suit: 4071 millions de dollars américains pour la Cisjordanie et seulement 1169 pour la bande de Gaza. Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, Mai 2011, Ramallah, Palestine, p. 8 (Source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1748.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1748.pdf), consulté le 23/06/2012).

double en Cisjordanie que dans la bande de Gaza<sup>198</sup>. La moyenne de la dépense et de la consommation mensuelle par ménage en Palestine en 2010 est de 934,1 Dinar Jordanien<sup>199</sup>, elle est de 1045,7 Dinar Jordanien pour la Cisjordanie alors qu'elle est de 710 Dinar Jordanien seulement pour la bande de Gaza<sup>200</sup>.

Le taux de pauvreté en Palestine pour l'an 2010 est de 25,7%; 38% de la population de la bande de Gaza vit sous le seuil de pauvreté, alors que ce taux atteint 18,3% en Cisjordanie<sup>201</sup>. Il en est de même pour le taux de chômage; le taux de chômage en Palestine pour l'an 2010, selon la définition du Bureau international du travail (BIT), est de 23,7%, il est de 17,2% en Cisjordanie et plus que le double dans la bande de Gaza (37,8%) (selon la définition élargie du BIT du taux de chômage (comprend également les travailleurs découragés, qui ne cherchent plus à travailler), il est de 30% (23,4% en Cisjordanie et 43,7% dans la bande de Gaza))<sup>202</sup>.

Le taux de natalité<sup>203</sup> en Palestine pour l'an 2010 est de 32,8‰, ce taux est plus élevé dans la bande de Gaza (37,1‰) qu'en Cisjordanie (30,1‰)<sup>204</sup>. La situation est semblable en ce qui concerne le nombre des membres de la famille, ce nombre est en moyenne de 5,5 personnes en Cisjordanie et de 6,5 personnes pour la Bande de Gaza en 2007 (la moyenne nationale pour cette année étant de 5,8 personnes), ce nombre a en général tendance à baisser, le nombre moyen des membres de la famille palestinienne était de 6,3 personnes, 10 ans plus tôt (6 personnes en Cisjordanie et 6,9 personnes pour la Bande de Gaza)<sup>205</sup>. Alors que

---

<sup>198</sup> Le PIB par habitant est de 1415 dollars américains en Palestine pour l'année 2009 (1837 dollars américains pour la Cisjordanie contre 786 dollars américains pour la bande de Gaza), le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, ibid., p. 8.

<sup>199</sup> Le dinar jordanien est la monnaie officielle du royaume de Jordanie. Le dinar jordanien circule également en Cisjordanie, avec le shekel israélien, il équivaut 1,41 dollar américain.

<sup>200</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, op.cit., p. 27.

<sup>201</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, ibid., p. 29.

<sup>202</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, ibid., pp. 19-20.

<sup>203</sup> Le taux de natalité est le rapport entre le nombre annuel de naissances vivantes et la population totale exprimée en pour mille (‰).

<sup>204</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, op.cit., p. 11.

<sup>205</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, ibid., p. 13.

La densité démographique est de 450 habitants/ km<sup>2</sup> en Cisjordanie contre 4279 habitants/ km<sup>2</sup> pour la bande de Gaza (la densité démographique en Palestine à la fin de l'année 2010 est de 682 habitants/ km<sup>2</sup>)<sup>206</sup>.

Le suivi d'un certain nombre d'indicateurs sociaux montre également la persistance de lacunes régionales que cela soit en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza. Le centre de la Cisjordanie est avancé par rapport au nord et au sud de la Cisjordanie, de même le nord de la bande Gaza ainsi que la ville de Gaza sont avancés par rapport aux autres régions de la bande de Gaza<sup>207</sup>.

Cette disparité se retrouve non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau du sexe<sup>208</sup>, et de l'habitat (ville, village, camp de réfugiés). Ces différences apparaissent clairement dans la composition sectorielle de la population active, entre la Cisjordanie et Gaza et entre les diverses localités. Le pourcentage de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté est plus élevé dans la bande de Gaza qu'en Cisjordanie. La proportion des ménages pauvres

---

<sup>206</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, ibid., p. 8.

<sup>207</sup> Le taux de chômage, à titre d'exemple, pour l'an 2011 est de 13,2% à Jérusalem Est et de 16,4% à Ramallah (centre de la Cisjordanie), tandis qu'il atteint un taux maximum au nord de la Cisjordanie (22,2% à Tulkarem, et 21,8% à Qalqilia), il est de 21% à Hébron (sud de la Cisjordanie), le taux de chômage en Cisjordanie pour 2011 étant est de 17,3%. En ce qui concerne la bande de Gaza ou le taux de chômage atteint une valeur de 28,7% pour cette même année, le taux de chômage atteint son maximum à Rafah (33%) ensuite à Khanyounis (32%) (sud de la bande de Gaza) tandis qu'il est de 26,4% dans la ville de Gaza et de 28,5% à Gaza nord. Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., p. 39.

<sup>208</sup> Il y a une disparité au niveau de sexe en ce qui concerne le chômage en Palestine, le taux de chômage dans les territoires palestiniens est de 20,9% pour l'année 2011, reparti en 19,2% pour le genre masculin contre 28,4% pour le genre féminin. Le plus haut taux de chômage pour cette année se trouve chez les jeunes dans la tranche d'âge des 15-24 ans (35,7%), reparti en 32,2% pour le sexe masculin et en 53,5% pour le sexe féminin. D'autre part, 88,6% de chômeurs de sexe féminin ont complété au moins treize années d'études contre seulement 20,2% de chômeurs de sexe masculin ont complété au moins treize ans d'études. Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, ibid., pp. 39-41.

Cette disparité au niveau de sexe se retrouve également au niveau de salaire (le taux de salaire quotidien dans les territoires palestiniens en 2011 est de 94,1 shekels pour les hommes et seulement 79,1 shekels pour les femmes). Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, ibid., tableau numéro 42, p. 110.

varie en fonction des régions, elle est la plus basse dans le centre de la Cisjordanie, et la plus élevée dans le sud de la bande de Gaza. Elle est plus élevée dans les camps de réfugiés et dans les villages par rapport aux villes, et parmi les ménages dirigés par des femmes par rapport aux ménages dirigés par des hommes<sup>209</sup>.

Des divergences sont apparues également dans la répartition de la population active selon le secteur de l'employeur (le secteur public, le secteur privé et le secteur familial,...) et selon les avantages offerts par chaque secteur (l'assurance maladie, l'assurance sociale, et les congés payés, etc.) Par exemple, le pourcentage du secteur public dans la population active dans la bande de Gaza est équivalent à plus de deux fois et demi celui de la Cisjordanie (22,5% de la population active dans les territoires palestiniens en 2011 travaillent dans le secteur public (15,4% en Cisjordanie et 39,6% dans la bande de Gaza), 67,5% travaillent dans le secteur privé (70,6% en Cisjordanie et 60,4% dans la bande de Gaza) et le reste (10%) travaillent en Israël ou dans les colonies israéliennes (14% en Cisjordanie et 0% dans la bande de Gaza<sup>210</sup>))<sup>211</sup>. Et les indicateurs montrent que la différenciation entre les sexes continue en faveur des hommes. L'écart entre les deux sexes est mis en évidence, aussi, dans la participation limitée des femmes dans le marché du travail formel, et les bas salaires des femmes dans le secteur privé, par rapport aux salaires des hommes qui travaillent dans la même profession. Les données indiquent la persistance des mariages précoces pour les femmes, avec un taux moyen bien plus élevé que celui des hommes.

---

<sup>209</sup> Voir: Le Ministère de la Planification et de la Coopération internationale, *Rapport sur la pauvreté de 2008*, Ramallah, mars 2009. Voir également, Le Bureau central palestinien de statistique, *la pauvreté dans les territoires palestiniens, rapport des conclusions principales, 2009 - 2010*, Ramallah, septembre 2011.

<sup>210</sup> Le pourcentage de la population active de la bande de Gaza qui travaillent en Israël ou dans les colonies israéliennes est de 0% depuis 2006, suite au plan de désengagement de l'ancien premier ministre israélien Ariel Sharon concernant le retrait israélien unilatéral de la bande de Gaza en 2005 et l'évacuation définitive et la destruction de toutes les colonies de la bande de Gaza et de quatre implantations israéliennes dans le nord de la Cisjordanie, alors que ce taux était de 12,7% en l'an 2000 (source: Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 41, p. 109).

<sup>211</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, ibid., tableau numéro 41, p. 109.

Les différences et les écarts sociaux et économiques entre les régions et les communautés et selon le sexe représentent une base déterminante pour la formation des élites, comme nous tenterons de le démontrer dans la deuxième partie; nous verrons, en effet, que les villes sont les lieux les plus propices pour générer des élites, et que les universités représentent les institutions d'où émanent la plupart des élites, et que les hommes sont mieux placés pour occuper une place parmi les élites.

Malgré ces différences, une tranche importante des ménages palestiniens ont des conditions de vie précaires, en termes de stabilité de revenus et de ressources, ou en terme de degré de sécurité de l'emploi. Cela se reflète dans l'évaluation des individus par rapport à leur niveau de vie, les sondages indiquent qu'une proportion élevée de citoyens considèrent que leur situation économique a décliné après la création de l'Autorité palestinienne. En Juin 1998, la moitié des personnes interrogées (46% en Cisjordanie et 57% dans la bande de Gaza) considère que leur situation économique et leur niveau de vie s'est dégradé après les accords d'Oslo. Le pourcentage de ceux qui estime que leur situation s'est améliorée ne dépasse pas 14,4%, tandis que les 35% parmi eux considèrent que leur situation est restée la même. De même 46% des personnes interrogées (42% en Cisjordanie et 53% dans la bande de Gaza) ont mentionné que leurs familles ne peuvent pas satisfaire à toutes les dépenses élémentaires (la nourriture, le logement, la santé et l'éducation)<sup>212</sup>.

**(3) Une structure économique à productivité faible:** l'établissement de l'Autorité nationale a eu un impact significatif sur la structure de la population active en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les résultats des enquêtes réalisées par le Bureau central palestinien de statistique, montrent qu'environ les deux tiers de la population active dans les territoires palestiniens ont en 2011 un niveau d'éducation moyen ou supérieur. En effet, le pourcentage de ceux qui ont complété dix années de scolarité ou plus s'élève à 65,6% de la population active (en l'an 1997 seulement environ la moitié de la population active avait ce niveau d'éducation, ce taux s'élevait à 49,2%) et le tiers de la population active (33,5%) a complété treize années de scolarité ou plus (21,6% en 1997), alors que le pourcentage de ceux qui n'avaient pas complété au moins 6 années de scolarité

---

<sup>212</sup> Voir: le Centre de Recherche et d'Études Palestinienne (CPRS), Enquête n° 34, Naplouse, juin 1998.



ne dépassent pas 13,8% de la population active en 2011 (tandis qu'environ le quart de la population active (24,9%) avait ce niveau d'éducation en 1997)<sup>213</sup>.

La proportion de ceux qui travaillent dans le secteur agricole a tendance à diminuer, pour atteindre, pour l'année 2011, un taux inférieur à 12% de la population active en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (13,8% dans la bande de Gaza, en comparaison avec 9,6% en Cisjordanie)<sup>214</sup>, alors que ce taux s'élevait, à titre d'exemple, au deuxième trimestre de l'an 2000, à 14,1% de la population active en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (moins de 17% dans la bande de Gaza, en comparaison avec environ 12% en Cisjordanie)<sup>215</sup>. Ces taux sont cependant beaucoup plus faibles que ceux qui existaient avant le début de l'occupation israélienne de la Cisjordanie et la bande de Gaza en 1967, et inférieurs aux taux d'avant les accords d'Oslo, où le taux des travailleurs dans l'agriculture en Cisjordanie (à l'exclusion de Jérusalem-Est) dans les trois années de 1990 à 1992 était entre 21% et 22,5% de la population active totale en Cisjordanie, et entre 19% et 20% de la population active totale dans la bande de Gaza, selon des données statistiques israéliennes.

Le secteur industriel n'a pas connu, non plus, de croissance par rapport aux nombres de travailleurs dans ce secteur, au contraire il a également tendance à diminuer. Le pourcentage de ceux qui travaillent dans ce secteur, pour l'année 2011 est seulement de 11,8% (14,5% en Cisjordanie contre 5,5% dans la bande de Gaza)<sup>216</sup>. Ce taux au cours de la période allant de septembre 1995 à mars 1997 a été entre 17% et 19% de l'effectif total de la population active en Cisjordanie, et entre 14% et 16% de l'effectif total de la population active dans la bande de Gaza<sup>217</sup>. Ces taux étaient légèrement plus élevés que ceux qui

---

<sup>213</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 11, p. 71, et *le rapport annuel de 1997*, octobre 1998, Ramallah, Palestine, tableau numéro 11, p. 55 (source: site web officiel du Bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book310.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book310.pdf), consulté le 3/08/2012).

<sup>214</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableaux numéros 21 et 22, pp. 85 et 86.

<sup>215</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population active, dix-septième session (Avril-Juin 2000)*, la conférence de presse, Août 2000.

<sup>216</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 22, p. 86.

<sup>217</sup> Voir: Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population active*, cycle Février - Mars 1997, et le Bureau central palestinien de statistique, *La conférence de presse sur les résultats de l'enquête sur la population active (22/04/1997)*. En Juillet - Septembre



existaient dans les années qui précédaient les accords d'Oslo, qui variaient, selon des données statistiques israéliennes, entre 13,5% et 14,5% en Cisjordanie (à l'exclusion de Jérusalem-Est), et à environ 10% dans la bande de Gaza<sup>218</sup>, ce qui signifie que le taux d'emploi dans le secteur industriel en Cisjordanie et la bande de Gaza est bien inférieur au taux en vigueur dans la plupart des pays du «tiers monde».

Le secteur de services reste cependant le secteur dominant de l'économie de la Cisjordanie et la bande de Gaza, il représente 36% de la population active dans les territoires palestiniens en 2011, il accueille environ le tiers de la population active de la Cisjordanie (32,8%), et plus que la moitié de la population active dans la bande de Gaza (52,9%)<sup>219</sup>. Ce secteur connaît une croissance significative, en terme de nombre de travailleurs, il représentait 25,6% et 30,1% en 1995 et 2000 respectivement<sup>220</sup>. Ce secteur sera suivi par le secteur de commerce, restauration et hôtellerie qui représente un taux variant entre 17% et 20% de la population active palestinienne dans les territoires palestiniens entre 1995 et 2011<sup>221</sup>.

Le taux de chômage a fortement augmenté après l'instauration de l'Autorité palestinienne. Il n'a commencé à baisser qu'à partir de l'année 1998, pour arriver à un taux en dessous de 9% dans le milieu de l'année 2000 (6,5% en Cisjordanie et 13,8% dans la bande de Gaza)<sup>222</sup>, après avoir atteint des taux qui variaient,

---

1997, la proportion de travailleurs dans le secteur de l'industrie transformatrice, par exemple, a atteint 16,6% de l'effectif total de la Cisjordanie, et 13,6% de la population active totale dans la bande de Gaza (Le Bureau central palestinien de statistique, *Une série de rapports sur la population active*, n° 7, Sommaire des résultats).

<sup>218</sup> Le pourcentage de travailleurs dans le secteur de l'industrie dans les deux premiers trimestres de l'année 1999, a atteint 15,3% de l'effectif total de la population active de la Cisjordanie et la bande de Gaza (y compris ceux qui travaillent en Israël et dans les colonies israéliennes): Voir: Rapport du Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (UNSCO), *Rapport de l'automne 1999*, op.cit., p. 30.

<sup>219</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 22, p. 86.

<sup>220</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, ibid., tableau numéro 21, p. 85.

<sup>221</sup> Idem.

<sup>222</sup> Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au moyen orient, *rapport socio-économique d'avril 2012*, op.cit., *socio-economic fact sheet*, page 1.

dans la période entre 1995 et 1997, entre 26% et 33% dans la bande de Gaza, et entre 13% et 20% en Cisjordanie. Ces taux vont remonter après l'Intifada, qui a commencé fin septembre 2000, pour atteindre un taux de chômage maximum dans les territoires palestiniens égal à 31,2 % pour l'année 2002 (28,2% en Cisjordanie et 37,9% dans la bande de Gaza), soulignant à nouveau la dépendance de l'économie palestinienne à l'économie israélienne, et le contrôle militaire par Israël des frontières, des routes internes et des ressources naturelles. Le taux de chômage commence de nouveau à baisser en Cisjordanie à un rythme régulier à partir de l'année 2003 pour atteindre le taux de 17,2% en l'an 2010. Tandis que la situation est tout à fait différente dans la bande de Gaza, le taux de chômage y reste très élevé surtout depuis l'isolement de la bande de Gaza par le blocus israélo-égyptien suite à la victoire électorale du mouvement islamiste Hamas de 2006, puis la prise de pouvoir de ce même mouvement contre les forces de Fatah qui y exerce désormais le pouvoir effectif depuis juin 2007<sup>223</sup>. Le taux de chômage dans la bande de Gaza atteint, de ce fait, des taux maximums qui varient, dans la période entre 2008 et 2010, entre 37,8% et 40,6%<sup>224</sup>.

Quant au lieu de travail, 60,9% de la population active palestinienne travaille en Cisjordanie, 29,1% dans la bande de Gaza et le reste de la population active (10%) travaille en Israël ou dans les colonies israéliennes (86% de la population active de la Cisjordanie travaille en Cisjordanie et 14% en Israël ou dans les colonies israéliennes de la Cisjordanie, tandis que 100% de la population active de la bande de Gaza travaille dans la bande de Gaza)<sup>225</sup>. Les villes palestiniennes ont maintenu leurs positions comme centres d'attrait du travail pour ceux qui travaillent en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza: 71,8% de la population active travaille dans les villes palestiniennes, en comparaison avec 19,2% dans les villages et 9% dans les camps de réfugiés. La plus forte proportion de la population active est attirée donc par les villes où on y trouve ceux qui ont un niveau d'éducation supérieur (74% de ceux qui jouissent de 13 années de scolarité ou plus travaillent dans les villes, comparativement à 16,5% de cette catégorie qui travaille dans les villages, et 9,5% dans les camps de réfugiés). Les

---

<sup>223</sup> Le 28 juillet 2012 suite à un accord entre Ismail Haniyeh, chef du mouvement islamiste Hamas à Gaza et le nouveau président égyptien Mohamed Morsi le blocus égyptien a été levé.

<sup>224</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 1, pp. 59-61.

<sup>225</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, ibid., tableau numéro 20, p. 84.

viles accueillent aussi le plus haut pourcentage de travailleurs analphabètes (environ 67% de cette catégorie travaillent dans les villes, comparativement à seulement environ 29% de cette catégorie qui est active dans les villages, et 6% dans les camps de réfugiés)<sup>226</sup>. La présence des institutions commerciales, de services et des projets économiques, ainsi que la présence des institutions de l'Autorité palestinienne et de ses organes dans les villes a également renforcé l'hégémonie de ces villes sur les autres communautés<sup>227</sup>.

---

<sup>226</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population active, cycle Janvier - Mars 2012*, la conférence de presse sur les résultats de la population active, (16/05/2012).

Selon la classification du Bureau central palestinien de statistique, la proportion de la population urbaine dans les territoires palestiniens (y compris Jérusalem-Est) est distribuée en 2007 comme suit: villes 73,5%, villages 17,1%, camps de réfugiés 9,3%, alors que cette proportion était dix ans plus tôt, dans le recensement de la population palestinienne de 1997, de 53,1%, 31% et 15,9% respectivement. La distribution de la population en Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) dans le recensement de la population palestinienne de 2007 est comme suit: 68,7% dans les villes, 25,9% dans les villages, 5,4% dans les camps de réfugiés. Et dans la bande de Gaza: 81,5% dans les villes, 2,7% dans les villages et 15,8% dans les camps de réfugiés.

La structure des concentrations démographiques est différente dans la bande de Gaza, avec l'existence d'une importante localité en terme de population comme la ville de Gaza, où le nombre de la population a dépassé les 484 000 habitants dans le recensement de 2007 (la population de la ville de Gaza à elle seule forme environ 35% de la population de la bande de Gaza). Les camps de réfugiés de la Cisjordanie sont considérés relativement petits en termes de population par rapport à ceux de la bande de Gaza, 122 662 habitants vivent dans les 20 camps de réfugiés de la Cisjordanie, tandis qu'ils sont 219 048 à vivre dans les 8 camps de réfugiés de la bande de Gaza. Le Bureau central palestinien de statistique, *le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007 (résultats définitifs)*, Mars 2012, Ramallah, Palestine, p. 45 et tableau numéro 1, pp. 61 et 63 (Source: site web officiel du Bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1853.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1853.pdf), consulté le 31/07/2012).

<sup>227</sup> La situation était un peu différente, à l'arrivée de l'Autorité palestinienne. En effet, une enquête sur la population active menée par le Bureau central palestinien de statistique dans la deuxième moitié de l'année 1996, montre que les villes étaient les centres d'attrait du travail surtout pour ceux qui ont un niveau d'éducation supérieur (64% de cette catégorie travaillait dans les villes, contre 21% dans les villages), les travailleurs analphabètes étaient, par contre, attirés par les villages (environ 54% de cette catégorie travaillaient dans les villages, comparativement à 30% dans les villes), en sachant que la distribution de la population urbaine dans les territoires palestiniens (à l'exclusion de Jérusalem-Est) en Mars 1996 était comme suit: Villes 38,3%, villages 42,2%, camps de réfugiés 19,5%. (Source: le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population active, cycle Juillet - Octobre 1996*, la conférence de presse sur les résultats de la population active, (30/12/1996)).

**(4) Le secteur privé et son impact sur les politiques économiques:** Il est difficile de dresser un tableau avec des caractéristiques spécifiques du secteur privé dans sa situation actuelle. L'investissement dans ce secteur reste encore limité et insuffisant, malgré une hausse importante dans les dix dernières années, en raison de la situation politique et des préoccupations de sécurité dans les zones de l'Autorité palestinienne, et l'absence d'un cadre juridique intégré régissant l'activité de ce secteur<sup>228</sup>. Aussi des critiques publiques sont récurrentes concernant la performance des institutions gouvernementales et ses politiques économiques, et la faiblesse de leur intervention auprès du secteur privé<sup>229</sup>.

Les données indiquent également que le secteur informel occupe toujours une place importante dans l'économie de la Cisjordanie et de la bande de Gaza; La grande majorité des employeurs (qui forment 6,4% de la population active pour l'année 2011) ont de petites entreprises familiales (employant moins de cinq personnes). Aussi une forte proportion (environ 19%) de la population active en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est composée d'individus classés comme des travailleurs indépendants, et un bon pourcentage d'entre eux (environ 36%)

---

<sup>228</sup> Les nombreux procès dans les tribunaux a reflété un impact négatif sur les conditions économiques générales, et en particulier "les investisseurs qui souhaitent investir dans les territoires palestiniens attachent une grande importance à l'efficacité des tribunaux à traiter les questions qui leur sont présentées, en particulier les questions commerciales qui sont résolues dans de nombreux cas grâce à l'arbitrage commercial ... ce qui n'est pas un substitut des tribunaux, mais doit être légalisés par eux" (Samir Abdullah, l'ancien président de "*Palestine Trade Center (Paltrade)*", dans une réunion publique organisée par l'Initiative palestinienne pour la Promotion du Dialogue Mondial et de la Démocratie (Miftah-clef) avec le Forum des hommes d'affaires à Jénine, le 10/08/2000, voir, le journal palestinien "*Al-Ayyam*", numéro du 11/08/2000, p. 4).

<sup>229</sup> Jarar Al-Qodweh, l'ancien président de l'Office de contrôle général en Palestine, a mentionné que le budget général ne comprend pas tous les fonds que représentent les impôts ou les taxes. Il a souligné que de nombreux organismes gouvernementaux ne fournissent pas de données sur les projets sur lesquels elles dépensent de l'argent ni sur le mode de dépenses. Il a également souligné que l'Autorité palestinienne n'avait pas de registre spécial de la dette publique (c'est-à-dire la dette due par les différents ministères) jusqu'en août 2000. Les participants dans une rencontre organisée par "le Forum de la pensée arabe", le 15/6/2000, ont également conclu que l'environnement économique dans les territoires de l'Autorité palestinienne se caractérise toujours par l'absence de l'application des lois, la présence d'irrégularités dans le travail d'un certain nombre d'institutions officielles, l'absence d'une politique économique clairement définie, et l'absence d'un environnement approprié pour encourager l'investissement par les investisseurs privés (le journal palestinien "*Al-Ayyam*", du 16/6/2000).

sont actifs dans le secteur informel, et 8,4% de la population active travaille dans le cadre d'entreprises familiales non rémunérées<sup>230</sup>.

En revanche, ces dernières années ont cependant témoigné d'un certain nombre de mouvements qui indiquent que le secteur privé a commencé à s'organiser, former ses institutions et prendre conscience des intérêts collectifs. Par exemple, la valeur des projets d'investissement privé approuvés en vertu de la loi de l'investissement en 2010 est estimée à 875,3 millions de dollars américains<sup>231</sup> en comparaison à environ 161 millions de dollars américains investis dans l'année 1998<sup>232</sup>.

Le rehaussement de la confiance du secteur privé peut être illustré par l'initiative du comité mixte palestinien/ qatari et son engagement dans un grand projet de développement immobilier le «Rawabi», ville à la périphérie de Ramallah, qui, une fois achevée, accueillera environ 25 000 habitants<sup>233</sup>. Le projet symbolise l'innovation, l'ambition et la capacité organisationnelle signalant un renforcement de la politique de construction étatique. Alors que la première phase de construction est en cours et avance avec la récente approbation israélienne d'une route d'accès, la viabilité du projet dépendra de l'approbation israélienne de relier la ville à travers la zone C à une route régionale, ainsi que d'assurer l'allocation d'eau suffisante pour ses futurs résidents.

La première émission d'obligations de sociétés par PADICO (*the Palestine Development and Investment Company*) en 2011 d'un montant de 70 millions de dollars américains est un autre exemple d'envergure du secteur privé qui signale

---

<sup>230</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 28, p. 92 et tableau numéro 50, p. 118.

<sup>231</sup> L'Autorité Monétaire Palestinienne, Département de la recherche et de politiques monétaire, *le rapport annuel de 2010*, op.cit., tableau numéro 2-2, Page 79.

<sup>232</sup> Il est à noter que les deux tiers des projets approuvés en Cisjordanie en 1998 ont été dans le secteur industriel, tandis que dans la bande de Gaza, environ trois-quarts des projets dans la même année ont été dans le secteur de la construction, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (UNSCO), *Rapport de l'automne 1999*, op.cit., page C.

<sup>233</sup> Rawabi, un projet de 850 millions de dollars américains d'investissement privé. Il est conçu comme une ville moderne avec des normes environnementales élevées qui offrent des possibilités de logement à prix abordable et de haute qualité de vie pour plus de 5 000 familles.



un renforcement de la politique de construction étatique<sup>234</sup>. Ceci fournit un exemple de la nécessité pour le Gouvernement d'Israël d'être proactif en facilitant les actions positives palestiniennes et en appuyant les capacités des Palestiniens visant à planifier leurs communautés.

**(5) La croissance du secteur public:** le secteur public palestinien s'est formé en 1994, et s'est fondé, principalement, sur le cadre qu'ont représenté les institutions de l'OLP, sur le personnel de l'Administration civile israélienne, et dans une certaine mesure sur un certain nombre de cadres des organisations non-gouvernementales ainsi que sur les universitaires. Ce secteur a connu une croissance rapide durant les premières années de l'Autorité palestinienne, à la fin de l'année 1996, le nombre d'employés (civils et militaires) dans ce secteur s'élevait à 75 000 employés représentant 13% de la population active palestinienne totale, en comparaison au 6% de la population active travaillant dans le secteur public en 1992 (environ 20 000). Ce nombre est passé à environ 100 000 en fin d'année 1997, soit environ 15% de la population active palestinienne totale<sup>235</sup>, et a dépassé les 112 000 l'année 2000 selon les données de la Banque mondiale<sup>236</sup>, et en l'an 2010 le nombre d'employés dans le secteur public s'élevait, selon le Directeur Général des salaires au sein de l'Autorité nationale palestinienne Abed Al-Nasser Atta, à 160 000 employés (96 000 civils et 64 000 militaires)<sup>237</sup>, donc le nombre d'employés dans le secteur public a plus que doublé depuis l'instauration de l'Autorité palestinienne.

Les militaires et la police représentent environ 45% du nombre total d'employés du secteur public, le nombre d'employés dans le secteur public en 2000 représentait 19,3% de la population active en Cisjordanie et la bande de Gaza

---

<sup>234</sup> Source: Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (UNSCO), *État palestinien: une réalisation à un risque accru*, réunion du comité ad hoc de liaison, Bruxelles, le 21 Mars 2012, p. 3.

<sup>235</sup> Malhees Ghanéa, le secteur gouvernemental palestinien, sa réalité et ses problèmes, les perspectives de sa croissance et les conditions de sa réforme, l'Autorité nationale palestinienne, la Conférence internationale pour l'emploi en Palestine, *les résumés analytiques des documents de travail de la Conférence* (Ramallah, 11-13/5/1998).

<sup>236</sup> Du rapport de la Banque mondiale, un résumé de celui-ci a été publié dans le journal palestinien "Al-Ayyam" du 19/8/2000, p. 11.

<sup>237</sup> Lire le texte de l'entretien avec le Directeur Général des salaires au sein de l'Autorité nationale palestinienne Abed Al-Nasser Atta du 23 Mars 2010 (source: site web officiel du journal Al-Zaitona, <http://www.alzaitona.net/ar/news.php?newsid=49198>, consulté le 18 Mars 2011).



(14,2% en Cisjordanie et 31,5% dans la bande de Gaza), c'est-à-dire que la proportion de travailleurs dans le secteur public dans la bande de Gaza pour l'an 2000 était plus que de deux fois plus élevée qu'en Cisjordanie. Le nombre total d'employés dans le secteur public continue de croître pour atteindre 22,5% en l'an 2011 (15,4% en Cisjordanie et 39,6% dans la bande de Gaza) et l'écart du nombre total d'employés dans le secteur public entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza continue de se creuser<sup>238</sup>.

La croissance rapide du secteur public peut s'expliquer par plusieurs raisons, parmi lesquelles: l'arrivée d'un grand nombre d'employés à temps plein provenant des organes et des institutions de l'OLP; des considérations organisationnelles et politiques, y compris la transformation du mouvement Fatah en un parti au pouvoir; les politiques de l'Autorité palestinienne, sous la pression étrangère de prêter, dans les accords avec Israël, une attention particulière à la sécurité. Aussi l'absence de l'intégrité territoriale des zones de l'Autorité palestinienne, et plus particulièrement entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, a eu comme conséquence de créer un double emploi dans les administrations publiques. A cela nous pouvons ajouter les similitudes et les interférences de fonctions publiques dans un certain nombre de ministères et d'organismes de sécurité; les taux élevés de chômage dans les quatre premières années de l'Autorité palestinienne, et l'utilisation de secteur public comme un outil pour absorber le taux de chômage.

Comme il arrive dans les périodes de transformation d'un mouvement de libération à une autorité gouvernementale, le recrutement dans les institutions et les organes de l'Autorité palestinienne – à l'exception de certains domaines comme la santé et l'éducation – se fondait sur des considérations politiques plutôt que professionnelles. Et en vertu de la hausse continue du nombre d'employés dans le secteur public, les salaires des employés dans le secteur public (civils et militaires) atteignent une valeur de 1,564 milliards de dollars américains représentant environ 48% du total des dépenses publiques<sup>239</sup>, tandis que les recettes locales s'élèvent à environ 1,925 milliards de dollars américains représentant environ 60,2% des recettes publiques palestiniennes pour l'année

---

<sup>238</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., tableau numéro 41, p. 109.

<sup>239</sup> L'Autorité Monétaire Palestinienne, *le rapport annuel de 2010*, op.cit., le tableau 2-6 de la situation financière de l'Autorité nationale palestinienne, p. 85.

2010 contre 24,3% en 2001, 29,4% en 2002, 41,5% en 2006 et 47,4% en 2008<sup>240</sup>.

Nous remarquons cependant une augmentation significative de la part des recettes locales dans les recettes générales de l'Autorité nationale palestinienne au cours de ces dernières années. Cette augmentation s'explique par les réformes menées par l'Autorité nationale palestinienne dans la période écoulée et plus particulièrement au cours des trois dernières années qui ont contribué au renforcement de ses capacités dans le domaine de la maîtrise des coûts et de leur rationalisation, d'améliorer le mécanisme de recouvrement de l'impôt, et l'application de nouvelles mesures relatives à la transparence financière et la reddition de comptes, en conformité avec les normes internationales. L'ensemble de ces mesures a contribué à un déclin dans le recours de l'Autorité nationale aux subventions et l'aide étrangère pour financer ses dépenses. Et suite à ces réformes, le déficit courant a diminué de manière significative, de 35,6% au cours de l'année 2010 pour arriver à 1,1 milliards de dollars américains, contre 1,6 milliards de dollars américains en 2009<sup>241</sup>.

Pour illustrer cela nous analysons ci-dessous en détail les rubriques de recettes et dépenses publiques de l'Autorité nationale palestinienne pour l'année 2010.

Premièrement, les recettes publiques:

Le net total des recettes locales (la somme de l'ensemble des recettes fiscales et non fiscales, recettes douanières moins les remboursements d'impôts) a augmenté de 24,5% au cours de l'année 2010 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,9 milliards de dollars américains (qui est le montant cible dans le budget général pour l'année 2010)<sup>242</sup>.

L'année 2010 a vu une nette amélioration dans les recettes locales (fiscales et non fiscales), soit une hausse de 27,1% par rapport à l'année précédente ou 745 millions de dollars américains, dans un contexte de l'augmentation des recettes fiscales de l'ordre de 57% par rapport à 2009, pour atteindre 474 millions de dollars américains en 2010<sup>243</sup>. Ceci indique clairement l'amélioration de la performance du Ministère des Finances dans le domaine du système de collecte

---

<sup>240</sup> Idem.

<sup>241</sup> PMA, *rapport annuel 2010*, op.cit., p 31.

<sup>242</sup> Idem.

<sup>243</sup> PMA, *rapport annuel 2010*, op.cit., p 32.

de l'impôt et la perception des droits et taxes divers, en particulier la TVA, évitant le recours à l'augmentation du taux d'imposition. A ceci s'ajoute l'activité économique de l'année 2010 qui a contribué à accroître les recettes fiscales.

Par ailleurs le montant des recettes non fiscales a diminué de 4,6% au cours de l'année 2010 par rapport à l'année précédente<sup>244</sup>, pour atteindre 271 millions de dollars américains, dans un contexte de la baisse des recettes provenant des licences professionnelles qui représentent environ 112 millions de dollars américains<sup>245</sup>. Toutefois les recettes fiscales en augmentation vont compenser la baisse des recettes non fiscales. A cela s'ajoute une baisse des montants des impôts remboursés soit 76 millions de dollars, comparativement à 127 millions de dollars en 2009<sup>246</sup>.

Les recettes douanières qui constituent l'essentiel des recettes de l'Autorité palestinienne, ont augmenté en 2010 de 15,5% soit 1,26 milliards de dollars américains<sup>247</sup>, en raison d'une activité économique accrue en Cisjordanie, et l'assouplissement partiel des restrictions imposées à la bande de Gaza pour permettre à certains biens et services, en particulier les biens de consommation et produits alimentaires de rentrer sur ce marché, et ceci a contribué à une hausse dans les recettes provenant des droits d'importation qu'Israël perçoit pour le compte de l'Autorité palestinienne (recettes douanières).

Les recettes fiscales et les recettes non fiscales ont formé environ 24,6% et 14,1% respectivement du total des revenus nets locaux en 2010. Alors que les recettes douanières représentaient 65,3%, et - 4% de remboursements fiscaux sur le total des recettes locales net en 2010<sup>248</sup>.

Le montant total net des recettes locales a représenté 25,8% du PIB en 2010, contre 22,9% en 2009. Le pourcentage des recettes locales couvrant les dépenses courantes et l'emprunt net au cours de l'année 2010 a atteint 65,8% contre 48,6%

---

<sup>244</sup> Il convient de noter qu'en 2009 une recette provenant d'une licence professionnelle comprenait 100 millions de dollars américains, c'est le montant versé d'une seule fois par les sociétés de téléphonie mobile, Zain Telecom et Jawwal dans le cadre de leur fusion.

<sup>245</sup> PMA, *rapport annuel 2010*, op.cit., p 32.

<sup>246</sup> Idem.

<sup>247</sup> Idem.

<sup>248</sup> Idem.

en 2009<sup>249</sup>. Ce qui est cohérent avec les orientations de l'Autorité palestinienne, jugeant nécessaire un recours accru à des ressources financières nationales pour couvrir les dépenses.

Deuxièmement, les dépenses publiques:

Les dépenses publiques touchant les dépenses courantes et de développement ont vu une baisse pour la deuxième année consécutive, conformément à la politique du gouvernement palestinien, visant à rationaliser les dépenses afin de réduire la dépendance sur le soutien et le financement externes. Les dépenses publiques au cours de l'année 2010 ont reculé de 3,5% par rapport à 2009, pour atteindre 3,3 milliards de dollars américains, réparties entre les dépenses courantes, 91,6 % et les dépenses pour le développement, 8,4%<sup>250</sup>.

La baisse dans les dépenses publiques est attribuée en particulier à la baisse dans les dépenses courantes et de l'emprunt net, soit un recul de 6,5% par rapport à son niveau de 2009, pour atteindre environ 3 milliards de dollars américains. On note également une baisse dans les dépenses non salariales d'environ 14,3% soit 1,2 milliards de dollars américains en 2010, en plus d'une baisse dans la dépense des emprunts nets d'environ 29,4%, soit 264 millions de dollars américains<sup>251</sup>.

Les dépenses en salaires et traitements pour fonctionnaires ont représenté en 2010 environ 52,4% des dépenses courantes et de l'emprunt net, soit une hausse de 6,6% par rapport à l'année précédente<sup>252</sup>. Ceci représente une augmentation naturelle et justifiée en raison du recrutement de nouveaux fonctionnaires. En plus des allocations pour la cherté de vie et les augmentations annuelles.

Pour les dépenses non salariales que sont les dépenses de fonctionnement et d'exploitation elles sont en 2010 38,9% des dépenses courantes et de l'emprunt net, soit une baisse de 14,3%, pour atteindre 1,2 milliards de dollars américains<sup>253</sup>.

L'emprunt net représente 8,8% des dépenses courantes, en baisse d'environ 29,6% par rapport à 2009 soit 264 millions de dollars américains<sup>254</sup>. Compte

---

<sup>249</sup> Idem.

<sup>250</sup> Idem.

<sup>251</sup> PMA, *rapport annuel 2010*, op.cit., p 33.

<sup>252</sup> Idem.

<sup>253</sup> Idem.

<sup>254</sup> Idem.

tenu du fait que cette situation ne reflète point une politique économique déterminée, le gouvernement palestinien s'efforce d'atténuer cette situation en améliorant le système de collecte des factures de services publics par les conseils municipaux, et par l'adoption d'un certain nombre de politiques de relance pour les inciter à régler les factures et arriérés.

En revanche, le volume des dépenses allouées au développement a atteint environ 275 millions de dollars américains, soit une hausse de 47,8% par rapport à 2009, et une hausse de ce poste dans les dépenses publiques pour atteindre 8,4% contre 5,5% pour l'année précédente. En dépit du doublement des dépenses de développement réelles au cours de l'année 2010, ce volume de dépenses est resté inférieur à la moitié du montant de l'objectif budgétaire de 670 millions de dollars américains visé par le plan de réformes et de développement<sup>255</sup>. Cela est dû principalement à un manque dans les ressources financières de l'Autorité palestinienne, en plus des restrictions imposées par Israël à la liberté de circulation et sur les importations de matières premières destinés à des projets liés au développement et à la complexité des procédures d'importation des matériaux constituant une entrave à plusieurs projets et leur annulation.

Au cours des trois dernières années l'Autorité palestinienne a montré une grande capacité à contrôler les dépenses, à augmenter les recettes, et à faire baisser les dépenses publiques en pourcentage du PIB, de 55,8% en 2008 à 43,6% en 2010<sup>256</sup>. Cela est dû à la rationalisation des dépenses publiques et la stimulation de l'économie locale à travers la mise en œuvre d'un ensemble de projets par l'Autorité palestinienne, contribuant à une augmentation des taux de croissance et à un assainissement de l'économie locale. Le gouvernement a réussi à augmenter les recettes en pourcentage des dépenses courantes, en raison de meilleures performances et une augmentation de l'assiette fiscale. L'investissement du secteur public a également connu une augmentation considérable. La valeur des projets d'investissement du gouvernement en 2010 s'élève à 715,3 millions de dollars américains en comparaison à 251,7 millions de dollars américains investis dans l'année 2002 et 569,3 millions de dollars américains investis en 2006<sup>257</sup>.

La remarque la plus importante concernant le secteur gouvernemental palestinien est l'inflation galopante de ce secteur en fonction de considérations

---

<sup>255</sup> PMA, *rapport annuel 2010*, op.cit., p 34.

<sup>256</sup> Idem.

<sup>257</sup> PMA, *le rapport annuel de 2010*, ibid., tableau numéro 2-2, Page 79.

qui ne se rapportent pas toujours aux besoins réels de la société, de l'économie ou de l'administration publique. Malgré une nette amélioration qui s'est produite dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale, l'investissement dans l'infrastructure reste cependant insuffisant, et représente moins de la moitié du taux d'investissement dans les pays du tiers monde dans ce domaine, et l'équivalent de entre un quart et un tiers de l'investissement dans certains pays d'Asie à croissance rapide<sup>258</sup>. La croissance du secteur public a augmenté le volume de la classe moyenne (employés des catégories supérieures), en lui accordant certains privilèges qui ne sont pas disponibles à la classe moyenne dans le secteur privé; et ceci va avoir des répercussions sur la structure sociale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et sur la formation des élites économiques et sociales. Mais il convient de noter ici qu'un pourcentage élevé, des employés futurs du secteur public obtiennent, à l'embauche, un grade de haut fonctionnaire. Et il y a une pression pour obtenir un grade élevé en raison de la faiblesse des salaires des employés de grade inférieur. Il est né de cette situation un conflit entre les membres de personnel du secteur public en raison de l'absence de mesures objectives ayant pour critères l'efficacité et l'expérience de l'employé, et a laissé un impact négatif sur la relation entre les employés et l'élite politique de la bureaucratie.

Nous verrons, un peu plus loin dans ce chapitre, que ces nouvelles transformations du système politique palestinien, après la mise en place d'une Autorité nationale, vont interagir avec la configuration de la classe económico - sociale et vont ainsi favoriser l'émergence de ce que nous pourrions appeler une élite économique au pouvoir économique restreint.

---

<sup>258</sup> MAS (*Palestine Economic Policy Research Institute*) et la Banque mondiale, *Un développement malgré les difficultés? L'économie palestinienne en transition*, résumé analytique (Ramallah, Octobre 2009), p. 12.



## **Deuxièmement:**

### **B.5.2. La problématique de la définition de l'élite politique actuelle**

Nous considérons que l'élite dispose d'un potentiel d'accès aux ressources, de la possibilité d'utilisation de ressources ou de leur mouvement pour changer ou protéger certaines réalités sur la base de considérations concernant les intérêts des individus ou des groupes sociaux, ethniques ou nationaux. Et ce potentiel n'est pas disponible pour la majorité des citoyens. En pratique, les privilèges assignés à l'élite (politique, ou sociale ou culturelle, ou religieuse) deviennent légitimes à travers leur acceptation par la majorité de la communauté, pour des raisons relevant soit du droit, ou de la religion, de la tradition, des contraintes bureaucratiques, des partis politiques, des valeurs révolutionnaires, ou un mélange de tous ces éléments.

En d'autres termes, il est difficile de séparer une personne, considérée comme faisant partie de l'élite, de sa position institutionnelle, cela est valable pour les élites politiques, et s'applique également aux élites économiques et sociales, et peut s'appliquer, aussi, aux élites intellectuelles, culturelles, même si l'étude des élites dans le domaine culturel et intellectuel nécessite une étude particulière, en vertu de la place central de l'attribut individuel dans le processus de production littéraire et intellectuelle, dans un sens où la production intellectuelle et culturelle (mais pas dans les sciences naturelles, technologiques et médicales et biologiques, etc.) peut être faite en dehors des institutions, même si elle a besoin des institutions pour la reconnaissance.

Quand nous analysons la composition de l'élite politique palestinienne après la mise en place d'une Autorité nationale palestinienne, la première chose à noter, est le lien étroit qui existe entre l'élite politique et la composition et les mécanismes de fonctionnement du système politique. En d'autres termes, nous considérons que l'élite se compose d'individus qui dirigent les institutions, les organisations, les organismes et les partis politiques et qui sont les acteurs principaux dans le domaine politique national, cette élite se compose donc, dans le cadre de la composition de l'Autorité palestinienne, des organes suivants: le Bureau de la présidence; le Cabinet ministériel; le Comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine; la présidence du Conseil national (Les organismes mentionnés forme un cadre connu sous le nom de la «direction palestinienne» qui se réunit sur une base régulière, dans lequel des conseillers du président de l'Autorité peuvent y participer); certains gouverneurs et maires de grandes municipalités (telles que Gaza, Naplouse, Hébron et Ramallah); la présidence du Conseil législatif et certains chefs de comités importants et des

personnalités indépendantes au sein du Conseil législatif et du conseil central; et certains responsables des services de sécurité.

Il convient de noter ici que le système électoral palestinien provisoire, élaboré dans le cadre des accords d'Oslo, a abouti à un système présidentiel parlementaire, malgré le fait que la Déclaration d'Indépendance de l'état de Palestine qui a été publié en 1988<sup>259</sup>, prévoit un système parlementaire, c'est à dire, que la loi électorale a accordé au président de l'Autorité palestinienne des pouvoirs présidentiels, qui a laissé un impact sur les mécanismes de la formation des élites palestiniennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il convient de noter aussi que le projet de la Constitution de l'Etat de Palestine propose un système présidentiel parlementaire de l'Etat Palestinien, c'est-à-dire que le projet vise à perpétuer le système politique existant, en tenant compte de l'existence d'une figure politique historique au sommet de l'État (Yasser Arafat puis Mahmoud Abbas). Cela signifie que le degré d'influence de l'élite dans la vie publique palestinienne a un lien avec le degré de proximité du président de l'Autorité palestinienne (chef de l'État proclamé<sup>260</sup>).

---

<sup>259</sup> C'est à Alger en 1988 (le 15 novembre), lors de la 19<sup>ème</sup> session du Conseil National Palestinien, qu'Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP, a prononcé unilatéralement la Déclaration d'Indépendance de la Palestine, rédigée par le poète palestinien Mahmoud Darwich.

Pour le texte en Français de la Déclaration d'Indépendance de l'état de Palestine, voir : Nadine Picaudou, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Éditions Complexe, 2003, p. 312. Cité dans Revue d'études palestiniennes, n° 30, hiver 1989.

<sup>260</sup> Il s'agit de l'État palestinien proclamé par les négociateurs palestiniens lors des pourparlers israélo-palestiniens pour parvenir à un accord de paix définitif, c'est-à-dire un État palestinien souverain et reconnu mondialement.

### B.5.2.1. La diversité des origines de l'élite politique

Nous proposons de classer ainsi les différentes élites palestiniennes:

#### A- L'élite «gouvernementale»<sup>261</sup> (l'autorité exécutive)<sup>262</sup>

Cette élite est nommée par le président de l'Autorité palestinienne<sup>263</sup>, et elle est composée du Premier ministre, des ministres, des ministres par intérim ou sans portefeuille, les hauts fonctionnaires des institutions publiques (Bureau central de statistique, PECDAR, l'Autorité de l'eau, l'Autorité monétaire, l'Autorité de pétrole,...).

Le fait que ce segment de l'élite politique arrive à maintenir sa place dépend de la relation qu'elle a avec le chef de l'Autorité exécutive qui est en même temps le président du Comité exécutif, et le chef de l'organisation dirigeante et la plus importante historiquement, et une personnalité nationale et historique. Donc les nominations aux positions ministérielles dans le gouvernement sont faites avec son consentement.

L'élite politique dépend en grande partie d'une combinaison de plus d'un «critère» ou «atout» (en dehors de la loyauté politique au président), dont les plus importants sont: La position de la personne dans son organisation politique, et plus particulièrement dans le parti au pouvoir (le Fatah), et sa qualification académique, sa position de leader dans un parti allié avec le parti au pouvoir ou

---

<sup>261</sup> Le secteur du gouvernement comprend, en général, 22 ministères, en plus d'un certain nombre de ministres d'Etat (sans portefeuille), et trois autorités (l'autorité de l'eau, l'autorité de l'énergie et l'autorité monétaire), et cinq organes gouvernementaux qui sont: l'agence palestinienne de pétrole, l'office de tabac, la radio et la télévision palestinienne, le bureau central de statistique et l'office palestinienne de contrôle des publics.

<sup>262</sup> Cette définition, est une traduction par l'auteur du terme en arabe, faisant référence aux termes utilisés dans la quatrième partie de la loi fondamentale modifiée de l'année 2005 de l'Autorité nationale palestinienne, notamment la partie sur le pouvoir exécutif, l'article numéro 50 *"Le pouvoir exécutif est l'outil exécutif et administratif à haut échelon qui a la responsabilité de mettre en place de programmes approuvés par le pouvoir législatif pour exécution sous la responsabilité du président de l'Autorité nationale et du Conseil des ministres conformément à la Loi fondamentale"*.

<sup>263</sup> Conformément à l'article numéro 62 de la loi fondamentale modifiée de l'année 2005 de l'Autorité nationale palestinienne (quatrième partie "le pouvoir exécutif" - deuxièmement "le conseil des ministres"): *"Le président de l'Autorité palestinienne nomme les ministres et les démet de leurs fonctions. Il préside les réunions du Conseil des ministres"*.

une personnalité influente dans un parti d'opposition important qui serait disposée à échanger sa propre position dans l'organigramme du parti contre une position dans l'Autorité au pouvoir; une origine de famille influente ou de notables. Une personne est plus susceptible d'avoir une position politique officielle si elle rassemble plus d'un «critère» précédemment cité à savoir: une position de leader dans le parti au pouvoir, provenant d'une grande famille de notable ou influente, avoir suivi des études supérieures ou ayant une expérience dans un domaine qui permettra de développer les ressources de l'Autorité ou de contribuer à sa reproduction (d'où les quelques postes de conseiller au président)<sup>264</sup>.

### **B- l'élite «représentative»**

Les membres de cette élite émanent de la présidence du Conseil national, du comité exécutif de l'OLP, de la présidence du Conseil législatif et de ses comités permanents. Elite «représentative» est ici une classification conceptuelle qui la distinguerait de l'élite «gouvernementale» nommée par le Président de l'Autorité nationale palestinienne. Alors qu'en principe du moins, ces élites sont élues ou qu'elles occupent une position du fait de leur représentativité dans un parti ou un mouvement politique. La présidence du Conseil national et le Comité exécutif de l'OLP sont élus par le Conseil national, mais après l'approbation des organisations politiques, et des représentants de ces organisations dans le Comité exécutif désignés par les chefs dirigeants de ces organisations. Il est clair que ces deux organes (en plus d'autres tels que le Conseil central palestinien) appartiennent à des organisations du champ politique palestinien généré par l'Organisation de Libération de la Palestine. En revanche, la présidence du Conseil législatif et les présidents de ses comités permanents (en plus du Conseil des ministres et l'institution de la présidence, le Conseil national de sécurité, et autres) sont des organisations du champ politique qui ont émergé avec la création d'une Autorité nationale palestinienne, et cette élite se distingue de l'élite de l'OLP car elle a été formée par des élections générales démocratiques.

Il est utile de noter qu'il y a une distinction entre les différentes tranches de l'élite représentative:

---

<sup>264</sup> Voir infra: nos recherches concernant le profil social des membres de l'élite politique exécutive entre 1994 et 2006.

## L'élite de l'OLP

Cette élite a été formée en vertu des lois du jeu politique dans le champ politique national qui a été dominé par l'OLP. Ce champ, comme nous l'avons déjà indiqué, a beaucoup perdu de son impact, en particulier en ce qui concerne les règles qui organisaient les relations au sein de l'élite politique (comme le système de quotas), après l'instauration de l'Autorité nationale. Cette élite a perdu beaucoup de son pouvoir et de son influence au profit de l'élite qui dirige les institutions et les organes de l'Autorité palestinienne.

## L'élite du Conseil législatif

Les 88 membres du premier Conseil législatif palestinien ont été élus, par un scrutin majoritaire plurinominal, lors d'une élection générale dans la Cisjordanie et dans la bande de Gaza en Janvier 1996, conformément aux accords entre l'OLP et Israël. L'opposition nationale et laïque (représentée par le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP)<sup>265</sup> et Le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP)<sup>266</sup>), ainsi que l'opposition islamique (représentée par les deux mouvements Hamas et le Jihad islamique<sup>267</sup>) ont boycotté ces élections en contestation des accords d'Oslo.

---

<sup>265</sup> Le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP) est un parti politique palestinien créé en 1968 par George Habash, un palestinien chrétien, médecin, originaire de Lydd. Le parti adopta une orientation marxiste – léniniste basée sur une idéologie nationaliste arabe. A ne pas confondre avec *Le Front Populaire pour la libération de la Palestine – Commandement général*, créé également en 1968 à la suite de divergences avec le FPLP. Ce parti est dirigé par Ahmad Jibril, un ex-officier dans l'armée syrienne, cette organisation rejette la reconnaissance de l'Etat israélien et l'abandon de la lutte armée.

<sup>266</sup> Le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP) est un parti politique palestinien créé en février 1969 par Nayef Hawatmeh suite à une scission avec le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP). Hawatmeh était un chrétien né en 1935 à Salt en Jordanie. Depuis la fin des années 1960 il s'était rapproché des mouvements de la gauche israélienne. Dans les années 1970 le mouvement se divisa en deux factions, l'une conduite par lui-même, et l'autre par Yasser Abed Rabbo qui soutenait le processus de paix, alors que le mouvement de Hawatmeh était contre toute négociation sous la forme qui lui était présentée alors.

<sup>267</sup> Le Mouvement du Jihad islamique en Palestine (*Harakat al-Jihad al-Islami fi Filastīn*) aussi connu sous le nom de Jihad Islamique Palestinien (JIP), est une organisation indépendantiste et islamiste palestinienne. Le JIP se définit comme une organisation nationaliste, islamique et un mouvement de libération. Le Jihad islamique est plus petit que le Hamas, et n'a pas le large réseau social que le Hamas a construit. Le Jihad islamique palestinien a été formé en Égypte puis dans la bande de Gaza pendant les années 1970 par

En général, ces élections ont été libres et conduites de façon juste selon les rapports des observateurs internationaux indépendants. Il ne fait aucun doute que le système électoral avec sa formule de majorité a affaibli le rôle des autres partis politiques et n'a fait qu'accroître, en plus de boycott de ces élections par l'opposition, l'influence du mouvement Fatah bien plus représenté au premier conseil législatif qu'il ne l'était auprès du grand public.

Le système électoral utilisé pour élire les candidats lors des deuxièmes élections législatives palestiniennes qui se sont déroulées en 2006, après une rupture de dix années, dans des conditions de divergences et de grands changements, a été modifié et va influencer sur les résultats des élections. Depuis une réforme du nombre de sièges et du mode de scrutin votée par le Conseil législatif en juin 2005, le nombre de sièges du conseil est passé de 88 à 132 lors des élections législatives de 2006, tandis que la moitié est désormais pourvue au mode de scrutin proportionnel plurinominal, l'autre restant distribuée suivant la méthode du scrutin majoritaire utilisée depuis 1996.

Les résultats des élections du Conseil législatif de 2006 vont changer la donne, et le mouvement Fatah devient, après avoir été la principale faction dans le Conseil législatif, et pour la première fois, un mouvement minoritaire dans l'opposition au sein du Conseil législatif. Le mouvement du Hamas «Réforme et changement» sort vainqueur avec une écrasante majorité.

Le système politique palestinien subit donc un changement radical après les élections de 2006. Jusque là les relations politiques reflétaient une sorte de coalition nationale qui s'était établie entre les différentes forces du système politique au sein de l'OLP qui avaient conduit à la suprématie du mouvement de Fatah dans le pouvoir décisionnel palestinien<sup>268</sup>. Trois types de coalition de l'élite politique palestinienne seront distingués et analysés, un peu plus loin dans cette partie de recherche.

Un élargissement éventuel de la notion d'élite inclurait tous les membres du Conseil législatif, comme nous pouvons le restreindre aux seuls membres qui occupent des postes influents au sein du Conseil. Il existe des positions au sein

---

Fathi Shaqqa, Bachir Nafi et Abdelaziz Awda. L'organisation est actuellement dirigée par Ramadan Shallah. Le groupe a des liens avec le Hezbollah.

<sup>268</sup> Jamil Hilal, *le système politique palestinien après Oslo, une évaluation critique*, Ramallah, Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2006, p. 185.



du Conseil législatif comme la présidence ou les présidents de commissions ou de comités permanents qui permettent aux personnes qui les occupent d'investir ces positions pour avoir une influence dans les décisions majeures d'ordre législatif, réglementaire ou publique.

### **L'élite issue des partis politiques**

Il n'y a pas eu d'importants changements dans la composition de l'élite palestinienne partisane entre le début des années 1970, lorsqu'une structure politique et administrative de l'OLP a été mise en place et le milieu des années 1990, lorsqu'une Autorité nationale palestinienne a été instaurée, à l'exception de l'émergence d'élites provenant de partis politique à tendance islamique, ce courant qui se présente comme un parti concurrent ou parallèle à l'élite de l'OLP. Mais le déplacement du centre de champ politique palestinien vers la Cisjordanie et la bande de Gaza, et l'émergence d'élites locales liées aux négociations de Madrid et de Washington, a eu un impact par la suite sur les mécanismes de la formation des élites dans la quête de la construction d'un Etat palestinien indépendant suite à la création de l'Autorité nationale.

La composition de l'équipe de négociations formée en 1991, devait avoir ses effets sur la formation du champ politique de l'OLP. Cette équipe a été constituée, suite à des échanges avec les organisations et les partis politiques en vue de telles négociations (qui sont Fatah, le Parti du Peuple Palestinien (PPP) et l'Union Démocratique Palestinienne (FIDA)<sup>269</sup>). Elle a été formée par conséquent de membres de ces partis ou de ses sympathisants. Les membres de l'équipe de négociations, après l'établissement de l'Autorité nationale, ont été récompensés par cette dernière pour avoir accepté de remplir une certaine mission à un moment sensible<sup>270</sup>. La majorité de la délégation qui a participé

---

<sup>269</sup> L'Union Démocratique Palestinienne (UDP - *Fida*) est un parti politique palestinien créé dans les années 1980 par Yasser Abed Rabbo suite à une scission avec le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP). Durant les années 1980, Abed Rabbo se rapproche du chef de l'OLP, Yasser Arafat. Il soutient Yasser Arafat dans ses négociations avec Israël pour la création d'un État palestinien. Cette attitude a amené à une scission au sein du FDLP, Abed Rabbo soutenu par Arafat devient représentant d'une branche du FDLP, qui deviendra par la suite l'Union Démocratique Palestinienne (UDP). À la tête de l'UDP, Abed Rabbo renonce à l'idéologie marxiste-léniniste de l'ancien parti, ainsi qu'à la lutte armée contre Israël et devient représentant de son parti au comité de direction de l'OLP.

<sup>270</sup> L'équipe de négociations (autour de la table) se composait de: Haidar Abdel Shafi (Chef de délégation), Nabil Kassis (universitaire, indépendant), Nabil Al-Jabari (sympathisant de *Fatah*), Mamdouh Al-Aker (médecin, indépendant), Saeb Erekat (*Fatah*), Samir Abdullah (académique, *le Parti du Peuple Palestinien (PPP)*), et Ghassan Al-Khatib (universitaire, *le Parti du Peuple Palestinien (PPP)*), Zakariyya Al-Aga (*Fatah*), Mustafa Al-Natsheh (*Fatah*),

aux négociations de Washington (1991-1993) était des membres de l'intelligentsia, issus de la bureaucratie de l'OLP et qui ont participé aux négociations secrètes d'Oslo, alors que la majorité de la délégation, qui a participé au Sommet de Camp David (Juillet 2000) a été de l'élite politique. L'analyse des noms de la délégation de Camp David, montre que certains d'entre eux avaient également participé aux négociations de Washington, mais leur participation s'effectuerait sous un autre statut<sup>271</sup>.

---

et Elias Freij (indépendant, nommé par Yasser Arafat), Souad Al-Amiri (universitaire, nommé par le parti de l'*Union Démocratique Palestinienne (Fida)*), Hassan Abu Lebda (universitaire, *Fatah*), Freh Abu Médeen (*Fatah*), et Abdel-Rahman Hamad (universitaire, *Fatah*). Et le Comité de direction de la délégation a été formé de personnes suivantes: Nabil Shaath (du comité central du mouvement *Fatah*), Akram Haniyeh (du Conseil révolutionnaire du *Fatah*), Azmi Shuaibi (*Fida*), Zahira Kamal (*Fida*), Hanan Ashrawi (indépendante), et de Tayseer Aruri (le *Parti du Peuple Palestinien (PPP)*), tandis que Mohammad shtayyeh (universitaire, *Fatah*) s'est chargé des affaires administratives de la délégation. Après l'instauration de l'Autorité nationale sept membres de la délégation de négociation ont été nommés dans des postes ministériels, qui sont: Nabil Kassis, Abdel-Rahman Hamad, Zakariya Al-Aga (qui, après avoir échoué à obtenir un siège au Conseil législatif de 1996, a ensuite été nommé membre du Comité exécutif de l'OLP), Elias Freij, Nabil Shaath, Azmi Shuaibi (ce poste ministériel ne lui a pas été renouvelé après son élection au Conseil législatif de 1996), et Hanan Ashrawi (qui a été nommée ministre de l'Enseignement Supérieur, et a refusé par la suite une nouvelle nomination au sein du ministère de Tourisme). Nabil Al-Jabari a occupé le poste de président du conseil d'administration de l'Université d'Hébron. Cinq autres membres de la délégation ont été nommés dans des postes à haute responsabilité au gouvernement: Samir Abdullah (a démissionné un an après sa nomination), Souad Al-Amiri (qui a également démissionné un an après sa nomination), Hassan Abu Lebda (président du Bureau central de statistique), Mohammad shtayyeh (chef de PEC DAR - Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction), et Zahira Kamal (Directeur général au Ministère de la Planification). Cela signifie qu'un total de 13 des 21 membres de la délégation a occupé des postes exécutifs de haut fonctionnaire au sein de l'Autorité palestinienne après son instauration, qui se réfère au phénomène de la «circulation des élites» spécifiquement dans le cadre de la construction d'un Etat (source: Jamil Hilal, *le système politique palestinien après Oslo, une évaluation critique*, op. cit., pp. 143-151).

<sup>271</sup> Ont participé aux négociations du Camp David (en Juillet 2000): Yasser Arafat, Nabil Shaath, Abu Mazen (Mahmoud Abbas), Ahmed Qoreï, Saeb Erekat, Akram Haniyeh, Yasser Abed Rabbo, Mohammad Rashid (Khalid Salam), Hassan Asfour et Mohammad Dahlan, ce dernier est une de personnalités palestiniennes qui ont émergé après la création de l'Autorité palestinienne, et a été un des cadres du Fatah dans la bande de Gaza.

Et a participé aux négociations à huis clos un certain nombre de dirigeants politiques (des membres du Comité exécutif de l'OLP représentants: le Front démocratique, et le Parti du peuple palestinien et le Front de lutte populaire), et Hanan Ashrawi (porte parole de la

Il y a une grande distinction entre l'élite politique palestinienne qui a marqué la période d'avant 1948, et celle qui a émergé après la création de l'OLP. Alors que l'élite basée sur la notoriété de la famille, à gros potentiel économique et social et constituée souvent, des grands propriétaires fonciers, grands commerçants, et ceux qui occupaient des positions religieuses et administrative, était à la tête du mouvement national palestinien avant 1948, nous notons que les dirigeants des partis et organisations politiques regroupés sous la bannière de l'OLP a presque entièrement exclu le leadership basé sur la notoriété familiale. Cela est aussi valable pour les élites du mouvement islamique. Nous constatons même que la plupart des dirigeants des partis laïques et islamiques, appartiennent aux couches sociales moyennes et aux groupes de la petite bourgeoisie, voire au prolétariat. De plus, un bon nombre parmi eux ont grandi dans les camps des réfugiés. Aussi les dirigeants politiques actuels diffèrent de ceux de la période d'avant 1948, une forte proportion d'entre eux ont des racines villageoises, contrairement à ce qui était la situation avant 1948. Il ne fait aucun doute que cela a une relation étroite avec le sort des villes palestiniennes sous l'occupation, après la défaite de 1948.

Les origines sociales des leaders de mouvements politiques islamiques (représentés par le Hamas et le Jihad islamique) ne diffèrent pas de ceux des autres factions et organisations laïques, qui combinent entre les origines sociales précaires et la petite bourgeoisie. Il est à noter que certains grands commerçants palestiniens ont joué un rôle plus large en soutenant le courant islamique et qui a été plus important que le rôle joué par les grands capitalistes palestiniens à l'égard de l'Organisation de Libération de la Palestine. Toutefois l'intelligentsia a eu un plus grand rôle dans la formation des élites des partis politiques membres de l'OLP que dans la formation d'élites du courant islamique<sup>272</sup>.

Le facteur commun entre les différents groupes des élites politiques palestiniennes dans les différentes périodes depuis la création du mouvement national palestinien et la période actuelle, est le niveau avancé de l'éducation. Les palestiniens ont bénéficié, après la défaite de 1948, de la grande diffusion de l'éducation, en particulier l'enseignement universitaire. L'éducation avant l'année 1948, en particulier l'enseignement universitaire, a été limitée aux catégories et aux classes riches, en vertu de son coût élevé. Dans les années 1950, 1960 et 1970, l'enseignement supérieur a été offert à un nombre croissant de palestiniens

---

délégation) sans avoir la permission des américains de participer officiellement aux négociations (source: Jamil Hilal, Ibid., pp. 160-162).

<sup>272</sup> Voir: Bassam Al-Salihi, *le leadership politique et religieux dans les Territoires occupés, bilan et développement: 1967-1991*, op. cit., pp. 200-214).

dans les universités arabes et puis dans les universités palestiniennes, et plus largement dans les années 1980, et ceci en plus de ce que fournissait l'OLP et ses factions comme bourses d'études universitaires dans les universités des pays socialistes, et certains pays occidentaux. Ceci souligne clairement le rôle de l'enseignement supérieur en tant que mécanisme ou «incubateur» dans la production des élites politiques et sociales et de plus en plus des élites économiques<sup>273</sup>.

#### **B.5.2.2. Analyse des caractéristiques de l'élite politique actuelle: cumul des mandats, l'atout de l'éducation, auto-reproduction, émergence du courant islamique**

Les plus importants de ces caractéristiques peuvent être les suivantes:

1- Une proportion assez importante des membres de l'élite politique concentre plusieurs mandats dans les institutions politiques et non politiques, certains d'entre eux peuvent être membre du comité central ou du Conseil révolutionnaire du Fatah et membre du Conseil législatif, ou membre du comité central du Fatah et membre du Comité exécutif de l'OLP, d'autres sont membre du comité exécutif ou du Conseil central de l'OLP et membre du Conseil des Ministres ou membre du Conseil législatif et membre du Conseil des ministres (Le nombre total de députés du conseil exécutif élus en 1996 qui occupaient des positions officielles du gouvernement était 32 sur un nombre total de 88 membres, l'équivalent de 36,7%). Un certain nombre de députés maintiennent également leurs positions à la tête des institutions non-gouvernementales ou publiques, d'autres appartiennent à des grandes familles ayant eu une influence politique et économique importante dans le passé, ou ont des positions dans le monde des affaires, et d'autres sont à la tête des grandes municipalités.

L'ancien chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, formait le plus important exemple de ce phénomène de combinaison d'un certain nombre de responsabilités de premier ordre, il concentrait la présidence du Comité exécutif, la présidence de l'Autorité nationale palestinienne, la présidence du Conseil des ministres, la direction du mouvement Fatah, la responsabilité de plus d'un ministère, y compris le ministère de l'Intérieur.

---

<sup>273</sup> Voir infra: nos recherches concernant le profil d'éducation de l'élite politique au sein de l'Organisation de Libération de la Palestine (incluant les 87 membres du comité Central de 1991) ainsi que celle de l'Autorité nationale palestinienne (incluant les 88 membres du premier Conseil législatif élus en 1996 et les 132 membres du deuxième Conseil élus en 2006 ainsi que les 85 membres des 9 conseils ministériels formés entre 1994 et 2006).

2- La plupart des élites politiques (comme c'est le cas aussi avec les élites économiques, comme nous le verrons plus tard) sont à la tête des institutions. L'enseignement supérieur représente un «actif» utilisé par les élites politiques (et les autres) pour renforcer leurs positions. L'occupation d'un poste politique ou la position dans les administrations publiques représente aussi un «critère» qui peut être utilisé dans le domaine «non-politique» (organisations non gouvernementales, le domaine économique, et les institutions de la société civile).

3- La plupart des membres de l'élite politique issue de la classe moyenne ou du prolétariat ont fait des études universitaires. La mise en place des élections démocratiques du Conseil législatif a restreint l'effet des familles de notables, des grands propriétaires fonciers, des commerçants et des hommes d'affaires. La conjoncture politique au cours des élections législatives, notamment celles de 1996, a exigé d'avoir un «historique patriotique» pour les candidats comme un «atout» important pour gagner les élections. 58% des gagnants dans les élections législatives de 1996 étaient d'origine urbaine et 18% d'entre eux provenaient des petites villes ou villages. L'intelligentsia et les technocrates représentaient 45% des gagnants, et ceux qui ont travaillé dans les institutions de l'OLP ou de l'Autorité nationale palestinienne formaient 42% des députés, une partie d'entre eux étaient des activistes de la première Intifada, et des anciens prisonniers politiques. Et les hommes d'affaires ne représentaient que 8% des députés, et 6% des députés provenaient du secteur privé. Le pourcentage des députés universitaires était 83%, et les députés à revenu élevé représentaient 52% des gagnants, 60% des députés avaient moins de 51 ans et 35% des gagnants étaient des réfugiés. On note l'absence des représentants de la force ouvrière dans le conseil législatif de 1996, et le pourcentage des femmes parlementaires ne dépassait pas les 6%<sup>274</sup>.

4- Les premiers dirigeants des organisations politiques palestiniennes sont restés à la tête de ces organisations depuis leur création dans la seconde moitié des années 1960. Et ceci est valable pour toutes les organisations, indépendamment de leur idéologie ou de leur classification politique (droite, centre, gauche). Cela peut indiquer un faible degré d'institutionnalisation de la démocratie interne de ces organisations, et une indication sur la capacité des dirigeants, et plus particulièrement les fondateurs des ces partis politiques ou organisations à

---

<sup>274</sup> Voir: Jamil Hilal, *le Conseil législatif palestinien: la structure politique et sociale*, in Khalil Al-Shikaki (Sous la direction de), *les premières élections palestiniennes* (Naplouse: Centre de recherches et d'études Palestinienne, 1997). Également voir infra: nos recherches concernant le profil social des membres du Conseil législatif palestinien de 1996 et de 2006.



l'auto-reproduction par le contrôle des mécanismes de prise de décision et des ressources diverses de l'organisation (financières, administratives, informatiques et médiatiques). Les chefs ou les secrétaires généraux dans toutes les organisations palestiniennes n'ont pas changé depuis la fin des années 1960 et jusqu'en 2000, à l'exception du George Habash, qui a pris la décision de ne pas renouveler sa nomination pour certaines considérations. Il était resté à la tête de l'organisation du Front populaire depuis sa création en 1968 jusqu'à la mi-2000. Les changements dans la structure de direction ont été faits soit par une division interne, soit en procédant à l'élargissement des organes directeurs selon certaines modalités (bureaux politiques, comités centraux). La plupart des organisations politiques palestiniennes ont connu des divisions qui ont généré des nouvelles organisations politiques au cours des quatre dernières décennies.

5- Le changement introduit dans la composition de l'élite politique palestinienne au cours des trois dernières décennies était représenté par le fait que le courant islamique a rompu le monopole de l'Organisation de Libération de la Palestine et de ses partis politiques dans le processus de formation des élites politiques. Mais on remarque que l'origine sociale des élites politiques islamiques ne sont pas différentes que celles des autres élites politiques nationales ou laïques<sup>275</sup>.

6- Il n'y a pas eu de changements significatifs sur la configuration des élites de partis politiques ni sur les mécanismes de sa reproduction, après la mise en place de l'Autorité nationale. Le changement majeur peut être représenté dans l'affaiblissement du rôle et de l'impact de ces élites en faveur des élites politiques liées à l'Autorité palestinienne et à ses institutions. Et par le commencement d'un processus générant la montée de nouvelles élites économiques, comme nous le verrons plus tard. La formation d'une Autorité nationale avec certains pouvoirs étatique n'a fait qu'accélérer le processus de déclin du rôle des partis et forces politiques qui composent l'OLP. Cela avait de l'impact également sur le mouvement Fatah, qui s'est transformé en un parti au pouvoir distribué au sein des institutions et des organes de l'Autorité nationale, ce qui a eu pour effet de l'affaiblir et de réduire considérablement le nombre de ses sympathisants. Et en dépit de l'émergence d'un courant à tendance islamique avec une base populaire, son influence est restée limitée. Son discours politique

---

<sup>275</sup> À ce sujet, voir infra: nos recherches concernant le profil social des membres du Conseil législatif palestinien de 1996 et de 2006.



s'est rapproché du discours nationaliste et a eu tendance à se recentrer sur les aspects de prosélytisme et de bienfaisance institutionnelle<sup>276</sup>.

7- Il est difficile de parler de l'unicité d'une élite politique palestinienne avec une vision et des objectifs communs. Ce que nous constatons ce sont plusieurs élites politiques palestiniennes ayant chacune sa propre vision, ses objectifs et son discours politique. Dans la situation actuelle, les élites politiques palestiniennes peuvent être classées en trois catégories en termes de leurs approches concernant la vision d'un futur Etat palestinien et de son système politique:

Il y a, d'abord, l'approche du parti au pouvoir, qui a tendance à l'improvisation et au flou, quant à la nature de la société souhaitée ou son système politique, même si certaines de ses élites de second rang ont proposé une vision démocratique du futur système étatique. Et cette élite dirigeante élabore sa politique économique en fonction de directives des organismes internationaux (La Banque mondiale ou le Fonds monétaire international), et elle est influencée dans d'autres domaines par l'environnement arabe et régional.

Et il y a, d'autre part, une approche islamiste posée par des organisations politiques islamiques comme le Hamas et le Jihad islamique, et cette vision est basée sur des croyances religieuses politisant la société civile et la société étatique, sur la base du slogan «l'Islam est la solution».

La troisième position est représentée par un groupe de petits partis, qui ont perdu leurs influences dans les années 1990, et qui ont en commun les mêmes concepts de laïcité et proposent un discours politique qui adopte la démocratie, le pluralisme et les droits de l'homme, et considère que l'État a un rôle dans l'orientation de l'économie en faveur des groupes pauvres et vulnérables. Toutefois, cette tendance n'a pas réussi jusqu'à ce moment à générer un cadre réglementaire unifié, ou à créer une base unifiée de partisans ou de sympathisants.

Ces dernières années ont montré, particulièrement après la création de l'Autorité palestinienne, que le nombre d'individus qui n'adhère à aucun des partis

---

<sup>276</sup> En ce qui concerne la composition et la perception des organisations politiques palestiniennes, voir: Jamil Hilal, *la société palestinienne et la problématique de la démocratie*, op.cit.

politiques existants, a beaucoup augmenté, de telle sorte qu'il avoisine celui des partisans du parti au pouvoir<sup>277</sup>.

En d'autres termes, on constate un recul dans le soutien des élites aux partis politiques en général, et aux partis d'opposition en particulier, ce qui signifie un net recul dans la capacité de ces élites à influencer les politiques publiques, et à provoquer un changement dans le système politique. Non seulement il y a des différences entre les élites de ces trois catégories par rapport à la nature du futur Etat national et la vision de la société recherchée, mais aussi ces différences concernent également les composants de la solution politique au conflit israélo - palestinien.

### **B.5.2.3. Les coalitions de l'élite politique palestinienne: entre réformistes et radicalisme.**

Nous pouvons distinguer trois types de coalition de l'élite politique palestinienne si nous nous référons à la définition de la notion de l'élite politique suivante de Volker Perthes<sup>278</sup>:

«Elle comprend les personnes qui vivent dans un pays donné et qui exerce une influence politique et un pouvoir dans ce sens où ils prennent des décisions stratégiques ou participent dans le processus de prise de décisions au niveau national, contribuent à définir des normes et des valeurs (y compris la définition d'intérêts nationaux), et influencent directement le discours politique sur des questions stratégiques».

#### **1- La coalition «dirigeante»**

En dépit de revers sérieux, la coalition la plus puissante en Palestine se concentre toujours autour de l'Autorité nationale palestinienne et ses diverses

---

<sup>277</sup> Les résultats d'une enquête menée par le programme d'études du développement - l'Université de Birzeit en Novembre 2000 (enquête 2), et portée sur un échantillon d'habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ayant 16 ans et plus, ont montré que: 29,6% des personnes interrogées soutiennent le mouvement Fatah; 27,4% de l'échantillon ne soutiennent aucune des organisations ou partis politiques existants; 6,1% de l'échantillon se sont classés comme indépendants nationaux; 5,3% se sont classés comme indépendants islamistes; et 17% des personnes interrogées soutiennent le mouvement de Hamas. Les résultats de cette enquête ont été publiés dans le quotidien palestinien *Al-Quds* le 12 Décembre 2000, page 6.

<sup>278</sup> Voir: Volker Perthes, *Politics and Elites Change in the Arab World: An Introduction*, in Volker Perthes (ed.) *Arab Elites: Negotiating the Politics of Change*, Boulder, Colorado: Lynne Reiner Publishers, 2004, page 5.

organisations, qui s'imbriquent avec le mouvement de Fatah<sup>279</sup>, y compris les divers groupes informels qui se sont constitués à travers son parcours historique. Cette coalition inclut également deux plus petits organismes: l'Union Démocratique Palestinienne (FIDA) et le Parti du Peuple Palestinien (PPP). Les membres de cette coalition occupent les positions principales dans la structure d'organisation de l'Autorité Nationale Palestinienne et représentent une majorité au Conseil Législatif Palestinien.

La structure de cette coalition est hiérarchique. La position d'une organisation détermine la quantité de ressources allouées à partir d'un trésor central commandé, aux débuts de l'établissement de l'Autorité Palestinienne, par le président palestinien<sup>280</sup>.

Cette coalition «dirigeante» dans l'ensemble avait perdu la confiance des Palestiniens, et ainsi son influence relative, qui avait atteint son plus haut point en 1995 et début 1996. L'assassinat du premier ministre israélien, Yitzhak Rabin et l'incapacité de Shimon Pérès, de maintenir la direction politique à la tête du gouvernement, a privé la coalition «dirigeante» palestinienne d'un associé de négociation.

Les querelles internes entre les membres qui sont retournés de Tunis et ceux qui ont vécu sous l'occupation israélienne compliquaient la situation avec les effets de la corruption et de l'inefficacité semblent aussi miner le projet d'établir des institutions de gouvernance viables. Tous ces facteurs ont contribué, à des degrés variables, à faire diminuer la confiance de la population palestinienne vis-à-vis de la coalition «dirigeante».

---

<sup>279</sup> La structure de puissance de Fatah se compose essentiellement de trois cercles d'influence. Le cercle de noyau comprend la prétendue vieille garde de Fatah, des personnes comme Mahmoud Abbas (Abu Mazen) et d'autres membres du Comité Central de Fatah. Ceux-ci ont pu être considérés en tant que chefs de la tribu. Le deuxième cercle inclut le prétendu jeune garde de Fatah tel que Marwan Barghouti, Jibril Rajoub et Mohamed Dahlan, qui sont tous des membres du Conseil Révolutionnaire de Fatah. Appartiennent en outre à ce deuxième cercle les gens comme Qadura Farès, Hatem Abdel Kadir, membres du Conseil législatif palestinien, représentant respectivement Ramallah et Jérusalem. Le troisième cercle inclut les chefs naissants de Fatah et les noyaux de la brigade de martyrs d'Al-Aqsa. Leur principale source de pouvoir provient du soutien des bases qu'ils commandent parmi des milliers d'activistes de Fatah.

<sup>280</sup> La capacité d'Arafat en cela avait été considérablement diminuée depuis les réformes de juin 2002 menées par Salam Fayyad ministre des Finances.

Vers la fin de 2003, plus de trois ans après le début de l'Intifada d'Al-Aqsa, la coalition «dirigeante» était en ruines. Si quelque chose devait demeurer de cette coalition c'est grâce à la structure formelle du Conseil National Palestinien (CNP), dont va dépendre en grande partie la capacité de Fatah de se regrouper autour d'un nouveau chef et se transformer<sup>281</sup>.

## **2- La coalition «de la réforme»**

La coalition «de la réforme» se recompose localement et comprend des membres de l'élite parmi les plus éduqués au sein de l'élite politique palestinienne<sup>282</sup>. Leur perception de la réalité avait été forgée par leur expérience en Occident. Ils contrôlent tous des organisations formelles indépendantes et presque tous ces organismes sont des membres du réseau palestinien d'organisations non-gouvernementales. Certaines figures telles que Hanan Ashrawi<sup>283</sup> et Ziad Abu- Amr<sup>284</sup> sont également membres du Conseil législatif

---

<sup>281</sup> Voir l'édition spéciale de *Parliamentary Horizons (a critical newsletter focusing on the work of Palestinian Legislative Council)*, publiée par *Muwatin* - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, Ramallah, Volume 6, n° 2, Novembre 2002, 12 pages, source: site web de *Muwatin*, <http://www.muwatin.org/publications/Afaq/2/index.html>; consulté le 2 octobre 2012).

<sup>282</sup> Pour la structure de cette coalition voir: Nathan Brown, *The Palestinian Reform Agenda, Peace Works No. 48*. Washington D.C., United States Institute of Peace, décembre 2002.

<sup>283</sup> Hanan Ashrawi, née en 1946, est une anglicane palestinienne, qui exerce dans l'enseignement supérieur et est connue comme une des porte-parole palestiniennes les plus éloquentes. En 1996, Ashrawi fut nommée ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par l'Autorité palestinienne, mais elle démissionna de ce poste en 1998 pour protester contre la corruption politique, et en particulier contre la manipulation par Arafat des entretiens de paix. En 1998, Ashrawi fonda MIFTAH, Initiative palestinienne pour la Promotion du Dialogue mondial et de la Démocratie, un mouvement qui travaille pour le respect des droits de l'homme, la démocratie et la paix. MIFTAH («clef» en arabe) reflète le désir d'Ashrawi de mettre fin à l'occupation israélienne pour des raisons humanitaires, plutôt qu'historiques ou idéologiques. À l'occasion des élections législatives palestiniennes de janvier 2006, elle a été réélue au Conseil législatif palestinien sur une liste nationale, «la Troisième Voie», qui a obtenu deux sièges sur un total de 132.

<sup>284</sup> Ziad Abu-Amr, né en 1950 à Gaza, est membre du Conseil législatif palestinien comme indépendant. Il est président du Conseil des relations étrangères palestinien et a été professeur de science politique à l'Université de Beir Zeit. Il a occupé le poste de ministre de la culture puis le poste de ministre des affaires étrangères dans le deuxième Gouvernement d'Ismaël Haniyeh (Le Premier ministre de l'Autorité palestinienne Ismaël Haniyeh, du Hamas, a formé en Mars 2007, le deuxième gouvernement palestinien d'union nationale et le 11<sup>e</sup> depuis la création de l'Autorité palestinienne en 1994. Annoncé depuis l'accord de La Mecque du 8 février 2007, sa composition par le Premier ministre palestinien est acceptée par le Président

palestinien. D'autres, comme Moustapha Barghouti<sup>285</sup> et autres chefs qui dirigent les ONG les plus grandes, jouent un rôle crucial dans l'introduction de normes de bonnes pratiques dans les secteurs de la santé, l'agriculture, l'information et autres en Palestine.

Depuis 1994 cette coalition est en concurrence avec la coalition «dirigeante» sur la distribution des ressources externes, l'orientation des politiques internes (particulièrement concernant la réforme institutionnelle) et des politiques externes (particulièrement concernant les négociations avec le gouvernement israélien).

Les membres de cette coalition doivent leur relative influence à un certain nombre de facteurs connectés. Ils ont davantage d'influence au sein de la coalition quand ils détiennent des positions qui influent sur la prise de décision et de politiques au niveau national, soit en tant que ministre, ou membre du Conseil législatif palestinien, ou proche du président de l'Autorité Nationale. Cette influence relative provient également de la capacité de communiquer avec l'Occident, qui est perçu comme une source de richesse et, de manière encore plus significative comme une source de solutions au conflit avec Israël. La taille des organisations est un facteur important également, de même que la nature de leurs activités. Par exemple, les organisations bien implantées auprès de la société créent des fiefs politiques pour leurs chefs et pas nécessairement pour la coalition dans son ensemble. Cette fragmentation affaiblit l'influence relative de cette coalition comparée à celle des deux autres coalitions. Par ailleurs, le

---

de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, le 15 mars 2007, puis limogée le 14 juin par ce dernier après la prise de Gaza par le Hamas).

<sup>285</sup> Moustafa Barghouti, né en 1954, est un médecin et activiste démocrate palestinien. En 1979, Moustafa Barghouti fonde l'*Union of Palestinian Medical Relief Committees*, une Organisation non-gouvernementale qui fournit des soins médicaux et autres services dans la Cisjordanie et la Bande de Gaza, dont il est toujours le président. En 1991, Moustafa Barghouti fut l'un des délégués à la conférence de Madrid, qui avait pour objectif la fin du conflit israélo-palestinien et de la Première Intifada. En 1996, il se présenta avec succès comme candidat au Parlement durant les premières élections de l'Autorité palestinienne. En juin 2002, Moustafa Barghouti, Haider Abdel Shafi, Ibrahim Dakkak et Edward Saïd créent l'Initiative Nationale Palestinienne (INP, *al-Mubadara al-Wataniyya al-Filistiniyya*), afin de créer une alternative réformiste globale à la fois à l'OLP et aux groupes militants islamiques tels que le Hamas. L'INP est un parti politique palestinien qui se considère comme une «troisième force démocratique» dans la politique palestinienne, Moustafa Barghouti est actuellement le secrétaire général de cette initiative. Moustafa Barghouti était un candidat à la présidence de l'Autorité nationale palestinienne en 2005, obtenant une seconde place après Mahmoud Abbas.

renforcement du fief individuel représente une opportunité car celui qui émerge comme chef politique dans cette coalition commanderait une puissante base de pouvoir.

### **3- La coalition «radicale»**

La troisième coalition est la plus problématique. À la différence des deux autres coalitions, la coalition «radicale» fonctionne en dehors du cadre institutionnel formel établi en 1994. Elle rejette les accords d'Oslo; elle n'accepte pas la paix avec Israël (mais accepte une trêve); elle revendique la Palestine historique.

Elle dispute aux membres des autres coalitions la direction de la ligne politique future. Il s'agit là d'un conflit essentiellement idéologique. L'influence relative de la coalition «radicale» dérive de deux éléments: le premier est l'attrait, en particulier dans un contexte public radicalisé, du discours religieux<sup>286</sup>; et le second est l'attitude de la contrepartie israélienne de cette coalition. La dynamique des interactions entre les deux coalitions «radicales» des deux côtés du conflit représente l'aspect le plus problématique dans les rapports entre israéliens et palestiniens.

Ces trois coalitions palestiniennes n'existent pas distinctement l'une de l'autre. Une des fonctions principales de la coalition «dirigeante» a été de mélanger le discours d'une co-existence pacifique avec celui de la lutte armée dans un discours simple. En conséquence, les marges du discours de la coalition «dirigeante» touchent celles des deux autres, ce qui donne à cette élite palestinienne l'aspect d'un réseau unique qui le rend acceptable aussi bien à l'homme de la rue palestinien qu'aux acteurs hors de l'élite.

---

<sup>286</sup> Ziad Abu-Amr, *Emerging Trends in Palestine: Strategic Political Thinking and Practice*, Jerusalem: PASSIA, 1996, p. 23.



**Troisièmement:**

### **B.5.3. L'élite économique après l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne**

Il est difficile de parler d'une élite économique palestinienne pour la période comprise entre la guerre de 1948 avec la création de l'État d'Israël, et l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne en 1994. Cela est dû à l'absence d'éléments d'une économie nationale en vertu de l'absence d'une entité politique régionale ou d'une autorité centrale ayant des pouvoirs de législation économique, financière et commerciale. Nous pourrions dire que parler d'une économie nationale palestinienne, et de l'émergence d'une élite économique, aux caractéristiques bien définies, est encore trop tôt en vertu du poids d'Israël sur l'économie de la Cisjordanie et la bande de Gaza, et ceci malgré l'existence d'une Autorité nationale ayant le pouvoir, quoique restreint, de diriger l'économie et le marché du travail.

Bernard Botiveau et Aude Signoles écrivent, à ce sujet<sup>287</sup>:

*« En dépit d'une occupation maintenue, tout au long de l'application des accords d'Oslo, de larges secteurs de la Cisjordanie et de Gaza par l'armée israélienne et d'une domination économique qui contrariaient l'autonomisation des zones censées être libérées, il en est ressorti des modifications nombreuses dans les pratiques politiques, dans les perceptions du pouvoir par la population, dans les modes de la représentation politique à tous les échelons, dans les relations sociales en général. »*

Le processus de transformation en un Etat, est non achevé en termes de contrôle des frontières, des passages frontaliers, et de la non-continuité géographique des zones sous son administration. En dépit de cela, nous pouvons remarquer l'ébauche de ce que nous pourrions appeler une élite économique après la mise en place d'une Autorité nationale possédant au pouvoir économique limité à la promulgation de lois pour réguler le marché et à la formulation de politiques économiques. Les transformations importantes qui sont entrées dans le champ politique, en particulier sur la structure du système politique palestinien, a commencé à interagir avec la configuration de la classe économique - sociale, et cette interaction a commencé à mettre en évidence les caractéristiques initiales d'une nouvelle élite économique.

---

<sup>287</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op.cit.

### **B.5.3.1. Les groupes palestiniens qui exercent une influence sur l'orientation de l'économie palestinienne:**

Nous pouvons classer les groupes palestiniens qui exercent une influence sur l'orientation de l'économie palestinienne dans les zones de l'Autorité nationale dans les catégories suivantes, en fonction de leur rôle, fonction et origine:

#### **A- La bureaucratie supérieure de l'autorité exécutive**

Appartient à cette catégorie la bureaucratie de classe supérieure (ministres, vice-ministres, directeurs généraux), des ministères concernés par l'économie, tels que le ministère de l'économie et du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de l'approvisionnement, de la planification et des finances, en plus du Conseil palestinien pour le développement et la reconstruction (PECDAR). Ce nouvel organisme dans sa première forme se rapprochait du département économique de l'OLP; et se fixait comme mission principalement la recherche et les études ainsi que la supervision de projets d'investissements entrepris par les organisations politiques dans leur quête de s'assurer des financements pour leur fonctionnement. Mais le nouvel organisme va se différencier du précédent ainsi que d'autres organisations au sein de l'OLP car elle possède le pouvoir exécutif sur une structure économique et sociale déjà en place. Ces pouvoirs incluent; la conclusion d'accords, la supervision de la mise en œuvre des projets, l'enregistrement des entreprises, la délivrance des licences et la collecte de droits de douane et taxes diverses. Cette nouvelle entité peut également développer un réseau de relations internationales, locales et israéliennes, ce qui renforce son influence dans la gestion et l'orientation de l'économie, en vertu de son rôle de médiateur entre l'économie locale, d'une part, et les organisations et les organismes internationaux et israéliens, d'autre part.

#### **B- L'élite du secteur «public»**

Cette élite a été formée après l'établissement de l'Autorité nationale, et s'est développée en tant que fournisseur de ressources pour l'Autorité nationale en plus des impôts, des droits de douane et taxes diverses, opérant en dehors de la politique et les contraintes des institutions internationales et des pays donateurs qui fonctionnent sur les critères de l'économie de marché libre, de la privatisation et du libre-échange, ce qui restreint le rôle économique de l'État. Le secteur public a mis en place trois formules destinées à assurer et mettre à disposition du leadership national les ressources financières nécessaires pour son usage public.

La première formule a été la constitution d'entreprises/ compagnies enregistrées comme entreprises ordinaires, sans les désigner comme des entreprises appartenant au secteur public, telle que la Compagnie palestinienne de services commerciaux (*Palestinian Commercial Services Company - PCSC*). Et certains représentants de ce secteur jouissaient d'une influence significative en tant que médiateur entre le secteur privé palestinien et les institutions israéliennes.

La deuxième a été la participation du secteur public dans des sociétés privées, telles que la compagnie palestinienne de télécommunications (*Palestine Telecom - Paltel*), et la compagnie palestinienne de développement et d'Investissement (*Palestine Development and Investment Company - Padico*), et un nombre de sociétés, dont certaines parmi elles détenaient un monopole dans le marché palestinien. Une lettre adressée de la part de l'Autorité palestinienne au Fonds monétaire international à la mi-2000, indique que la valeur des investissements de la Compagnie palestinienne de services commerciaux (PCSC) jusqu'à la fin de l'année 1999, s'élevait à 291,6 millions de dollars américains distribués sur 34 entreprises. La valeur des actions détenues variaient de 100% (dans deux entreprises seulement) à moins de 10% (dans 8 entreprises), et entre 15% et 45% (dans 18 entreprises)<sup>288</sup>.

La troisième formule a été la création d'organismes gouvernementaux (organismes de réglementation) dans certains domaines tels que le pétrole, le tabac (*Palestinian Tobacco Authority*), et d'autres, qui ont des fonctions commerciales (spécifiquement de distribution). Et ces organismes sont dirigés par des représentants du gouvernement nommés par le Président de l'Autorité palestinienne (c'est-à-dire du leadership politique). Cette élite exécutive est soumise aux décisions et directives de la direction politique de haut niveau, et elle est la plus susceptible de recevoir des remarques de la part des institutions économiques internationales comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, et les pays donateurs. Ces organismes ont fait la preuve durant la période récente d'une plus grande réceptivité au contrôle de ces institutions et ont adopté quelques modalités de transparence et tout en se préparant pour la privatisation.

La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les pays donateurs avaient mis de la pression pour harmoniser les comptes financiers de l'Autorité

---

<sup>288</sup> Voir le texte de la lettre envoyée en juin 2000 par l'Autorité palestinienne au Fonds monétaire international, concernant le cadre économique et financier de l'Autorité nationale palestinienne, op. cit. Il est à noter que cette lettre a été distribuée aux pays donateurs lors de la réunion tenue à Lisbonne en Juillet 2000.

palestinienne, afin de fournir un certain degré de transparence, en vue d'une future privatisation du secteur public. Les centres de recherche et les organisations non-gouvernementales palestiniennes ont contribué à pousser dans cette direction également. Ceux-ci sont principalement financés par les institutions qui fonctionnent sur une économie de marché libre où les capitaux privés ont un rôle majeur dans le développement économique. Le Conseil législatif a joué également le rôle de contrôleur de ces centres et organisations, et plus particulièrement dans les premières années de son existence.

### **C- L'élite du secteur «privé»**

Il coexiste, actuellement, deux groupes d'élites économiques qui appartiennent au secteur privé dans les zones de l'Autorité palestinienne. Le premier groupe est composé d'hommes d'affaires qui ont été actifs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza avant l'instauration de l'Autorité palestinienne. Un certain nombre parmi eux a établi (la plupart des grands commerçants) des relations professionnelles avec des entreprises israéliennes, afin d'obtenir les licences et les autorisations nécessaires de la part de l'administration civile israélienne. Le deuxième groupe est formé d'hommes d'affaires palestiniens de la diaspora, qui ont été encouragés par l'instauration d'une Autorité nationale palestinienne à investir en Cisjordanie et dans la bande de Gaza<sup>289</sup>. Et ceux qui étaient intéressés par les investissements publics ou certains représentants de l'élite politique ont pris des participations dans le capital local ou les investissements de l'extérieur, même si l'échelle et la nature de ces participations étaient disparates.

Que les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora soient ou non favorables aux accords d'Oslo<sup>290</sup>, leur positions s'appuient davantage sur des arguments de

---

<sup>289</sup> A titre d'exemple, le taux des investissements qu'effectuent les hommes d'affaires palestiniens installés aux Emirats arabes unis, de leur entrepreneuriat communautaire ou individuel liés à la rente pétrolière, s'élève à 38% au Proche-Orient dont 24% dans les Territoires autonomes palestiniens.

(Voir: Sari Hanafi, « La diaspora palestinienne et la reconversion des capitaux issus de la rente pétrolière », in *Tiers Monde*, juillet/ septembre 2000).

<sup>290</sup> La position des hommes d'affaires palestiniens de l'extérieur à l'égard des accords de paix israélo-palestiniens varient en fonction des trajectoires historiques, des positions socio-économiques et de taille relative des communautés émigrées. Elles sont également fonction des liens conservés avec ceux de Palestine ou du Proche-Orient, de la position politique officielle du pays d'accueil et de ses rapports avec l'OLP (selon une enquête menée par le sociologue Sari Hanafi, la plupart des hommes d'affaires palestiniens en Egypte, à titre d'exemple, sont favorables aux accords d'Oslo, ceux de la Syrie sont généralement hostiles

type économique que sur des arguments de type idéologique. Un homme d'affaires palestinien (patron des usines d'industrie textile) en Syrie, issu de l'exode de 1948, déclare lors d'un entretien avec le sociologue Sari Hanafi (Professeur associé, Université américaine de Beyrouth, Liban)<sup>291</sup>:

*«Moi, je suis de Haïfa. Qu'est-ce que vous voulez que j'aille faire à Gaza? Pour y être à nouveau réfugié? De plus, je n'y connais personne. Par contre, ici, en Syrie, je connais tout le monde, et surtout, je connais le système. J'ai supporté toutes ces années d'austérité en Syrie, je ne peux pas maintenant subir à nouveau une situation dont j'ignore l'issue. Mes affaires marchent bien ici, et le capital est, disons, lâche... J'ai peur d'aller investir n'importe où.»*

Face au risque que représente à l'issue incertaine du processus de la paix, on ne peut que constater l'inertie des acteurs économiques de la diaspora. Mais certains d'entre eux ont cependant tenté de déployer une stratégie moins risquée, qui consiste à partager collectivement la responsabilité des investisseurs nécessaires à la reconstruction des Territoires palestiniens. De nombreuses sociétés ont ainsi été fondées, dont les principales sont *Beit al-Mal al-Arabi al-Falestini (Arab Palestinian Financial Foundation)*, *Palestine Bank for Investment*, *Arab Islamic Bank*, *Arab Palestine Co. for Investment (APIC)*<sup>292</sup>.

L'impact de ces sociétés est limité, si on les compare à la *Palestine Development & Investment Company (Padico)*, qui a été fondée par 140 des principaux hommes d'affaires palestiniens de l'intérieur et de la diaspora au capital de 200 millions de dollars américains. Padico a été créée le 14 Octobre 1993 à l'initiative d'un groupe ambitieux d'hommes d'affaires palestiniens de la diaspora, dont Monib et Sabih al-Masri, pour participer à la construction d'une économie dévastée par l'occupation en exécutant des projets économiques d'envergure et devenir ainsi un leader du secteur privé. 700 personnes ont participé au capital de Padico. La participation minimale a été fixée à 25 000 dollars américains pour les actionnaires (et 100 000 dollars américains pour les

---

aux accords d'Oslo, 77% des hommes d'affaires palestiniens aux Etats-Unis et 60% au Canada sont plutôt en faveur des accords de paix israélo-palestiniens).

(Source: Sari Hanafi, *Entre deux mondes*, op.cit., pp. 64-65).

<sup>291</sup> Sari Hanafi, idem, p. 55.

<sup>292</sup> Rex Brynen et Roula El-Rifai, *Palestinian Refugees, Challenges of Repatriation and Development*, I.B. Tauris & Co Ltd and International Development Research Center, 2007, p. 62.

fondeurs)<sup>293</sup>. Le mot d'ordre de cette société est de ne pas chercher une rentabilité économique rapide mais plutôt une rentabilité sociale, et d'investir dans les grands travaux qui dépassent la capacité d'un seul investisseur.

Padico est aujourd'hui une société anonyme d'investissement, elle compte environ 10 500 actionnaires (en 2011), elle est cotée à la Bourse de Palestine avec un capital de 250 millions de dollars américains<sup>294</sup>.

La transformation la plus importante qui s'est produite sur la structure économique après la mise en place de l'Autorité nationale est donc la formation d'un noyau d'une nouvelle bourgeoisie «nationale» ou d'un nouveau capital à caractère «national» en comparaison avec le modèle local qui existait après la Nakba en Cisjordanie et la bande de Gaza. En d'autres termes, une nouvelle élite économique nationale fait son apparition après avoir quasiment disparu à la suite de la Nakba.

### **B.5.3.2. Du capital local au capital «national»**

Nous pouvons désigner les projets et les établissements économiques en Cisjordanie et la bande de Gaza au milieu des années 1990 comme «locaux» ou «familiaux». Car ces entités économiques étaient familiales et locales de par leur mode de propriété, de gestion ou de fonctionnement, et parfois de commercialisation, ce qui rendait le discours de capitaux «nationaux» dénué de substance. Dans l'autre cas ces entités économiques constituaient une partie d'un capital «mondialisé» appartenant à une catégorie de grands capitalistes palestiniens de la diaspora, ou une partie du capital existant dans des pays dans lesquels il était investi (comme la Jordanie, la Syrie, les pays du Golfe, et Israël en ce qui concerne la minorité palestinienne), capital soumis aux lois et législations de ces pays.

Il ne fait aucun doute que le principal facteur derrière cette diversité dans l'identité du capital palestinien, a été l'absence d'un Etat palestinien. Ainsi l'instauration de l'Autorité palestinienne quoique limitée dans ses compétences, a introduit un nouvel élément dans la structure économique de la Cisjordanie et la bande de Gaza conduisant à deux effets majeurs. Le premier était celui du renforcement du rôle et de la part du secteur privé, et le deuxième effet était celui des capitaux locaux (qui reste cependant plus réduit que celui qui venait de

---

<sup>293</sup> Sari Hanafi, *Entre deux mondes*, op.cit., page 73.

<sup>294</sup> Source: site web officiel de Padico, [http://www.padico.com/public/English.aspx?Lang=2&Page\\_Id=807&PMID=29&Menu\\_ID=29&Site\\_ID=1](http://www.padico.com/public/English.aspx?Lang=2&Page_Id=807&PMID=29&Menu_ID=29&Site_ID=1), consulté le 24 Juin 2012.



l'extérieur) qui se sont trouvés confrontés à des défis et donc à devoir réfléchir à faire converger leurs comportements pour renforcer leur rôle et intérêts.

L'instauration d'une Autorité nationale a ouvert de nouveaux horizons devant le secteur privé, tels que de nouvelles opportunités d'investissement et d'importation, la possibilité d'obtenir de nouvelles concessions commerciales ou la réalisation de nouveaux projets productifs qui n'étaient pas disponibles ou autorisés dans le passé. Les changements survenus dans la composition et la structure du champ économique ne signifient pas la fin du phénomène du capital «local» ou «familial»: les petites et moyennes entreprises de nature familiale représentent encore, quantitativement, la plupart des projets du secteur privé. La plupart du capital qui est détenu par les hommes d'affaires d'origine palestinienne est toujours employée en dehors des zones de l'Autorité palestinienne, et une proportion non négligeable du grand capital est encore dominée par des familles. Ce qui est nouveau c'est la transformation d'une partie du capital «local» et du capital palestinien rapatrié en un capital «national». En d'autres termes ce sont des sociétés à responsabilité limitée qui se créent par rapport aux sociétés de caractère purement familial ou local (en termes de propriété et de structure).

Ainsi, Il convient de noter le rôle important que commencent à jouer les banques palestiniennes, arabes ou internationales en Cisjordanie et dans la bande de Gaza après une longue absence, aujourd'hui elles sont au nombre de 18 (dont 10 étrangères) à opérer dans les territoires palestiniennes<sup>295</sup>. Et le rôle que joue l'Autorité monétaire palestinienne (*The Palestine Monetary Authority - PMA*, qui est l'équivalent d'une Banque centrale palestinienne) dans la stabilité et l'efficacité du système financier palestinien. En effet, la PMA promeut une croissance économique et financière durable de l'économie palestinienne à travers le développement et la mise en œuvre d'une politique monétaire visant la stabilisation des prix, la régulation et la supervision effective et transparente des

---

<sup>295</sup> Les Banques qui opèrent aujourd'hui en Palestine sont au nombre de 18 distribuées comme suit: 6 banques commerciales locales (*Bank of Palestine P.L.C, Palestine Investment Bank, Palestine Commercial Bank, Al-Quds Bank, Al-Rafah Microfinance Bank, Arab Palestinian Investment Bank*), 2 banques islamiques locales (*Arab Islamic Bank, Palestine Islamic Bank*) et 10 banques commerciales étrangères (*Cairo Amman Bank, Arab Bank, Jordan Kuwait Bank, Jordan Ahli Bank, Bank of Jordan, HSBC Bank Middle East Limited, Egyptian Arab Land Bank, Union Bank, The Housing Bank for Trade & Finance, Jordan Commercial Bank*) (source: site web officiel de l'Autorité monétaire palestinienne, *la liste des Banques*, [http://www.pma.ps/index.php?option=com\\_content&view=article&id=115&Itemid=136&lang=en](http://www.pma.ps/index.php?option=com_content&view=article&id=115&Itemid=136&lang=en), consulté le 19 Juin 2012).

banques opérant dans les Territoires palestiniens et la supervision de la mise en œuvre et le fonctionnement moderne et efficient des systèmes de paiement en Palestine<sup>296</sup>.

La bourse palestinienne (Palestine Exchange - PEX)<sup>297</sup>, qui a émergé en 1995 après la création de l'Autorité palestinienne, occupe également un rôle important à ce niveau. Aujourd'hui 47 entreprises palestiniennes ont fait leur entrée dans la Bourse palestinienne<sup>298</sup>. Ce changement a été accompagné par un certain nombre de phénomènes, dont les plus importants sont les suivants:

---

<sup>296</sup> L'Autorité monétaire palestinienne (*The Palestine Monetary Authority - PMA*) a été créée en 1994 par un décret présidentiel en tant qu'institution indépendante et par la suite par un acte du Conseil législatif palestinien (l'acte PMA Numéro 2 de l'année 1997) qui institue les grandes lignes de l'autorité et de l'autonomie entière de la PMA (source: site web officiel de l'Autorité monétaire palestinienne, [http://www.pma.ps/index.php?option=com\\_content&view=article&id=47&Itemid=67&lang=en](http://www.pma.ps/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=67&lang=en), consulté le 22 Juin 2012).

<sup>297</sup> La société du marché palestinien des titres (la Bourse de la Palestine) a été créée en 1995 en tant que société à capitaux privés. Les premières transactions datent du 18 février 1997. Au début du mois de février 2010 grâce à son développement important elle se transforme en une société publique pour répondre aux critères de la bonne gouvernance et de la transparence. En septembre 2010 sa nouvelle identité devient la "Bourse de la Palestine - *Palestine exchange (PEX)*" donc sa marque commerciale, adoptant le slogan « La Palestine des Opportunités ».

La Bourse fonctionne sous le contrôle de la Commission du marché des capitaux financiers palestiniens, conformément à la Loi du marché des titres Numéro 12 de l'année 2004. La Bourse a pour mission d'organiser les transactions des titres financières par le moyen de lois et règlements nouveaux qui assurent la protection et la sécurité des transactions.

En 2009, et dans la classification des marchés financiers par rapport à la protection des investisseurs, elle a obtenu la 33<sup>ème</sup> place mondiale, et la 2<sup>ème</sup> place sur les marchés arabes.

(Source: site web officiel de la bourse palestinienne (PEX), <http://www.pex.ps/PSEWebSite/English/AboutPSE.aspx?TabIndex=0>, consulté le 22 Juin 2012).

<sup>298</sup> Le nombre de sociétés cotées jusqu'en 04 avril 2012 dans la Bourse palestinienne est de 47 pour une valeur d'environ de 2,8 milliards de dollars répartis sur les cinq secteurs suivants: les Banques et services financiers, l'assurance, l'investissement, l'industrie et les services. Le nombre de sociétés financières membres de la Bourse a atteint 10 sociétés. La liste des sociétés cotées dans la bourse palestinienne (dont la plupart sont bénéficiaires à la date indiquée) est la suivante:

*Al-Wataniah Towers (ABRAJ); The Arab Hotels (AHC); Arab Islamic Bank (AIB); Ahlieh Insurance Company (AIG); Alrafah Microfinance Bank (AMB); Arab Company for Paints Products (APC); Al-Aqariya Trading Investment (AQARIA); Arab Investors (ARAB); Arab*

1- L'apparition du phénomène de mixité: une tranche de l'élite politique qui se mélange avec l'élite économique. Ceci s'est traduit par l'entrée d'une partie de l'élite politique, la grande majorité de l'élite gouvernante ou proche d'elle, dans le milieu des affaires. Ainsi, nous commençons à trouver des phénomènes du type où une personne de l'élite politique de premier rang (à la tête de l'Autorité palestinienne ou de l'OLP) a un fils dans le monde des affaires<sup>299</sup> ou est membre du conseil d'administration d'une grande société. Il s'agit d'un phénomène commun répandu ailleurs, en particulier dans les pays arabes avoisinants et dans d'autres pays du tiers monde. Ce phénomène est plus au moins occulté dans le cas de la Palestine par le fait que les pays donateurs accordent la priorité à la poursuite du «processus de paix», ou des négociations israélo - palestiniennes, et par conséquent, ils renforcent la position de ceux qui poursuivent ces politiques.

---

*Real Estate Establishment (ARE); Palestine Poultry (AZIZA); Bank of Palestine (POP); Birzeit Pharmaceuticals (BPC); Al Shark Electrode (ELECTRODE); GlobalCOM Telecommunications (GCOM); Golden Wheat Mills (GMC); Global United Insurance (GUI); Grand Park Hotel & Resorts (HOTEL); Palestine Islamic Bank (ISBK); Jerusalem Cigarette (JCC); Jerusalem Pharmaceuticals (JPH); Jerusalem Real Estate Investment (JREI); Palestine Plastic Industries (LADAEN); Al Mashriq Insurance (MIC); National Aluminum and Profile (NAPCO); The National Carton Industry (NCI); National Insurance (NIC); Nablus Surgical Center (NSC); Palestine Development & Investment (PADICO); Palestine Telecommunications (PALTEL); Palestine Commercial Bank (PCB); Palestine Electric (PEC); PALESTINE INVESTMENT BANK (PIBC); PALESTINE INSURANCE (PICO); PALESTINE Investment & Development (PID); Palestine Industrial Investment (PIIC); Arab Palestinian Shopping Centers (PLAZA); Palestine Mortgage & Housing Corporation (PMHC); Palestine Real Estate Investment (PRICO); Palestine Securities Exchange (PSE); Al Quds Bank (QUDS); The Ramallah Summer Resorts (RSR); Al-Takaful Palestinian Insurance (TIC); Trust International Insurance (TRUST); Union Construction and Investment (UCI); The Vegetable Oil Industries (VOIC); Palestinian Dist. & Logistics Services (WASSEL); Wataniya Palestine Mobile Telecom (WATANIYA).*

(Source: site web officiel de la bourse palestinienne (PEX), <http://www.pex.ps/psewebsite/English/ListedCompanies.aspx?Tabindex=0>, consulté le 18 Juin 2012).

<sup>299</sup> Tarek Abbas (fils du président de l'Autorité Palestinienne Mahmoud Abbas) serait un de grands actionnaires de *Wataniya Palestine Mobile Telecom* (une entreprise koweïtienne de télécommunications mobiles nouvellement installée en Palestine (en novembre 2009)), et Yasser Abbas (l'autre fils de Mahmoud Abbas) est patron de deux entreprises *Falcon Electro Mechanical Contracting Company* et *Sky Advertising Company*, ces deux entreprises auraient gagné 2 millions de dollars dans des contrats américains en 2009. Lire à ce propos l'article de Adam Entous pour l'agence de presse *Reuters* intitulé « Firms run by President Abbas's sons get US contracts », du 22 Avril 2009, source: <http://www.reuters.com/article/2009/04/22/idUSL9347117>, consulté le 16 novembre 2012.

2- Il existe une relation entre les services de sécurité palestiniens et les élites des monopoles existant dans les secteurs publique et certains dans le privé, de manière à ce que ces «services» fournissent «des services» (de nature logistique) en échange de ce qu'on pourrait appeler des «droits» ou «cachets»<sup>300</sup>. On pourrait justifier cette relation en raison de l'incapacité de l'Autorité centrale à couvrir tous les besoins financiers du budget général<sup>301</sup>.

3- La formation d'un partenariat entre l'Autorité palestinienne et quelques-uns des grands capitalistes dans des projets communs et entreprises. Et parmi les hommes d'affaires palestiniens de premier rang qui ont conclu, sous une forme ou une autre, un partenariat avec l'Autorité palestinienne figurent: Sheikh Omar El-Akkad, Hassib Sabbagh, Abdul Majeed Shoman (président de la Banque Arabe et membre du Conseil national palestinien), Said Khoury, Sabih Masri et Mounib Masri. Il convient de souligner la participation de ces hommes d'affaires également dans la Compagnie d'électricité de Gaza. Il y a de nombreux investissements qui sont réalisés par les deux familles Masri et El-Akkad, tels que la compagnie de télécommunications palestinienne, PADICO, l'hôtel Intercontinental à Bethléem et des hôtels à Gaza, la zone industrielle de Gaza, et autres investissements.

4- Il n'en demeure pas moins que la grande bourgeoisie et les hommes d'affaires palestiniens sont restés à l'écart du processus de décision politique de l'OLP, même si des contacts avaient été établis avec un certain nombre d'entre eux par le courant principal de l'OLP. En fait, l'intérêt des grands capitalistes palestiniens (investisseurs à l'extérieur de la Palestine) pour un rôle politique est apparu clairement après les Accords d'Oslo en 1993. Alors que certains parmi eux ont joué un rôle dans l'organisation de contacts entre l'administration américaine et les dirigeants de l'OLP à la fin des années 1980. Le rôle des capitalistes palestiniens à l'étranger s'est limité à un rôle de bienfaisance à travers

---

<sup>300</sup> Selon une personne interrogée, qui a préféré rester anonyme, l'agent de sécurité préventive, en échange de sa garde pour la distribution de carburant, recevrait une agorah par litre distribué (le shekel israélien est divisé en 100 agorot et vaut environ un quart de dollar américain).

<sup>301</sup> On parle à huis clos, selon certaines personnes interrogées, qui ont préféré rester anonymes, de l'enrichissement rapide d'un bon nombre de responsables des services de la sécurité, et de certains dirigeants, de leurs fils et de cadres de Fatah. De tels propos se répandent faute d'une transparence adéquate et la responsabilisation des personnes concernées; en fournir des preuves est une chose difficile, à l'exception du seul rapport qui a été délivré par la Commission de contrôle publique pour l'année 1997, rapport qui n'a pas été suivi par d'autres de la Commission.

l'association «Coopération», financée par un certain nombre d'hommes d'affaires palestiniens à l'étranger. Il convient d'évoquer la réunion qui s'est tenue à Tunis, après les Accords d'Oslo en 1993, entre un certain nombre de grands capitalistes et les dirigeants palestiniens, et au cours de laquelle certains capitalistes palestiniens ont exprimé le souhait de vouloir jouer un rôle politique dans le processus de création d'un Etat palestinien<sup>302</sup>. Le Président du Comité exécutif a refusé cette demande par crainte, selon certaines opinions, de leur influence éventuelle en raison de leurs relations avec les organisations régionales et internationales, et du risque de voir le pouvoir central lui échapper et passer sous le contrôle de ceux qui ont vécu loin de la révolution et de la lutte pour la patrie et qui souhaitaient ramener de nouveau l'influence politique aux familles de notables traditionnelles. La relation entre les grands hommes d'affaires palestiniens et le président de l'Autorité palestinienne est restée tendue jusqu'en 1997, lorsqu'un certain nombre d'hommes d'affaires palestiniens de l'étranger a participé avec l'Autorité palestinienne dans la création de la société palestinienne de télécommunications<sup>303</sup>.

5- La réconciliation entre les capitalistes palestiniens extérieurs (El-Akkad, Masri, Khoury, Sabbagh et Shoman) et l'Autorité palestinienne est devenue possible lorsque le Président de l'Autorité était conforté au pouvoir dans le cadre d'un système politique consolidé où les relations avec Israël, les États-Unis et l'Europe s'étaient clarifiées. Il eu alors la conviction de la nécessité de construire un secteur privé solide dans lequel l'Autorité palestinienne devenait partenaire avec un certain nombre de parts, ce qui lui permettrait d'assurer de ressources à l'Autorité.

6- L'émergence d'un secteur privé conscient de ses intérêts: ceci est devenu possible avec la libéralisation partielle de certaines des restrictions imposées par l'occupation. C'est une action menée par l'Autorité nationale en place qui va

---

<sup>302</sup> Selon le sociologue Sari HANAFI (Professeur associé, Université américaine de Beyrouth, Liban) entre 40 et 50 personnalités parmi les hommes d'affaires palestiniens ont participé à cette réunion avec le président de l'OLP. Et cette réunion se serait mal terminée avec beaucoup de tensions entre certains hommes d'affaires et Yasser Arafat (Abou Ammar). Et on raconte qu'Abou Ammar a demandé aux hommes d'affaires "Où est le Rothschild de Palestine?" et l'homme d'affaires Hassib Sabbagh lui aurait rétorqué "Où est le Ben Gourion de Palestine?" (Source: Sari Hanafi, *Entre deux mondes*, op.cit., p. 3).

<sup>303</sup> Où l'Autorité palestinienne, a obtenu une participation de 20% en échange de l'octroi et du transfert de l'infrastructure nécessaire à la société palestinienne de télécommunications qui est devenue privée. (Source: Jamil Hilal, *la société palestinienne et la problématique de la démocratie*, op.cit., page 65.)



également procéder à introduire tout un ensemble de réglementations importantes et significatives en réponse à la prise de conscience de l'élite économique concernant les capitaux privés. Cette prise de conscience est donc le résultat des facteurs objectifs mentionnés précédemment: Le début de la formation d'un marché national avec la construction d'un pouvoir politique et institutionnel; un environnement international encourageant et parrainant le secteur privé, en tant que vecteur de projets de «développement», et moyen de pression sur l'État pour favoriser le capital privé et en supprimer les entraves. L'idéologie de l'économie de marché libre, le discours de la privatisation et du libre-échange ont dominé les institutions économiques internationales, les donateurs et les organisations non-gouvernementales locales, régionales et internationales. Par conséquent, nous constatons que le Président de l'Autorité nationale palestinienne va s'empresse d'approuver la loi sur les investissements dès sa ratification par le Conseil législatif, loi qui accorde de larges et importantes facilités aux investisseurs, et plus particulièrement les investisseurs apportant un capital important.

Nous pouvons démontrer la transformation qui s'est produite dans la situation du capital palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza par les indicateurs suivants:

- L'émergence de sociétés à responsabilité limitée opérant dans la Cisjordanie et la bande de Gaza avec un conseil d'administration unifié en vertu de sa participation dans le capital de ces sociétés, et des actions du public des deux régions. Ces entreprises n'existaient pas avant l'établissement de l'Autorité nationale palestinienne<sup>304</sup>.
- L'exercice de la part de beaucoup de sociétés jordaniennes<sup>305</sup> – elles sont jordaniennes en termes d'identité juridique, et palestiniennes en termes d'identité nationale – de leurs activités en Cisjordanie et dans la bande de Gaza après l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne. Il s'agit notamment de compagnies d'assurance, de banques, ou la participation dans des entreprises publiques (Par exemple, plus que la moitié des actions de la compagnie d'assurance «*Al-Mashreq*» a été achetée par des compagnies

---

<sup>304</sup> Mohammad Shtayyeh, *PALESTINE: Building the Foundations for Economic Growth*, Palestinian Economic Council for Development & Reconstruction (PECDAR), décembre 1998, page 27.

<sup>305</sup> Parmi ces sociétés, nous citons entre autres, les magasins d'Abu Shaqra, Daraghmeh et Zai, et la société ARABE d'assurance (une succursale de la société mère en Jordanie).



d'assurance jordano - françaises). Il ne fait aucun doute que la principale motivation derrière ce phénomène est la pénétration de nouveaux marchés.

- Le changement dans la nature de l'emploi des agents de sociétés étrangères: dans le passé ces agents étaient assimilés à des sous-distributeurs fonctionnant sous l'égide des entreprises israéliennes dans la plupart des cas, qui travaillaient dans une zone géographique limitée qui ne comprenait pas l'ensemble des territoires palestiniens occupés en 1967. Après l'instauration de l'Autorité nationale les agents commerciaux deviennent directement liés aux entreprises étrangères et israéliennes et couvrent l'ensemble du marché palestinien. Cela s'est produit pour plusieurs raisons, notamment la volonté de l'Autorité palestinienne de contrôler les revenus et la recherche de nouvelles sources de revenus pour elle, d'où sa volonté de réglementer les pratiques commerciales avec la politique d'un seul agent pour tous les territoires de l'Autorité palestinienne. Aussi elle va se charger de la distribution de matériaux stratégiques comme le pétrole et le ciment. Et cela a généré une concurrence acharnée pour obtenir les concessions pour les autres produits. Les agents ont également unifié leurs positions face à l'Autorité palestinienne, du fait qu'ils se considèrent au service de l'économie nationale en créant de nouveaux emplois locaux et en fournissant des recettes à l'Autorité palestinienne.
- Certaines sociétés de production ont bénéficié du boycott des produits israéliens, notamment les industries alimentaires et des médicaments<sup>306</sup>. Et on a noté l'enthousiasme des sociétés de production locales pour une politique de boycott des produits israéliens, spécialement dans la période de l'Intifada Al-Aqsa, dans la mesure où ces produits pouvaient être remplacés par des produits de fabrication palestinienne, même si nombre de ces produits de fabrication palestinienne proviennent de matières premières importées de ou transitent par Israël.

Ce modèle d'élite économique a commencé à échanger avec l'Autorité palestinienne en tant que partie concernée par le commerce (le développement de la production locale). Échanges représentés par les appels d'offres de médicaments, de produits alimentaires, les services d'assurance (par exemple, pour les voitures de l'Autorité palestinienne), et financiers, ce

---

<sup>306</sup> Parmi eux, par exemple: Mazen Sinokrot, qui est maintenant le président de l'Association des Industries Alimentaires, et Mohamed Al-Masrouji (industrie pharmaceutique), qui dirige l'Association des hommes d'affaires en Cisjordanie, et Talal Nasser Al-Din (industrie pharmaceutique), qui préside l'Union générale des industries palestiniennes.

qui lui permet d'avoir de l'impact sur les politiques économiques. Ce secteur a également établi des relations avec les services de sécurité en leur fournissant une assistance en nature ou financière. Ainsi des intérêts mutuels sont nés entre les services de sécurité et la bourgeoisie locale<sup>307</sup>.

- Il y a un modèle d'élites économiques (en particulier dans le domaine de production pour l'exportation), qui insiste pour avoir un traitement spécifique, qui lui assure l'indépendance par rapport à l'Autorité palestinienne. Nous pouvons citer dans ce contexte, l'homme d'affaires Arafat Asfour, qui dirige le conseil d'administration du *Palestine Trade Center (PalTrade)* et qui est associé dans *Nassar Group*, la plus importante compagnie de marbre et de pierre en Palestine, PalTrade représente les affaires du secteur privé et vise à faciliter et promouvoir le commerce international en fournissant un outil organisationnel pour les hommes d'affaires, dans le but d'abord de formuler une politique cohérente concernant les intérêts d'une partie importante d'hommes d'affaires locaux (spécifiquement ceux qui représentent le capital résident), ensuite, de réclamer auprès de l'Autorité nationale la prise en compte des intérêts de cette tranche d'hommes d'affaires en termes de parité et égalité.

Concernant le commerce international, Arafat Asfour déclare, dans un reportage réalisé par *IRIN*<sup>308</sup> *Middle East*, en septembre 2011, que les plus grands obstacles à l'importation et l'exportation auxquels sont confrontés *Nassar Group* sont les restrictions commerciales locales imposées par l'occupation et que ces obstacles<sup>309</sup> augmentent le coût des transactions commerciales d'environ 40 pour cent<sup>310</sup>.

---

<sup>307</sup> Mohammad Shtayyeh, *PALESTINE: Building the Foundations for Economic Growth*, op.cit., page 41.

<sup>308</sup> L'IRIN est un service d'analyses et de nouvelles humanitaires du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies qui couvre des régions du monde souvent négligées par les médias, mal comprises ou ignorées.

<sup>309</sup> Selon un rapport du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (UNSCO), on compte aujourd'hui, rien qu'en Cisjordanie seule, 500 obstacles fixes à la circulation des personnes et des biens. (Source: United Nations Special Coordinator Office (UNSCO), *Socio-economic report, Supplement: Employment and productivity profile growth*, Mars 2011).

<sup>310</sup> Le système dos-à-dos (obligation de changer de transporteur), à titre d'exemple, qu'Israël exige à certains passages des territoires occupés palestiniens, augmente le coût de transport pour les produits finis ainsi que pour les matières premières. Arafat Asfour, dit à ce sujet, que

En effet, le commerce en Cisjordanie, selon une étude réalisée en juillet 2011 par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), reste largement isolé des marchés mondiaux en raison de restrictions imposées par Israël à la circulation des marchandises dans, ou provenant de, ou à destination des Territoires palestiniens occupés<sup>311</sup>.

- Le modèle dans la bande de Gaza est un peu différent de celui de la Cisjordanie. A Gaza, les hommes d'affaires se sont empressés de conclure un partenariat avec les symboles de l'Autorité palestinienne dès son instauration considérant que c'est la seule manière de préserver leurs intérêts. On note une faiblesse dans les activités des hommes d'affaires dans le domaine de production et d'exportations dans la bande de Gaza. Les hommes d'affaires de la bande de Gaza craignent la domination des hommes d'affaires de la Cisjordanie sur l'activité économique de la bande de Gaza, d'où leur besoin d'avoir la protection de l'Autorité nationale. Les services de sécurité en Cisjordanie «survivent» dans une large mesure sur les dons et les subventions de la bourgeoisie locale, tandis que les services de sécurité dans la bande de Gaza «partagent» avec la bourgeoisie locale. La principale raison réside dans la faiblesse de la taille des capitaux dans les divers secteurs existant dans la bande de Gaza, par conséquent, nous constatons que la plupart des investisseurs dans la bande de Gaza sont les propriétaires des capitaux rapatriés. La séparation forcée et la division politique actuelle entre la Cisjordanie et la bande de Gaza peut avoir de l'impact sur la formation d'une élite unifiée. Il ne fait aucun doute que cela a de l'impact sur l'unification de

---

le chargement et déchargement des camions 3 à 4 fois avant qu'ils n'atteignent leur destination est coûteux. Si *Nassar group*, explique Asfour, envoie par exemple un camion, avec deux conteneur de pierre (16 tonnes par conteneur) de Bethléem à Ashdod ou au port de Haïfa en Israël pour l'expédier par la mer, ceci devrait coûter entre 550 et 650 dollars américains, mais *Nassar group* paie le double pour les camions supplémentaires qui sont nécessaires. Parfois, nos matériaux restent 2 à 3 semaines dans les ports israéliens, pour contrôle de sécurité, avant d'être expédiés, qui encourent des coûts de stockage supplémentaires. (Source: site web officiel de l'*IRIN Middle East*, <http://www.irinnews.org/Report/93625/Analysis-West-Bank-dogged-by-high-cost-of-trade>, consulté le 25 juin 2012).

<sup>311</sup> La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), *Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people: Developments in the economy of the occupied Palestinian territory* (source: site web officiel de la CNUCED, [http://unctad.org/en/docs/tdb58d4\\_en.pdf](http://unctad.org/en/docs/tdb58d4_en.pdf), consulté le 25 Juin 2012).

l'élite culturelle et sociale, et constitue aussi un obstacle à l'unification de l'élite politique et économique<sup>312</sup>.

## Intermède

Le développement et l'institutionnalisation de l'Autorité nationale palestinienne peuvent donc être considérés comme un phénomène d'élite qui implique la concurrence entre les différentes élites politiques palestiniennes. En outre, la fragmentation et la cantonisation de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est limitent et contraignent l'intégration et l'implication de toute la société et, par conséquent, la capacité de l'élite politique palestinienne à faire de son pouvoir et de son influence la véritable norme et à la faire respecter à travers les trois territoires. Par ailleurs, la tendance à la régionalisation et les effets de la mondialisation constituent les forces qui servent à accroître les contraintes et limitent le pouvoir et l'influence de l'élite politique palestinienne.

La formation de l'élite palestinienne a donc été et doit être comprise de différentes manières. En d'autres termes, l'impact des modèles traditionnels d'organisation sociale, de l'emploi et du changement socio-économique, la dynamique organisationnelle du mouvement nationaliste palestinien, fonctionnent simultanément, donnant lieu à des modes de recrutement de l'élite différents et à de multiples lignes de clivage de cette élite. D'ailleurs, la future émergence des structures formelles de l'état peut compliquer encore plus cette situation.

L'examen de la structure des élites politiques palestiniennes est une confirmation empirique de ce point de vue.

Nous pouvons donc faire l'hypothèse que la composition de l'élite politique émergente après l'instauration d'une Autorité nationale palestinienne est toujours dans un état fluctuant. L'examen de cette élite suggère une multiplicité de voies de recrutement de l'élite et indique différents milieux sociaux.

La base de l'élite est bien plus large que la catégorisation classique de traditionnel/moderne ou classe sociale, et les facteurs organisationnels ont démontré qu'ils jouent un rôle crucial dans l'émergence du leadership politique.

---

<sup>312</sup> Certaines des personnes interrogées, qui ont préféré rester anonymes, ont évoqué le rôle de facteurs extérieurs dans la formation de l'élite et ont mentionné le rôle d'Israël dans l'autorisation ou le refus de permis de mobilité de et vers Gaza, et les laissez-passer spécial "*Very Important Person*" qui facilitent la libre circulation et l'identification. En dépit de l'importance de ce facteur, la désignation de ceux qui jouissent de ces privilèges émane, principalement, de l'Autorité palestinienne.

Ceci souligne à quel point la formation de l'élite dans la Palestine contemporaine ne peut être considérée sous un angle unique mais doit être examinée par une démarche globale et nuancée.

Pris dans leur ensemble, les divers facteurs démontrent une structure d'élite hétérogène caractérisée par une multiplicité de sources, une imbrication «d'élites-types» et de multiples lignes de clivage auprès de l'élite. Ceci soulève la question de la façon dont, dans le contexte de fragmentation potentielle de l'élite, un niveau suffisant de cohésion peut être maintenu pour permettre une gouvernance palestinienne effective.

Une réponse évidente a été le nationalisme palestinien, qui fournit des objectifs unificateurs et un discours commun par une grande partie de l'élite. Mais le discours nationaliste a été soumis au défi croissant des forces islamistes, qui favorisent un cadre de référence différent. D'ailleurs, le discours nationaliste lui-même contient des grandes variations, qui vont du rejet du militantisme à l'accommodement pragmatique.

Bref, l'«union» nationaliste palestinienne a été souvent définie par opposition à «l'autre»: l'occupant israélien. L'histoire des mouvements de libération nationale à travers le monde montre que l'union anticoloniale perd de sa force et la fragmentation augmente dans la phase pendant laquelle les mouvements passent de la résistance aux tâches de la gouvernance. Il en est de même pour l'autonomie palestinienne lorsqu'elle aura à se confronter non plus à Israël mais à des questions de responsabilité, de priorités du développement, et de performance pratique.

Dans ce contexte de différenciations importantes de l'élite, d'incertitudes politiques, des limites de l'idéologie, du contrôle des ressources matérielles (capacité de coopter par le «lobbying», récompenses financières, inclusion politique contingente) peuvent lui paraître comme une alternative attrayante.

Pratiquement, plusieurs traits de la politique néo-patrimoniale - le personnalisme, le favoritisme, la recherche rentière, la corruption, et une institutionnalisation politique faible - sont déjà évidents dans les aspects de la transition à l'autonomie palestinienne intérimaire.

## **B.6. Sixième Chapitre: la transition de l'élite palestinienne entre les deux Intifadas**

L'ancien premier ministre israélien, Ariel Sharon<sup>313</sup>, a peut-être involontairement déclenché un changement profond dans le leadership politique palestinien par sa

---

<sup>313</sup> Ariel Sharon, né en 1928 en Palestine sous mandat britannique, est un général et homme politique israélien, il s'est illustré militairement au cours des guerres israélo-arabes de 1948-49, de Suez (1956), des Six Jours (1967) et du Kippour (1973). Il débute sa carrière politique en 1973 en tant que co-fondateur du parti de droite israélien Likoud, quand il est élu à la Knesset (le parlement israélien) sur la liste du Likoud. En 1974 il est nommé conseiller spécial à la Sécurité du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin et devient ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Menahem Begin en 1977. Il est réélu député de 1977 jusqu'à 2006.

En 1982, Ariel Sharon est ministre de la Défense. Il dirige l'intervention militaire israélienne au Liban (alors en guerre civile) pour en chasser définitivement l'OLP. Lors des opérations, entre 460 et 2300 palestiniens (suivant les sources\*) de deux camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth-Ouest «Sabra et Chatila» sont massacrés. La commission d'enquête officielle dirigée par le président de la Cour suprême israélienne évoque la «responsabilité personnelle» de Sharon, pour «n'avoir pas ordonné que les mesures adéquates soient prises pour empêcher d'éventuels massacres». Il est alors contraint de démissionner et est éclipsé de la vie politique pendant plusieurs années.

De 1990 à 1992, Ariel Sharon est ministre de la Construction et de l'Aménagement. Et de 1992 à 1996, pendant la période des accords d'Oslo, il est membre du Comité de Défense et des Affaires étrangères de la Knesset. Il est nommé ministre de l'Infrastructure nationale en 1996, et ministre des Affaires étrangères en 1998, et dirige les négociations avec l'Autorité palestinienne. En 1999, il prend la tête du Likoud à la suite de la démission de Benjamin Netanyahu, et ce jusqu'en 2005.

À l'issue d'une longue carrière politique, Ariel Sharon devient Premier ministre d'Israël en mars 2001, il est réélu à ce poste en mars 2003, suite à des élections anticipées. Il stoppe toute négociation avec Yasser Arafat qu'il considère responsable de la situation et lance une campagne de répression très dure contre les activistes palestiniens. Et c'est seulement en 2004, peu après le décès de Yasser Arafat, qu'il entame des pourparlers de paix avec le nouveau chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Parallèlement, et suite à la mort de nombreux civils, Sharon annonce sa détermination à effectuer un retrait unilatéral des colonies israéliennes de la bande de Gaza. Ce désengagement unilatéral se déroulera du 15 août au 11 septembre 2005.

En novembre 2005, Ariel Sharon quitte le Likoud et crée son propre parti, Kadima, en vue des élections anticipées de 2006. Victime d'attaques cérébrales, il est plongé dans un coma artificiel profond depuis Janvier 2006, étant incapable de reprendre sa charge, il est démis, le 14 Avril 2006, officiellement de ses fonctions de Premier ministre au bout de 100 jours, selon la loi israélienne.



visite provocatrice<sup>314</sup> au Haram al-Sharif<sup>315</sup> à Jérusalem en Septembre 2000. Son élection comme premier ministre en 2001 n'a fait qu'accélérer le processus.

---

(Sources: Freddy Eytan, *Sharon, le bras de fer*, J. Picollec, 2005; site web officiel du ministère israélien des Affaires étrangères, [http://www.mfa.gov.il/MFAFR/MFAArchive/2000\\_2009/2001/3/Ariel%20Sharon](http://www.mfa.gov.il/MFAFR/MFAArchive/2000_2009/2001/3/Ariel%20Sharon), consulté le 19/09/2012).

\*L'historien israélien Benny Morris, dans son livre *Victimes, Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Éditions Complexe, Paris, 2003, pp. 595-596, rapporte les chiffres de 460 personnes selon les Libanais et de 700 à 800 selon les renseignements israéliens, tandis que l'historien et l'écrivain américain Howard Sachar, parle de plus de 2300 morts dans son ouvrage *A History of Israel from the Rise of Zionism to our Time*, A. Knopf, 2007, p. 914.

<sup>314</sup> Le 7 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies, en adoptant la Résolution 1322 (2000), dans sa 4 205<sup>e</sup> séance, déplore l'acte de provocation commis par le chef du Likoud Ariel Sharon au Haram al-Sharif, à Jérusalem le 28 septembre 2000, et les violences qui se sont ensuivies. Cette résolution est adoptée par 14 voix pour et une abstention (États-Unis).

Le Conseil déplore la visite de Sharon qui la qualifie de provocatrice, de même que les violences qui y ont eu lieu par la suite ainsi que dans d'autres lieux saints, et dans d'autres secteurs sur l'ensemble des territoires occupés par Israël depuis 1967, et qui ont causé la mort de plus de 80 Palestiniens et fait de nombreuses autres victimes. Il condamne les actes de violence, particulièrement le recours excessif à la force contre les Palestiniens, qui ont fait des blessés et causé des pertes en vies humaines et demande à Israël, puissance occupante, de se conformer scrupuleusement à ses obligations juridiques et aux responsabilités qui lui incombent en vertu de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, en date du 12 août 1949.

Le Conseil exige en outre « *que les violences cessent immédiatement et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour faire en sorte que cessent les violences, que n'ait lieu aucun nouvel acte de provocation, et que s'opère un retour à la normale d'une manière qui améliore les perspectives du processus de paix au Moyen-Orient* ».

Cette visite sera également qualifiée par « *une provocation organisée et délibérée* » dans la déclaration du comité pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire (de l'internationale ouvrière révolutionnaire) du 11 octobre 2000 intitulée « *Palestine: à bas les accords de Washington (Oslo), accord d'écrasement des masses palestiniennes* », et publiée par le comité « *combattre pour le socialisme* » dans son bulletin n° 84 du 14 Octobre 2000:

« *La colère des masses palestiniennes s'est cristallisée à partir de la visite le jeudi 28 septembre d'Ariel Sharon, chef du Likoud sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Il s'agit d'une provocation savamment organisée en collaboration avec le gouvernement Barak. Elle est annoncée publiquement plusieurs jours à l'avance. Ce jour là, l'accès des lieux est interdit aux Palestiniens par des centaines de policiers israéliens. C'est parce que l'État d'Israël savait parfaitement que la police palestinienne n'était plus désormais en mesure*

Alors que la coalition au pouvoir<sup>316</sup> en Palestine n'a pas complètement perdu sa puissance, un changement essentiel dans sa composition semble être en cours comme une conséquence directe de l'échec de négociations de Camp David<sup>317</sup> et le soulèvement<sup>318</sup> qui en résulte. Les élites d'Oslo vont perdre du terrain au profit des militants de base ou des élites de l'intifada, qui ont dirigé le premier soulèvement une décennie auparavant comme un des principaux piliers sociaux du leadership palestinien. Cette transition a eu un impact profond sur la gouvernance palestinienne et les perspectives de paix au Moyen Orient.

---

*d'empêcher que ne surgisse à nouveau la mobilisation des masses qu'il a délibérément organisé la provocation de Sharon, prenant l'initiative de l'affrontement. [...]. Cette provocation se situe quinze jours après qu'Arafat et le Conseil central de l'OLP aient annoncé leur renoncement à proclamer l'État palestinien sur les zones où s'exercent l'Autorité palestinienne.»*

Source: site web officiel du comité CPS «Combattre Pour le Socialisme», [http://www.cps-presse.com/dossiers/palestine/00\\_10\\_14\\_CPS84\\_Palestine.html](http://www.cps-presse.com/dossiers/palestine/00_10_14_CPS84_Palestine.html), consulté le 20/09/2012.

De même, le journaliste Pierre Barbancey écrit, dans son article «Un trop long chemin pour la paix», paru dans le journal *l'Humanité*, le 7 Octobre 2000:

*«Une semaine après la provocation d'Ariel Sharon à Jérusalem, on dénombre plus de soixante-dix victimes de la répression israélienne.»*

Source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/412705>, consulté le 21 septembre 2012.

<sup>315</sup> L'esplanade des Mosquées: Al-Aqsa, contenant le dôme du Rocher et Al-Jamii Al-Qibali. Elle constitue, depuis le septième siècle le troisième lieu saint de l'islam (après La Mecque et Médine en Arabie Saoudite). Située dans la vieille ville de Jérusalem sur le mont du Temple, elle est aussi appelée «Noble Sanctuaire» par les musulmans. À ses pieds se trouve le mur des Lamentations.

<sup>316</sup> En référence à la coalition «dirigeante» analysée dans le chapitre précédent.

<sup>317</sup> Le sommet pour la Paix au Proche-Orient de Camp David (parfois surnommé Camp David II) s'est tenu en juillet 2000 dans la résidence de Camp David, sur le lieu des négociations des précédents accords de Camp David de 1978, qui avaient établi la paix entre Israël et l'Égypte, en présence de Bill Clinton, président des États-Unis, de Ehoud Barak, Premier ministre d'Israël et de Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne. Ce fut l'une des tentatives diplomatiques pour mettre un terme au conflit israélo-palestinien, problème clé du plus large conflit israélo-arabe. Le sommet se déroula du 11 au 25 juillet mais ne permit pas aux deux parties de trouver de compromis.

<sup>318</sup> Ce soulèvement est aussi appelé la seconde Intifada ou Intifada Al-Aqsa qui désigne l'ensemble des événements ayant marqué le soulèvement des palestiniens à partir de septembre 2000, en référence à la première Intifada déclenchée en 1987.

### **B.6.1. L'Intifada de 1987: émergence d'une jeune élite de l'«Intérieur»**

La première Intifada palestinienne, qui a eu lieu dans la période de 1987 à 1993, a été menée par des militants qui ont mobilisé la société palestinienne dans les années 1980. Ces militants (appelés également les élites de l'intifada par la rue palestinienne), ont été considérablement différents du leadership politique de l'ancienne classe des propriétaires fonciers qui ont dominé la politique palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis le dix-neuvième siècle sous la domination ottomane et jusqu'à les années 1970. Cette nouvelle élite politique, composée des militants de l'intérieur des Territoires qui ont émergé dans les années 1970 et 1980, a concurrencé ces familles de propriétaires fonciers, et les a, finalement, déplacées.

L'Intifada est la première opposition massive et rapide<sup>319</sup> à la répression israélienne<sup>320</sup>. Elle a été déclenchée, en décembre 1987, à la suite d'un banal

---

<sup>319</sup> Les effets de l'occupation israélienne expliquent le caractère massif et rapide de l'Intifada de 1987: massif car dans la mesure où aucun domaine de la vie des palestiniens n'est épargné, toute la population souffre, d'une manière ou d'une autre (et à des degrés divers) de l'occupation israélienne. Rapide car le degré d'oppression et de répression est tel que la colère et la frustration accumulées pendant des années n'attendaient qu'une étincelle pour exploser au grand jour.

En outre, le caractère spontané et massif de l'Intifada exclut toute interprétation qui tendrait à démontrer qu'elle a été programmée et déclenchée par une ou plusieurs organisations palestiniennes. Plusieurs études (Legrain, Schiff et Ya'ari) indiquent, au contraire, que les dirigeants de l'OLP à l'extérieur comme les «personnalités publiques» de l'intérieur ont été surpris par l'ampleur et la rapidité de l'extension du soulèvement.

Ze'ev Schiff et Ehud Ya'ari, *Intifada, The Palestinian Uprising - Israel's Third Front*, New York, Simon & Schuster, 1989, p. 81.

Jean-François Legrain, « Autonomie palestinienne: la politique des néo-notables », in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée (REMMM)*, n<sup>os</sup> 81-82, 1996/3-4, pp. 153-206.

<sup>320</sup> Samih Farsoun et Jean Landis identifient dans leur ouvrage «*The Sociology of an Uprising*», quatre mécanismes principaux dans la gestion israélienne de la population palestinienne de la Cisjordanie et la bande de Gaza, qui vit sous la responsabilité de «l'Administration Civile» israélienne depuis la Guerre des Six Jours du 1967:

- L'exploitation économique des territoires palestiniens se traduit de multiples façons: intégration forcée à l'économie israélienne et modelage de l'économie palestinienne en fonction des besoins du marché israélien, expropriations, accaparement des ressources naturelles palestiniennes, et prévention de tout développement d'une infrastructure économique palestinienne autonome.

accident de voiture à Gaza<sup>321</sup>, principalement par des adolescents et des enfants qui s'attaquent aux forces israéliennes en jetant des pierres et qui bloquent les routes avec des barricades de pneus incendiés. C'est la génération de palestiniens qui est née et a grandi sous l'occupation, qui n'a connu d'autre réalité que celle de l'occupant israélien, des contacts restreints à la police de frontières et aux troupes et qui sont généralement de nature violente. Cette génération surmonte la résignation toute relative des précédentes, et les entraîne, par son exemple de dignité reconquise, dans l'action pour l'indépendance. Les jeunes côtoient les aînés, les réfugiés de 1948 se mêlent aux originaires des Territoires occupés, les ouvriers et les paysans se retrouvent avec les commerçants, les cadres et les intellectuels.

---

- La répression politique, si elle avait commencé dès 1967, a connu une accélération avec l'arrivée au pouvoir en Israël, en 1977, du Likoud, qui met en place la politique de «la poigne de fer». Les dix années qui séparent l'arrivée du Likoud au pouvoir et le début de l'Intifada de 1987 sont caractérisées donc par une forte répression du mouvement nationaliste palestinien.

- La «déstructuration» institutionnelle se manifeste par une politique de prévention systématique de l'émergence de toute "structure nationale" ou "système national" palestinien. De même, toute tentative d'institutionnalisation d'un pouvoir politique "de l'intérieur" hostile aux forces d'occupation sera systématiquement combattue.

- Et la répression idéologique et culturelle concerne des domaines aussi divers que la presse, les productions littéraires et artistiques, l'enseignement scolaire ou la toponymie.

Samih Farsoun et Jean Landis, *«The Sociology of an Uprising»*, in Jamal Nassar et Roger Heacock (eds), *Intifada: Palestine at the Crossroads*, New York, Bir Zeit University et Praeger Publishers, 1990, pp. 15-37.

<sup>321</sup> C'est le 7 décembre 1987 qu'un accident de la circulation, dans lequel un camion israélien a percuté un taxi collectif palestinien, provoquant la mort de quatre de ses passagers, met le feu aux poudres. La foule palestinienne envahit les rues de Gaza lors des funérailles et dès le lendemain, des manifestations sont organisées dans les villes et camps de réfugiés de la bande de Gaza. Des articles relatant les événements paraissent dans la presse palestinienne tandis que la rumeur se répand que la mort des quatre travailleurs palestiniens n'était pas accidentelle. Deux jours plus tard, les premiers affrontements se produisent entre jeunes palestiniens et soldats israéliens, notamment dans le camp de réfugiés de *Jabalya*. En une semaine, loin de s'essouffler, le mouvement de révolte de la rue palestinienne se développe et l'insurrection s'étend à l'ensemble des villes, villages et camps de réfugiés palestiniens de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, malgré l'état de siège décrété par les autorités d'occupation. Cet événement est considéré comme le début de la première Intifada. Cependant cet accident ne constitue que «la goutte d'eau qui fait déborder le vase» car l'Intifada est le résultat de l'accumulation de plusieurs facteurs et l'explosion du «ras-le-bol» de toute une génération.

L'explosion de décembre 1987 a été cependant précédée de multiples signes annonciateurs. Les données établies par «l'Administration Civile israélienne»<sup>322</sup> relatives aux divers «incidents» recensés dans les territoires palestiniens sont éloquentes: au cours de l'année 1987, dans la bande de Gaza, elle note ainsi une augmentation de 133% du nombre de manifestations et d'émeutes, de 140% du nombre d'incidents avec jets de pierre, de 178% des feux de pneus, et de 68% du nombre de barricades établies sur les routes. Elle avance le chiffre de 3150 «actes de violence» entre avril 1986 et mai 1987, contre une moyenne de 500 incidents annuels pour la période 1977-1981<sup>323</sup>.

Plus massive et plus déterminée qu'aucun mouvement antérieur dans les Territoires occupés, la «révolte des pierres»<sup>324</sup> a profondément modifié le paysage proche-oriental<sup>325</sup>. Les élites traditionnelles palestiniennes, surtout

---

<sup>322</sup> L'Administration Civile Israélienne est l'organe gestionnaire de l'armée d'occupation israélienne dans les territoires palestiniens.

<sup>323</sup> Ze'ev Schiff et Ehud Ya'ari, *Intifada, The Palestinian Uprising - Israel's Third Front*, op.cit., p. 30.

<sup>324</sup> La première Intifada, est également appelée «guerre ou révolte des pierres», faisant ainsi référence au choix des palestiniens des pierres et non des armes à feu dans leur soulèvement contre l'occupation israélienne. D'où cette analyse d'Elias Sanbar\*, dans son livre «*Palestine, le pays à venir*»:

«*L'intifada, c'est sa principale force, suscite l'adhésion du monde dans la mesure où elle n'apparaît jamais comme porteuse d'une menace pour l'existence d'Israël. On évalue mieux ainsi le trait de génie politique du peuple dans le choix des pierres et non des armes à feu. Cette retenue montrait au monde que le soulèvement constituait une menace pour l'occupant et non pour Israël lui-même dans ses frontières de 1948-1949. On peut ainsi mieux analyser, a contrario, les effets totalement opposés provoqués plus tard par les attentats des islamistes à l'intérieur de la ligne verte.*»

Elias Sanbar, *Palestine, le pays à venir*, Editions de l'Olivier - Le Seuil, Paris, 1996.

\* Elias Sanbar est historien, essayiste, poète et militant de la cause palestinienne, né à Haïfa en 1947. En 1981, il participe à la fondation à Paris, de la Revue d'études palestiniennes, dont il est devenu le rédacteur en chef. Il a participé aux négociations bilatérales à Washington, a dirigé, de 1993 à 1996, la délégation palestinienne aux négociations sur les réfugiés. Elias Sanbar est également membre du Conseil national palestinien depuis 1988 et actuellement ambassadeur de Palestine auprès de l'UNESCO.

<sup>325</sup> Le journaliste français Alain Gresh écrit, à ce propos, dans le journal *Le Monde Diplomatique*, le 7 décembre 2007:

«*Le soulèvement, brouille les cartes du jeu proche-oriental, dont il défie bien des acteurs. Le premier à réagir est le roi Hussein de Jordanie: le 31 juillet 1988, il annonce la rupture des*



celles liées à la Jordanie, se voient donc considérablement affaiblies comme conséquence directe de la décision d'Amman de juillet 1988, de rompre ses liens avec la Cisjordanie et de renoncer définitivement à sa prétention à la souveraineté sur la rive ouest du Jourdain. Car la principale force de ces notables reposait en effet sur leur rôle d'intermédiaires entre la Jordanie et la population des territoires occupés, notamment par leur position dans l'administration civile et, au-delà, dans les structures de pouvoir jordaniennes. De plus, le rôle des grandes familles dans la gestion des relations sociales s'est affaibli au début de l'Intifada avec l'émergence des Comités populaires<sup>326</sup> qui, dans de nombreuses villes et de nombreux quartiers, ont souvent joué le rôle de médiateurs dans les conflits entre Palestiniens.

L'Intifada de 1987 est la première expression véritable du nationalisme d'un peuple qui avant 1987, dépendait du reste du monde arabe, des deux superpuissances et d'un leadership extérieur basé à Beyrouth ensuite à Tunis en quête pour sa libération. Selon les écrivains américains John et Janet Wallach<sup>327</sup>, l'Intifada a pris une signification dans l'histoire palestinienne, semblable à celle

---

*relations de son pays avec la Cisjordanie. "La Jordanie n'est pas la Palestine, déclare-t-il, et l'État indépendant palestinien sera établi sur la terre palestinienne occupée après sa libération." L'"option jordanienne" ainsi évanouie, l'OLP se mue pour Israël en partenaire inévitable de futures tractations de paix. »*

Alain Gresh, « L'Intifada, vingt ans après », source: site web officiel du journal *Le Monde Diplomatique*, les blogs de *Diplo* «nouvelles d'Orient», <http://blog.mondediplo.net/2007-12-07-L-Intifada-vingt-ans-apres>, consulté le 25 septembre 2012.

<sup>326</sup> La «révolte des pierres» est rapidement encadrée par les comités populaires locaux qui organisent le combat de rue - sans armes à feu - contre l'armée israélienne, mais aussi qui prennent en charge tous les aspects de la vie quotidienne dans les territoires occupés pendant l'Intifada: le ravitaillement, l'enseignement (établissement de d'écoles clandestines pour faire face à la politique de fermeture des établissements scolaires), le suivi médical, les principaux services - au point que des observateurs ont pu parler de «zones libérées». Autonomes, les comités locaux se retrouvent parallèlement dans une «Direction unifiée» où cohabitent, relativement unis malgré leurs divergences.

Alain Gresh, « L'Intifada, vingt ans après », op. cit.

<sup>327</sup> John Wallach était un journaliste, auteur et éditeur américain, il a fondé en 1993 le camp international *Seeds of Peace* dont le but est d'inspirer les nouvelles générations de dirigeants des régions de conflit avec les compétences nécessaires pour faire avancer une paix durable. Voir: le site web officiel de *Seeds of Peace* (<http://www.seedsofpeace.org/>).



qu'a représentée pour les américains la Déclaration de l'Indépendance et la Constitution<sup>328</sup>.

Elle représente un acte de prise de pouvoir. Elle est l'affirmation que les palestiniens de l'intérieur des Territoires, vivant sous le contrôle exclusif de l'armée israélienne, n'attendaient plus des autres - les grandes puissances, les Nations Unies, les régimes arabes et même leur propre dirigeants - de les délivrer de l'occupation israélienne. Ils fondent leur légitimité sur l'OLP mais ils l'affirment de l'intérieur. Une nouvelle génération est née de l'Intifada.

Durant l'Intifada, les nouvelles structures de l'intérieur (les Comités populaires et le Commandement National Unifié du soulèvement<sup>329</sup>) sont dirigées par des

---

<sup>328</sup> John Wallach & Janet Wallach, *The new Palestinians - the emerging generation of leaders*, Prima Publishing, 1992, page 297.

<sup>329</sup> Le Commandement Unifié de l'Intifada, appelé également Commandement National Unifié, est une organisation formée en 1987 par les comités populaires pour diriger la première Intifada qui a éclaté d'une manière spontanée. Cette structure est mise en place par les différentes factions de l'OLP (à l'initiative du Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP)) et composée de représentants de chacune d'entre elles. Leur identité est à l'époque inconnue à la majorité des palestiniens mais cette direction composée de militants de l'intérieur rencontrera très rapidement un écho important dans l'ensemble des territoires occupés.

Le 8 janvier 1988, un tract signé des «Forces Nationales [ou Patriotiques] Palestiniennes» est diffusé dans les territoires occupés. Ce communiqué qui constitue le premier appel de cette structure nouvelle aurait été rédigé par Abdallah Awad, Salah Zuhayka, le Révérend Odeh Rantissi, et Sari Nusseibeh. C'est l'acte de naissance du commandement qui est, selon les termes de l'un de ses membres, «une tentative pour donner un chef et une partition à un orchestre dont les instruments jouaient la même mesure, mais pas dans le même tempo» (Schif et Ya'ari, op. cit., p. 188).

Les actions du commandement ne dépendaient pas de la direction de l'OLP qui se trouvait à Tunis car le commandement considérait que sa tâche, selon Jean-François Legrain, historien et chercheur CNRS, est d'«assumer la responsabilité du choix des formes du soulèvement et de ses revendications en s'appuyant sur la réalité concrète de l'Intérieur». Ses membres affirmaient leur loyauté à l'égard de l'OLP mais remettent en cause l'infailibilité de ses dirigeants. L'OLP et Israël furent alors contraints de s'accommoder d'un nouveau partenaire qui a imposé dans les territoires occupés une nouvelle manière d'agir et une autre conception de la population qui est devenue plus autonome et qui dirigeait le combat contre Israël à son propre titre.

Jean-François Legrain, *Les voix du soulèvement palestinien 1987-1988, Edition critique des communiqués du Commandement National Unifié du Soulèvement et du Mouvement de la Résistance Islamique*, Le Caire, Centre d'Etudes et de Documentation Economique, Juridique et Sociale (CEDEJ), 1991 (source: site web officiel du laboratoire GREMMO (Groupe de

membres de l'OLP qui se réfèrent en permanence à leurs directions situées à l'extérieur (excepté dans le cas du Parti Communiste dont les cadres sont pour la plupart dans les territoires occupés). Ces structures affirment reconnaître l'OLP comme «seul représentant légitime du peuple palestinien» (la référence à l'OLP est explicite dès le troisième communiqué du Commandement) et pensent que les rapports entre intérieur et extérieur sont sur le mode de la complémentarité et non celui de la concurrence.

Le Commandement National Unifié affirme son allégeance à l'OLP mais ne se considère pas cependant comme une simple émanation de la direction de Tunis ou sa courroie de transmission dans les territoires palestiniens et revendique son autonomie (mais en aucun cas son indépendance) vis-à-vis des instances de l'OLP. Le Commandement est, au départ, selon Jean-François Legrain, «*l'instrument d'un processus de dépossession de l'initiative politique par l'Intérieur au détriment de l'Extérieur*»<sup>330</sup>.

L'Intifada a affaibli les sources traditionnelles de l'autorité. Dans le passé, celui de leurs parents et grands-parents, cette autorité est détenue d'abord par des pouvoirs religieux ou tribaux, alors que l'autorité en dernier ressort est celle d'un pouvoir étranger. Les Palestiniens devaient être subordonnés à l'occupant quel qu'il soit, Turc ou Anglais ou Jordanien<sup>331</sup>. Endurcis et sous le défi de deux décennies d'administration israélienne, les Palestiniens avaient adopté le *Sumud*, tel qu'il a été décrit par Bernard Botiveau et Aude Signoles<sup>332</sup>. Celui-ci de passif

---

recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient), <http://www.gremmo.mom.fr/legrain/voix03.htm>, consulté le 28 septembre 2012).

Voir également, à ce sujet: *Histoire de l'autre, Collectif*, traduit de l'arabe par Rachid Akel et de l'hébreu par Rosie Pinchas-Delpuech, Editions Liana Levi, Paris, 2004.

<sup>330</sup> Jean-François Legrain, « Autonomie palestinienne: la politique des néo-notables », op.cit.

<sup>331</sup> A la différence de l'occupation anglaise et jordanienne, le pouvoir en Palestine, conquise en 1516 par le sultan turc Selim 1<sup>er</sup> de Constantinople qui va devenir durant 4 siècles, jusqu'en 1917, une des provinces arabes de l'Empire ottoman, est laissé au niveau local c'est à dire aux milices mamelouks, avec le titre de Bey (Chef de clan, sorte de préfets de l'empire ottoman). La Palestine connaît d'ailleurs au XVI<sup>ème</sup> siècle un bon développement économique.

<sup>332</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles décrivent le *Sumud* palestinien dans leur article « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine » comme suit:

« On mettait volontiers auparavant l'accent sur l'exceptionnalité de la situation palestinienne, en l'assimilant à une "société sans État" et en considérant la durée du conflit, plusieurs générations successives n'ayant connu d'autre sort qu'une absence d'existence politique à propos de laquelle seuls quelques pays comme l'Afrique du Sud offraient des

il se transforme en résistance active et ses conséquences sont encore ressenties aujourd'hui. Parents et instituteurs, le respect du Mukhtar<sup>333</sup> et du Cheikh<sup>334</sup> n'est plus acquis<sup>335</sup>. Même le symbole de l'unité nationale, l'OLP est critiquée

---

*points de comparaison. Dans les termes caractéristiques du développementalisme et de la sociologie de la domination, les sciences sociales n'hésitaient pas à insister sur la propension au sumud, à cette capacité de "tenir" bon dans l'adversité.»*

Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op. cit.

<sup>333</sup> Le Mukhtar est, dans les pays du Moyen-Orient, celui qui dirige un village ou un quartier, sorte d'équivalent du maire.

<sup>334</sup> Un Cheikh est, chez les musulmans, un homme respecté en raison de son grand âge et surtout de ses connaissances scientifiques ou religieuses (c'est-à-dire la connaissance du Coran et de la sunna). Ce titre correspond également au sage musulman. Il faut souligner la place importante des Cheikhs dans certains pays arabes, ceux-ci sont très appréciés par la population. Le titre Cheikh est un qualificatif pompeux, respectable et dont tous ceux qui dirigent, administrent, détiennent une parcelle de la puissance publique, sont heureux de se parer. Aussi bien dans le spirituel que dans le temporel, dans la vie mystique que dans l'existence sociale, c'est un titre auquel les Arabes attachent un grand prix et de précieuses vertus.

Octave Depont et Xavier Coppolani, *Les confréries religieuses musulmanes*, Typographie et Lithographie Adolphe Jourdan (éd.), Alger, 1897 (source: site web officiel de la bibliothèque nationale de France, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81468k/f2.image>, consulté le 19/09/2012).

<sup>335</sup> L'émergence de nouveaux acteurs et la marginalisation des élites traditionnelles ont donc été effectives mais il n'y avait cependant pas de rupture stricte entre les structures qui ont émergé pendant l'Intifada (les Comités populaires, le Commandement National Unifié) et les structures traditionnelles, comme l'a montré Glenn Robinson dans son étude du Comité populaire de Beit Sahour\*: « *Même si ces nouvelles structures étaient en général basées sur les principes modernes de la participation individuelle et de la hiérarchisation démocratique, elles opéraient souvent dans la configuration du clan local, de la Hamula* ».

Glenn E. Robinson, *Building a Palestinian State, the Incomplete Revolution*, Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 1997, p. 66.

\* Le Comité populaire de Beit Sahour (un village chrétien dans le voisinage de Bethléem) était un des comités populaires qui ont connu un succès important lors de l'Intifada: En février 1988, répondant à l'appel à la «dé-sobéissance civile» émis par le Commandement National Unifié et des personnalités palestiniennes, le Comité populaire de Beit Sahour décide d'initier un mouvement de grève du paiement des impôts. Ce mouvement sera largement suivi au cours des années 1988 et 1989 et sévèrement réprimé par l'armée israélienne, qui organise notamment des raids dans le village pour confisquer les biens de ceux qui ne paient pas leurs impôts.

continuellement. Les familles des notables, celles dont les origines remontent au Prophète Mohammed, tels que les Husseini et les Nusseibeh ne peuvent plus compter sur une loyauté traditionnelle, ils devront rechercher le soutien à partir de la base.

Les camps de réfugiés, les prisons israéliennes qui se remplissent au cours de l'Intifada<sup>336</sup>, et les universités seront le terrain pour la formation du leadership. L'expérience de la prison qualifie pour le leadership car elle enseigne comment se pencher sur les problèmes des autres: c'est le lieu de rencontre des activistes et des liens d'amitiés se forment, l'apprentissage du leadership au sein de la communauté carcérale et des élections se déroulent pour élire des représentants parmi leurs compatriotes pour négocier avec les autorités israéliennes.

L'élite de l'Intifada a émergé principalement par le biais d'un système universitaire palestinien qui n'existait pas avant 1972. Avant cette date, l'enseignement universitaire était uniquement ouvert aux enfants des élites qui avaient les moyens d'envoyer leurs enfants pour étudier à l'étranger. Au début de l'Intifada en 1987, près de 16 000 étudiants palestiniens ont été inscrits dans les sept grandes universités palestiniennes de l'époque. Soixante-dix pour cent de ces étudiants venus des camps de réfugiés, des villages et petites villes, une transformation étonnante dans la société palestinienne instruite. Les universités (et, dans une moindre mesure, les prisons israéliennes) ont développé la politisation, les compétences et les réseaux qui ont permis à cette classe d'exercer une autorité dans les années 1980 et au lancement de l'Intifada en 1987.

---

<sup>336</sup> Les militants nationalistes, surtout ceux qui déclarent leur allégeance à l'OLP, sont la cible des autorités d'occupation qui multiplient arrestations et condamnations à des peines de prison ou à la déportation (on cite, à titre d'exemple, Hussam Khadr, dirigeant du Fatah dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, qui est arrêté 23 fois pendant les années 1980 avant d'être finalement expulsé au début de l'Intifada). Certaines estimations indiquent que près de 200 000 arrestations ont eu lieu dans les territoires occupés de 1967 à 1987. Au début de l'Intifada, c'est à dire en fin de l'année 1987, on estime à 4 700 le nombre de prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes. (Samir Abdallah Saleh, *The Effects of Israeli Occupation on the Economy of the West Bank and Gaza Strip*, dans Nassar et Heacock, *Intifada : Palestine at the Crossroads*, op. cit., p. 21.)

Alain Gresh donne le bilan suivant, un an seulement après le début de la révolte:

400 morts, 25 000 blessés, 6 000 prisonniers. (Alain Gresh, « L'Intifada, vingt ans après », op.cit.)

Soit, avec les 4 700 précédents, un total de 10 700 détenus en fin de l'année 1988, pour une population de 1,7 million d'habitants.

Les élites de l'Intifada étaient des cadres actifs de l'une des quatre principales factions de l'OLP<sup>337</sup>. Pourtant, alors qu'elles avaient des liens organisationnels, familiaux et historiques étroits avec l'OLP en exil, leur style de vie politique était considérablement différent. Les élites de l'Intifada ont intégré leur vision politique dans les institutions et non pas dans des personnalités. En effet, ce sont ces militants nationalistes de l'«intérieur» qui ont bâti les institutions de la société civile palestinienne dans les années 1980, y compris les syndicats, les comités de secours médical, les comités de vulgarisation agricole, les groupes d'élèves, les comités de femmes et les associations de bénévoles de la collectivité. La plupart des Organisations Non Gouvernementales (ONG) en Palestine d'aujourd'hui ont commencé soit directement par ce groupe dans les années 1980 ou ont pu retracer leur lignée à ces premiers efforts. Deuxièmement, l'élite de l'Intifada a été parmi les élites les plus idéologiquement démocratiques dans le monde arabe<sup>338</sup>.

Ce modèle de groupe d'une autorité décentralisée et déconcentrée pratiquée pendant l'Intifada a permis au soulèvement de continuer aussi longtemps que cela a été nécessaire face à la violente répression israélienne<sup>339</sup>. Alors que

---

<sup>337</sup> Les quatre principales factions de l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP) sont: le Fatah, le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP), le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP) et le Parti Communiste Palestinien.

<sup>338</sup> Durant la première Intifada, chacune des quatre organisations qui forment l'OLP devait nommer un représentant au sein du Commandement National Unifié. Des élections internes secrètes sont alors organisées dans chaque faction de l'OLP pour désigner ces membres. Les quatre représentants avaient le même statut quel que soit le poids de l'organisation et les plus petites organisations comme le parti communiste avaient le droit de veto. Le Commandement n'avait pas de président mais il était régit par un système de rotation et chaque organisation dirigeait des membres indépendamment des autres.

<sup>339</sup> L'historien Pierre Razoux, spécialiste des conflits contemporains et des relations internationales, écrit à propos de la répression israélienne de l'intifada:

« *Pressé d'agir, Yitzhak Rabin [le ministre israélien de la Défense à l'époque - que son appartenance au Parti travailliste n'empêchera pas de diriger, d'une main de fer, la répression de l'intifada] déclare à la Knesset : " Nous imposerons la loi et l'ordre dans les territoires occupés, même si cela doit se faire dans la douleur ". Il ajoute " S'il le faut, brisez-leur les bras et les jambes ". Il demande de concevoir des armes non létales permettant de lutter contre les manifestants d'une manière plus efficace. »*

Pierre Razoux, *Tsahal : Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, éditions Librairie Académique Perrin, collection Tempus, 2008, p. 407.



l'image des écoliers jetant des pierres a symbolisé l'Intifada, le vrai travail a été le renforcement des organisations proto-État dans les coulisses par les élites de l'Intifada. Car les soulèvements sans une véritable organisation ne durent rarement au-delà de l'instant initial de l'enthousiasme. Alors que le camp nationaliste a clairement pris la direction de l'organisation de la construction de la Palestine, les cadres islamistes, d'une grande partie du même contexte sociologique, se sont également impliqués, qui a conduit à la création du Hamas en 1988<sup>340</sup>.

Non seulement le camp nationaliste de l'intérieur avait pour but de diriger et structurer l'Intifada mais il prend également la direction de l'organisation de la construction de la Palestine et ceci dès le début de l'année 1988. Composé des

---

Il convient de rappeler ici des images d'un photographe israélien qui ont fait le tour du monde en février 1988, montrant des soldats israéliens «molestant violemment» des palestiniens et de la tentative d'enterrer vivants au bulldozer quatre villageois de Salem et de la scène des deux jeunes de Naplouse, battus en direct devant la caméra de la télévision américaine CBS, qui ont suscitées l'indignation de l'opinion publique internationale.

<sup>340</sup> Le Hamas est fondé en 1988 par le Cheikh Ahmed Yassine (issu des Frères musulmans) quelques semaines seulement après le début de la première Intifada lorsqu'il fait circuler un tract signé par une faction inconnue jusqu'à maintenant, qui est le Mouvement de résistance islamique, dans lequel il appelle ses disciples à se joindre au soulèvement. Avec la création du Commandement unifié de l'Intifada, Yassine voit une manœuvre de l'OLP pour s'assurer le contrôle du soulèvement et prend alors la décision de créer le Hamas. Les membres des Frères musulmans rejoignent le Hamas et l'organisation se fait absorber par le Hamas qui se développe d'une manière considérable devenant un acteur important dans la bande de Gaza à partir du deuxième mois de l'Intifada. L'été suivant le Hamas devient présent en Cisjordanie.

Il convient de noter également qu'au moment où éclate la seconde Intifada en 2000, le Hamas adopte d'abord une position de retrait, puis il renoue à partir de 2001 avec la stratégie des attentats-suicides (Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'état palestinien*, Karthala éditions, 2009, p. 38).

Le Hamas est constitué d'une branche politique et d'une branche armée (les Brigades Izz al-Din al-Qassam) se revendiquant de «résistance». Son programme, exprimé dans sa charte, est la destruction de l'État d'Israël et l'instauration d'un État islamique palestinien sur toute la terre de l'ancienne Palestine mandataire (c'est-à-dire incluant les actuels État d'Israël, Cisjordanie et bande de Gaza). Ne reconnaissant pas Israël (qu'il nomme «entité sioniste») et rejetant les accords d'Oslo signés en 1993 entre Israël et OLP, le Hamas s'oppose sur ce point au Fatah – principale force politique palestinienne concurrente, qui reconnaît l'existence d'Israël et prône la création d'un État palestinien indépendant aux côtés d'Israël.

Lire la charte du Mouvement de la Résistance Islamique (Hamas) publiée en 1988, traduction de Jean-François Legrain (source: site web officiel du laboratoire GREMMO, <http://www.gremmo.mom.fr/legrain/voix15.htm>, consulté le 29 septembre 2012).



délégués des quatre principales factions de l'OLP dans les différentes cellules du Commandement National Unifié - dont certains sont nommés dans le paragraphe suivant, ce camp nationaliste s'empresse, en effet, à rédiger la Déclaration interne d'autonomie palestinienne émise pendant la première Intifada, et à créer les 200 comités politiques et 28 comités techniques qui étaient destinés à former l'infrastructure embryonnaire d'une administration palestinienne à venir. Leur objectif était de renforcer l'OLP dans les territoires occupés, en créant un lien entre la classe universitaire chargée des négociations et les militants dans les rues et dans les camps de réfugiés. Toutefois, la façon dont cela a été fait (comme un fait accompli, sans consultation externe) conduit à des accusations selon lesquelles ce camp nationaliste conspirait une prise de pouvoir et à la frustration de nombre de membres de l'OLP à l'extérieur<sup>341</sup>.

Nous citons, entre autres, les partisans de l'OLP suivants, qui ont émergé et ont joué un rôle de leadership important durant la première Intifada:

Samir Chahada, Mohammad Labadi, Abd al-Rahim al-Baghdadi, Abdallah Awad, Salah Zuhayka, Siman Khouri, Hamdi Samadi, Moubarak Awad, Hanna Siniora, Taher Chalawdi, Hasan Abd Rabbo, Adnan Chalada, Adnan Dagher, Ghassan al-Masri, Ahmad Jabir Suleiman, Ahmad al-Dik, Samir Sbeihat, le révérend Odeh Rantissi et Sari Nusseibeh<sup>342</sup>.

Pour illustrer ce point, nous dressons le portrait de Sari Nusseibeh, une des élites de l'«intérieur» qui a émergé de la première Intifada:

Sari Nusseibeh né 12 en 1949 à Damas, est un universitaire palestinien et acteur important dans la résolution du conflit israélo-palestinien. La famille Nusseibeh est traditionnellement fiduciaire des clés de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Nusseibeh obtient un doctorat en philosophie islamique, de Harvard University en 1978 et enseigne la philosophie à l'Université de Bir Zeit de 1978 à 1988 jusqu'à la fermeture de l'université par un ordre militaire israélien durant la Première Intifada de 1988 à 1990. Au début des années 1980, il a aidé à organiser le syndicat des enseignants à Bir-Zeit, et a rempli trois mandats en tant que président de l'Union des professeurs et du personnel. Nusseibeh est aussi co-fondateur de la Fédération des employés dans le secteur de l'éducation pour

---

<sup>341</sup> Voir: Ze'ev Schiff et Ehud Ya'ari, *Intifada, The Palestinian Uprising - Israel's Third Front*, op. cit.

<sup>342</sup> Ces noms sont cités, entre autres, dans: Jean-François Legrain, *Les voix du soulèvement palestinien 1987-1988*, op. cit.

toute la Cisjordanie. Il crée le service de presse «Terre Sainte» et publie le bulletin d'information de langue anglaise «*Nusseibeh - Monday Report*», qui analysait les événements de l'Intifada pour un public anglophone<sup>343</sup>.

Pro Fatah, Nusseibeh a été un chef militaire important dès le début de la première Intifada. Il est l'un des quatre fondateurs du Commandement National Unifié, le groupe «underground» qui a coordonné la première Intifada, il est également l'auteur de la Déclaration palestinienne de Principes<sup>344</sup>, également connu sous le nom «Quatorze Demandes», et s'emploie à renforcer le Fatah dans les territoires occupés.

En mai 1989 il est mis en cause par le tribunal militaire israélien qui l'accuse d'avoir appartenu au Commandement Unifié de l'Intifada, d'avoir servi d'intermédiaire avec les instances de l'OLP à Amman pour canaliser les fonds de l'OLP en exil dans les territoires occupés palestiniens et d'avoir participé à la rédaction de plusieurs tracts du Commandement.

Sari Nusseibeh a cependant longtemps été considéré comme un nationaliste palestinien modéré. Dans un article publié le 24 septembre 2001 intitulé «La voix de la raison»<sup>345</sup>, Sari Nusseibeh appelait de ses vœux «la conclusion d'une paix définitive entre les deux peuples» sur la base de la coexistence de «deux États voisins, mais distincts». Il y appelait, en particulier, les palestiniens à renoncer au «droit au retour». En janvier 2002, il prend position contre la prise des armes au cours de la seconde Intifada, appelle au renoncement des attentats-suicides et se prononce pour un État palestinien «démilitarisé dans l'intérêt des Palestiniens».

En 2002, il est démis de ses fonctions, par Yasser Arafat, en tant que représentant de l'OLP et au sein de l'Autorité nationale palestinienne à Jérusalem-Est<sup>346</sup>, un poste qu'il a assumé après la mort soudaine de Fayçal Husseini.

---

<sup>343</sup> Lire l'entretien avec Sari Nusseibeh, *Media Monitors Network*, du 9 Janvier 2004, propos recueillis par Linda Benedikt. Source: <http://world.mediamonitors.net/Headlines/Interview-with-Sari-Nusseibeh>, consulté le 30 septembre 2012.

<sup>344</sup> Pour le texte de la Déclaration palestinienne de principes, lire: *Journal of Palestine Studies*, Vol. 17, No. 3, Printemps 1988, p.63-65.

<sup>345</sup> Cet article est paru simultanément le 24 septembre 2001 dans le quotidien israélien *Haaretz* et le quotidien palestinien *al-Quds*.

<sup>346</sup> Lire l'article d'Akiva Eldar, « Arafat depose Sari Nusseibeh as Jerusalem chief », paru dans le quotidien israélien *Haaretz* à ce sujet, le 20 décembre 2012, source:

En juin 2003, Sari Nusseibeh promeut l'initiative pacifique «La voix des peuples» avec le politicien israélien de gauche Ami Ayalon, elle est fondée sur le principe «deux peuples, deux États» (en réaction à l'initiative de Genève<sup>347</sup> jugée inapplicable) et propose: Jérusalem comme capitale des deux États, le retrait israélien des Territoires occupés, et le retour des réfugiés limité aux territoires occupés. La pétition soutenant ce projet est signée par 400 000 palestiniens et israéliens.

Sari Nusseibeh est, depuis 1995, le président de l'université palestinienne Al-Quds, à Abu-Dis près de Jérusalem-Est.

### **B.6.2. L'émergence d'élites locales de l' «intérieur» avec les négociations de Madrid et de Washington**

Beaucoup de choses ont changé depuis le printemps de l'année 1988: ces palestiniens de l' «Intérieur» - nommés ci-dessous - qui exprimaient leurs revendications en tant que peuple palestinien sont encore les mêmes: une génération de leaders éduqués, laïcs tout à fait prêts à accepter l'existence de l'état hébreu, à condition qu'on reconnaisse les droits politiques légitimes<sup>348</sup> des

---

<http://www.haaretz.com/print-edition/news/arafat-deposes-sari-nusseibeh-as-jerusalem-chief-1.24813>, consulté le 30 septembre 2012.

<sup>347</sup> L'Initiative de Genève, ou Accord de Genève, est un plan de paix alternatif, complémentaire à la «Feuille de route»\*, établi par les anciens partenaires des négociations de sommet de Taba de 2001 pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Elle est signée le 1<sup>er</sup> décembre 2003 à Genève. Les principaux artisans de cet accord sont l'ancien ministre palestinien Yasser Abd Rabbo et, l'ancien ministre israélien Yossi Beilin sous l'impulsion de l'universitaire suisse Alexis Keller.

Lire le texte de l'Accord de Genève (en anglais), publié dans *Le Monde Diplomatique*, le 23 octobre 2003, source: site web officiel du journal, <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/a10414>, consulté le 30 septembre 2012.

\*La «Feuille de route» a été adoptée par le «Quartette diplomatique» (l'Organisation des Nations unies, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie), réuni le 30 avril 2003 comme une proposition pour mettre un terme au conflit israélo-palestinien.

<sup>348</sup> Lire la lettre d'assurances des États-Unis aux palestiniens (Washington, mi-octobre 1991) en vue de la préparation de la conférence de paix de Madrid, dans laquelle «les droits politiques des Palestiniens» ont été qualifiés de «légitimes»:

*« We are seeking to launch a political negotiating process that directly involves Palestinians and offers a pathway for achieving the legitimate political rights of the Palestinian people and for participation in the determination of their future. »*

palestiniens et que l'on accorde aux palestiniens la possibilité d'accéder à leur indépendance et au statut d'état<sup>349</sup>.

En fait, jusqu'à la conférence de paix de Madrid en Octobre 1991, le monde ne prêtait pas trop attention à ces Palestiniens. L'image des guérilleros, la face couverte du foulard - le keffieh - menaçant avec une grenade dans la main, obscurcissait la réalité d'une génération émergente de palestiniens modérés (appelés de ses vœux par Israël)<sup>350</sup>, pragmatiques plutôt pro-occidentaux vivant en Cisjordanie ou à Gaza<sup>351</sup>. Madrid était un tournant. Ces palestiniens parlaient

---

*The Madrid Peace Conference (special file), in Journal of Palestine Studies, vol. XXI, n° 2 (Hiver 1992), pp. 117-149, p. 118. URL: <http://www.palestine-studies.org/files/pdf/jps/1551.pdf>, consulté le 4 octobre 2012.*

<sup>349</sup> Le président américain George Bush annonce le 6 Mars 1991 devant le Congrès américain les principes sur lesquelles un règlement pacifique au Proche-Orient doit être fondé:

*«- La géographie seule (c'est-à-dire la possession du Jourdain ou de reliefs montagneux comme le plateau du Golan) ne suffit plus à garantir la sécurité d'Israël, seule une paix avec les Arabes peut y parvenir;*

*- Cette paix doit être basée sur le principe énoncé par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations-Unies qui impose à Israël de rendre les territoires occupés en 1967 et la reconnaissance du droit des Etats de la région à vivre en paix;*

*- Il faut rendre leurs droits politiques légitimes aux Palestiniens.»*

Source: Journal l'Humanité, Palestine maintenant, le 13 Mars 1991, source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/287109>, consulté le 21 Mars 2012.

<sup>350</sup> Le ministre des Affaires étrangères israéliennes, Shimon Peres, déclare le 9 août 1993:

*«Israël ira de toute évidence vers la partie modérée, la partie avec laquelle il est possible de discuter. Nous poursuivrons les négociations avec la coalition palestinienne désireuse de parvenir à la paix et soutenant le processus de paix.»*

Lire l'article, « Israël mise sur les Palestiniens "modérés" », publié dans le journal l'Humanité, le 10 août 1993, Source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/245585>, consulté le 22 septembre 2012.

<sup>351</sup> Françoise Germain-Robin écrit, à ce propos, dans son article « Hanan Ashrawi, palestinienne d'aujourd'hui » publié dans le journal l'Humanité le 27 avril 1996:

*« Hanan Ashrawi, figure de proue du dialogue avec Israël, le monde a découvert son visage en octobre 1991, à la conférence de paix de Madrid. Les Palestiniens n'avaient pas eu droit à leur délégation indépendante et faisaient officiellement partie de la délégation jordanienne. Mais on n'oubliera jamais les visages qu'ils offrirent alors, si différents du stéréotype habituel*

avec un accent anglais appris dans les universités britanniques et dans leur propre universités palestiniennes. Parmi ces palestiniens de l'«Intérieur», Fayçal Husseini<sup>352</sup>, Haider Abdel Shafi<sup>353</sup>, et Hanan Ashrawi projetaient l'image d'un peuple que le monde ne pouvait ignorer et avec lequel il compatissait.

C'est une génération qui avait atteint une maturité politique sous l'occupation israélienne. La génération émergente de palestiniens qui vivait sur une ligne frontière entre deux pays, dans un espace trouble où la réalité de leur vie quotidienne était définie par leur existence et un quotidien vécu à l'intérieur de

---

*des «terroristes» de l'OLP: le Dr Abdel Shafi, chef de la délégation, à l'élégance toute britannique, et Hanan Ashrawi, son porte-parole, universitaire chrétienne de Ramallah, aux petits tailleurs impeccables. »*

Source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/176862>, consulté le 22 septembre 2012.

<sup>352</sup> Fayçal Husseini né le 17 juillet 1940 à Bagdad et décédé le 31 mai 2001 d'une crise cardiaque à Koweït City était le fils de Abdel Kader al-Husseini (nationaliste et combattant palestinien qui avait dirigé *Jaysh al-Jihad al-Muqaddas* (Armée de la Guerre-sainte) pendant la guerre de 1948), il était le directeur de la Maison de l'Orient à Jérusalem et membre du Comité exécutif de l'OLP, chargé du dossier de Jérusalem, où il s'est installé en 1964, au sein de l'Autorité Nationale Palestinienne. Son engagement actif dans l'OLP remonte à 1964, après ses études en sciences. Il plaidait pour que Jérusalem devienne la capitale des deux États, palestinien et israélien.

Il est emprisonné par Israël une année complète en 1967 car les Israéliens ont découvert chez lui une arme que lui avait remise Yasser Arafat lors de son séjour clandestin en Cisjordanie. Il a constamment été placé en résidence surveillée de 1982 à 1987, puis interné en détention administrative à plusieurs reprises de 1987 à 1990. Sa dernière détention remonte à octobre 1990 lorsque la police l'a maintenu en prison pendant 16 jours à la suite de la mort de 18 Palestiniens à la Mosquée Al-Aqsa par des militaires israéliens.

<sup>353</sup> Haider Abdel Shafi était un médecin et homme politique palestinien né en 1919 à Gaza et mort en 2007. Il avait étudié la médecine à l'université américaine de Beyrouth. Il a notamment dirigé la délégation palestinienne aux pourparlers de paix avec Israël à Madrid en octobre 1991. Il était proche de la gauche palestinienne, la mouvance communiste en particulier et très populaire parmi les palestiniens.

Il était membre du premier Comité exécutif de l'OLP. Il devient une figure éminente de la scène politique palestinienne quand il est désigné vice-président du premier Conseil national palestinien, qui se réunit à Jérusalem-Est en mai 1964. Il a également été élu membre du Conseil national palestinien en 1996, avant de démissionner pour protester contre l'absence de toute lutte contre la corruption au sein de l'Autorité Nationale Palestinienne et la marginalisation du rôle du Conseil législatif palestinien et son inefficacité à contrôler l'autorité législative. Il a fondé par la suite l'«Initiative nationale palestinienne», dirigée par Moustafa Barghouti, qui a présenté des candidats aux législatives en 2006.

zones occupées et gérées directement par Israël, mais où leur fierté, leur identité et leur conscience reposaient sur leur loyauté à une entité non encore née, la nouvelle nation de la Palestine.

Ces dix-huit individus de l'«intérieur» - nommés dans le paragraphe suivant - ont passé toute leur vie d'adultes sous une administration militaire israélienne. Ils sont différents de leurs parents, qui se souviennent d'une vie précédant la création de l'état d'Israël en 1948. Ils sont différents de leurs enfants qui n'ont connu une autre réalité que celle de l'occupation israélienne.

Fayçal Husseini (chef de comité de direction de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix de Madrid), Zahira Kamal, Sari Nusseibeh, Elias Freij, Nabil Kassis et Hanan Ashrawi (porte-parole de la délégation) sont originaires du triangle Jérusalem-Ramallah-Bethléem; Nabil jaabari et Mustafa Natsheh sont de la ville d'Hebron; d'autres comme Sami Kilani, Mamdouh Aker, Sameeh Kanaan, Samir Abdallah et Ghassan Khatib sont de Naplouse et de la partie nord de la Cisjordanie; Saeb Erekat est originaire de Jericho; Haider Abdel Shafi (chef de la délégation), Freih Abu Meddien, Zakaria al-Agha et Abderrahman Hamad sont originaires de la Bande de Gaza<sup>354</sup>.

Sur la carte politique leurs bases sont diverses, le Fatah, dirigé à l'époque par Yasser Arafat; le Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP), dirigé par Nayef Hawatmeh<sup>355</sup>; le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP), dirigé par Georges Habache<sup>356</sup> et le Parti du Peuple Palestinien (PPP)

---

<sup>354</sup> Voir la liste des membres du comité de direction et de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix de Madrid (en octobre 1991), *The Madrid Peace Conference (special file)*, *In Journal of Palestine Studies*, op. cit., p. 122.

<sup>355</sup> Nayef Hawatmeh, né en 1935 en Jordanie, est un homme politique palestinien issu d'une tribu bédouine grecque orthodoxe. En 1954, il suit des études supérieures en médecine au Caire, et adhère au Mouvement nationaliste arabe où il représente l'aile gauche du parti. Il devient le secrétaire général du Front Démocratique de Libération de la Palestine (FDLP), créé en 1969 à la suite d'une scission avec le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP) dont il était également l'un des fondateurs.

Il a été le premier dirigeant palestinien à soutenir l'établissement d'un État palestinien aux côtés de l'État israélien, et milite pour la fin de l'Intifada. Hawatmeh veut un État épuré de toute religion ou nationalisme, il voit la nation arabe sous la forme d'un État fédéré ou confédéré, démocratique, populaire, révolutionnaire mais sans caractère nationaliste.

<sup>356</sup> Georges Habache, de son nom de guerre *Al-Hakim*, né en 1926 dans la ville de Lydda (actuelle Lod en Israël) et, mort en 2008 à Amman (Jordanie), est un nationaliste palestinien, fondateur et ancien secrétaire général du Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP).



(connu autrefois sous le nom de Parti communiste palestinien) dirigé par Bachir Barghouthi.

Et ils ont beaucoup de choses en commun: Ils ont, pour la plupart, la quarantaine; ils sont nés après la deuxième guerre mondiale et ils partagent tous les événements d'après-guerre qui ont forgé leurs vies; ainsi que la guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique; les cinq guerres israélo-arabes; les Accords de Camp David et la signature du traité de paix entre l'Egypte et Israël; l'invasion israélienne du Liban en 1982 ainsi que les deux guerres dans le Golfe persique.

Donc c'est un véritable leadership représentatif émergé de l'Intifada qui négocie au nom de 1,7 million de palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

C'est le premier groupe de palestiniens de l'intérieur des Territoires qui, non seulement aspirent à représenter leur peuple, mais aussi à devenir des figures

---

Issu d'une famille de commerçants chrétiens grecs orthodoxes, Georges Habache a vingt-deux ans au moment de la création de l'Etat d'Israël. Il assiste alors à l'expulsion des habitants arabes de Lydda, parmi lesquels les membres de sa famille. Profondément marqué, il entame une activité militante à l'Université américaine de Beyrouth où il obtient en 1951 son diplôme de docteur en médecine. Il abandonne ensuite sa profession d'origine pour se consacrer à la vie politique et la lutte contre l'Etat d'Israël, marquée notamment par plusieurs détournements d'avions dans les années 1970.

Victime en janvier 1992 d'une hémorragie cérébrale, il avait été hospitalisé quelques jours en France, provoquant ainsi à l'époque de vives réactions dans le monde politique français. À cette occasion, Israël proteste contre l'accueil d'un «chef terroriste aussi cruel».

Georges Habache démissionne de son poste de secrétaire général du FPLP, en décembre 2000, après avoir dirigé l'organisation pendant plus de trente ans. Quelques mois plus tard, son remplaçant et ancien adjoint, Abou Ali Mustafa, est assassiné, à Ramallah, par l'armée israélienne.

Son idéologie révolutionnaire, sa détermination et ses principes, font de Georges Habache un nationaliste palestinien qui conserve une forte popularité dans les territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne.

Voir le portrait qu'avait dressé de lui le journaliste George Lucien dans *Le Monde*, à l'occasion de son hospitalisation en France, « Georges Habache, le chef du "front du refus" », article publié le 01/02/1992; lire également l'article de George Lucien publié à l'occasion de sa mort, « Georges Habache, le fondateur du Front populaire de libération de la Palestine, est mort », dans *Le Monde*, le 26/01/2008; et celui de Edmund Andrews et John Kifner, « George Habash, Palestinian Terrorism Tactician, Dies at 82 », publié dans le *The New York Times* le 27/01/2008.

politiques et des diplomates capables de présenter leur cause de façon persuasive devant la communauté internationale.

Il faut se rappeler que ce groupe devra à chaque pas œuvrer pour sa légitimité. Pour cela, il est essentiel pour ce groupe de maintenir un lien explicite avec le leadership de l'extérieur à Tunis afin de préserver sa légitimité à l'intérieur des Territoires. Pour illustrer ce point nous donnons l'exemple suivant:

Dans le cadre des négociations bilatérales aux pourparlers de paix avec Israël, en août 1993 lors d'une session de négociations qui a eu lieu à Washington, dans les 22 mois qui séparèrent la conférence de Madrid de la signature des accords d'Oslo, la délégation palestinienne devant négocier officiellement l'option «Gaza et Jéricho d'abord»<sup>357</sup> qui fit jusqu'ici l'objet de pourparlers secrets<sup>358</sup>, dut attendre un mandat du Comité exécutif de l'OLP avant d'inclure cette option dans leurs pourparlers de paix<sup>359</sup>.

---

<sup>357</sup> L'option «Gaza et Jéricho d'abord» consiste en un retrait partiel israélien de la bande de Gaza et de la région de Jéricho, en Cisjordanie occupée, l'«autonomie palestinienne» prévue par la conférence de Madrid y serait mise en place avant d'être étendue à l'ensemble des territoires occupés. Cela signifie que les palestiniens exercent une souveraineté totale sur ces deux régions, que la direction palestinienne quittera Tunis pour la région et qu'Arafat vivra à Jéricho et à Gaza, c'est un premier pas vers un Etat palestinien indépendant.

<sup>358</sup> L'idée aurait été lancée par Yasser Arafat et négociée secrètement pendant plusieurs mois entre des conseillers du président palestinien et des membres du gouvernement israélien que dirige Yitzhak Rabin. Nabil Shaath, conseiller de Yasser Arafat, interviewé le 3 Septembre 1993, pour la Revue d'études Palestiniennes, déclare à ce propos:

*« Everything that was prepared in the twenty-two months between Madrid and Oslo was immensely useful: Oslo depended completely on the documents that were prepared and the minutes and the strategies and the formulations that were made by the Palestinian team here in Washington. [...] The Gaza/Jericho thing was not done by the team in Washington, it was worked on in Washington but was never in our papers, so that is definitely new. »*

Source: « The Oslo Agreement. An interview with Nabil Shaath », in *Journal of Palestine Studies*, Volume 23, n° 1 (Automne, 1993), pp. 5-13, pp. 8-9.

<sup>359</sup> En effet, le Comité exécutif de l'OLP avait donné à la délégation palestinienne, au bout de trois jours de discussions intensives à Tunis, un «feu vert» pour négocier officiellement à Washington en août 1993, l'option «Gaza et Jéricho d'abord» avec la délégation israélienne. C'est Hanan Ashrawi la porte-parole de la délégation palestinienne qui a donné à la presse le résultat des discussions du Tunis:

*« Il ne s'agit pas, a-t-elle précisé, d'un feu vert pour signer un accord mais pour le négocier dans le cadre d'une déclaration de principe sur un accord global. »*

Les membres de ce groupe fonctionnent dans un environnement profondément fragmenté. Les formes traditionnelles d'autorité se défont. Absence d'élections nationales, d'institutions démocratiques, la société est encore divisée en fonction de bases religieuses, familiales, ou tribales<sup>360</sup>. Il y a un désaccord et un jeu constant pour le pouvoir entre le leadership de l'intérieur et celui de l'extérieur qui finiront par s'atténuer suite à l'instauration de l'Autorité nationale palestinienne<sup>361</sup>. Ils sont donc contraints de rappeler leur expérience de prison ou leur lien avec la famille d'un «chahîd»<sup>362</sup>, le rappel à l'épreuve de l'Intifada devient donc un critère de légitimité.

---

Source: Françoise Germain-Robin, « L'option de Gaza et Jéricho très discutée à l'OLP », article publié dans le journal *l'humanité*, le 30 août 1993, <http://www.humanite.fr/node/244528>, consulté le 23 septembre 2012.

<sup>360</sup> A l'instauration de l'Autorité palestinienne, «*Pour pouvoir gouverner*», écrit Jean-François Legrain, «*Yaser Arafat et les dirigeants de l'Autorité palestinienne ont élaboré des stratégies notabilliaires faisant revivre les anciens partages et les anciennes rivalités entre familles et clans (hamoulas) en s'appuyant sur un ethnolocalisme hérité du mode de gouvernement ottoman.*»

Jean-François Legrain, « Autonomie palestinienne: la politique des néo-notables », op.cit.

<sup>361</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles affirment à ce propos:

« *La séparation, les incompréhensions, les désaccords stratégiques entre Palestiniens de « l'intérieur » et de « l'extérieur » se sont atténués à mesure que progressait le travail commun au sein d'institutions nationales, fragiles mais bien réelles. [...]. La distinction entre être de l'intérieur et de l'extérieur est devenue moins importante ou, mieux, s'est incorporée à de nouveaux clivages politiques à mesure que les clivages hérités de l'occupation se reformaient sur des bases en partie différentes.*»

Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op. cit.

<sup>362</sup> Est un chahîd celui que l'on considère comme un martyr pour l'islam. Le sens du mot arabe est proche de celui du mot grec puisque le mot chahîd signifie lui aussi témoin. Il s'agit évidemment de témoigner de sa foi. Au contraire du martyr de la terminologie chrétienne, qui offre passivement sa vie en sacrifice en témoignage de sa foi, le chahîd de l'islam peut être un soldat qui meurt en combattant, le combattant se voit promettre le Paradis. Par exemple le nom même des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa branche armée du Fatah, montre toute l'ambiguïté du mot chahîd.

### B.6.3. L'élite des «Années Oslo»

La conférence de Madrid, puis les négociations secrètes d'Oslo et les accords du même nom ont constitué la solution tant attendue à la première Intifada<sup>363</sup>, ce qui a permis la création de l'Etat «imaginé»<sup>364</sup> et ce par l'instauration d'une Autorité Nationale Palestinienne (ANP) sur son territoire en 1994, et le retour en Palestine de quelques 100 000 réfugiés.

Cette élite dont les caractéristiques ont été analysées en détail dans le chapitre précédent, émane de ce groupe «de rapatrié» en particulier ceux qui dominent les plus hauts échelons de la bureaucratie de l'ANP, et dont le retour en Palestine, bien que très réduit en nombre, a touché toutes les organisations politiques, toutes les générations et les groupes sociaux<sup>365</sup>.

Tandis que l'élite de l'Intifada a conduit la révolution contre l'occupation, c'est l'élite d'Oslo qui a promis de mettre fin à la fois à l'Intifada et à l'occupation. Ses membres incluant le président de l'ANP Yasser Arafat, les chefs (et de nombreux membres) de la plupart des services de la police et de la sécurité en Palestine, les principaux ministres du cabinet, la plupart des ministres clés du gouvernement, sélectionnent les dirigeants politiques non directement employées par l'ANP, des cadres proéminents du Fatah rapatriés en Palestine, et certaines élites économiques parasites (à qui on a donné des droits de monopole par l'ANP sur certains produits clés).

La principale tâche politique menée par le régime «rapatrié» a été de neutraliser le pouvoir de l'élite de l'Intifada, même pendant la célébration de ses

---

<sup>363</sup> Mais il y a loin du rêve à la réalité: les accords d'Oslo finiront par se fracasser contre la poursuite de la politique de colonisation. En juillet 2000, l'échec des négociations de Camp David débouchera sur la seconde Intifada, dont les caractéristiques seront bien différentes, notamment l'usage par les palestiniens des armes à feu et des attentats.

<sup>364</sup> Ce terme d'État «imaginé» est employé par Bernard Botiveau et Aude Signoles, ils écrivent:

*« Même si elle n'a pas conquis son indépendance, la population palestinienne a pu pour la première fois mettre à l'épreuve de l'autonomie des résolutions forgées en temps de guerre, dans l'intérieur occupé ou dans l'exil ; en particulier, l'État « imaginé » est devenu pour elle une réalité tangible, dans la réalisation de ses attentes, comme dans ses déceptions ou ses craintes. »*

Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op. cit.

<sup>365</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles, Ibid.

accomplissements, car il représentait la seule force sociale capable de menacer la consolidation du pouvoir par le nouveau régime. Certains membres de l'élite de l'Intifada ont été cooptés dans la structure de l'ANP, bien que généralement seulement à des niveaux inférieurs ou moyens, tandis que d'autres ont reçu un traitement plus coercitif. Plus important encore, les ONG palestiniennes «l'expression institutionnelle de l'élite de l'Intifada», qui avaient assuré avant Oslo la gestion des principaux services publics, ont été systématiquement attaquées par l'ANP<sup>366</sup>.

Néanmoins, l'ANP avait d'importantes bases de soutien social. Les quatre piliers du pouvoir de l'ANP sont les appareils de sécurité, la faction politique Fatah, l'ancienne élite, et la bureaucratie que l'on peut qualifier de pléthorique<sup>367</sup>. Les élites d'Oslo sont principalement dans le premier et le quatrième pilier.

Des personnalités connues sont incluses dans l'élite d'Oslo telles que Mahmoud Abbas (Abou Mazen)<sup>368</sup> et Nabil Shaath<sup>369</sup>. Pourtant, à l'exception de Yasser

---

<sup>366</sup> Bernard Botiveau et Aude Signoles écrivent à ce propos:

*« Les acquis des années antérieures de résistance en termes de gestion des services publics se cumulaient dans la défense des ONG et des associations que le pouvoir cherchait à museler au nom de l'intérêt national; et cela a contribué à redessiner un espace public qui trouvera dans cette période des adeptes décidés. »*

Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op. cit.

<sup>367</sup> Voir notre développement sur la croissance du secteur public palestinien (chapitre précédent).

<sup>368</sup> Mahmoud Abbas, né en 1935 à Safed en Galilée et plus connu sous le nom d'Abou Mazen, est le Président de l'Autorité Nationale Palestinienne depuis janvier 2005 et le secrétaire général de l'Organisation de Libération de la Palestine depuis 1996. Il a également occupé le poste de Premier ministre de l'Autorité Nationale Palestinienne en 2003 sous la présidence de Yasser Arafat.

Mahmoud Abbas a 13 ans lorsque la première guerre israélo-arabe contraint sa famille à fuir en Syrie, où il obtient un diplôme de droit. Il étudie ensuite l'histoire à Moscou et consacre une thèse controversée au sionisme. Dans les années 1950, il devient militant de la cause palestinienne et en devient un des collecteurs de fonds. Installés au Koweït, il participe avec Yasser Arafat et d'autres à la création du Fatah (qui sera la principale composante de l'OLP créée quelques années plus tard) et dont il va s'occuper des finances. En 1977, il appelle au dialogue avec les formations pacifistes israéliennes lors d'un discours devant le parlement de l'OLP. Il devient membre du comité exécutif de l'organisation palestinienne quelques années plus tard, et en 1984 devient responsable des relations internationales de l'OLP.

Arafat, aucune partie de l'élite d'Oslo, à cette époque, n'a bénéficié d'un solide soutien populaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Même si Arafat a perdu beaucoup de son statut légendaire qu'il avait une fois, son leadership n'était toujours pas en cause.

#### **B.6.4. L'élite de l'Intifada Al-Aqsa**

L'échec de l'élite d'Oslo pour obtenir des droits nationaux palestiniens et répondre aux revendications du peuple palestinien par le biais des accords d'Oslo et des négociations a été mis à nu lors du sommet de Camp David en juillet 2000<sup>370</sup>. En effet, depuis sept ans les accords d'Oslo n'ont pas empêché

---

Au début des années 1990, partisan d'une «paix des braves», il permet la mise en place coté palestinien du dialogue qui conduira en 1993, aux accords d'Oslo qu'il signera au nom de la délégation palestinienne. En 1994, il publiera un livre sur cet accord et ce qui y a mené, *Le Chemin d'Oslo* (Mahmoud Abbas et Yves Ros, *Le chemin d'Oslo: [accords de paix israélo-palestiniens]*, éditions Edifra, Paris, 1994). En 2002, il critique la militarisation de la deuxième Intifada et l'isolement diplomatique des Palestiniens qu'elle provoque.

Voir: « Mahmoud Abbas - Le baroud d'honneur - Chronologie », *Le Monde* du 9 octobre 2011.

<sup>369</sup> Nabil Shaath, né en 1938 à Safed en Galilée, est un homme politique palestinien membre du Fatah. Lors de la création d'Israël Nabil Shaath émigre en Egypte avec sa famille. Il a occupé plusieurs postes importants lors de sa carrière politique: Principal négociateur palestinien, chef de cabinet ministériel palestinien, ministre des affaires étrangères de l'Autorité Nationale Palestinienne, et enfin Premier ministre de l'Autorité Nationale Palestinienne pendant 9 jours du 18 décembre 2005 au 24 décembre 2005.

<sup>370</sup> Charles Enderlin, journaliste et reporter français et israélien, correspondant permanent de France 2 à Jérusalem depuis 1981, décrypte les causes de l'échec du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens dans son film documentaire «Le Rêve brisé», diffusé sur France 2 le 2 Novembre 2002, à 22h40. D'après lui: « *L'échec du processus de paix commence quand un militant d'extrême droite israélienne assassine Rabin, le 4 novembre 1995* ». Avec l'autre réalisateur du film Dan Setton, Enderlin retrace et décrypte dans ce film sept années de tractations (1995-2002), de négociations officielles ou officieuses qui mirent fin à l'espoir de paix que la signature des accords d'Oslo en août 1993 avait laissé entrevoir. En exergue de son livre *Le Rêve brisé : Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient (1995-2002)* (Editions Fayard, 2002), il cite ces mots de Milan Kundera (écrivain français d'origine tchécoslovaque): « *Quand on tue de grands rêves, il coule beaucoup de sang* ». Il a des amis palestiniens et israéliens déchirés. Et cela paraît sans fin. « *Un jour viendra...* », dit-il. Car Charles Enderlin en est convaincu: « *la paix était proche, en 2000, à Camp David. Il a manqué du temps... L'échec ne marqua pas pour autant la fin des négociations, même secrètes* »



l'implantation de nouvelles «colonies juives»<sup>371</sup> en Cisjordanie<sup>372</sup>. Les accords d'Oslo n'ont nullement conduit à la constitution d'un État même réduit aux territoires occupés après 1967 et ils ont nullement conduit à la souveraineté palestinienne, même sur la seule partie Est de Jérusalem<sup>373</sup>.

---

<sup>371</sup> Benny Morris, *Victimes, Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, op.cit., p. 705, utilise le terme «colonies juives» pour traiter du concept.

<sup>372</sup> L'implantation de colonies juives israéliennes en Cisjordanie a été encouragée depuis son occupation par Israël en 1967, avec une accélération du mouvement depuis 1977, sous le gouvernement de Menahem Begin. La politique de colonisation s'est poursuivie durant toute la période du processus de paix malgré les différents engagements de gel pris par les Israéliens. Le nombre de colons a plus que doublé entre 1993 et 2006. Les colonies de peuplement sont illégales d'après les résolutions votées par l'ONU et elles sont en violation avec le droit international, notamment de la IV<sup>e</sup> convention de Genève comme rappelé par la Résolution 446 du Conseil de sécurité des Nations unies. (Voir: *l'opposition de l'Organisation des Nations Unies à la politique israélienne d'implantation de colonies de peuplement (1979)* - La question de Palestine - Colonies de peuplement israéliennes en territoire palestinien occupé, ONU, [http://www.un.org/french/Depts/palestine/issues\\_colonies.shtml](http://www.un.org/french/Depts/palestine/issues_colonies.shtml), Consulté le 20 septembre 2012. Voir également: *la Résolution 7/18 - Les colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et le Golan syrien occupé*, Conseil des droits de l'homme, du 27 mars 2008, [http://ap.ohchr.org/documents/F/HRC/resolutions/A\\_HRC\\_RES\\_7\\_18.pdf](http://ap.ohchr.org/documents/F/HRC/resolutions/A_HRC_RES_7_18.pdf), Consulté le 20 septembre 2012).

Selon l'institut de statistiques israélien, en 2009, la population juive israélienne de Cisjordanie est évaluée à 220 000 personnes à Jérusalem-Est et 293 000 dans le reste du territoire et connaît un taux de croissance artificiellement élevé du fait d'une immigration juive vers les colonies et d'un très fort taux de natalité (+4,1 % en rythme annuel en 2009) chez les colons juifs de Cisjordanie, dépassant celui des palestiniens. (Source: Le Bureau central israélien de statistique, *Statistical Abstract of Israel*, numéro 60, 2009, *Geographical Distribution of the population*, tableau numéro 2.6 "Population by District, Sub-District and Religion", pp. 98-99).

<sup>373</sup> Le journaliste Pierre Barbancey écrit, à ce propos, dans *l'Humanité*, le 7 Octobre 2000:

*«Les accords d'Oslo, signés en août 1993, soulèvent un véritable espoir même si de nombreux points sont critiquables. Ils traduisent surtout la volonté palestinienne d'aboutir à une reconnaissance du droit aux Palestiniens de vivre dans leurs propres frontières et, côté israélien, de pérenniser un État dans la sécurité. Un statut intérimaire est négocié. Les Israéliens se retirent d'une partie des territoires occupés, l'Autorité palestinienne se met en place dans certains secteurs. Mais des tensions se font jour. La volonté israélienne de respecter les engagements n'est pas évidente. La poursuite des implantations juives envenime les choses. Le statut final, qui, aurait déjà dû être finalisé aujourd'hui, ne l'est toujours pas. En Israël, l'intermède Netanyahu a ralenti le processus. Mais l'élection d'Ehud Barak, signe*

Après les négociations de Camp David, il ne pouvait y avoir aucun malentendu sur la vision d'Israël vis-à-vis d'un accord sur le statut final. Israël avait fixé ses lignes rouges à ne pas dépasser lors de ces négociations, et a clairement indiqué, comme l'affirment les responsables de l'OLP eux-mêmes<sup>374</sup>, qu'elle n'entendait pas faire la moindre concession sur quoi que ce soit. Ni sur Jérusalem (où l'OLP ne réclame «la souveraineté» que sur Jérusalem-Est), ni sur les territoires (où l'Autorité palestinienne s'exerce sur quelques zones disjointes, sans aucune

---

*de la volonté des Israéliens d'aboutir à une paix avec les Palestiniens, n'a guère modifié la situation : les colonies se développent et le processus de paix s'enlise.»*

Source: Pierre Barbancey, « Un trop long chemin pour la paix », *l'Humanité*, op.cit.

<sup>374</sup> Yasser Abed Rabbo, négociateur de l'OLP et ministre palestinien de la culture et de l'information, qui était de passage à Paris pour l'inauguration de l'exposition "Gaza méditerranéenne" à l'Institut du monde arabe, a déclaré sans ambages, le jeudi 21 septembre 2000, deux mois après les échecs des négociations de Camp David, au journal *le Monde*:

*« Après avoir dressé un état des lieux du processus de paix lors d'entretiens séparés avec des négociateurs palestiniens et israéliens, les Etats-Unis doivent formuler incessamment des idées pour débloquer les pourparlers. Les Palestiniens redoutent de devoir refuser des suggestions qui ne seraient qu'une réédition des propositions israéliennes. [...]. Nous avons fait un compromis en acceptant la résolution 242 [du Conseil de Sécurité qui prévoit la restitution de ou des territoires contre la paix]. Nous avons accepté de céder ce qu'il était impossible de céder, parce que nous voulons une solution pour notre peuple, au risque d'être traités parfois comme des traîtres. »*

(Article publié dans le journal *Le Monde* le 26 Septembre 2000, propos recueillis par Mouna Naim).

De même, dans un entretien exclusif, Fayçal Hussein, directeur de la Maison de l'Orient à Jérusalem, membre du Comité exécutif de l'OLP, et un des négociateurs clés de Madrid, fait part à Hacène Belmessous, Journaliste à la revue *Urbanisme*, de son désenchantement: Loin de s'améliorer, la situation des Palestiniens, dit-il, n'a cessé de se dégrader depuis la signature des accords d'Oslo en 1993. L'explosion était donc inévitable. Elle est le résultat de sept années de frustrations et de désespoir. Pour autant, affirme-t-il, la paix n'est pas impossible. Encore faudrait-il qu'Israël respecte ses engagements quant à l'évacuation de ses troupes et la restitution des terres.

(Article publié dans *Politique Internationale - La Revue*, n° 90 (Hiver, 2001), source web: [http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id\\_revue=5&id=410&search=&cont=ent=texte](http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id_revue=5&id=410&search=&cont=ent=texte), consulté le 23 septembre 2012).

unité géographique, séparées par des voies de communications contrôlées par l'armée israélienne), ni sur le retour des palestiniens expulsés en 1948<sup>375</sup>.

Ces aspects non négociables d'Israël ont donc discrédité les élites d'Oslo qui avaient promis à leur peuple un règlement satisfaisant sur la base du droit international, et non sur la base de la puissance israélienne. En conséquence, une deuxième intifada a éclaté, dans un contexte d'affrontements armés et militarisés<sup>376</sup> beaucoup moins structurée politiquement que le premier soulèvement de 1987<sup>377</sup>.

Arafat n'a pas, à dessein, déclenché ce nouveau soulèvement il n'avait pas non plus beaucoup d'incitation pour tenter de l'écraser, comme suggère le journaliste Thomas Friedman<sup>378</sup>.

---

<sup>375</sup> Ehoud Barak, dirigeant du Parti travailliste israélien, assure, à ce propos, dans un entretien exclusif au journal *le Monde*, le 22 Septembre 1999, lors de sa première visite officielle en France en tant que premier ministre et ministre de la défense, qu'il est "*prêt à comprendre*" les intérêts des Palestiniens mais qu'un accord "*ne peut se faire à n'importe quel prix*", il déclare à ce sujet: « *Notre position est simple: Jérusalem unifiée, capitale éternelle d'Israël. Point final.* »

(Source: « Ehoud Barak: La route vers la paix est douloureuse » article publié dans le journal *Le Monde* le 22 Septembre 1999, propos recueillis par Georges Marion).

<sup>376</sup> Laetitia Bucaille, *Générations intifada*, Paris, Hachette Littératures, 2002, page 173.

<sup>377</sup> Olivier Danino compare la première Intifada à la seconde, dans son livre *Le Hamas et l'édification de l'état palestinien*, il écrit:

« *Alors qu'en 1987 l'Intifada est récupérée, politisée et donc structurée politiquement, le deuxième soulèvement consiste plus dans une épreuve de force opposant les militaires israéliens aux palestiniens de différents groupes armés munis de M16 et de grenades. Ils sont généralement peu structurés, peu coordonnés et donc peu efficaces, ce qui permet au Hamas et au Jihad islamique en Palestine de se distinguer par des opérations spectaculaires.* »

Olivier Danino, *Le Hamas et l'édification de l'état palestinien*, op. cit., p. 38.

<sup>378</sup> Thomas Friedman\*, « Three Blind Eyes », *The New York Times*, le 2 Janvier 2001.

Source: site web officiel de *The New York Times*  
<http://www.nytimes.com/2001/01/02/opinion/foreign-affairs-three-blind-eyes.html>, consulté le 22 septembre 2012.

\* Thomas Loren Friedman, né en 1953 aux États-Unis, est un journaliste américain, auteur et triple lauréat du prix Pulitzer (le premier en 1983 pour sa couverture de l'invasion du Liban en 1982, particulièrement le massacre de «Sabra et Shatila», le deuxième en 1988 pour sa couverture de la première Intifada et le troisième en 2002 pour commentaire politique pour le

*« The first is the behavior of the Palestinians with their latest uprising, Intifada II. To listen to Palestinians, they had to mount this Intifada II because the Palestinian street just couldn't take the pressure of Israeli occupation another day.[...]. But how did Mr. Arafat respond to the Barak offer? First he went on a world tour trying to generate pressure on Mr. Barak for more concessions, then he winked at Intifada II. "The street made me do it", Mr. Arafat indicated. »*

L'Intifada Al-Aqsa est l'expression de la colère d'un peuple qui pense que les négociations pour mettre fin à une occupation militaire et rétablir les droits légitimes ont échoué. Si Arafat avait voulu réprimer l'Intifada, il aurait probablement conduit à une guerre civile palestinienne.

Significativement, ce nouveau soulèvement a été dirigé par des éléments de l'élite de la première Intifada. La police «conduite par les rapatriés» et les appareils de sécurité ont joué pratiquement aucun rôle dans les premières semaines de l'Intifada Al-Aqsa, ils ont ni participé à celle-ci ni essayé de l'arrêter. Plutôt les palestiniens de l' «intérieur» ont pris la tête, comme ils avaient fait une décennie plus tôt. Le plus important à cet égard a été le Tanzim-Fatah<sup>379</sup>, une politico-milice dirigée par le secrétaire général du Fatah en Cisjordanie, Marouane Barghouthi.

Marouane Barghouthi est un jeune leader charismatique du Fatah et un chef militaire palestinien né en 1959 dans un village près de Ramallah, il s'engage dans le Fatah dès l'âge de quinze ans. Cet engagement dans une organisation «interdite» lui vaut d'être incarcéré en 1978 dans les prisons israéliennes pour quatre ans. Il profite de cette période de captivité pour terminer ses études secondaires et apprendre l'hébreu. À peine sortie, il s'inscrit à l'université de

---

New York Times). Il est actuellement éditorialiste au New York Times, dans lequel ses tribunes bihebdomadaires ont pour principal sujet les affaires étrangères. Friedman milite pour une solution de compromis dans le conflit israélo-palestinien, la modernisation du monde arabe, l'environnement et la mondialisation. Ses ouvrages analysent de nombreux aspects de politique internationale d'un point de vue centriste et progressiste sur le spectre politique américain.

<sup>379</sup> Le Tanzim est la branche armée du parti politique palestinien Fatah. La moyenne d'âge de ses membres étant plus jeune, cette faction est parfois perçue comme une "nouvelle garde" au sein du Fatah, en opposition à l'«ancienne garde» favorable aux Accords d'Oslo et plus généralement au processus de paix israélo-palestinien. Les Tanzims ont pris part de façon active à la seconde Intifada et certains membres de cette faction ont rejoint les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, un sous-groupe du Tanzim-Fatah, qui se diversifie en lançant, des attentats-suicides sur le territoire israélien et contre les colonies israéliennes.

Birzeit en histoire et sciences politiques. Mais il ne se contente pas d'étudier. Parmi ses nombreuses activités politiques, il organise les étudiants et les mouvements de jeunesses du Fatah et devient représentant des étudiants auprès du conseil de l'université. Cet activisme l'entraîne à nouveau en 1985 dans les geôles israéliennes où il est cette fois en détention administrative, c'est-à-dire sans être inculpé d'aucune charge. Finalement, en 1997, il est expulsé de Palestine vers la Jordanie.

Barghouthi joue un rôle central dans l'organisation de la première Intifada et est élu, en 1989, membre du Conseil révolutionnaire du Fatah. Malgré sa détermination et le prix que celle-ci lui a déjà coûté, Barghouti est un homme de paix. Grâce à sa maîtrise de l'hébreu, il fait partie de ceux qui nouent avec les Israéliens les contacts qui aboutissent en 1993 à la signature des accords d'Oslo. C'est en partisan résolu et enthousiaste de la cohabitation entre un État palestinien et un État israélien qu'il rentre dans son pays en 1994.

Barghouthi est élu au Conseil législatif palestinien en 1996, il y défend la nécessité d'une paix avec Israël et continue d'entretenir des relations avec les leaders israéliens favorables à la paix et même avec ceux qui, tout en étant plus à droite, sont favorables au compromis «la terre contre la paix». À de nombreuses reprises à cette époque, il condamne les actes terroristes qui visent des civils israéliens. Talentueux orateur et ayant fait ses preuves au combat, Barghouthi grimpe dans l'appareil politique du Fatah et en devient secrétaire général pour la Cisjordanie.

À partir de la fin des années quatre-vingt-dix, le durcissement de la position israélienne conduit Barghouti à modifier son point de vue. Si l'objectif reste celui de la cohabitation de deux États, la stratégie change. «Nous avons essayé sept années d'Intifada sans négociations, puis sept années de négociations sans Intifada; peut-être est-il temps d'essayer conjointement les deux», a-t-il déclaré pour résumer sa nouvelle approche. Il appelle à la cessation des négociations avec Israël, tant que la colonisation n'est pas arrêtée et prend la tête de nombreuses manifestations dans les territoires occupés.

Quand la deuxième Intifada est déclenchée en novembre 2000, Barghouti n'est pas surpris<sup>380</sup>. Très proche de la base, il sait depuis longtemps que les palestiniens désespèrent des accords d'Oslo. Depuis 1993, Israël n'a mis fin ni à

---

<sup>380</sup> Voir: Marwan Barghouti, *La Promesse, écrits de prison 2002-2009*, les Éditions Arcane 17, Paris, août 2009.



la colonisation ni aux incursions de son armée. Les conditions de vie dans les territoires n'ont cessé de se dégrader et pour un dirigeant comme Barghouti, il est impossible d'ignorer la colère qui monte. Très vite, il est de ceux qui tentent d'organiser le mouvement. Mais devant la violence de la réaction israélienne, et aussi parce qu'il est désormais persuadé que seul l'établissement d'un rapport de forces plus équilibré permettra l'ouverture de vraies négociations, il devient un des partisans de la lutte armée. À ce titre, il est un des artisans de la création des Brigades des martyrs d'al-Aqsa, dont il perd vite le contrôle, l'entrée de l'armée israélienne dans des territoires de plus en plus morcelés rendant les contacts presque impossibles. Sa popularité est alors énorme et il est considéré par beaucoup d'observateurs comme un successeur potentiel d'Arafat.

Cette nouvelle posture place Barghouti dans la ligne de mire d'Israël et en fait l'un des palestiniens les plus recherchés (pour être capturé ou assassiné) par les forces de sécurité israéliennes. En 2001, il échappe de justesse à un assassinat ciblé. Puis en avril 2002, malgré son immunité parlementaire et bien qu'il se trouve en territoires sous contrôle palestinien, il est enlevé à Ramallah par l'armée israélienne<sup>381</sup> puis mis au secret dans les prisons israéliennes pendant près de deux ans. Condamné en juin 2004 à 5 peines de prison à perpétuité assorties d'une peine de sûreté de quarante ans<sup>382</sup> le leader de la deuxième Intifada sera incarcéré dans une prison de haute-sécurité israélienne.

---

<sup>381</sup> Dans la préface du livre de Marouane Barghouti, *La Promesse, écrits de prison 2002-2009* (op. cit.), qu'il écrit depuis sa prison et publié à l'initiative du Comité pour la libération de Marouane Barghouti et de tous les prisonniers, son épouse Fadwa, avocate, rappelle que « l'enlèvement de Marouane Barghouti par les militaires israéliens est une violation flagrante des accords d'Oslo signés entre l'OLP et Israël, puisqu'il était député et bénéficiait à ce titre de l'immunité diplomatique, et que son rapt a eu lieu à Ramallah, ville sous administration de l'Autorité palestinienne. »

<sup>382</sup> Ce verdict a été qualifié de « démesuré » par Camille Bauer qui écrit dans le journal *l'Humanité*:

« Ce n'est pas seulement Marwan Barghouti que vous condamnez aujourd'hui, mais aussi Yasser Arafat et tout le peuple palestinien. » C'est en ces termes que le député palestinien a accueilli, le 6 juin dernier, le verdict du tribunal de Tel-Aviv. [...]. En juin 2004, finalement, le verdict tombe. Il est démesuré. Israël a neutralisé un des leaders palestiniens parmi les plus visionnaires et les plus populaires. Un de ceux qui, comme Arafat, auraient pu faire accepter des concessions aux Palestiniens, si Israël avait réellement accepté l'existence d'un État. Au vu des événements, les mots qu'il a prononcés en septembre 2003 durant son procès sont hélas prophétiques: « L'occupation ne peut continuer. Il n'y a qu'une solution pour mettre fin à l'Intifada. Deux États pour deux peuples ou alors le sang continuera de couler. »



Le rôle éminent joué par Barghouthi et les autres élites de l'Intifada<sup>383</sup>, combiné avec la quasi-disparition de la vue du public des membres de l'élite d'Oslo (sauf Arafat) depuis Septembre 2000, laisse présager un changement profond dans la politique palestinienne. Les élites d'Oslo sont restées, pour la plupart, politiquement marginalisées<sup>384</sup>, les élites de l'Intifada ont continué à s'insérer dans les structures de pouvoir<sup>385</sup>, et par conséquent la politique palestinienne a été transformée. Les élites de l'Intifada semblaient être plus démocratiques et plus populaires en Palestine que leurs homologues d'Oslo.

Trois conséquences peuvent en être tirées. Premièrement, les élites de l'Intifada étaient moins susceptibles que les élites d'Oslo d'accepter un mauvais accord avec Israël (c'est-à-dire faire moins de concessions sur les sujets des différends entre les deux parties en conflit, à savoir: les futures frontières israélo-palestiniennes, le statut de Jérusalem, la question des réfugiés, la question des prisonniers politiques palestiniens, la question de sécurité, le problème des

---

Source: Camille Bauer, « Marwan Barghouti: l'homme de terrain neutralisé par Israël », article publié dans le journal *l'humanité* le 6 novembre 2004, <http://www.humanite.fr/node/305131>, consulté le 21 septembre 2012.

<sup>383</sup> Autre qu'Arafat, il y avait une coalition de la jeune garde de Fatah de l'intérieur des Territoires palestiniens occupés qui s'étaient rassemblé autour de la figure «proto-symbolique» de Marouane Barghouthi, qui semble détenir ce type unique de légitimité.

<sup>384</sup> À ce propos, Bernard Botiveau et Aude Signoles écrivent:

*« La seconde intifada a vu l'émergence de jeunes Palestiniens engagés dans un face-à-face quotidien et violent avec les soldats israéliens, dans un contexte d'affrontements armés et militarisés, de marginalisation d'une partie des dirigeants politiques issus des accords d'Oslo et de paralysie partielle d'institutions comme le Conseil législatif. À cela s'ajoutent des difficultés économiques nombreuses. »*

Bernard Botiveau et Aude Signoles, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », op. cit.

<sup>385</sup> La structure de puissance de Fatah, pour exemple, se compose alors essentiellement de trois cercles d'influence: Le cercle de noyau comprend la prétendue vieille garde de Fatah, des personnes comme Abou Mazen et d'autres membres du Comité Central de Fatah. Ceux-ci ont pu être considérés en tant que chefs de la tribu. Le deuxième cercle inclut le prétendu jeune garde de Fatah tels que Marouane Barghouthi, Jibril Rjoub et Mohamed Dahlan, qui sont tous les trois membres du Conseil Révolutionnaire de Fatah. Appartiennent en outre à ce deuxième cercle des gens comme Qadura Farès, Hatem Abdel Kadir, membres du Conseil Législatif Palestinien, représentant respectivement Ramallah et Jérusalem. Le troisième cercle inclut les chefs naissants de Fatah et les noyaux de la Brigade de martyrs d'al-Aqsa. Leur principale source de pouvoir provient du soutien des bases qu'ils commandent parmi des milliers d'activistes de Fatah.

ressources en eau en Cisjordanie, etc.). Même si elles ont été ouvertes à la paix, elles ont également montré une volonté de se confronter Israël en cas de besoin. Deuxièmement, tout accord de paix qui serait conclu avec les élites de l'Intifada aurait beaucoup plus de chances de durer et d'être accepté par l'opinion publique palestinienne. Leurs pouvoirs étaient nationalistes et beaucoup plus forts que ceux des élites d'Oslo, ce qui rendait leur capacité d'agir dans la rue palestinienne beaucoup plus élevée. Troisièmement, l'intégration des élites de l'Intifada dans la structure du pouvoir de l'Autorité Nationale Palestinienne a été de bon augure pour une Palestine stable et peut-être même démocratique.

De toute façon, la deuxième Intifada a rappelé le rôle que le champ politique, par rapport à d'autres secteurs, y compris celui économique, devra assumer, même après l'instauration d'une Autorité Nationale Palestinienne sur son territoire, dans la formation des élites palestiniennes.



## **B.7. Septième Chapitre: la société palestinienne, est-elle dirigée par ses élites?**

Le retour à la terre natale de l'OLP et la transformation du pouvoir d'un mouvement de libération en un gouvernement national conduit à s'interroger sur le rôle de ses élites dans la société palestinienne. Les structures hiérarchiques, que ce soit dans les domaines de la politique, de la sécurité ou de l'administration gouvernementale, dénotent la présence d'élites au sommet de ces hiérarchies qui exercent de l'influence et qui contrôlent. Mais ces structures hiérarchiques ne signifient pas nécessairement l'existence d'une élite hégémonique ou l'absence de forces sociales et politiques se disputant le pouvoir et l'influence avec les personnes qui détiennent les positions du pouvoir institutionnel.

L'institutionnalisation du gouvernement palestinien a également modifié le rôle des organisations de base et des groupes politiques. Le rôle attendu de ces organisations et de ces groupes n'est plus axé sur la mobilisation de masse pour confronter et mettre fin à l'occupation, Ils doivent plutôt, dans leur nouveau rôle, coordonner avec les autorités nationales et se transformer en organisations qui travaillent vers les mêmes objectifs politiques tels que définis par le leadership politique.

La relation entre les élites nouvelles de l'Autorité Nationale Palestinienne (ANP) et les élites locales dans divers domaines varie en fonction des besoins et des intérêts mutuels. Ainsi, il est clair que l'OLP a adopté la politique de cooptation des membres des élites familiales à Jérusalem, en Cisjordanie ou dans la Bande de Gaza. Cette relation les renforcent mutuellement: l'ANP a besoin de ces membres, qui à leur tour ont besoin de l'OLP afin de légitimer leur position relativement privilégiée et prestigieuse dans la société. Les deux bénéficient donc de cette relation; ce qui confirme que les relations de pouvoir, au sein de la société palestinienne et dans le nouveau contexte, sont fondées sur les élites.

Une autre tendance qui pourrait se dessiner, mais qui doit être vérifiée et examinée, est de savoir le degré de la présence de l'élite politique et dirigeante palestinienne dans les élites économiques et entrepreneuriales parallèles? La pertinence de cette question concerne les conséquences pratiques qu'elle peut avoir sur la nature de la structure sociale, la répartition des richesses dans la société et la politique palestinienne en général.

D'autre part, si l'on suppose que les élites dirigent la société; comment, dans ce cas, se perpétuent-elles? Quel genre de relations ont-elles avec les élites

intellectuelles et universitaires? La plainte commune que les intellectuels et les universitaires se sentent marginalisés peut être liée à la question du recrutement de nouveaux membres de l'élite et les problèmes qui l'accompagnent. On s'attendrait à ce que dans un contexte où les structures sociales sont fondées sur l'élite, les universitaires et les intellectuels joueraient un rôle de pont entre les élites et d'autres groupes dans la société. Dans un sens, certains intellectuels et universitaires finissent par devenir les porte-paroles de légitimation des élites. Toutefois, avec le retour de l'OLP dans sa patrie, sa plus forte base populaire a été en effet les milliers de militants de base qui sont rentrés chez eux avec leur leadership. Ainsi, il n'y avait pas la nécessité pressante d'avoir recours à la fonction d'intermédiaire, remplie par des universitaires et intellectuels de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, pour gagner une plus large base de recrues potentielles.

#### **B.7.1. Les élites détiennent-elles le pouvoir lors des périodes de transition?**

En période de transition, le risque de perte de l'ordre et du contrôle atteint son degré maximal lorsque l'ensemble de la société est impliquée. En effet, il y a des pressions à la fois internes et externes qui appellent à davantage de structures sociales pour assurer l'ordre et le droit, lesquels apporteraient la stabilité requise. Il semblerait que les structures sociales fondées sur les élites sont mieux qualifiées pour remplir cette fonction puisqu'elles n'ont pas à répondre d'un large public d'électeurs d'où leur capacité à mieux affronter directement et effectivement les sources d'instabilité pour la société et son système de gouvernance.

Ce point de vue, cependant, ne devrait pas être considéré hors de contextes socio-économiques et politiques spécifiques. Si nous prenons le cas de la Palestine, l'histoire de l'occupation israélienne et sa résistance a signifié qu'il n'y avait aucune autorité légitime civile pendant près d'un demi-siècle. En conséquence, ce qui a émergé au cours de cette période ont été des organisations politiques, sociales et économiques, qui ont opéré en une liberté relative dans le contexte plus large de l'occupation et de l'oppression que celle-ci a généré. Ceci indique que la population avait certaines attentes par rapport à la conduite du gouvernement et de la vie civile. Ces attentes ne sont pas nécessairement en accord avec la thèse selon laquelle les structures sociale fondées sur l'élite sont les mieux placées pour les périodes de transition. En fait, certains diront que la participation massive des Palestiniens dans les élections générales pour le

Conseil législatif et pour la Présidence de l'Autorité palestinienne de 1996<sup>386</sup> ainsi que dans les élections législatives de 2006<sup>387</sup>, apporte la preuve exacte du point de vue opposé: le besoin de démocratie et de systèmes pluralistes qui assureraient la stabilité nécessaire pour la société et pour l'autorité dirigeante. Ainsi, les sondages d'opinion réalisés la veille et le jour du scrutin révèlent les attentes des électeurs palestiniens pour un système de gouvernance ouvert et libre<sup>388</sup>.

### **B.7.2. Les implications de la fragmentation territoriale sur la structure de l'élite**

La structure de l'élite devra s'adapter aux effets de la fragmentation et de la cantonisation des territoires<sup>389</sup>, résultat de l'obsession d'Israël avec la sécurité<sup>390</sup>.

---

<sup>386</sup> Le 20 janvier 1996, des élections générales se sont tenues en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et à Jérusalem-Est pour élire le Président de l'Autorité Nationale Palestinienne, créée depuis moins de trois ans, ainsi que les parlementaires au premier Conseil législatif palestinien.

Au total, 955 180 palestiniens ont été inscrits sur les listes électorales de 1996 et répartis comme suit: 595 702 en Cisjordanie, le taux de participation est de 73,18%; 359 478 dans la Bande de Gaza, le taux de participation est de 86,28%.

Les élections générales de 1996 ont connu une participation massive malgré les appels au boycott lancé par les islamistes et les partis opposés au processus de la paix. Cependant, Jérusalem-Est a enregistré un taux de participation de 50% en raison des entraves mises par Israël comme les difficultés pour entrer dans le bureau de vote ou les menaces du parti israélien au pouvoir (le Likoud) à l'égard des palestiniens qui iraient voter.

<sup>387</sup> Le scrutin des élections législatives palestiniennes de 2006 qui s'est tenu le 25 janvier pour élire le nouveau Conseil législatif palestinien a connu, d'après la Commission électorale centrale, un taux de participation de à près de 77,6% des 1,35 million d'électeurs inscrits en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et à Jérusalem-Est.

<sup>388</sup> Voir les sondages effectués par le JMCC (*Jerusalem Media Communications Center*) à Jérusalem et par le CPRS (le Centre de Recherche et d'Études Palestinienne) à Naplouse sur le thème des élections législatives de 2006 et les attentes des électeurs.

<sup>389</sup> L'historien Elias Sanbar, écrit à propos de la fragmentation des territoires palestiniens:

*« Il est impossible de traverser le territoire palestinien d'un trait, toutes les routes palestiniennes mènent en Israël avec les frontières et les contrôles à chaque entrée et sortie; en revanche, les autoroutes israéliennes contournent ou enjambent le patchwork palestinien: Israël reste d'un seul tenant et ne traverse aucun territoire palestinien. »*

Elias Sanbar, *Palestine, le pays à venir*, op. cit.



Comment l'élite politique pourra-t-elle maintenir son hégémonie sur trois territoires différents, chacun avec ses propres caractéristiques? La tendance à rechercher une solution par la voie de la sécurité est forte, car, en effet, c'est la plus directe et celle qui exige le moins d'énergie, en particulier, dans un contexte où les conditions prévalentes sont celles de la transition et de la fragmentation. Mais il y a des limites à la réponse axée sur la sécurité, comme l'illustrent clairement la situation de Jérusalem-Est ainsi que les différences de contexte socio-économique, démographique et politique entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. Il s'ensuit alors que les structures fondées sur l'élite qui ont tendance à s'appuyer sur des méthodes de contrôle pour assurer la stabilité ne seraient pas, selon notre avis, nécessairement idéales dans une situation comme celle qui existe dans les Territoires palestiniens.

La réponse axée sur la sécurité est crédible lorsque les relations entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien se déroulent sans trop d'accrocs et qu'il y a des accords sur les questions latentes et les futurs scénarios probables. Mais lorsque, comme c'est le cas avec le gouvernement israélien actuel, il y a de sérieuses divergences et divisions, la réponse axée sur la sécurité n'a pas de légitimité dans le contexte politique palestinien. Aussi la réponse axée sur la sécurité a un défaut majeur parce que sa lecture de la scène palestinienne est strictement politique. La politique est en effet une des préoccupations des Palestiniens, mais ce n'est pas la préoccupation prépondérante. En effet, il semble que près de 50 pour cent de la population palestinienne de la Cisjordanie

---

<sup>390</sup> Jean-Baptiste Beauchard, doctorant en droit international public rattaché à l'IRSEM, écrit, à ce propos, dans son article « Israël et sa fièvre obsidionale », publié le 20 Juillet 2010 par le Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO):

*« Israël se coupe de tout contact avec ses voisins pensant que sa stratégie de blocage des territoires lui assure sa sécurité. Rien n'est moins sûr. La fièvre obsidionale a conduit Israël à s'enfermer au profit de sa sécurité. [...] Israël se replie sur son territoire dans cette logique obsidionale au détriment de la stratégie essentielle pour sa sécurité, le contrôle à revers des Etats arabes qui l'entourent, surtout dans un contexte géostratégique régionalisé depuis l'été 2006. Ce repliement conduit Israël à fragiliser la stratégie des cercles, indispensable à sa sécurité, et renforce son isolement régional. »*

Source: site web officiel du Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO), <http://cerclechercheursmoyenorient.wordpress.com/2010/07/20/22/>, consulté le 24 septembre 2012.

Lire également, à ce sujet, l'article de Marie-Claude Slick, « Israël, l'obsession de la sécurité », publié dans la revue trimestrielle *Confluences méditerranée*, dans son numéro « La sécurité en Méditerranée » (Numéro 2, Hiver 1992), pp. 115-124.

et de la bande de Gaza considèrent les problèmes économiques comme très importantes<sup>391</sup>.

Il est intéressant de constater que dans une enquête menée sur un échantillon national au cours de la première moitié de 1995, le classement des groupes influents dans la société montre des perceptions populaires sur le système de stratification qui pourrait surprendre les groupes classés. La liste suivante indique par ordre de fréquence les différents groupes qui ont été sélectionnés<sup>392</sup>:

| <u>Groupe</u>                                                                            | <u>Pourcentage</u> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Les professeurs d'université                                                             | 90                 |
| Cadres supérieurs de la sécurité et de la police                                         | 83                 |
| Membres du gouvernement                                                                  | 78                 |
| Personnalités politiques locales                                                         | 76                 |
| Dirigeants de l'OLP                                                                      | 75                 |
| Industriels, directeurs de banque, gros commerçants                                      | 75                 |
| Personnalités religieuses /chefs des communautés religieuses                             | 74                 |
| Porte-paroles des différents groupes politiques                                          | 71                 |
| Les chefs et les membres des conseils municipaux<br>et membres des conseils des villages | 59                 |
| Propriétaires d'hôtel et les agents touristiques et les agents de voyage                 | 47                 |
| Les propriétaires fonciers                                                               | 43                 |
| Les chefs de famille /Hamulas <sup>393</sup>                                             | 40                 |
| Mukhtars                                                                                 | 31                 |

---

<sup>391</sup> Theodor Hanf et Bernard Sabella, *A Date with Democracy: Palestinians on Society and Politics - An Empirical Survey*, Arnold Bergstraesser Institut, Freiburg, 2006 p. 65.

<sup>392</sup> Source: Hanf et Sabella, Ibid. p. 67.

<sup>393</sup> La Hamula est un ensemble de familles palestiniennes associées par une parenté réelle ou fictive, fondée sur l'idée de descendance d'un ancêtre commun (un clan).

Selon cette liste, nous pouvons diviser les groupes influents en un certain nombre d'«élites» dans les secteurs: académique, sécuritaire, gouvernemental, d'hommes politiques, industriel, financier et commercial, religieux, touristique, municipal, la propriété foncière et membres des familles traditionnelles. Les palestiniens sont perspicaces, car ils évaluent, en dehors de l'élite universitaire, les personnes qui en fait détiennent le pouvoir et l'influence dans la société. Le classement de la sécurité et de la police aux niveaux supérieurs précédant l'élite politique est logique puisque ce sont elles qui mettent en œuvre et ont un accès immédiat aux outils de pouvoir et de contrôle. Il est clair que le leadership au niveau local et le leadership de la famille traditionnelle n'ont plus l'influence et le prestige dont ils bénéficiaient auparavant. La population a tendance à considérer les élites nationales et les groupes influents plutôt que les groupes locaux. Le classement des professeurs d'université en haut de la liste rentre dans cette ligne de perspective. En outre, le prestige acquis par des professeurs d'université est lié à la haute valeur que la société dans son ensemble attache à l'éducation.

En effet, Frédéric Desagneaux, le Consul général de France à Jérusalem, dit au sujet de l'intérêt primordial que les Palestiniens portent sur l'éducation<sup>394</sup>:

*« Je voudrais rappeler que les universités ont une place spéciale au sein de la société palestinienne, comme tout ce qui a trait à l'éducation... Nous savons donc que ce secteur est prioritaire pour l'Autorité palestinienne; nous savons aussi que, quelles que soient les difficultés politiques ou financières qui affectent le pays, l'éducation y demeure une valeur centrale, pour laquelle la société est prête à consentir un effort constant et parfois de grands sacrifices. »*

### **B.7.3. Structures sociales ouvertes: Surmonter les contraintes de l'élitisme et de la fragmentation**

Les Palestiniens sont conscients de la nécessité de parvenir à une plus large cohésion de leur société. Le classement des groupes influents dans la liste ci-dessus le démontre bien. Un autre élément est le fait que près des deux tiers des Palestiniens se perçoivent, en tant qu'individus et société, comme la classe moyenne. La population n'est pas favorable à une structure sociale «élitaire» mais plutôt à un système social ouvert<sup>395</sup>. Sur le plan politique leur vision dénote

---

<sup>394</sup> Propos de Frédéric Desagneaux, le Consul général de France à Jérusalem, lors de la 8<sup>ème</sup> Conférence Internationale de PEACE Programme (*Palestinian-European Academic Cooperation in Education*), UNESCO, Paris, le 14/12/2012.

<sup>395</sup> Hanf et Sabella, *ibid.*, p. 42.

un engagement de la population à la démocratie, à un gouvernement qui rend des comptes, à des tribunaux indépendants et à la liberté de la presse. En outre, on note un fort désir d'égalité sociale au sein de la société palestinienne, laquelle est considérée comme dépendante de l'adoption d'une «sage» politique budgétaire de la part du gouvernement. Dans le même temps, il y a un rejet de toute économie contrôlée par l'Etat<sup>396</sup>.

Mais d'où viennent ces idées aux Palestiniens? Il est évident qu'un certain nombre de facteurs en sont responsables: la lutte contre l'occupation israélienne et le développement d'organisations populaires à la fois internes et externes, la focalisation sur l'éducation, les contacts avec la société israélienne, les changements technologiques et l'esprit commercial et entrepreneurial des Palestiniens. Ils sont également conscients de leurs limites puisque les trois quarts des Palestiniens pensent que la coopération économique régionale est nécessaire pour la survie des États. Plus du sept dixième d'entre eux pense que les relations avec la Jordanie sur le long terme seront caractérisées par la coordination et la coopération<sup>397</sup>.

Alors que certains se réfèrent à ces processus qui se déroulent dans les rangs des Palestiniens comme de la dépolitisation, nous préférons les désigner comme de la démocratisation rattachée à des attentes croissantes par rapport au développement économique, au discours politique et à une société pluraliste et ouverte ainsi que dans ses structures. Il est évidemment beaucoup plus difficile de répondre à ces attentes, sans un système ouvert de gouvernance et l'institutionnalisation du pouvoir. À court terme, la société palestinienne peut se dispenser d'une telle institutionnalisation. Mais, à long terme, nous pouvons douter sérieusement si elle parviendra à surmonter les défis difficiles qui jalonnent sa voie dans l'absence d'un système social ouvert et de l'institutionnalisation.

---

<sup>396</sup> Hanf et Sabella, *ibid.*, p. 127.

<sup>397</sup> Hanf et Sabella, *ibid.*, pp. 100-101.

## **Intermède**

Les structures sociales fondées sur les élites peuvent être appropriées pour des sociétés fermées et caractérisées par le conservatisme et l'autoritarisme. Dans le cas palestinien, les structures fondées sur les élites affrontent des contraintes et des limitations émanant principalement de l'intérieur de la société. Certains facteurs ou acteurs externes, comme Israël, sont plus à l'aise avec les structures fondées sur les élites, en particulier dans les questions relevant de la sécurité. En même temps, ces acteurs affaiblissent l'influence et le pouvoir des structures palestiniennes fondées sur les élites en raison de leur politique de fragmentation et de cantonisation dans les trois Territoires palestiniens. Ainsi les élites palestiniennes tombent sous la pression conflictuelle de l'intérieur ainsi que de l'extérieur de la société.

Le moyen pour sortir des dilemmes que connaît la société palestinienne serait à travers l'adoption de politiques qui favoriseraient le développement d'une structure sociale dotée de systèmes ouverts, la responsabilisation du gouvernement, le développement économique et l'institutionnalisation du pouvoir et de l'influence.

Les Palestiniens ont contribué largement ou même ont été à l'origine du développement économique, social et culturel dans de nombreux pays de la région. Dans un contexte de régionalisation et de mondialisation ce rôle sera d'un grand apport pour la construction d'un meilleur avenir pour les sociétés individuelles et dans la région dans son ensemble.

## **B.8. Huitième Chapitre: vue d'ensemble des composantes et des mécanismes de la formation des élites palestiniennes**

A la suite de l'instauration d'une Autorité nationale, un processus d'organisation des capitaux palestiniens résidants a été déclenché: ce processus s'est traduit en revendications collectives spécifiques profitant des orientations internationales, et plus particulièrement, de celles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, saisissant de nouvelles opportunités d'influer sur les politiques générales. Un indicateur de ces développements se retrouve principalement en Cisjordanie dans l'émergence d'organes représentatifs unifiés tels que l'Union des industries palestiniennes, l'Union des industries alimentaires, l'Union des industries textiles, l'Union des Chambres de Commerce, Le *Palestinian Trade Center* (PalTrade), l'Association des entreprises des systèmes d'information (Pita), l'Association des économistes palestiniens, l'Association d'hommes d'affaires palestiniens.

Il y a eu des tentatives de rapprochement de ces dernières avec la bande de Gaza, mais, comme l'ont noté nombre d'experts, la fusion entre les capitaux privés de la Cisjordanie et leurs homologues dans la bande de Gaza est limitée mais même si elle prend des formes embryonnaires. Les responsables au sein de PalTrade agissent pour créer des cadres qui permettront l'intégration du secteur privé dans les deux régions. Ainsi des branches de PalTrade ont vu le jour<sup>398</sup>.

---

<sup>398</sup> L'objectif de PalTrade, selon Samir Abdallah, l'ancien directeur général de PalTrade en Cisjordanie, et Salah Abdel Shafi, l'ancien directeur de la succursale de PalTrade dans la bande de Gaza, lors d'un entretien téléphonique le 14 septembre 2011, est d'unifier le secteur privé en Cisjordanie et à Gaza dans une vision commune (promotion des exportations sur la base de normes appliquées aux entreprises pour faire face aux contraintes du marché mondial, adaptation des politiques et établissement d'accords avec les autres États).

PalTrade est créé en 1995, (un an après l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne) au sein du Ministère de l'Economie et du Commerce pour promouvoir les exportations, en adoptant le nom de l'Institution palestinienne pour la promotion du commerce. Ce projet est ensuite transféré au secteur privé qui devient son gestionnaire (le premier président de son conseil d'administration, était Nassar Nassar, un des grands hommes d'affaires dans les territoires palestiniens, et le président actuel, élu lors de l'assemblée générale de 2011, est Arafat Asfour).

Son but est la promotion du commerce et des investissements. Il concentre sur l'élaboration de politiques économiques pour l'Autorité Nationale Palestinienne de façon qu'elles concordent avec les intérêts du secteur privé. Ces initiatives sous la



Ces centres ciblent les hommes d'affaires, les économistes et les politiques économiques. Ils constituent le cadre pour le rapprochement des points de vue et des positions des hommes d'affaires ainsi que pour la mise en place d'un dialogue entre le secteur privé et l'Autorité Nationale Palestinienne.

L'Autorité Palestinienne a commencé à traiter avec ce secteur, y compris PalTrade<sup>399</sup>. Les hommes d'affaires ont entrepris une action structurée pour

---

direction de Samir Abdallah, seront suivies par la tenue en Juin 2000 à Ramallah d'une conférence nationale économique qui a été appuyée par la Banque Mondiale.

PalTrade réclame, par exemple, l'amendement des accords économiques avec l'Egypte, et la Jordanie ainsi que le Protocole de Paris avec Israël. En Juin 2000, il comptait environ 250 entreprises membres, aujourd'hui PalTrade compte 327 entreprises membres.

Samir Abdallah a indiqué que jusqu'à la tenue de la conférence (avec la participation de l'Autorité Nationale Palestinienne représentée par des ministres et le conseiller économique de l'ex-président de l'Autorité Palestinienne -Khalid Salam-, en plus du secteur privé) les capitaux palestiniens de l'extérieur n'y ont pas participé. Suite à la tenue de cette conférence nombre d'entre eux ont exprimé le souhait d'adhérer à PalTrade et à ses objectifs.

L'ancien directeur général considère que la formation d'un Conseil de coordination pour le secteur privé marque l'étape où les réclamations individuelles deviennent des réclamations collectives. PalTrade tient la réunion ordinaire de son Assemblée générale le 11/6/2000 à l'hôtel Grand Park à Ramallah en présence du délégué du Ministère de l'Economie et du Commerce. La force de PalTrade réside dans le fait que c'est une association d'hommes d'affaires qui proposent des services professionnels aux entreprises, en particulier dans le domaine de l'exportation et dans l'élaboration de positions communes et revendications qui sont soumises à l'Autorité Nationale Palestinienne.

Pour le statut et les règlements de PalTrade, voir: le site web officiel de *Palestine Trade Center*, <http://www.paltrade.org/en/membership/by-laws.pdf>, consulté le 15 novembre 2012.

<sup>399</sup> L'ancien ministre de l'Economie et du Commerce (Juin 1996 – Mai 2001), Maher Al-Masri, a déclaré que l'Autorité Palestinienne s'oriente vers la création d'un holding pour la gestion des investissements gouvernementaux dont la mission serait l'élaboration d'une politique générale pour les investissements de l'Autorité Palestinienne. Son conseil d'administration serait composé de représentants du secteur privé. Il a indiqué aussi que l'Autorité Palestinienne est sur la voie de la privatisation de la compagnie de transport aérien palestinien ainsi que de ses services sans qu'elle se désiste des entreprises qui participent dans le capital de la compagnie (le journal Al-Ayyam, 17 septembre 2000, Page 14).

L'Autorité Palestinienne prête une attention particulière à affirmer le rôle du secteur privé dans la formulation de politiques économiques générales et dans la mise en place de

influer sur la législation économique et sur les politiques économiques à travers la création de corps représentatifs, de plateformes pour l'articulation de positions unifiées. Ainsi à la fin de l'an 2000 un Conseil de coordination a été mis en place pour servir les institutions du secteur privé avec la participation des Chambres de commerce, de PalTrade, des Unions industrielles et les associations d'hommes d'affaires.

L'Association des économistes palestiniens a proposé l'idée de former une association pour les hommes d'affaires palestiniens suite au succès obtenu dans l'organisation d'une conférence pour les hommes d'affaires jordaniens et palestiniens en 1995. Toutefois les divergences entre eux ont conduit à la création de quatre associations, l'une à Jérusalem, une autre à Hébron, la troisième à Jénine et la quatrième dans la bande de Gaza.

Il restait un espace, celui entre le capital résidant et le capital de l'extérieur (les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et qui commencent à investir dans les Territoires Palestiniens après l'instauration d'une Autorité Nationale). Les élites capitalistes résidentes, considèrent que le capital financier de l'extérieur avait imposé son hégémonie sur les grosses entreprises et entretenaient des relations directes avec la direction de l'Autorité Palestinienne, lui laissant des parts d'investissement en contrepartie d'octroi de privilèges monopolistiques ou quasi monopolistiques dans le marché local.

Toutefois, le renforcement de la démocratie politique ne figurait pas parmi les priorités de la majeure partie des grands capitaux venus de l'extérieur. En effet, le congrès du dialogue économique qui s'est tenu en Juin 2000 entre l'Autorité Palestinienne et le secteur privé montrait bien que les hommes d'affaires de l'extérieur ne s'intéressaient guère à la structuration des relations entre le secteur privé et le pouvoir sur des bases complémentaires<sup>400</sup>, et ils se sont considérés

---

législations financières et économiques ainsi que de positions communes concernant les relations commerciales avec les autres Etats et, en particulier, avec Israël. Elle veille aussi à affirmer qu'elle n'entre pas en concurrence avec le secteur privé.

<sup>400</sup> Nassar Nassar, un des grands hommes d'affaires en Cisjordanie, propriétaire du *Nassar group* (une entreprise spécialisée dans la production de produits en pierre de Jérusalem), a considéré, lors d'un entretien avec le chercheur, dans son bureau à Bethléem, le 12 Juillet 2011, que l'impact le plus significatif de la formation de l'élite économique en Cisjordanie et à Gaza après l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne a été le fait que les capitaux palestiniens de l'extérieur ont produit un nombre de centres économiques et que des institutions économiques ont fait leur apparition. Celles-ci relèvent de l'Autorité Palestinienne entièrement ou partiellement et sont dirigées par ses représentants.

comme fidèles à la politique de l'Autorité Palestinienne dans la mesure où cette dernière servaient leurs propres intérêts, et qu'ils procuraient à l'Autorité Palestinienne des services en contrepartie de privilèges (y compris les représentations commerciales, dont la majeure partie est allée aux détenteurs des capitaux de l'extérieur). Les hommes d'affaires de l'intérieur accusent les autres venus de l'extérieur (les gros investisseurs) de monopole, d'obstruction au principe de la libre concurrence, et d'entrave au processus de transformation économique en cours. Aussi un large pan d'hommes d'affaires de l'intérieur considère que ce sont eux qui ont supporté le fardeau de l'occupation et ont soutenu la première et la deuxième Intifada<sup>401</sup>.

Par ailleurs, la catégorie d'hommes d'affaires venue de l'extérieur a considéré que les hommes d'affaires de l'intérieur n'étaient pas qualifiés et n'avaient pas le potentiel nécessaire pour jouer un rôle de premier plan dans l'économie palestinienne en raison de la taille de leur capital et d'un manque de connaissance des transformations économiques mondiales<sup>402</sup>.

Parmi les premiers, il y avait ceux qui pensaient que les détenteurs des capitaux palestiniens de l'intérieur n'avaient pas les caractéristiques de l'élite, malgré le fait que ces derniers avaient tenté de se regrouper; d'unifier leurs voix, de moderniser leur appareil organisationnel, d'avoir recours aux compétences modernes, aux technocrates et nouvelles méthodes de gestion (exemple: PalTrade). La majeure partie des capitaux internes était détenue par les membres

---

Il a considéré aussi que le deuxième changement significatif à apporter est celui de la création d'organes économiques plus efficaces sur les plans de la qualité et la composition que les précédents (les Chambres de commerce). Il a considéré que la majeure partie des hommes d'affaires résidant a été lésée par les capitaux palestiniens venus de l'extérieur qui sont plus importants et plus influents.

Il a souligné l'intérêt d'une vision commune cristallisée dans le mémorandum présenté à l'Autorité Palestinienne au nom des Chambres de commerce et des hommes d'affaires, l'Union des industriels, et PalTrade, dans le cadre du dialogue économique entre le secteur privé et l'Autorité Palestinienne (qui a eu lieu en Juin 2000). Le Mémorandum traite de questions telles que les monopoles, les institutions du secteur public et la concurrence économique. Il a affirmé que les principaux investisseurs de l'extérieur n'ont pas été impliqués dans l'élaboration de la note non plus les institutions relevant de l'Autorité Palestinienne.

<sup>401</sup> Sari Hanafi, *Entre deux mondes, les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne* (version arabe), Ramallah, Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 1997, p. 85-86.

<sup>402</sup> Sari Hanafi, *Ibid*, page 90.

de l'intelligentsia de l'intérieur alors que l'élite économique la plus importante (détentrices de gros capitaux) est représentée à la tête du secteur public et en contact avec l'élite de l'extérieur s'appuyant sur des compétences et expériences dont la plupart sont à l'extérieur et profitant sans aucun doute de ses liens avec les réseaux internationaux. Ceci ne signifie pas que le capital venu de l'extérieur était très attiré par l'investissement dans l'économie palestinienne.

Car malgré les mesures incitatives mises en place (la loi sur l'Investissement, par exemple, et la participation de l'Autorité Palestinienne dans les investissements), ce capital reste hésitant en raison du contexte d'occupation israélienne (les lois font défaut, le marché est réduit, les négociations sont incertaines avec Israël, etc.).

Par exemple, Abdul Muhsen Qattan, un homme d'affaires palestinien de haut rang à l'étranger, a proposé l'idée de créer un centre d'études stratégiques indépendant en Palestine qui serait financé par lui-même, mais selon des sources bien informées le chef de l'Autorité palestinienne, a refusé sur la base que le centre pouvait renforcer la position de cette élite, tout en devenant une plateforme pour la critique du régime palestinien.

Comme nous l'avons indiqué plus tôt, l'élite d'hommes d'affaires de l'intérieur commençait à exercer une influence sur le processus de la législation relevant de la politique économique par la création de corps représentatifs et de cadres pour développer une vision commune. Ces hommes d'affaires étaient en contact aussi avec le Conseil législatif pour influencer sur les lois économiques<sup>403</sup>, et il y avait

---

<sup>403</sup> Hussam Hijawi, un homme d'affaires de l'intérieur, a déclaré, lors d'un entretien avec le chercheur, dans son bureau dans la ville de Naplouse, le 8 septembre 2011, que les associations d'hommes d'affaires palestiniens ont été formées sous l'instigation des Etats-Unis dans le cadre de la formation de comités d'entreprises dans la région en préparation des conférences régionales économiques convoquées par l'administration américaine après les accords d'Oslo. Tandis que d'autres personnes interrogées ont confirmé que l'initiative de l'Association des économistes palestiniens a été l'élément le plus efficace et le plus crédible, malgré l'invitation du Consul des Etats-Unis à une réunion à son domicile à Jérusalem adressée à un certain nombre d'hommes d'affaires palestiniens dans ce même but. La mission de conférences a échoué au niveau régional pour plusieurs raisons, parmi lesquelles leur boycott par certains hommes d'affaires, y compris les palestiniens. Ibrahim Abdul Hadi, le premier Président de l'Association des hommes d'affaires palestiniens, créée à la fin de l'année 1995, pour exemple, avait décidé de boycotter la conférence économique du Caire en contraste avec la position de l'Autorité Palestinienne.

l'attente que des représentants de cette élite se représentent aux élections législatives qui devaient suivre dans le but de renforcer leur pouvoir au sein du cercle des prises de décision<sup>404</sup>.

Un projet de formation d'un Conseil de coordination pour le secteur privé, a été également annoncé. Ce Conseil comprendrait des représentants de cinq de ses institutions représentatives dont l'Union des Chambres de Commerce, l'Union

---

Hussam Hijawi a indiqué aussi que les associations des hommes d'affaires se sont appuyées sur des bases locales et dans la continuité de la logique des Chambres de commerce avec la différence que les membres de l'Association étaient parmi les hommes d'affaires riches. Il a également estimé que le *Palestinian Trade Center* (PalTrade), du fait de la clarté de ses objectifs, a représenté une étape significative. Comme cela a été le cas aussi et de façon encore plus marquée pour les Unions industrielles.

Quant au président actuel de l'Association des hommes d'affaires palestiniens, Mohamed Al-Masrouji, lors d'un entretien avec le chercheur, à Ramallah, le 15 septembre 2011, il entretenait la vision suivante:

Les Chambres de commerce se sont créées en vertu de la législation (au sens où elles sont semi-officielles), elles représentent la majorité des commerces, mais n'ont aucun effet sur les politiques de commerce extérieur. Tandis que la Fédération des Industries a été créée par le ministère de l'Industrie, et PalTrade a été mis en place par l'Autorité Palestinienne avec la coopération de l'USAID\* en vue de développer le commerce extérieur et la promotion des industries. Quant à l'Association des hommes d'affaires palestiniens, elle a été créée par un groupe d'hommes d'affaires et elle est financée par les cotisations des membres. Elle est tout à fait indépendante de l'Autorité Palestinienne.

En ce qui concerne la relation de l'Association des hommes d'affaires palestiniens avec l'Autorité Palestinienne, il convient de noter que l'Association a tenté de négocier avec l'Autorité Palestinienne pour la réglementation des licences de représentation des entreprises étrangères, comme la compétition pour l'obtention de ces licences est très importante (Voir Sari Hanafi, *Entre deux mondes, les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne* (version arabe), Op. Cit., p. 94).

\*USAID (*United States Agency for International Development*) - l'Agence des États-Unis pour le développement international est une agence indépendante du gouvernement des États-Unis chargée de développement économique et de l'assistance humanitaire dans le monde.

<sup>404</sup> Le scrutin des élections législatives palestiniennes aura lieu en 2006 dix ans après la précédente et la première élection de cette assemblée. Ce scrutin a été repoussé à plusieurs reprises, à cause de la situation du conflit israélo-palestinien. Les représentants de cette élite (pour la plupart indépendants) n'obtiennent, pour finir, que 4 sièges sur 132.

des industries palestiniennes, Le *Palestinian Trade Center* (PalTrade), l'Association d'hommes d'affaires, et l'Association des entreprises des systèmes d'information (Pita). Il a été prévu que l'adhésion à ce Conseil serait ouverte à d'autres institutions du secteur privé.

Il faudrait aussi indiquer que la formulation des décisions économiques se déroule selon un ordre hiérarchique, avec un certain croisement. Il y a d'abord le représentant du leadership politique, à savoir, la pyramide de l'Autorité palestinienne et de ses conseillers. Le deuxième niveau est celui des ministères et organismes directement concernés par les affaires économiques (y compris la catégorie qui dirigent le secteur public ou les investissements publics) et les relations économiques et des accords économiques formels. Le troisième niveau est celui représenté par l'exécutif et le technique qui formule des propositions et des politiques qui font généralement l'objet de débats avant leur finalisation et qui seront présentées sous forme de recommandations ou propositions à la direction politique.

Nous avons observé le poids croissant des technocrates et le rôle important qu'ils commencent à prendre dans le processus de formulation des projets et des propositions dans les secteurs public et privé<sup>405</sup>. Par ailleurs, le poids et le rôle des élites économiques du secteur privé varient dans ses relations avec le pouvoir politique.

Nous avons remarqué l'absence totale de l'influence des syndicats des travailleurs et professionnels ainsi que des Unions populaires dans l'orientation de la politique économique, en raison de leur précarité et affaiblissement après l'Intifada, et l'intégration de la plupart de leurs dirigeants en tant qu'employés au sein de l'administration publique.

---

<sup>405</sup> Le directeur d'une des grandes entreprises d'exportation (qui a souhaité rester anonyme, il fait partie de l'intelligentsia, qui s'est distingué lors du processus politique et qui alternait entre postes universitaires et gouvernementales pour finir dans le secteur privé) considère, lors d'un entretien avec le chercheur dans son bureau à Ramallah, le 7 septembre 2011, les figures technocrates suivantes comme de l'élite qui a émergé avec l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne: Maher AL-Masri (Ministre de l'Economie), Nasser Tahboub (rôle exécutif), Atef Alawneh (vice-ministre des Finances), Saeb Bamieh (un rôle dans l'élaboration d'accords étatiques), Sa'di Karnaz (Ministre de l'Industrie), Fouad Bseiso (gouverneur de l'Autorité Monétaire), Mohamed Shtayyeh (PECDAR), et Nabil Shaath (Ministre de la Planification et de la Coopération internationale). Il constate que ceux-ci ne constituaient pas un ensemble cohérent autour d'une vision économique, et a estimé que leur impact a été cependant limité en comparaison avec, par exemple, Mohammed Rashid, le conseiller économique de l'ex-Président de l'Autorité Palestinienne Yasser Arafat.



Nous avons observé aussi que les Chambres de Commerce n'influent pas sur la prise de décisions économiques, appelant à la nécessité d'une restructuration au niveau des conseils d'administration et de l'organe exécutif, ainsi qu'au renouvellement de ses réglementations afin de permettre une action effective.

Il est à noter à ce sujet que les Chambres de Commerce n'avaient pas été consultés, par exemple, à l'occasion de l'Accord économique de Paris entre Israël et l'Autorité Palestinienne<sup>406</sup>. C'est probablement la raison pour laquelle il y a eu la participation des Chambres de Commerce dans le Conseil de coordination pour le secteur privé, et ceci malgré leurs critiques qui avaient été adressées à de nouveaux organismes représentatifs du secteur privé qui se sont formés en outrepassant les Chambres de commerce.

Dans les milieux des hommes d'affaires locaux de premier rang, on entend de plus souvent répétée la nécessité pour le secteur privé de s'unifier s'il voulait être entendu dans la prise de décisions économiques. En effet, depuis 1998 de grands pas ont été accomplis sur cette voie<sup>407</sup>.

---

<sup>406</sup> Ce protocole économique régissant les relations économiques entre Israël et l'Autorité palestinienne, signé le 29 avril 1994 à Paris après les accords d'autonomie d'Oslo (1993), accorde une liberté économique limitée aux Palestiniens. Cet accord de Paris prévoit la rétrocession par Israël des taxes dues à l'Autorité Palestinienne, qui représentent deux tiers des recettes budgétaires de cette dernière, une clause dont le gouvernement israélien actuel de Benjamin Netanyahu menace souvent de se servir pour faire pression sur l'Autorité Palestinienne, notamment en ce moment à l'approche de la demande palestinienne d'élévation du statut de la Palestine à l'ONU prévue à la fin du mois de novembre 2012.

Il est à noter que l'Autorité palestinienne a dernièrement demandé à Israël de renégocier ce protocole, en raison de la grogne sociale dans les Territoires palestiniens en septembre 2012 contre l'augmentation récente des prix de l'essence et des produits alimentaires (lire l'article de Nasser Abou Baker intitulé « Les Palestiniens veulent renégocier l'accord économique avec Israël » publié au *Courrier International* le 9 septembre 2012, concernant la déclaration à ce sujet du ministre palestinien des Affaires civiles Hussein al-Cheikh à L'Agence France-Presse, source:

<http://www.courrierinternational.com/depeche/newsmlmmd.0f47d4928c82d7f782fee460543472e6.381.xml>, consulté le 15 novembre 2012).

<sup>407</sup> L'ancien directeur de la branche PalTrade à Gaza, Salah Abdel Shafi, considère, dans une interview téléphonique avec le chercheur (op. cit.), que le secteur privé n'était pas en position, jusqu'à l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne, à jouer un rôle politique, car il n'avait pas d'organes représentatifs en dehors des Chambres de Commerce, qui avaient un caractère politique.

Le secteur privé n'était pas organisé, et il lui manquait des organes pour formuler une vision propre à lui. Et lorsque les monopoles ont apparu il apparaissait

L'ancien ministre de l'Economie et du Commerce, Maher Al-Masri, a indiqué en août 2000, dans une interview pour le journal Al-Ayyam, que même si certains hommes d'affaires expatriés et rentrés après l'instauration de l'Autorité Palestinienne sont parmi les familles traditionnelles, il n'en demeure pas moins que nombre d'hommes d'affaires représentent des familles ordinaires, et non notables (telles que les Akkad, Fakhouri, Al-Masrouji, Haddad, Badran, Zalmut, Nassar, Aldubek, Jarwan, Nasser Eddin, Jardaneh, Qadi, Sukhtian et autres). Il estime que les gros investisseurs se sont éloignés de l'action politique du fait que la politique ne les intéressait pas autant que la réussite de leurs investissements. Il considère que l'investisseur local s'intéresse en priorité au marché palestinien et que le secteur privé n'a pu produire jusqu'à l'heure ses représentants politiques, même si une petite minorité parmi les hommes d'affaires sont entrés dans la politique depuis l'occupation, et que l'élite dirigeante demeure une élite fermée.

Les partis et les organisations politiques reconnaissent qu'ils ont peu d'emprise sur les politiques économiques et sociales de l'Autorité palestinienne après la perte de leur impact populaire, et l'affaiblissement des institutions nationales dont a été constituée l'Organisation de Libération de la Palestine.

---

impuissant devant ce développement. Avec l'émergence d'institutions officielles de l'Autorité Palestinienne et de leurs partenaires et la politique de privatisation qui devait suivre, il a commencé à réaliser la nécessité de mettre en place des organes qui défendent ses intérêts.

Les Chambres de commerce ont commencé à réaliser l'importance de jouer un rôle économique au service de ses membres, mais la faiblesse de la structure du secteur privé a motivé l'élaboration de nouveaux organes, tels que PalTrade, les associations professionnelles et les associations industrielles. La priorité de ces institutions était axée sur l'offre de services à ses membres, par la suite elles ont voulu intervenir dans l'élaboration de politiques et à influencer sur la politique de l'Autorité Palestinienne. Il a ajouté que les indicateurs de la maturité du secteur privé se retrouvent dans l'élaboration du Code du travail, sa conscience de l'importance de sa participation dans les négociations avec Israël, et la conclusion d'accords commerciaux étatiques.

Le président de l'Association des hommes d'affaires en Cisjordanie, Mohamed Al-Masrouji, ajoute que ses membres participent aux missions à l'étranger qu'entreprennent le ministère de la planification et autres ministères concernées. Quant aux détenteurs des capitaux de l'extérieur ils traitent leurs problèmes directement avec l'Autorité Palestinienne sans sentir le besoin d'avoir recours à des corps représentatifs, en plus la grande partie de ces capitaux sont investis à l'extérieur.

La seule organisation qui ne souffre pas de cette absence est l'organisation dirigeante, même si l'un des membres du Comité central du Fatah, a exprimé le sentiment de frustration, du fait que le président de l'Autorité palestinienne n'a recours au Comité central ou au Conseil révolutionnaire que lorsque les choses se compliquent, et que ces organes ne sont pas consultés sur de nombreuses dossiers, y compris celui de la formation du gouvernement.

Selon l'avis de la plupart des partis et des organisations politiques sur la question des causes de leur perte de pouvoir, ils l'attribuent à leurs structures internes, à leurs programmes, à leur non adaptabilité aux changements sur les scènes palestinienne, régionale et internationale dans les années 1990, et en particulier à la suite des Accords d'Oslo. Ils ont de la difficulté à concilier entre libération de l'occupation et construction étatique et changement social et ce sentiment est la raison pour laquelle nombre de colloques se sont tenus ces dernières années sur les partis, leurs conditions, leurs problèmes, le peu de place qu'ils tiennent auprès du public, sur les efforts récurrents des partis laïcs pour devenir un pôle démocratique.

Nous avons observé aussi pendant cette recherche que des membres de l'élite politique et économique cumulent, dans la plupart des cas, si ce n'est toujours, des postes représentatifs, exécutifs ou influents dans les entreprises du secteur public ou privé. Nous pouvons considérer ces positions comme des «ressources» ou une «épargne» à exploiter en tant que qualification lorsqu'un poste d'élite est visé. D'où aussi le cumul de positions dans les partis ou organisations politiques avec de postes gouvernementaux et de leadership dans des organes civils ou militaires ou au niveau de relations avec le Président de l'Autorité palestinienne.

Nous pouvons ajouter à cela, la mise en évidence de la parenté avec une famille large ou influente sur le plan économique ou sociale, religieux présent ou antérieur. La multiplicité des associations familiales, en particulier à Gaza, est révélatrice de la situation d'extrême faiblesse qui a touché les partis et les mouvements sociaux qui sont les sources de la formation d'élites, et le recours à de nouvelles règles de compétitivité pour les positions d'élite<sup>408</sup>. L'accès à un

---

<sup>408</sup> L'un des membres du Comité central du Fatah, qui a souhaité rester anonyme, dans une interview avec le chercheur, à Ramallah, le 17 Juillet 2011, considère que ce segment de la société qui a émergé après la création de l'Autorité Palestinienne ne s'intéresse qu'à son propre intérêt. Selon lui la situation est «grave» en raison de l'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres, l'absence de justice sociale, un copinage et un népotisme diffus, un tribalisme ravivé pour grossir les rangs au sein de Fatah.

poste officiel, en particulier s'il est de rang élevé, pouvait être exploité pour un profit matériel en tirant parti du système politique actuel.

L'enseignement supérieur a toujours occupé une place de choix en tant que source de recrutement d'élites politiques, économiques ou sociales. Nous pouvons donc considérer les universités comme un «incubateur» pour les diverses élites, y compris les élites politiques. Il est rare de trouver des dirigeants politiques ou des cadres de premier ordre qui n'aient pas reçu une éducation universitaire, et ceci s'applique aux acteurs dans le secteur économique moderne. L'enseignement supérieur, est devenu un élément important qui est largement exploité, en particulier lorsqu'il devient gratuit, ou quasi gratuit dans les universités palestiniennes et arabes.

En effet, Frédéric Desagneaux, le Consul général de France à Jérusalem, dit à ce sujet, dans le cadre de la coopération universitaire franco-palestinienne<sup>409</sup>:

*« Les institutions du futur Etat de Palestine ont besoin de spécialistes, de cadres dirigeants, et c'est là la première raison de notre soutien aux universités palestiniennes, qui forment une grande partie des élites du pays. »*

L'Enseignement supérieur reste le principal fonds pour le recrutement de responsables dans les organisations civiles d'envergure. Ces responsables cumulent divers atouts en tant que capital: l'éducation, un vaste clan, un poste officiel<sup>410</sup>. Il est évident que c'est le type de régime politique qui déterminera le

---

Il croit que le Fatah est devenu le seuil d'accès aux positions importantes. Il pense que le président de l'Autorité Palestinienne a utilisé les pouvoirs prévus dans des institutions fonctionnant sous des systèmes non homogènes. Il considère que ce dernier n'a pas recours au Comité central et au Conseil révolutionnaire que lorsque les choses se compliquent. Ceux-ci sont les deux organes qui peuvent influencer sur son action, alors que le Conseil législatif est utilisé par le président en tant qu'outil exécutif.

<sup>409</sup> Propos de Frédéric Desagneaux, le Consul général de France à Jérusalem, lors de la 8<sup>ème</sup> Conférence Internationale de *PEACE* Programme, Op. Cit.

<sup>410</sup> L'un des responsables d'une Organisation Non Gouvernementale connue, qui a préféré rester anonyme, a considéré, dans un entretien avec le chercheur, à Ramallah, le 11 septembre 2011, que l'appartenance à une famille connue représente un atout social, et parmi les autres atouts on retrouve l'existence de relations avec des organisations internationales ou non gouvernementales. Il considère que la plupart des élites est éphémère, et que l'avenir appartient aux enfants d'anciennes élites.

D'autre part, un autre responsable d'une institution publique, qui a également souhaité rester anonyme, a considéré, lors d'un entretien avec le chercheur, à Ramallah, le 20 septembre 2011, que l'ascétisme, l'éducation, la capacité d'adaptation et de savoir être avec les autres

type de capital licite qu'il faut détenir pour accéder aux postes influents ou celui dont l'exploitation ne sera pas permise.

Nous observons également l'absence de femmes dans les élites politiques et économiques. L'explication réside dans l'hégémonie masculine dans les institutions ou le tissu, sous couvert, dans la plupart des cas, de la religion, des traditions et coutumes, des différences physiologiques. Ceci s'applique en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.

La persistance de cette absence reflète la faiblesse de l'action du mouvement féministe ainsi que le peu d'intérêt que les partis politiques portent à la question du statut et du rôle de la femme dans la société. Aussi le rôle des élites féminines est presque exclusivement restreint à quelques cadres féminins et au sein de certaines organisations non gouvernementales. On pourrait s'attendre à ce qu'une large participation de la femme dans l'enseignement supérieur et dans l'activité économique moderne génère une dynamique pour changer la vision traditionnelle par rapport au rôle de la femme dans la vie politique et économique.

Cette observation s'applique également sur les catégories de travailleurs qui constituent à l'heure actuelle le plus large groupe de la population en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza; toutefois cette population a la plus faible représentativité auprès des institutions exécutives et législatives, alors qu'elle est la plus exposée aux turbulences économiques et politiques comme cela a été évident lors de la première et deuxième Intifada avec le bouclage et l'interdiction d'accès aux différentes zones de travail que ce soit en Israël ou dans les entreprises locales. Le faible poids de la classe ouvrière est probablement une cause des problèmes structurels dont souffrent les syndicats de travailleurs et de leur leadership qui est loin de sa base ouvrière et dont le financement, l'organisation et programme dépendent du Pouvoir politique<sup>411</sup>.

---

déterminent la formation de l'élite, et a minimisé les effets de la condition politique ou familiale.

Il convient de noter que le premier appartient à une famille de notables. Son éducation et son adhésion dans le passé à un parti politique lui ont permis d'accéder à la présidence d'une organisation non gouvernementale. Alors que le deuxième est originaire d'une famille pauvre; il a pu poursuivre de hautes études et son affiliation dans les rangs d'une organisation, son ouverture d'esprit peuvent être considérés comme des facteurs qui ont rendu possible l'accès à sa position actuelle. Les deux ont cité ces atouts en tant que facteurs déterminants pour l'accès au poste d'élite.

<sup>411</sup> Concernant les dilemmes auxquels est confronté le mouvement syndical de travailleurs palestinien, voir le mémoire de *Master* de Khaled Abdel Haq intitulé « *the role of the*

Par conséquent cette catégorie de la population a peu d'emprise sur les politiques économiques qui pourraient servir l'intérêt des travailleurs et de leurs droits. Ainsi la classe des travailleurs ne représente pas le poids qui est celui de la classe des hommes d'affaires dans la société ou même celui de certaines catégories de la classe moyenne à travers leurs unions et leurs organisations non gouvernementales.

Toutes ces observations indiquent, un rapport, parfois subtile, entre les élites (y compris les élites économiques et sociales) et les divisions dans la société, c'est à dire, les divisions de classe, de genre, entre le village et la ville. Il devient clair aussi qu'il existe un rapport entre les mécanismes de la mobilité sociale et le recrutement des élites avec le rôle croissant de l'enseignement supérieur dans ce domaine. Les mécanismes qui génèrent ou re-produisent les élites se diversifient et plus précisément le rôle du capital financier, des partis politiques, des unions populaires et professionnelles, ainsi que les institutions de la société civile.

Mais la relation entre la classe et l'élite n'est pas mécanique: elle est le résultat de processus et de transformations sociales et économiques, d'une politique et d'une idéologie qui interviennent auprès de la société, définissent ses traits structurels et organisationnels à chaque étape de son histoire. La classe, en tant que concept, relève d'une dimension différente de celle du concept de l'élite. Dans le premier cas il s'agit de la position de l'individu dans le processus de production et de distribution, alors que dans le deuxième cas il s'agit de la position dans l'institution au sens large du terme.

Par ailleurs, les élites politiques palestiniennes se sont formées dans le cadre du mouvement national palestinien lorsque celui-ci a pris forme en tant que mouvement national au cours de la deuxième décennie du XX<sup>ème</sup> siècle et de sa re-constitution lors des années 60 du même siècle.

---

*Palestine General Federation of Trade Unions (PGFTU) in treating the results of the unemployment resulted by al-Aqsa uprising in the north of west bank* », Université An-najjah, Naplouse, 2005, pp. 101-102 (source: site web officiel de l'université An-najjah, [http://scholar.najah.edu/sites/default/files/all-thesis/the\\_role\\_of\\_the\\_palestine\\_general\\_federation\\_of\\_trade\\_unions\\_pgftu\\_in\\_treating\\_the\\_results\\_of\\_the\\_unemployment\\_resulted\\_by\\_al\\_aqsa\\_uprising\\_in\\_the\\_north\\_of\\_west\\_bank.pdf](http://scholar.najah.edu/sites/default/files/all-thesis/the_role_of_the_palestine_general_federation_of_trade_unions_pgftu_in_treating_the_results_of_the_unemployment_resulted_by_al_aqsa_uprising_in_the_north_of_west_bank.pdf) f, consulté le 19/7/2013).



Toutes les tentatives qui ont eu lieu pour former des élites politiques jouissant d'un poids national en dehors du cadre du mouvement national palestinien ont échoué. Toutefois le mouvement politique s'appuie sur la structure sociale pour générer et recruter des élites politiques.

Ainsi, on note le changement flagrant qui est survenu dans la formation des élites politiques palestiniennes après la défaite de 1948, et, plus particulièrement, après l'émergence de la résistance palestinienne et l'Organisation de libération de la Palestine.

D'où l'importance de la transformation qui a eu lieu dans la formation des élites à la suite de l'instauration d'un pouvoir autonome palestinien en 1994, et les relations qui se sont formées entre le pouvoir politique et le pouvoir économique, et entre le pouvoir politique et les familles notables.

Mais les perspectives de ces transformations doivent être associées aux retombées du conflit avec l'État israélien, et le type de règlement politique qui suivrait. L'instauration d'un Etat palestinien avec une souveraineté étendue sur ses territoires, ses ressources, ses frontières, ses passages et ses relations commerciales et économiques porte le présage de l'émergence d'élites politiques, économiques et sociales. Ce ne sera pas de même dans le cas d'un règlement où l'entité palestinienne reste dépendante, fragmentée, dominée. Aussi une Intifada qui perdure peut aboutir à l'émergence de nouveaux leaderships qui seraient différents des leaderships politiques nés dans le cadre de l'activisme politique de l'OLP ou de celui de l'Autorité nationale palestinienne.

Il reste à considérer le rôle des élites politiques actuelles dans la démocratisation de la vie politique. C'est un sujet qui mérite une analyse détaillée, mais ce que l'on constate d'emblée ce sont les divergences existantes entre les membres de l'élite politique par rapport aux problèmes politiques, idéologiques et sociétaux. Il est vrai qu'il existe des positions unifiées face à Israël depuis son émergence en tant que entité occupante (le grand rassemblement entre les forces politiques palestiniennes au cours de l'Intifada al-Aqsa, à titre d'exemple). Cette position unifiée, en dépit de son importance, ne s'est pas dirigée vers un processus qui aurait pu générer un consensus pour la démocratisation du système politique, et la formulation des règles du jeu politique sur des bases démocratiques. Le discours politique officiel des partis et des organisations politiques, y compris le Fatah, appelle à la démocratisation

de la vie politique sans que cela ne donne lieu au renouvellement de ce consensus, concrétisé par la déclaration de l'indépendance de l'année 1988 pour la création d'un système démocratique palestinien. C'est un consensus qui n'impliquait pas nécessairement l'abandon par les partis et les organisations politiques de leurs principes idéologiques et position politiques ou leur vision par rapport aux questions sociétales.



### **C. Deuxième partie: l'éducation, point d'ancrage des Palestiniens**



## C.1. Premier Chapitre: les facteurs clés dans l'éducation palestinienne

Au milieu de l'année 1994 et après vingt-six ans d'occupation militaire par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, l'Autorité Nationale Palestinienne prend le contrôle de l'éducation. Pour la première fois, pendant ce bref printemps, une administration palestinienne a pu librement concevoir un plan stratégique pour le développement futur de son peuple et mettre en œuvre une politique pour une croissance économique et culturelle. Même si le second aspect de cette liberté nouvellement acquise devait être physiquement, notamment avec le phénomène de colonisation, attaqué et contrarié au cours des années qui suivirent, la lutte pour l'éducation a été cruciale pour la protection de l'identité nationale palestinienne et la société civile. En termes de « capital humain » intellectuel (la Palestine manque d'une offre de ressources naturelles), il est difficile d'évaluer l'estime dont bénéficie l'éducation ou les sacrifices considérables que les étudiants palestiniens sont prêts à faire pour bénéficier d'un haut niveau d'éducation. L'enseignement supérieur en Palestine peut être donc considéré comme un investissement dans les ressources humaines, comme l'illustre bien le rapport sur le développement humain en Palestine de 2002, publié par l'université de Birzeit<sup>412</sup>:

*« L'enseignement supérieur peut être considéré comme un investissement dont les dividendes se manifestent dans l'augmentation du revenu national brut par l'effet d'une augmentation de la productivité des gens éduqués. Toutefois, les objectifs de l'enseignement supérieur vont au-delà de la dimension économique car ils ont un impact sur la promotion sociale et sur la productivité scientifique et culturelle dans toutes ses dimensions. »*

La politique dans le domaine de l'éducation n'existe pas comme une abstraction - comme les muscles de l'être humain, elle est enchevêtrée avec les tissus sociaux du corps politique. Il y a des contraintes économiques, des directives politiques gouvernementales, des objectifs de planification stratégique à long terme pour le développement sociétal mais - habituellement - l'ensemble évolue de façon endogène avec une dose de participation démocratique. Dans le cas que nous étudions, les agents dominants sont hostiles, l'exercice du pouvoir est arbitraire et les contraintes sont exogènes.

---

<sup>412</sup> Université de Birzeit, Programme des études sur le développement, *rapport sur le développement humain en Palestine* (Version anglaise), 2002, chapitre 4, p. 104. (Source: site web officiel de l'université de Birzeit, <http://home.birzeit.edu/cds/publications/2002/49e.pdf>, consulté le 24/02/2012).



### **C.1.1. Les Palestiniens et l'Education après la Nakba de 1948: repli sur le rôle de l'UNRWA à partir des années 1950**

L'UNRWA, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient<sup>413</sup>, prend en charge les services envers tous ceux qui sont enregistrés en tant que réfugiés palestiniens dans 58 camps repartis en Cisjordanie, y compris Jérusalem Est (19), dans la Bande de Gaza (8), en Jordanie (10), au Liban (12) et en Syrie (9). Cet office va répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, d'aide humanitaire et de services sociaux à défaut de pouvoir mettre en œuvre les résolutions des instances internationales demandant le retour des réfugiés. L'Assemblée générale des Nations Unies a maintes fois renouvelé le mandat de l'UNRWA, qui devait être temporaire, en l'étendant, plus récemment, jusqu'au 30 Juin 2014, compte tenu des résolutions de l'ONU qui restent lettre morte<sup>414</sup>. En ce sens, l'UNRWA va mettre à disposition des réfugiés palestiniens des écoles et des centres de formation professionnelle et technique. Ainsi la majeure

---

<sup>413</sup> L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA - *United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* en anglais), créé suite à la première guerre israélo-arabe de 1948 par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 8 décembre 1949, est un programme de l'Organisation des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie (y compris Jérusalem Est), en Jordanie, au Liban et en Syrie (L'Egypte est le seul pays arabe ayant refusé d'ouvrir des camps pour les réfugiés palestiniens qui, de ce fait, habitent principalement en ville).

L'UNRWA, qui a commencé ses opérations le 1<sup>er</sup> mai 1950, dispense aujourd'hui ses services dans 58 camps et emploie plus de 30 000 personnes dont 99 % sont des réfugiés palestiniens recrutés localement et œuvrant comme enseignants, médecins ou travailleurs sociaux.

<sup>414</sup> Nous citons, entre autres, à titre d'exemples, les résolutions suivantes de l'ONU sur le droit au retour des réfugiés palestiniens non respectées par Israël depuis 1948 (Source: site web officiel des Nations Unies, <http://www.un.org/french/Depts/palestine/unsystem.shtml>, consulté le 12/1/2012):

La résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 11 décembre 1948: Les réfugiés qui le souhaitent doivent pouvoir « rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et vivre en paix avec leurs voisins »; les autres doivent être indemnisés de leurs biens « à titre de compensation ».

La résolution 237 du 14 juin 1967: Le Conseil de sécurité demande à Israël d'assurer « la sûreté, le bien-être et la sécurité des habitants des zones où des opérations militaires ont eu lieu » et de faciliter le retour des réfugiés.

La résolution 3236 votée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 novembre 1974 qui demande le droit au retour pour les réfugiés dans leurs foyers et vers leurs biens, d'où ils avaient été déplacés et déracinés, et affirme les droits inaliénables des Palestiniens à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale.

La résolution 636 du 6 juillet 1989: Le Conseil de sécurité demande à Israël, en conformité avec ses précédentes résolutions et avec la convention de Genève, de « cesser immédiatement d'expulser d'autres civils palestiniens » et d'assurer le retour en toute sécurité de ceux déjà expulsés.

partie des réfugiés est inscrite auprès des établissements scolaires gérés par les organes de cet office. Il existe aujourd'hui 699 écoles, avec 486 754 élèves et 10 centres de formation professionnelle et technique dans les 58 camps de réfugiés gérés par l'UNRWA (dont 243 écoles et deux centres de formation professionnelle et technique dans la bande de Gaza, 98 écoles et 3 centres de formation professionnelle et technique en Cisjordanie, 172 écoles et deux centres de formation professionnelle et technique en Jordanie, 68 écoles et deux centres de formation professionnelle et technique au Liban, 118 écoles et un centre de formation en Syrie)<sup>415</sup>.

Après la Nakba, il y aura deux nouvelles classifications sociales du peuple palestinien: les expressions «réfugiés» et «habitants des camps» s'ajouteront au lexique palestinien. Les «habitants des camps», désignent le palestinien réfugié même si celui-ci se trouve ailleurs<sup>416</sup>, là où il aura trouvé un travail et une résidence<sup>417</sup>. La définition de réfugié, dans l'esprit du palestinien, est celui qui ne peut retourner dans sa patrie, dans sa maison de son propre gré. Ce sentiment, il le transmet à ses enfants même si ceux-ci ne sont pas nés en Palestine ni y ont vécu, ni même connu les camps de réfugiés<sup>418</sup>.

---

<sup>415</sup> Le surpeuplement est un problème énorme dans les écoles de l'UNRWA, avec une moyenne de 50 élèves par classe.

Chiffres au 31 Décembre 2010, Source: site web officiel de l'UNRWA: <http://www.unrwa.org/etemplate.php?id=41>, consulté le 12/1/2012.

<sup>416</sup> Le Sociologue Sari HANAFI (Professeur associé, Université américaine de Beyrouth, Liban) tente de démontrer cependant que les modalités d'installation et d'accueil (camps, habitat hors camps) contrairement à l'opinion répandue qui met en avant l'absence de camps de réfugiés comme facteur déterminant de la dilution de l'identité nationale des réfugiés dans le pays hôte, démontre que le lien entre le maintien d'une identité nationale des réfugiés dans un pays d'accueil et les modalités d'installation est très faible et que le fait de vivre dans un camp crée une nouvelle identité qui relève davantage d'une identité urbaine que nationale.

(Source: « Vivre dans le camp, vivre ailleurs: Les Palestiniens réfugiés en Egypte et dans les Territoires palestiniens », article publié en janvier 2006 dans *GEOGRAPHIES*. Bulletin de l'Association des Géographes Français. Association de Géographes Français).

<sup>417</sup> Selon l'UNRWA seulement près d'un tiers des réfugiés palestiniens enregistrés vivent encore aujourd'hui dans un des 58 camps de réfugiés, les deux autres tiers vivent dans et autour des villes principales des pays d'accueil, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, souvent dans les environs des camps officiels (Source: site web officiel de l'UNRWA <http://www.unrwa.org/etemplate.php?id=86>, consulté le 12/1/2012).

<sup>418</sup> Selon la définition de l'UNRWA, un « réfugié de Palestine » est une personne dont le lieu de résidence habituelle était la Palestine entre juin 1946 et mai 1948 et qui a perdu à la fois son domicile et ses moyens de subsistance en raison du conflit israélo-arabe de 1948. La définition de réfugié de l'UNRWA couvre également les descendants des Palestiniens qui sont devenus des réfugiés en 1948. En conséquence, le nombre de réfugiés palestiniens enregistrés est passé de 750 000 en 1950 à plus de 5 millions aujourd'hui et continue à

Lorsqu'il est dans un pays hôte le réfugié palestinien doit en accepter les lois; il lui est interdit de construire un toit en dur sur son logis à l'intérieur du camp. Il reçoit des rations alimentaires de base de l'UNRWA qui lui assure également l'éducation. Il subit, en dépit des recommandations de la Ligue arabe concernant l'emploi des réfugiés palestiniens<sup>419</sup>, des conditions strictes de droit au travail (interdiction de travailler dans le secteur public, exigence d'une carte de travail pour pouvoir travailler dans le secteur privé, interdiction de faire de l'import-export ou de fonder une société ou d'ouvrir un cabinet médical privé, etc.) et de droit de déplacement en dehors du camp ou en dehors du pays hôte. Cette situation de diaspora ne sera pas sans effets sur le niveau de l'éducation des réfugiés palestiniens, de la nature des études, des spécialisations choisies, ou du lieu de cette éducation (les réfugiés palestiniens vivant dans le territoire égyptien; à titre d'exemple, sont interdits d'accès à l'école publique).

L'éducation est dorénavant le trait social majeur qui caractérise le peuple palestinien, elle se substitue à la perte de la patrie et de l'identité. C'est le moteur de la vie sociale et économique du peuple palestinien compte tenu des effectifs comme nous le verrons plus loin avec les statistiques. Ainsi la société palestinienne qui à l'origine est essentiellement composé de paysans, artisans et commerçants devient une société d'érudits, de personnes cultivées, d'universitaires et de diplômés qui trouveront des opportunités de travail dans les pays du Golfe arabe<sup>420</sup>. C'est le cas de la première vague de réfugiés qui se dirigera vers les pays arabes pour y travailler.

Sa patrie est dorénavant le lieu de son travail. Là où il trouvera un moyen d'émigrer dignement, de subsister et d'exercer un travail il restera. S'il perd le travail, il perd la résidence et ne trouvera nul endroit pour l'abriter sauf la tente qu'il a laissée derrière lui au Liban, en Syrie ou en Jordanie. Il s'accrocha à son

---

augmenter du fait de l'accroissement naturel de la population. Cette définition extrêmement large du réfugié, qui permet d'englober ainsi les descendants, est utilisée uniquement dans le cadre des Palestiniens (Source: site web officiel de l'UNRWA <http://www.unrwa.org/> consulté le 12/1/2012).

<sup>419</sup> Lors de la session numéro 11 du 9 mars 1959, la Ligue arabe a conseillé aux pays arabes membres de « *trouver des opportunités d'emploi pour les réfugiés palestiniens résidant dans leurs pays respectifs, tout en gardant la nationalité palestinienne comme principe général.* »

<sup>420</sup> Saqr Abou Fakhr, *le mouvement national palestinien, de la lutte armée à un Etat démilitarisé*, Beyrouth, l'Institution arabe pour les études et l'édition, 2003, p 22.

travail qu'il va accomplir en toute loyauté<sup>421</sup>. Ainsi est apparue une première communauté de Palestiniens éduqués dans le Golfe arabe qui facilitera l'accès à cette région à d'autres réfugiés. Malgré la dureté de la vie à cette période, elle représentait le rêve et l'espoir de cette génération de Palestiniens exposée ou condamnée à l'exil et au chômage<sup>422</sup>.

### **C.1.2. La diaspora et l'éducation sous l'Organisation de Libération de la Palestine (l'OLP) : réseaux de mobilité par bourses d'études**

Comme nous l'avons vu dans la première partie, l'OLP s'est créée avec les efforts des hommes d'affaires et des universitaires palestiniens. Ensuite, l'Association des étudiants palestiniens du Caire est le premier organe qui a entrepris une organisation nationale. L'OLP a été fondée par un groupe d'activistes et de militants connus pour leur combat national avant et après la Nakba.

En parallèle des factions militaires de fedayins ont fait leur apparition de façon progressive mais il est à noter que la majeure partie de leurs chefs venaient des rangs du leadership des mouvements estudiantins palestiniens. Ce n'est qu'en 1968 qu'ils rejoignirent l'OLP qui représenta, dès ce moment, tous les courants du peuple palestinien parmi lesquels et en grande majorité les chefs des factions militaires et des fedayins sortaient de l'université dans les années 1950. Ils avaient débuté au début des années 1960 en tant que fonctionnaires, ils devinrent ensuite combattants au milieu des années 1960 pour finir dans les leaderships politiques dans les années 1970 et 1980.

Une fois structurée et des relations diplomatiques établies avec l'Ex URSS et les Etats du bloc de l'Est, l'OLP tenta d'obtenir des aides militaires et financières des Etats amis. Le plus souvent ces aides consistaient en bourses d'études à destination du département des étudiants au sein de l'Organisation. Ce département dépendait, dans une large mesure, des relations diplomatiques de l'Organisation pour l'obtention des bourses auprès des universités.

Par ailleurs, l'OLP créa des écoles et des centres de formation dans les camps de réfugiés palestiniens à l'extérieur de la Palestine. Elle mit en place des cursus

---

<sup>421</sup> Le roman de Ghassan Kanafani, *Des Hommes dans le Soleil* (éditions Sindbad, 2005, traduit de l'arabe par Michel Seurat), montre de façon éclatante la situation pénible de ceux qui sont en quête d'un gagne-pain et d'un travail dans les pays du Golfe arabe.

<sup>422</sup> Les Palestiniens, ou Arabes de 1948, ne font pas l'objet de l'élite analysée qui est au sein du Comité Central de Fatah, vu la rupture avec le reste du milieu palestinien et arabe jusqu'en 1967; ils vivaient sous le régime israélien isolés et marginalisés.

pour les étudiants palestiniens au Koweït, mais vu leur grand nombre, elle n'a pu assurer l'éducation qu'à 38% des enfants en âge de scolarité en contrepartie d'un paiement minime<sup>423</sup>.

A l'échelle universitaire nous avons pu obtenir à travers un entretien téléphonique le 16 Janvier 2012, avec Monsieur Hussein Abu al-Ola, membre du Comité Central palestinien de 1991, les informations qui confirment l'importance du réseau de mobilité créé par les bourses d'études. L'Ex URSS offre 500 bourses par an à l'OLP, et de 70 à 100 aux factions de la gauche. La totalité des bourses du Bloc de l'Est atteint 1000 par an. Cuba a offert 200 bourses dans les années 1975, 1976, 1977. Dans les années 1970 et jusqu'au début des années 1980 l'OLP a ainsi pu fournir à travers ces bourses de nombreuses opportunités d'éducation pour les étudiants palestiniens dans les camps de réfugiés à l'extérieur de la Palestine. En outre des bourses sont provenues de pays émergents tels que le Pakistan et l'Inde et des missions militaires chinoises. Enfin les pays arabes ont offert également des bourses variant en fonction de l'intensité des liens avec l'OLP.

D'autres bourses en dehors de ces quotas ont été données directement dans la plupart des cas aux Services de renseignement palestiniens<sup>424</sup>. Elles étaient partagées de façon égale entre les bénéficiaires de l'intérieur et de l'extérieur de la Palestine. Le mode de sélection pour les candidats de l'OLP était variable et fonctionnait selon des considérations individuelles ou de liens personnels. Toutefois il y avait des priorités pour les enfants de martyrs<sup>425</sup>.

Les pays occidentaux ne commenceront à proposer des bourses qu'après le grand virage politique de 1974<sup>426</sup>, et lorsque l'OLP accepta la solution intérimaire à deux États<sup>427</sup>. La France a été le premier pays occidental à proposer

---

<sup>423</sup> Rashid Hamid, « What is the PLO », in *Journal of Palestine Studies*, vol. 4, n°. 4, été 1975, p. 90.

<sup>424</sup> Entretien (au téléphone) avec M. Hussein Abu al-Ola (membre du Comité Central palestinien de 1991), du 16 Janvier 2012.

<sup>425</sup> Idem.

<sup>426</sup> L'OLP est déclarée comme «le seul et l'unique représentant légitime du peuple palestinien» à Rabat, lors du sommet des chefs arabes, tenu du 26 au 29 octobre 1974. Quelques jours plus tard, le 13 novembre 1974, Yasser Arafat est reçu à l'ONU, l'OLP reçoit le statut d'observateur, et le peuple palestinien se voit reconnaître par l'assemblée générale le droit « à la souveraineté et à l'indépendance nationale ».

<sup>427</sup> En décembre 1974, et suite à une révision politique de la direction palestinienne qui prenait conscience de la force militaire d'Israël et de son alliance stratégique avec les États-



des bourses scientifiques aux Palestiniens en 1980<sup>428</sup>. L'Union des étudiants palestiniens a offert des bourses et des bourses partielles qui pouvaient atteindre 50% des frais universitaires sur la base d'accords avec les universités, en particulier l'Université arabe de Beyrouth, dont ont bénéficié en général les enfants des camps de réfugiés palestiniens au Liban<sup>429</sup>.

L'affiliation politique est le principal critère retenu pour sélectionner les candidats à ces bourses. Le mouvement Fatah, en raison de son influence au sein de l'OLP, va accaparer la plus grande partie de ces bourses. Par conséquent des étudiants intégraient les rangs du Mouvement dans l'expectative d'obtenir des bourses pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Les organisations de la gauche en ont bénéficié à un moindre degré.

La documentation concernant ce processus d'éducation manque de rigueur et contient des lacunes: les dossiers d'archives furent perdus au moment de leur transfert du Liban à Tunis, ensuite dans les Territoires de l'Autorité palestinienne. Et il n'y a pas de statistiques pour indiquer le nombre d'étudiants qui ont bénéficié des bourses de l'OLP<sup>430</sup>.

---

Unis qui rendait vraisemblablement peu possible une victoire par les moyens militaires, l'OLP déclara alors qu'une solution à deux États était la seule solution possible au conflit israélo-arabe. Ce changement politique provoqua un grand désarroi, car la politique officielle de l'OLP, était jusqu'à lors qu'Israël devait être remplacé par un État laïc et démocratique incluant les Juifs vivant avant 1948 et le droit au retour pour tous les réfugiés palestiniens, perspective fortement combattue par tous les politiciens israéliens.

<sup>428</sup> À ce sujet, il convient de citer le courant grandissant et favorable à une reconnaissance de l'OLP par la classe politique française ainsi que dans son action au niveau international. Convaincu de la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien parallèlement à la négociation d'une paix durable, le chef d'État français Valéry Giscard d'Estaing prit une série de mesures en ce sens. Le 22 novembre 1974, la France vota la reconnaissance de l'OLP au sein de l'ONU en tant que membre observateur, ainsi que les « droits inaliénables du peuple palestinien en Palestine », y compris le droit à l'indépendance et à la souveraineté nationale. En octobre 1975, le président Giscard donnait encore son autorisation pour l'ouverture d'un bureau de liaison du mouvement palestinien à Paris. Il privilégiait ainsi le fait d'inciter l'OLP à devenir un interlocuteur valable à tout processus de paix. En effet, pour lui, toute négociation devait passer par la désignation d'un organe crédible et représentatif des Palestiniens, parmi la nébuleuse de mouvements de libération.

<sup>429</sup> Entretien avec M. Hussein Abu al-Ola, Op. Cit.

<sup>430</sup> Pour connaître l'état des choses au sein du dispositif d'éducation de l'OLP il faut analyser la déclaration du directeur de son département d'Education selon le journal *Al-Hayat Al Jadida* du 15 mai 2005, Ramallah, Dr. Ryad Al Khudari selon laquelle: la prochaine étape ne verra pas d'exclusions dans l'attribution des bourses, mais celle-ci se fera selon une compétition entre les candidats. Selon lui il y aura une commission ministérielle formée des membres du département de l'Education et de l'Enseignement Supérieur de l'OLP, du



Ces bourses étaient offertes sans contrepartie matérielle ou financière après l'obtention de diplôme et n'imposaient pas de conditions de moyenne de notes dans le diplôme de fin d'études secondaires. Ceci n'était pas le cas pour les bourses dans les universités occidentales qui exigeaient des capacités intellectuelles et des moyens matériels.

### **C.1.3. L'enseignement supérieur en Cisjordanie et la Bande de Gaza après l'Occupation en 1967: création d'universités**

Les premières universités en Palestine apparaissent en 1977. A l'origine il existait trois instituts d'enseignement intermédiaire. Le nombre des universités va progressivement croître, et elles sont aujourd'hui au nombre de treize: l'Université de Birzeit proche de Ramallah, l'Université Nationale An-Najah à Naplouse, l'Université de Bethléhem, l'Université d'Al-Azhar à Gaza, l'Université d'Al-Aqsa à Gaza, l'Université Islamique de Gaza, l'Université de Palestine à Gaza, l'Université Ouverte Al-Quds (étendue sur 22 régions et centres pédagogiques qui couvrent la Cisjordanie et la bande de Gaza), l'Université Polytechnique d'Hébron, l'Université Arabe Américaine de Jénine, l'Université Al-Quds proche de Jérusalem, l'Université d'Hébron, et l'Université Technique de Khadouri à Tulkarem. 186 393 étudiants (dont 63 911 étudiants à l'Université Ouverte Al-Quds) y sont inscrits pour l'année universitaire 2010/2011 dans ses diverses facultés<sup>431</sup> et les enseignants titulaires de rang académique divers qui y travaillent sont au nombre de 5631 pour cette même année universitaire<sup>432</sup>.

Ces Universités faisaient référence à l'OLP en tant qu'organe responsable du peuple palestinien. Elles sont membres de l'Union des universités arabes. Le Conseil de l'enseignement supérieur au sein de l'OLP devient l'organe responsable de l'enseignement supérieur en Palestine et qui reçoit les fonds attribués par l'OLP aux universités palestiniennes. Le Conseil a ainsi pu suivre le développement des universités dans les divers aspects académiques et politiques face à l'Occupation et aux ordres militaires israéliennes.

---

ministère de l'Education de l'Enseignement Supérieur et du ministère des Affaires Etrangères et de la Planification pour superviser l'attribution des bourses et des missions d'études et pour coordonner cet effort au service du peuple à l'intérieur et dans la diaspora.

<sup>431</sup> *Annuaire statistique 2010/2011*, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, Décembre 2011, Ramallah, Palestine, tableau numéro 1, pp. 4 - 8.

<sup>432</sup> *Annuaire statistique 2010/2011*, Ibid., tableau numéro 8, pp. 124 - 126.

Le pourcentage des diplômés universitaires et de niveaux intermédiaires a atteint 16,5% de la population palestinienne à partir de l'âge de 15 ans (l'âge de scolarisation obligatoire en Palestine) en 2010. Le pourcentage de ceux qui ont le diplôme de fin d'études secondaires a atteint 24,7% pour cette même année et catégorie de la population palestinienne<sup>433</sup>. Les statistiques en fin d'année de 2007 indiquent que 76,8% de ceux qui avaient le degré B.A. (Licence en quatre années d'études supérieures) l'avaient obtenu en Palestine, 16,8% l'ont obtenu dans les pays arabes et 6,4% l'ont obtenu dans une université étrangère non arabe<sup>434</sup>, tandis que le pourcentage de ceux qui avaient le degré B.A. et qui l'avait obtenu en Palestine n'était que de 41% en fin d'année de 1997, 46% de ceux qui ont le degré B.A. l'avaient obtenu dans une université arabe et 13% des universités étrangères non arabes en fin de cette même année<sup>435</sup>. Ces statistiques montrent donc une hausse considérable à l'avantage de ceux qui font leurs études dans une université palestinienne (le nombre a presque doublé en 10 ans), et une baisse importante de ceux qui étudient à l'étranger, au moins jusqu'au degré B.A., que cela soit dans une université arabe ou occidentale.

Les statistiques indiquent aussi que le nombre de ceux qui ont obtenu leur doctorat en territoires palestiniens en 2007 est de 4304 personnes (sur une totalité de 3 millions et 767 milles et 549 palestiniens et en sachant que 41,9% de la population palestinienne avait moins de 15 ans au 1<sup>er</sup> Décembre 2007); 3901 parmi eux sont de genre masculin – dont 2360 en Cisjordanie et 1541 dans la bande de Gaza- et 403 de genre féminin – dont 295 en Cisjordanie et 108 dans la bande de Gaza-, ce qui représente 11,4 pour 10 000 personnes<sup>436</sup>, alors que ce nombre n'était que de 1769 en 1997, ce qui représentait 6,1 pour 10 000 personnes<sup>437</sup>. Le pourcentage de ceux qui ont obtenu leur doctorat par rapport à

---

<sup>433</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *la Palestine en chiffres en 2010*, op. cit., p. 38.

<sup>434</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007 (résultats définitifs)*, Février 2009, Ramallah, Palestine, tableau numéro 24, p. 182. (Source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1530.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1530.pdf), consulté le 29/02/2012).

<sup>435</sup> Université de Birzeit, Programme des études sur le développement, *rapport du développement humain en Palestine* (Version arabe), 2002, chapitre 4, p. 78. (Source: site web officiel de l'université de Birzeit, <http://home.birzeit.edu/cds/arabic/research/publications/2002/18f.pdf>, consulté le 26/01/2012).

<sup>436</sup> Le Bureau central palestinien de statistique, *le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007*, Janvier 2012, Ramallah, Palestine, pp. 74 - 75.

<sup>437</sup> L'Université de Birzeit, Palestine. *Le Dossier du développement humain, 1998-1999*, p. 31. (Source: site web officiel de l'université de Birzeit,

la totalité de la population a donc presque doublé en 10 ans. Ce qui démontre, encore une fois, l'intérêt primordial que portent les palestiniens à l'éducation.

#### **C.1.4. Facteurs en tension du développement de l'éducation en Cisjordanie et la bande de Gaza**

Plusieurs facteurs vont influencer sur le processus du développement de l'éducation en Palestine, dont les plus importants sont les suivants: l'intervention et le rôle de l'OLP, l'intervention et le rôle de l'UNRWA et des Institutions civiles. Enfin nous ne pouvons ignorer le rôle de domination et de destruction d'Israël sur les facteurs de développement de l'éducation en Palestine.

#### **A- Le rôle menacé de l'OLP dans le développement de l'éducation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza**

Le rôle du leadership de l'OLP est décisif dans la décision de créer des universités nationales en Palestine. Kamal Adouan<sup>438</sup> a mis en place la première initiative pour la fondation d'universités ou d'établissements d'enseignement supérieur dans les Territoires occupés<sup>439</sup>.

---

<http://home.birzeit.edu/cds/arabic/research/publications/1999/30b.pdf>, consulté le 26/01/2012).

<sup>438</sup> Kamal Adouan était un homme politique palestinien et un leader majeur dans le mouvement Fatah, responsable de l'information au sein de l'OLP et des opérations du secteur Ouest de l'Organisation (La Cisjordanie et la bande de Gaza). Il meurt assassiné par le Mossad, au côté d'Abou Youssef et de Kamal Nasser à Beyrouth en 1973.

<sup>439</sup> D'après le témoignage de Munir Shafiq (intellectuel et homme politique palestinien) sur le rôle de Kamal Adouan et les raisons de son assassinat, programme d'Al Jazira, «le Crime politique, Kamal Adouan cible d'Israël», diffusé le 24/6/2005:

*« Kamal Adouan a joué un rôle essentiel dans la création des universités dans les Territoires occupés. Une telle idée durant cette période nécessitait de l'audace car elle pouvait être considérée comme une sorte de collaboration avec l'Occupant. Mais Kamal Adouan voyait très loin, pour lui la création des universités est un moyen de lutte politique et nationale qui mènera à l'action politique dans les Territoires occupés dirigée contre l'Occupation, [...], ce qui dérangerait les Israéliens, non seulement parce qu'il persistait dans la lutte armée, en l'élaborant et en l'innovant, mais aussi son insistance sur l'action politique, son appui aux mouvements des étudiants et de leurs comités les poussant à manifester et aux actions politiques. Tout ceci ne pouvait que gêner les Israéliens qui sentaient qu'ils avaient face à eux un leader dont il fallait se débarrasser ».*

Sakher Habash (membre du Comité Central de Fatah) dans le même programme parle du rôle de Kamal Adouan et celui de l'OLP ainsi que des étudiants dans l'action politique:

*« Après avoir assumé la charge de délégué général des Territoires occupés, son travail à 90% était focalisé sur le travail d'organisation, donc moins sur l'action militaire qui*

Il a apporté son appui au sumud du peuple palestinien face à l'occupation <sup>440</sup>, a mobilisé des foyers d'action nationale, et a créé un premier noyau d'une élite politique nationale à l'intérieur en valorisant et anticipant le rôle de l'éducation.

Or Israël a frappé l'action palestinienne de l'intérieur et le projet de création d'universités palestiniennes par l'assassinat des trois leaders de l'OLP, Kamal Adouan, Abu Youssef al-Najjar<sup>441</sup>, et Kamal Nasser (responsable du département de l'information de l'OLP)<sup>442</sup> lors d'une opération unique nommée Opération Verdun au centre de la capitale libanaise en 1973<sup>443</sup>.

---

*va s'interrompre au-delà du Jourdain. On s'orientait plutôt vers une action différente et nous avons établi une stratégie qui relevait de la formation de cadres qui pouvaient mettre en place une organisation à l'intérieur et nous nous sommes appuyés sur les étudiants de l'intérieur et qui se déplaçaient à l'extérieur des Territoires pour leurs études et qui pouvaient rentrer ensuite à l'intérieur ».*

Source: chaîne satellitaire Al Jazira, *Le crime politique, Kamal Adouan cible d'Israël*, reportage diffusé le 24/6/2005, <http://www.aljazeera.net/programs/pages/4e7989c3-d829-4353-aab2-e1593befbc9b>, consulté le 26/01/2012.

<sup>440</sup> Toine Van Teeffelen écrit à ce propos dans son article intitulé « Sumud: Soul of the Palestinian people »:

*« Sumud has also often been seen as the contribution to the national struggle by Palestinians who remained inside in Palestine, complementing an armed struggle from outside ».*

Article publié dans le mensuel *This week in Palestine*, n° 130, Février 2009, source: site web officiel du magazine, <http://www.thisweekinpalestine.com/details.php?id=2686&ed=166&edid=166>, consulté le 13/3/2013.

<sup>441</sup> Mohammed Youssef al-Najjar, était un homme politique palestinien appartenant au Fatah (sous le nom de code Abu Youssef). En 1973, il était le numéro deux du Fatah avant son assassinat par le Mossad à Beyrouth, au côté de Kamal Adouan et Kamal Nasser, dans le cadre de l'Opération *Colère de Dieu*.

<sup>442</sup> Kamal Nasser est originaire d'une famille connue de Birzeit. C'est la famille qui a fondé le Collège de Birzeit, qui est devenu plus tard, l'Université de Birzeit. La famille de Kamal Nasser a fait don de sa propriété, le sol sur lequel sera construite l'Université. Nombreux sont ceux qui pensent que la raison principale de l'assassinat des trois leaders a été la création des universités palestiniennes.

<sup>443</sup> L'opération *Verdun*, du nom d'un quartier à Beyrouth, rentre dans le cadre de l'opération *Colère de Dieu*, programme de liquidation secret dirigé par le gouvernement d'Israël et effectué par le service Action du Mossad visant à éliminer les auteurs directs ou indirects de la prise d'otages des Jeux olympiques de Munich de 1972. Les cibles visées par l'opération incluaient les membres du groupe palestinien *Septembre noir* qui furent responsables de la prise d'otage de Munich, ainsi que des membres de l'OLP accusés d'être impliqués dans

Shimon Pérès<sup>444</sup> avait tracé la carte du nouveau Moyen-Orient. Dans cette carte il n'y avait pas de place pour les cadres arabes éduqués. En effet, implicitement les hommes politiques israéliens pensent ce que Ariel Sharon dira tout haut «*L'éducation et la propagande palestinienne sont plus dangereuses pour Israël que les armes palestiniennes*»<sup>445</sup>. La représentation du palestinien est celle d'un terroriste ou d'un paysan qui ne sait pas lire<sup>446</sup>.

La région devient source de main-d'œuvre à bon marché, travaillant sous les conditions d'Israël et dans ses usines, ouvrant le marché arabe aux marchandises israéliennes, Israël ainsi atteindrait son objectif, celui de dominer le monde arabe par une colonisation économique.

## **B- Le rôle de l'UNRWA**

L'UNRWA a continué à offrir ses services dans le domaine de l'éducation dans les trois cycles du primaire, élémentaire et secondaire. La grande partie des élèves des camps de réfugiés étudiaient dans les écoles de l'UNRWA, qui était considérée comme le principal employeur des cadres dans le secteur de l'enseignement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Le poste de l'éducation dans le budget de l'UNRWA a atteint 58%, tandis que le budget de la Santé ne

---

l'opération. L'opération reçut l'aval de la Premier ministre israélien Golda Meir en automne 1972. Elle dura plus de 20 ans.

Dans un documentaire télévisuel de l'an 2000, le journaliste Emmanuel François avance la thèse que dans «*la liste Golda*» figuraient des personnalités militant contre la politique israélienne, hommes politiques ou simples intellectuels, sans lien prouvé avec la prise d'otages de Munich (source: Emmanuel François, *la liste Golda*, produit par Sunset Presse avec la participation de France 3 (Passé sous silence), 2000, lien: [http://www.sunsetpresse.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=51:la-liste-de-golda-2000&catid=38:les-documentaires&Itemid=55](http://www.sunsetpresse.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=51:la-liste-de-golda-2000&catid=38:les-documentaires&Itemid=55), consulté le 26/01/2012).

<sup>444</sup> Shimon Pérès est un homme politique israélien. Ministre à de nombreuses reprises, Shimon Pérès occupe la fonction de Premier ministre d'Israël à trois reprises en 1977 (par intérim), de 1984 à 1986, et puis de 1995 à 1996. Leader du Parti travailliste durant de nombreuses années, il rejoint le parti centriste Kadima en 2005. Il reçoit le Prix Nobel de la paix 1994 avec Yasser Arafat et Yitzhak Rabin, il est élu président de l'État d'Israël le 13 juin 2007. Shimon Pérès est le premier président de l'État d'Israël à avoir exercé la charge de Premier ministre.

<sup>445</sup> Cette déclaration d'Ariel Sharon est publiée dans le journal Haaretz (l'un des quatre plus grands quotidiens nationaux en Israël), le 19 novembre 2004.

<sup>446</sup> Voir le documentaire de Dror Moreh, *The gatekeepers*, qui aborde les confessions de six anciens chefs du Shin Beth, le service de la sécurité intérieure d'Israël, diffusé sur ARTE le 05 mars 2013, source: site web officiel d'ARTE, <http://www.arte.tv/fr/the-gatekeepers/7308280.html>, consulté le 6/3/2013.



présentait que 18%, que 15% était dédié pour la gestion des ressources humaine et 9% pour les services sociaux<sup>447</sup>.

### **C- Les effets de la politique israélienne sur l'éducation en Palestine**

Les politiques mises en œuvre par Israël dans les territoires occupés palestiniens qui interfèrent avec le quotidien des étudiants prennent des formes diverses. Elles vont des opérations militaires intentionnelles empêchant les cours d'avoir lieu jusqu'à l'imposition de restrictions générales visant la population dans son ensemble (ce qui perturbe toute l'éducation et met des obstacles devant le processus éducatif). Ces opérations varient en intensité; elles vont d'une véritable violence physique (assassinats ciblés d'étudiants) aux effets répressifs de l'occupation militaire sur les différents réseaux des étudiants.

Sommairement classées, ces opérations passent du physique au contrôle des esprits et à la propagande anti palestinienne:

- La destruction intentionnelle envers les établissements d'enseignement (destruction de salles de cours, d'écoles).
- Les obstacles physiques qui interviennent pour empêcher les étudiants de suivre les cours (barrages de routes, check point, contrôle biquotidiens d'identités et descente de bus).
- Les punitions et humiliations collectives imposées aux communautés (et les universités).
- Les effets secondaires répressifs par l'occupation militaire empêchant les étudiants, les enseignants et le personnel administratif de poursuivre les cours (couvre feu, fermeture des universités).
- Des arrestations arbitraires et détentions sans procès des étudiants et des enseignants.
- Des infrastructures sous contrôle de l'occupant plus particulièrement dans les zones C qui ne sont pas sous contrôle de l'Autorité palestinienne (téléphone, électricité, Internet).
- Contrôle de la liberté intellectuelle avec la suppression de l'expression culturelle palestinienne à l'interne et à l'international.
- Des mesures dégradantes touchant au moral des étudiants, des enseignants et du personnel d'administration les empêchant de s'acquitter de leurs activités quotidiennes.
- Des stratégies de communication pour isoler et diaboliser les universités<sup>448</sup>

---

<sup>447</sup> Université de Birzeit, programme des études sur le développement, *rapport du développement humain en Palestine* (Version arabe), 2004, Chapitre 6, page 128. (Source: site web officiel de l'université de Birzeit, <http://home.birzeit.edu/cds/arabic/research/publications/2005/ch6.pdf>, consulté le 26/01/2012).



Les effets de la politique israélienne ne sont pas seulement négatifs et destructeurs pour le secteur de l'éducation, mais aussi pour la stabilité en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. La politique répressive israélienne vis-à-vis des étudiants et du secteur de l'éducation constitue un des plus importants moyens de pression sur les Palestiniens comme l'établit le rapport spécial sur les violations des Autorités d'occupation israéliennes concernant le droit à l'éducation dans les Territoires palestiniens occupés<sup>449</sup>.

Sur le plan matériel: il s'agit d'une provocation constante, d'une attaque contre les capacités et les moyens d'expression des acteurs. Les étudiants sont empêchés de se déplacer vers leurs universités ainsi que les enseignants et tous ceux qui travaillent dans l'éducation et qui représentent le leadership de l'action nationale menée par les étudiants. Des étudiants ont abandonné les études car ils ne peuvent plus venir quotidiennement à l'université (franchir les check points fixes et volants, obtenir un permis) et n'ont pas le moyen de se payer un logement près de l'université. Des jeunes ne peuvent quitter leur ville (en général des hommes de 15 à 25 ans) pour aller effectuer des études (car recherchés par le Tsahal) d'où l'intérêt et la nécessité d'une université de formation ouverte et à distance. Ils doivent se confronter tous les jours à Tsahal même s'ils réagissent avec humour: «à quelle heure le soleil se lève demain? Il faut demander à Tsahal»<sup>450</sup>.

Sur le plan du Droit: au début de l'Occupation Israël a tenté de contrôler l'éducation par l'émission de plusieurs lois qui touchent l'éducation notamment par le moyen de l'ordre militaire 854 de l'an 1982 qui l'autorisait à intervenir dans ce secteur<sup>451</sup>. Une révolte nationale répondit à cet ordre pour le faire

---

<sup>448</sup> Marie-José BARBOT, Professeure émérite, nous a informés, lors d'un entretien dans son domicile à Paris, le 9 mars 2013, qu'elle est tombée sur un site en anglais disant de ne pas coopérer avec l'université d'An-najah, qualifiée par ce site comme une « pépinière de terroristes ».

<sup>449</sup> *Rapport spécial sur les violations des Autorités d'occupation israéliennes concernant le droit à l'éducation dans les Territoires palestiniens occupés*, le Centre palestinien pour les droits de l'homme, juin 2002 (Source: site web officiel du Centre palestinien pour les droits de l'homme, [http://www.pchrgaza.org/files/REPORTS/arabic/pdf\\_edu/edu.pdf](http://www.pchrgaza.org/files/REPORTS/arabic/pdf_edu/edu.pdf), consulté le 09/02/2012).

<sup>450</sup> Citation de Marie-José BARBOT, Professeure émérite, op. cit.

<sup>451</sup> *Rapport spécial sur les violations des Autorités d'occupation israéliennes concernant le droit à l'éducation dans les Territoires palestiniens occupés*, op. cit., pp. 11 - 12.

échouer<sup>452</sup>. La politique israélienne visait à soumettre les universités à l'Officier chargé de l'éducation et de l'enseignement dans l'administration civile israélienne pour étendre son contrôle sur tout l'enseignement universitaire<sup>453</sup>. Les entraves mises par Israël à l'entrée de l'aide étrangère aux universités palestiniennes les ont conduites à une grave crise financière. La loi de 1982 interdisait l'octroi de permis de construction pour l'extension des bâtiments des universités. Elle a interdit l'entrée de nombre de livres, dans une tentative de répression de la liberté d'enseignement, et mis des entraves à l'accès des étudiants aux bibliothèques et aux ressources pédagogiques<sup>454</sup>.

Parmi les pratiques de l'occupation israélienne contre l'éducation, des ordres sont donnés allant à l'encontre de la liberté intellectuelle (de contenus) et d'expressions soulignant l'existence et l'histoire palestinienne, de la dissémination de cartes géographiques qui mentionnent la Palestine, mais aussi

---

<sup>452</sup> L'ordre militaire 854 a été introduit en Août 1982. Ses conséquences ont été d'exiger de tous les étudiants de Jérusalem ou de la bande de Gaza qui voulaient étudier en Cisjordanie l'obtention d'une autorisation préalable de l'administration militaire de la localité dans laquelle l'université est située. Cet ordre a également permis à l'administration civile israélienne d'exiger des professeurs d'université locaux et étrangers (c'est à dire les non-citoyens israéliens), qui demandent un permis de travail, de signer un engagement de s'abstenir de « *toute activité, et d'offrir toute assistance à l'organisation appelée l'OLP ou toute autre organisation terroriste qui est considéré comme hostile à l'Etat d'Israël, comme cela est indiqué dans la Loi de la prévention des actes de belligérance et la propagande ennemie [...] de tels actes étant de nature directe ou indirecte.* » (Source: Assemblée générale des Nations Unies, Rapport de la 38<sup>ème</sup> session de la commission spéciale pour enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés, para. IV B 2 (a) para. 157). Toute infraction à cet ordre entraînerait la révocation du permis de travail et des points de contrôle ont été mis en place autour des universités pour faire respecter l'ordre.

L'ordre militaire a été suspendu un mois plus tard, mais l'administration civile israélienne a persisté en essayant d'imposer de le faire remplacer par des conditions contractuelles. Des dizaines de professeurs non-résidents ont été expulsés pour avoir refusé de signer (des universités de Birzeit, Bethléem, Hébron et An-Najah, y compris le vice-chancelier de cette dernière). En Janvier 1983, l'administration civile a ordonné aux enseignants étrangers à l'Université de Birzeit de ne pas donner de cours magistraux à leurs étudiants; ils les ont empêchés de se rendre sur le campus par les check-points les plus proches.

Cet ordre militaire a été finalement retiré et intégré dans la demande de permis de travail. Quelques professeurs à leur retour à l'université An-Najah en mai 1983, après avoir signé les contrats révisés, ont été boycottés par les étudiants.

<sup>453</sup> Gaby Baramki, « Les problèmes de l'enseignement supérieur en Palestine », in *La Politique Palestinienne*, Centre de recherches et d'études palestiniennes, n° 26, Année 7, Printemps 2000, pp. 6-14.

<sup>454</sup> Christa Bruhn, « Higher education, Civil Society, and the state in Palestine », in *Alternative Palestinian Agenda*, Palestinian Strategy Workshop, Madison, Wisconsin, 18-22 novembre 2002 (source: site web <http://www.ap-agenda.org/11-02/bruhn.htm>).

la suppression de toute expression qui parle des réfugiés, ou de la lutte du peuple palestinien, ou de la résistance ou du Sumud, de l'unité arabe, de l'essor arabe et d'expression qui glorifiait les résistants tués par les soldats israéliens. Elle a interdit, selon les sources palestiniennes, la circulation de 1212 livres, et a brûlé de nombreuses librairies<sup>455</sup>. Les Autorités d'occupation israéliennes ont également interdit aux écoles de la ville de Jérusalem Est, à partir de l'année scolaire 2010/2011, d'acheter les livres scolaires provenant de sources palestiniennes<sup>456</sup>.

### **Fermeture des établissements universitaires**

Avec l'éclatement de la première Intifada en 1987, la fermeture des universités palestiniennes sur une période de quatre années (1988 - 1992)<sup>457</sup> – lorsque l'éducation en Palestine a été déclarée « illégale » par les autorités israéliennes<sup>458</sup> (note sur autre chose, vous avez un texte disant cela? il faudrait le citer) – est devenue la mesure la plus sévère contre le processus d'éducation, et en même temps a eu comme conséquence d'enflammer l'Intifada. Du coup des générations entières ont refusé l'Occupation et ses pratiques. Le nombre des jeunes victimes de la première Intifada, selon un rapport du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, est de 579 élèves, 199 étudiants; 720 étudiants ont été arrêtés et 3491 furent blessés<sup>459</sup>.

---

<sup>455</sup> Abdel Jawad Saleh, *l'occupation israélienne et ses effets sur les institutions culturelles et éducatives en Palestine occupée*, Londres, Jerusalem Center for Development Studies, 1985, pp. 29-31.

<sup>456</sup> Dima Samman, *Miroir sur les publications israéliennes*, p. 9 (Source: site web officiel du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, <http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/dima-samman.pdf>, consulté le 08/02/2012).

<sup>457</sup> Bien qu'elles soient fermées et bloquées, les universités n'ont cependant jamais cessé de fonctionner complètement durant cette période; des cours ont été tenus dans des mosquées, bureaux, centres communautaires et maisons, des étudiants et des enseignants avec des livres ont été arrêtés et détenus indéfiniment sans accusation en vertu de la détention administrative. (Nick King, « Education sous Occupation - Apprendre à improviser », *Discovery Analytical Resourcing*, Juin 2005, la campagne du "Droit à l'éducation", université de Birzeit, Palestine, Source: <http://right2edu.birzeit.edu/downloads/pdfs/OccShockRight2Edu.pdf>, consulté le 24/02/2012).

<sup>458</sup> Le journal israélien de langue anglaise *The Jerusalem Post* publie le 19 Avril 1989 l'information suivante: « La police a déclaré hier qu'elle avait découvert un réseau de classes illégalement tenues par deux universités de Cisjordanie dans les écoles privées secondaires de Jérusalem-Est ».

<sup>459</sup> *L'impact des violations israéliennes sur l'éducation en Palestine*, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, (Source: site web officiel du Ministère de l'Education et de

En ce qui concerne la deuxième Intifada jusqu'au 1<sup>er</sup> Octobre 2007 les pertes en vies humaines dans le secteur de l'éducation, selon la même source, sont de 625 parmi les élèves, de 200 parmi les étudiants et de 36 parmi les enseignants; 3537 élèves, 1245 étudiants et 55 enseignants seront blessés. Le nombre d'arrestations s'élèvent à 692 parmi les élèves, 180 parmi les enseignants et 10 parmi les étudiants<sup>460</sup>.

Les moyens de lutte sont différents d'une Intifada à l'autre. Mais la nature violente et disproportionnée de la riposte israélienne et la violation de lois internationales sur les mineurs et étudiants palestiniens ne change pas pour autant. Les pertes de la première Intifada où les moyens de lutte n'étaient que des pierres n'ont pas été moins grandes que les pertes de la deuxième Intifada où la lutte était armée.

### **Séquences de la construction du mur de séparation**

Nous n'avons pas encore la distance historique nécessaire pour en mesurer toutes les conséquences néfastes mais nous pouvons établir que la construction du mur de séparation<sup>461</sup> a un impact significatif sur le processus d'éducation dans les territoires palestiniens, par le fait qu'il a bloqué la mobilité des enseignants et des étudiants vers et à partir de leurs écoles ou universités et lieux de résidence, et a conduit à l'arrestation des étudiants sur les portes et les barrières du mur pendant des longues heures<sup>462</sup>. Ce mur de séparation viole le droit à l'éducation

---

l'Enseignement Supérieur palestinien, <http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/assE.doc>, consulté le 25/02/2012).

<sup>460</sup> Idem.

<sup>461</sup> Le mur est une construction en Cisjordanie en cours d'édification par Israël depuis l'été 2002, sous les noms officiels de «*barrière de séparation*», ou de «*grillage de séparation*» ou de «*clôture de sécurité*». L'objectif déclaré de cette mesure, prise unilatéralement par le gouvernement israélien d'Ariel Sharon, est de protéger la population israélienne en empêchant physiquement toute «intrusion de terroristes palestiniens» sur le territoire israélien. L'existence et le tracé de cette construction, longue de plus de 700 km et qualifiée par les Palestiniens par le «*mur d'annexion et d'expansion*» et incluant plusieurs grands blocs de colonies israéliennes en Cisjordanie, sont contestés sur les plans légaux, politiques, et humanitaires et provoquent d'importantes condamnations internationales (La Cour Internationale de Justice, entre autres, dit que l'édification d'un mur par Israël dans le territoire palestinien occupé, et le régime qui lui est associé, sont contraires au droit international; elle précise les conséquences juridiques résultant de cette illicéité (source: *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé*, Ordonnance du 30 Janvier 2004, la Cour Internationale de Justice, recueil 2004, p. 3)).

<sup>462</sup> *L'impact du mur de séparation sur l'éducation*, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, page 4, (Source: site web officiel du Ministère de l'Education et de

même dans le droit israélien de scolarité obligatoire. Il viole également le paragraphe 50 de la Quatrième Convention de Genève, qui appelle Israël, en tant que force occupante, à «faciliter le travail des institutions qui consacrent leurs efforts pour s'occuper des enfants et de leur éducation», ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme que «l'éducation est un droit pour tous»<sup>463</sup>.

Les statistiques du ministère de l'Education et l'Enseignement supérieur palestinien, indique que le nombre d'étudiants touchés par la construction du mur de séparation est de 14,163 élèves et étudiants<sup>464</sup>. Ces statistiques montrent également l'impact que ce mur a sur l'Université d'Al-Quds à l'est de Jérusalem dans la région d'Abu Dis qui la coupe brutalement de la capitale, où les pertes matérielles se sont élevées à environ 3 millions de dinars jordaniens, et a empêché des projets de développement d'une valeur de cinq millions de dinars jordaniens<sup>465</sup>.

### **La guerre Plomb Durci**

L'attaque israélienne sur la bande de Gaza, connue sous le nom «l'opération Plomb Durci», qui a débuté le 27/12/2008, eut des graves effets sur l'éducation, et a conduit à la rupture de tout processus scolaire et universitaire pour un mois complet au minimum, en plus de la réhabilitation psychique qu'ont du subir tous les élèves après la guerre pour une période de deux semaines<sup>466</sup>. Les effets les plus significatifs de cette agression sur le processus éducatif sont:

- Les pertes humaines élevées: 220 victimes sont des élèves, 7 des étudiants et 12 des enseignants<sup>467</sup>.
- La destruction de 226 écoles, dont 8 totalement détruites et 218 écoles ont été partiellement détruites.

---

l'Enseignement Supérieur, [http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/wall2006\\_2.pdf](http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/wall2006_2.pdf), consulté le 08/02/2012).

<sup>463</sup> *L'impact du mur de séparation sur l'éducation*, idem, page 5.

<sup>464</sup> *L'impact du mur de séparation sur l'éducation*, idem, page 27.

<sup>465</sup> *L'impact du mur de séparation sur l'éducation*, idem, page 18.

<sup>466</sup> *Rapport sur les effets de l'agression israélienne sur la bande de Gaza sur le processus de l'éducation*, le Centre "Al-Mezan" pour les droits de l'homme, 2009, p. 11. (Source: site web officiel du Centre "Al-Mezan" pour les droits de l'homme, <http://www.mezan.org/upload/8525.pdf>, consulté le 09/02/2012).

<sup>467</sup> *Rapport sur les effets de l'agression israélienne sur la bande de Gaza sur le processus de l'éducation*, idem, p. 11.

- La transformation de 50 écoles en abris.
- L'annulation de tous les examens de fin du premier semestre dans toutes les écoles de l'UNRWA et les écoles publiques et privées ainsi dans toutes les universités.
- L'atteinte de l'université islamique ciblée par les raids israéliens où les pertes se sont élevées à 13,236,800 dollars américains<sup>468</sup>.
- Les pertes matérielles de l'université de Palestine touchée par les roquettes israéliennes sont estimées à 250,000 dollars américains<sup>469</sup>.
- La gravité des dégâts concernant l'université Ouverte Al-Quds, avec ses cinq centres d'études, empêchant ainsi son fonctionnement normal, ce qui a conduit à l'interruption des études pour plus de 12 000 étudiants pour un semestre entier<sup>470</sup>.

---

<sup>468</sup> *Rapport sur les effets de l'agression israélienne sur la bande de Gaza sur le processus de l'éducation*, idem, p. 8.

<sup>469</sup> *Rapport sur les effets de l'agression israélienne sur la bande de Gaza sur le processus de l'éducation*, idem, p. 9.

<sup>470</sup> *Rapport sur les effets de l'agression israélienne sur la bande de Gaza sur le processus de l'éducation*, idem, pp. 9 - 10.





## **C.2. Deuxième Chapitre: le profil en éducation de l'élite politique de l'Organisation de Libération de la Palestine**

Le niveau d'éducation du membre de l'élite politique donne une idée claire de son profil social et aide à comprendre comment les changements dans la société influent sur l'élite politique. La plupart de ceux qui ont analysé le cas des élites sociales, fussent-elles arabes ou non, ont mis l'accent sur la nécessité d'analyser la question de l'éducation des membres de l'élite politique. Ainsi nous nous appuyons sur Frank Tachau, professeur émérite en sciences politiques de l'université UIC de Chicago, lorsqu'il dit:<sup>471</sup>

*« In answering the question of identity, elite studies often emphasize the social background of elite members. This is perhaps partly explained by the relative availability of such data as family background, date and place of birth, education, marital status, and occupation or profession ».*

### **C.2.1. Le profil en éducation des membres du Comité Central de 1991: élite issue des universités égyptiennes**

Le Comité Central représente l'élite politique au sein de l'OLP, qui détient le pouvoir de décision. Il est considéré aussi comme un Conseil national restreint qui se réunit tous les ans en l'absence de la tenue de la réunion du Conseil national.

En 1974, le nombre des membres du Comité Central a augmenté pour atteindre 43 membres auxquels se sont ajoutés 6 observateurs. En 1977 ce nombre atteint 55 membres, en 1979 après la 14<sup>ème</sup> session du Conseil national, 59 membres et en 1991 ce nombre atteint 87 membres répartis selon l'ordre suivant:

#### **La répartition des membres du Comité Central de 1991**

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Le Président du Comité exécutif                | 1  |
| Les membres du Comité exécutif                 | 15 |
| Le Bureau de la Présidence du Conseil national | 4  |
| Les Unions populaires                          | 12 |
| Les comités permanents                         | 9  |

<sup>471</sup> Frank Tachau, *Political Elites and Political Development in the Middle East*, John Wiley & Sons Incorporated (ed.), 1975, p.10.

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| Les représentants des factions | 20        |
| Le Conseil militaire           | 3         |
| Les indépendants               | 23        |
| <b>Total</b>                   | <b>87</b> |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite<sup>472</sup>).

Sur la base de données concernant les membres du Comité Central réunis à Tunis en 1991 et l'inventaire de leurs qualifications dans l'éducation, il a été possible d'établir cinq classifications du niveau d'éducation: présecondaire; niveau secondaire - le cas de la majeure partie des étudiants dans le monde arabe, ce qui signifie avoir achevé avec succès 12 années d'études secondaires - , le diplôme post secondaire intermédiaire est inclus dans cette catégorie; le BA, *Bachelor of Arts*, premier diplôme universitaire; le MA, *Master of Arts*, deuxième diplôme universitaire ou diplôme avancé et finalement le doctorat.

#### **A- Un niveau d'éducation supérieur à la moyenne des pays de la région**

Le pourcentage des membres du Conseil national palestinien de 1971 qui possèdent un degré universitaire a atteint (73,4%). En comparant avec les membres des Conseils législatifs ou parlementaires du Proche-Orient nous constatons que le pourcentage des membres diplômés au Parlement iranien en 1970 est de (89.8%), au Parlement turc (70%) en 1969, au Parlement irakien en 1970 (91%). En Israël le pourcentage est de (58%) pour la même période<sup>473</sup>. Nous notons l'écart entre ces élites et celles palestiniennes. L'élite iranienne est une élite impériale où dominant les familles d'anciens notables, de même pour le Parlement irakien qui polarise un nombre d'universitaires non représentatif du nombre réel d'universitaires dans la société. En Israël, son pourcentage est relativement bas par rapport au Conseil national palestinien dont le pourcentage

<sup>472</sup> Il n'a pas été possible d'obtenir une liste complète des membres du Comité Central de 1991 en raison des lacunes dans la documentation de l'OLP. Aussi vu l'importance de cette liste qui représente l'élite politique avant l'instauration de l'Autorité nationale et dans un objectif de comparaison, nous avons entrepris la comparaison de dizaines de documents et études pour vérifier la liste des membres du Comité Central de 1991. Nous avons aussi consulté quelques personnalités palestiniennes spécialisées dans la question de l'élite, parmi elles, l'ambassadeur et membre du Comité Central palestinien, Mohamed Sbeih; M. Abdel Qader Yassin, historien palestinien et Dr. Mahdi Abdel Hadi, chargé de documenter les données du leadership et personnalités palestiniens.

<sup>473</sup> George Lenczowski (ed.), *Political Elites in the Middle East (United States Interests in the Middle East)*, Juillet 1975, pp. 27, 57, 113, 187-188.

est similaire à ceux des régimes avoisinants. Ce qui indiquerait que la Nakba n'a pas eu comme résultat la dégradation du niveau de l'éducation auprès des Palestiniens, ceux-ci ayant considéré l'éducation une voie de sortie de la vie d'exil et un ascenseur social<sup>474</sup>.

**TABLEAU Numéro (1)**

**La distribution des membres du Comité Central de 1991 en fonction du niveau d'éducation**

| <b>Niveau d'éducation</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de Diplômés</b> |
|---------------------------|---------------|--------------------|----------------------------------------|
| <b>Pré-secondaire</b>     | 1             | 1%                 | -                                      |
| <b>Secondaire</b>         | 22            | 25%                | -                                      |
| <b>BA</b>                 | 37            | 42%                | 58,7%                                  |
| <b>MA</b>                 | 15            | 17%                | 23,8%                                  |
| <b>Doctorat</b>           | 11            | 13%                | 17,5%                                  |
| <b>Non indiqué</b>        | 1             | 1%                 | -                                      |
| <b>Total</b>              | <b>87</b>     | <b>100%</b>        | <b>100%</b>                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Nous constatons dans les figures du tableau numéro (1) au-dessus qu'il n'y a qu'une seule personne qui n'ait pas atteint le niveau secondaire probablement en raison de son emprisonnement pendant 17 années. Les figures indiquent que (22) membres ont atteint le niveau du secondaire, ou que 25% des membres du Comité Central de 1991 ont obtenu le diplôme d'études secondaires. Le nombre des universitaires dans le Comité Central est de (63), qu'ils représentent donc (72%), et ceux qui ont obtenu un BA sont (37), ils sont donc (42%) de la totalité des membres du Comité Central, et qu'ils représentent (58,7%) du nombre des universitaires.

Ceux qui ont obtenu un MA sont au nombre de (15) soit (17%) de la totalité des membres du Comité Central de 1991, et ceux qui ont atteint le niveau doctorat sont au nombre de (11) soit (13%).

<sup>474</sup> Imad Ghayatha, *le mouvement étudiant palestinien, la pratique et l'efficacité*, Ramallah, Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2000, p. 22.

Ceux qui n'ont atteint que le niveau du secondaire appartiennent à la génération la plus âgée, la moyenne de leur âge en 1991 est de (53,6) ans. Ils étaient combattants ou membres du leadership dans les organisations de la gauche ou ex-militaires. Ils ont été pourchassés et ont connu les prisons arabes depuis les années 1940 et n'ont pu poursuivre leurs études. Six parmi eux ont rejoint l'université pour la quitter après avoir intégré l'action politique et nationale.

## **B- Le lien entre l'éducation et l'affiliation politique: Fatah, le plus haut niveau d'éducation**

L'affiliation politique dans le cas palestinien affecte le lieu des études, le choix d'études et s'effectue en fonction de la condition du réfugié et du pays de refuge. Nous analyserons ces indicateurs pour tenter d'identifier les liens entre ces facteurs pour en tirer des conclusions sur le profil social des membres de l'élite palestinienne.

**TABLEAU Numéro (2)**

**La répartition des membres du Comité Central de 1991 sur la base du niveau d'éducation et son rapport avec l'affiliation politique**

| <b>Niveau d'éducation</b>                 | <b>Pré-secondaire</b> | <b>Secondaire</b> | <b>BA</b> | <b>MA</b> | <b>Doctorat</b> | <b>Non indiqué</b> | <b>Total</b> |
|-------------------------------------------|-----------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------------|--------------------|--------------|
| <b>Appartenance Politique</b>             |                       |                   |           |           |                 |                    |              |
| <b>Le Front démocratique</b>              |                       | 2                 | 3         |           |                 |                    | 5            |
| <b>Le Front populaire</b>                 |                       | 1                 | 3         |           | 1               |                    | 5            |
| <b>Le Front arabe palestinien</b>         |                       | 1                 |           |           |                 |                    | 1            |
| <b>Le Jihad islamique<sup>475</sup></b>   |                       | 1                 | 1         |           | 1               |                    | 3            |
| <b>Le Parti communiste</b>                |                       | 3                 | 1         |           |                 |                    | 4            |
| <b>Le Front de libération arabe</b>       |                       |                   | 5         |           |                 |                    | 5            |
| <b>Le Front de libération palestinien</b> |                       |                   | 2         |           |                 |                    | 2            |
| <b>Le Front de lutte populaire</b>        | 1                     |                   | 1         |           | 1               |                    | 3            |
| <b>Le Conseil militaire</b>               |                       | 1                 |           |           |                 | 1                  | 2            |
| <b>Fatah</b>                              |                       | 11                | 15        | 9         | 4               |                    | 39           |
| <b>Indépendant</b>                        |                       | 2                 | 6         | 6         | 4               |                    | 18           |
| <b>Total</b>                              | 1                     | 22                | 37        | 15        | 11              | 1                  | 87           |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Quant à la distribution des niveaux d'éducation selon l'affiliation politique, comme le démontre le tableau numéro (2) au-dessus c'est Fatah qui a le plus haut niveau d'éducation du point de vue du nombre et de la qualité. En effet,

<sup>475</sup> Le Jihad islamique, Beit Al Maqdes, est un mouvement différent du mouvement du Jihad islamique qui est apparu en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

(28) membres de Fatah sont universitaires ce qui représente un pourcentage de (44.4%) sur la totalité des universitaires au sein du Comité Central. Ils ont pu ainsi s'assurer un certain niveau de vie à travers l'exercice de leur profession avant d'adhérer à l'action nationale.

Si Fatah attire le plus grand nombre d'adhérents par rapport aux autres organisations et mouvements c'est, selon Hisham Sharabi (un militant de Fatah), en raison de son ouverture à tous les courants, son non-dogmatisme se fondant sur l'idée que le multipartisme est un atout. Tout étudiant qui n'avait pas d'affiliation politique soutenait Fatah en particulier dans les années 1960 et 1970 lorsque les choix étaient limités entre les mouvements de la gauche et le mouvement du centre, Fatah. Hisham Sharabi dit à ce sujet:

*« Le mouvement Fatah a tenté de formuler une politique expérimentale non dogmatique pour réaliser ses objectifs, et ceci en détaillant les principes qui devaient orienter la résistance palestinienne ainsi que les étapes qu'elle devait traverser révélant par là une connaissance sophistiquée dans les théories révolutionnaires et les combats de guérilla<sup>476</sup> ».*

Quant à la composition du mouvement Fatah la grande partie de ses membres avait, selon le géopolitologue Gérard Chaliand (un spécialiste des conflits et des guerres irrégulières), une moyenne d'âge de militants ne dépassant pas la trentaine, venait de classes sociales aisées et avait poursuivi leurs études dans des universités arabes<sup>477</sup>.

Par ailleurs l'adhésion à des partis ou à des mouvements de gauche n'avait pas la faveur des Pays arabes; le gouvernement jordanien dans les années 1950 a fait emprisonner des centaines de personnes en raison de leur affiliation au Parti communiste ou baathiste ou nassériste, ce qui a eu pour effet de réduire le nombre de membres dans ces Partis.

Dans ce contexte, le courant centriste du mouvement de Fatah a été un facteur qui a largement contribué à renforcer ses relations avec les régimes arabes. Ainsi Yasser Arafat s'est rapproché de la Monarchie saoudite et des autres Etats du Golfe arabe facilitant ainsi l'adhésion au Mouvement qui trouvât là un mode recrutement aux travailleurs palestiniens dans ces Etats.

Nous observons le nombre élevé d'indépendants dans le Comité Central de 1991. Ils sont (16) membres à avoir un diplôme universitaire ou (18,4%) sur la

---

<sup>476</sup> Hisham Sharabi, *La résistance palestinienne face à Israël et l'Amérique*, Beyrouth, édition Dar An-Nahar, 1970, p. 214.

<sup>477</sup> Gérard Chaliand, *La résistance palestinienne*, Beyrouth, édition Dar At-Talia, 1970, p. 10.



totalité des membres du Comité Central et (25.4%) par rapport à la totalité des membres du Comité Central qui ont un diplôme universitaire. Nous notons aussi que leur niveau universitaire est plus élevé que celui des membres du Fatah, et que la majeure partie d'entre eux sont des hommes d'affaires ou des clergés chrétiens, des intellectuels ou des universitaires connus. (6) membres indépendants ont le niveau BA; (6) ont le niveau MA; (4) ont un doctorat; et (2) membres seulement parmi eux n'ont que le diplôme du cycle secondaire.

En tout état de cause l'adhésion à l'OLP représentait une forme d'action nationale dont pouvait être fier tout intellectuel et hommes de notoriété dans la société palestinienne. Yasser Arafat s'efforçait d'entretenir de bonnes relations avec cette catégorie d'acteurs car il souhaitait les mobiliser dans les divers organes de l'OLP par souci d'enrichissement de l'action nationale palestinienne. Il tenait ainsi à inclure une diversité de figures au sein de ces organes pour appuyer la légitimité de la représentation de toutes les catégories de la société palestinienne<sup>478</sup>.

### C- Les spécialisations d'études: Lettres, Droit, Economie

Le Tableau numéro (3) ci-dessous montre la répartition des spécialisations académiques des membres du Comité Central de 1991.

**TABLEAU Numéro (3)**  
**La répartition des membres diplômés au sein du Comité Central de 1991**  
**sur la base de la spécialisation académique**

| Spécialisation Académique | Nombre | Pourcentage/ Nombre de Diplômés | Spécialisation Académique | Nombre    | Pourcentage/ Nombre de Diplômés |
|---------------------------|--------|---------------------------------|---------------------------|-----------|---------------------------------|
| Lettres                   | 11     | 17,5%                           | Médecine                  | 3         | 4,8%                            |
| Droit                     | 10     | 15,9%                           | Dentisterie               | 2         | 3,2%                            |
| Économie                  | 9      | 14,3%                           | Théologie                 | 2         | 3,2%                            |
| Gestion                   | 5      | 7,9%                            | Sciences Militaires       | 2         | 3,2%                            |
| Sciences Politiques       | 5      | 7,9%                            | Sciences de l'éducation   | 1         | 1,6%                            |
| Sciences                  | 4      | 6,3%                            | Pharmacie                 | 1         | 1,6%                            |
| Ingénierie                | 4      | 6,3%                            | Arts                      | 1         | 1,6%                            |
| Charia                    | 3      | 4,8%                            |                           |           |                                 |
| <b>Total des diplômés</b> |        |                                 |                           | <b>63</b> | <b>100%</b>                     |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Les données concernant les membres de l'élite montrent que certaines spécialisations se démarquent par rapport à d'autres. Il faut savoir aussi que la

<sup>478</sup> Voir l'étude de Sari Hanafi, *Entre deux mondes, les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne*, op. cit., pp. 82-87.

grande partie des fondateurs de l'OLP proviennent des Unions d'étudiants palestiniens disséminés partout dans le monde.

Les membres diplômés au sein du Comité Central de 1991 ayant fait des études littéraires sont au nombre de (45)<sup>479</sup>: les Lettres (11); le Droit (10); la Gestion (5); les Sciences politiques (5); la Charia (3); les Sciences de l'éducation (1); les Arts (1) et les Sciences économiques (9) qui a un tronc commun avec la section littéraire et celle scientifique. Pour les études scientifiques, ils sont au nombre de (14): la Médecine (3); la Dentisterie (2); l'Ingénierie (4); les Sciences dures (4); et la Pharmacie (1).

Le nombre de spécialisations scientifiques est moins que la moitié des spécialisations littéraires, en dehors de ceux qui ont fait des études militaires ou de théologie. Ceci est dû au fait que les études scientifiques exigent une totale disponibilité rendant ardue l'intégration au combat politique ou national. Par ailleurs les besoins de ces professions et aussi la perspective de gains sont tels dans le monde arabe que les diplômés dans ses filières choisissent d'exercer leur profession plutôt que le combat politique, au contraire de ceux qui sont dans les filières littéraires.

La première spécialisation étudiée parmi les membres du Comité Central de 1991 est celle des Lettres avec (17,5%). La majeure partie des études montrent le pourcentage élevé des étudiants en Lettres dans les sociétés arabes. Dans le cas palestinien la poursuite de ces études permet aux membres de l'élite de concilier l'activité nationale et les études; en particulier l'Université arabe de Beyrouth proche des camps de réfugiés palestiniens était accessible aux Palestiniens en leur permettant de s'y inscrire et de poursuivre les études à distance: ils pouvaient ainsi étudier et travailler en même temps au Liban.

Le tableau 3 montre aussi que (15,9%) des membres du Comité Central de 1991 ont étudié le Droit. Le modèle dominant dans le monde arabe et en Palestine en particulier auprès des familles influentes est d'encourager les fils à poursuivre des études de Droit pour entrer en politique et protéger les intérêts de la famille;

---

<sup>479</sup> Les Lettres, le Droit, la Gestion, les Sciences Politiques, la Charia, les Arts et les Sciences de l'éducation sont considérées des études littéraires, conformément aux conditions d'admission des universités arabes qui stipulent que celui qui a obtenu le diplôme de fin d'études secondaires, section littéraire ne peut postuler que pour ces spécialisations littéraires, et non les spécialisations scientifiques. Tandis que celui qui a obtenu le diplôme de fin d'études secondaires, section scientifique peut choisir d'étudier soit les spécialisations littéraires soit celles scientifiques.

à cela s'ajoute le statut social dont jouissent les avocats dans la région<sup>480</sup>. Toutefois ce n'est pas là la seule motivation derrière cette volonté de choisir la filière du Droit: à la suite de la Nakba et de la perte de la patrie, nombreux ont été ceux qui - en quête de leurs droits - ont voulu poursuivre cette spécialisation<sup>481</sup>. En fait, depuis le temps du Mandat britannique les avocats ont occupé une place prépondérante dans la défense des prisonniers et des internés palestiniens. Un grand nombre d'entre eux se sont portés volontaires pour la défense des «icônes nationales» comme les appelle Taysir An-Nashef<sup>482</sup>. Ainsi l'élite politique palestinienne a eu tendance à choisir la filière qui allait lui permettre de s'engager dans le combat national<sup>483</sup>.

#### **D- Lieux des études: en fonction des visas d'entrée dans le pays**

Le lieu où se dérouleront les études constitue un élément fondamental dans le type d'études que le futur membre de l'élite poursuivra. Il doit identifier le lieu avant de savoir quelles études il entreprendra. Or l'obtention d'un visa d'entrée dans un pays (lieu des études) est déterminante dans le choix des études ou de la spécialisation.

Les données concernant les membres du Comité Central révèlent les conditions d'exil vécues par le peuple palestinien: il est dispersé à travers le monde. Le choix du type d'études que poursuivrait le Palestinien était fonction du pays qui pouvait l'accueillir. Le nombre des pays où les membres du Comité Central de 1991 ont pu poursuivre leurs études était de (13), auxquels s'ajoutent des pays de l'Europe de l'Est. Dans la classification du lieu des études des membres du Comité Central de 1991 nous considérerons les Etats arabes comme un seul bloc (l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Irak et dans une phase tardive, la Jordanie); et les Etats de l'Europe de l'Ouest en tant que groupe des Etats occidentaux (les Etats européens et les Etats-Unis d'Amérique); l'Ex URSS et le groupe des Etats de

---

<sup>480</sup> Taysir An-Nashef, *les deux leaderships politiques arabes et juifs en Palestine, une étude comparative*, Beyrouth, Fondation arabe pour les études et la publication, deuxième édition, 2002, p. 60.

<sup>481</sup> Lors d'un entretien téléphonique du chercheur avec M. Zuhair Al-Khatib, président de l'Union des juristes palestiniens, le 02/02/2012.

<sup>482</sup> Parmi les membres du Comité Central de 1991 déportés nous citons: Mohamed Milhem, déporté en l'an 1980; Abdel Jawad saleh, déporté en l'an 1973; Mahmoud Al-Aloul, emprisonné pendant quatre ans puis déporté en l'an 1971; et Hana Naser, déporté en l'an 1974.

<sup>483</sup> Bayian Nouhed Al-Hout, *Al qiyadate wal mouasasate al-siyasiyya fi filistin*, op. cit., page 672.

l'Europe de l'Est comme le bloc de l'Est. Les Etats tels que la Turquie, le Pakistan et l'Inde comme autres Etats.

Le lieu des études est donc un facteur essentiel dans le choix d'études des membres de l'élite politique. Frank Tachau, avait également montré, que le Proche-Orient, comme lieu des études est un élément fondamental dans l'analyse des caractéristiques de l'élite, il dit à ce sujet:<sup>484</sup>

*« Middle Eastern educational institutions have played a crucial role in the process of elite formation and identification. More than perhaps any other single set of institutions, they have provided skills, forged social links, and inculcated values and behavioral norms to and among elite aspirants ».*

**TABLEAU Numéro (4)**

**La répartition des membres du Comité Central de 1991 qui ont obtenu un diplôme universitaire sur la base de leur lieu d'études**

| Lieu des études         | Nombre | Pourcentage/ Nombre de diplômés |
|-------------------------|--------|---------------------------------|
| <b>Pays arabes</b>      | 42     | 67%                             |
| <b>Pays occidentaux</b> | 11     | 17%                             |
| <b>Bloc de l'Est</b>    | 7      | 11%                             |
| <b>Autres pays</b>      | 1      | 2%                              |
| <b>Non indiqué</b>      | 2      | 3%                              |
| <b>Total</b>            | 63     | 100%                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (4), au-dessus, montre que les Pays arabes sont le premier lieu d'études pour les membres du Comité Central de 1991; (67%) parmi eux y ont fait leurs études pour les raisons suivantes: économique car les universités de sciences des pays arabes étaient mieux placées par rapport aux universités européennes. Il y avait ensuite la problématique politique: le palestinien ne pouvait se déplacer ni voyager facilement en dehors des limites du camp où il résidait. Si le pays de refuge était le Liban c'est là qu'il poursuivra ses études, de même pour les réfugiés qui étaient en Syrie ou en Irak. Les réfugiés de la bande

<sup>484</sup> Frank Tachau, *Political Elites and Political Development in the Middle East* , op. cit., p.10.

de Gaza ou du moins la majeure partie d'entre eux ont fait leurs études en Egypte où l'étudiant palestinien était traité à pied d'égalité avec l'étudiant égyptien.

La plupart de ceux qui ont étudié dans les Pays occidentaux l'ont fait aux Etats-Unis, (8) sur un total de (11). Ils viennent de classes aisées qui étaient propriétaires fonciers en Palestine avant la Nakba de 1948. Neuf d'entre eux sont nés dans les années 1920 et 1930, ce qui signifie qu'ils ont commencé leurs études avant la date de la Nakba. Un membre est né dans les années 1940 et un autre dans les années 1950.

Le nombre de membres du Comité Central ayant étudié dans le bloc de l'Est atteint (7); ils sont tous nés dans les années fin 1940 et fin 1950.

### **La répartition des membres du Comité Central de 1991 ayant obtenu un diplôme universitaire sur la base de leur lieu d'études (Pays arabes)**

Le lieu d'études détermine dans une large mesure les caractéristiques et les tendances du membre de l'élite. La plupart de ceux qui ont étudié en Egypte sont indépendants ou partisans du mouvement Fatah. Les étudiants en Syrie et en Irak ont tendance à être partisan des mouvements nationalistes ou baathistes. Les étudiants au Liban, lesquels sont plus âgés, sont des fils de familles aisées qui se sont inscrits à l'Université américaine de Beyrouth, considérée comme la fabrique des leaderships nationalistes arabes dans les années 1950. Ceux qui ont étudié dans l'Université arabe de Beyrouth sont en grande partie plus jeunes et actifs dans l'action nationale, ou sont originaires des camps de réfugiés qui n'ont pas eu les moyens de voyager ou la liberté de travailler en dehors du Liban.

**TABLEAU Numéro (5)**

### **La répartition des membres diplômés au sein du Comité Central de 1991 sur la base de leur lieu d'études (Pays arabes)**

| <b>Pays d'études</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de diplômés (pays arabes)</b> |
|----------------------|---------------|------------------------------------------------------|
| <b>Egypte</b>        | 19            | 45,2%                                                |
| <b>Liban</b>         | 11            | 26,2%                                                |
| <b>Iraq</b>          | 6             | 14,3%                                                |
| <b>Syrie</b>         | 5             | 11,9%                                                |
| <b>Jordanie</b>      | 1             | 2,4%                                                 |
| <b>Total</b>         | 42            | 100%                                                 |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Dans ce tableau nous observons que la grande partie de l'élite du Comité Central a accompli ses études universitaires dans la République arabe d'Egypte. Ils sont

(19), représentant (30%) sur le nombre des diplômés universitaires dans le Comité Central de 1991 et ceci en raison des facilités accordées par le gouvernement égyptien et la possibilité pour les habitants de Gaza de se rendre en Egypte après 1948 auxquelles s'ajoute le fait que les universités égyptiennes proposaient une offre d'excellence aux étudiants arabes et ceci depuis le début du siècle dernier. Zuhair Al-Khatib, membre du Comité Central de 1991 et président de l'Union des juristes palestiniens, déclare à ce propos<sup>485</sup>:

*«Abdel Nasser est celui qui a éduqué le peuple palestinien»*

L'existence de *l'Union d'étudiants palestiniens* au Caire devenait un exemple pour tous les étudiants palestiniens quelque soit le lieu où ils se trouvèrent. Au début c'était en Egypte, ensuite au Liban et les autres Pays suivirent. Ces unions cristallisèrent l'action nationale palestinienne. Le Caire est devenu le centre de formation du noyau de Fatah et Beyrouth la base pour l'émergence d'une orientation nationaliste sociale au sein du mouvement national palestinien<sup>486</sup>.

Le mouvement estudiantin palestinien en Egypte prit une importance de premier plan parmi les étudiants palestiniens lorsqu'il protesta contre la décision de la Ligue arabe d'interrompre les bourses accordées aux étudiants palestiniens. Cette réaction jointe consolida les efforts des étudiants et donna naissance à des leaderships pour conduire les grèves et les désobéissances civiles. Dans ces leaderships figurent Yasser Arafat et Salah Khalaf qui sont devenus plus tard les leaders de l'OLP<sup>487</sup>.

Les étudiants palestiniens participeront à l'activité militaire en Egypte: un certain nombre parmi eux lors de l'agression tripartite (franco-israélo-britannique) contre l'Egypte, qui a débuté le 29 Octobre 1956 suite à la nationalisation du canal de Suez par l'Égypte, se chargeront de la défense des installations et combattront sur le front. Cet effort marque les prémices de la lutte armée palestinienne<sup>488</sup>. Yasser Arafat devient ainsi sous-lieutenant dans l'armée égyptienne et intégrera les rangs des factions As-Saiqa<sup>489</sup> dans la zone

---

<sup>485</sup> Lors d'un entretien avec le chercheur, op. cit.

<sup>486</sup> Imad Ghayatha, *le mouvement étudiant palestinien*, op. cit., p. 23.

<sup>487</sup> Imad Ghayatha, Idem., p. 22.

<sup>488</sup> Imad Ghayatha, Idem., p. 26.

<sup>489</sup> As-Saiqa, appelé *coup de foudre*, est un mouvement politique et militaire palestinien, créé en 1966 et contrôlé par la Syrie. C'est l'une des branches palestiniennes du parti Baath syrien. Le parti entre en activité en décembre 1968 et il devait fournir une alternative au Fatah, il sera finalement exclu de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) en 1983.



de Port-Saïd. Salah Khalaf se chargera d'assurer la sécurité d'un des ponts du Caire<sup>490</sup>.

Le gouvernement jordanien qui administre la Cisjordanie va agir en sorte que l'importance politique et économique de Jérusalem et des villes de la Palestine soit détournée au profit d'Amman et les villes jordaniennes naissantes. Le régime jordanien considérait la Cisjordanie comme la réserve agricole pour la Transjordanie<sup>491</sup>. Ceci eut pour effet de réduire le niveau de vie en Cisjordanie et de provoquer le déplacement d'un grand nombre de travailleurs vers la Jordanie pour y trouver de l'emploi à Amman qui se métamorphosait en capitale du nouveau royaume. Dans la bande de Gaza la situation était différente: Le Président Jamal Abdel Nasser ne voyait pas dans Gaza un centre rivalisant avec le Caire et il ne souhaitait pas marginaliser sa situation politique ou économique<sup>492</sup>.

Le nombre des étudiants universitaires palestiniens en Egypte tournait autour de 20 000 dans les années 1960. Dans les années 1970 et 1980 les relations entre l'OLP et le gouvernement égyptien se sont dégradées et avec elles les facilités accordés aux étudiants palestiniens: le gouvernement égyptien leur a imposé des frais qui devaient être réglées en devises étrangères telles que la livre sterling ou son équivalent.

L'éducation universitaire fit une entrée tardive en Jordanie; en effet la première université y fut inaugurée en 1962, ce qui empêcha les étudiants de Cisjordanie de compléter leurs études. La Jordanie empêchait les étudiants palestiniens d'exprimer leur personnalité et elle leur interdisait après la Nakba toute expression politique raisons pour laquelle elle a procédé à l'arrestation de dizaines d'étudiants. Toutefois les Communistes et les Baathistes vont fonder les premiers *l'Union des étudiants palestiniens* en Jordanie en 1953. Le régime hachémite modifia les cursus scolaires pour être plus conformes à sa politique

---

<sup>490</sup> Farid Al-Falouji, *Il vécut dans l'angoisse et mourut empoisonné, Abu Ammar un révolutionnaire légendaire ou agent israélien*, Beyrouth, édition Dar Al Kitab Al-Arabi, 2005, p.33.

<sup>491</sup> Khalil Nakhleh, *Le mythe du développement en Palestine, le soutien politique et la tergiversation*, traduit en arabe par Albert Aghazarian, Ramallah, Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2004, p. 180.

<sup>492</sup> Jamil Hilal, *le système politique palestinien après Oslo, une évaluation critique*, op. cit., p. 164.

nationale<sup>493</sup>. Les activités des étudiants palestiniens en Cisjordanie et en Jordanie étaient secrètes et recherchées par les Autorités.

### E- Lien entre spécialisation et lieu d'étude: absence de choix

Dans le cas palestinien les spécialisations choisies par l'étudiant palestinien ne correspondent pas le plus souvent à son souhait ou à un besoin particulier de la société. Ces spécialisations sont choisies en fonction de ce qui est défini au préalable par l'OLP ou imposé par les pays donateurs de ces bourses. Les étudiants ou les jeunes réfugiés des camps n'avaient donc pas le luxe de choisir leur spécialisation en fonction de leur souhait.

**TABLEAU Numéro (6)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Comité Central de 1991  
sur la base des spécialisations et du lieu d'études**

| <b>Lieu d'études<br/>Spécialisation</b> | <b>Pays<br/>arabes</b> | <b>Pays<br/>occidentaux</b> | <b>Autres<br/>pays</b> | <b>Bloc de<br/>l'Est</b> | <b>Non<br/>indiqué</b> | <b>Total</b> | <b>Pourcentage</b> |
|-----------------------------------------|------------------------|-----------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|--------------|--------------------|
| <b>Lettres</b>                          | 10                     | 1                           |                        |                          |                        | 11           | 17,5%              |
| <b>Gestion</b>                          | 4                      | 1                           |                        |                          |                        | 5            | 7,9%               |
| <b>Economie</b>                         | 5                      | 1                           |                        | 3                        |                        | 9            | 14,3%              |
| <b>Sciences de<br/>l'Education</b>      | 1                      |                             |                        |                          |                        | 1            | 1,6%               |
| <b>Droit</b>                            | 8                      | 1                           |                        | 1                        |                        | 10           | 15,9%              |
| <b>Sciences<br/>politiques</b>          | 3                      | 2                           |                        |                          |                        | 5            | 7,9%               |
| <b>Charia</b>                           | 2                      |                             | 1                      |                          |                        | 3            | 4,8%               |
| <b>Pharmacie</b>                        | 1                      |                             |                        |                          |                        | 1            | 1,6%               |
| <b>Médecine</b>                         | 2                      |                             |                        | 1                        |                        | 3            | 4,8%               |
| <b>Dentisterie</b>                      | 1                      |                             |                        | 1                        |                        | 2            | 3,2%               |
| <b>Sciences<br/>militaires</b>          | 1                      |                             |                        |                          | 1                      | 2            | 3,2%               |
| <b>Sciences</b>                         | 2                      | 2                           |                        |                          |                        | 4            | 6,3%               |
| <b>Arts</b>                             | 1                      |                             |                        |                          |                        | 1            | 1,6%               |
| <b>Théologie</b>                        |                        | 1                           |                        |                          | 1                      | 2            | 3,2%               |
| <b>Ingénierie</b>                       | 1                      | 2                           |                        | 1                        |                        | 4            | 6,3%               |
| <b>Total</b>                            | 42                     | 11                          | 1                      | 7                        | 2                      | 63           | 100%               |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (6) au-dessus montre que (42) membres du Comité Central sur (63) ont obtenu un diplôme universitaire dans les Pays arabes ce qui représente (66,7%). L'Egypte occupe la première place pour toutes les spécialisations poursuivies par les membres du Comité Central avec (19)

<sup>493</sup> Imad Ghayatha, *le mouvement étudiant palestinien*, op. cit, pp. 50-51.

membres, ou (33,2%) qui ont étudié en Egypte: (5) en Lettres; (4) en Economie; (4) en Droit; un seul membre en Gestion, en Sciences, en Médecine, en Sciences de l'Education, en Sciences militaires, et en Charia. Viennent ensuite le Liban avec (11) membres, l'Irak avec (6) membres et la Syrie avec (5) membres.

Les étudiants arabes dans les années 50 et 60 du XX<sup>ème</sup> siècle avaient plutôt tendance à choisir des études d'ingénieur ou de médecine. Cette situation se modifie dans les années 70 et 80 où les filières privilégiées sont devenues celles de l'Informatique, de la Gestion et de l'Economie fortement diffusés aux Etats-Unis d'Amérique.

L'activité militaire nationaliste de l'Egypte et de la Syrie ont induit la poursuite d'études militaires. Ces deux pays ont eu un rôle non des moindres dans la création de l'armée de l'OLP avec la conséquence c'est seulement en Egypte et en Syrie qu'un certain nombre de membres de l'élite ont mené des études dans le domaine des sciences militaires. Il n'existe au sein du Comité Central de 1991 que deux membres qui aient fait ces études au niveau de BA ou MA, alors que six ont des diplômes intermédiaires.

#### **F- Niveau et lieu des études: pays occidentaux pour le 3<sup>ème</sup> cycle**

Le tableau ci-dessous montre bien le lien entre le niveau d'études obtenu par le membre du Comité Central et lieu de ces études. La classification est par Etats arabes; Etats occidentaux; Etats du bloc de l'Est; et autres Etats.

**TABLEAU Numéro (7)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Comité Central de 1991 sur la base de leur niveau d'études et du lieu de ces études**

| <b>Niveau d'études<br/>Lieu des études</b> | <b>BA</b> | <b>MA</b> | <b>Doctorat</b> | <b>Nombre</b> |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|-----------------|---------------|
| <b>Pays arabes</b>                         | 34        | 5         | 3               | 42            |
| <b>Pays occidentaux</b>                    |           | 7         | 4               | 11            |
| <b>Bloc de l'Est</b>                       | 1         | 3         | 3               | 7             |
| <b>Autres pays</b>                         |           |           | 1               | 1             |
| <b>Non indiqué</b>                         | 2         |           |                 | 2             |
| <b>Total</b>                               | 37        | 15        | 11              | 63            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

L'Egypte occupe toujours la première place dans les chiffres de l'éducation. Elle absorbe le plus grand nombre d'étudiants, de spécialisations et de degrés universitaires. (14) membres du Comité Central de 1991 y ont obtenu le BA, (2)

le MA et (3) ont poursuivi leurs études et ont obtenu un doctorat auprès des universités égyptiennes.

Le nombre des membres du Comité Central de 1991 qui ont poursuivi leurs études au Liban représente un peu plus que la moitié de ceux d’Egypte, et ils sont seulement cinq à avoir étudié en Syrie; ceci est dû au fait du conflit politique avec les factions palestiniennes après la sortie de l’OLP du Liban conduisant à des dissidences au sein du Comité Central à la suite desquelles un nombre important de membres du Comité Central représentant les factions appuyées ont quitté la Syrie au cours de la période (1983-1985).

Le tableau numéro (7) ci-dessus indique que le nombre le plus grand de membres a étudié dans les Pays arabes (42 membres), mais seulement (8) d’entre eux ont obtenu des degrés avancés alors que ceux qui ont étudié dans les universités occidentales ont tous obtenus des degrés avancés. Ce qui indiquerait que les premiers diplômes universitaires sont obtenus dans les Pays arabes et les diplômes et les spécialisations les plus avancés sont obtenus dans les Pays occidentaux.

Les données indiquent aussi que le nombre de ceux qui ont poursuivi leurs études en Grande-Bretagne ne sont que (2) et tous les deux nés dans les années 1920. Ils ne sont donc pas réfugiés et ont rejoint l’université avant la Nakba à une période où les familles riches avaient les moyens d’envoyer leurs enfants pour étudier dans les Pays occidentaux. Un seul membre de l’élite a étudié la Charia au Pakistan.

Tous les membres du Comité Central de 1991 qui ont étudié en Irak n’ont obtenu que le niveau BA. Ils sont tous membre de fronts de la gauche ou du Parti Baath irakien. Il n’existe pas un seul membre du mouvement Fatah qui ait étudié en Irak.

## **Intermède**

### **Lien entre lieu d'exil, éducation et rôle politique**

La configuration de l'élite au sein du Comité Central de l'OLP ne s'est pas formée à partir d'éléments subjectifs ou inhérents seulement, mais a été toujours sujette aux conditions mouvantes de diaspora et de co-existence avec le contexte du moment instable. Dans cette incertitude une tendance forte se dégage: les données concernant les membres du Comité Central de 1991 indiquent que le principal facteur a été le niveau élevé d'éducation et les diplômes obtenus. Ceci reflète le niveau général d'éducation dans la société palestinienne, société qui a vécu dans les mêmes conditions que les membres de cette élite. Malgré l'exil le Palestinien a su préserver et même accru un niveau élevé d'instruction. L'étude indique aussi que le Fatah est le mouvement qui domine dans le Comité Central et ses organes. Il a maintenu cette position tout au long des années; ses membres étaient à la fois les plus nombreux et les plus diplômés.

A coté, les membres des courants minoritaires ou de gauche avaient un niveau d'études moins élevés au sein Comité Central de 1991 et ils étaient plus âgés, ce qui aura pour effet un retrait de leur rôle au sein de la société palestinienne.

Cette particularité palestinienne reflète donc le lien qui existe entre le niveau de l'éducation et le lieu d'exil. Nous avons vu notamment la République arabe d'Egypte joue un rôle prépondérant dans l'offre d'un environnement d'éducation préféré par les Palestiniens, en particulier dans les années soixante, ce qui leur permettra d'accéder à un niveau d'instruction solide. L'Egypte représente donc le facteur le plus important dans la fondation d'une base d'éducation de l'élite de l'OLP et dans l'élaboration de ses organes.

L'exil influe aussi sur la nature des études poursuivies. Ce sont des choix de spécialisations effectués par les membres du Comité Central en fonction de la demande du marché du travail notamment dans les pays du Golfe.

Le nombre de non-réfugiés dans le Comité Central va dépasser celui des réfugiés, indiquant par là que la Nakba a eu un effet égal sur tous les Palestiniens, réfugiés ou non réfugiés.

L'étude montre également la place mineure et secondaire que tiennent les Unions et les organisations populaires dans la mobilisation de l'élite politique palestinienne. Elles ne contribuent que faiblement et lentement à modifier la composition des membres des institutions de l'OLP, le chef de l'OLP décidant seul d'un tel choix. Ainsi le Comité Central est devenu restreint et ne se

renouvelle pas; ses membres décédés<sup>494</sup> ne sont pas remplacés et ceux qui vieillissent<sup>495</sup> ne cèdent pas la place à de nouveaux cadres, au risque d'un fonctionnement non efficace de membres qui appartiennent à des générations différentes et ont des visions divergentes.

Et c'est seulement le 4 Août 2009, et pour la première fois depuis presque vingt ans, que le Fatah réunit son Congrès général, le 6<sup>ème</sup>, à Bethléem, Congrès qui voit enfin un renouvellement des cadres dirigeants dont le Comité Central s'ouvre à des représentants de la nouvelle génération<sup>496</sup> - dont Marouane Barghouti et Mohamed Dahlan- au détriment de la vieille garde<sup>497</sup>, tandis que Mahmoud Abbas est réélu à l'unanimité à la tête du parti. Divers analystes y voient la victoire du courant défendant la ligne politique du processus des négociations avec Israël<sup>498</sup>.

---

<sup>494</sup> Les dernières années ont connu les décès de deux des membres les plus éminents du Comité Central, Yasser Arafat et Faysal al-Husseini.

<sup>495</sup> La moyenne d'âge des membres du Comité Central sortant lors des élections internes du Fatah en 2009 était de 69 ans.

<sup>496</sup> Ce renouvellement est qualifié par Julien Salingue, doctorant rattaché à l'université Paris VIII, comme « un rajeunissement très relatif », il dit « *Qui plus est le rajeunissement n'est que très relatif: la survalorisation de l'arrivée de Marouane Barghouthi (50 ans) ou de Mohammad Dahlan (48 ans) est un prisme déformant. La moyenne d'âge du nouveau Comité Central, dans lequel on retrouve Mohammad Ghneim (72 ans), Salim Za'noun (76 ans) ou encore Nabil Chaath (71 ans), se situe, selon les informations que j'ai pu réunir, entre 61 et 62 ans. Soit 12 ou 13 ans de plus que la moyenne d'âge du Comité Central sortant lors de son élection en 1991. On le voit donc, en termes arithmétiques, le rajeunissement n'est que très relatif. On ne parlera pas ici de la féminisation, souvent révélatrice du renouvellement: il n'y a plus aucune femme au Comité Central.* » (Source: Julien Salingue, « le congrès de Bethléem, la seconde mort du Fatah », le *Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO)*, le 4 Octobre 2010, page 1, lien: site web officiel du CCMO, <http://cerclechercheursmoyenorient.wordpress.com/2010/10/04/le-congres-de-bethleem/>, consulté le 12/02/2012).

<sup>497</sup> Mohamed Assadi, « Mahmoud Abbas défend le processus de renouvellement du Fatah », agence Reuters dans *Le Nouvel Observateur*, 13 août 2009.

<sup>498</sup> « La mue du Fatah », dans *Le Monde*, 13 août 2009.





### **C.3. Troisième Chapitre: le profil en éducation de l'élite politique de l'Autorité Nationale Palestinienne**

Comme nous l'avons vu avec la mise en place et participation à la vie politique des universités maintenir et poursuivre l'éducation dans les Territoires palestiniens Occupés est devenu pour les palestiniens un symbole de résistance et de lutte. L'analyse de l'éducation des membres de l'élite politique palestinienne devient ainsi un indicateur important sur les conditions de cette élite, sa nature et sa situation au sein de la société. Elle éclaire aussi dans une large mesure la nature de la société dans laquelle elle existe<sup>499</sup>.

#### **Premièrement:**

#### **C.3.1. Le profil en éducation des membres du Conseil législatif de 1996**

Le *Conseil législatif* formé en 1996 était composé d'un mélange d'élites de l'extérieur et de l'intérieur. Celles de l'extérieur sont essentiellement des cadres de l'OLP, ce sont soit des personnes réfugiées de 1948, soit des personnes déplacées de 1967 ou expulsées des Territoires Occupés. Celles de l'intérieur sont des personnes qui sont restées dans les Territoires Occupés de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, elles détiennent des cartes d'identité israélienne qui leur permettent de quitter la Palestine pour travailler ou pour poursuivre des études et d'y retourner. Lorsqu'Israël occupa la Cisjordanie et la Bande de Gaza (1967), elle isola totalement les Territoires Occupés, et interdit brutalement aux palestiniens qui se trouvaient à l'étranger de rentrer<sup>500</sup>.

La question du profil d'éducation des membres du Conseil législatif de 1996 sera examinée sous plusieurs aspects: le niveau et son rapport avec l'affiliation politique; la spécialisation académique; le pays où le plus haut degré académique est obtenu. Les liens entre ces différents aspects seront étudiés et le résultat analysé.

#### **A- Un niveau d'éducation élevé des membres du Conseil législatif de 1996**

Cet aspect sera divisé selon les cinq niveaux déjà adopté plus haut.

---

<sup>499</sup> Tharwat Zaki Maki, *l'élite politique et le changement social en Egypte 1952-1967*, une thèse de Master en sciences politiques, l'université de Caire, faculté d'économie et de sciences politiques, département de sciences politiques, 1983, p. 67.

<sup>500</sup> Quelques rares exceptions furent faites sur la base de ce qu'on appelle « le regroupement familial ».

**TABLEAU Numéro (1)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 1996 sur la base du niveau d'éducation**

| Niveau d'éducation | Nombre | Pourcentage |
|--------------------|--------|-------------|
| Pré-secondaire     | 2      | 2%          |
| Secondaire         | 12     | 14%         |
| BA                 | 44     | 50%         |
| MA                 | 17     | 19%         |
| Doctorat           | 13     | 15%         |
| Total              | 88     | 100%        |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (1) ci-dessus montre le haut niveau d'éducation des membres du Conseil législatif: (74) membres ont des diplômes universitaires représentant un pourcentage de (84%); (44) membres ont des BA, ils représentent (50%) de la totalité des membres du Conseil législatif de 1996. (17) membres ont obtenu le MA ou (19%). Ils sont (13) à avoir obtenu un doctorat ou (15%). Ce qui démontre l'intérêt des Palestiniens pour l'Education en tant que refuge pour assurer leur subsistance et la sécurité sociale. Le nombre des diplômés universitaires au Conseil législatif de 1996 est supérieur à celui des membres du Comité Central de 1991 où ils sont (63) représentant (72%) de la totalité des membres du Comité Central.

Il y a des grandes différences entre le Comité Central et le Conseil législatif du point de vue de la représentativité et du mode d'adhésion: au Comité Central les membres sont nommés et désignés. Au Conseil législatif ils sont élus<sup>501</sup>. Au niveau de la représentativité, le Comité Central représente toutes les factions et mouvements du Conseil National lequel représente toutes les catégories du

---

<sup>501</sup> Le système électoral utilisé pour élire les candidats lors des premières élections législatives palestiniennes qui ont eu lieu en 1996, est le scrutin majoritaire plurinominal. Depuis une réforme du nombre de sièges et du mode de scrutin votée par le Conseil législatif en juin 2005, le nombre de sièges du conseil est passé de 88 à 132 lors des élections législatives de 2006, tandis que la moitié est désormais pourvue au mode de scrutin proportionnel plurinominal, l'autre restant distribuée suivant la méthode du scrutin majoritaire utilisée depuis 1996.

peuple palestinien de l'intérieur et de la diaspora<sup>502</sup>. Le Conseil législatif ne représente que la population de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza ainsi que la ville de Jérusalem Est.

Ces différences essentielles n'affaiblissent en rien les liens entre les deux organes institutionnels: le Conseil législatif représente une complémentarité par rapport au Comité Central conformément aux clauses des Accords d'Oslo relatives à la question de la population des Territoires Occupés. Ainsi 8 membres du Comité Central de 1991 sont aussi membres du premier Conseil législatif, représentant (9%) de ses membres.

## **B- Affiliation politique et niveau d'éducation: Fatah en majorité éduqué**

Comme toute chose en Palestine cet aspect a un rapport net avec l'affiliation politique: les institutions sont toutes dirigées par une faction ou une autre. Toutefois l'instance politique la plus importante dans la production de l'élite palestinienne est bien l'Université: les universités et les établissements éducatifs vont jouer un rôle à part dans la vie de la société palestinienne comme nous allons continuer à le démontrer.

Aussi le processus d'élection des comités d'étudiants au sein des universités palestiniennes exerce un rôle politique de premier ordre auprès de toutes les forces politiques en Palestine et dans la diaspora et permet aux différentes factions de s'affirmer sur le terrain, c'est-à-dire le campus universitaire.

---

<sup>502</sup> Le Comité Central de 2009, à titre d'exemple, représente (96) membres issus des mouvements politiques palestiniens suivants: le président du Conseil national, le président et les membres du Comité exécutif, les unions populaires, les comités permanents au sein du Conseil national, le Conseil militaire, le président du Conseil législatif ainsi que les présidents de ses comités permanents et blocs parlementaires, les indépendants. Il contient également (26) membres représentant les factions politiques palestiniens suivants: le Fatah, le Front de Libération Arabe, le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP), le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP), le Front de Libération Palestinien, le Front de Lutte Populaire, l'Union Démocratique Palestinienne (UDP - Fida), le Jihad islamique (Beit Al Maqdes), le Parti Populaire Palestinien, le Front Arabe Palestinien et le Parti Islamique du salut.

(Source: site web officiel du Conseil National Palestinien, [http://www.palestinepnc.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=378&Itemid=365&lang=ar](http://www.palestinepnc.org/index.php?option=com_content&view=article&id=378&Itemid=365&lang=ar), consulté le 15 Mars 2012).

Egalement les universités palestiniennes ont fourni un grand nombre d'activistes aux deux Intifadas<sup>503</sup>.

**TABLEAU Numéro (2)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 1996 sur la base du niveau d'éducation et son rapport avec l'affiliation politique**

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

| <b>Affiliation politique</b><br><b>Niveau d'éducation</b> | <b>Coalition Nationale</b> | <b>Fatah</b>      | <b>Fida</b>      | <b>Independent</b> | <b>Total</b> |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|--------------|
| <b>Pré-secondaire</b>                                     |                            | 2                 |                  |                    | 2            |
| <b>Secondaire</b>                                         |                            | 8                 |                  | 4                  | 12           |
| <b>BA</b>                                                 | 1                          | 35                | 1                | 7                  | 44           |
| <b>MA</b>                                                 |                            | 12                |                  | 5                  | 17           |
| <b>Doctorat</b>                                           |                            | 10                |                  | 3                  | 13           |
| <b>Total</b>                                              | 1 <sup>504</sup>           | 67 <sup>505</sup> | 1 <sup>506</sup> | 19 <sup>507</sup>  | 88           |

<sup>503</sup> Les élections du Comité d'étudiants de l'Université de Birzeit de 1994, à titre d'exemple, se sont déroulées après la signature des Accords d'Oslo et avant l'entrée de l'élite politique sous la direction de Yasser Arafat dans les Territoires de l'Autorité palestinienne. Yasser Arafat faisait ses interventions par téléphone de Tunis lesquelles étaient retransmises à travers les haut-parleurs dans les cours de l'Université pour soutenir le Fatah dans les élections estudiantines. Pour Arafat le résultat des élections a représenté une sorte de référendum sur les Accords d'Oslo et sur le degré de soutien de la société palestinienne au mouvement qui tenait le pouvoir décisionnel au sein de l'OLP, signataire des Accords d'Oslo. Les résultats de ces élections ont révélé, et pour la première fois, l'ascension importante du mouvement islamique (Hamas) à travers ses représentants: courant qui rejette le processus de paix.

<sup>504</sup> Un seul membre appartenant à la *Coalition Démocratique Nationale* est élu lors des élections législatifs de 1996, Il s'agit de Haidar Abdel Shafi.

<sup>505</sup> Les (67) membres élus lors des élections législatifs de 1996 appartenant au mouvement Fatah sont les suivants: Ahmed Qoreï, Hatem Abdel Kader, Emile Jarjoai, Burhan Jarrar, Hikmat Zeid, Ahmed Irsheid, Abbas Zaki, Jamal Shobaki, Mohamed Hourani, Suleiman Abu Sunaineh, Ghazi Hanania, Maher Masri, Dalal Salameh, Fouad Eid, Abdel-Rahman Hamad, Abed Rabbo Abu Aoun, Rouhi Fattouh, Fakhri Shaqqoura, Intissar Al-Wazir, Faraj Al-Sarraf, Saadi Krunz, Nabil Chaath, Hamad Shaibi, Ahmed Nasr, Ahmed Zughayyar, Saeb Erekat, Jamal Al-Hindi, Azzam Al-Ahmed, Moussa Abu Sabha, Nabil Amr, Rafiq Natsheh, Ali Qawasmi, Marouane Barghouthi, Ahmed Al-Deek, Tayeb Abdel Rahim, Hakam Balawi,

Concernant la répartition du niveau d'éducation sur la base de l'affiliation politique, le tableau numéro (2) au-dessus montre clairement que le Fatah maintient sa position sur le plan du nombre de membres qui ont un diplôme universitaire (85%).

Le mouvement représente la majorité des membres du Conseil législatif avec (67) membres sur un total de (88) représentant (67%) du Conseil législatif. C'est le mouvement qui sort vainqueur des élections législatives avec une majorité écrasante<sup>508</sup>.

Les indépendants occupent la deuxième place au Conseil législatif sur le plan de par leur nombre. Ils sont (15) à avoir obtenu un diplôme universitaire sur (19) membres avec un pourcentage de (79%). Parmi eux (17) membres indépendants sont de l'intérieur et deux membres seulement sont de la diaspora.

### **C- Les domaines de spécialisation: Lettres et Droit**

La spécialisation académique est un indice clair sur l'orientation de l'établissement politique: il dénote le courant intellectuel des membres de l'élite, le type de poste professionnel ainsi que leur rôle dans la résistance palestinienne à l'intérieur des Territoires Occupés. Il existe un rapport très net entre la spécialisation académique et l'affiliation politique; ce même rapport existe entre

---

Mahmoud Abbas, Fayez Zaidan, Ghassan Shakaa, Yousef Abu Safieh, Hisham Abdel Razek, Marouane Kanafani, Mohamed Hejazi, Abdel Aziz Shaheen, Nahed Al-Rayes, Riad Zanon, Freih Abu Madin, Jamileh Saidam, Jawad Tibi, Ibrahim Abu Naja, Hassan Asfour, Ahmed Batsh, Salah Tamari, Zahran Abu Qbitah, Abdel-Fattah Hamayel, Mofid Abed Rabbo, Othman Ghachach, Ziad Abu Amr, Ibrahim Habash, Ziad Abu Ziad, Daoud Al-Zeer, Mitri Abu Aita, Qaddura Fares, Jamil Tarifi, Kamel Afaghani, Abdul Karim Abu Salah et Hussam Khader.

<sup>506</sup> Un seul membre appartenant à l'Union Démocratique Palestinienne (UDP - Fida) est élu lors des élections législatifs de 1996, Il s'agit de Azmi Shoaïbi.

<sup>507</sup> Les (19) membres indépendants élus lors des élections législatifs de 1996 sont les suivants: Bishara Daoud, Abdel Jawad Saleh, Hisham Daraghme, Hassan Khreisheh, Moaweya Masri, Salloum Kahen, Kamal Sharafi, Suleiman Roumi, Moussa Al-Za'about, Youssef Shanti, Raafat Al-Najjar, Hanan Ashrawi, Fakhri Turkman, Ali Abu Rish, Karam Zarandh, Wajeh Yaghi, Imad Falouji , Rawya Shawa, Jalal Al-Masdar.

<sup>508</sup> Il sera utile de rappeler que l'opposition nationale et laïque (représentée par le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP) et le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (FDLP)), ainsi que l'opposition islamique (représentée par les deux mouvements Hamas et le Jihad islamique) ont boycotté ces élections en contestation des accords d'Oslo.



la spécialisation académique et le lieu des études. Le Palestinien ne choisit pas ses études en libre arbitre, à cette époque là, mais il le fait en fonction de son affiliation politique.

Le tableau numéro (3) ci-dessous indique que les deux spécialisations en Lettres et Droit sont les plus répandues avec (18%) pour chacune d'elle. Ceci est dû, comme dans le cas du Comité Central, à la perception de prestige lié à cette profession ainsi qu'au rôle politique national attribué à ceux qui détiennent ce diplôme. Aussi l'élite politique est profondément attachée à l'idée que le Droit et notamment le Droit international joue un rôle essentiel dans la revendication des droits des Palestiniens.

Les données montrent que la grande partie de ceux qui ont poursuivi des études en Lettres (7) sur (13) sont issues de l'élite de la diaspora. Tandis que (3) membres seulement parmi ceux qui ont fait des études de Droit sont de la diaspora et (10) membres ayant fait le Droit sont de l'élite de l'intérieur.

A la suite de la publication de la Résolution (82) en date du 22 Août 1967 par l'Assemblée générale de l'Ordre des Avocats en Jordanie qui stipule de boycotter le travail des avocats palestiniens dans les Territoires Occupés et de s'abstenir de plaider dans les tribunaux de juridiction, la plupart des avocats grévistes vont s'engager dans le combat national et dans le leadership des institutions civiles et syndicales ainsi que dans les centres d'études. Ce qui a pour conséquence de leur donner un rôle conséquent au sein de la société palestinienne.

Le choix des disciplines en Sciences humaines et Sciences sociales est dicté par la volonté de concilier travail et études. La majeure partie des activistes politiques qui choisissent ces filières tentent donc de travailler et d'étudier en même temps. Elles sont aussi considérées plus faciles, plus accessibles dans les universités palestiniennes et moins coûteuses.

**TABLEAU Numéro (3)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 1996  
sur la base de la spécialisation académique**

| <b>Spécialisation Académique</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/<br/>Nombre de<br/>Diplômés</b> | <b>Spécialisation Académique</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/<br/>Nombre de<br/>Diplômés</b> |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------------------|----------------------------------|---------------|------------------------------------------------|
| <b>Lettres</b>                   | 13            | 18%                                            | <b>Pharmacie</b>                 | 2             | 3%                                             |
| <b>Gestion</b>                   | 6             | 8%                                             | <b>Médecine</b>                  | 11            | 15%                                            |
| <b>Économie</b>                  | 4             | 5%                                             | <b>Dentisterie</b>               | 2             | 3%                                             |
| <b>Droit</b>                     | 13            | 18%                                            | <b>Sciences Militaires</b>       | 1             | 1%                                             |
| <b>Sciences Politiques</b>       | 7             | 9%                                             | <b>Sciences</b>                  | 5             | 7%                                             |
| <b>Charia</b>                    | 3             | 4%                                             | <b>Ingénierie</b>                | 5             | 7%                                             |
| <b>Journalisme</b>               | 1             | 1%                                             | <b>Non indiquée</b>              | 1             | 1%                                             |
| <b>Total</b>                     |               |                                                |                                  | <b>74</b>     | <b>100%</b>                                    |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Les statistiques officielles démontrent que seulement 1 sur 4 parmi les étudiants en Palestine poursuivent des études scientifiques<sup>509</sup>. Ceci est dû à la disponibilité et à l'offre d'études littéraires dans la plupart des universités, à la facilité de création de ces filières et à leur coût réduit par rapport aux facultés de sciences. Celles-ci nécessitent des laboratoires et du matériel dont la mise en place était rendue difficile et aléatoire par Israël qui entravait leur entrée en Territoires palestiniens ou imposait des taxes exorbitants<sup>510</sup>. Le tableau numéro (3) au-dessus montre que le pourcentage des membres diplômés au sein du Conseil législatif 1996 qui ont poursuivi des études littéraires atteint (63%)<sup>511</sup>. Le

<sup>509</sup> *Rapport du développement humain en Palestine pour l'année 2002*, Programme des études sur le développement, Université de Birzeit, Quatrième chapitre, L'éducation et le développement humain durable, 2003, p 78.

<sup>510</sup> Christa Bruhn, « Higher education, Civil Society, and the state in Palestine », op. cit.

<sup>511</sup> Les lettres, la gestion, l'économie, le droit, les sciences politiques, la charia et le journalisme sont considérés comme des études littéraires, conformément aux conditions d'admission des universités palestiniennes qui stipulent que celui qui a obtenu le diplôme de fin d'études secondaires, section littéraire ne peut postuler que pour ces spécialisations. Tandis

pourcentage de ceux au sein du Conseil législatif qui ont fait ces spécialisations est donc inférieur au pourcentage national (75%). Le nombre des membres du Conseil législatif de l'intérieur ayant fait des études littéraires s'est élevé suite à une décroissance du nombre de ceux qui partaient travailler dans les Pays du Golfe Arabe.

Israël dans sa politique de vider les Territoires palestiniens du plus grand nombre possible des personnes serrait l'étau sur les étudiants sur les points de passage entre les deux rives. Cela s'est effectué en fonction de leur spécialisation: l'occupant faisait subir aux étudiants de génie électronique et électrique des interrogatoires serrés à chaque fois lors de chaque passage ou lors de leurs déplacements; de même qu'il a refusé et de façon systématique toute formalité de «regroupement familial» des étudiants issus de branches techniques et scientifiques et plus particulièrement les étudiants en génie chimique, en prétextant les raisons de sécurité.

Nous établissons à partir des données aussi que la plupart des médecins et dentistes au sein du Conseil législatif de 1996 sont issus de l'élite de l'intérieur; ils sont (10) sur (13). Ceci est dû au rôle majeur que tiennent les médecins à l'intérieur de la Palestine et en raison des services importants qu'ils ont rendus au cours de la première Intifada. Ils sont devenus ainsi une catégorie professionnelle jouissant d'un certain prestige au sein de la société palestinienne de l'intérieur. En effet, ils ont été très actifs dans l'offre de services médicaux dans un contexte de grave dégradation du secteur médical subordonné à l'occupation. Ils ont créé le Comité de secours médical, l'Union des comités de secours médical, l'Union des travailleurs de la santé. Et ces leaderships sont devenus la deuxième source du leadership national, en deuxième plan après les universités<sup>512</sup>.

Toutefois l'offre professionnelle disponible à l'étranger pour les médecins et dentistes est un facteur qui va conduire à réduire leur nombre au sein du Comité Central de 1991: ils sont seulement (5) médecins et dentistes au sein du Comité Central de 1991 dont un, Azmi Shueibi, expulsé de la Cisjordanie à la fin des années 1980.

---

que la pharmacie, la médecine, la dentisterie, les sciences et l'ingénierie sont considérées comme des spécialités scientifiques.

<sup>512</sup> Glenn Robinson, « The role of the professional middle class in the mobilization of Palestinian society: the medical and agricultural committees », in *International Journal of Middle East Studies*, Volume 25, n° 2, Mai 1993, pp. 301-326.

Le nombre de ceux qui ont fait les Sciences politiques sont (7) membres; ils représentent (9%) des membres des diplômés universitaires, ils sont issus de l'élite de l'intérieur en général, sauf deux membres dont Marouan Barghouti, qui sera expulsé fin des années 1980. Un seul membre universitaire provient de l'élite militaire, Fakhri Shaqoura qui vient des rangs du Comité Central. L'autre militaire issu de l'élite de l'intérieur n'a pas obtenu de diplôme militaire.

Le nombre de ceux qui, au Comité Central ou au Conseil législatif, ont fait des études de journalisme est réduit (Aucun membre au Comité Central de 1991 et un seul membre au sein du Conseil législatif de 1996). La plupart de ceux qui ont travaillé dans le journalisme ou ont été rédacteurs en chef dans les Territoires palestiniens appartenaient au marxisme ou à la gauche, aussi ils ne trouvaient pas d'emploi dans la fonction publique au cours de la période précédant l'occupation de 1967. Ils étaient même pourchassés par les Autorités jordaniennes qui mettaient des entraves à leur emploi. Ainsi ils se sont orientés vers le travail de journalisme. Ils sont peu nombreux dans la société; ils expriment l'opinion de l'élite cultivée. Il y a dans le Conseil législatif de 1996 (4) membres qui travaillent dans le journalisme sans n'avoir jamais fait des études dans ce domaine.

#### **D- Lieux des études: pays arabes**

Comme nous l'avons indiqué auparavant le lieu des études est un indicateur important pour comprendre le profil d'éducation du membre de l'élite et pour comprendre son orientation. Il éclaire aussi les caractéristiques de la société où se trouve cette élite car il devient un critère de recrutement politique comme nous allons l'établir.

**TABLEAU Numéro (4)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 1996 sur la base du lieu des études**

| Lieu des études         | Nombre | Pourcentage/ Nombre de diplômés |
|-------------------------|--------|---------------------------------|
| <b>Pays arabes</b>      | 57     | 77%                             |
| <b>Pays occidentaux</b> | 13     | 17,5%                           |
| <b>Pays de l'Est</b>    | 3      | 4%                              |
| <b>Non indiqué</b>      | 1      | 1,5%                            |
| <b>Total</b>            | 74     | 100%                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (4) ci-dessus indique d'après les données du Conseil législatif de 1996 que (77%) ont obtenu leur diplôme dans un pays arabe tandis que le pourcentage de ceux qui l'ont obtenu dans un pays occidental est de (18%) et ce pourcentage était de (17%) pour le Comité Central de 1991, il est donc très proche. Toutefois le nombre des diplômés dans les pays de l'Est est réduit: ils sont 3 ou (4%). Ce pourcentage au sein du Comité Central de 1991 était de (11%). La plupart des membres du Conseil législatif, en particulier les jeunes, ont poursuivi leurs études après la chute du mur de Berlin.

**TABLEAU Numéro (5)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 1996  
sur la base du lieu des études (Pays Arabes)**

| <b>Pays d'études</b>   | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de diplômés</b> |
|------------------------|---------------|----------------------------------------|
| <b>Egypte</b>          | 33            | 57,8%                                  |
| <b>Palestine</b>       | 7             | 12,3%                                  |
| <b>Liban</b>           | 6             | 10,5%                                  |
| <b>Syrie</b>           | 5             | 8,7%                                   |
| <b>Jordanie</b>        | 2             | 3,5%                                   |
| <b>Algérie</b>         | 1             | 1,8%                                   |
| <b>Arabie Saoudite</b> | 1             | 1,8%                                   |
| <b>Iraq</b>            | 1             | 1,8%                                   |
| <b>Tunisie</b>         | 1             | 1,8%                                   |
| <b>Total</b>           | 57            | 100%                                   |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Malgré les crises politiques et économiques des années 1970 et 1980 l'Egypte demeure le premier pays d'études pour les membres de l'élite politique palestinienne. Les diplômés de ses universités représentent 30% des membres du Comité Central pour l'année 1991 et 45% dans le Conseil législatif pour l'année 1996. Cette augmentation s'explique par le fait que le gouvernement égyptien dans les années 1960 accorde des facilités aux étudiants palestiniens; ils représentent donc l'élite la plus âgée. De plus, l'Egypte a l'avantage d'être à proximité de la Bande de Gaza et les frais de scolarité y sont réduits par rapport aux pays occidentaux.

Parmi d'autres facteurs encourageant les Palestiniens à poursuivre leurs études en Egypte, celui d'un climat politique favorable est important. Il n'est pas exigé des étudiants un engagement politique spécifique au contraire de la Syrie et de l'Irak qui offraient un enseignement quasi gratuit pour les étudiants palestiniens tout en les polarisant de façon directe ou indirecte vers le courant politique dominant. En outre, les universités égyptiennes se distinguaient par la qualité de leur niveau qui s'ajoutait aux autres atouts.

Le tableau numéro (5) ci-avant indique que le nombre de ceux qui ont poursuivi leurs études en Palestine est de (7) membres seulement avec un pourcentage de (9%), ce qui est très faible. Ceci est dû au fait que les universités palestiniennes sont récentes par rapport à l'âge des membres du Conseil législatif où la moyenne est de 50,1 ans. Ceux-ci étaient à l'université au début des années 70 du 20<sup>ème</sup> siècle alors que les universités palestiniennes ont été créées à la fin des années 1970.

Les chiffres indiquent une réduction dans le nombre de ceux qui ont étudié au Liban, après avoir été (17%) de la totalité des membres diplômés au sein du Comité Central de 1991, ils sont réduits à (8%) seulement au Conseil législatif de 1996. Les études au Liban se compliquent en raison de la guerre civile qui éclate au milieu des années 1970 et du transfert des cadres de l'OLP au début des années 1980 du Liban. De nouvelles perspectives de pays pour les études émergent telles que la Tunisie, un membre, l'Arabie saoudite, un membre aussi et la Jordanie avec deux membres (un seul membre avait étudié en Jordanie au sein du Comité Central de 1991).

**TABLEAU Numéro (6)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 1996  
sur la base du lieu des études (Pays Occidentaux)**

| Lieu des études (Pays occidentaux) | Nombre | Pourcentage |
|------------------------------------|--------|-------------|
| <b>Etats-Unis</b>                  | 7      | 54%         |
| <b>Allemagne</b>                   | 3      | 23%         |
| <b>Grande-Bretagne</b>             | 2      | 15,5%       |
| <b>Irlande</b>                     | 1      | 7,5%        |
| <b>Total</b>                       | 13     | 100%        |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).



On constate dans le tableau numéro (6) que le nombre de ceux qui ont étudié dans les pays occidentaux est de (13) avec un pourcentage de (17,5%) de la totalité des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 1996. Il s'agit de diplômés d'études supérieures avancées. (7) membres ont obtenu un doctorat et (6) un Master. Les études jusqu'au niveau de BA sont offertes dans la plupart des pays arabes dans les années 1980.

Le nombre réduit des diplômés dans les pays occidentaux est un indice économique. Autant ils sont plus nombreux avant la Nakba de 1948 – ils proviennent de familles aisées – autant leur nombre au sein du Conseil législatif de 1996 se trouvera réduit par la suite indiquant la précarité des ressources économiques du peuple palestinien due à de nombreux facteurs: l'occupation, la dévaluation du dinar jordanien en 1988 – la monnaie en cours en Palestine – qui a perdu 40% de sa valeur a fortement amputé l'épargne palestinienne libellée en dinar et érodé le pouvoir d'achat des Palestiniens<sup>513</sup>. Le facteur économique est donc décisif dans l'accroissement du nombre des étudiants dans les pays arabes, le deuxième facteur est l'augmentation du nombre des universités palestiniennes et leur expansion qui suit la croissance démographique dans les Territoires palestiniens.

Le nombre des étudiants dans l'ex-URSS et à l'ex-Europe de l'Est se réduit de façon drastique suite à l'effondrement de l'ex-URSS et à l'interruption des relations telles qu'elles existaient entre l'OLP et l'ex-URSS et les pays du bloc de l'Est.

---

<sup>513</sup> Hervé Gaymard, « Pax economica? L'économie de la paix au Moyen-Orient », in *Politique étrangère* n° 4, 1993, 58<sup>ème</sup> année, pp. 1023-1044, p. 1035. (Source: [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit\\_0032-42x\\_1993\\_num\\_58\\_4\\_5908](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-42x_1993_num_58_4_5908), consulté le 15 Mars 2012).

## **Deuxièmement:**

### **C.3.2. Le profil en éducation des membres du Conseil législatif de 2006**

Les résultats des élections de 2006 qui témoignent d'un transfert de l'élite politique officielle qui se voit remplacée par une élite d'opposition ou élite alternative créent un bouleversement dans les équilibres politiques palestiniens et un séisme politique au sein de l'établissement politique naissant.

Le deuxième tour des élections législatives va se dérouler après une rupture de dix années dans des conditions de divergences et de grands changements qui vont influencer sur les résultats des élections. Ce sera donc un tournant radical dans l'établissement politique palestinien. C'est le résultat des douze années de vie politique sous l'Autorité nationale et du premier bilan de l'action de l'élite politique, bilan de la mise en place du régime politique palestinien. Les résultats des élections du Conseil législatif de 2006 vont changer la donne. Après avoir été la principale faction dans le Conseil législatif, le mouvement Fatah devient, et pour la première fois, un mouvement minoritaire dans l'opposition au sein du Conseil législatif. Le mouvement « Réforme et changement » (Hamas) sort vainqueur avec une écrasante majorité.

Ce qui distingue le mouvement, c'est son historique islamique prenant ses racines dans le mouvement des Frères Musulmans. Ce mouvement rejette les accords de paix et toutes les clauses des accords d'Oslo. Il ne reconnaît pas Israël, le seul partenaire avec l'OLP dans les accords d'Oslo.

Le système politique palestinien subit un changement radical après les élections de 2006. Jusque là les relations politiques reflétaient une sorte de coalition nationale qui s'était établie entre les différentes forces du système politique au sein de l'OLP qui avait conduit à la suprématie du mouvement de Fatah dans le pouvoir décisionnel palestinien<sup>514</sup> et où les liens entre les institutions exécutives et législatives se confondaient. Soudain le rôle de l'OLP est marginalisé privant l'Autorité Nationale d'une base fondamentale, l'opposition (le Fatah) est totalement affaiblie, le débat politique se réduit à des discussions internes parmi les membres de la seule faction dominante. Toute tentative d'intégration de l'Autorité à l'OLP, ou de la contenir dans le système politique était dictée par les orientations du mouvement Fatah. Ceci le Hamas le rejetait et il exprimait sa volonté de participation aux élections législatives de 2006 avec la phrase:

---

<sup>514</sup> Jamil Hilal, *le système politique Palestinien après Oslo*, op. cit., p. 185.

«associés dans le sang, associés dans la souveraineté»<sup>515</sup>, expression qui signifie que la résistance armée doit être le critère de la représentativité.

Les plus importants changements qui ont influé sur le processus électoral:

L'échec des pourparlers de paix et l'éclatement de la deuxième Intifada, le décès de Yasser Arafat, la modification de la loi des élections, la participation de Hamas dans les élections<sup>516</sup> et la déstabilisation par Israël du successeur d'Arafat, Mahmoud Abbas, en lui déniaient tout rôle de négociateur<sup>517</sup>.

#### **A- Un niveau d'éducation élevé des membres du Conseil législatif de 2006**

Le tableau suivant indique la répartition des membres du Conseil législatif de 2006 sur la base du niveau de leur éducation. Le classement va du secondaire jusqu'au doctorat.

**TABLEAU Numéro (7)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 2006 sur la base du niveau de leur éducation.**

| Niveau d'éducation | Nombre | Pourcentage |
|--------------------|--------|-------------|
| Secondaire         | 18     | 14%         |
| BA                 | 49     | 37%         |
| MA                 | 32     | 24%         |
| Doctorat           | 32     | 24%         |
| Non indiqué        | 1      | 1%          |
| Total              | 132    | 100%        |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

<sup>515</sup> Bissan Oudwan, « le Hamas et la culture des élections », in *le dialogue civilisé*, Volume 1745, Décembre 2006, p. 17.

<sup>516</sup> Un sondage de l'opinion fait en date du 25/1/2006, le jour des élections, montre un recul dans l'opinion par rapport au processus de paix et une montée dans l'opinion de la question de la corruption et de la dégradation de la question sécuritaire avec pour conséquence une avancée relative de Hamas par rapport à Fatah. Toutefois les divisions au sein de Fatah ont transformé cette avancée en victoire écrasante.

(Source: site web officiel du *Palestinian Center for POLICY and SURVEY RESEACH*, <http://www.pcpsr.org/arabic/survey/polls/2006/exitplca.pdf>, consulté le 24/01/2012).

<sup>517</sup> Nous pensons au livre de Charles Enderlin, journaliste franco-israélien, dans lequel il explique comment Israël a aidé le Hamas notamment en laissant Gaza sans préavis. (*Le Grand Aveuglement, Israël et l'irrésistible ascension de l'Islam radical*, éditions Albin Michel, 2009).

Le tableau numéro (7) indique que le nombre de ceux qui ont obtenu des diplômes universitaires est de (113) membres ou (85,6%) du total des membres du Conseil législatif. (49) membres ont obtenu un BA représentant (37%), (32) membres ont des MA et (32) des doctorats, ce qui est élevé par rapport au Comité Central de 1991 où les diplômés représentent (72%) et aussi au premier Conseil législatif où ils sont (84%). Indiquant une hausse du nombre des diplômés.

Ceux qui ont obtenu un diplôme de fin d'études secondaires sont (18) membres ou (14%), ce taux est inférieur à celui du premier Conseil législatif. Le taux du niveau d'éducation non indiqué est de (1%) environ. Il n'existe pas parmi les membres du Conseil législatif de 2006 de non diplômés du secondaire.

Cette répartition est différente de celle de 1996; elle révèle un taux de BA réduit (37%) par rapport à (50%) du premier Conseil législatif. Par contre, le taux s'élève au niveau du MA (24%), alors qu'il était de (19%) au premier Conseil législatif.

Le taux du doctorat dans cette répartition est de (24%) alors qu'il était de (15%) au premier Conseil législatif.

La raison de cette augmentation est la hausse du niveau d'éducation dans la société dans son ensemble (comme nous l'avons bien montré dans le chapitre précédent). Un autre facteur est l'entrée d'une nouvelle génération au Conseil législatif. L'ouverture d'universités en Palestine va contribuer à la montée du nombre d'étudiants et de diplômés. L'Université Islamique à Gaza, l'Université d'Hébron et l'Université Al-Quds de Jérusalem notamment vont former un grand nombre de jeunes cadres. Le jeune diplômé remplace dorénavant les leaderships religieux traditionnels tels que l'imam de la Mosquée, le prêcheur ou le cheikh<sup>518</sup>.

Le taux du nombre de diplômés palestiniens de l'enseignement supérieur dans les années 1980 était de 30/1000, c'est le même taux qu'aux Etats-Unis alors que dans l'ex-URSS il n'était que de 18/1000 et de 9/1000 en France<sup>519</sup>.

---

<sup>518</sup> Emile Sahliyeh, *The West Bank and the Gaza Strip*, in Shireen Hunter (ed.), *The Politics of the Islamic Revivalism: Diversity and Unity*, Bloomington, Indiana: Indiana University Press, 1988, p. 22.

<sup>519</sup> Abdel Jawad Saleh, *L'Occupation israélienne et ses effets sur les institutions culturelles et éducatives en Palestine occupée*, op. cit., p. 47.

Quant à l'éducation dans la société palestinienne dans son ensemble, les statistiques montrent que le taux d'inscrits dans les universités palestiniennes pour l'année 2004 est de (3,3%) ce qui correspond, à peu près, au taux de croissance démographique (3,5%) et le pourcentage de ceux qui poursuivent des études universitaires augmente de (6,4%) pour le genre masculin et de (11,6%) pour le genre féminin entre les deux années universitaires 1997/1998 et 2003/2004<sup>520</sup>.

## **B- Affiliation politique et niveau d'éducation: les membres de Hamas en majorité éduqués**

L'affiliation politique d'un membre dans le système politique palestinien signifie l'affiliation à des factions et à des mouvements de lutte sous l'emblème de la résistance et de la libération, cette affiliation est plus ou moins forte en fonction de sa position dans la hiérarchie organisationnelle. Cette recherche vise à mieux comprendre le rapport entre le niveau d'éducation et l'affiliation politique.

Le tableau numéro (8) ci-après montre le niveau d'éducation des membres du Conseil législatif de 2006: Hamas arrive en premier avec le plus grand nombre de diplômes universitaires avancés du fait que ses membres sont majoritaires au Conseil. Ils sont (66) sur un total de (74) membres du mouvement à avoir un diplôme universitaire, ce qui représente (89%) des membres du mouvement. (25) parmi eux ont un diplôme BA, ou (37,8%) sur le total des membres du mouvement, (22) membres ont des diplômes MA, ou (33,3%) sur la totalité des membres du mouvement et (19) membres ont un doctorat ce qui représente (28,8%).

Pour le mouvement Fatah, (38) membres ont un diplôme universitaire, ou (77,7%) sur la totalité des membres du mouvement qui sont (45). (18) parmi eux ont un BA, ou (51%) et (7) membres ont un MA, ou (20%). (10) membres ont un doctorat, ou (28,5%).

Le taux de ceux qui ont obtenu un diplôme d'études avancées (MA et Doctorat) parmi les membres du mouvement Hamas est de (62,1%); ce taux est de (48,5%) pour le mouvement de Fatah.

---

<sup>520</sup> *Rapport du Développement Humain en Palestine* (Version arabe), 2004, op. cit., Chapitre 3, page 48.

Ceci montre le taux élevé parmi les membres de Hamas qui ont un diplôme universitaire. D'ailleurs selon Hasan Youssef (l'un des membres fondateurs du mouvement islamiste Hamas et membre du Conseil législatif de 2006, libéré par Israël début 2011 après 5 années de prison), dans notre entretien, c'est un trait distinctif de ce mouvement qui a toujours mis l'accent, dès sa création, sur le niveau d'éducation, sur une solide préparation psychologique des membres à travers un prosélytisme et un travail sur l'individu et sa famille pratiqué dans les institutions solidaires et en particulier la mosquée<sup>521</sup>. A ses débuts, le mouvement diffusait ses préceptes dans le «Centre islamique» établi dans une mosquée transformée en centre culturel<sup>522</sup>.

**TABLEAU Numéro (8)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 2006 sur la base du rapport entre le niveau de leur éducation et de leur affiliation politique**

| Niveau d'éducation / Appartenance Politique | Secondaire | BA | MA | Doctorat | Non indiqué | Total             |
|---------------------------------------------|------------|----|----|----------|-------------|-------------------|
|                                             |            |    |    |          |             |                   |
| <b>Hamas</b>                                | 8          | 25 | 22 | 19       |             | 74 <sup>523</sup> |

<sup>521</sup> Entretien du chercheur avec Hasan Youssef, député du Hamas élu lors des élections législatives palestiniennes de 2006, dans son bureau à Ramallah, le 6 septembre 2011.

<sup>522</sup> Muhib Salman Ahmad Nawati, *Le Hamas de l'intérieur*, Dar al-Shuruq pour l'édition et la distribution, 2002, pp. 13-15.

<sup>523</sup> Les (74) membres élus lors des élections législatifs de 2006 appartenant au mouvement Hamas sont les suivants: Ibrahim Abu Salem, Ibrahim Dahbour, Ahmed Mubarak, Ahmed Ahmed, Ahmed Attoun, Ahmed Bahar, Ahmed Abu Huliba, Ismail Haniyeh, Ismail Al-Ashkar, Anwar Zboun, Ayman Daraghme, Bassem Zaareer, Jamal Skeep, Jamal Saleh, Jamila Shanti, Hatem Kfisha, Hamid Khudair, Hassan Youssef, Hosni Yassin, Khaled Dhoub, Khaled Abu Tus, Khaled Abu Hassan, Khaled Yahya, Khalil Al-Hayya, Khalil Rabai, Khamis Al-Najjar, Daoud Abu Sir, Riyad Amali, Riyad Raddad, Salem Salameh, Saïd Siam, Samir Al-Qadi, Samira Halaiqa, Sayed Abu Musameh, Salah Bardawil, Atef Adwan, Abdel Jaber Foqahaa, Abdul Rahman Zidane, Abdul Rahman Jamal, Abdel Fattah Dukhan, Azzam Salhab, Aziz Dweik, Ali Romanine, Imad Nofal, Omar Matar, Fathi Hamad, Fathi Qraawi, Fadl Hamdan, Mohamed At-tal, Mohamed Alaa El-Din, Mohamed Shehab, Mohamed Totah, Mohamed Al-Ghoul, Mohamed Badr, Mohamed Abu Tir, Mohamed Abu Gehishah, Mahmoud Musleh, Mahmoud Ramahi, Mahmoud Zahar, Mahmoud Al-Khatib, Marwan Abu Ras, Myriam Farahat, Myriam Saleh, Moshir Al-Habel, Mona Mansour, Nasser Abdel-Jawad, Nayef Rjoub, Nizar Ramadan, Hoda Qurainawi, Wael Abdel Rahman, Yasser Mansour, Yehia Alebadseh, Youssef Sharafi, Yunis Al-Astal.



| <b>Niveau d'éducation</b><br><b>Appartenance Politique</b>                 | <b>Secondaire</b> | <b>BA</b> | <b>MA</b> | <b>Doctorat</b> | <b>Non indiqué</b> | <b>Total</b>      |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------------|--------------------|-------------------|
| <b>Coalition Démocratique (FDLP, le Front Populaire Palestinien, Fida)</b> |                   | 1         | 1         |                 |                    | 2 <sup>524</sup>  |
| <b>FPLP</b>                                                                | 1                 | 1         | 1         |                 |                    | 3 <sup>525</sup>  |
| <b>La Troisième Voie (Miftah)</b>                                          |                   |           |           | 2               |                    | 2 <sup>526</sup>  |
| <b>Fatah</b>                                                               | 9                 | 18        | 7         | 10              | 1                  | 45 <sup>527</sup> |
| <b>Indépendant</b>                                                         |                   | 4         | 1         | 1               |                    | 6 <sup>528</sup>  |
| <b>Total</b>                                                               | 18                | 49        | 32        | 32              | 1                  | 132               |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le Centre culturel islamique a contribué à instiller la pensée politique du mouvement des Frères musulmans à travers la propagation et la dissémination; le Centre culturel a attiré la plupart des étudiants des universités islamiques de la

<sup>524</sup> Les deux membres élus lors des élections législatifs de 2006 appartenant à la Coalition démocratique sont: Bassam Salhi, Qais Khader.

<sup>525</sup> Les trois membres élus lors des élections législatifs de 2006 appartenant au FPLP sont: Ahmed Saadat, Jamil Majdalawi, Khalida Jarrar.

<sup>526</sup> Les deux membres élus lors des élections législatifs de 2006 appartenant à Miftah sont: Hanan Ashrawi, Salam Fayyad.

<sup>527</sup> Les (45) membres élus lors des élections législatifs de 2006 appartenant au mouvement Fatah sont les suivants: Ibrahim Al-Masdar, Ahmed Abu Houli, Ahmed Shuraim, Ashraf Juma, Avivane Sabella, Akram Al-haimoni, Emile Jarjoai, Intissar Al-Wazir, Jamal Haj, Jamal Abu Al-Rub, Jamal Hweil, Jihad Abu Zneid, Jihad Tamliyah, Hakam Balawi, Rabiha Hamdan, Rajai Baraka, Radwan Al-Akhras, Sahar Qawasmi, Sufian Al-Agha, Siham Thabet, Shami Shami, Saeb Erekat, Abdel-Hamid Aila, Abdul Rahim Barham, Abdullah Abdullah, Azzam Al-Ahmed, Alaa El-Din Yaghi, Issa Qaraqeh, Fouad Kokali, Fayez Al-Sakka, Faisal Abu Shahla, Majed Abu Shamaleh, Mohamed Yatta, Mohamed Al-Laham, Mohamed Hijazi, Mohamed Dahlan, Mahmoud Aloul, Marouane Barghouthi, Moheib Salameh, Nasser Khalil, Nabil Chaath, Najat Al-Astal, Najat Abu Bakr, Naima cheikh Ali, Walid Assaf.

<sup>528</sup> Les 6 membres indépendants élus lors des élections législatifs de 2006 sont les suivants: Jamal Khoudari, Hussam Al-Tawil, Hassan Khreisheh, Ziad Abu Amr, Rawya Shawa, Mustafa Barghouthi.

Bande de Gaza. Le leader et penseur du mouvement, Cheikh Ahmad Yassine<sup>529</sup> était centré sur la propagation des préceptes et le travail sur les conceptions des individus. Il évitait la confrontation avec l'adversaire israélien tant que le travail interne au sein du mouvement n'était pas achevé et suffisamment fort pour affronter l'adversaire et déclarer le Jihad<sup>530</sup>.

Nous soulignons une grande différence entre les élites des deux mouvements sur le plan de leur idéologie au moment de leur création: le mouvement Fatah en premier lieu a tenté de gagner sa légitimité à partir de l'engagement dans la lutte armée. Ses factions vont dominer l'OLP après une opération qui s'assimilait à un coup d'état ayant pour but de changer l'orientation politique de l'OLP afin d'imposer la lutte armée. Les fondateurs du mouvement Fatah avaient presque tous fait des études universitaires, mais c'est par les armes qu'ils ont tenté d'accéder à la légitimité. Les divergences entre le courant national local et le courant national régional se situaient au niveau de l'instant de déclenchement de la lutte armée. Pour Fatah la préparation interne de l'individu n'était pas sa première préoccupation et ceci peut être attribué au fait que la Nakba avec la perte de la Palestine était récente<sup>531</sup>.

Ceci ne signifie nullement que le Fatah a négligé l'éducation, mais ce n'était pas sa priorité. Et Hamas va probablement profiter de cette erreur. Ainsi le mouvement des Frères musulmans vise toujours et en premier lieu le travail sur l'individu et la famille.

La différence est nette par conséquent. L'élite de Fatah a commencé la lutte nationale par un regard vers l'extérieur, son point focal c'est la libération et le retour par le moyen de la lutte armée. Hamas regarde vers l'intérieur, vers l'éducation de toute une génération, vers la sélection des meilleurs pour en faire

---

<sup>529</sup> Ahmed Yassine, né en 1938, était le fondateur et le dirigeant spirituel du Hamas. Il est mort lors d'une attaque israélienne, le 22 mars 2004 (Déclaration du ministre de la Défense Shaul Mofaz, *Israel Diplomatic Network* le jour même). Presque aveugle, il était tétraplégique et se déplaçait en fauteuil roulant depuis un accident de sport survenu à l'âge de 12 ans. Leader emblématique des mouvements palestiniens islamistes, son influence et sa popularité furent croissantes à partir des années 1980, et Yassine devint une personnalité susceptible de s'opposer à Yasser Arafat et à l'OLP et, de ce fait, de constituer un allié objectif d'Israël dans les années 1970 et 1980. Adversaire des accords d'Oslo et de toute solution négociée avec Israël, Yassine encourageait les attentats-suicides contre les civils israéliens comme riposte aux agressions israéliennes en Palestine. Il est considéré, de ce fait, par une partie de la communauté internationale comme responsable de la mort de nombreux civils.

<sup>530</sup> Muhib Salman Ahmad Nawati, op. cit., pp. 16-17.

<sup>531</sup> Abdallah Balqaziz et al, *l'OLP et l'intifada, l'aboutissement et le future*, la série de livres *Al-Mustaqbal* (36), Beyrouth, Centre d'études de l'unité arabe, 2000, pp. 29-30.

les leaders du mouvement. Son premier objectif est la solidité du mouvement, la libération n'est pas son premier objectif.

Le nombre de ceux qui n'ont qu'un diplôme de fin d'études secondaires parmi les membres du Conseil législatif du mouvement Hamas est (8), ou (10,8%). Dans cette catégorie ils sont (9) du mouvement Fatah, ou (20%). Pour ces derniers ce chiffre élevé s'explique par le fait que ces étudiants sont actifs dans le combat national depuis le début de l'occupation et un grand nombre d'eux seront poursuivis, arrêtés ou placés en résidence surveillée les empêchant ainsi de poursuivre leurs études<sup>532</sup>.

Quant aux autres mouvements et groupes parlementaires représentés au Conseil législatif de 2006, le nombre de ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire est (12) membres sur un total de (13), ou (92%). Certains d'entre eux aussi ont été pourchassés et arrêtés au début de leur combat national<sup>533</sup>.

### **C- Les domaines de spécialisation: La Charia**

Les spécialisations dominantes des membres du Conseil législatif de 2006 reflètent l'orientation idéologique de ses membres: la majorité du mouvement de réforme et changement (Hamas) représente le courant religieux islamique. Le plus haut degré obtenu dans ces spécialisations est celui de la Charia<sup>534</sup> qui couvre les différentes disciplines de la religion musulmane, le droit islamique, les préceptes religieux et les normes doctrinales. Alors que dans les organes

---

<sup>532</sup> Parmi eux Mohammad Dahlan. Il a été emprisonné 11 fois par les israéliens entre 1981 et 1986 pour son appartenance au mouvement Fatah, et expulsé en 1988. Il revient à Gaza avec Yasser Arafat en 1994, où il obtient le poste de chef des Forces de Sécurité Préventive de la Bande de Gaza.

<sup>533</sup> Le seul parmi eux qui n'a qu'un diplôme de fin d'études secondaires est le Secrétaire général du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP), Ahmed Saadat. Il a subi la détention pendant 11 ans entre 1970 et 1992, il a été arrêté de nouveau en 2002 et il est toujours en détention jusqu'à la préparation de cette étude.

<sup>534</sup> La charia ou charî'a représente diverses normes doctrinales, sociales, culturelles, et relationnelles édictées par la « Révélation ». Le terme utilisé en arabe dans le contexte religieux signifie : « chemin pour respecter la loi [de Dieu] ». Il est d'usage de désigner en Occident la *charia* par le terme de loi islamique qui est une traduction très approximative puisque n'englobant que partiellement le véritable sens du mot (ce terme est d'ailleurs utilisé en place de droit musulman). La charia codifie à la fois les aspects publics et privés de la vie d'un musulman, ainsi que les interactions sociétales. Les musulmans considèrent cet ensemble de normes comme l'émanation de la volonté de Dieu (*Shar'*). Le niveau, l'intensité et l'étendue du pouvoir normatif de la charia varient considérablement sur les plans historiques et géographiques. (Source: Armando Salvatore, « La Shari'a moderne en quête de droit : raison transcendante, méta norme publique et système juridique », *in Droit et société* n° 39, 1998, p. 293-316).

officiels précédents les spécialisations privilégiées des membres étaient les Lettres et le Droit. L'étude de la religion ou de la Charia n'apparaissait qu'auprès d'un seul membre ou deux.

Ce revirement idéologique correspond à cette même période aux tendances mondiales: les institutions religieuses veulent jouer un rôle plus important dans la prise de décisions politique et la droite avance avec le recul de la gauche à la suite de la chute du communisme.

Le cas palestinien n'est pas exceptionnel par rapport à ce qui se passe dans le monde. En Novembre 2002 c'est le parti de centre-droit l'AKP (Parti pour la justice et le développement) qui sort vainqueur dans les élections législatives et domine largement le Parlement turc (326 députés sur 550), il est également sorti vainqueur aux élections législatives anticipées de juillet 2007 avec 46,47 % des voix<sup>535</sup>; les deux partis CDU (l'Union Chrétienne-Démocrate d'Allemagne) et CSU (l'Union Chrétienne-Sociale de Bavière)<sup>536</sup> emportent les élections législatives fédérales allemandes de Septembre 2005 avec 36,8% des voix et de Septembre 2009 avec 33,8%<sup>537</sup>; en France c'est le parti politique de droite l'UMP (l'Union pour un Mouvement Populaire) qui gagne les élections législatives en réalisant des scores très importants en Juin 2002 (356 sièges sur 577) et emporte aussi les élections en Juin 2007 (313 sièges sur 577)<sup>538</sup>.

Ceci révèle une déception des électeurs en général devant l'incapacité du Droit international à résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux et ils vont se tourner vers les partis de la droite.

Les représentants du courant islamique (les Frères musulmans) en Egypte venaient de gagner (88) sièges (sur 454) à l'Assemblée du peuple pour la première fois en 2005 se transformant ainsi d'organisation religieuse en parti politique, ce qui a fait d'eux le premier groupe d'opposition, même si leur

---

<sup>535</sup> Source: site web officiel du quotidien Turc "Hürriyet", <http://www.hurriyet.com.tr/secimsonuc/default.html>, consulté le 16 Mars 2012.

<sup>536</sup> La CSU se présente uniquement en Bavière. La CDU se présente dans le reste de l'Allemagne. Les deux partis forment un groupe commun au parlement allemand depuis leur existence.

<sup>537</sup> Source: site internet officiel de l'assemblée parlementaire allemande "Bundestag", [http://www.bundeswahlleiter.de/en/bundestagswahlen/BTW\\_BUND\\_05/ergebnisse/](http://www.bundeswahlleiter.de/en/bundestagswahlen/BTW_BUND_05/ergebnisse/), consulté le 16 Mars 2012.

<sup>538</sup> Source: résultats des élections législatives sur le site web officiel du ministère de l'intérieur [http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/resultats-elections/LG2007/FE.html](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/LG2007/FE.html), consulté le 16 Mars 2012).

contribution aux travaux du Parlement s'est révélée décevante et leur influence marginale<sup>539</sup>. Le Parti islamique d'Irak, après avoir présenté (275) candidats aux élections législatives de janvier 2005, fait un appel au boycott, pour protester contre les opérations militaires menées par l'armée américaine à Falloujah. Ensuite, le parti s'implique plus fortement dans la vie politique nationale, pour promouvoir la communauté sunnite dans les instances gouvernementales, alors que le parti agissait en toute clandestinité jusqu' à la chute de Saddam Hussein<sup>540</sup>.

Quelques années plus tard, le *Printemps arabe* de 2011, témoigne également d'un bouleversement politique dans le monde arabe, suite aux rebellions et aux élections qui vont suivre. Les mouvements islamiques, tels que le Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ), parti des Frères musulmans et le Parti Al-Nour (la lumière), représentant les salafistes<sup>541</sup>, vont prendre le pouvoir à l'Assemblée du peuple en Egypte<sup>542</sup>, et l'« hiver islamiste » va succéder au « printemps démocratique »<sup>543</sup>.

Au Koweït l'opposition dominée par les islamistes a remporté (34) des (50) sièges du Parlement koweïtien lors des élections législatives anticipées qui ont lieu fin Janvier 2012, alors qu'elle ne comptait que 20 sièges dans le Parlement

---

<sup>539</sup> Denis Bauchard, « Egypte 2010: après les élections législatives, un parlement sans opposition... », article publié le 7 décembre 2010 dans la revue *Grotius International*, source: <http://www.grotius.fr/egypte-2010-apres-les-elections-legislatives-un-parlement-sans-opposition/>, consulté le 17 Mars 2012.

<sup>540</sup> Pierre-Jean Luizard et al., « État d'Irak - Bilans annuels de 1983 à 2012 », L'état du monde, *La Découverte*, 2011. (Source: <http://www.cairn.info/l-etat-du-monde-irak-page-01.htm>, consulté le 17 Mars 2012).

<sup>541</sup> Les salafistes sont ceux qui appartiennent au mouvement sunnite fondamentaliste *le salafisme* et qui revendiquent un retour à l'islam des origines, fondé sur le Coran et la Sunna. Étymologiquement, *le salafisme* provient du mot arabe *salaf* (prédécesseur ou ancêtre), qui désigne les compagnons du prophète de l'islam Mahomet et les deux générations qui leur succèdent. (Source: Bernard Rougier (Dir.), *Qu'est-ce que le salafisme?*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008, p. 3.).

<sup>542</sup> Nadéra Bouazza, « Egypte: les jeunes des Frères musulmans créent leur parti », *L'Express*, publié le 22 juin 2011, (Source: site web officiel de l'express [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/egypte-les-jeunes-des-freres-musulmans-creent-leur-parti\\_1005173.html?xtor=x](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/egypte-les-jeunes-des-freres-musulmans-creent-leur-parti_1005173.html?xtor=x), consulté le 17 Mars 2012).

<sup>543</sup> Hassane Zerrouky, « La percée des salafistes en Égypte », article publié au journal de *l'humanité* le 5 décembre 2011, (source: site web officiel de l'humanité <http://www.humanite.fr/monde/la-percee-%E2%80%A8des-salafistes-en-egypte-485177>, consulté le 7 Février 2012).

dissous début décembre 2011 après la démission du gouvernement, consécutive à une vague de manifestations populaires menées par des jeunes inspirés par le Printemps arabe, emboîtant ainsi, le pas aux islamistes victorieux des élections qui ont eu lieu dans les autres pays arabes<sup>544</sup>.

On voit la même situation en Tunisie, au Yémen et au Maroc. En Syrie, actuellement en pleine ébullition politique, les pouvoirs en place risquent de tomber et il est fort probable que des mouvements islamiques fassent leur entrée dans les parlements et les conseils ministériels.

**TABLEAU Numéro (9)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 2006 sur la base de leur spécialisation universitaire**

| <b>Spécialisation Académique</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de Diplômés</b> | <b>Spécialisation Académique</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de Diplômés</b> |
|----------------------------------|---------------|----------------------------------------|----------------------------------|---------------|----------------------------------------|
| <b>Lettres</b>                   | 21            | 19%                                    | <b>Journalisme</b>               | 1             | 1%                                     |
| <b>Gestion</b>                   | 7             | 6%                                     | <b>Pharmacie</b>                 | 1             | 1%                                     |
| <b>Économie</b>                  | 6             | 5%                                     | <b>Médecine</b>                  | 11            | 10%                                    |
| <b>Sciences de l'éducation</b>   | 1             | 1%                                     | <b>Dentisterie</b>               | 1             | 1%                                     |
| <b>Droit</b>                     | 1             | 1%                                     | <b>Sciences dures</b>            | 9             | 8%                                     |
| <b>Sciences Politiques</b>       | 13            | 12%                                    | <b>Comptabilité</b>              | 4             | 4%                                     |
| <b>Charia</b>                    | 31            | 27%                                    | <b>Ingénierie</b>                | 6             | 5%                                     |
| <b>Total</b>                     |               |                                        |                                  | <b>113</b>    | <b>100%</b>                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Les chiffres montrent aussi une réduction drastique du nombre de ceux qui ont fait des études de droit (un seul). Les jeunes vont se diriger vers les études de gestion, de l'informatique et d'économie aux dépens d'études de droit. Cette tendance générale touche les générations les plus jeunes.

<sup>544</sup> « Les islamistes grands vainqueurs des législatives au Koweït », article publié au journal *le Monde international* le 3 Février 2012, (source: [http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/03/les-islamistes-grands-vainqueurs-des-legislatives-au-koweit\\_1638347\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/03/les-islamistes-grands-vainqueurs-des-legislatives-au-koweit_1638347_3218.html), consulté le 17 Mars 2012).



Les sciences politiques représentent un taux élevé parmi les membres du Conseil législatif diplômés. Ils sont (13) membres ou (12%) à avoir poursuivi des études dans cette discipline. Et ceci est tout à fait compréhensible dans un contexte d'occupation ou que la majeure partie de leaders de l'intérieur s'oriente vers des études en sciences politiques.

Le tableau numéro (9) ci-avant, indique également que la formation en Charia est la plus répandue auprès des membres du Conseil législatif vu la prédominance de cette idéologie auprès des membres du mouvement Réforme et Changement, Hamas. (31) ou (41,9%) des membres du mouvement ont étudié la Charia, ou une de ses disciplines. Aucun membre des autres groupes n'a été formé dans une discipline de la Charia. La deuxième spécialisation est celle des Lettres: (10) membres de Hamas ou (13,5%) ont étudié cette discipline. On retrouve le même nombre pour ce qui concerne les membres de Fatah ou (22,2%). La troisième spécialisation auprès des membres du Conseil législatif de 2006 est celle des Sciences politiques. (2) des membres du Hamas ou (2,7%) du total des membres du mouvement, et (8) membres du mouvement de Fatah ou (17,8%) du total des membres de ce mouvement ont étudié cette discipline. Ce taux élevé pour ces études au sein du mouvement de Fatah se justifie par l'orientation politique de la majeure partie de ses membres.

En ce qui concerne la médecine, (11) membres du Conseil législatif de 2006, dont (4) de Hamas, (5) de Fatah et (2) des Indépendants ont poursuivi des études de médecine.

Le Tableau numéro (9) montre aussi que pour les études de droit, le taux au sein du Conseil législatif de 2006 a baissé par rapport à celui du Comité Central de 1991 et du Conseil législatif de 1996. Le taux de ceux qui ont fait des études de Charia est donc en hausse alors que celui de ceux qui ont fait le droit est en baisse.

#### **D- Lieux des études: déplacement vers la Palestine**

Le lieu des études est classé selon les quatre catégories déjà adoptées plus haut, à savoir: les pays arabes, les pays occidentaux, les pays de l'Est et les autres pays: les pays arabes, signifie tous les pays arabes; les pays occidentaux signifie les pays de l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis; les pays de l'Est signifie l'ex-URSS et les pays de l'ex-Europe de l'Est; et les autres pays ce sont la Turquie,

le Pakistan, l'Inde et Israël<sup>545</sup>, un membre de cette élite politique palestinienne a étudié dans chacun de ces pays.

Pour les pays arabes, (67%) des membres du Comité Central de 1991 y ont poursuivi leurs études. Pour les pays occidentaux, c'est (18%). Pour le Conseil législatif de 1996 c'est (77%) dans le premier cas, et (18%) dans le deuxième cas. Pour le Conseil législatif de 2006 c'est (73%) dans le premier cas, et (20%) dans le deuxième cas par rapport au total du nombre de ceux qui ont des diplômes universitaires.

Nous constatons que le taux le plus bas par rapport à ceux qui ont étudié dans les pays arabes concerne le Comité Central de 1991: ceci ne signifie pas que le taux des études dans les pays occidentaux avait augmenté pour autant (18%), mais plutôt que les opportunités d'études se trouvaient dans le block de l'Est (11%) et dans les autres pays. C'est le résultat évident des efforts de l'OLP pour assurer des bourses pour les jeunes palestiniens auprès des pays avec qui elle entretenaient de bonnes relations.

#### **TABLEAU Numéro (10)**

##### **La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 2006 sur la base du lieu des études**

| <b>Lieu des études</b>  | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de diplômés</b> |
|-------------------------|---------------|----------------------------------------|
| <b>Pays arabes</b>      | 82            | 73%                                    |
| <b>Pays occidentaux</b> | 23            | 20%                                    |
| <b>Autres pays</b>      | 5             | 4%                                     |
| <b>Pays de l'Est</b>    | 2             | 2%                                     |
| <b>Non indiqué</b>      | 1             | 1%                                     |
| <b>Total</b>            | 113           | 100%                                   |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

C'est dans le premier Conseil législatif que se trouve le taux le plus élevé de ceux qui ont étudié dans les pays arabes, le taux est passé de (67%) au Comité

<sup>545</sup> Israël autorise les habitants de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza ou de Jérusalem-Est de suivre des études en Israël en tant qu'étrangers. Sauf qu'après la judaïsation de la ville de Jérusalem et l'interdiction aux Cisjordaniens d'entrer à l'intérieur de la Ligne verte, l'accès à ces universités est devenu problématique voire impossible, à l'exception des habitants de Jérusalem-Est qui possèdent des cartes d'identité israélienne bleues (en tant que résidents en Israël).

Central de 1991 à (77%) au premier Conseil législatif en raison de l'augmentation du nombre de ceux qui étudient en Palestine parmi les membres de premier Conseil législatif, vu l'absence d'universités palestiniennes durant cette période pour les membres du Comité Central de 1991. Toutefois le chiffre concernant ceux qui ont étudié dans les pays occidentaux dans le premier Conseil législatif n'a pas diminué par rapport au Comité Central de 1991 pour autant, voire même il a augmenté légèrement (18%), et le taux pour les pays de l'Est a baissé jusqu'à (4%). Pour le Conseil législatif de 2006 ils sont (73%) à avoir étudié dans les pays arabes, le taux de ceux qui ont étudié dans les pays occidentaux s'est élevé à (20%) tandis que le taux de ceux qui ont étudié dans les pays de l'Est s'est réduit à (2%).

**TABLEAU Numéro (11)**

**La répartition des membres diplômés au sein du Conseil législatif de 2006  
sur la base du lieu des études (Pays Arabes)**

| <b>Pays d'études</b>   | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de diplômés</b> |
|------------------------|---------------|----------------------------------------|
| <b>Palestine</b>       | 34            | 41,4%                                  |
| <b>Egypte</b>          | 21            | 25,6%                                  |
| <b>Jordanie</b>        | 8             | 9,8%                                   |
| <b>Soudan</b>          | 6             | 7,3%                                   |
| <b>Arabie Saoudite</b> | 6             | 7,3%                                   |
| <b>Liban</b>           | 3             | 3,7%                                   |
| <b>Iraq</b>            | 3             | 3,7%                                   |
| <b>Maroc</b>           | 1             | 1,2%                                   |
| <b>Total</b>           | 82            | 100%                                   |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Pour la première fois, l'Egypte arrive en deuxième classement par rapport au nombre de ceux qui ont fait leurs études sur place. La Palestine arrive en premier avec (34) membres du Conseil législatif de 2006 ou (30%) sur la totalité des membres diplômés. Pour l'Egypte c'est (21) ou (19%) membres y ont étudié, cette baisse est une conséquence du blocus israélien qui se poursuit depuis le début de l'occupation et de la politique de restrictions de l'éducation interdisant aux étudiants de quitter le territoire et se rendre à leur université à l'étranger. Les forces d'occupation laissaient sortir à l'étranger les étudiants pour

la durée d'un ou deux semestres et lorsqu'ils rentraient pour rendre visite à leurs familles, leur interdisaient le retour sans aucune justification légale ni accusation. Ces mesures ont conduit les Palestiniens à transformer leurs instituts ou établissements en universités vers la fin des années 1970 afin de répondre à ces contraintes grandissantes. Ces universités ont pu attirer un grand nombre d'universitaires hautement qualifiés pour occuper des postes d'enseignants; ces enseignants diplômés d'universités étrangères ne trouvaient pas le plus souvent auparavant de débouchés à l'intérieur des Territoires occupés et étaient contraints de prendre la route de l'exil.

(8) membres du Conseil législatif ou (7%) ont étudié dans des universités jordaniennes, ce qui représente une hausse par rapport au Conseil législatif précédent et au Comité Central de 1991: l'éducation devient accessible en Jordanie dans les années 1960 pour les étudiants palestiniens de la Cisjordanie qui sont traités comme des Jordaniens jusqu'en 1988 lorsque la séparation administrative et politique entre la Jordanie et la Palestine<sup>546</sup> conduira la Jordanie à fixer un quota de 300 étudiants palestiniens autorisés à s'inscrire dans les universités jordaniennes.

Le Soudan et l'Arabie Saoudite sont aussi les pays où se rendent les membres du Conseil législatif de 2006 pour y faire leurs études de Charia en particulier les études plus avancées.

L'Irak et le Liban atteignent le même taux de (3%) au Conseil législatif de 2006. Le taux pour le Liban a diminué par rapport au Comité Central de 1991 où il était de (17,4%) et par rapport au Conseil législatif de 1996 où il était de (8,1%). Le Liban ne figure plus depuis le milieu des années 1970 et jusqu'au début des années 1990 comme pays privilégié pour les études, et ceci est une conséquence de la guerre civile.

### **E- Affiliation politique et lieux des études: Palestine lieu d'études choisi par les jeunes de Hamas**

Les affiliations politiques au sein du Conseil législatif de 2006 sont classées en cinq divisions en plus des Indépendants.

Ils sont: le Hamas; le Fatah; le Front démocratique; le Front populaire et la Troisième Voie.

---

<sup>546</sup> Le 31 juillet 1988, devant l'échec de son projet, de faire une Fédération jordano-palestinienne depuis 1983, le roi Hussein de Jordanie finit, en accord avec l'OLP, par renoncer totalement à la Cisjordanie, qui était annexé depuis le 1<sup>er</sup> avril 1949, c'est-à-dire depuis le règne de son grand-père, Abdallah 1<sup>er</sup> (premier roi de Jordanie).

Le lieu des études est divisé en: Pays arabes; pays occidentaux; pays de l'Est; autres pays (Inde, Pakistan, Israël, Turquie).

**TABLEAU Numéro (12)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 2006 diplômés sur la base du lieu des études et de l'affiliation politique**

| <b>Appartenance Politique<br/>Lieu des Etudes</b>                       | <b>Hamas</b> | <b>FDLP</b> | <b>FPLP</b> | <b>Troisième<br/>Voie</b> | <b>Fatah</b> | <b>Indépendant</b> | <b>Total</b> |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------|-------------|---------------------------|--------------|--------------------|--------------|
| <b>Pays arabes</b>                                                      | 53           | 2           | 2           |                           | 22           | 3                  | 82           |
| <b>Pays occidentaux</b>                                                 | 7            |             |             | 2                         | 12           | 2                  | 23           |
| <b>Pays de l'Est</b>                                                    | 1            |             |             |                           |              | 1                  | 2            |
| <b>Autres pays</b>                                                      | 4            |             |             |                           | 1            |                    | 5            |
| <b>Niveau secondaire<br/>(Etudes universitaires<br/>non complétées)</b> | 8            |             | 1           |                           | 10           |                    | 19           |
| <b>Non indiqué</b>                                                      | 1            |             |             |                           |              |                    | 1            |
| <b>Total</b>                                                            | 74           | 2           | 3           | 2                         | 45           | 6                  | 132          |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le Tableau numéro (12) ci-dessus indique la forte hausse de ceux qui ont étudié dans les pays arabes pour toutes les affiliations. (53) membres de Hamas ou (71,6%) ont étudié dans les pays arabes. C'est le cas pour (22) membres de Fatah ou (48,8%) en raison de l'accessibilité de l'éducation dans les universités arabes, et de la vulnérabilité économique de la société palestinienne. Egalement, la capacité de l'OLP à lever des bourses est amoindrie en raison de la crise financière à laquelle elle fait face, de la chute de l'ex-URSS et de l'intégration des pays de l'Est dans l'Europe occidentale.

Les institutions de la société civile internationales apportent leur appui à certains programmes d'études dans les universités palestiniennes, tels que la démocratie, les droits de l'homme et les relations internationales ou les études arabes. Ces diverses disciplines ont été classées dans cette recherche sous le domaine de sciences politiques.

**TABLEAU Numéro (13)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 2006 diplômés sur la base du lieu des études (Pays arabes) et de l'affiliation politique.**

| <b>Lieu des<br/>Etudes (Pays<br/>arabes)<br/><br/>Appartenance<br/>Politique</b> | <b>Palestine</b> | <b>Égypte</b> | <b>Jordanie</b> | <b>Soudan</b> | <b>Arabie<br/>Saoudite</b> | <b>Iraq</b> | <b>Liban</b> | <b>Maroc</b> | <b>Total</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|-----------------|---------------|----------------------------|-------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Hamas</b>                                                                     | 24               | 9             | 7               | 6             | 6                          |             |              | 1            | 53           |
| <b>FDLP</b>                                                                      | 1                |               |                 |               |                            | 1           |              |              | 2            |
| <b>FPLP</b>                                                                      | 1                | 1             |                 |               |                            |             |              |              | 2            |
| <b>Troisième<br/>Voie</b>                                                        |                  |               |                 |               |                            |             |              |              |              |
| <b>Fatah</b>                                                                     | 8                | 8             | 1               |               |                            | 2           | 3            |              | 22           |
| <b>Indépendant</b>                                                               |                  | 3             |                 |               |                            |             |              |              | 3            |
| <b>Total</b>                                                                     | 34               | 21            | 8               | 6             | 6                          | 3           | 3            | 1            | 82           |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (13) ci-dessus révèle que la majeure partie des membres de Hamas ont fait leurs études en Palestine avec (36,3%) des membres diplômés de Hamas. Les membres diplômés de Fatah représentent (22,8%) à avoir fait leurs études en Palestine et on retrouve le même taux pour l'Égypte. La tendance pour les membres de Hamas est d'étudier en Palestine; ils sont les plus jeunes reflétant la préférence pour la Palestine comme lieu d'études pour ses plus jeunes générations.



**TABLEAU Numéro (14)**

**La répartition des membres du Conseil législatif de 2006 diplômés sur la base du lieu des études (Pays occidentaux) et de l'affiliation politique.**

| <b>Lieu des Etudes<br/>(Pays occidentaux)<br/>Appartenance<br/>Politique</b> | <b>Espagne</b> | <b>Suède</b> | <b>Allemagne</b> | <b>Autriche</b> | <b>Etats-<br/>Unis</b> | <b>Irlande</b> | <b>Italie</b> | <b>Grande-<br/>Bretagne</b> | <b>Total</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|------------------|-----------------|------------------------|----------------|---------------|-----------------------------|--------------|
| <b>Hamas</b>                                                                 |                |              |                  |                 | 3                      |                | 1             | 3                           | 7            |
| <b>Troisième Voie</b>                                                        |                |              |                  |                 | 2                      |                |               |                             | 2            |
| <b>Fatah</b>                                                                 | 1              | 1            | 1                | 1               | 6                      |                |               | 2                           | 12           |
| <b>Indépendant</b>                                                           |                |              |                  |                 | 1                      | 1              |               |                             | 2            |
| <b>Total</b>                                                                 | 1              | 1            | 1                | 1               | 12                     | 1              | 1             | 5                           | 23           |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le nombre des membres du Conseil législatif de 2006 qui ont étudié dans les pays occidentaux est de (23) ou (17,4%) des 132 membres du Conseil législatif, ce qui représente (20,3%) du nombre de ceux qui ont obtenu des diplômes universitaires.

Le tableau numéro (14) ci-dessus indique une hausse dans le taux des membres de tous les mouvements qui ont étudié aux Etats-Unis par rapport à d'autres pays. (12) membres ou (52%) de la totalité de ceux qui ont étudié dans les pays occidentaux y ont poursuivi leurs études. (6) membres de Fatah ont étudié aux Etats-Unis et (6) membres du même mouvement ont étudié en Europe de l'Ouest. (3) membres ou (13%) de Hamas ont étudié aux Etats-Unis. Le même nombre du mouvement a étudié en Grande-Bretagne et un membre a étudié en Italie.

L'attrait pour les études aux Etats-Unis par rapport aux autres pays occidentaux s'explique partiellement par le fait qu'avec l'Intifada de 1987 des organisations de la société civile et des institutions américaines en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza s'activent à assurer des bourses aux étudiants palestiniens, à travers soit des universités palestiniennes soit du secteur de l'éducation en Palestine.

La baisse du taux des membres de Hamas ayant étudié dans les pays occidentaux, malgré l'augmentation en générale des membres diplômés au sein

du mouvement, s'explique par le fait que la spécialisation choisie par ses membres est la Charia et les normes doctrinales.

Nous constatons aussi la hausse importante, au sein du Conseil législatif de 2006, du taux de ceux qui ont étudié la Charia: (13) membres ont étudié cette spécialisation en Palestine soit à l'Université Al-Azhar ou l'Université Islamique pour les résidents de Gaza, et l'Université Al-Quds pour les résidents de la Cisjordanie. (5) membres ont étudié la Charia en Jordanie ou (6%) sur la totalité des membres diplômés du mouvement Hamas.

## **Troisièmement:**

### **C.3.3. Le profil en éducation des membres de l'élite ministérielle**

Cette partie de recherche analysera le profil éducatif des membres de l'élite ministérielle sur une période de 12 ans, c'est à dire depuis le premier gouvernement palestinien formé suite à l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne en 1994 et jusqu'au neuvième gouvernement, celui qui précédait les élections législatives de 2006. Ils sont (85) ministres ou premier ministre à avoir occupé (203) postes ministériels dans les (9) gouvernements formés dans cette période allant du 5 Mars 1994 au 27 Mars 2006<sup>547</sup>. Cette élite ministérielle sera analysée sur la base de l'appartenance politique de ses membres, leur niveau d'éducation, leur spécialisation universitaire et les pays dans lesquels ils ont effectués leurs études. Leur profession ne sera pas tenue en compte car en grande partie le poste ministériel et la carrière politique deviennent leur profession de choix.

---

<sup>547</sup> Les neuf gouvernements analysés dans cette recherche sont les suivants:

Le premier gouvernement allant du 05/03/1994 au 08/05/1996 (comportant 18 postes ministériels).

Le deuxième gouvernement allant du 08/05/1996 au 12/08/1998 (comportant 24 postes ministériels).

Le troisième gouvernement allant du 12/08/1998 au 29/06/2002 (comportant 29 postes ministériels).

Le quatrième gouvernement allant du 29/06/2002 au 29/10/2002 (comportant 22 postes ministériels).

Le cinquième gouvernement allant du 29/10/2002 au 30/04/2003 (comportant 20 postes ministériels).

Le sixième gouvernement allant du 30/04/2003 au 06/09/2003 (comportant 23 postes ministériels).

Le septième gouvernement allant du 07/10/2003 au 12/11/2003 (comportant 21 postes ministériels).

Le huitième gouvernement allant du 12/11/2003 au 24/02/2005 (comportant 24 postes ministériels).

Le neuvième gouvernement allant du 24/02/2005 au 27/03/2006 (comportant 22 postes ministériels).

## A- L'affiliation politique des membres de l'élite politique exécutive entre 1994 et 2006: prédominance de Fatah

**TABLEAU Numéro (15)**

**La répartition des membres des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base de l'affiliation politique**

| Affiliation politique     | Nombre            | Pourcentage |
|---------------------------|-------------------|-------------|
| <b>Fatah</b>              | 54 <sup>548</sup> | 64%         |
| <b>Indépendant</b>        | 19 <sup>549</sup> | 22%         |
| <b>Islamique</b>          | 4 <sup>550</sup>  | 5%          |
| <b>Le Parti Populaire</b> | 3 <sup>551</sup>  | 4%          |

<sup>548</sup> Les (54) membres de l'élite ministérielle appartenant à Fatah et ayant occupé un poste de ministre ou de premier ministre dans un ou plusieurs conseils ministériels entre 1994 et 2006 sont les suivants: Yasser Arafat, Nabil Chaath, Freih Abu Madin, Ahmed Qoreï, Riad Zanoun, Zakaria al-Agha, Saeb Erekat, Jamil Tarifi, Intissar al-Wazir, Maher Masri, Abdel-Rahman Hamad, Abdel Aziz Shaheen, Ali Qawasmi, Azzam al-Ahmed, Fayçal Hussein, Saadi Krunz, Hikmat Zeid, Mitri Abu Aita, Rafiq Natsheh, Yousef Abu Safieh, Hassan Asfour, Hisham Abdel Razek, Nabil Amr, Tayeb Abdel Rahim, Zuhair al-Surani, Hani al-Hassan, Ahmed Shaibi, Mahmoud Abbas, Abdul Karim Abu Salah, Ziad Abu Amr, Jamal Shobaki, Hamdan Ashour, Mohamed Dahlan, Hakam Balawi, Abdel-Fattah Hamayel, Jawad Tibi, Naim Abu Hommos, Ziad Abu Ziad, Nahed al-Rayes, Ibrahim Abu Naja, Hassan Abu Lebda, Suleiman Abu Sunaineh, Qaddura Fares, Nasser al-Kidwa, Nasser Yousef, Mazen Sinokrot, Dohni Wahidi, Khaled Qawasmeh, Ziad Bandak, Mohamed Ishtayyeh, Sabri Saydam, Sakher Bseisso, Sufian Abu Zaida et Salah Tamari.

<sup>549</sup> Les (19) membres de l'élite ministérielle indépendants (en tant qu'affiliation politique) et ayant occupé un poste de ministre dans un ou plusieurs conseils ministériels entre 1994 et 2006 sont les suivants: Elias Freij, Abdul Aziz al-Haj, Abdul Hafeez al-Ashhab, Mohamed Zuhdi Nashashibi, Yasser Amr, Hanan Ashrawi, Abdel Jawad Saleh, Munther Salah, Nabil Kassis, Salam Fayyad, Ibrahim al-Daghma, Abdel Razzaq al-Yahya, Kamal Sharafi, Azzam Shawa, Yahya Yakhlaf, Farid Jalad, Saad Eddin Kharma, Samir Huleileh et Hind Khoury.

<sup>550</sup> Les quatre membres de l'élite ministérielle appartenant à un mouvement politique islamique et ayant occupé un poste de ministre dans un ou plusieurs conseils ministériels entre 1994 et 2006 sont: Imad Falouji, Hassan Tahboub, Yousef Juma Salameh et Talal Sidr.

<sup>551</sup> Les trois membres de l'élite ministérielle appartenant au Parti Populaire et ayant occupé un poste de ministre dans un ou plusieurs conseils ministériels entre 1994 et 2006 sont: Bashir Barghouti, Ghassan Khatib et Walid Abed Rabbo.

| Affiliation politique           | Nombre           | Pourcentage |
|---------------------------------|------------------|-------------|
| <b>Fida</b>                     | 3 <sup>552</sup> | 4%          |
| <b>Front de Lutte Populaire</b> | 2 <sup>553</sup> | 2%          |
| <b>Total</b>                    | 85               | 100%        |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Les Accords d'Oslo ont stipulé que le cabinet ministériel palestinien devait être formé à 80% des membres du Conseil législatif<sup>554</sup>. Pourtant quarante membres de l'élite ministérielle entre 1994 et 2006 (sur 85) sont issus du Conseil législatif de 1996, ce qui représente seulement 47% du Conseil législatif<sup>555</sup>. Ainsi une bonne partie des membres ministériels sont des membres du Conseil législatif de 1996.

Le tableau numéro (15) ci-avant indique la prédominance du mouvement Fatah dans les conseils ministériels avec un pourcentage de (64%). C'est le parti qui gouverne et qui domine aussi dans le Conseil législatif élu jusqu'en 2006.

<sup>552</sup> Les trois membres de l'élite ministérielle appartenant à Fida et ayant occupé un poste de ministre dans un ou plusieurs conseils ministériels entre 1994 et 2006 sont: Yasser Abed Rabbo, Azmi Shoaibi et Zahira Kamal.

<sup>553</sup> Les deux membres de l'élite ministérielle appartenant au Front de Lutte Populaire et ayant occupé un poste de ministre dans un ou plusieurs conseils ministériels entre 1994 et 2006 sont: Samir Ghosheh et Ahmad Majdalani.

<sup>554</sup> Voir le texte des accords d'Oslo (protocole des élections), *in* agendas et documents de l'unité arabe 1989 - 1993, Centre d'études de l'unité arabe, Beyrouth, 1995, pp. 874 - 879.

<sup>555</sup> Les quarante membres de l'élite ministérielle entre 1994 et 2006 qui sont issus du Conseil législatif de 1996 sont les suivants (distribués selon leur appartenance politique):

Les membres appartenant au mouvement Fatah: Nabil Chaath, Freih Abu Madin, Ahmed Qoreï, Riad Zanoun, Saeb Erekat, Jamil Tarifi, Intissar al-Wazir, Maher Masri, Abdel-Rahman Hamad, Abdel Aziz Shaheen, Ali Qawasmi, Azzam al-Ahmed, Fayçal Husseini, Saadi Krunz, Hikmat Zeid, Mitri Abu Aita, Rafiq Natsheh, Yousef Abu Safieh, Hassan Asfour, Hisham Abdel Razek, Nabil Amr, Tayeb Abdel Rahim, Mahmoud Abbas, Abdul Karim Abu Salah, Ziad Abu Amr, Jamal Shobaki, Hakam Balawi, Abdel-Fattah Hamayel, Jawad Tibi, Ziad Abu Ziad, Nahed al-Rayes, Ibrahim Abu Naja, Suleiman Abu Sunaine, Qaddura Fares et Salah Tamari.

Les membres indépendants: Hanan Ashrawi, Abdel Jawad Saleh et Kamal Sharafi.

Un seul membre appartenant au mouvement Fida, il s'agit d'Azmi Shoaibi. Et un seul membre islamiste, il s'agit d'Imad Falouji.

Ensuite viennent en deuxième place les Indépendants en tant qu'affiliation politique avec (22%).

### **B- le profil en éducation des membres de l'élite ministérielle: un quart de doctorats**

Le niveau d'éducation est classé en 5 divisions: inférieur au secondaire; secondaire; BA; MA; doctorat.

**TABLEAU Numéro (16)**

**La répartition des membres des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base du niveau d'éducation**

| Niveau d'éducation | Nombre | Pourcentage |
|--------------------|--------|-------------|
| Pré-secondaire     | 1      | 1%          |
| Secondaire         | 11     | 13%         |
| BA                 | 37     | 44%         |
| MA                 | 15     | 18%         |
| Doctorat           | 21     | 25%         |
| Total              | 85     | 100%        |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (16) ci-dessus indique que (73) ministres sur 85 soit (85,9%) ont obtenu des diplômes universitaires dont (37) ou (43,5%) sur la totalité du nombre des ministres détiennent un BA. Le doctorat vient en deuxième place avec (21) ministres ou (24,7%). Pour le MA ils sont (15) ministres ou (17,6%).

Le tableau indique aussi qu'il y a un seul ministre qui n'a pas obtenu son diplôme de fin d'études secondaires. Ce ministre a subi un emprisonnement de 17 ans dans les prisons de l'occupation. C'était la principale raison de sa candidature et effet il sera le ministre des Affaires des détenus. Les prisonniers sont l'objet d'une très grande préoccupation du peuple palestinien.

Ils sont seulement (11) ministres ou (12,9%) à avoir obtenu le diplôme de fin d'études secondaires. Ils deviennent ministres en raison de leur position organisationnelle au sein des factions à qui ils appartiennent, et la plupart sont des membres du mouvement de Fatah.



C'est une chose connue que la formation des différents conseils ministériels se déroulait, du temps de Yasser Arafat, sous son libre arbitrage en consultation avec ses conseillers<sup>556</sup>. Il tenait toujours à avoir un chrétien parmi les ministres. En général ce dernier occupait le poste de ministre du tourisme, vu l'enjeu du tourisme religieux dans les lieux saints de Jérusalem et de Bethléem et l'importance qui y prennent les touristes chrétiens. Le tourisme religieux musulman était plus réduit, à cause des interdictions et restrictions israéliennes dans l'accès des arabes et des musulmans aux lieux saints en Palestine.

### **C- Les critères politiques dans la désignation des membres du Cabinet: critères variables**

Le tableau numéro (15) révèle que le nombre de ministres de Fatah était de (54) ou (63,5%) sur la totalité des membres de l'élite ministérielle. Les Indépendants sont au nombre de (19) ministres ou (22,3%). Ils sont (4) ministres à appartenir à un parti politique islamique ou (4,7%). Pour le Parti Populaire, ils sont (3) ministres ou (3,5%), ils sont (3) ministres également à appartenir à l'Union Démocratique Palestinienne - Fida ou (3,5%), et deux ministres seulement à appartenir au Front de Lutte Populaire ou (2,3%).

**TABLEAU Numéro (17)**

**La répartition des membres des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base du niveau d'éducation et l'affiliation politique**

| <b>Niveau d'éducation / Appartenance Politique</b> | <b>Pré-secondaire</b> | <b>Secondaire</b> | <b>BA</b> | <b>MA</b> | <b>Doctorat</b> | <b>Total</b> |
|----------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------------|--------------|
| <b>Fatah</b>                                       | 1                     | 8                 | 22        | 8         | 15              | 54           |
| <b>Indépendant</b>                                 |                       | 1                 | 10        | 4         | 4               | 19           |
| <b>Islamique</b>                                   |                       | 2                 |           | 1         | 1               | 4            |

<sup>556</sup> Yasser Arafat tenait à garder pour lui même le poste de « président du conseil des ministres » en plus de ses fonctions en tant que chef de l'Autorité Nationale Palestinienne et de l'OLP, il gardera ce poste pendant neuf ans et le poste de « premier ministre » ne sera attribué à Mahmoud Abbas qu'à partir du 6<sup>ème</sup> gouvernement en Avril 2003. Il en est de même pour le poste de ministre de l'intérieur, qu'il gardera pendant sept ans et ne sera attribué à Abdel Razzaq al-Yahia qu'à partir du 4<sup>ème</sup> gouvernement en Juin 2002.

Il est à noter que le poste de premier ministre est prévu par la « feuille de route », matrice du processus politique entre Palestiniens et Israéliens, rédigée en 2002 et publiée par le département d'état américain en Avril 2003.

|                                 |   |    |    |    |    |    |
|---------------------------------|---|----|----|----|----|----|
| <b>Parti Populaire</b>          |   |    | 2  | 1  |    | 3  |
| <b>Fida</b>                     |   |    | 2  | 1  |    | 3  |
| <b>Front de Lutte Populaire</b> |   |    | 1  |    | 1  | 2  |
| <b>Total</b>                    | 1 | 11 | 37 | 15 | 21 | 85 |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le taux de diplômés membres de Fatah dans les Conseils ministériels est de (83,3%) sur la totalité du nombre des ministres membres de Fatah. Le nombre de ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire parmi les Indépendants représente (94,7%) du total des Indépendants. C'était la condition imposée pour l'entrée des Indépendants au Conseil ministériel afin de bénéficier de leur savoir scientifique. Pour les membres de Fatah l'exigence était celle de l'affiliation politique. Les ministères les plus importants étaient occupés par des membres Fatah venus de la diaspora. Les ministères de moindre envergure étaient occupés par des membres de l'élite de l'intérieur ou d'autres mouvements politiques. Arafat désignait le vice-ministre du Fatah dans le cas où le ministre est un membre hors Fatah. A ce vice-ministre était octroyée la compétence du contact direct avec Arafat en passant outre au ministre<sup>557</sup>.

#### **D- Les spécialisations universitaires dominantes: disciplines scientifiques**

Le tableau numéro (18) ci-dessous révèle que ceux qui ont étudié les sciences représentent le plus haut pourcentage parmi les membres de l'élite ministérielle diplômés avec (12) membres ou (16%), ce taux ne représentait que (7%) pour les membres diplômés de l'enseignement supérieur au sein du Conseil législatif de 1996. Les sciences comprennent toutes les disciplines scientifiques (tels que les mathématiques, la chimie, la biologie, l'environnement et les statistiques). Les spécialisations en matières scientifiques tels que les sciences, la médecine, l'ingénierie, la dentisterie et la pharmacie sont le domaine de (34) ministres ou (46,6 %), alors que ce taux n'était que de (33,8%) pour le Conseil législatif de 1996. Par ailleurs, (37) ministres ou (50,7%) ont fait des spécialisations en matières littéraires tels que le droit, les sciences politiques, l'économie, les lettres, la gestion et la charia, alors que ce taux était de (63,5%) au sein du Conseil législatif de 1996. Un seul ministre a fait des études militaires.

<sup>557</sup> Hans-Joachim Rabe, « Palestinian Territories: From State Building to Crisis Management », in Perthes, Volker (ed.), *Arab Elites: Negotiating the Politics of Change*, Boulder, Colorado: Lynne Reiner Publishers, 2004, p. 273.

**TABLEAU Numéro (18)**

**La répartition des membres diplômés au sein des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base de la spécialisation universitaire**

| <b>Spécialisation Académique</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de Diplômés</b> | <b>Spécialisation Académique</b> | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage/ Nombre de Diplômés</b> |
|----------------------------------|---------------|----------------------------------------|----------------------------------|---------------|----------------------------------------|
| <b>Sciences</b>                  | 12            | 16%                                    | <b>Lettres</b>                   | 4             | 5%                                     |
| <b>Droit</b>                     | 11            | 15%                                    | <b>Gestion</b>                   | 4             | 5%                                     |
| <b>Sciences Politiques</b>       | 9             | 12%                                    | <b>Dentisterie</b>               | 4             | 5%                                     |
| <b>Ingénierie</b>                | 9             | 12%                                    | <b>Charia</b>                    | 2             | 3%                                     |
| <b>Médecine</b>                  | 8             | 11%                                    | <b>Pharmacie</b>                 | 1             | 1%                                     |
| <b>Économie</b>                  | 7             | 10%                                    | <b>Sciences Militaires</b>       | 1             | 1%                                     |
|                                  |               |                                        | <b>Non indiquée</b>              | 1             | 1%                                     |
| <b>Total</b>                     |               |                                        |                                  | <b>73</b>     | <b>100%</b>                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Nous voyons donc une hausse de (12,8%) dans les spécialisation scientifiques parmi les membres diplômés de l'enseignement supérieur au sein des conseils ministériels entre 1994 et 2006 par rapport au Conseil législatif de 1996, et une baisse dans les spécialisations littéraires de (12,8%), alors que (47%) des membres du premier sont issus du second. Ceci démontre le fait qu'on a tendance à choisir les membres du Conseil législatif ayant poursuivi des études scientifiques plutôt que littéraires pour les postes ministériels. Ceci peut être partiellement traduit par le fait que des métiers tels que ceux de médecin, d'ingénieur, de pharmacien ou de dentiste sont considérés comme des métiers de prestige au sein de la société palestinienne. Ce taux élevé traduit également les efforts des autorités politiques qui visaient à attirer des experts pour la mise en place et la fondation d'un système politique qui nécessitait diverses expertises notamment dans le domaine scientifique.

L'autorisation d'entrée dans les territoires de l'Autorité palestinienne est accordée par les Autorités israéliennes. Toutefois l'Autorité nationale intervenait pour obtenir des permis d'entrée auprès d'Israël pour les hommes d'affaires et

les universitaires pour leur permettre de proposer leur expertise et encourager l'investissement<sup>558</sup>.

Ceux qui ont fait des études de droit sont (11) ministres ou (12,9%) de l'élite ministérielle, c'est la deuxième spécialisation en nombre. Ils sont désignés comme ministres de la Justice. Ce taux relativement élevé reflète le statut symbolique, social et national dont jouissent les juristes auprès de la société palestinienne.

Le taux de ceux qui ont poursuivi des études de Lettres parmi les membres des divers ministères est de (4,7%) avec 4 ministres. Ils sont en général des ministres de la culture et de l'information.

### **E- Lieux des études: pays arabes et occidentaux**

Le tableau numéro (19) ci-dessous révèle un haut taux des diplômés de pays arabes parmi les membres des différents ministères. (45) ministres ou (52,9%) sur la totalité des membres ministériels ont étudié dans les pays arabes. La moitié de ce chiffre a étudié dans des pays occidentaux: (23) ministres représentant (27%) de l'élite ministérielle. Ce taux de pays occidentaux par rapport aux pays arabes est considéré comme élevé si l'on compare le même taux dans le Comité Central de 1991 et les deux Conseils législatifs de 1996 et de 2006. Ceci est dû au fait que les ministères considérés comme exécutifs exigent pour leur fonctionnement des experts et des spécialistes. Aussi ceux qui ont poursuivi des études à l'étranger sont en meilleure position sur le plan de compétences, ou au niveau relationnel avec les élites des pays occidentaux. On choisit donc de préférence des diplômés des pays occidentaux pour les postes sensibles. Ils sont seulement (12,6%) au Comité Central de 1991, (14,8%) au Conseil législatif de 1996 et (17,4%) au Conseil législatif de 2006.

---

<sup>558</sup> L'Autorité nationale s'est efforcée de promouvoir l'investissement en invitant des hommes d'affaires, tels que Sabih al-Masri, Mounib al-Masri, Omar al-Akkad et Hasib Sabbagh à investir en Palestine. Ceux-ci ont réalisé des investissements en millions de dollars dans les Territoires Occupés. Toutefois, les problèmes de la corruption ont eu pour effet de réduire et de miner ces investissements. AMAN (Coalition pour la responsabilisation et l'intégrité), une ONG palestinienne, financée par la Norvège et les Pays-Bas, dénonçait en avril 2009, dans son rapport annuel de corruption pour l'année 2008, la permanence de pratiques dérogatoires et d'abus de pouvoir en Palestine, (source: site web officiel de AMAN, <http://www.aman-palestine.org/Documents/Publication/CorruptionReport08.pdf> consulté le 23 Mars 2012).

## TABLEAU Numéro (19)

### La répartition des membres diplômés au sein des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base du lieu des études

| Lieu des études  | Nombre | Pourcentage/ Nombre de diplômés |
|------------------|--------|---------------------------------|
| Pays arabes      | 45     | 61,6%                           |
| Pays occidentaux | 23     | 31,5%                           |
| Pays de l'Est    | 5      | 6,9%                            |
| Total            | 73     | 100%                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Pour illustrer ce dernier point nous présenterons les quatre cas suivants:

Nabil Chaath a été membre du Comité Central de 1991, membre du Conseil législatif de 1996, membre du Conseil législatif de 2006, et ministre dans les 9 conseils ministériels. Il a obtenu son doctorat à l'Université de Pennsylvanie aux Etats-Unis, il a tenu le portefeuille du ministère de la Planification et de la Coopération internationale (Ministère des Affaires Etrangères) dans les 8 conseils ministériels où il a joué un rôle important dans la levée et la répartition des subventions à objectif développemental<sup>559</sup> (il occupe le portefeuille du ministère de l'Information dans le 9<sup>ème</sup> gouvernement). Son lien avec Yasser Arafat est ce qui l'a maintenu dans ces postes<sup>560</sup>.

Saeb Erakat<sup>561</sup> a participé dans 8 conseils ministériels sur 9, il a tenu le portefeuille du ministère des collectivités locales dans les cinq premiers gouvernements et puis le poste du ministre d'état chargé des négociations dans le 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> gouvernement. Il est diplômé de l'Université de Bradford au Royaume-Uni.

<sup>559</sup> Hans-Joachim Rabe, « Palestinian Territories: From State Building to Crisis Management », op. cit., p. 273.

<sup>560</sup> Entretien du chercheur avec Nabil Chaath, homme politique membre de Fatah, dans son bureau à Ramallah, le 19 Janvier 2012.

<sup>561</sup> Saeb Erekat est un homme politique Palestinien, né en 1955 à Jérusalem, considéré comme un proche de Yasser Arafat, il était le chef des négociateurs palestiniens, pendant la présidence de ce dernier. Il a fait partie de toutes les équipes de négociateurs avec Israël, sauf celle qui avait négocié secrètement les accords d'Oslo de 1993. Il démissionne de son poste de négociateur le 12 février 2011.

Intissar al-Wazir a participé dans 7 conseils ministériels sur 9, en tant que ministre des affaires sociales, du fait du sentiment de fidélité que vouait Yasser Arafat à son époux le leader Khalil al-Wazir<sup>562</sup>.

Salam Fayyad<sup>563</sup>, titulaire d'un diplôme d'ingénierie de l'Université américaine de Beyrouth, a poursuivi ses études de doctorat en économie aux Etats-Unis. Apprécié par l'administration américaine, il est nommé ministre des Finances en 2002 sous la présidence de Yasser Arafat depuis le 4<sup>ème</sup> conseil ministériel et jusqu'au 7<sup>ème</sup>, il est encensé par les pays donateurs et garde de ce fait le portefeuille du ministère des finances dans le 8<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> gouvernement sous la présidence de Mahmoud Abbas également en raison des pressions extérieures exercées par ces derniers suite aux rumeurs de pratiques de corruption entretenues par le chef de l'Autorité nationale, et l'absence de transparence<sup>564</sup>. Ceci devait permettre aux pays donateurs de continuer à fournir l'aide financière à l'Autorité nationale.

---

<sup>562</sup> Khalil al-Wazir (né en 1936 en Palestine britannique et mort assassiné par le Mossad israélien en avril 1988 à Tunis) était un dirigeant palestinien. Connu également sous le nom de guerre d'Abou Jihad, il était l'un des fondateurs du Fatah, membre de son Comité Central, numéro deux de l'OLP et chef de son aile militaire. On lui attribue la planification et la direction de plusieurs actions du Fatah contre des Israéliens, par exemple l'attaque contre l'hôtel "Savoy" sur la plage de Tel Aviv en 1975 et l'attaque contre un autobus israélien sur la route côtière près de Tel Aviv en 1978. En 1982, pendant le siège de Beyrouth par l'armée israélienne dans la première guerre du Liban, il doit quitter la ville avec Yasser Arafat et le commandement de l'OLP pour aller se réfugier à Amman, puis après 1984 à Tunis.

<sup>563</sup> Salam Fayyad né en 1952 est un homme politique palestinien indépendant. Il est désigné Premier ministre de l'Autorité palestinienne (en Cisjordanie) le 15 juin 2007 suite aux tensions inter palestiniennes et à la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas. Il est le fondateur du parti politique centriste palestinien "la Troisième voie" qui se présente aux élections législatives de 2006 et gagne deux sièges au parlement palestinien.

Il travaille à la Banque mondiale à Washington de 1987 à 1995. Il est le représentant résident en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza du Fonds Monétaire International jusqu'en 2001, puis dirige brièvement l'Arab Bank (l'un des plus importants groupes bancaires au Moyen-Orient dont le siège social est basé à Amman) en Cisjordanie. Il est vu par les Occidentaux et les Israéliens comme une personne qui lutte contre la corruption et les malversations. Il dirige également le directorat du Fonds palestinien d'investissement. Ce politicien volontariste a fait du développement économique et de la modernité de la Cisjordanie ses priorités. Le plan Fayyad est un pari gagné, à en croire les chiffres puisque, entre 2008 et 2010, le PIB a progressé de 17,2 % selon le Fonds Monétaire International.

<sup>564</sup> Gilles Paris, « L'Autorité palestinienne et la corruption », *Le Monde*, publié le 10 Février 2010, dans le blog « Guerre ou Paix, l'actualité des relations israélo-palestiniennes », (Source: <http://israelpalestine.blog.lemonde.fr/2010/02/10/lautorite-palestinienne-et-la-corruption/>, consulté le 23 Mars 2012).



**TABLEAU Numéro (20)**

**La répartition des membres diplômés au sein des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base du lieu des études (pays arabes).**

| Pays d'études    | Nombre | Pourcentage/ Nombre de diplômés |
|------------------|--------|---------------------------------|
| <b>Egypte</b>    | 29     | 64%                             |
| <b>Syrie</b>     | 8      | 18,2%                           |
| <b>Liban</b>     | 4      | 9%                              |
| <b>Palestine</b> | 1      | 2,2%                            |
| <b>Jordanie</b>  | 1      | 2,2%                            |
| <b>Iraq</b>      | 1      | 2,2%                            |
| <b>Tunisie</b>   | 1      | 2,2%                            |
| <b>Total</b>     | 45     | 100%                            |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Le tableau numéro (20) ci-dessus confirme que la tendance qui domine auprès des élites plus âgées est de poursuivre des études dans les pays arabes, alors que les élites plus jeunes étudient en Palestine jusqu'au BA, et ensuite ils vont dans les pays occidentaux pour y poursuivre de hautes études.

L'Egypte est le premier choix parmi les pays arabes où les membres des élites ministérielles font leurs études. (29) ministres sur un total de (73) ministres diplômés ont étudié en Egypte représentant (39,7%). La raison en est le lien historique palestino-égyptien. L'éducation en Egypte reste accessible et relativement peu coûteuse par rapport aux autres pays arabes, et même si les frais universitaires ont augmenté par rapport aux années 1950 et 1960. En examinant les noms on constate que ceux qui ont étudié en Egypte sont nés dans les années 1930 et 1940 à l'exception d'un seul ministre qui est né dans les années 1950 et un autre dans les années 1960. Ils ont bénéficié de la tutelle égyptienne sous la présidence de Jamal Abdel Nasser. (16) parmi eux sont membres également du Comité Central de 1991.

Ceux qui ont étudié en Syrie et au Liban sont dans la tranche d'âge la plus âgée. (8) ministres ont étudié en Syrie ou (10,9%), plaçant la Syrie au deuxième rang au niveau du nombre des diplômés. (4) membres des conseils ministériels ont étudié au Liban. Seul un membre ayant étudié en Syrie et un autre membre au

Liban sont nés dans les années 1950. Les autres membres sont nés soit dans les années 1920, 1930 ou 1940.

Le ratio entre ceux qui ont obtenu un doctorat dans les pays arabes et pays occidentaux est de (4): (15), alors que pour les MA le ratio est de (9): (6). Au niveau du BA, il est de (32): (2). Ceci démontre le taux élevé des diplômés du doctorat obtenu dans les pays occidentaux.

En comparant les données nous constatons que les membres des conseils ministériels entre 1994 et 2006 se rapprochent des membres du Conseil législatif de 1996 par rapport au lieu des études. Le taux des diplômés de la Palestine, de la Jordanie, de l'Irak diminue; ce qui indique que l'élite ministérielle est cohérente avec l'élite du Conseil législatif.

**TABLEAU Numéro (21)**

**La répartition des membres diplômés au sein des conseils ministériels entre 1994 et 2006 sur la base du niveau d'études et du lieu des études (Pays non arabes).**

| <b>Lieu des Etudes (Pays non arabes)</b><br><b>Niveau D'études</b> | <b>Allemagne</b> | <b>Etats-Unis</b> | <b>Europe de l'Est</b> | <b>Grande-Bretagne</b> | <b>Total</b> |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|------------------------|------------------------|--------------|
| <b>BA</b>                                                          |                  | 1                 | 3                      | 1                      | 5            |
| <b>MA</b>                                                          | 1                | 2                 |                        | 3                      | 6            |
| <b>Doctorat</b>                                                    |                  | 11                | 2                      | 4                      | 17           |
| <b>Total</b>                                                       | 1                | 14                | 5                      | 8                      | 28           |

(Source: le tableau est préparé par le chercheur sur la base de données recueillie sur les membres de l'élite).

Les Etats-Unis est le premier pays d'études par rapport aux autres pays occidentaux des membres de l'élite ministérielle avec (14) membres ou (50%) de la totalité de ceux qui ont étudié dans un pays non arabe, vient ensuite la Grande-Bretagne avec (8) membres ou (29%) et enfin l'Allemagne avec un seul membre, mais (5) membres de l'élite ministérielle ont poursuivi leurs études dans un pays de l'Europe de l'Est.

## **Intermède**

### **Virage important dans la constitution des élites: rôle des universités palestiniennes**

L'élite politique au sein de l'Autorité palestinienne est un mélange d'une élite de la diaspora et de celle de l'intérieur. Nous découvrons à partir des données concernant le profil en éducation des membres du Conseil législatif de 1996 que c'est dans le mouvement Fatah que nous retrouvons le plus grand nombre de diplômés avec (85%). Les spécialisations les plus fréquentes sont le Droit et les Lettres avec (18%) pour chacune, la troisième spécialisation est celle de la médecine avec (15%), viennent ensuite les Sciences politiques avec (9%). La spécialisation la moins représentée dans le Conseil législatif de 1996 est celle du journalisme avec (1%).

La majeure partie des membres du Conseil législatif de 1996 ont étudié dans les pays arabes avec (77%), et (18%) dans les pays occidentaux. Le premier pays d'études arabe est l'Egypte avec (45%), suivie par la Palestine avec (9%) et ensuite par le Liban avec (8%). Les Etats-Unis est le premier pays occidental pour les études avec (9%).

Quant au profil d'éducation du Conseil législatif de 2006 les membres diplômés représentent (85,6%). Le mouvement de « réforme et changement » – Hamas – représente la catégorie la plus diplômée parmi ses membres avec (89%), alors que les diplômés membres de Fatah sont (77,7%) sur la totalité des membres du mouvement. La spécialisation la plus représentée au sein du Conseil législatif de 2006 est celle de la Charia avec (27%), suivie par les Lettres avec (19%) qui marque un grand écart avec le Droit, celui-ci se limitant à (1%). Et il y a une très faible représentativité pour les études de journalisme, pharmacie, sciences de l'éducation auprès des membres du Conseil législatif de 2006.

(73%) des membres du deuxième Conseil législatif ont étudié dans les pays arabes; (20%) dans les pays occidentaux. La Palestine est le premier pays d'études arabe avec (30%) alors que le taux de ceux qui ont étudié en Egypte est de (19%). La plupart des membres de Hamas a étudié en Palestine avec (36,3%) parmi ses membres diplômés et (22,8%) parmi les membres diplômés du mouvement de Fatah ont étudié en Egypte. Ce qui justifie la nécessité d'étudier les universités palestiniennes.

En parallèle nous constatons que, pour l'élite ministérielle représentée par l'ensemble des membres des 9 conseils ministériels formés dans la période entre 1994 et 2006, le taux de ceux qui sont diplômés est de (85,9%). Dans ces

conseils (83,3%) des membres du mouvement Fatah sont diplômés et (94,7%) des membres Indépendants le sont aussi. La spécialisation la plus répandue au sein de l'élite ministérielle est celle des Sciences avec (16%), suivie par le Droit avec (15%) sur la totalité du nombre des diplômés. Les pays d'études les plus représentés par rapport à cette élite ministérielle ce sont les pays arabes avec (61%) et le taux pour les pays occidentaux s'est élevé à (31,5%). L'Egypte est le premier pays pour les études des ministres avec (39,7%). Quant aux études dans les pays non arabes, les Etats-Unis viennent au premier rang avec (50%) sur la totalité de ceux qui ont étudié dans les pays occidentaux.

Nous retrouvons dans l'élite des conseils ministériels la tranche d'âge la plus élevée parmi les différentes élites des institutions de l'Autorité nationale. La moyenne d'âge des membres du Conseil législatif de 1996 est de (50,1) ans et la plupart des membres du mouvement de Fatah avait la cinquantaine. En général ces derniers ont étudié le Droit et les Lettres. La moyenne d'âge du Conseil législatif de 2006 est de (48,9%), ou les membres en général ont la quarantaine, (10,6%) de cette dernière catégorie n'ont pas obtenu un diplôme universitaire et la majorité a étudié la Charia et les Lettres. La moyenne d'âge des membres de Hamas est de (47,7) ans alors qu'elle est de (49,2) ans pour les membres de Fatah. La moyenne d'âge pour les membres des conseils ministériels pour la période entre 1994 et 2006 a atteint (55) ans.

Un élément important à nos yeux est le statut social (refugié/ non réfugié, de l'intérieur/ de la diaspora) des membres de l'élite ministérielle. En ce qui concerne le statut social des membres du Conseil législatif de 1996, nous constatons que le pourcentage de réfugiés au sein du Conseil législatif de 1996 est inférieur à celui des non réfugiés, les réfugiés sont (36,4%) et les non réfugiés représentent (63,6%). Le pourcentage de réfugiés au sein du Conseil législatif de 1996 est supérieur au taux national, le taux de réfugiés palestiniens vivant dans les territoires palestiniens (enregistrés ou non) selon la définition de l'UNRWA étant de (27,3%)<sup>565</sup>. Le nombre des résidents parmi les membres du Conseil est supérieur à ceux qui sont rentrés avec (60,3%) et (39,7%) respectivement. En ce qui concerne le lieu de résidence, les habitants des villes représentent (60%) des membres du Conseil législatif de 1996, ce taux est inférieur au taux national (68,7%)<sup>566</sup>; les habitants des villages représentent (22%) des membres du Conseil législatif de 1996, ce taux est également

---

<sup>565</sup> Le bureau central palestinien de statistique, *le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007 (résultats définitifs)*, op. cit., tableau numéro 14, p. 115.

<sup>566</sup> Le bureau central palestinien de statistique, *le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007*, op. cit., tableau numéro 14 (suite), p. 116.

inférieur au taux national (25,9%)<sup>567</sup>; et ceux des camps de réfugiés (17%), par contre ce taux est largement supérieur au taux national (5,4%)<sup>568</sup>.

Le genre féminin dans le Conseil représenta (5,7%) des membres; les chrétiens (6,8%); la communauté samaritaine (1,1%). Le métier le plus représenté est celui de fonctionnaire avec (17%).

Pour la question du nombre de réfugiés dans le Conseil législatif de 2006 le taux de réfugiés est supérieur à celui de non réfugiés; il est de (52%) sur la totalité des membres du Conseil (presque le double du taux national). Aussi le nombre des diplômés parmi les membres réfugiés est supérieur à celui des non réfugiés avec (91%) et (79%) respectivement. Le taux de ceux qui sont rentrés est de (11%) parmi les membres du Conseil législatif de 2006 et le nombre des résidents est de (89%). Le taux de ceux qui vivent dans les villes est inférieur à celui du premier Conseil avec (49%) (largement inférieur au taux national). Les habitants des camps de réfugiés représentent (27%) (largement supérieur au taux national), ceux des villages (24%) (légèrement inférieur au taux national).

Le taux du genre féminin au sein du Conseil législatif de 2006 est de (13%), celui des chrétiens de (5%). Le métier d'enseignant d'universités est le plus représenté au sien du Conseil législatif de 2006.

Les données concernant les conseils ministériels pour la période entre 1994 et 2006 indiquent que le nombre de non réfugiés est supérieur à celui de réfugiés avec (67%) et (33%) respectivement. Le taux de réfugiés parmi les ministres est donc inférieur au taux de réfugiés au sein de deux Conseils législatifs de 1996 et de 2006, ce taux reste cependant légèrement supérieur au taux national. Le taux de ministres diplômés non réfugiés est de (48%) sur la totalité des ministres non réfugiés alors qu'il est de (85,7%) pour les ministres diplômés réfugiés. Le taux de diplômés réfugiés sera toujours supérieur à celui de non réfugiés. Le taux de ministres qui sont rentrés est de (45%) alors que les résidents sont (55%). Seul un ministre habite un camp de réfugié. Les habitants des villes sont (99%). Les femmes représentent (4,7%) et les chrétiens (7,5%) parmi les ministres.

---

<sup>567</sup> Idem, p. 117.

<sup>568</sup> Idem, p. 118.

**D. Troisième partie: l'Université Ouverte d'Al-Quds (UOQ) -  
Nouveau vecteur de développement humain au sein de la société  
palestinienne**





## **Préambule:**

La direction de l'OLP, comme nous l'avions indiquée, était issue principalement du mouvement Fatah créé dans la première moitié des années 1960 en tant que mouvement révolutionnaire qui allait devenir le fer de lance de la résistance face à Israël: 1964 - 1967 en Cisjordanie, 1967 - 1970 en Jordanie, 1970 - 1982 au Liban. Après l'incursion israélienne au Liban en 1982 le mouvement se retrouvera éloigné, déstabilisé, par le fait de la dispersion de ses militants à l'ouest de la Méditerranée en Tunisie et au sud de la péninsule arabique, au Yémen où regroupés avec les autres formations et fronts politiques palestiniens, ceux-ci tantôt alliés tantôt rivaux, ils vont poursuivre les revendications politiques palestiniennes. Cette lutte des composantes de l'OLP est relayée par la résistance de l'intérieur, à travers les deux Intifada, celle de 1987 et celle de l'an 2000, l'une de pierres, l'autre en armes et radicalisée par l'entrée en scène de nouveaux mouvements islamiques. La première conduit à la Conférence de Madrid et aux Accords d'Oslo de 1994, l'autre à la construction du Mur de Séparation.

Ni l'une ni l'autre n'aboutira à la conclusion d'un accord définitif sur le conflit israélo-palestinien ni à la création d'un Etat palestinien délimité par la Ligne Verte, celle des frontières de facto de l'avant 1967. A l'intérieur du Mur de séparation, haut de 8 mètres qui brise l'espace du nord au sud sur 700 kms, les Territoires palestiniens se sont retrouvés fragmentés, réduits en zones séparées par des check-points entre nord, centre et sud, ceinturés à l'ouest et à l'est par des implantations coloniales qui grossissent au fur et à mesure des années et se rapprochent des villes et des villages palestiniens. Quant à Jérusalem Est, des terres, des biens continuent de faire l'objet de saisies, de confiscations pour reconfigurer l'espace usurpé en 1967 jusqu'aux transgressions sur les lieux de l'Esplanade de la Mosquée encore récemment.

C'est sur ce fond de scène que l'OLP dès les années 1980 avec ces composantes est propulsée sur la scène politique internationale se muera en un mouvement politique qui s'est adapté aux changements de sa situation et cherchait les moyens de rebondir, de se réajuster afin que la cause palestinienne ne tombe dans l'oubli, en particulier en raison de sa distanciation des Territoires palestiniens et de leurs populations ainsi que de celles vivant en Jordanie, au Liban, en Syrie où se retrouvent la majeure partie des réfugiés et des déplacés.

C'est donc par la diplomatie et la lutte politique dans la perspective d'un futur Etat que le leadership devient de plus en plus conscient de l'importance de la parole, de la négociation internationale et de la maîtrise des dossiers politiques.

Il ne suffisait pas que les premières élites de l'OLP soit déjà éduquées dans les meilleures universités du Proche-Orient des années 1950 dans les disciplines d'ingénierie, de médecine, de sciences, de droit ou de science politique - dans un climat social régional, certes traditionnel mais bien plus libéral et plus ouvert au dialogue politique et interculturel que les périodes qui vont suivre et qui vont se radicaliser - il fallait que ces dirigeants dans leur lutte quotidienne pour garder vivante la question palestinienne se projettent en avant et penser à l'avenir politique d'une future entité palestinienne sur le sol palestinien. Et dans ce contexte de réajustement, de la lutte armée à la diplomatie, l'OLP formée de ces mouvements de résistance revendiquait sans cesse le principe de la démocratie comme système politique et comme projet social pour le peuple palestinien.

Ces élites voulaient démontrer donc leur attachement à la démocratisation politique si fortement déclamée dans toutes les instances, déclarations et chartes officielles dès les premières années de leur apparition sur la scène politique régionale et internationale. Et elles avaient accumulé une certaine expérience dans leurs modes de fonctionnement et de gestion au sein de leurs instances et des rangs de leurs militants.

Tendant vers cet idéal de démocratie comme moyen de développement national l'éducation était devenue pour ces élites une priorité au sein de l'OLP. Les membres et les sympathisants de l'Organisation ont entrepris des actions en faveur de la création d'universités et d'instituts technologiques dans les Territoires occupés pré-Oslo, tout en encourageant des jeunes à poursuivre leurs études universitaires à travers les bourses offertes par les pays solidaires de la cause palestinienne.

Les Accords d'Oslo ont créé l'Autorité palestinienne et l'Autorité Palestinienne a créé l'éducation. Ce ne sont pas les seules institutions qui se mettent en place car, en parallèle, les ONG et les associations locales et internationales très nombreuses se sont multipliées. Elles ne visent pas toutes la reconstruction et le développement, d'autres travaillent pour la co-existence, la pacification et le dialogue. Mais là n'est pas l'objet de notre recherche.

Avec la dissémination d'établissements éducatifs, l'OLP dans les années 1970 et 1980 et dans les années post-Oslo, à travers l'Autorité palestinienne, gardait ainsi le lien avec les jeunes qui ont toujours fait partie intégrante du peuple en lutte comme ils l'avaient si fortement démontré lors des 2 Intifada. Ils représentaient la génération sur qui les dirigeants palestiniens issus des premiers rangs de l'élite misaient pour la construction de l'avenir à travers une éducation instaurée par les palestiniens et pour les palestiniens pour la première fois de

l'histoire de ce peuple. L'éducation devenait cet espace où les jeunes pouvaient se retrouver pour participer à la création d'un projet d'intérêt commun où leurs actions, leurs idées, leurs espoirs donnaient un sens à leur vie, brisait les barrières sociales et éloignait le risque du chaos et des turbulences en favorisant leur adhésion au projet national tel que porté par les dirigeants.

Tel projet implique l'adhésion des jeunes, adhésion politique et sociale; mais les jeunes eux de leur côté dans les années post-Oslo ont perdu beaucoup de leur esprit de rébellion; ils sont fatigués, brisés. Près de 5500 Palestiniens sont morts depuis 2000, des milliers d'autres ont été emprisonnés<sup>569</sup>. L'angoisse de revivre cette situation est bien présente. Ils sont coupés du monde extérieur. Leur engagement au projet national reste inébranlable mais ils se sont distancés de leurs dirigeants. Les jeunes ont le sentiment que les partis politiques sont devenus inutiles. Une grande partie de la population est déçue, notamment à l'égard du Fatah. L'Autorité palestinienne est vue comme un groupe social mû par des intérêts propres et distincts, voire contradictoires, de ceux de la population. A cela s'ajoute les échecs répétitifs des négociations de paix. L'éducation, leur paraît le seul espoir qui leur permette de continuer de progresser en attendant des jours meilleurs.

Nous avons suivi dans notre acheminement cette ligne de pensée des premières élites, certes l'éducation, pilier de la démocratie, mais aussi le secteur qui produirait les individus qui prendront en charge le destin du peuple palestinien dans la perspective d'un futur Etat.

Et il nous incombait de savoir si effectivement en dépit des tiraillements, des contradictions, du statut de la femme arabe, les institutions universitaires produisent des élites ou simplement des technocrates et des professionnels qui seront subordonnés à ces anciennes élites ou alors celles-ci finiront par l'effet du temps par être supplantés par les premiers?

Parmi les créations de l'OLP l'UOQ qui existe depuis 1990, occupe une place toute particulière dans la société palestinienne. D'emblée elle avait été affectée à la mission d'assurer une éducation pour tous, voulant donner ainsi l'opportunité à ceux de la classe moyenne et aux populations économiquement ou géographiquement exclues d'avoir toute leur place dans la prise de parole.

---

<sup>569</sup> Source: Sarah H., « Education en Palestine : trois défis à relever ». Partie 3/3, article publié dans le journal *Avant Garde* - Journal du Mouvement Jeunes Communistes, le 15 Février 2011, URL: <http://www.lavantgarde.org/education-en-palestine-trois-defis-a-relever-partie-33/>, consulté le 23 septembre 2013.



## D.1. Premier Chapitre: L'UOQ, université pour tous

L'Université Ouverte d'Al-Quds (UOQ)<sup>570</sup> est une université palestinienne publique indépendante sur les plans financier et académique. Elle a été créée à Amman suite à une initiative de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) suite à la première intifada, et répond à une intention politique de valoriser l'éducation en l'ouvrant à de nouveaux publics et de poursuivre la lutte et la résistance contre l'occupation israélienne par l'éducation. Pour cette raison, elle a mobilisé l'enseignement ouvert<sup>571</sup> et à distance en Palestine à partir de 1991 en s'inspirant du modèle *Open University* anglo-saxon qui n'existait pas dans les autres universités.

Elle est encore aujourd'hui la seule institution académique pour l'enseignement ouvert et à distance en Palestine. Avec ses 61 764 étudiants<sup>572</sup> elle est devenue la plus grande université palestinienne. Elle est étendue sur 22 régions pédagogiques et centres d'études<sup>573</sup> qui couvrent tout le territoire palestinien (17 régions ou centres en Cisjordanie et 5 dans la bande de Gaza) dans lesquelles se regroupent les apprenants et les enseignants pour des sessions présentielles qui représentent 40% de la totalité des heures de cours par semestre par rapport au système traditionnel.

Dans ces centres équipés d'une bibliothèque, de laboratoires et disposant de ressources multimédia, les apprenants ont la possibilité de communiquer avec les enseignants dans le cadre d'échanges académiques, de leur parcours et autres sujets académiques. Ils sont aussi le lieu pour des démarches administratives concernant inscription, comptabilité, retrait des supports imprimés et multimédia. Ce service a tendance à disparaître pour être remplacé par le «e-

---

<sup>570</sup> Consulter le site web officiel de l'université (en anglais) sur Internet: <http://www.qou.edu/englishIndexPage.do>.

<sup>571</sup> Ouvert au sens français d' «autoformation» et d' «auto apprentissage», c'est-à-dire ouvert à tous (sans contraintes d'âges et d'année d'obtention du baccalauréat), accessible à domicile, avec un système d'enseignement hybride: pédagogie classique avec des contenus en ligne et autoformation avec interactions, activités, projets, etc., et non au sens de *Open U* en Grande Bretagne, où l'étudiant sans diplôme antérieur peut s'inscrire (Origine de contestation contre université payante élitiste de Thatcher).

<sup>572</sup> Il s'agit du nombre d'étudiants inscrits à l'UOQ, au premier semestre de l'année universitaire 2012/2013, source: département d'admission et d'inscription de l'UOQ, information fournie au chercheur par courriel le 15 Avril 2013.

<sup>573</sup> Ce qui différencie la région éducative du centre d'études est le nombre total d'étudiants inscrits. Selon le règlement intérieur de l'université tout centre d'études dont le nombre total de ses étudiants dépasse les 2000 inscrits se transforme automatiquement en région éducative.



service» pour les apprenants et que propose actuellement l'UOQ sur son portail académique.

En dépit de toutes les difficultés<sup>574</sup> rencontrées et des nombreux défis à relever, l'UOQ connaît un grand succès dans l'accomplissement de sa mission, notamment, en raison de la flexibilité de son système éducatif. En effet, le nombre d'étudiants inscrits à l'université et disséminés à travers ses centres pédagogiques a plus que doublé dans la période de la seconde Intifada en passant de 24630 inscrits au premier semestre de l'année universitaire 2000/2001 à 51894 inscrits au premier semestre de l'année universitaire 2005/2006<sup>575</sup>. Elle représente aujourd'hui à elle seule un peu plus que le tiers (34,3%) de l'enseignement supérieur en Palestine<sup>576</sup>.

À ceci viennent s'ajouter les efforts de l'université pour développer ses services éducatifs en dehors du pays: deux centres existent actuellement en Arabie saoudite dans les villes de Riyad et Djeddah, ainsi qu'un bureau de liaison en Jordanie dans la ville d'Amman. Un effort qui se poursuit actuellement pour créer d'autres centres à l'étranger visant ainsi les palestiniens de la diaspora.

À travers l'adoption d'une approche d'apprentissage ouverte et volontaire, accompagnée par la possibilité d'un enseignement à distance, l'objectif de l'université est de donner accès à un savoir orienté vers tous les segments de la société. L'université a ainsi ouvert ses portes et a adapté ses programmes à des apprenants provenant de divers horizons socio-économiques, allant de son propre personnel universitaire à des travailleurs salariés ou des agriculteurs, en passant par des femmes au foyer et de jeunes diplômés du cycle secondaire.

Ainsi nous pouvons résumer les objectifs généraux de l'UOQ comme suit:

- Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur en dé-marginalisant les populations économiquement et/ou géographiquement exclues, et

---

<sup>574</sup> Nous citons comme exemple, entre autres, le système de télécommunication (télévision, téléphonie; internet, poste, etc.) qui relève toujours d'un contrôle israélien et ne permet toujours pas une indépendance.

<sup>575</sup> Source: département d'admission et d'inscription de l'UOQ, op. cit.

<sup>576</sup> Le nombre total d'inscrits dans les universités palestiniennes pour l'année universitaire 2010/2011 s'élève à 186 393 étudiants (dont 63 911 étudiants inscrits dans un des centres de l'Université Ouverte Al-Quds en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza (hors les deux centres d'études d'Arabie Saoudite)).

Source: *Annuaire statistique annuel des institutions de l'enseignement supérieur, année universitaire 2010/2011*, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, Décembre 2011, Ramallah, Palestine, tableau numéro 3, pp. 23-37.

multiplier les possibilités offertes par une formation supérieure et d'insertion professionnelle en Palestine.

- Promouvoir la liberté académique ainsi que la liberté de pensée et d'expression au travers de son système d'apprentissage ouvert et à distance.
- Développer et affiner l'esprit d'initiative, l'esprit critique et la réactivité face aux problèmes chez les apprenants préalablement dotés de connaissances et de compétences.
- Contribuer à l'épanouissement d'une identité personnelle et à la perpétuation des identités nationale et arabe.

L'université contient cinq facultés et propose cinq programmes académiques universitaires principaux du niveau *Bachelor* (l'équivalent de Maîtrise, niveau baccalauréat + 4), dans différentes disciplines, à savoir :

- Technologies et sciences appliquées: systèmes informatiques, technologies de l'information et de la communication.
- Agriculture: production et protection des végétaux, production d'animaux.
- Développement social et familial: développement social, développement de la famille, travail social.
- Sciences économiques et administratives: gestion des affaires, comptabilité, économie, finances, marketing.
- Sciences de l'éducation: éducation élémentaire, éducation islamique, langue et littérature arabe, langue anglaise, sociologie, mathématiques, sciences, biologie.

L'université propose également un diplôme d'enseignement universitaire supérieur proposé par la faculté de sciences de l'éducation (niveau baccalauréat + 5) qui est «le diplôme supérieur de qualification des enseignants», et cherche actuellement à obtenir l'approbation des autorités concernées pour proposer un diplôme de master dans certaines disciplines.

L'université utilise l'arabe comme langue de formation de base et enseigne des cours de langue arabe. L'enseignement de l'anglais de base ou secondaire est également offert et l'anglais est aussi utilisé dans certain cours.

L'université a également fondé un centre de formation continue dans le cadre de la poursuite de l'université de sa politique de renforcer son éducation par des liens académiques entre les connaissances et les expériences pratiques, de manière à les mettre au service de la société. Par conséquent, ce centre offre des cours de formation continue et de formation spécifiques qui ont pour but de renforcer les compétences individuelles et collectives et celles des institutions.

L'UOQ est affiliée à plusieurs associations et fédérations arabes et internationales, à savoir:

- L'Association des Universités ARabes (AARU).
- La Fédération des Universités du Monde Islamique (FUIW).
- l'Organisation ISlamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO).
- L'Association Asiatique des Universités Ouvertes (AAOU).
- Le Réseau Arabe pour l'Education Ouverte et à Distance (ANODE).
- Le Conseil International pour l'Education ouverte et à Distance (ICDE).
- L'Association Internationale des Universités (IAU).

## **Le profil des étudiants de l'UOQ**

Dans notre quête de comprendre mieux ce qui distingue les étudiants inscrits à cette université de formation ouverte et à distance des autres étudiants d'autres universités traditionnelles en Palestine, nous avons procédé à l'analyse du profil de l'étudiant type de l'UOQ et ceci à titre de l'année universitaire 2006/2007<sup>577</sup> et nous avons abouti aux observations suivantes<sup>578</sup>:

- L'enseignement ouvert jouit d'une popularité auprès de la population estudiantine en Palestine, 41% des diplômés du secondaire à l'issue de l'année scolaire 2005/2006 ont formulé une demande d'admission à l'UOQ et 57186 étudiants sur un total de 151108 étudiants y seront inscrits à titre de l'année universitaire 2006/2007 (cela veut dire que l'UOQ représente à elle seule 37,8% de l'enseignement supérieur en Palestine).
- Le plus grand nombre d'étudiants de l'UOQ est concentré dans la région de Ramallah (centre des territoires palestiniens, à 10 km de Jérusalem), suivi par les régions de Djénine (nord), d'Hébron (sud), de Tulkarem (nord) et de Naplouse (nord) respectivement en ce qui concerne la Cisjordanie. Tandis que le plus grand nombre d'étudiants se trouve dans la ville de Gaza en ce qui concerne la bande de Gaza.

---

<sup>577</sup> Nous avons réalisé cette étude statistique à partir de données concernant les étudiants inscrits à cette université à titre de l'année universitaire 2006/2007, année où nous avons commencé à analyser le terrain de recherche dans le cadre de la préparation de notre thèse. Il nous est difficile de recommencer une telle étude pour l'année universitaire 2012/2013, d'autant plus que le contexte n'a pas beaucoup changé entre l'année universitaire 2006/2007 et celle de 2012/2013; la situation politique, économique, sociale et la démographie sont constantes pour cette période, la situation d'occupation est restée la même avec ses restrictions, son bouclage, son enfermement etc. L'UOQ elle même n'a subi aucun changement dans sa structure, sa politique d'admission et son offre académique, ce qui nous amène à conclure que pour cette période les chiffres varieront peu.

<sup>578</sup> Pour l'analyse détaillée de cette enquête statistique, voir Annexe I.

- Nous observons que l'enseignement ouvert est particulièrement attractif pour les filles, il existe, en effet, un surpassement important au profit des étudiantes à l'UOQ (55,9% pour l'année universitaire 2006/2007, 61,7% en Cisjordanie seule). Il représente ainsi une réponse à toutes les entraves qui se trouvent sur la voie de la femme palestinienne lorsque celle-ci souhaite poursuivre son parcours d'études, avec l'ambition d'améliorer son statut social par l'emploi, par sa participation dans la vie active de la société, et vers son émancipation.
- Malgré le fait que la formation ouverte et à distance offre la possibilité d'accéder à l'enseignement universitaire pour toutes les catégories d'âge, indépendamment de l'année d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, nous observons cependant que la majeure partie des étudiants de l'UOQ relève de la catégorie des jeunes à peine diplômés de la fin d'études secondaires, avec une durée moyenne de 2,5 années du temps d'attente entre l'obtention du baccalauréat et l'admission à l'UOQ. La catégorie d'âge 18-27 ans représente le plus haut pourcentage par rapport aux autres catégories d'âge (76,9%). Et en ceci l'UOQ entre en une réelle concurrence avec les universités traditionnelles en Palestine.
- La majeure partie des étudiants de l'UOQ (77,2%) relève de la catégorie célibataire (84% pour les garçons et 71,8% pour les filles), pour la simple raison qu'ils sont jeunes et à peine diplômés de la fin d'études secondaires. Pour les autres catégories, qui sont plus faibles, le nombre des étudiantes mariées est supérieur à celui des étudiants mariés (27,4% et 15,9% respectivement).
- La majeure partie des étudiants de l'UOQ exercent une activité professionnelle. Avec ce système d'enseignement ils ont la possibilité de poursuivre des études et de travailler en même temps. En effet, le pourcentage de l'ensemble des étudiants de l'UOQ qui travaillent (à temps complet ou partiel) à titre de l'année universitaire 2006/2007 est de 47,5%. C'est un pourcentage élevé par rapport aux étudiants des universités traditionnelles qui sont en général des étudiants à temps plein. Et c'est le centre d'études de Jéricho qui occupe la première place pour cette catégorie; et le centre de Bidia pour la dernière. Il s'agit surtout de travailleurs indépendants (des petits commerçants ou des artisans) ou professions non spécifiées. Les salariés représentent un très faible pourcentage (5,8% de l'ensemble des étudiants travailleurs). Ce qui pourrait nous laisser déduire qu'ils viennent d'une classe sociale appartenant aux travailleurs, d'artisans, d'ouvriers et d'agriculteurs. Cette éducation leur permettrait ainsi d'accéder à un rang social et économique plus favorable.

- Malgré l'existence de l'idée dominante que l'université ouverte attire surtout les diplômés ayant obtenu une moyenne basse en fin d'études secondaires, les données montrent qu'il y a un pourcentage non négligeable des étudiants de l'UOQ, en particulier des filles, qui ont obtenu des moyennes entre 80-99,9% au baccalauréat (13,8%), ce qui représente dans ce cas aussi un autre facteur de concurrence avec l'université traditionnelle.
- Les étudiants inscrits à l'UOQ à titre de l'année universitaire 2006/2007 relèvent principalement dans leur ensemble de la section littéraire du baccalauréat, ils représentent 74,5% de la totalité des étudiants. Ils sont 20% de la section scientifique, 3,2% de la section commerciale et 2,3% d'autres sections. Ils sont répartis dans les 5 disciplines majeures que propose l'Université, comme suit: les sciences de l'éducation (53% des étudiants), les sciences économiques et administratives (21%), le développement social et familial (16%), technologies et sciences appliquées (6%), et l'agriculture (0,5%).

## **D.2. Deuxième chapitre: le profil des diplômés de l'UOQ**

(Promotions de 1995/1996 à 2005/2006)

### **D.2.1. Introduction sur la méthodologie et la collection de données:**

Les données qui concernent les diplômés de l'UOQ, sujet de cette étude statistique, et pour toutes les promotions, ont été obtenues dans les dossiers administratifs disponibles à l'université auprès du service d'admission et d'inscription, qui est la seule source centrale de ces données, elles sont donc considérées comme de données précises, car elles ne dépendent pas du travail de terrain (collectées directement auprès des diplômés eux-mêmes), ce qui réduit la variabilité de la statistique et réduit ainsi les erreurs au minimum.

Les données préliminaires obtenues concernant les diplômés ont été contrôlées manuellement, afin de s'assurer qu'elles sont exemptes de toute erreur ou incohérence. Erreurs pouvant être survenues durant le processus de saisie des données, ou pendant le transfert des données entre différents programmes informatiques, y compris la vérification de toutes les variables, en particulier les variables interdépendantes, afin de s'assurer de leur logique, compatibilité et acceptabilité statistiquement vis-à-vis de la politique de l'enseignement supérieur en Palestine.

Cette recherche porte sur les données des diplômés de l'université dans tous les programmes académiques à partir de la première promotion de diplômés au premier semestre de l'année universitaire 1995/1996 et jusqu'à la promotion du semestre d'été de l'année universitaire 2005/2006<sup>579</sup>.

Les données de cette étude sont une série chronologique depuis la première promotion de diplômés, et le système informatique de saisie de données a été changé au cours de cette période, ce qui a conduit à l'apparition de très simples erreurs dans les données.

Certaines données concernant des diplômés de la région éducative de Gaza manquaient, ce qui équivaut à moins de 0,2% de la totalité des données, et la raison est due à la détérioration de la situation politique dans la bande de Gaza. Parfois des données concernant certaines variables manquaient, mais ces proportions étaient très faibles, et n'influent pas sur les résultats finaux de l'étude.

---

<sup>579</sup> Il s'agit des dernières données disponibles au moment où nous avons lancé cette enquête de terrain.



## **D.2.2. La distribution Globale des diplômés selon des critères démographiques**

### **Le nombre global de diplômés:**

Le nombre de diplômés de l'université ouverte Al-Quds au cours de la période comprise entre le premier semestre de l'année universitaire 1995/1996 et jusqu'à la fin de semestre d'été de l'année universitaire 2005/2006, et dans tous les programmes académiques, est de 22088 diplômés. Ce chiffre couvre tous les diplômés de toutes les régions éducatives et tous les centres d'études de l'université distribués sur tous les territoires palestiniens de la Cisjordanie et la bande de Gaza (hors les deux centres d'études d'Arabie Saoudite).

10670 de ces diplômés sont de sexe masculin représentant 48,3% du nombre total de diplômés, alors que le nombre de diplômés de sexe féminin est de 11418 diplômés, soit un taux de 51,7% du nombre total de diplômés.

Nous remarquons de ce qui précède qu'il y a un surpassement en faveur des filles en termes de nombre total de diplômés, ce dépassement n'est pas très important dans une certaine mesure. Mais est ce que cette supériorité des filles reste vraie dans tous les programmes académiques? Pour répondre à cette question nous allons faire une analyse au niveau du programme académique et les disciplines.

### **Le nombre de diplômés par année d'obtention de diplôme et le sexe:**

La première promotion de diplômés était à la fin du premier semestre de l'année universitaire 1995/1996, le nombre de diplômés était très modeste au début et il s'élevait à seulement 100 diplômés pour les deux sexes en fin de l'année universitaire 1995/1996, le nombre de diplômés filles était deux fois le nombre de diplômés garçons. Ce nombre a commencé à augmenter chaque année constamment, le taux de croissance pour l'année universitaire suivante était de 706%, et le nombre de diplômés était huit fois le nombre de diplômés de l'année précédente.

Dans les années suivantes, le taux de croissance se stabilise à un taux plus ou moins fixe, il était de 15,1 entre les deux années universitaires 1996/1997 et 1997/1998, et de 15,4 pour l'année universitaire qui suit.

Toutefois, le taux de croissance a diminué pour quelques années par rapport à l'augmentation en nombre de diplômés, donc il y a eu une fluctuation dans les taux de croissance des diplômés au fil des ans, tout en restant positive.

Le tableau suivant montre le nombre et le pourcentage de diplômés à travers les années universitaires et pour les deux sexes, et au niveau de chaque année universitaire. Nous notons que le nombre total de diplômés de sexe masculin a continué d'augmenter jusqu'en l'an 2004/2005, et a chuté dans l'année 2005/2006, tandis que le nombre de diplômés de sexe féminin a continué

d'augmenter au fil des années. Jusqu'à ce que ce nombre devienne plus important que celui de diplômés de sexe masculin, et il était devenu plus grand en particulier au cours des dernières années.

**Tableau numéro 1: le nombre des diplômés distribués selon l'année d'obtention du diplôme et le sexe.**

| Année<br>d'obtention<br>du diplôme | Sexe        |                  |             |                  | Total       |                  |
|------------------------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|
|                                    | Masculin    |                  | Féminin     |                  |             |                  |
|                                    | #<br>Nombre | %<br>Pourcentage | #<br>Nombre | %<br>Pourcentage | #<br>Nombre | %<br>Pourcentage |
| 1995/1996                          | 33          | 33,0             | 67          | 67,0             | 100         | 100              |
| 1996/1997                          | 384         | 47,6             | 422         | 52,4             | 806         | 100              |
| 1997/1998                          | 469         | 50,5             | 459         | 49,5             | 928         | 100              |
| 1998/1999                          | 533         | 49,8             | 538         | 50,2             | 1071        | 100              |
| 1999/2000                          | 736         | 51,0             | 708         | 49,0             | 1444        | 100              |
| 2000/2001                          | 973         | 50,7             | 945         | 49,3             | 1918        | 100              |
| 2001/2002                          | 1075        | 51,5             | 1014        | 48,5             | 2089        | 100              |
| 2002/2003                          | 1223        | 49,6             | 1243        | 50,4             | 2466        | 100              |
| 2003/2004                          | 1517        | 50,4             | 1495        | 49,6             | 3012        | 100              |
| 2004/2005                          | 1896        | 49,8             | 1908        | 50,2             | 3804        | 100              |
| 2005/2006                          | 1831        | 41,1             | 2619        | 58,9             | 4450        | 100              |
| Total                              | 10670       | 48,3             | 11418       | 51,7             | 22088       | 100              |

Il ressort de la figure suivante, une augmentation régulière du nombre total de diplômés de deux sexes au cours des années.

Figure numéro 1: la croissance annuelle cumulative du nombre de diplômés.

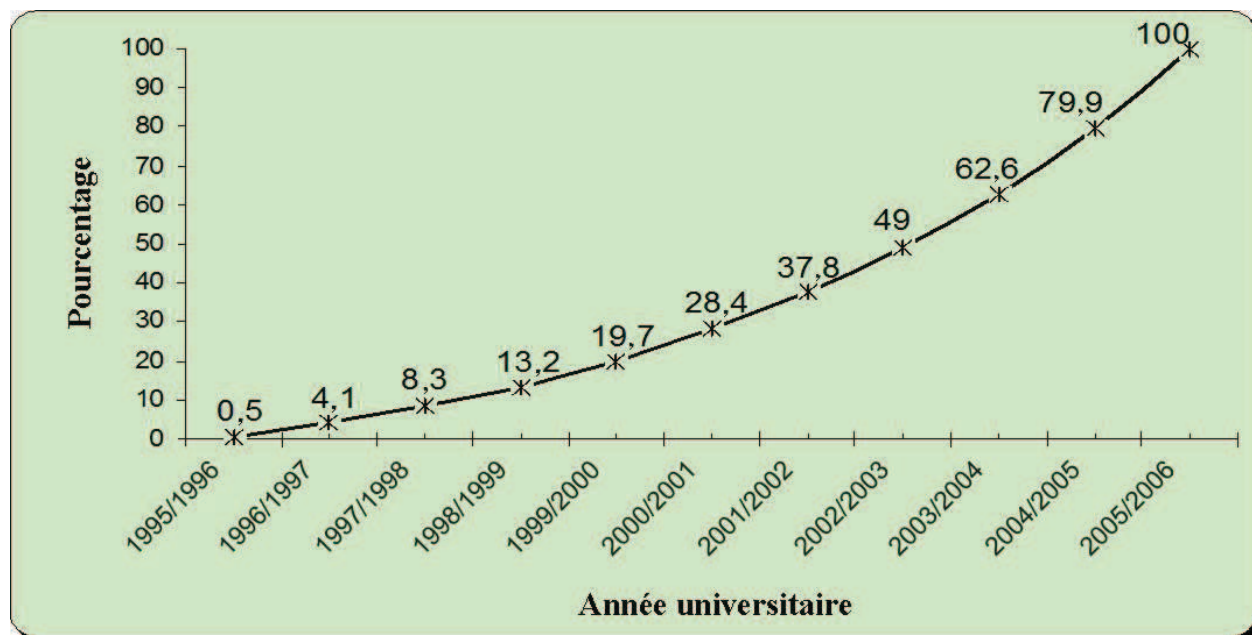
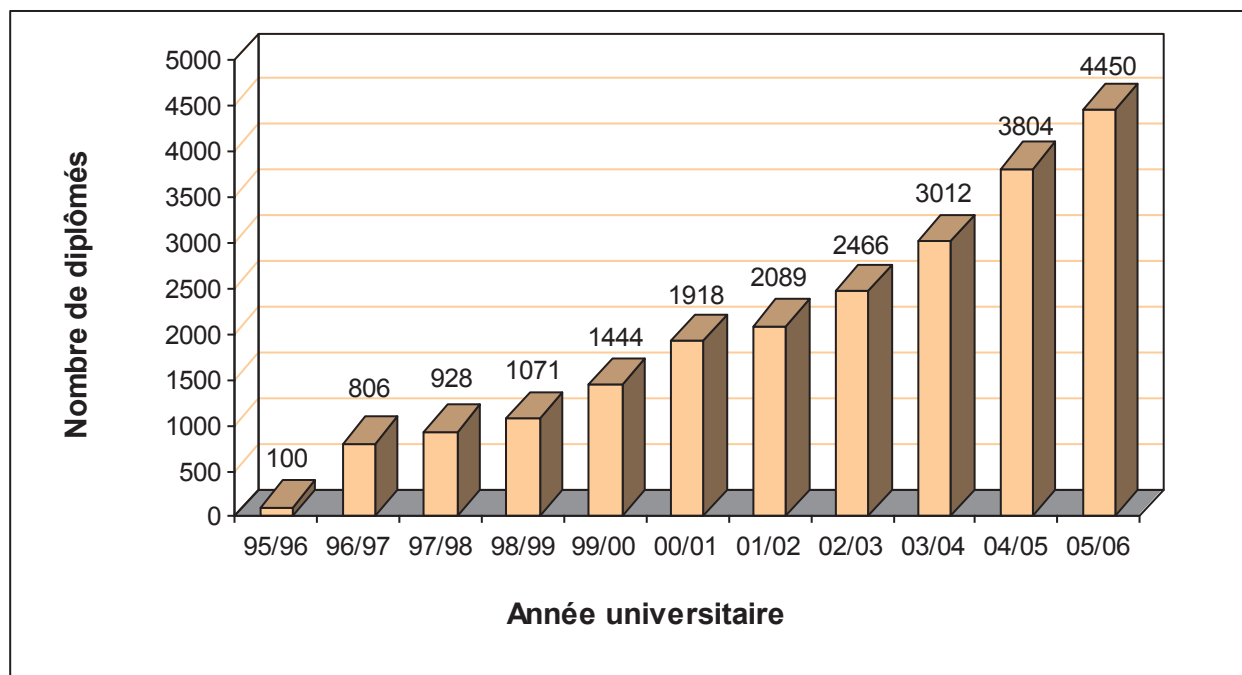


Figure numéro 2: l'évolution du nombre de diplômés à travers les années universitaires.



## **La distribution des diplômés selon le sexe et le programme académique suivi:**

Comme indiqué ci-dessus - il y a une supériorité du nombre de diplômés filles au niveau du nombre total par rapport aux diplômés garçons, mais est-ce que cela est valable pour tous les programmes académiques ? Ou y-a-t-il une concentration en grand nombre des diplômés filles dans certains programmes ? Le tableau suivant indique la répartition des diplômés selon le programme académique et le sexe, et nous notons un surpassement significatif en faveur des diplômés de sexe masculin dans la plupart des programmes académiques, sauf le programme d'Education et le diplôme de qualification des enseignants.

Et cela répond à la question précédente, le surpassement du nombre de diplômés de sexe féminin est non compensé lorsqu'on fait la distribution par rapport aux programmes académiques suivis, mais nous remarquons que les diplômés de sexe féminin sont plutôt concentrés dans certains programmes notamment dans le programme de l'Education.

Nous pensons que la raison pour laquelle les filles adhèrent à ce programme, est peut être liée à leur souhait d'exercer des métiers de l'enseignement en général, en raison de leur spécificité et des exigences des femmes palestiniennes par rapport au travail, ainsi que les coutumes sociales et la considération pour le travail des femmes dans la communauté palestinienne.

Tenant en compte les responsabilités familiales qu'elles peuvent avoir après le mariage, car ce genre de métiers leur laisse pas mal de temps libre pour s'occuper de leur maison et l'éducation des enfants.

**Tableau numéro 2: Le nombre et le pourcentage de diplômés selon le programme académique et le sexe:**

| Programme académique                     | Sexe     |         |       |
|------------------------------------------|----------|---------|-------|
|                                          | Masculin | Féminin | Total |
| Technologie et sciences appliquées       | 1079     | 626     | 1705  |
| Agriculture                              | 100      | 20      | 120   |
| Développement social et familial         | 2193     | 1663    | 3856  |
| Gestion et management                    | 4203     | 1545    | 5748  |
| Education                                | 2745     | 7127    | 9872  |
| Diplôme de qualification des enseignants | 350      | 437     | 787   |
| Total                                    | 10670    | 11418   | 22088 |

Nous constatons dans le tableau ci-dessus que le plus grand nombre de diplômés (de deux sexes) est dans le programme d'Education, soient 9872 diplômés ce que représente 44,7% des diplômés de l'université.

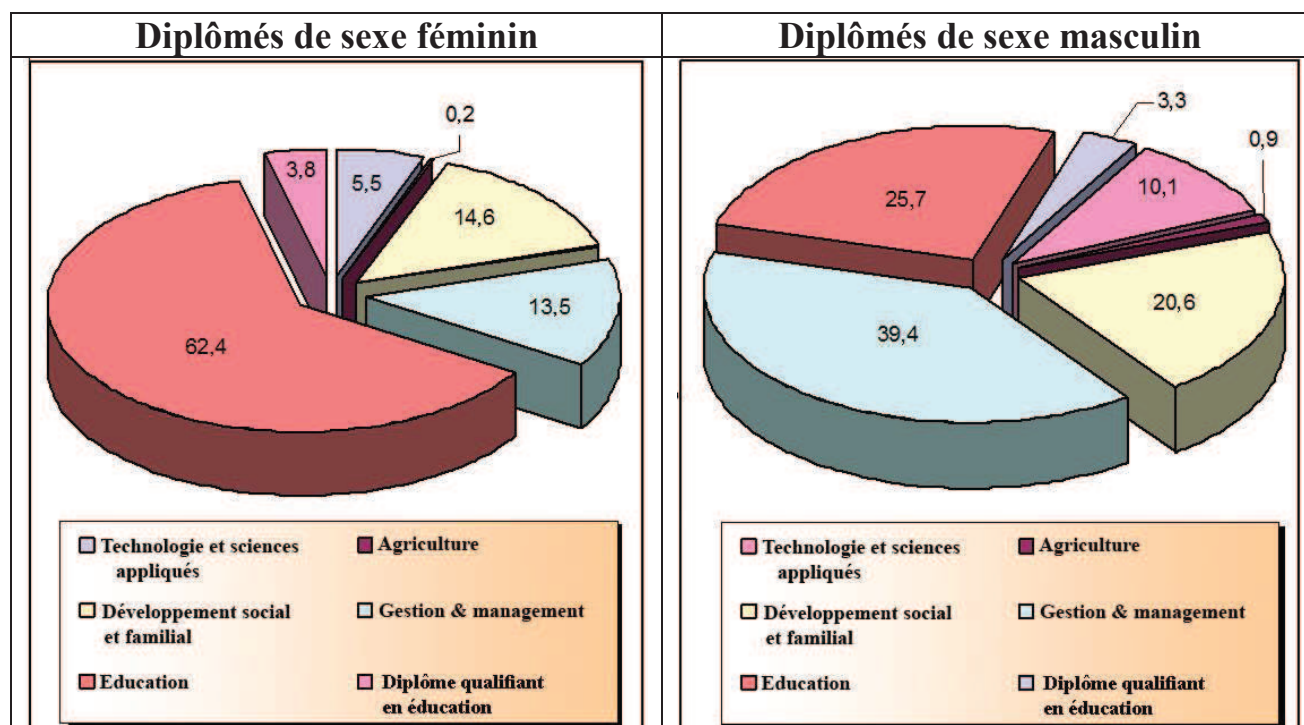
Et nous notons qu'en terme de sexe, il y a un surpassement des diplômés de sexe masculin dans les programmes académiques suivants : technologie et sciences

appliquées avec un taux de 63,3% de nombre total de diplômés dans ce programme, l'agriculture avec un taux de 83,3%, le programme de développement social et familial avec un taux moins important de 56,9% en faveur des diplômés de sexe masculin, et enfin le programme de gestion et management avec un taux de 73,1%.

Alors que la plus forte proportion en faveur de diplômés de sexe féminin est dans le programme de l'Education, qui s'élève à 72,2%, seulement 27,8% de diplômés dans ce programme est de sexe masculin. De même pour les diplômés du programme de qualification des enseignants, le taux le plus important est en faveur de diplômés de sexe féminin avec un taux de 55,5%.

Bien que la supériorité numérique soit en faveur des diplômés de sexe masculin dans la plupart des programmes académiques, mais le nombre total de diplômés de sexe féminin était plus élevé que celui du nombre total des diplômés de sexe masculin, en raison de la concentration de diplômés de sexe féminin dans le programme académique « éducation » avec un taux qui s'élève à 62,4 %, tandis que les 37,6 % restants sont étendus au reste des programmes académiques, tandis que la répartition des diplômés masculin se déploie sur les programmes académiques d'une façon plus constante. La figure suivante montre la distribution relative des diplômés selon le sexe et le programme académique.

**Figure numéro 3: La distribution des diplômés selon le sexe et le programme académique.**



La figure numéro 3 ci-dessus montre la répartition relative des diplômés selon le sexe, cette distribution montre le pourcentage élevé des diplômés de sexe féminin dans le programme « éducation » par rapport aux autres programmes académiques. La figure montre également que le pourcentage le plus élevé de diplômés de sexe masculin est concentré dans le programme « Gestion et management ». La différence relative dans la distribution des diplômés de sexe masculin dans les programmes reste cependant inférieure à celle des diplômés de sexe féminin qu'on peut qualifier comme anormale.

C'est pour cette raison que l'université doit offrir des mesures incitatives pour les futurs étudiants et étudiantes pour s'inscrire dans les disciplines les moins attrayants telles que l'agriculture.

De même, il convient d'étudier les phénomènes de cette grande proportion de diplômés de sexe masculin dans le programme « Gestion et management » alors que la plupart des étudiantes optent plutôt pour le programme « Education ».

Certaines solutions palliatives peuvent être proposées:

- Orientation pour les étudiants.
- Etude des besoins du marché du travail et donc l'université peut ouvrir de nouveaux programmes plus attrayants pour les employeurs pour répondre aux évolutions de la société et aux nouvelles exigences du marché du travail.



- Suivi des étudiants après l'obtention du diplôme (les anciens), y compris la distribution de questionnaires afin de recueillir leurs avis et suggestions sur les offres d'emploi qu'on leur propose.

### La distribution des diplômés selon les tranches d'âges, sexe et programme académique:

Il convient de mentionner que le système de formation ouverte diffère du traditionnel dans sa capacité à permettre aux étudiants de tous âges d'étudier à l'université, sans se soucier de l'année d'obtention du baccalauréat. Ceci est clairement visible à partir des données recueillies où nous remarquons l'existence des diplômés d'un certain âge:

**Tableau numéro 3: La distribution des diplômés selon les tranches d'âges, sexe et programme académique.**

| Tranche d'âge | Program Académique/ Sexe           |     |             |    |                                  |      |                       |      |           |      |                                          |     | Total |
|---------------|------------------------------------|-----|-------------|----|----------------------------------|------|-----------------------|------|-----------|------|------------------------------------------|-----|-------|
|               | Technologies et sciences appliqués |     | Agriculture |    | Développement social et familial |      | Gestion et management |      | Education |      | Diplôme de qualification des enseignants |     |       |
|               | M                                  | F   | M           | F  | M                                | F    | M                     | F    | M         | F    | M                                        | F   |       |
| 22-26         | 641                                | 428 | 42          | 12 | 878                              | 807  | 2222                  | 860  | 912       | 3733 | 85                                       | 205 | 10825 |
| 27-31         | 257                                | 129 | 17          | 5  | 591                              | 363  | 980                   | 382  | 608       | 1532 | 86                                       | 108 | 5058  |
| 32-36         | 114                                | 42  | 20          | 1  | 411                              | 258  | 565                   | 192  | 631       | 1170 | 71                                       | 63  | 3538  |
| 37-41         | 46                                 | 18  | 14          | 1  | 235                              | 153  | 320                   | 72   | 387       | 490  | 56                                       | 42  | 1834  |
| 42-46         | 17                                 | 6   | 3           | 1  | 46                               | 63   | 84                    | 29   | 141       | 136  | 32                                       | 14  | 572   |
| 47-51         | 4                                  | 3   | 3           | –  | 22                               | 15   | 27                    | 7    | 51        | 52   | 18                                       | 4   | 206   |
| 52-56         | –                                  | –   | 1           | –  | 6                                | 4    | 5                     | 3    | 10        | 13   | 2                                        | 1   | 45    |
| 57 ou plus    | –                                  | –   | –           | –  | 4                                | –    | –                     | –    | 5         | 1    | –                                        | –   | 10    |
| Total         | 1079                               | 626 | 100         | 20 | 2193                             | 1663 | 4203                  | 1545 | 2745      | 7127 | 350                                      | 437 | 22088 |

La gamme des âges des diplômés est de 22 à 57 ans. Le tableau ci-dessus montre la catégorisation des âges des diplômés au moyen d'une tranche de 5 ans sur 8 catégories.

La tranche la plus importante est celle de 22-26 avec 10825 diplômés, avec un pourcentage de 49% de la totalité des diplômés. La plupart des diplômés de sexe masculin dans cette catégorie appartiennent au programme académique « Gestion et Management » tandis que la plupart des diplômés de sexe féminin appartiennent au programme « Education ».

La catégorie (27-31) arrive en deuxième position avec 5058 diplômés et un pourcentage de 22,9%.

En troisième position arrive la catégorie (32-36) avec 3538 diplômés et un pourcentage de 16%.

La concentration des spécialisations des diplômés pour ces deux catégories est semblable à la première catégorie.

Les données antérieures montrent que la plupart des diplômés se concentrent dans les deux tranches d'âges (22-26) et (27-31), soit 71,9% des diplômés ont un âge entre 22 et 31 ans à la remise de leur diplôme. Ce qui montre que la plupart de ces étudiants se sont inscrits à l'université immédiatement après avoir obtenu leur diplôme des études secondaires générales ou peu d'années après. Ceci donne une indication de la concurrence entre la formation ouverte et le système traditionnel d'enseignement universitaire pour attirer les étudiants récemment diplômés d'études secondaires.

### **D.2.3. La distribution globale des diplômés selon des critères académiques**

#### **La distribution des diplômés selon la région éducative/ le centre d'études auxquels ils étaient rattachés:**

À la fin du semestre d'été de l'année universitaire 2005/2006, le nombre des régions éducatives de l'UOQ était de l'ordre de 14 (9 en Cisjordanie et 5 dans la bande de Gaza). Auxquelles étaient affiliés 6 autres centres d'études. En dehors de la Palestine, l'université avait deux autres centres en Arabie saoudite. Pour des raisons techniques, les données de ces 2 centres n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation de cette étude.

La première promotion de ces diplômés était à la fin du premier semestre de l'année universitaire 1995/1996, tandis que la dernière était à la fin du premier semestre de l'année universitaire 2007/2008. Cette étude fait usage des données disponibles, au moment de sa réalisation en mai 2008, jusqu'à la fin du semestre d'été 2005/2006 seulement, du à des raisons de saisie des données. Le tableau suivant montre le nombre de diplômés selon la région éducative/ le centre d'étude ainsi que le sexe:

**Tableau numéro 4: La distribution des diplômés selon la région éducative/ le centre d'études ainsi que le sexe.**

| Région éducative/ Centre d'études | Sexe     |      |         |      | Total |      |
|-----------------------------------|----------|------|---------|------|-------|------|
|                                   | Masculin |      | Féminin |      |       |      |
|                                   | (#)      | (%)  | (#)     | (%)  | (#)   | (%)  |
| Région éducative de Djénine       | 773      | 7,2  | 1213    | 10,6 | 1986  | 9,0  |
| Centre d'études de Djénine        | 126      | 1,2  | 305     | 2,7  | 431   | 2,0  |
| Région éducative de Tulkarem      | 644      | 6,0  | 1040    | 9,1  | 1684  | 7,6  |
| Région éducative de Naplouse      | 964      | 9,0  | 1179    | 10,3 | 2143  | 9,7  |
| Région éducative de Qalqilyia     | 182      | 1,7  | 351     | 3,1  | 533   | 2,4  |
| Région éducative de Salfeet       | 136      | 1,3  | 347     | 3,0  | 483   | 2,2  |
| Région éducative de Ramallah      | 713      | 6,7  | 1081    | 9,5  | 1794  | 8,1  |
| Centre d'études de Jéricho        | 342      | 3,2  | 2       | 0,0  | 344   | 1,6  |
| Région éducative de Jérusalem     | 234      | 2,2  | 754     | 6,6  | 988   | 4,5  |
| Région éducative de Bethleem      | 607      | 5,7  | 836     | 7,3  | 1443  | 6,5  |
| Centre d'études de Beit Sahour    | 2        | 0,0  | 7       | 0,1  | 9     | 0,0  |
| Région éducative d'Hébron         | 833      | 7,8  | 1309    | 11,5 | 2142  | 9,7  |
| Centre d'études de Doura          | 83       | 0,8  | 258     | 2,3  | 341   | 1,5  |
| Centre d'études de Toubas         | 79       | 0,7  | 157     | 1,4  | 236   | 1,1  |
| Centre d'études de Yatta          | 52       | 0,5  | 75      | 0,7  | 127   | 0,6  |
| Région éducative de Gaza nord     | 624      | 5,8  | 274     | 2,4  | 898   | 4,1  |
| Région éducative de Gaza ville    | 2457     | 23,0 | 1339    | 11,7 | 3796  | 17,2 |
| Région éducative de Gaza centre   | 297      | 2,8  | 184     | 1,6  | 481   | 2,2  |
| Région éducative de Khan Younis   | 1027     | 9,6  | 463     | 4,1  | 1490  | 6,7  |
| Région éducative de Raffah        | 495      | 4,6  | 244     | 2,1  | 739   | 3,3  |
| Total                             | 10670    | 100  | 11418   | 100  | 22088 | 100  |

Les données ci-dessus montre que le plus grand nombre des diplômés était rattaché à la région éducative de Gaza ville, avec un pourcentage de 17,2% de l'ensemble des diplômés. Nous remarquons également que la région éducative de Gaza ville arrive en tête en nombre de diplômés de sexe masculin avec un pourcentage de 23% de l'ensemble de diplômés de sexe masculin, de même pour les diplômés de sexe féminin avec un pourcentage de 11,7% de l'ensemble de diplômés de sexe féminin. La région éducative de Naplouse est arrivée en seconde position en nombre de diplômés avec seulement un diplômé de plus par rapport à la région éducative d'Hébron.

Le grand nombre de diplômés dans certaines régions peut être expliqué soit par le grand nombre d'inscriptions des étudiants dans ces régions, et/ ou par le fait que les régions éducatives et les centres d'étude n'ont pas officiellement été ouverts en même temps, mais avec des intervalles de temps différents. Certaines régions éducatives ou centres d'étude n'ont pas un nombre conséquent de diplômés en raison du faible nombre d'années d'exercice par rapport aux d'autres. Aussi, il y a une inégalité dans l'ouverture des programmes académiques et les spécialisations d'une région à une autre, c'est pour cette raison qu'il peut y avoir une inégalité importante dans le nombre des diplômés d'un programme académique par rapport à un autre ou d'une spécialisation par rapport à une autre au sein de la même région éducative.

### **La distribution des diplômés selon le programme académique, la spécialité et l'année d'obtention du diplôme:**

Au cours des dernières années, les fluctuations dans le nombre de diplômés dans un programme académique ou spécialisation peuvent être observées. Citant la spécialisation « systèmes informatiques » par exemple, le nombre de diplômés de cette spécialisation de la promotion de 1997 a été de 18,5% de moins que la promotion précédente de 1996. Toutefois, en 1998, une légère amélioration de 14,5% a été enregistrée. Et cette croissance a été maintenue jusqu'à l'année suivante 1999 avec une bonne augmentation de 45,7%. Cette fluctuation continue à être visible en nombre de diplômés de cette spécialisation pour les années suivantes. Pour les autres disciplines, ce phénomène est similaire, à l'exception de certaines spécialisations comme « développement social » qui a vu une augmentation en nombre de diplômés depuis qu'elle a été ouverte. Le tableau suivant montre le nombre de diplômés dans toutes les disciplines, à partir duquel nous pouvons calculer les taux de croissance de chaque discipline.

**Tableau numéro 5 : La distribution des diplômés selon le programme académique, la spécialité et l'année d'obtention du diplôme.**

| Programme académique                               | Spécialisation                | Année d'obtention du diplôme |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      | Total |
|----------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
|                                                    |                               | 1995                         | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |       |
| Technologies et sciences appliquées                | Systèmes informatiques        | 124                          | 101  | 116  | 169  | 173  | 170  | 171  | 195  | 245  | 241  |      | 1705  |
| Agriculture                                        | Agriculture                   | 20                           | 15   | 13   | 7    | 10   | 5    | 8    | 17   | 11   | 14   |      | 120   |
| Développement social et familial                   | Développement social          | 3                            | 71   | 99   | 170  | 276  | 367  | 477  | 648  | 778  | 841  |      | 3730  |
|                                                    | Développement familial        |                              | 20   | 8    | 2    | 19   | 13   | 13   | 11   | 16   | 25   |      | 127   |
|                                                    | Total                         | 3                            | 91   | 107  | 172  | 295  | 380  | 490  | 658  | 794  | 866  |      | 3857  |
| Gestion et Management                              | Gestion et Management         | 77                           | 247  | 297  | 427  | 569  | 574  | 697  | 825  | 1035 | 999  |      | 5747  |
| Education                                          | Etudes Sociales               |                              | 73   | 53   | 70   | 100  | 130  | 140  | 136  | 155  | 178  | 229  | 1264  |
|                                                    | Education élémentaire         | 81                           | 160  | 104  | 130  | 146  | 209  | 295  | 388  | 498  | 710  | 973  | 3694  |
|                                                    | Education islamique           |                              | 42   | 62   | 77   | 131  | 176  | 126  | 132  | 166  | 188  | 215  | 1315  |
|                                                    | Mathématiques                 |                              | 52   | 41   | 55   | 39   | 40   | 56   | 60   | 71   | 82   | 153  | 649   |
|                                                    | Sciences                      |                              | 29   | 20   | 26   | 20   | 21   | 22   | 24   | 35   | 46   | 76   | 319   |
|                                                    | Anglais                       |                              | 85   | 84   | 75   | 95   | 110  | 98   | 104  | 138  | 160  | 240  | 1189  |
|                                                    | Littérature arabe             |                              | 99   | 79   | 69   | 107  | 142  | 123  | 132  | 155  | 214  | 322  | 1442  |
|                                                    | Total                         | 81                           | 540  | 443  | 502  | 638  | 828  | 860  | 976  | 1218 | 1578 | 2208 | 9872  |
| Diplôme supérieur de qualification des enseignants | Qualification des enseignants | 19                           | 42   | 31   | 36   | 31   | 43   | 100  | 124  | 98   | 141  | 122  | 787   |
| Grand total                                        |                               | 100                          | 806  | 928  | 1071 | 1444 | 1918 | 2089 | 2466 | 3012 | 3804 | 4450 | 22088 |

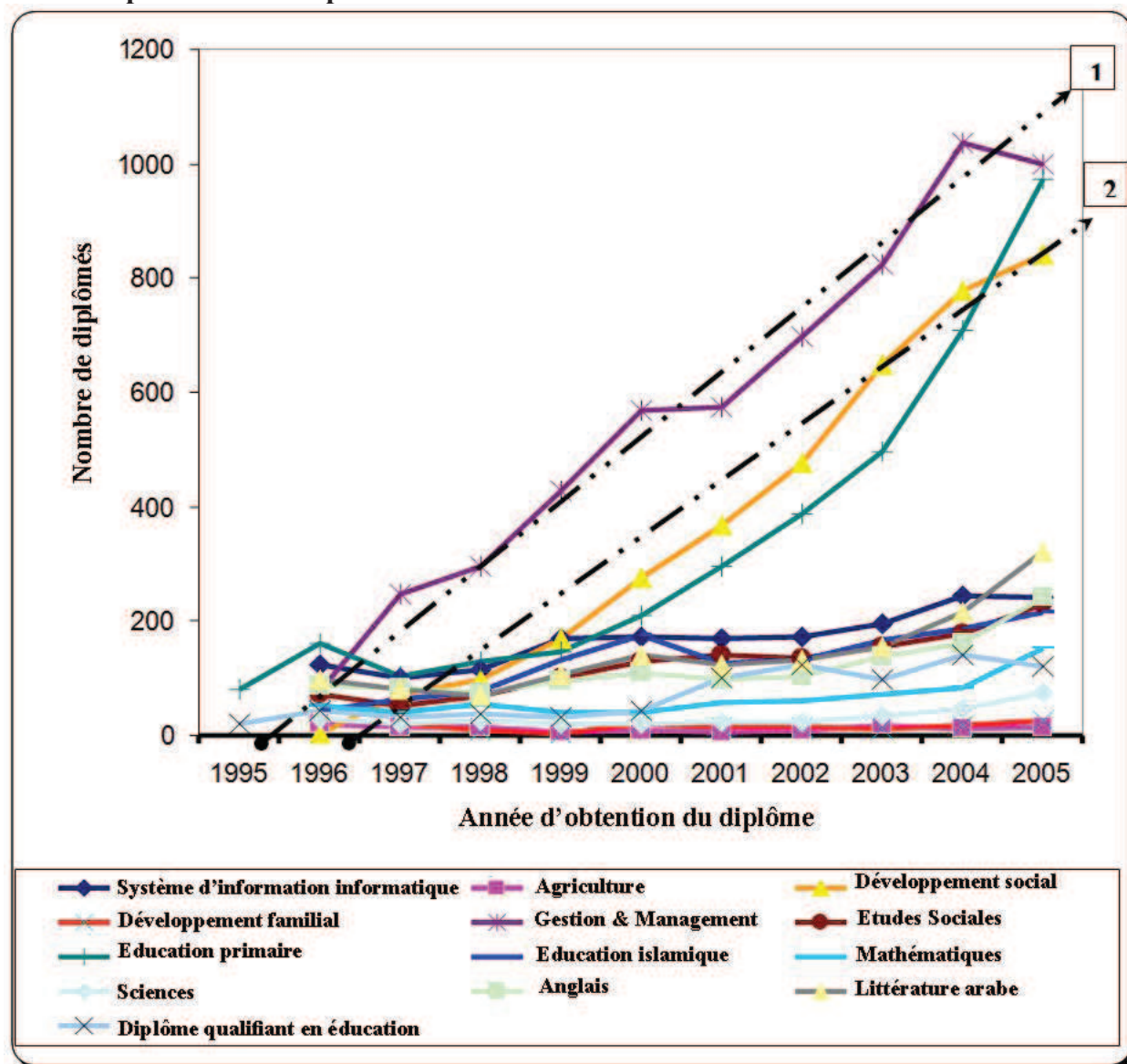
Selon le graphique ci-dessous, nous observons une augmentation et une diminution du taux de croissance du nombre des diplômés chaque année et pour chaque spécialisation.

Si une représentation des points se dispersant pour chaque spécialisation est faite, ces points seront concentrés sur les côtés des lignes, cela signifie que le taux de croissance fluctue d'année en année pour la même spécialisation.

Ce taux de croissance peut être incité par les deux pentes de la droite (1 et 2), qui montrent une tendance plus positive que les autres pentes, si elles sont dessinées pour toute discipline.



Figure numéro 4: graphique montrant la croissance du nombre des diplômés au fil des années et pour toutes les spécialités.



### La corrélation entre la moyenne générale obtenue au baccalauréat et la moyenne cumulative du diplômé :

Avant d'étudier la corrélation entre la moyenne générale obtenue au baccalauréat et la moyenne cumulative du diplômé, nous supposons la non-existence d'une telle relation.

Donc l'hypothèse statistique est la suivante: Il n'existe pas de corrélation entre la moyenne cumulative du diplômé et la moyenne générale obtenue au baccalauréat.

Le test de corrélation de Pearson déterminera si une relation existe entre ces deux variables.

Les statistiques descriptives:

| Variable                | Moyenne (Médiane) | Ecart-type | Nombre d'observations |
|-------------------------|-------------------|------------|-----------------------|
| Moyenne cumulative      | 72,66             | 6,741      | 22 088                |
| Moyenne au baccalauréat | 66,86             | 10,480     | 22 080                |

Les corrélations:

| Variable                | Analyse                               | Moyenne cumulative | Moyenne au baccalauréat |
|-------------------------|---------------------------------------|--------------------|-------------------------|
| Moyenne cumulative      | Coefficient de corrélation de Pearson | 1                  | 0,425                   |
|                         | Le niveau de signification            | -                  | 0,000                   |
|                         | Taille de l'échantillon               | 22 088             | 22 080                  |
| Moyenne au baccalauréat | Coefficient de corrélation de Pearson | 0,425              | 1                       |
|                         | Le niveau de signification            | 0,000              | -                       |
|                         | Taille de l'échantillon               | 22 080             | 22 080                  |

Nous nous apercevons des résultats ci-dessus, que le niveau de signification entre la moyenne générale au baccalauréat et la moyenne cumulative du diplômé était 0, et donc nous pouvons rejeter l'hypothèse statistique du-dessus et accepter l'existence d'une telle relation entre les deux variables. Les résultats du test de Pearson indiquent un coefficient de corrélation de Pearson de 0,425. Ce qui indique une corrélation positive moyenne entre la moyenne obtenue au baccalauréat du diplômé et sa moyenne cumulative obtenue à l'université.

Le premier tableau montre que la médiane des moyennes générales au baccalauréat pour l'ensemble des diplômés était de 66,9%, cette valeur peut être considérée comme élevée étant donné que selon la réglementation, l'université pouvait accepter des étudiants avec une moyenne générale au baccalauréat supérieure ou égale à 50%. Ce qui explique l'attraction des bacheliers par ce système de formation, et leur bon niveau.

En outre, la médiane des moyennes cumulatives pour l'ensemble des diplômés est de 72,7% avec un écart type de 6,7 (pas d'écart important entre les moyennes cumulatives et la médiane).

Cette valeur est considérée comme meilleure par rapport à la médiane des moyennes générales au baccalauréat, qui avait un écart type plus important. Ce qui donne une indication d'une distribution plus normale des moyennes cumulatives des diplômés autour de la médiane soit de la gauche ou de la droite (c'est-à-dire la plus faible et la plus élevée des moyennes).

Le nombre total de diplômés qui ont obtenu des moyennes au-dessus de la médiane était de 9958 diplômés, ou 45,08% de l'ensemble des diplômés, tandis que ceux qui ont obtenu des moyennes en dessous de la médiane était de 12127 diplômés ou 54,9%. Cela signifie un léger avantage pour ceux qui avait une moyenne en dessous de la médiane. Seuls 5 diplômés ont obtenu exactement la même moyenne cumulative que la médiane. Ces données indiquent une distribution normale.

### **La corrélation entre la moyenne cumulative du diplômé et les autres variables:**

Avant d'étudier la corrélation entre la moyenne cumulative du diplômé et les autres variables liées aux diplômés, on va supposer la non-existence de ces corrélations, alors nous supposons les hypothèses statistiques suivantes:

- Il n'existe pas de corrélation entre la moyenne cumulative et le sexe du diplômé.
- Il n'existe pas de corrélation entre la moyenne cumulative et la situation professionnelle du diplômé.
- Il n'existe pas de corrélation entre la moyenne cumulative et la situation maritale du diplômé.
- Il n'existe pas de corrélation entre la moyenne cumulative et le programme académique.
- Il n'existe pas de corrélation entre la moyenne cumulative et l'âge à l'obtention du diplôme.

L'utilisation de la corrélation Pearson aboutit à la table suivante, à partir de laquelle nous pouvons détecter si les susdites relations existent ou non.

**Tableau de corrélation « Pearson »**

| Variable                                                       | Analyse                               | Moyenne Cumulative | Résultat                    |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| <b>Sexe</b> (Masculin, Féminin)                                | Coefficient de corrélation de Pearson | 0,164              | Corrélation positive faible |
|                                                                | Le niveau de signification            | 0,000              |                             |
|                                                                | Taille de l'échantillon               | 22 088             |                             |
| <b>Situation professionnelle</b> (travaille, ne travaille pas) | Coefficient de corrélation de Pearson | -0,015             | Corrélation négative faible |
|                                                                | Le niveau de signification            | 0,028              |                             |
|                                                                | Taille de l'échantillon               | 22 087             |                             |

| Variable                                                                                                                                                                                                        | Analyse                               | Moyenne Cumulative | Résultat                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| <b>État civil</b> (Célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf/veuve)                                                                                                                                               | Coefficient de corrélation de Pearson | 0,285              | Corrélation positive faible |
|                                                                                                                                                                                                                 | Le niveau de signification            | 0,000              |                             |
|                                                                                                                                                                                                                 | Taille de l'échantillon               | 22 088             |                             |
| <b>Programme Académique</b> (Agriculture, Technologies et Sciences appliquées, Education, Développement social et familial, Sciences économiques et administratives, Diplôme de qualifications des enseignants) | Coefficient de corrélation de Pearson | 0,140              | Corrélation positive faible |
|                                                                                                                                                                                                                 | Le niveau de signification            | 0,000              |                             |
|                                                                                                                                                                                                                 | Taille de l'échantillon               | 22 088             |                             |
| <b>L'âge à l'obtention du diplôme</b>                                                                                                                                                                           | Coefficient de corrélation de Pearson | 0,233              | Corrélation positive faible |
|                                                                                                                                                                                                                 | Le niveau de signification            | 0,000              |                             |
|                                                                                                                                                                                                                 | Taille de l'échantillon               | 22 088             |                             |

Du tableau ci-dessus, nous remarquons que le niveau de signification pour toutes les variables contrôlées est inférieur à 0,05, et donc nous pouvons rejeter toutes les hypothèses et accepter l'existence de relations entre la moyenne cumulative du diplômé et ces variables. Toutefois, une telle relation varie de négative à positive et elle est faible pour la plus part des variables, comme indiqué dans la colonne résultat de la corrélation dans le tableau ci-dessus.

### **La distribution des diplômés selon les catégories de la moyenne cumulative et la région éducative/ le centre d'études auxquels ils étaient rattachés:**

Cette distribution vise à comparer entre les différentes régions éducatives et les différents centres d'étude dans le but de vérifier le niveau des diplômés, et juger ainsi de la performance des diplômés, identifiant les régions éducatives et les centres d'études ayant le plus grand nombre de diplômés avec des moyennes cumulatives élevées.

**Tableau numéro 6: La distribution des diplômés selon les catégories de la moyenne cumulative et la région éducative/ le centre d'études à la quelle/ auquel ils étaient rattachés.**

| Région éducative/<br>Centre d'études | Les catégories de la moyenne cumulative |      |          |      |          |      |        |     | Total |     |
|--------------------------------------|-----------------------------------------|------|----------|------|----------|------|--------|-----|-------|-----|
|                                      | 60-69,99                                |      | 70-79,99 |      | 80-89,99 |      | 90-100 |     |       |     |
|                                      | #                                       | %    | #        | %    | #        | %    | #      | %   | #     | %   |
| Région éducative de<br>Djénine       | 850                                     | 42,8 | 873      | 44,0 | 247      | 12,4 | 16     | 0,8 | 1986  | 100 |
| Centre d'études de Djénine           | 166                                     | 38,5 | 215      | 49,9 | 50       | 11,6 | —      | 0,0 | 431   | 100 |
| Région éducative de<br>Tulkarem      | 662                                     | 39,3 | 729      | 43,3 | 271      | 16,1 | 22     | 1,3 | 1684  | 100 |
| Région éducative de<br>Naplouse      | 930                                     | 43,4 | 942      | 44,0 | 257      | 12,0 | 14     | 0,7 | 2143  | 100 |
| Centre d'études de Toubas            | 93                                      | 39,4 | 110      | 46,6 | 32       | 13,6 | 1      | 0,4 | 236   | 100 |
| Région éducative de<br>Qalqilyia     | 151                                     | 28,3 | 261      | 49,0 | 110      | 20,6 | 11     | 2,1 | 533   | 100 |
| Région éducative de<br>Salfeet       | 182                                     | 37,7 | 223      | 46,2 | 69       | 14,3 | 9      | 1,9 | 483   | 100 |
| Région éducative de<br>Ramallah      | 742                                     | 41,4 | 823      | 45,9 | 216      | 12,0 | 13     | 0,7 | 1794  | 100 |
| Centre d'études de Jéricho           | 154                                     | 44,8 | 145      | 42,2 | 44       | 12,8 | 1      | 0,3 | 344   | 100 |
| Région éducative de<br>Jérusalem     | 322                                     | 32,6 | 499      | 50,5 | 157      | 15,9 | 10     | 1,0 | 988   | 100 |
| Région éducative de<br>Bethleem      | 651                                     | 45,1 | 643      | 44,6 | 138      | 9,6  | 11     | 0,8 | 1443  | 100 |
| Centre d'études de Beit<br>Sahour    | —                                       | 0,0  | 6        | 66,7 | 3        | 33,3 | —      | 0,0 | 9     | 100 |
| Région éducative d'Hébron            | 996                                     | 46,5 | 917      | 42,8 | 220      | 10,3 | 9      | 0,4 | 2142  | 100 |
| Centre d'études de Doura             | 143                                     | 41,9 | 160      | 46,9 | 38       | 11,1 | —      | 0,0 | 341   | 100 |
| Centre d'études de Yatta             | 47                                      | 37,0 | 61       | 48,0 | 17       | 13,4 | 2      | 1,6 | 127   | 100 |
| Région éducative de Gaza<br>nord     | 360                                     | 40,1 | 419      | 46,7 | 112      | 12,5 | 7      | 0,8 | 898   | 100 |
| Région éducative de Gaza<br>ville    | 1233                                    | 32,5 | 1781     | 46,9 | 720      | 19,0 | 62     | 1,6 | 3796  | 100 |
| Région éducative de Gaza<br>centre   | 179                                     | 37,2 | 203      | 42,2 | 96       | 20,0 | 3      | 0,6 | 481   | 100 |
| Région éducative de Khan<br>Younis   | 619                                     | 41,5 | 622      | 41,7 | 232      | 15,6 | 17     | 1,1 | 1490  | 100 |
| Région éducative de<br>Raffah        | 265                                     | 35,9 | 295      | 39,9 | 150      | 20,3 | 29     | 3,9 | 739   | 100 |
| Total                                | 8745                                    | 39,6 | 9927     | 44,9 | 3179     | 14,4 | 237    | 1,1 | 22088 | 100 |

Il est clair, d'après les données ci-dessus que le plus grand éventail de la moyenne cumulative est celui de la tranche « Bien ». Le pourcentage de diplômés ayant une moyenne cumulative entre 70 et 79,9 est de l'ordre de 45%. Le pourcentage pour l'ensemble de la tranche 80-89,9 et de la tranche 90-100 est de 15,5%, et ces pourcentages sont considérés comme corrects.

En ce qui concerne l'ordre à l'intérieur de chaque catégorie de la moyenne cumulative, l'ordre des régions éducatives pour la tranche de 90-100 est le suivant:

La région éducative de Gaza obtient la première place de diplômés ayant des moyennes cumulatives de la tranche 90-100 et ceci pour tous les ans. Elle remporte 26,2% du total des diplômés à travers le pays ayant une moyenne dans cette fourchette. La deuxième place est pour la région éducative de Raffah avec 12,2% et la troisième place est pour la région éducative de Tulkarem avec 9,2%.

Dans la fourchette 80-89,9, la région éducative de Gaza remporte de nouveau la première place avec 22,6% du total des diplômés de tous les centres. La deuxième place est cette fois-ci pour la région éducative de Tulkarem avec 8,5%, tandis que la région de Naplouse remporte la troisième place et obtient 8,1%.

Dans la fourchette 70-79,9 qui englobe le plus grand nombre de diplômés, la région éducative de Gaza obtient la première place, avec 17,9% du nombre total de diplômés dans cette gamme. La région éducative de Naplouse prend la deuxième place avec 9,5%, tandis que la région éducative d'Hébron vient en troisième position avec 9,2%.

Ce qui explique les meilleurs résultats de la région éducative de Gaza, comme nous pouvons l'observer dans le tableau ci-dessus, est le nombre élevé de diplômés par rapport aux autres régions éducatives, du fait que cette région a été la première à s'établir dans la bande de Gaza. Les étudiants en provenance du sud et du nord de la bande de Gaza souhaitant étudier à l'UOQ devaient s'inscrire dans cette région éducative jusqu'à ce que d'autres centres d'études ont été ouverts dans la bande de Gaza, et ceci donc explique le nombre élevé des inscrits, ainsi que les diplômés dans la région éducative de Gaza.

Et si nous faisons l'analyse pour chaque région éducative séparément et ceci pour toutes les catégories de la moyenne cumulative, nous trouvons que la situation est plus ou moins identique, ce qui prouve que les normes académiques sont appliquées équitablement dans toutes les régions éducatives et dans tous les centres d'études.

Pour mettre en évidence cette question, nous faisons le calcul de la moyenne des moyennes cumulatives (la médiane) des diplômés pour toutes les années, distribuée selon la région éducative/ le centre d'études et le sexe.



**Tableau numéro 7: La distribution de la moyenne des moyennes cumulatives selon la région éducative/ le centre d'études et le sexe.**

| Région éducative/ centre d'études | Sexe        |             | Total       |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|
|                                   | Féminin     | Masculin    |             |
| Centre d'études de Jéricho        | 76,1        | 72,0        | <b>72,0</b> |
| Centre d'études de Beit Sahour    | 76,4        | 71,8        | <b>75,3</b> |
| Centre d'études de Djénine        | 73,1        | 70,5        | <b>72,3</b> |
| Centre d'études de Doura          | 72,2        | 70,7        | <b>71,8</b> |
| Centre d'études de Toubas         | 72,3        | 72,0        | <b>72,2</b> |
| Centre d'études de Yatta          | 74,5        | 71,2        | <b>73,1</b> |
| Région éducative d'Hébron         | 71,8        | 70,8        | <b>71,4</b> |
| Région éducative de Jérusalem     | 73,9        | 72,3        | <b>73,5</b> |
| Région éducative de Gaza centre   | 77,3        | 71,2        | <b>73,6</b> |
| Région éducative de Bethleem      | 71,8        | 71,3        | <b>71,6</b> |
| Région éducative de Djénine       | 73,2        | 70,4        | <b>72,1</b> |
| Région éducative de Khan Younis   | 75,7        | 71,4        | <b>72,7</b> |
| Région éducative de Ramallah      | 72,9        | 71,1        | <b>72,2</b> |
| Région éducative de Raffah        | 78,1        | 72,2        | <b>74,2</b> |
| Région éducative de Salfeet       | 73,8        | 70,2        | <b>72,8</b> |
| Région éducative de Gaza nord     | 74,9        | 71,3        | <b>72,4</b> |
| Région éducative de Tulkarem      | 73,9        | 71,1        | <b>72,8</b> |
| Région éducative de Gaza ville    | 76,3        | 72,6        | <b>73,9</b> |
| Région éducative de Qalqilyia     | 76,0        | 71,9        | <b>74,6</b> |
| Région éducative de Naplouse      | 72,8        | 70,9        | <b>71,9</b> |
| <b>Total</b>                      | <b>73,7</b> | <b>71,5</b> | <b>72,7</b> |

Malgré le fait que le tableau numéro 6 ci-dessus indique que la bande de Gaza a pris la tête, il est clair que la moyenne des moyennes cumulatives dans tous les centres est sensiblement la même et tombe dans la fourchette comprise entre 71,4 - 75,3.

La situation est semblable si nous faisons la comparaison par rapport au sexe, la moyenne cumulative des diplômés de sexe féminin est plus élevée que la moyenne cumulative de diplômés de sexe masculin et ceci dans tous les centres d'études, mais elle n'est pas significative (73,7% contre 71,5% ou 2,2% de différence).

Par conséquent, il n'y a pas de réelle différence dans la moyenne cumulative obtenue pour une région éducative par rapport à une autre. Ce qui apparaît dans la région éducative de Gaza est donc due au nombre important de diplômés dans la région. Toutefois, lorsque nous calculons le pourcentage de diplômés dans la fourchette supérieure par rapport au nombre total des diplômés pour chaque région éducative et centre d'études, comme le montre le tableau numéro 6 au-dessus, nous constatons que la région éducative de Rafah a pris la première place, avec 3,9%, puis 2,1% à Qalqilya, et en troisième lieu vient Salfeet avec 1,9%. Gaza arrive à la quatrième place aux côtés de Yatta, avec 1,6%. Tulkarem vient au cinquième rang avec 1,3%. Cela indique clairement une distribution normale des moyennes cumulatives dans tous les centres d'étude.

### **La Distribution des tranches extrêmes de la moyenne générale au baccalauréat en fonction de la moyenne cumulative**

Ce que nous voulons dire par les tranches extrêmes, ce sont les deux tranches la plus basse (50-59) et la plus élevée (90-100) de la moyenne générale au baccalauréat.

Une étude a été réalisée de manière biographique pour chacune de tranche, C'est-à-dire nous avons étudié le parcours individuel de chacune des tranches et nous avons observé la distribution de celles-ci selon la moyenne cumulative.

Dans le but de comparer le parcours individuel en termes de moyenne cumulative des diplômés ayant eu une excellente moyenne au baccalauréat avec ceux ayant eu des moyennes inférieures. Cela contribuera également à établir une corrélation qui existerait entre le fait d'obtenir une excellente moyenne cumulative à l'UOQ et le fait d'avoir obtenu une excellente moyenne générale au baccalauréat.

Dans le tableau suivant, nous notons la répartition de ces deux tranches, et nous constatons de la distribution en nombre et en pourcentage de la première tranche (50-59), que les diplômés de cette tranche se concentrent plutôt dans la tranche la plus basse de la moyenne cumulative (65-69,9), c'est-à-dire 59,5% des diplômés de cette tranche ont obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche la plus basse (65-69,9), ensuite 35,7% d'entre eux ont obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche suivante (70-79,9). Par contre le pourcentage de ceux qui ont obtenu des moyennes cumulatives hautes est très faible, car 4,6% d'entre eux ont obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche de (80-89,9) et seulement 0,2% d'entre eux ont obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche la plus élevée (90-100).

La distribution en nombre et en pourcentage montre également que, dans l'autre tranche extrême (90-100), que les diplômés de cette tranche se concentrent principalement dans la tranche (80-89,9) avec 49,4%, et 8,7% d'entre eux ont

obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche la plus haute (90-100). Seulement 6,6% des diplômés de cette tranche ont obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche la plus basse (65-69,9).

35,4% d'entre eux ont obtenu des moyennes cumulatives dans la tranche (70-79,9), la situation ici est remarquablement semblable, avec le taux de diplômés de la tranche extrême basse car 35,7% d'entre eux ont obtenu aussi des moyennes cumulatives dans la tranche (70-79,9).

**Tableau numéro 8 : La Distribution des tranches de la moyenne générale au baccalauréat en fonction de la moyenne cumulative.**

| les catégories de la moyenne générale au baccalauréat |        | les catégories de la moyenne cumulative |             |             |            | Total        |
|-------------------------------------------------------|--------|-----------------------------------------|-------------|-------------|------------|--------------|
|                                                       |        | 65-69,99                                | 70-79,99    | 80-89,99    | 90-100     |              |
| <b>50-59,9</b>                                        | Nombre | 3893                                    | 2336        | 303         | 10         | <b>6542</b>  |
|                                                       | %      | 59,5                                    | 35,7        | 4,6         | 0,2        | <b>100</b>   |
| <b>60-69,9</b>                                        | Nombre | 3128                                    | 3456        | 775         | 32         | <b>7391</b>  |
|                                                       | %      | 42,3                                    | 46,8        | 10,5        | 0,4        | <b>100</b>   |
| <b>70-79,9</b>                                        | Nombre | 1325                                    | 2753        | 1115        | 68         | <b>5261</b>  |
|                                                       | %      | 25,2                                    | 52,3        | 21,2        | 1,3        | <b>100</b>   |
| <b>80-89,9</b>                                        | Nombre | 365                                     | 1235        | 789         | 93         | <b>2482</b>  |
|                                                       | %      | 14,7                                    | 49,8        | 31,8        | 3,7        | <b>100</b>   |
| <b>90-100</b>                                         | Nombre | 26                                      | 139         | 194         | 34         | <b>393</b>   |
|                                                       | %      | 6,6                                     | 35,4        | 49,4        | 8,7        | <b>100</b>   |
| <b>Indéterminée</b>                                   | Nombre | 8                                       | 8           | 3           |            | <b>19</b>    |
|                                                       | %      | 42,1                                    | 42,1        | 15,8        |            | <b>100</b>   |
| <b>Grand Total</b>                                    | Nombre | <b>8745</b>                             | <b>9927</b> | <b>3179</b> | <b>237</b> | <b>22088</b> |
|                                                       | %      | <b>39,6</b>                             | <b>44,9</b> | <b>14,4</b> | <b>1,1</b> | <b>100</b>   |

### **La durée des études:**

Nous soulignons une fois de plus que l'enseignement ouvert et à distance diffère de l'enseignement universitaire traditionnelle en ce qui concerne la durée des études et le nombre minimal d'heures de crédit enregistrés par l'étudiant dans chaque semestre. Aussi, ce type d'enseignement permet à l'étudiant, s'il le souhaite, de reporter ses études pour un certain nombre de semestres ultérieurs. Ce qui explique le fait qu'un nombre d'étudiants de l'UOQ ont besoin des nombreuses années pour finir leurs études. Les statistiques de l'UOQ montrent qu'un nombre important a mis plus de 6 ans pour obtenir le diplôme universitaire de premier cycle qui est la période maximale autorisée pour l'obtention de diplôme de premier cycle dans les universités traditionnelles en

Palestine. Certains étudiants consacrent une durée supérieure à 10 ans pour finir leurs études à l'UOQ.

**Tableau numéro 8(A): La distribution des diplômés masculins selon la région éducative/ le centre d'études et la durée des études.**

| Région éducative/<br>centre d'études |   | 1*  | 2*  | 3*   | 4    | 5    | 6    | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | Total |
|--------------------------------------|---|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Région éducative de<br>Djénine       | # | 8   | 7   | 118  | 227  | 195  | 109  | 55  | 25  | 18  | 6   | 3   | 2   | –   | 773   |
|                                      | % | 1,0 | 0,9 | 15,3 | 29,4 | 25,2 | 14,1 | 7,1 | 3,2 | 2,3 | 0,8 | 0,4 | 0,3 | –   | 100   |
| Centre d'études de<br>Djénine        | # | 1   | 1   | 17   | 59   | 45   | 3    | –   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 126   |
|                                      | % | 0,8 | 0,8 | 13,5 | 46,8 | 35,7 | 2,4  | –   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Tulkarem      | # | 13  | 10  | 101  | 219  | 153  | 71   | 35  | 16  | 15  | 2   | 7   | 1   | 1   | 644   |
|                                      | % | 2,0 | 1,6 | 15,7 | 34,0 | 23,8 | 11,0 | 5,4 | 2,5 | 2,3 | 0,3 | 1,1 | 0,2 | 0,2 | 100   |
| Région éducative de<br>Naplouse      | # | 3   | 1   | 136  | 285  | 235  | 138  | 86  | 35  | 21  | 11  | 8   | 4   | 1   | 964   |
|                                      | % | 0,3 | 0,1 | 14,1 | 29,6 | 24,4 | 14,3 | 8,9 | 3,6 | 2,2 | 1,1 | 0,8 | 0,4 | 0,1 | 100   |
| Centre d'études de<br>Toubas         | # | –   | –   | 10   | 44   | 16   | 7    | 2   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 79    |
|                                      | % | –   | –   | 12,7 | 55,7 | 20,3 | 8,9  | 2,5 | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Qalqilyia     | # | –   | –   | 31   | 68   | 39   | 25   | 11  | 5   | 2   | 1   | –   | –   | –   | 182   |
|                                      | % | –   | –   | 17,0 | 37,4 | 21,4 | 13,7 | 6,0 | 2,7 | 1,1 | 0,5 | –   | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Salfeet       | # | 1   | 1   | 25   | 47   | 34   | 13   | 9   | 2   | –   | –   | 3   | –   | 1   | 136   |
|                                      | % | 0,7 | 0,7 | 18,4 | 34,6 | 25,0 | 9,6  | 6,6 | 1,5 | –   | –   | 2,2 | –   | 0,7 | 100   |
| Région éducative de<br>Ramallah      | # | 1   | 5   | 130  | 193  | 138  | 118  | 57  | 31  | 14  | 13  | 5   | 5   | 3   | 713   |
|                                      | % | 0,1 | 0,7 | 18,2 | 27,1 | 19,4 | 16,5 | 8,0 | 4,3 | 2,0 | 1,8 | 0,7 | 0,7 | 0,4 | 100   |
| Centre d'études de<br>Jéricho        | # | –   | –   | 104  | 139  | 59   | 26   | 9   | 4   | 1   | –   | –   | –   | –   | 342   |
|                                      | % | –   | –   | 30,4 | 40,6 | 17,3 | 7,6  | 2,6 | 1,2 | 0,3 | –   | –   | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Jérusalem     | # | 4   | 6   | 39   | 57   | 56   | 37   | 17  | 9   | 3   | 1   | 3   | 1   | 1   | 234   |
|                                      | % | 1,7 | 2,6 | 16,7 | 24,4 | 23,9 | 15,8 | 7,3 | 3,8 | 1,3 | 0,4 | 1,3 | 0,4 | 0,4 | 100   |
| Région éducative de<br>Bethleem      | # | –   | 3   | 88   | 188  | 125  | 99   | 55  | 20  | 13  | 5   | 7   | 3   | 1   | 607   |
|                                      | % | –   | 0,5 | 14,5 | 31,0 | 20,6 | 16,3 | 9,1 | 3,3 | 2,1 | 0,8 | 1,2 | 0,5 | 0,2 | 100   |
| Centre d'études de<br>Beit Sahour    | # | –   | –   | 2    | –    | –    | –    | –   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 2     |
|                                      | % | –   | –   | 100  |      |      |      |     |     |     |     |     |     |     | 100   |
| Région éducative<br>d'Hébron         | # | 12  | 4   | 107  | 256  | 193  | 123  | 77  | 26  | 11  | 12  | 6   | 3   | 3   | 833   |
|                                      | % | 1,4 | 0,5 | 12,8 | 30,7 | 23,2 | 14,8 | 9,2 | 3,1 | 1,3 | 1,4 | 0,7 | 0,4 | 0,4 | 100   |
| Centre d'études de<br>Doura          | # | 3   | –   | 11   | 38   | 21   | 9    | 1   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 83    |
|                                      | % | 3,6 | –   | 13,3 | 45,8 | 25,3 | 10,8 | 1,2 | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 100   |
| Centre d'études de<br>Yatta          | # | –   | 1   | 20   | 25   | 3    | 3    | –   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 52    |
|                                      | % | –   | 1,9 | 38,5 | 48,1 | 5,8  | 5,8  | –   | –   | –   | –   | –   | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Gaza nord     | # | 23  | 13  | 151  | 219  | 130  | 45   | 18  | 15  | 3   | 5   | 1   | 1   | –   | 624   |
|                                      | % | 3,7 | 2,1 | 24,2 | 35,1 | 20,8 | 7,2  | 2,9 | 2,4 | 0,5 | 0,8 | 0,2 | 0,2 | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Gaza ville    | # | 30  | 28  | 670  | 953  | 397  | 205  | 94  | 38  | 25  | 13  | 2   | 1   | 1   | 2457  |
|                                      | % | 1,2 | 1,1 | 27,3 | 38,8 | 16,2 | 8,3  | 3,8 | 1,5 | 1,0 | 0,5 | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 100   |

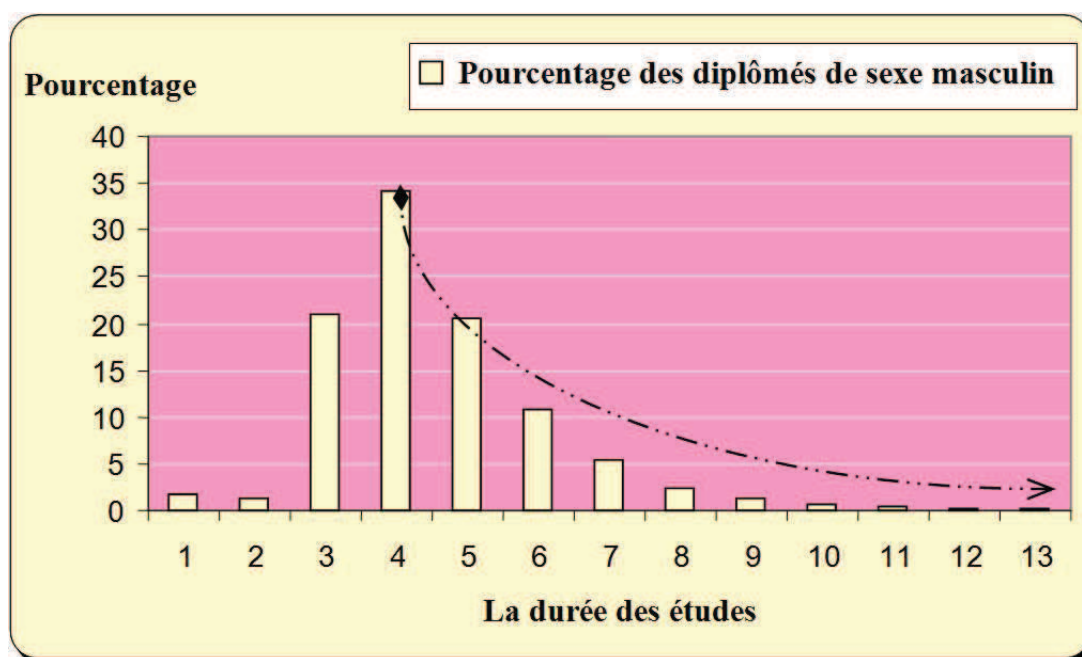
| Région éducative/<br>centre d'études |   | 1*  | 2*  | 3*   | 4    | 5    | 6    | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | Total |
|--------------------------------------|---|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Région éducative de<br>Gaza centre   | # | 18  | 10  | 48   | 97   | 63   | 26   | 19  | 8   | 6   | 1   | 1   | –   | –   | 297   |
|                                      | % | 6,1 | 3,4 | 16,2 | 32,7 | 21,2 | 8,8  | 6,4 | 2,7 | 2,0 | 0,3 | 0,3 | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Khan Younis   | # | 39  | 38  | 294  | 378  | 181  | 66   | 17  | 10  | 3   | –   | 1   | –   | –   | 1027  |
|                                      | % | 3,8 | 3,7 | 28,6 | 36,8 | 17,6 | 6,4  | 1,7 | 1,0 | 0,3 | –   | 0,1 | –   | –   | 100   |
| Région éducative de<br>Raffah        | # | 32  | 16  | 141  | 155  | 102  | 29   | 6   | 8   | 2   | 1   | 3   | –   | –   | 495   |
|                                      | % | 6,5 | 3,2 | 28,5 | 31,3 | 20,6 | 5,9  | 1,2 | 1,6 | 0,4 | 0,2 | 0,6 | –   | –   | 100   |
| Total                                | # | 188 | 144 | 2243 | 3647 | 2185 | 1152 | 568 | 252 | 137 | 71  | 50  | 21  | 12  | 10670 |
|                                      | % | 1,8 | 1,3 | 21,0 | 34,2 | 20,5 | 10,8 | 5,3 | 2,4 | 1,3 | 0,7 | 0,5 | 0,2 | 0,1 | 100   |

\* Données titre des numéros 1, 2 et une partie du n° 3 concernent les diplômés du programme de qualification des enseignants, ou les diplômés qui étaient déjà titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (bac + 1 ou bac + 2) avant de suivre des études à l'UOQ.

Les données affichées dans le tableau précédent montre la durée d'étude consacrée par les diplômés de sexe masculin pour l'obtention de leurs diplômes à l'UOQ distribuée selon la région éducative/ le centre d'études. Une simple comparaison montre que, dans toutes les régions éducatives et tous les centres d'étude, la plupart des diplômés de sexe masculin ont consacré 4 années d'étude, qui est essentiellement la durée d'étude régulière ou normale, avec un taux de 34,2%. La durée de 5 ans est arrivée en seconde position avec 20,5%, ainsi de suite.

La figure suivante montre un recul dans le nombre de diplômés de sexe masculin avec l'augmentation de la durée d'étude.

**Figure numéro 5 (A): La distribution en pourcentage des diplômés de sexe masculin selon la durée des études.**



Pour les diplômés de sexe féminin, la situation n'est pas si différente, comme le pourcentage le plus élevé est aussi pour celles qui ont consacré 4 ans pour l'obtention de leurs diplômes à l'UOQ, avec un taux de 38,6%. La période de 5 ans vient aussi en seconde position avec 18,2%. Ainsi, l'ordre pour les autres durées d'étude restantes.

Nous remarquons que le taux des diplômés de sexe féminin diminue quand la durée des études augmente, en comparant avec les diplômés de sexe masculin, avec une différence annuelle de 2 à 5%. Les durées des études restent cependant proches en comparant par rapport au sexe et la région éducative/ le centre d'études.

Et le tableau suivant montre la distribution des diplômés de sexe féminin selon la région éducative/ le centre d'études et la durée des études.



**Tableau numéro 8(B) : La distribution des diplômés féminins selon le centre d'études et la durée des études.**

| Région éducative/ centre d'études |   | 1*   | 2*  | 3*         | 4          | 5    | 6    | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | Total       |
|-----------------------------------|---|------|-----|------------|------------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------------|
| Région éducative de Djénine       | # | 6    | 3   | 280        | <b>488</b> | 234  | 112  | 47  | 20  | 12  | 6   | 4   | 1   | -   | <b>1213</b> |
|                                   | % | 0,5  | 0,2 | 23,1       | 40,2       | 19,3 | 9,2  | 3,9 | 1,6 | 1,0 | 0,5 | 0,3 | 0,1 | -   | 100         |
| Centre d'études de Djénine        | # | -    | -   | 61         | <b>164</b> | 74   | 5    | -   | -   | -   | 1   | -   | -   | -   | <b>305</b>  |
|                                   | % | -    | -   | 20,0       | 53,8       | 24,3 | 1,6  | -   | -   | -   | 0,3 | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Tulkarem      | # | 39   | 17  | 244        | <b>466</b> | 154  | 67   | 24  | 13  | 8   | 1   | 4   | 1   | 2   | <b>1040</b> |
|                                   | % | 3,8  | 1,6 | 23,5       | 44,8       | 14,8 | 6,4  | 2,3 | 1,3 | 0,8 | 0,1 | 0,4 | 0,1 | 0,2 | 100         |
| Région éducative de Naplouse      | # | 3    | 4   | 291        | <b>454</b> | 241  | 105  | 42  | 18  | 12  | 5   | 2   | -   | 2   | <b>1179</b> |
|                                   | % | 0,3  | 0,3 | 24,7       | 38,5       | 20,4 | 8,9  | 3,6 | 1,5 | 1,0 | 0,4 | 0,2 | -   | 0,2 | 100         |
| Centre d'études de Toubas         | # | 3    | 1   | 40         | <b>74</b>  | 29   | 4    | 5   | -   | -   | 1   | -   | -   | -   | <b>157</b>  |
|                                   | % | 1,9  | 0,6 | 25,5       | 47,1       | 18,5 | 2,5  | 3,2 | -   | -   | 0,6 | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Qalqilyia     | # | 6    | -   | 116        | <b>167</b> | 41   | 11   | 6   | 2   | -   | -   | 2   | -   | -   | <b>351</b>  |
|                                   | % | 1,7  | -   | 33,0       | 47,6       | 11,7 | 3,1  | 1,7 | 0,6 | -   | -   | 0,6 | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Salfée        | # | 1    | -   | <b>142</b> | 137        | 43   | 18   | 4   | -   | -   | 2   | -   | -   | -   | <b>347</b>  |
|                                   | % | 0,3  | -   | 40,9       | 39,5       | 12,4 | 5,2  | 1,2 | -   | -   | 0,6 | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Ramallah      | # | 5    | 5   | 302        | <b>345</b> | 218  | 105  | 48  | 21  | 15  | 13  | 2   | 1   | 1   | <b>1081</b> |
|                                   | % | 0,5  | 0,5 | 27,9       | 31,9       | 20,2 | 9,7  | 4,4 | 1,9 | 1,4 | 1,2 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 100         |
| Centre d'études de Jéricho        | # | -    | -   | -          | <b>-</b>   | 1    | 1    | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | <b>2</b>    |
|                                   | % | -    | -   | -          | <b>-</b>   | 50,0 | 50,0 | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Jérusalem     | # | 15   | 20  | 175        | <b>287</b> | 147  | 67   | 21  | 13  | 5   | 2   | -   | 2   | -   | <b>754</b>  |
|                                   | % | 2,0  | 2,7 | 23,2       | 38,1       | 19,5 | 8,9  | 2,8 | 1,7 | 0,7 | 0,3 | -   | 0,3 | -   | 100         |
| Région éducative de Bethleem      | # | -    | 12  | 181        | <b>314</b> | 180  | 69   | 39  | 15  | 17  | 6   | 1   | 2   | -   | <b>836</b>  |
|                                   | % | -    | 1,4 | 21,7       | 37,6       | 21,5 | 8,3  | 4,7 | 1,8 | 2,0 | 0,7 | 0,1 | 0,2 | -   | 100         |
| Centre d'études de Beit Sahour    | # | -    | -   | 6          | <b>1</b>   | -    | -    | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | <b>7</b>    |
|                                   | % | -    | -   | 85,7       | 14,3       | -    | -    | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative d'Hébron         | # | 19   | 8   | 240        | <b>511</b> | 288  | 139  | 58  | 24  | 11  | 4   | 4   | 1   | 2   | <b>1309</b> |
|                                   | % | 1,5  | 0,6 | 18,3       | 39,0       | 22,0 | 10,6 | 4,4 | 1,8 | 0,8 | 0,3 | 0,3 | 0,1 | 0,2 | 100         |
| Centre d'études de Doura          | # | 2    | 2   | 68         | <b>121</b> | 50   | 15   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | <b>258</b>  |
|                                   | % | 0,8  | 0,8 | 26,4       | 46,9       | 19,4 | 5,8  | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | 100         |
| Centre d'études de Yatta          | # | 3    | 1   | 33         | <b>35</b>  | 2    | 1    | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | <b>75</b>   |
|                                   | % | 4,0  | 1,3 | 44,0       | 46,7       | 2,7  | 1,3  | -   | -   | -   | -   | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Gaza nord     | # | 23   | 12  | 76         | <b>100</b> | 41   | 13   | 6   | 2   | 1   | -   | -   | -   | -   | <b>274</b>  |
|                                   | % | 8,4  | 4,4 | 27,7       | 36,5       | 15,0 | 4,7  | 2,2 | 0,7 | 0,4 | -   | -   | -   | -   | 100         |
| Région éducative de Gaza ville    | # | 60   | 27  | 356        | <b>465</b> | 227  | 123  | 47  | 14  | 11  | 7   | 1   | 1   | -   | <b>1339</b> |
|                                   | % | 4,5  | 2,0 | 26,6       | 34,7       | 17,0 | 9,2  | 3,5 | 1,0 | 0,8 | 0,5 | 0,1 | 0,1 | -   | 100         |
| Région éducative de Gaza centr    | # | 33   | 17  | <b>57</b>  | 49         | 17   | 9    | 1   | -   | -   | -   | 1   | -   | -   | <b>184</b>  |
|                                   | % | 17,9 | 9,2 | 31,0       | 26,6       | 9,2  | 4,9  | 0,5 | -   | -   | -   | 0,5 | -   | -   | 100         |

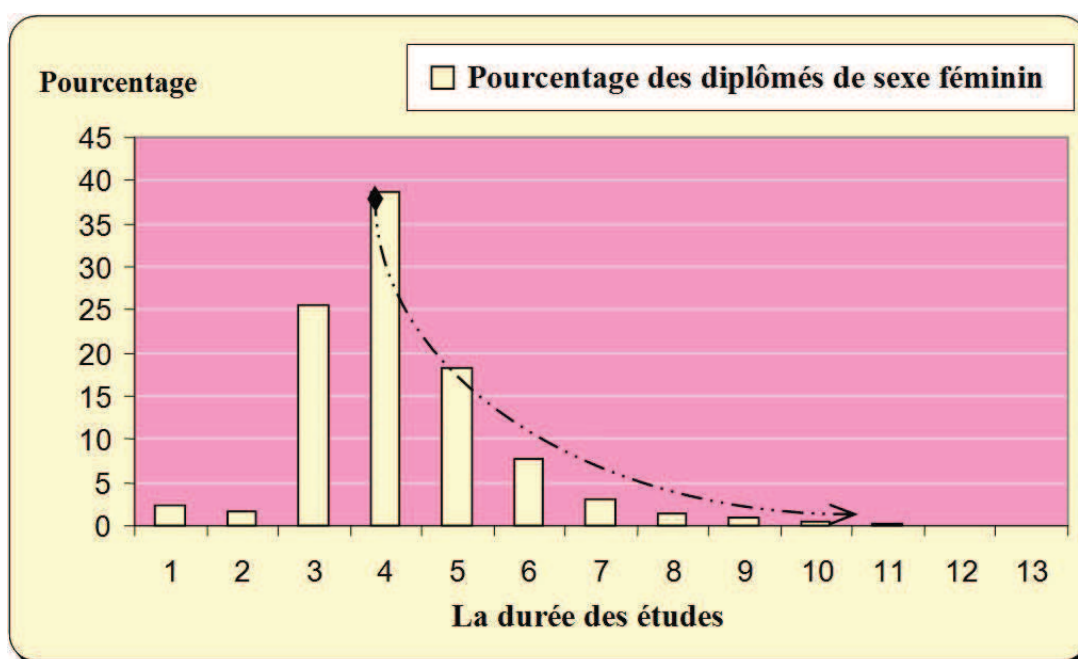
| Région éducative/ centre d'études |   | 1*  | 2*  | 3*   | 4    | 5    | 6   | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  | 13  | Total |
|-----------------------------------|---|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------|
| Région éducative de Khan Younis   | # | 32  | 33  | 149  | 150  | 59   | 24  | 9   | 5   | 1   | 1   | -   | -   | -   | 463   |
|                                   | % | 6,9 | 7,1 | 32,2 | 32,4 | 12,7 | 5,2 | 1,9 | 1,1 | 0,2 | 0,2 | -   | -   | -   | 100   |
| Région éducative de Raffah        | # | 21  | 12  | 88   | 83   | 29   | 6   | 2   | 2   | 1   | -   | -   | -   | -   | 244   |
|                                   | % | 8,6 | 4,9 | 36,1 | 34,0 | 11,9 | 2,5 | 0,8 | 0,8 | 0,4 | -   | -   | -   | -   | 100   |
| Total                             | # | 271 | 174 | 2905 | 4411 | 2075 | 894 | 359 | 149 | 94  | 49  | 21  | 9   | 7   | 11418 |
|                                   | % | 2,4 | 1,5 | 25,4 | 38,6 | 18,2 | 7,8 | 3,1 | 1,3 | 0,8 | 0,4 | 0,2 | 0,1 | 0,1 | 100   |

\* Données titre des numéros 1, 2 et une partie du n° 3 concernent les diplômées du programme de qualification des enseignants, ou les diplômées qui étaient déjà titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (bac + 1 ou bac + 2) avant de suivre des études à l'UOQ.

Le tableau ci-dessus montre que le plus grand nombre de diplômés du sexe féminin concerne celles qui ont consacré une durée de 4 années pour suivre leurs études, avec une légère différence par rapport aux diplômés du sexe masculin dans trois régions éducatives (Salfeet, Gaza-centre et Raffah) ou le taux le plus important a été de 3 ans. Toutefois, la période de 3 ans ne concerne pas seulement les diplômées de premier degré, comme nous l'avions indiqué auparavant, mais concerne aussi celles titulaires du diplôme de qualification des enseignants. Et aussi les diplômées qui étaient déjà titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat avant de suivre des études à l'UOQ.

La figure suivante montre un recul dans le nombre de diplômés de sexe féminin avec l'augmentation de la durée d'étude.

**Figure numéro 5 (B): La distribution en pourcentage des diplômés du sexe féminin selon la durée des études.**



Nous observons que les étudiants passent plus de temps jusqu'à l'obtention du diplôme que les étudiantes, nous pensons que la raison serait liée à la situation difficile dans laquelle ils exercent la charge de subvenir aux besoins matériels nécessaires à leur famille lorsqu'ils étaient scolarisés.

Nous pensons également que la situation familiale peut affecter aussi les étudiantes.

Pour cela nous allons analyser les données en faisant deux distributions des diplômés selon le sexe du diplômé et la région éducative/ le centre d'études: la première est basée sur la situation professionnelle du diplômé durant ses études, et la deuxième sur la situation de famille du diplômé durant ses études.

### **Premièrement: la distribution des diplômés selon la situation professionnelle pendant la période des études.**

Les changements actuels dans la vie d'un palestinien moyen et l'augmentation des besoins matériels de sa famille, font que la société commence à accepter la nécessité pour les femmes diplômées d'exercer un emploi afin qu'elles puissent aider leurs partenaires masculins. Cela peut devenir alors une motivation pour les filles de suivre des études universitaires dans le but de rechercher un emploi une fois diplômées, en particulier dans les secteurs de l'Education (notamment dans les écoles des filles), les métiers d'infirmière et autres emplois similaires habituellement réservés aux filles en général. L'inconvénient de ce phénomène est que certains employeurs du secteur privé ont tendance parfois à employer des femmes diplômées en raison de salaires plus bas payés aux femmes par rapport aux salaires des hommes qui travaillent dans la même profession<sup>580</sup>.

On a ainsi assisté à une forte augmentation du nombre des employés femmes dans la société palestinienne<sup>581</sup>, ce qui a aussi influé sur le nombre des employés femmes suivant des cours dans les universités en même temps qu'elles travaillaient.

---

<sup>580</sup> Les données officielles indiquent que le taux de salaire quotidien dans les territoires palestiniens en 2011 est de 94,1 shekels israéliens pour les hommes contre seulement 79,1 shekels israéliens pour les femmes (source: le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op. cit., tableau numéro 42, p. 110).

<sup>581</sup> Malgré le fait que le taux de participation des femmes dans le marché du travail formel, reste limité par rapport à celui des hommes, il a connu cependant une augmentation significative dans la société palestinienne ces dernières années, les données officielles indiquent que ce taux est passé de 11% en 1996 à 16.6% en 2011, tandis que le taux de participation des hommes, est resté inchangé pour ces deux années (68.7%). Sources: le Bureau central palestinien de statistique, *Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011*, op.cit., p. 23 (pour les données de 2011), et *le rapport annuel de 1997*, op. cit., p. 21 (pour les données de 1996).

Cela est clairement visible lorsque nous analysons les données des diplômés de l'UOQ, nous constatons que le pourcentage des diplômés du sexe féminin qui travaillaient (à temps complet ou partiel) pendant leurs études à l'UOQ est de 82,4%, et qu'il est de 92,2% pour les diplômés de sexe masculin (environ 10% d'écart entre les deux sexes).

Cela explique une durée d'étude plus longue pour les diplômés de sexe masculin en comparaison avec la durée d'étude pour les diplômés de sexe féminin d'un côté, et que de l'autre côté cet écart entre les deux sexes n'est pas très significatif, et que, comme nous l'avons mentionné précédemment, l'écart entre les diplômés du sexe masculin et ceux de sexe féminin qui travaillaient pendant leurs études n'est pas très important non plus.

**Tableau numéro 9: La distribution des diplômés selon le sexe et la situation professionnelle pendant la période des études.**

| Situation professionnelle            | Sexe     |      |         |      | Total  |      |
|--------------------------------------|----------|------|---------|------|--------|------|
|                                      | Masculin |      | Féminin |      |        |      |
|                                      | Nombre   | (%)  | Nombre  | (%)  | Nombre | (%)  |
| Travaille (temps complet ou partiel) | 9839     | 92,2 | 9414    | 82,4 | 19253  | 87,2 |
| Ne travaille pas                     | 831      | 7,8  | 2004    | 17,6 | 2835   | 12,8 |
| Total                                | 10670    | 100  | 11418   | 100  | 22088  | 100  |

### **Deuxièmement: la distribution de diplômés selon la situation de famille**

Ce qui explique les différences relativement convergentes dans la durée d'études entre les deux sexes peut être la situation familiale des diplômés et le temps passé à étudier. Il est clair du tableau suivant que la situation familiale n'a pas eu d'effet majeur sur cette différence entre les diplômés de sexe masculin et féminin. Le tableau suivant montre que les nombres ou les taux de diplômés masculins ou féminins sont très proches pour toutes les catégories de situation de famille avec une légère différence de 1,2% en faveur de diplômés de sexe masculin de la catégorie « marié », qui peut être cependant un facteur important de notre analyse.

Le taux des diplômés de sexe masculin de la catégorie « célibataire » est de 63% contre 63,8% pour les diplômés de sexe féminin. Nous pouvons conclure que le pourcentage le plus élevé de diplômés de deux sexes est en faveur des diplômés de cette catégorie, qui représente le deux tiers des diplômés. Et donc nous pouvons supposer qu'ils ont plus de temps à consacrer à leurs études et obtenir leur diplôme dans le délai normal d'étude de 4 ans. Cela renforce notre idée

précédente que le plus grand nombre de diplômés ont mis 4 ans pour l'obtention du diplôme.

Cela indique aussi que le système d'enseignement ouvert et à distance attire la jeune génération d'étudiants et de nouveaux diplômés du secondaire. Et par conséquence il rentre également en concurrence avec l'enseignement universitaire traditionnelle. Et montre la forte demande de ce type de formation dans la société palestinienne.

**Tableau numéro 10: La distribution des diplômés selon la situation maritale et le sexe.**

| Situation de famille | Sexe     |      |         |      | Total  |      |
|----------------------|----------|------|---------|------|--------|------|
|                      | Masculin |      | Féminin |      |        |      |
|                      | Nombre   | (%)  | Nombre  | (%)  | Nombre | (%)  |
| Célibataire          | 6726     | 63,0 | 7287    | 63,8 | 14013  | 63,4 |
| Marié(e)             | 3938     | 36,9 | 4081    | 35,7 | 8019   | 36,3 |
| Divorcé(e)           | 3        | 0,0  | 12      | 0,1  | 15     | 0,1  |
| Veuf/ Veuve          | 3        | 0,0  | 38      | 0,3  | 41     | 0,2  |
| Total                | 10670    | 100  | 11418   | 100  | 22088  | 100  |

### **La corrélation entre la durée des études et la moyenne cumulative:**

Pour identifier s'il y a un lien entre la durée des études et la moyenne cumulative des diplômés, nous avons effectué le test de corrélation de Pearson et les résultats suivants ont été obtenus:

| <b>Variable</b>            | <b>Analyse</b>                        | <b>La durée des études</b> | <b>Moyenne cumulative</b> |
|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>La durée des études</b> | Taille de l'échantillon               | 1                          | - 0,311                   |
|                            | Coefficient de corrélation de Pearson | -                          | 0,000                     |
|                            | Le niveau de signification            | 22088                      | 22088                     |
| <b>Moyenne cumulative</b>  | Taille de l'échantillon               | - 0,311                    | 1                         |
|                            | Coefficient de corrélation de Pearson | 0,000                      | -                         |
|                            | Le niveau de signification            | 22088                      | 22088                     |

Comme le montre le tableau ci-dessus, la corrélation entre ces deux variables est considérée comme négative et entre faible et moyenne, ce qui indique, même en partie, que la durée des études n'influence pas la moyenne cumulative du diplômé, et nous pouvons donc rejeter l'hypothèse qu'il existe une relation positive entre ces deux paramètres, et donc il s'agit d'une relation inverse. C'est-à-dire que plus la durée des études est longue moins la moyenne cumulative obtenue à l'obtention du diplôme est haute, mais pas dans une large mesure.

### **La politique d'admission dans les régions éducatives et les centres d'études en fonction de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.**

La politique d'admission à l'UOQ se compose de certaines normes et réglementations appliquées dans toutes les régions éducatives et dans tous les centres d'études. Ces réglementations sont approuvées par le ministère de l'enseignement supérieur en Palestine, même si certaines exceptions peuvent se produire compte tenu de la spécificité du système de formation appliqué à l'université (des moyennes inférieures au baccalauréat peuvent être acceptées pour les anciens bacheliers).

La politique d'admission est-elle appliquée de la même manière dans toutes les régions éducatives et les centres d'études de l'université, ou est-elle affectée par la zone géographique et l'existence d'universités traditionnelles à proximité des régions éducatives ou des centres d'études?



Les données ci-après indiquent le nombre des diplômés distribués en fonction de la catégorie de la moyenne générale obtenue au baccalauréat, pour que nous puissions comparer en terme de politique d'admission entre les différentes régions éducatives et les différents centres d'étude.

**Tableau numéro 11 : La distribution des diplômés selon la région éducative/ le centre d'études et les catégories de la moyenne générale au baccalauréat.**

| Région éducative/<br>centre d'études | les catégories de la moyenne générale au baccalauréat |             |             |             |            |             | Total        |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|--------------|
|                                      | 50-<br>59.9                                           | 60-<br>69.9 | 70-<br>79.9 | 80-<br>89.9 | 90-100     | indéterminé |              |
| Région éducative de Djénine          | 325                                                   | 672         | 582         | 352         | 55         | -           | 1986         |
| Centre d'études de Djénine           | 46                                                    | 152         | 133         | 86          | 14         | -           | 431          |
| Région éducative de Tulkarem         | 245                                                   | 575         | 469         | 297         | 98         | -           | 1684         |
| Région éducative de Naplouse         | 483                                                   | 892         | 520         | 229         | 19         | -           | 2143         |
| Centre d'études de Toubas            | 36                                                    | 93          | 63          | 39          | 5          | -           | 236          |
| Région éducative de Qalqilyia        | 90                                                    | 167         | 146         | 96          | 34         | -           | 533          |
| Région éducative de Salfeet          | 84                                                    | 166         | 129         | 89          | 15         | -           | 483          |
| Région éducative de Ramallah         | 352                                                   | 820         | 408         | 189         | 25         | -           | 1794         |
| Centre d'études de Jéricho           | 96                                                    | 140         | 74          | 31          | 2          | 1           | 344          |
| Région éducative de Jérusalem        | 277                                                   | 353         | 246         | 99          | 12         | 1           | 988          |
| Région éducative de Bethleem         | 369                                                   | 578         | 367         | 122         | 6          | 1           | 1443         |
| Centre d'études de Beit Sahour       | 2                                                     | 1           | 4           | 2           | -          | -           | 9            |
| Région éducative d'Hébron            | 552                                                   | 796         | 529         | 241         | 24         | -           | 2142         |
| Centre d'études de Doura             | 96                                                    | 119         | 87          | 38          | 1          | -           | 341          |
| Centre d'études de Yatta             | 20                                                    | 55          | 31          | 16          | 5          | -           | 127          |
| Région éducative de Gaza nord        | 484                                                   | 208         | 162         | 40          | 2          | 2           | 898          |
| Région éducative de Gaza ville       | 1518                                                  | 994         | 874         | 358         | 40         | 12          | 3796         |
| Région éducative de Gaza centre      | 256                                                   | 106         | 77          | 34          | 8          | -           | 481          |
| Région éducative de Khan Younis      | 846                                                   | 314         | 231         | 81          | 18         | -           | 1490         |
| Région éducative de Raffah           | 365                                                   | 190         | 129         | 43          | 10         | 2           | 739          |
| <b>Total</b>                         | <b>6542</b>                                           | <b>7391</b> | <b>5261</b> | <b>2482</b> | <b>393</b> | <b>19</b>   | <b>22088</b> |

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des diplômés des régions éducatives et des centres d'études de la Cisjordanie avaient une moyenne générale au baccalauréat de l'ordre de 60 à 69,9 sauf les diplômés du centre d'études de Beit

Sahour. Toutefois, la majorité des diplômés des régions éducatives de la bande de Gaza avait une moyenne générale au baccalauréat de l'ordre de 50 à 59,9.

Pour expliquer cette différence, nous pouvons assumer que la bande de Gaza, étant une petite zone géographique avec une population fortement condensée, et ayant un certain nombre d'universités traditionnelles, les étudiants de la bande de Gaza sortant du baccalauréat avec une bonne moyenne générale, préféraient poursuivre leur études universitaires dans les universités traditionnelles, avec la possibilité aussi de se rendre en Egypte pour y poursuivre des études.

Donc l'UOQ doit faire face à un défi plus important dans la bande de Gaza, par rapport à la Cisjordanie, qui est plus dispersé géographiquement, où les étudiants en sortant du baccalauréat, surtout les filles, sont attirés davantage par la poursuite des études dans les régions éducatives et les centres d'études de l'UOQ; ceux-ci couvrant toute la Cisjordanie du nord au sud, et se trouvant à proximité de leur domicile avec l'absence d'université traditionnelle plus proche.

## **Intermède**

Nous résumons ce chapitre par faire les observations suivantes:

Le nombre de diplômés de sexe féminin est supérieur à celui de leurs homologues masculins, ce qui signifie que la perception de l'éducation pour la femme commence à changer, et ceci grâce au système de l'enseignement ouvert, lequel a ouvert de nouvelles voies et donné des moyens pour surmonter les obstacles que rencontrait la femme palestinienne souhaitant poursuivre des études dans des universités traditionnelles.

Ces diplômées choisissent massivement la filière de l'Education, alors que leurs homologues masculins sont mieux répartis dans les autres filières. En effet, les femmes préfèrent travailler dans le secteur de l'éducation en raison des avantages liés au gain de temps, à la proximité de leurs lieux de résidence, contrairement à d'autres métiers et professions.

On observe que le nombre de diplômés des deux sexes dans le programme de l'agriculture est très réduit, ce qui confirme la faiblesse de la demande pour ce programme, pour des raisons qui peuvent être liées à la faiblesse de la demande du marché du travail agricole local, et le manque de débouchés dans des projets d'investissement qui utiliseraient leur expertise dans ce domaine et leur assurerait une source de revenus. Il faut aussi noter le manque de terres exploitables ainsi que de laboratoires agricoles de haute qualité.

La majorité des diplômés se trouvent dans les deux tranches d'âge les plus jeunes, à savoir celle de 22 - 26 ans et celle de 27 - 31 ans, et ceci en dépit du fait que l'université est ouverte pour tous les âges et indifféremment de l'année de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Ainsi la perception par

rapport à l'enseignement ouvert a changé et a commencé à concurrencer l'enseignement traditionnel en attirant des étudiants récemment diplômés du cycle secondaire.

Il existe une corrélation positive moyenne entre la moyenne générale du diplômé obtenue dans le cycle secondaire et sa moyenne cumulative obtenue à l'Université. Les deux moyennes, celle du cycle secondaire et celle universitaire, sont donc proches. Toutefois ceci ne signifie pas que la note du secondaire impacte forcément sur celle universitaire, car, on observe qu'un grand nombre parmi les diplômés avec de mauvaises notes au secondaire ont obtenu de moyennes cumulatives relativement bonnes en fin de leur cycle universitaire, et vice versa. Il y a là donc d'autres facteurs objectifs qui entrent en jeu et influent sur les notes cumulatives universitaires tels que le temps consacré aux études (à temps plein ou partiel), l'assiduité aux cours, le type de spécialisation choisie par l'étudiant, le degré de son intérêt ou de son aptitude pour cette filière, etc. Par ailleurs, l'étude montre que la corrélation entre la moyenne cumulative universitaire et les autres variables telles que le sexe, la durée des études, la situation professionnelle, la situation maritale, l'âge à l'obtention du diplôme était faible variant entre positive et négative (corrélation inversée).

Le plus grand pourcentage de diplômés se trouve dans la tranche des moyennes cumulatives des 70 à 79,9%, avec un taux de distribution normal autour de la médiane, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'écart important entre les moyennes cumulatives des diplômés et la médiane des moyennes cumulatives. On observe que c'est dans la bande de Gaza que se trouve le plus grand nombre d'étudiants avec les moyennes cumulées les plus élevées. Ceci est la preuve d'une politique universitaire remarquable concernant les politiques d'examen, et l'évaluation du travail des étudiants.

L'étude montre qu'il existe une différence entre les hommes et les femmes en termes de durée des études, la durée étant légèrement plus longue pour les diplômés de sexe masculin. Celle-ci n'est cependant pas très significative et elle s'applique dans toutes les branches géographiques de l'Université. Elle dépend de la situation professionnelle de l'étudiant et non de sa situation maritale.

La majeure partie des diplômés de la bande de Gaza avaient des moyennes générales de 50 à 59,9 au baccalauréat, tandis que la majorité des diplômés de la Cisjordanie avaient une moyenne générale au baccalauréat de l'ordre de 60 à 69,9, reflétant ainsi les différences entre les deux zones géographiques, en termes de perception de l'enseignement ouvert, de l'impact de la taille de la zone géographique et du degré de concurrence entre l'enseignement traditionnel et l'enseignement ouvert.

### **D.3. Troisième chapitre: enquêtes de terrain (à partir de deux questionnaires)**

#### **D.3.1. Introduction sur la méthodologie de la conduite de l'enquête:**

Nous avons conduit à partir du premier février 2008 et jusqu'au 23 Juillet 2008 (sur une période de presque six mois) une enquête de terrain en Palestine à partir de deux questionnaires:

Le premier questionnaire<sup>582</sup> concerne la situation des diplômés de l'UOQ dans le marché du travail. Nous avons mené cette enquête auprès d'un échantillon de diplômés avec pour objectifs de connaître leur(s) fonction(s) et niveaux de responsabilité ainsi que leurs opinions sur les acquis académiques et de savoir qu'ils ont obtenus au cours de leur parcours universitaire à l'UOQ.

Le deuxième questionnaire<sup>583</sup> concerne l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur rendement au travail et leur niveau de compétences. Nous avons mené cette enquête auprès d'un échantillon de structures ayant accueilli les diplômés de l'UOQ afin de connaître l'impact sur leur productivité et l'évaluation de la formation proposée par l'université.

Nous avons conçus ces deux questionnaires en utilisant l'échelle de Likert<sup>584</sup>, et nous les avons envoyés aux diplômés et aux responsables au sein des structures embauchant des diplômés de l'UOQ par courrier électronique le 3/2/2008 (dans le cas où nous en disposions; au total 2724 courriels ont été envoyés, 2557 pour les diplômés et 167 pour les structures embauchant des diplômés).

N'ayant pas reçu de réponses en nombre suffisant, nous avons renvoyé, le 29/4/2008, un rappel par courrier électronique aux diplômés et aux responsables au sein des structures embauchant des diplômés de l'UOQ (cette fois-ci nous disposions de 2987 adresses email, 2818 pour les diplômés et 169 pour les structures embauchant des diplômés, du fait qu'il y a eu une nouvelle promotion de 2064 diplômés en fin du premier semestre de l'année universitaire 2007/2008).

Nous avons réalisé et publié une bannière électronique sur le site web officiel de l'Université à l'adresse <http://www.qou.edu> et aussi sur le portail des diplômés

---

<sup>582</sup> Voir le questionnaire en format PDF (QuestEliteDiplômés.pdf) en annexe numéro II-A.

<sup>583</sup> Voir le questionnaire en format PDF (QuestEliteStructures.pdf) en annexe numéro II-B.

<sup>584</sup> La personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord avec une affirmation. L'échelle contient 5 niveaux qui permettent de nuancer le degré d'accord: Tout à fait d'accord, D'accord, Sans opinion (Ni d'accord ni en désaccord), Pas d'accord, Pas du tout d'accord.

de l'UOQ à l'adresse <http://alumni.qou.edu>, dans le but de pouvoir contacter des diplômés et des structures embauchant des diplômés de l'UOQ dont nous ne disposons d'adresse électronique.

Nous avons également publié une annonce dans les 3 journaux nationaux de la Palestine<sup>585</sup> le lundi 4 Février 2008 dans le même but.

Les questionnaires pouvant être ainsi imprimés sous format PDF et remplis ensuite manuellement puis renvoyés à un des centres d'études de l'UOQ, ou alors remplis électroniquement, car les questionnaires sont disponibles en ligne également aux adresses électroniques suivantes:

<http://alumni.qou.edu/questAlumni.do> pour les diplômés.

<http://alumni.qou.edu/questInstitutions.do> pour les structures embauchant des diplômés de l'UOQ<sup>586</sup>.

Nous avons créé une adresse courrielle pour l'occasion ([quest.elite@qou.edu](mailto:quest.elite@qou.edu)) afin de communiquer avec les diplômés et les responsables des structures embauchant des diplômés de l'UOQ.

Au 23 Juillet 2008, **1263 diplômés** (sur 29426 diplômés à la fin du premier semestre de l'année universitaire 2007/2008, ce que représente un échantillon de 4,3% de diplômés de l'université au moment de l'enquête) et **223 structures** embauchant des diplômés de l'UOQ au total avaient participé à cette enquête distribués comme suit:

103 questionnaires pour les diplômés et 30 questionnaires pour les structures embauchant des diplômés de l'UOQ ont été remplies directement en ligne par les diplômés et les structures eux-mêmes respectivement, directement par l'intermédiaire du lien disponible sur le site web de l'université.

1160 questionnaires pour les diplômés et 193 questionnaires pour les structures embauchant des diplômés ont été manuellement remplies par les diplômés ou les structures en utilisant le format PDF, nous avons ensuite saisi ces questionnaires manuellement dans la base des données que nous avons conçue pour cet effet dans le but de les analyser statistiquement en utilisant le logiciel SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*).

---

<sup>585</sup> L'annonce pouvait être consultée via les liens électroniques suivants:

<http://pdf2.alquds.com/2008/2/4/page4.pdf> (pour le journal Al-Quds)

<http://www.al-ayyam.com/znews/site/pdfs/4-2-2008/p09.pdf> (pour le journal Al-Ayyam)

<http://www.alhayat-j.com/pdf/2008/2/4/page3.pdf> (pour le journal Al-Hayat Al-Jadida)

<sup>586</sup> Voir les technologies principales que nous avons utilisées pour la construction et la mise en ligne des questionnaires en annexe III.

### **D.3.2. L'analyse de l'enquête**

#### **Les tableaux de fréquence statistiques**

Le but de ces statistiques est de recueillir les premiers résultats de cette étude de terrain concernant les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds afin de connaître leurs situations par rapport au marché du travail (avant et après l'obtention du diplôme UOQ) dans le but d'analyser les changements survenus dans leurs conditions économiques, professionnelles et de connaître l'importance des postes qu'ils occupent.

Pour ce faire, nous avons analysé statistiquement les données des 1263 questionnaires concernant les diplômés de l'UOQ et les 223 questionnaires concernant les structures embauchant des diplômés de l'UOQ, en utilisant le logiciel SPSS.

Et afin de vérifier la qualité et la précision des données recueillies à partir de deux questionnaires et, donc, de leur fiabilité, nous avons d'abord établi les statistiques descriptives nécessaires pour chaque variable du questionnaire. Après l'examen de ces statistiques descriptives nous constatons, de façon générale, que ces données sont fiables et que les réponses des personnes interrogées sont cohérentes et non disparates et nous pouvons donc en tenir compte pour des analyses ultérieures plus approfondies et plus détaillées<sup>587</sup>.

#### **Premièrement:**

##### **D.3.2.1. Analyse du questionnaire sur les situations de diplômés de l'UOQ dans le marché du travail**

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition des diplômés interrogés en fonction de leur nombre et les pourcentages cumulatifs pour chaque variable de cette étude.

---

<sup>587</sup> Voir les statistiques descriptives effectuées sur les données concernant le premier questionnaire en annexe IV - A, et celles effectuées sur les données concernant le deuxième questionnaire en annexe IV - B.



## Première partie du questionnaire: Informations générales:

### 1. La répartition des diplômés interrogés en fonction du sexe:

Le nombre et le pourcentage des diplômées interrogées sont, comme on le constate, plus élevés. Toutefois, cet écart n'est pas très important et ne représente pas une problématique statistique. 44,5% de diplômés de sexe masculin face à 55,5% de diplômés de sexe féminin n'est pas une anomalie, et donc les données sont considérées valides pour cette catégorie. La répartition des diplômés interrogés selon le sexe est conforme à une répartition normale correspondant à la répartition générale des étudiants et des diplômés de l'université. Par ailleurs, ce résultat fournit un éclairage plus précis sur la répartition, assez rapprochée, selon le sexe.

| Sexe         | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|--------------|-------------|-----------------|
| Masculin     | 562         | 44,5            |
| Féminin      | 701         | 55,5            |
| <b>Total</b> | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

### 2. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la tranche d'âge:

C'est la tranche d'âge 20-29 qui vient en première place, elle représente, à elle seule, plus que la moitié des diplômés interrogés (61,1%), les autres tranches qui regroupées constituent moins que la moitié des diplômés interrogés (38,9%). La problématique de ce résultat est que c'est une tranche

| Tranche d'âge | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|---------------|-------------|-----------------|
| 20 - 29       | 772         | 61,1            |
| 30 - 39       | 359         | 28,4            |
| 40 - 49       | 121         | 9,6             |
| 50 - 59       | 10          | 0,8             |
| 60 ou +       | 1           | 0,1             |
| <b>Total</b>  | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

d'âge assez jeune qui rarement occupe des postes administratifs de haut rang; ceux-ci étant habituellement occupés par une tranche d'âge plus avancée.

### 3. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la situation maritale:

Le nombre des diplômés interrogés mariés (55,1%) dépasse celui des célibataires. Cette catégorie se trouve donc dans une condition sociale stabilisée. Toutefois, il faudra analyser de plus près ces résultats car un grand nombre de filles se marient très jeunes, ceci nous autorise à penser que ces mariages n'ont pas lieu après l'obtention du diplôme et l'occupation d'un premier emploi.

| Situation maritale | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|--------------------|-------------|-----------------|
| Célibataire        | 554         | 43,9            |
| Marié/e            | 696         | 55,1            |
| Autre              | 13          | 1,0             |
| <b>Total</b>       | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

4. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la qualification académique obtenue à l'UOQ:

La majeure partie des diplômés interrogés détient un Bachelor; et un petit nombre détient un diplôme supérieur en

| Degré académique                                  | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|---------------------------------------------------|-------------|-----------------|
| Bachelor (BA)                                     | 1259        | 99,7            |
| Diplôme supérieur (qualification des enseignants) | 4           | 0,3             |
| <b>Total</b>                                      | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

sciences de l'éducation. Vu que ce petit nombre est insignifiant pour des fins d'analyse, nous ne tiendrons pas compte de cette donnée.

5. La répartition des diplômés interrogés en fonction du programme d'étude suivi:

La répartition de notre échantillon est bonne car elle couvre tous les programmes académiques de façon homogène et elle est conforme à la répartition générale des étudiants et des diplômés de l'université. Elle est donc fiable pour l'analyse.

| Programme académique                    | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|-----------------------------------------|-------------|-----------------|
| Technologies et Sciences Appliquées     | 163         | 12,9            |
| Agriculture                             | 4           | 0,3             |
| Développement social et familial        | 206         | 16,3            |
| Gestion et leadership                   | 263         | 20,8            |
| Sciences administratives et économiques | 44          | 3,5             |
| Sciences de l'éducation                 | 574         | 45,5            |
| Non défini                              | 9           | 0,7             |
| <b>Total</b>                            | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

Le programme des sciences de l'éducation vient en première place suivi par la gestion et le leadership, les sciences administratives et économiques.

Pour les spécialisations, celles-ci sont incluses dans les chiffres et de façon homogène; donc nous ne les analyserons pas séparément.

6. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la moyenne cumulative:

C'est la mention « Bien » qui tient ici la première place.

La répartition des diplômés interrogés est conforme à une répartition normale correspondant à la répartition générale des étudiants et des diplômés de l'université. 74 diplômés interrogés ont obtenu la mention « Excellent », ils sont parmi les meilleurs diplômés de l'Université. Ils feront l'objet d'une analyse plus détaillée.

| <b>Mention</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|----------------|------------------|------------------------|
| Excellent      | 74               | 5,9                    |
| Très bien      | 335              | 26,5                   |
| Bien           | 719              | 56,9                   |
| Passable       | 135              | 10,7                   |
| <b>Total</b>   | <b>1263</b>      | <b>100</b>             |

7. La répartition des diplômés interrogés en fonction de l'année d'obtention du diplôme UOQ:

Les années commencent à partir de 1995 et continuent jusqu'en 2008.

Le nombre de ceux inclus dans ces statistiques a augmenté avec l'année, et ceci est conforme avec l'augmentation du nombre de diplômés de l'Université chaque année.

Ce qui va influencer sur le facteur de l'élite: les diplômés interrogés les plus récents représentent à eux seuls 34,4% du nombre total, alors qu'ils ne représentaient que 0,2% en 1995. Car ces jeunes diplômés ne sont pas censés occuper des postes de haut niveau.

| <b>Année du diplôme</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|-------------------------|------------------|------------------------|
| 1995                    | 2                | 0,2                    |
| 1996                    | 4                | 0,3                    |
| 1997                    | 22               | 1,7                    |
| 1998                    | 20               | 1,6                    |
| 1999                    | 19               | 1,5                    |
| 2000                    | 34               | 2,7                    |
| 2001                    | 36               | 2,9                    |
| 2002                    | 35               | 2,8                    |
| 2003                    | 68               | 5,4                    |
| 2004                    | 68               | 5,4                    |
| 2005                    | 112              | 8,9                    |
| 2006                    | 142              | 11,2                   |
| 2007                    | 267              | 21,1                   |
| 2008                    | 434              | 34,4                   |
| <b>Total</b>            | <b>1263</b>      | <b>100,0</b>           |

8. La répartition des diplômés interrogés en fonction des études antérieures précédentes le diplôme UOQ:

La grande partie des diplômés interrogés provient du diplôme de fin d'études secondaires (85,9%); et un petit nombre du certificat d'institut communautaire ou universitaire. C'est une

| Degré précédent                         | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|-----------------------------------------|-------------|-----------------|
| Fin études secondaires (Baccalauréat)   | 1085        | 85,9            |
| Institut communautaire ou universitaire | 178         | 14,1            |
| <b>Total</b>                            | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

donnée qui reflète la situation actuelle, puisque les statistiques sont récentes; dans les premières années de la création de l'Université, la majorité des diplômés avait un certificat d'institut.

9. La répartition des diplômés interrogés en fonction des études post-diplôme UOQ:

La grande partie des diplômés interrogés, n'a pas poursuivi des études supérieures après l'obtention du diplôme UOQ. Seuls 3,6% parmi eux se sont inscrits en Master et parmi eux seuls 0,2% ont obtenu leur doctorat.

| Degré post-diplôme | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|--------------------|-------------|-----------------|
| Pas d'études       | 1206        | 95,5            |
| Diplôme supérieur  | 9           | 0,7             |
| Master             | 45          | 3,6             |
| Doctorat           | 3           | 0,2             |
| <b>Total</b>       | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

Ca paraît très peu, mais il faudrait tenir en compte que plus de 50% des personnes interrogées viennent d'avoir leur diplôme UOQ (en 2007 ou en 2008). Dans notre analyse cette variable à elle seule n'est pas de nature à éclairer notre analyse; il faudrait tenir en compte dans ce cas d'autres points pertinents, tels que la comparaison de cette variable avec la même existant dans les universités traditionnelles.

## 10. La répartition des diplômés interrogés en fonction du pays d'obtention du degré post-diplôme UOQ:

Parmi ceux qui ont poursuivi des études supérieures post-diplôme UOQ, un seul diplômé a poursuivi des études en Europe. Les autres ont poursuivi des études supérieures en Palestine ou dans un autre pays arabe. Ceci nous permet de constater que la poursuite des études dans une université américaine ou européenne requiert un certain niveau académique et nécessite un financement substantiel. Cette variable est donc un indicateur faible pour juger sur le facteur élite: celui qui poursuit ces études supérieures ne constitue pas nécessairement l'élite; comme celui qui ne le fait pas peut toutefois en faire partie.

| Lieu des études post-diplôme | Fréquence               | Pourcentage (%) |
|------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Palestine                    | 52                      | 83,9            |
| Pays arabe                   | 9                       | 14,5            |
| En Europe                    | 1                       | 1,6             |
| Aux Etats-Unis               | 0                       | 0,0             |
| Autre                        | 0                       | 0,0             |
| <b>Total</b>                 | <b>62<sup>588</sup></b> | <b>100</b>      |

## Deuxième partie du questionnaire: La situation par rapport à l'Emploi:

### A. Avant l'obtention du Bachelor UOQ:

#### 1. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la situation professionnelle:

La majeure partie des diplômés interrogés n'occupait aucun poste avant l'obtention de diplôme UOQ. Seulement 35,4% des personnes interrogées travaillaient déjà à temps complet ou à temps partiel avant l'obtention de diplôme UOQ.

| Situation d'emploi | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|--------------------|-------------|-----------------|
| Temps complet      | 348         | 27,6            |
| Temps partiel      | 98          | 7,8             |
| Sans emploi        | 817         | 64,6            |
| <b>Total</b>       | <b>1263</b> | <b>100</b>      |

<sup>588</sup> Les diplômés interrogés qui ont poursuivi des études post-UOQ sont au nombre de 57 comme l'indique le tableau précédent, cette différence peut être expliquée par des erreurs de saisie ou une incohérence dans les réponses fournies par les diplômés eux-mêmes.

2. La répartition des diplômés interrogés en fonction de leur catégorie Socioprofessionnelle:

Ceux qui travaillaient à temps complet ou partiel, étaient pour la grande partie des employés salariés. Un petit nombre était chef d'entreprise ou indépendant ou membre de famille non salarié.

| <b>Statut professionnel</b>    | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|--------------------------------|------------------|------------------------|
| Chef d'entreprise              | 22               | 5,1                    |
| Indépendant                    | 27               | 6,2                    |
| Employé-salarié                | 379              | 87,1                   |
| Membre de famille sans salaire | 7                | 1,6                    |
| <b>Total</b>                   | <b>435</b>       | <b>100</b>             |

3. La répartition des diplômés interrogés en fonction du secteur professionnel:

La grande partie des personnes interrogées travaillait dans le secteur public, suivi par le secteur privé, divers secteurs et Organisation Non Gouvernementale avant l'obtention de diplôme UOQ.

| <b>Secteur</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|----------------|------------------|------------------------|
| Secteur public | 207              | 47,0                   |
| Secteur privé  | 173              | 39,2                   |
| ONG            | 16               | 3,6                    |
| Autres         | 45               | 10,2                   |
| <b>Total</b>   | <b>441</b>       | <b>100</b>             |

4. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la nature de l'emploi:

La plupart travaillait dans des postes administratifs, que ce soit dans le public ou le privé. Les autres étaient répartis dans des divers types d'emplois et de secteurs.

| <b>Type d'emploi</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|----------------------|------------------|------------------------|
| Administratif        | 188              | 42,5                   |
| Technique            | 78               | 17,6                   |
| Services             | 74               | 16,8                   |
| Autres               | 102              | 23,1                   |
| <b>Total</b>         | <b>442</b>       | <b>100</b>             |



## 5. La répartition des diplômés interrogés en fonction du grade administratif:

La majeure partie des diplômés interrogés, qui travaillaient avant l'obtention de diplôme UOQ, occupaient à l'époque des postes sans grade administratif.

Il y avait cependant un faible taux d'occupation dans les grades supérieurs, le fait qu'il se trouvait des

candidats qui occupaient déjà le poste de directeur ou d'un poste plus élevé avant l'obtention de diplôme UOQ indique la nécessité pour ces personnes de poursuivre des études universitaires afin de rendre légitime le poste qu'ils occupaient.

| <b>Grade administratif</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|----------------------------|------------------|------------------------|
| Sans                       | 245              | 55,9                   |
| Chef de service            | 30               | 6,8                    |
| Chef de département        | 37               | 8,5                    |
| Directeur                  | 23               | 5,3                    |
| Directeur général          | 2                | 0,5                    |
| Ministre adjoint ou +      | 1                | 0,2                    |
| Autres                     | 100              | 22,8                   |
| <b>Total</b>               | <b>438</b>       | <b>100</b>             |

## B. Après l'obtention du Bachelor UOQ:

### 1. La répartition des diplômés interrogés en fonction du temps de travail:

La majeure partie des candidats interrogés n'occupe aucun poste à temps complet ou partiel. Cela peut paraître peu, mais il faudrait tenir en compte que plus de 50% des personnes interrogées

| <b>Temps d'emploi</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|-----------------------|------------------|------------------------|
| Emploi temps complet  | 561              | 44,4                   |
| Emploi temps partiel  | 80               | 6,3                    |
| Sans emploi           | 622              | 49,3                   |
| <b>Total</b>          | <b>1263</b>      | <b>100</b>             |

viennent d'avoir leur diplôme UOQ (en 2007 ou en 2008) et ils sont très probablement en cours de recherche d'emploi.

Mais nous observons cependant la réduction du nombre de ceux qui ne travaillent pas par rapport à leur situation avant l'obtention du Bachelor UOQ comme indiqué dans la partie "A" ci-dessus.

En même temps, le taux des candidats travaillant à temps complet a augmenté, avec une réduction de candidats travaillant à temps partiel. Ceci met en lumière le rôle de l'UOQ dans l'ouverture de nouvelles perspectives de travail.

Nous n'avons pas un indicateur pertinent: celui qui ne travaille pas n'est pas nécessairement exclu de l'élite, il peut être une élite sociale ou considéré un notable parmi les siens. Mais sa position par rapport à l'emploi peut renforcer l'image de l'élite.

## 2. La répartition des diplômés interrogés en fonction de la catégorie Socioprofessionnelle:

Ils sont pour la grande partie des employés salariés. Un petit nombre sont chefs d'entreprise. L'employé au gouvernement toutefois peut être de l'élite, exemple un

| Situation professionnelle      | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|--------------------------------|------------|-----------------|
| Chef d'entreprise              | 20         | 3,2             |
| Indépendant                    | 20         | 3,2             |
| Employé-salarié                | 583        | 93,0            |
| Membre de famille sans salaire | 4          | 0,6             |
| <b>Total</b>                   | <b>627</b> | <b>100</b>      |

ministre. Et le chef d'entreprise n'est pas nécessairement de l'élite si son activité ne jouit pas de la respectabilité sociale. Nous observons également que le nombre de diplômés en activité professionnelle a augmenté après l'obtention du diplôme, ce qui indique que les études universitaires leur ont ouvert des opportunités professionnelles.

## 3. La répartition des diplômés interrogés en fonction du secteur professionnel:

La majeure partie des diplômés interrogés travaille dans le secteur public et ils sont en augmentation par rapport aux candidats avant l'obtention du diplôme. Ensuite vient le secteur

| Secteur professionnel | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|-----------------------|------------|-----------------|
| Secteur public        | 332        | 52,7            |
| Secteur privé         | 200        | 31,7            |
| ONG                   | 25         | 4,0             |
| Autres                | 73         | 11,6            |
| <b>Total</b>          | <b>630</b> | <b>100</b>      |

privé. Pour les diplômés travaillant dans les ONG ils sont peu nombreux; mais ceci indique que les diplômés de l'UOQ sont répartis dans tous les secteurs professionnels.

C'est un indicateur valable, car ceci indique que les diplômés visent des postes administratifs supérieurs comme le montrent les tableaux.

## 4. La répartition des diplômés interrogés en fonction du type d'emploi:

La majeure partie occupe des postes administratifs et leur nombre a augmenté par rapport aux candidats avant l'obtention du diplôme à l'UOQ, que ce soit dans le secteur public ou privé. Les diplômés sont représentés également dans les autres types

| Type d'emploi | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|---------------|------------|-----------------|
| Administratif | 307        | 48,4            |
| Technique     | 68         | 10,7            |
| Services      | 98         | 15,5            |
| Autres        | 161        | 25,4            |
| <b>Total</b>  | <b>634</b> | <b>100</b>      |

d'emploi, ce qui indique une diversification du type d'emploi, et une participation dans les divers secteurs et postes.

#### 5. La répartition des diplômés interrogés en fonction du grade professionnel:

Malgré la faiblesse du taux des diplômés interrogés dans les grades professionnels élevés, le fait qu'il se trouve des diplômés au grade de directeur ou plus est la preuve du rôle primordial que joue l'UOQ dans l'émergence de l'élite palestinienne. 4 parmi les personnes interrogées se

| <b>Grade professionnel</b> | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|----------------------------|------------------|------------------------|
| Sans                       | 318              | 51,0                   |
| Chef de service            | 23               | 3,7                    |
| Chef de département        | 82               | 13,1                   |
| Directeur                  | 35               | 5,6                    |
| Directeur général          | 4                | 0,6                    |
| Ministre adjoint ou +      | 0                | 0                      |
| Autres                     | 162              | 26,0                   |
| <b>Total</b>               | <b>624</b>       | <b>100</b>             |

retrouvent au grade de directeur général, et 35 au grade de directeur, ce qui est une indication claire que l'Université a la capacité de faire sortir de ses rangs des candidats aptes à se distinguer et que le diplômé de l'Université est capable de remonter dans les grades de l'emploi pour rejoindre l'élite dans les institutions, qu'elles soient publiques ou privées.

### Troisième partie du questionnaire: Les points de vue des diplômés interrogés sur la formation suivie à l'UOQ:

#### 1. L'enseignement universitaire m'a apporté des connaissances substantielles:

La grande partie des diplômés de l'UOQ interrogés sont d'accord pour dire que l'enseignement à l'Université leur a apporté des connaissances substantielles. Ils sont 97% à avoir exprimé ce point de vue. Un petit pourcentage des diplômés interrogés se sont exprimés par une réponse neutre ou négative.

| <b>Réponse</b>       | <b>Fréquence</b> | <b>Pourcentage (%)</b> |
|----------------------|------------------|------------------------|
| Tout à fait d'accord | 568              | 45,0                   |
| D'accord             | 657              | 52,0                   |
| Neutre               | 19               | 1,5                    |
| Contre               | 15               | 1,2                    |
| Tout à fait contre   | 4                | 0,3                    |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b>      | <b>100,0</b>           |

2. L'enseignement universitaire m'a apporté des bénéfices académiques substantiels:

La grande partie des diplômés de l'UOQ interrogés sont d'accord pour dire que l'enseignement à l'Université leur a apporté des bénéfices académiques substantiels. Ils sont presque 93% à avoir exprimé ce point de vue. Un petit pourcentage des diplômés interrogés se sont exprimés par une réponse neutre ou négative.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 442         | 35,0            |
| D'accord             | 725         | 57,4            |
| Neutre               | 69          | 5,5             |
| Contre               | 21          | 1,7             |
| Tout à fait contre   | 6           | 0,5             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

3. L'enseignement universitaire a introduit des compétences nouvelles dans mon travail et en particulier dans l'aspect technique:

La grande partie des diplômés de l'UOQ interrogés sont d'accord pour dire que l'enseignement à l'Université a apporté des compétences nouvelles dans leur travail et en particulier dans l'aspect technique. Ils sont plus de 73 % à avoir exprimé ce point de vue. Un certain pourcentage, presque 27%, des diplômés interrogés se sont exprimés par une réponse neutre ou négative.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 322         | 25,5            |
| D'accord             | 603         | 47,7            |
| Neutre               | 255         | 20,2            |
| Contre               | 70          | 5,5             |
| Tout à fait contre   | 13          | 1,0             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

4. L'enseignement universitaire a renforcé la confiance en moi-même:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement à l'Université a renforcé la confiance en eux-mêmes. Ils sont 94%. Un petit pourcentage, 6%, des diplômés se sont exprimés par une réponse neutre ou négative.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 684         | 54,2            |
| D'accord             | 502         | 39,7            |
| Neutre               | 51          | 4,0             |
| Contre               | 19          | 1,5             |
| Tout à fait contre   | 7           | 0,6             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

5. L'enseignement universitaire a renforcé ma capacité à compter sur moi-même:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement à l'Université a renforcé leur autonomie, leur capacité à compter sur eux-mêmes et prendre des initiatives. Ils sont plus de 93%. Un petit pourcentage, moins de 7%, des diplômés interrogés se sont exprimés par une réponse neutre ou négative.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 662         | 52,4            |
| D'accord             | 518         | 41,0            |
| Neutre               | 66          | 5,2             |
| Contre               | 13          | 1,0             |
| Tout à fait contre   | 4           | 0,3             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

6. L'enseignement universitaire a renforcé ma capacité à adopter de nouvelles méthodes pour changer ma façon de travailler:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement à l'Université a renforcé leur capacité à adopter de nouvelles méthodes pour changer leur façon de travailler et optimiser leur performance professionnelle.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 299         | 23,7            |
| D'accord             | 667         | 52,8            |
| Neutre               | 250         | 19,8            |
| Contre               | 39          | 3,1             |
| Tout à fait contre   | 8           | 0,6             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

Ils sont plus de 76 %. Seulement moins du quart des personnes interrogées se sont exprimées par une réponse neutre ou négative.

7. L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités techniques, et par conséquent a été bénéfique sur le plan personnel:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire a renforcé leurs capacités techniques, et par conséquent leur a été bénéfique sur le plan personnel. Ils sont un peu plus de 83% à penser ainsi; et près de 17% ont exprimé un avis contraire ou neutre.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 375         | 29,7            |
| D'accord             | 678         | 53,7            |
| Neutre               | 166         | 13,1            |
| Contre               | 38          | 3,0             |
| Tout à fait contre   | 6           | 0,5             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

8. L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités administratives, et par conséquent a été bénéfique sur le plan personnel:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire a renforcé leurs capacités administratives, et par conséquent leur a été bénéfique sur le plan personnel. Ils sont 80% à penser ainsi; et près de 20% ont exprimé un avis contraire ou neutre.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 333         | 26,4            |
| D'accord             | 679         | 53,8            |
| Neutre               | 196         | 15,5            |
| Contre               | 47          | 3,7             |
| Tout à fait contre   | 8           | 0,6             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

9. L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités techniques, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire a renforcé leurs capacités techniques, et par conséquent leur a été bénéfique sur le plan professionnel. Ils sont presque 69% à penser ainsi; et près de 31% ont exprimé un avis contraire ou neutre.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 273         | 21,6            |
| D'accord             | 594         | 47,0            |
| Neutre               | 315         | 24,9            |
| Contre               | 69          | 5,5             |
| Tout à fait contre   | 12          | 1,0             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

10. L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités administratives, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire a renforce leurs capacités administratives, et par conséquent leur a été bénéfique sur le plan professionnel. Ils sont presque 67% à penser ainsi; et près de 33% ont exprimé un avis contraire ou neutre.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 233         | 18,4            |
| D'accord             | 611         | 48,4            |
| Neutre               | 330         | 26,1            |
| Contre               | 74          | 5,9             |
| Tout à fait contre   | 15          | 1,2             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |



11. L'enseignement universitaire m'a simplement permis d'accéder au grade administratif correspondant au diplôme de Bachelor:

La majeure partie des diplômés interrogés n'approuvent pas l'idée que l'enseignement universitaire ne leur a simplement permis que d'accéder au grade administratif correspondant au diplôme de Bachelor. Ceux-là représentent presque

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 71          | 5,6             |
| D'accord             | 193         | 15,3            |
| Neutre               | 296         | 23,4            |
| Contre               | 507         | 40,1            |
| Tout à fait contre   | 196         | 15,5            |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

Ceux-là représentent presque 56% ; et ceux qui approuvent cette idée représentent près de 21%. Un peu plus de 23% des personnes interrogées sont neutres.

12. L'enseignement universitaire m'a ouvert de nouvelles perspectives sur le plan des études et de la recherche:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire leur a ouvert de nouveaux horizons sur le plan des études et de la recherche scientifique. Ceux-là

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 288         | 22,8            |
| D'accord             | 729         | 57,7            |
| Neutre               | 191         | 15,1            |
| Contre               | 44          | 3,5             |
| Tout à fait contre   | 11          | 0,9             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

représentent 80,5%; et ceux qui n'approuvent pas cette idée représentent seulement 4,4%. 15,1% des personnes interrogées sont neutres.

13. L'offre de l'Université en matière de curricula et de spécialisations correspond à la demande du marché du travail:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'offre de l'Université en matière de curricula et de spécialisations est adaptée aux exigences du marché local du travail. Ceux-là représentent 64,2% ; et ceux qui n'approuvent pas cette idée représentent seulement 13,6%. 22,2% des personnes interrogées sont neutres.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 192         | 15,2            |
| D'accord             | 619         | 49,0            |
| neutre               | 280         | 22,2            |
| contre               | 133         | 10,5            |
| Tout à fait contre   | 39          | 3,1             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

14. L'enseignement universitaire a renforcé mon sentiment de sécurité professionnelle:

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire a renforcé leur sentiment de sécurité de l'emploi. Ceux-là représentent presque 70%; 18,9% sont neutres, et ceux qui n'approuvent pas cette idée représentent seulement 11,5 %.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 320         | 25,3            |
| D'accord             | 560         | 44,3            |
| Neutre               | 239         | 18,9            |
| Contre               | 108         | 8,6             |
| Tout à fait contre   | 36          | 2,9             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

15. L'enseignement universitaire a amélioré, de façon générale, ma situation sociale :

La majeure partie des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire a amélioré, de façon générale, leur situation sociale. Ceux-là représentent un peu plus de 82%; et ceux qui n'approuvent pas cette idée représentent 7%. 10,5% des personnes interrogées sont neutres.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 412         | 32,6            |
| D'accord             | 628         | 49,7            |
| Neutre               | 133         | 10,5            |
| Contre               | 58          | 4,6             |
| Tout à fait contre   | 32          | 2,5             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

16. Je suis fier/ fière d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds :

La majeure partie des diplômés interrogés sont fiers d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds. Ils sont plus de 92% à penser ainsi; et ceux qui ne le sont pas représentent seulement 1,8%. 5,9% des personnes interrogées sont neutres.

| Réponse              | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|----------------------|-------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 703         | 55,7            |
| D'accord             | 463         | 36,7            |
| Neutre               | 74          | 5,9             |
| Contre               | 9           | 0,7             |
| Tout à fait contre   | 14          | 1,1             |
| <b>Total</b>         | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

**Quatrième partie du questionnaire: la réponse des diplômés à la question: "Est-ce que vous considérez-vous comme faisant partie de l'élite palestinienne?":**

D'après les réponses à cette question nous observons qu'un grand nombre des personnes interrogées considèrent qu'ils font partie de l'élite palestinienne pour nombre de raisons que nous analyserons plus loin dans ce chapitre. Toutefois le même nombre ou légèrement plus élevé ne se considèrent pas de l'élite. Ce pourcentage de réponses positives est considéré comme élevé, car 47,8% des 1263 interrogés parmi les diplômés de l'UOQ se considèrent de l'élite. Ceci mérite une attention particulière et une analyse approfondie des raisons qui sont à l'origine de ce point de vue.

| Réponse      | Fréquence   | Pourcentage (%) |
|--------------|-------------|-----------------|
| Oui          | 604         | 47,8            |
| Non          | 659         | 52,2            |
| <b>Total</b> | <b>1263</b> | <b>100,0</b>    |

## Deuxièmement:

### D.3.2.2. Analyse du questionnaire sur l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur productivité au travail

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition des structures employant les diplômés de l'UOQ interrogées en fonction de leur nombre et les pourcentages cumulatifs pour chaque variable de cette étude.

#### Première Partie du questionnaire: Les données générales:

1. La répartition des structures qui emploient les diplômés de l'UOQ en fonction du secteur d'activité:

La majeure partie des structures interrogées qui emploient les diplômés de l'UOQ est dans le secteur des services et dans diverses autres activités qui couvrent les banques, les compagnies d'assurance, les agences

| Secteur d'activité                 | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|------------------------------------|------------|-----------------|
| Industrie                          | 1          | 0,4             |
| Commerce; hôtellerie; Restauration | 3          | 1,3             |
| Agriculture                        | 2          | 0,9             |
| Service et autre                   | 217        | 97,3            |
| <b>Total</b>                       | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

gouvernementales, les hôpitaux, et autre. Ceci signifie que ces diplômés font partie intégrante des structures gouvernementales et des organismes qui ont une influence économique et politique. Les autres secteurs tels que l'industrie, l'hôtellerie, la restauration, le commerce, l'agriculture ne constituent que 2,7% de l'ensemble des structures qui emploient les diplômés interrogés et qui ont fait l'objet du questionnaire.

2. La répartition des structures qui emploient les diplômés de l'UOQ en fonction du type de secteur (Statut juridique de la structure):

C'est le secteur public qui vient en première place avec 61% du total des structures qui ont fait l'objet du questionnaire. Ce qui indique que la majeure partie des diplômés de l'UOQ travaille dans le secteur public, ensuite dans les ONG avec 16,1% et le secteur privé avec 14,3%, et en

| Type de secteur | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|-----------------|------------|-----------------|
| Secteur public  | 136        | 61,0            |
| Secteur privé   | 32         | 14,3            |
| ONG             | 36         | 16,1            |
| UNRWA           | 4          | 1,8             |
| Autre           | 15         | 6,7             |
| <b>Total</b>    | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

dernier vient l'UNRWA (L'agence des Nations Unis de secours et de travail pour les réfugiés palestiniens dans le Proche Orient).

Le fait qu'ils se retrouvent majoritairement dans le secteur public et les ONG indique le degré de leur insertion dans ces deux secteurs importants, et en particulier les ONG qui recherchent les compétences et les élites instruites.

3. La répartition des structures qui emploient les diplômés de l'UOQ en fonction de la nature de l'emploi qu'occupent les diplômés de l'UOQ:

Une bonne partie des emplois qu'occupent les diplômés de l'UOQ sont de type administratif (38,1%). Et ils sont 46,2% à occuper des postes d'un autre type non indiqué. Les techniciens et employés de services représentent un pourcentage plus faible.

| Type de poste      | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|--------------------|------------|-----------------|
| Administratif      | 85         | 38,1            |
| Technicien         | 15         | 6,7             |
| Employé de service | 20         | 9,0             |
| Autres             | 103        | 46,2            |
| <b>Total</b>       | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

**Deuxième Partie du questionnaire: Les points de vue des responsables des structures sur les diplômés de l'Université Ouverte d'Al-Quds:**

1. Etre diplômé de l'UOQ permet de se distinguer dans le milieu professionnel:

La majorité des structures interrogées le pensent (74%). Celles qui sont d'avis contraire représentent un pourcentage très faible, 8%.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 49         | 22,0            |
| D'accord             | 116        | 52,0            |
| Neutre               | 40         | 17,9            |
| Pas d'accord         | 17         | 7,6             |
| Contre               | 1          | 0,4             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

2. Etre diplômé de l'UOQ permet d'améliorer le niveau de productivité professionnel:

Les résultats indiquent que la plupart des structures interrogées pensent que les diplômés de l'UOQ ont progressé après l'obtention de leur degré Bachelor (85,2%). Celles qui sont d'avis contraire ne représentent que 3,1%. Ceci indique que les structures sont satisfaites de la performance de leurs employés diplômés de l'UOQ.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 48         | 21,5            |
| D'accord             | 142        | 63,7            |
| Neutre               | 26         | 11,7            |
| Pas d'accord         | 5          | 2,2             |
| Contre               | 2          | 0,9             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

3. Etre diplômé de l'UOQ permet d'accéder à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique:

La majeure partie des employeurs interrogés approuvent l'idée que les études de leurs employés leur ont ouvert de nouvelles perspectives de développement sur le plan administratif. Ils sont presque 85% à le penser. Les avis contraires ne représentent que 4,5%.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 80         | 35,9            |
| D'accord             | 109        | 48,9            |
| Neutre               | 24         | 10,8            |
| Pas d'accord         | 8          | 3,6             |
| Contre               | 2          | 0,9             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

4. L'objectif des employés suivant l'enseignement de l'UOQ en formation continue est d'obtenir une promotion hiérarchique:

La majeure partie des employeurs interrogés pensent que leurs employés diplômés de l'UOQ poursuivent leurs études pour des fins de promotion professionnelle. Ils sont 78% à le penser. Ceux qui sont d'avis contraire représentent 8,5%.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 69         | 30,9            |
| D'accord             | 105        | 47,1            |
| Neutre               | 30         | 13,5            |
| Pas d'accord         | 18         | 8,1             |
| Contre               | 1          | 0,4             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

La première raison qui paraît est donc celle de viser un grade supérieur, mais nous pouvons penser également que la signification réelle sous-jacente est de savoir le degré d'ambition et de la volonté de progresser pour atteindre des postes de leadership afin d'influer sur leur société.

5. Les employés suivent l'enseignement de l'UOQ pour des raisons liées à la situation politique en Palestine:

Un certain pourcentage, 35%, d'employeurs interrogés pensent que leurs employés qui poursuivent leurs études à UOQ le font pour des raisons politiques. Ceux qui ne le pensent pas se rapprochent de ce pourcentage avec 31,4%, précédé par les avis neutres.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 13         | 5,8             |
| D'accord             | 65         | 29,1            |
| Neutre               | 75         | 33,6            |
| Pas d'accord         | 51         | 22,9            |
| Contre               | 19         | 8,5             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

La tendance est donc celle qui approuve cette idée.



6. La structure recrute les diplômés de l'UOQ pour leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives:

La majeure partie des employeurs interrogés recrute les diplômés de l'UOQ en raison de leur capacité à l'autonomie.

Ils sont 52,4% à le penser. Les avis contraires représentent 14,7%. Les autres avis sont neutres. Ce

qui démontre que l'UOQ a la capacité de former l'étudiant et le futur diplômé à le rendre autonome; et ceci représente l'objectif crucial de l'enseignement ouvert et à distance.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 34         | 15,2            |
| D'accord             | 83         | 37,2            |
| Neutre               | 73         | 32,7            |
| Pas d'accord         | 32         | 14,3            |
| Contre               | 1          | 0,4             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

7. Les employés de la structure diplômés de l'UOQ sont considérés parmi ceux qui se distinguent socialement:

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que ces derniers se distinguent sur le plan social. Ils sont 69,1% à le penser. Les avis contraires représentent 6,7%. Les autres avis sont neutres. Et ceci est un témoignage du rôle de

l'UOQ dans le développement social de l'étudiant et du diplômé.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 43         | 19,3            |
| D'accord             | 111        | 49,8            |
| Neutre               | 54         | 24,2            |
| Pas d'accord         | 14         | 6,3             |
| Contre               | 1          | 0,4             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

8. Les diplômés de l'UOQ possèdent de réelles capacités de développement personnel:

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que ceux-ci possèdent de réelles capacités de développement personnel. Ils sont 72,2% à le penser. Le pourcentage des avis contraires est très faible avec 7,1%, et le pourcentage

restant pour les avis neutres. Ceci est une indication claire sur la capacité de l'UOQ à fournir à l'étudiant et au diplômé les outils nécessaires au développement personnel.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 48         | 21,5            |
| D'accord             | 113        | 50,7            |
| Neutre               | 46         | 20,6            |
| Pas d'accord         | 15         | 6,7             |
| Contre               | 1          | 0,4             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

9. L'UOQ doit fournir davantage d'efforts pour accroître les capacités de ses étudiants au niveau du savoir:

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que l'Université doit fournir davantage d'efforts pour accroître les capacités de ses étudiants au niveau du savoir. Ce pourcentage atteint 88,8%. Les avis contraires

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 90         | 40,4            |
| D'accord             | 108        | 48,4            |
| Neutre               | 19         | 8,5             |
| Pas d'accord         | 6          | 2,7             |
| Contre               | 0          | 0,0             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

représentent 2,7%. Nous ne pouvons trancher ici si la réponse va dans le sens de l'existence de lacunes auprès des diplômés au niveau du savoir ou d'une incitation vers davantage d'efforts pour remonter dans l'échelle des meilleures universités palestiniennes, et pour faire progresser ses diplômés dans les rangs de l'élite éduquée de la Palestine.

10. L'UOQ doit fournir davantage d'efforts pour accroître le niveau des compétences opérationnelles de ses diplômés:

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que l'Université doit fournir davantage d'efforts pour accroître les capacités de ses étudiants au niveau de la pratique professionnelle. Ils sont 91,5% à le penser.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 93         | 41,7            |
| D'accord             | 111        | 49,8            |
| Neutre               | 12         | 5,4             |
| Pas d'accord         | 7          | 3,1             |
| contre               | 0          | 0,0             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

Les avis contraires représentent 3,1%. De même nous ne pouvons trancher ici si la réponse va dans le sens de lacunes auprès des diplômés de l'UOQ ou d'une incitation vers davantage d'efforts pour remonter dans l'élite éduquée de la Palestine.

11. Nous recommandons la mise en place de nouvelles filières scientifiques, afin d'enrichir le marché de travail palestinien de nouvelles compétences:

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que l'Université doit ouvrir de nouvelles spécialisations scientifiques afin d'introduire dans la société palestinienne de nouvelles compétences plus avancées. Cet avis est

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 121        | 54,3            |
| D'accord             | 89         | 39,9            |
| Neutre               | 12         | 5,4             |
| Pas d'accord         | 1          | 0,4             |
| Contre               | 0          | 0,0             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

exprimé par 94,2% des employeurs interrogés. Et 0,4% sont d'un avis contraire. Cet indicateur révèle le degré du besoin du marché de travail en spécialisations diverses, en particulier, dans le domaine technique, tel que les spécialistes en radiographie, et d'autres métiers paramédicaux, par exemple ceux qui traitent des difficultés de langage, etc.

12. Par rapport aux autres universités palestiniennes, l'UOQ joue un rôle leader dans la formation des individus qui feront partie de l'élite palestinienne:

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que la contribution de l'UOQ dans la formation d'une élite palestinienne est un rôle pionnier par rapport aux autres universités. Ils sont 66,8% à le penser. Les avis contraires représentent 8,5%. Ceci est donc un témoignage du rôle de l'Université dans cette mission et qu'en effet elle forme des élites dans la société palestinienne.

| Réponse              | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|----------------------|------------|-----------------|
| Tout à fait d'accord | 58         | 26,0            |
| D'accord             | 91         | 40,8            |
| Neutre               | 55         | 24,7            |
| Pas d'accord         | 18         | 8,1             |
| Contre               | 1          | 0,4             |
| <b>Total</b>         | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

### **Troisième Partie du questionnaire: Les points de vue des structures qui emploient des diplômés de l'UOQ sur la contribution de l'Université dans la formation de l'élite en Palestine :**

La majeure partie des employeurs des diplômés de l'UOQ interrogés pensent que l'Université contribue à la formation de l'élite en Palestine. Ils sont 79,4% à le penser et seulement 20,6% d'entre eux pensent le contraire. Dans ce cas aussi c'est une indication du rôle de l'UOQ dans la formation des élites dans la société palestinienne.

| Réponse      | Fréquence  | Pourcentage (%) |
|--------------|------------|-----------------|
| Oui          | 177        | 79,4            |
| Non          | 46         | 20,6            |
| <b>Total</b> | <b>223</b> | <b>100,0</b>    |

### D.3.2.3. Analyse de la question ouverte de deux questionnaires

#### Premièrement: Analyse de la question ouverte du premier questionnaire

Nous analysons ci-après les caractéristiques des diplômés ayant participé dans le sondage et qui ont répondu par oui à la rubrique “*vous considérez-vous comme faisant partie de l’élite palestinienne?*”

Cette statistique vise à identifier les caractéristiques des diplômés ayant participé au sondage et qui se considèrent comme faisant partie de l’élite palestinienne. Ils sont au nombre de 604 répartis en fonction des différentes variables au sein de l’Université Ouverte Al-Quds. Cet effectif sera analysé ainsi que, et ceci de façon plus approfondie, les différents éléments qui, selon le chercheur, contribuent à la formation de cette élite. Cette analyse se fera par le moyen d’un test statistique pour voir si les écarts dans les réponses des personnes interrogées sont significatifs et par des entretiens plus poussés avec quelques diplômés distingués de l’UOQ dont nous considérons qu’ils font partie de l’élite palestinienne, selon des critères réussite professionnelle et d’engagement public au service de la société, pour déterminer les éléments qui ont un effet sur la formation de l’élite de leur point de vue, que nous exposons en détail dans le chapitre suivant.

Dans les tableaux suivants, nous indiquons la répartition des diplômés qui se considèrent faisant partie de l’élite selon le nombre (la fréquence) et les pourcentages cumulatifs pour chaque variable étudiée:

1. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l’élite en fonction du sexe:

Il semble d’après les données que le pourcentage des diplômés ayant participé au sondage et qui se considèrent de l’élite soit légèrement plus élevé pour les diplômés se sexe féminin (51,4%). En fait, ce résultat est tout à fait conforme à la répartition des diplômés interrogés selon le sexe, étant donné que le nombre des diplômées interrogées ayant participé au sondage était plus élevé (55,5%), et nous verrons plus loin en détail si cet écart porte un sens ou non.

| Sexe     | Fréquence | Pourcentage (%) |
|----------|-----------|-----------------|
| Masculin | 293       | 48,5            |
| Féminin  | 311       | 51,5            |
| Total    | 604       | 100             |

2. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction de la tranche d'âge:

Il ressort de ces données que le pourcentage des diplômés ayant participé au sondage et qui se considèrent de l'élite soit plus élevé pour la tranche d'âge 20-29. On examinera plus loin si l'écart porte un sens ou non.

| Tranche d'âge | Fréquence | Pourcentage (%) |
|---------------|-----------|-----------------|
| 20 - 29       | 359       | 59,4            |
| 30 - 39       | 171       | 28,3            |
| 40 - 49       | 67        | 11,1            |
| 50 - 59       | 6         | 1               |
| 60 ou +       | 1         | 0,2             |
| Total         | 604       | 100             |

3. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du statut marital:

Le pourcentage dans ce cas est plus élevé pour les personnes mariées. Nous verrons plus loin si l'écart porte un sens ou non.

| Situation Familiale | Fréquence | Pourcentage (%) |
|---------------------|-----------|-----------------|
| Célibataire         | 264       | 43,7            |
| Marié/e             | 334       | 55,3            |
| Autre               | 6         | 1               |
| Total               | 604       | 100             |

4. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du cursus académique suivi à l'université:

Le pourcentage le plus élevé dans ce cas se retrouve dans le cursus des sciences de l'éducation (42,5%), ensuite dans le cursus de sciences administratives et économiques et gestion et leadership (24,9%). L'écart s'explique par le fait que les diplômés des sciences de l'éducation acquièrent des

| Cursus Académique                       | Fréquence | Pourcentage (%) |
|-----------------------------------------|-----------|-----------------|
| Technologies et Sciences Appliquées     | 76        | 12,7            |
| Agriculture                             | 4         | 0,7             |
| Développement social et familial        | 116       | 19,3            |
| Gestion et leadership                   | 130       | 21,7            |
| Sciences administratives et économiques | 19        | 3,2             |
| Sciences de l'éducation                 | 259       | 42,5            |
| Total                                   | 604       | 100             |

compétences pédagogiques et de planification qui leur permettent d'influer sur la société dans leur activité d'enseignant. Les diplômés de gestion et d'économie avec leurs compétences administratives accèdent à des postes qui leur ouvrent la possibilité de contribuer aux réformes administratives. Ce résultat est conforme à la répartition des diplômés interrogés selon le programme académique, étant donné que le pourcentage le plus élevé des diplômés interrogés ayant participé au sondage se retrouvent dans le cursus des sciences de l'éducation (54,5%),

suivi par le cursus de sciences administratives et économiques et gestion (24,3%). Nous verrons plus loin en détail si l'écart porte quand même un sens ou non.

5. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction de la moyenne générale obtenue à l'université:

Dans ce cas le pourcentage le plus élevé se retrouve dans la catégorie des diplômés ayant obtenu la mention bien. Nous verrons plus loin si l'écart porte un sens ou non.

| Mention   | Fréquence | Pourcentage (%) |
|-----------|-----------|-----------------|
| Excellent | 39        | 6,5             |
| Très bien | 162       | 26,8            |
| Bien      | 346       | 57,3            |
| Passable  | 57        | 9,4             |
| Total     | 604       | 100             |

6. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du niveau d'études pré-bachelor:

Dans ce cas le pourcentage le plus élevé se retrouve chez les diplômés qui proviennent du diplôme de fin d'études secondaires (85,1%). Ce résultat est tout à fait

| Degré précédent                         | Fréquence | Pourcentage (%) |
|-----------------------------------------|-----------|-----------------|
| Fin d'études secondaires                | 514       | 85,1            |
| Institut communautaire ou universitaire | 90        | 14,9            |
| Total                                   | 604       | 100             |

conforme à la répartition des diplômés interrogés en général où le pourcentage de ceux qui proviennent du diplôme de fin d'études secondaires est 85,9%.

7. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du type d'emploi:

Le pourcentage le plus élevé dans ce cas se retrouve dans la catégorie d'emplois administratifs. Ceci n'est pas surprenant vu que l'influence sur la société est plus grande lorsque le poste est de type où il y a des contacts humains. Nous verrons plus loin en détail si l'écart porte un sens ou non.

| Type d'emploi  | Fréquence | Pourcentage (%) |
|----------------|-----------|-----------------|
| Administrative | 161       | 50,8            |
| Technique      | 33        | 10,4            |
| Services       | 45        | 14,2            |
| Autres         | 76        | 24,6            |
| Total          | 315       | 100             |



8. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du grade administratif:

Nous remarquons ici que le grade administratif ne constitue pas un facteur qui détermine si on est de l'élite ou pas selon les personnes interrogées. Un pourcentage élevé de ceux qui se considèrent de l'élite se retrouvent dans les sans grade administratif, en raison de certains éléments sur lesquels nous reviendrons plus loin.

| Grade administrative | Fréquence | Pourcentage (%) |
|----------------------|-----------|-----------------|
| Sans                 | 141       | 44,1            |
| Chef de service      | 13        | 4,2             |
| Chef de département  | 48        | 15,4            |
| Directeur            | 29        | 9,3             |
| Directeur général    | 3         | 1,0             |
| Autres               | 81        | 26,0            |
| Total                | 315       | 100,0           |

9. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du temps au travail:

Nous remarquons que le travail à temps plein ou partiel n'est pas à lui seul une raison pour se considérer de l'élite, car les sans emploi considèrent aussi qu'ils le sont. Le

| Temps d'emploi       | Fréquence | Pourcentage (%) |
|----------------------|-----------|-----------------|
| Emploi temps complet | 279       | 46,2            |
| Emploi temps partiel | 43        | 7,1             |
| Sans emploi          | 282       | 46,7            |
| Total                | 604       | 100,0           |

pourcentage dans le premier cas est plus élevé. Mais il faudrait cependant tenir en compte que plus de 50% des personnes interrogées venaient d'avoir leur diplôme universitaire au moment du sondage (ils provenaient de deux dernières promotions de 2007 ou de 2008) et ils étaient très probablement en cours de recherche d'emploi.

10. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction de la situation professionnelle:

La majeure partie des diplômés qui se considère de l'élite et qui travaille à temps complet ou partiel relève des emplois salariés et ceci s'explique par

| Situation Professionnelle      | Fréquence | Pourcentage (%) |
|--------------------------------|-----------|-----------------|
| Chef d'entreprise              | 13        | 4,1             |
| Indépendant                    | 11        | 3,5             |
| Employé-salarié                | 290       | 92,1            |
| Membre de famille sans salaire | 1         | 0,3             |
| Total                          | 315       | 100,0           |

le fait qu'un bon pourcentage des personnes interrogées est dans la tranche d'âge 20-29. Ils sont au début de leur vie professionnelle et pensent qu'ils ont le potentiel de devenir influents dans la société.

11. La répartition des diplômés interrogés se considérant comme faisant partie de l'élite en fonction du secteur de travail:

La majeure partie des diplômés qui se considèrent de l'élite et qui travaille se retrouve dans la catégorie des employés du secteur public. Ils ont donc une activité professionnelle dans ce secteur et ensuite ils

| Secteur Professionnel | Fréquence | Pourcentage (%) |
|-----------------------|-----------|-----------------|
| Secteur public        | 161       | 50,9            |
| Secteur privé         | 100       | 31,6            |
| ONG                   | 13        | 4,1             |
| Autres                | 41        | 13,3            |
| Total                 | 315       | 100,0           |

s'inscrivent à l'Université encouragés par la flexibilité du système de formation ouverte et par les facilités que leur accordent les institutions publiques pour poursuivre leurs études.

## **Analyse qualitative des réponses de la question ouverte:**

Nous avons procédé à l'analyse des réponses à la question ouverte suivante:

***Vous considérez-vous comme faisant partie de l'élite palestinienne?***

***Prière de justifier votre réponse.***

Après analyse approfondie des réponses pour lesquelles le diplômé de l'UOQ interrogé se considère comme faisant partie de l'élite palestinienne nous avons regroupé ces réponses en six groupes qui sont les suivants:

1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.
2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement (engagement public au service de la société).
3. Se montre productif et actif au niveau social.
4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.
5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles.
6. Possède des capacités de leadership.

Les groupes 4, 5 et 6 sont d'accord avec le chercheur sur la définition de l'élite<sup>589</sup>. Les groupes 1, 2 et 3 se considèrent comme faisant partie de l'élite en ne tenant pas compte de la définition du chercheur. Celle-ci dit que le leader doit être quelqu'un capable de concevoir et de réaliser des objectifs, de réfléchir, de planifier, de créer; de communiquer, de réagir avec les autres, d'être capable de résoudre des problèmes, de prendre des décisions et enfin d'avoir des capacités techniques. Nous avons fait une analyse statistique descriptive pour trouver les pourcentages correspondant à chaque groupe et ceci pour pouvoir vérifier les données qualitatives.

### **Premier groupe: Etre ambitieux et capable de réaliser ses objectifs**

Les diplômés de ce groupe ressentent un haut degré d'ambition personnelle et une capacité à réaliser leurs objectifs. Ils pensent qu'ils sont capables de se réaliser; ils ont des ambitions académiques, et une université ouverte et à distance représentait pour eux l'opportunité de pouvoir les réaliser, car sinon leurs conditions matérielles et familiales ne leur donnaient pas cette possibilité.

---

<sup>589</sup> La définition de l'élite donnée par le chercheur dans le questionnaire est la suivante inspirée de références théoriques abordées en première partie:

L'élite est un groupe spécifique de personnes instruites et/ ou cultivées avec une expertise et une expérience au niveau de la réalité sociale, politique ou économique.

L'élite occupe une place éminente dans la hiérarchie sociale, politique ou économique, et dans la prise de décision ou dans la contribution de cette prise de décision.

L'élite se distingue du grand public par l'influence qu'elle exerce sur la société contribuant ainsi à la faire évoluer.

Ayant pris conscience de cela, ils deviennent plus confiants, ils ressentent plus de satisfaction, en particulier, les filles. Ils pensent ainsi qu'ils sont capables d'aller plus loin et de poursuivre des études supérieures après le Bachelor et de pouvoir ainsi faire face à d'autres défis. Nombre parmi ces diplômées sont mères de famille qui vivent dans des conditions difficiles et qui n'auraient pu faire des études dans une université traditionnelle. Leur accès à l'éducation académique leur a permis de jouir d'une plus grande estime de la part des membres de leurs familles et elles se considèrent comme un modèle pour leurs enfants. Cet objectif représentait un rêve pour elles. Et maintenant cette expérience académique a renforcé leur confiance en elles mêmes et elles ont le souci de la persévérance dans la poursuite d'autres objectifs académiques ou autres.

Voici quelques extraits des observations des diplômés de ce groupe:

1. *« Malgré toutes les conditions sociales et économiques dans lesquelles je vivais, j'ai pu poursuivre et compléter mes études, et je suis actuellement inscrit en Master à l'Université de Birzeit. »*
2. *« J'ai confiance en moi-même car malgré le fait que j'avais interrompu mes études et le retard que j'avais pris, en plus des difficultés sociales, matérielles et mes contraintes familiales, j'ai pu compléter mes études à l'Université en me surpassant. J'ai maintenant de grandes ambitions pour réaliser d'autres objectifs tels que promouvoir la Palestine et la rendre plus belle. »*
3. *« J'ai terminé mes études à mon université avec mention Très Bien, en sachant que je suis mère de 4 enfants et je vis dans des conditions familiales difficiles qui m'ont empêchée de m'inscrire à une université traditionnelle. J'ai passé de moments difficiles et je suis fière de les avoir surmontés et d'avoir obtenu le diplôme. Je souhaiterais trouver un travail qui corresponde à mes compétences et à ma personnalité. Je ressens que je peux être utile pour mon entourage et ainsi je peux me réaliser. J'ai l'assurance aujourd'hui que je peux réussir et ensuite travailler. »*
4. *« L'éducation a fait de moi une femme à part entière; je suis devenue plus audacieuse face aux situations sociales, administratives ou autres, ce qui m'a permis d'acquérir de l'expérience et de la connaissance en plus du développement personnel. Aussi mes enfants ils sont fiers de moi et me considèrent comme un bon modèle. »*
5. *« Je ressens que je suis de l'élite car j'ai pu compléter mes études. Je suis une personne productive et j'ai pu m'intégrer à la société après avoir passé une longue période en prison au cours de laquelle j'ai cru que je n'allais plus pouvoir vivre à l'extérieur. Je n'ai pu m'inscrire ni à*

*l'Université An-Najah ni à Birzeit. Mon expérience à l'Université m'a aidée à m'intégrer à la société et cela de façon progressive et en fin d'études j'ai obtenu une moyenne générale avec la mention Très Bien. »*

### **Deuxième groupe: La réussite, la performance professionnelle et l'engagement public au service de la société**

Pour ce groupe la réussite professionnelle et le progrès dans la performance professionnelle sont des raisons de se considérer comme appartenant à l'élite. Ils ont pu utiliser le savoir acquis à l'Université soit parce qu'ils ont trouvé une opportunité professionnelle soit parce qu'ils ont été promus et se sont distingués dans le travail dont ils avaient la charge. Voici des extraits des observations des diplômés de ce groupe :

1. *« Parce que je considère que j'ai réussi dans mon activité professionnelle. Par conséquent je participe à promouvoir l'entreprise qui m'emploie et je contribue au développement de la société palestinienne. »*
2. *« Je me considère comme faisant partie de l'élite palestinienne car je suis une enseignante qui a réussi à prendre en charge sa mission éducative par rapport à ses élèves qui sont les enfants de la nation. J'ai la capacité d'assumer cette responsabilité tout en travaillant pour progresser sur le plan professionnel. »*
3. *« C'est à partir de mon activité professionnelle, la formation continue, que je m'efforce à développer les capacités des étudiants et des diplômés dans la communauté locale. Tous témoignent que je réussis très bien dans cette tâche. »*
4. *« Le travail que j'accomplis actuellement en tant que travailleur social et employé implique un contact direct avec la communauté locale et cela lui confère une valeur humaine de grande envergure et laisse un impact sur les individus et les familles. Par conséquent nous avons maintenant la capacité de susciter le changement dans la société. »*

### **Troisième groupe: Les activités dans la communauté, de développement et la faculté d'adaptation**

Les membres de ce groupe pensent qu'ils exercent une influence sociale et qu'ils jouent un rôle dans les activités sociales et de développement à travers leur participation à des structures en volontariat. Ils sentent qu'ils ont une responsabilité envers la société et que le domaine public fait partie du privé. Ils pensent qu'ils sont influents dans le processus de développement et qu'ils contribuent à construire la société et qu'ils sont capables de s'adapter aux

situations diverses. Voici quelques extraits de leurs paroles:

1. *« Parce que j'ai complété mes études à l'Université ensuite je me suis porté volontaire dans les associations et ainsi j'ai été en contact avec certaines catégories de gens. Grâce à mon diplôme j'ai pu travailler, j'ai fait des stages dans des associations sociales où j'avais un rôle qui a contribué au développement. »*
2. *« Le fait que je sois membre du Conseil national palestinien, ex-prisonnier, expulsé rapatrié, membre du leadership de Fatah, je travaille à la préfecture de Naplouse, et j'ai participé aux activités d'institutions de la société civile. »*
3. *« Au sein de l'entreprise de mon travail j'ai pu exercer une grande influence positive grâce à une expérience dans le cadre de mon activité politique et je poursuis mes efforts pour améliorer la situation sociale de mon entourage, professionnel et privé. »*
4. *« L'enseignement universitaire a contribué à me faire progresser aux niveaux social et professionnel au sein de la police ce qui m'a donné une plus grande possibilité de servir mes concitoyens et ma patrie. »*

#### **Quatrième groupe: La capacité de résoudre les problèmes et de prendre les décisions**

Les membres de ce groupe sont de l'opinion qu'ils possèdent des compétences pour résoudre des problèmes et de prendre des décisions. Ils arrivent à identifier les problèmes et trouver des solutions, les évaluer et faire les meilleurs choix, ce qui les distingue dans leur environnement et leur font sentir de l'importance. Voici des extraits de leurs paroles:

1. *« Je me considère de l'élite en raison de ma position dans de nombreuses institutions civiles et je considère que j'ai de l'influence dans les prises de décisions qui touchent aux concitoyens et en raison de mon rôle politique et de planification au sein du mouvement Fatah. »*
2. *« Je me considère de l'élite car je prends des décisions au sein de la société et je suis une référence pour nombre de personnes et d'institutions. Je participe aux réunions des décideurs et aux décisions importantes que la société tente d'apporter. »*
3. *« A la fin de mes études j'ai accédé à un rang social et donc suis en mesure de pouvoir participer à la prise de décisions, j'ai alors un sentiment d'importance surtout après avoir pu trouver un emploi, à partir duquel je pouvais exprimer mon opinion au sein de mon entourage et du*



*parti politique auquel j'appartiens. Ma parole se fait entendre et elle a un poids. »*

4. *« Je me considère de l'élite en raison de mon affiliation à plusieurs institutions civiles et j'ai le pouvoir de décision ce qui me rend influent dans la société. »*

### **Cinquième groupe: Posséder les compétences pédagogiques, techniques et organisationnelles**

Ce groupe se considère de l'élite car ses membres pensent qu'ils ont les capacités pédagogiques, techniques et d'organisation qui les font distinguer au sein de leur travail et qu'ils ont de nombreuses opportunités dans le marché du travail ce qui renforce leur sentiment d'efficacité et de productivité. Ils attribuent ceci au fait qu'ils sont passés par une expérience universitaire. Donc ils sont en position d'assumer des responsabilités diverses. Voici quelques extraits de leurs paroles:

1. *« Je possède des compétences pédagogiques et j'ai la capacité d'être créatif dans ma façon d'enseigner la matière où je suis spécialisé comme de savoir apprendre ce qui me permet d'acquérir de nouvelles connaissances. »*
2. *« En raison de ma capacité à assumer des responsabilités et de mon assurance et de ma capacité à planifier et à gérer ce que l'on me demande et de diriger une équipe de travail dans une situation sous pression, comme je possède les compétences et les connaissances adéquates. »*
3. *« J'ai pu adopter de nouvelles méthodes techniques dans mon travail professionnel et dans mes relations sociales avec mes collègues au travail ainsi qu'avec mes élèves à l'école. Je peux compter sur moi-même pour entreprendre toutes sortes de tâches techniques ou autres. »*
4. *« Parce que je peux influencer sur les autres et que je possède des capacités et des moyens convaincants et nouveaux avec les autres et je peux avoir une influence ce qui me procure une assurance qui me permet de prendre de bonnes et opportunes décisions, et ceci renforce ma position dans les domaines qui relèvent de mon savoir. »*

## Sixième groupe: Avoir des capacités de leadership

Ce groupe ressent qu'il a des compétences dans la capacité d'organisation et dans le leadership et qu'il influence son entourage avec un pouvoir de persuasion et la capacité d'assumer des responsabilités et d'en avoir envers les causes publiques. Comme ils sentent qu'ils peuvent provoquer des changements sociaux et professionnels et qu'ils peuvent gérer ces changements. Voici des extraits de leurs paroles:

1. *« Grâce à l'Université Ouverte Al-Quds j'ai pu acquérir nombre d'expériences et j'ai appris beaucoup à travers ma participation dans les activités universitaires où j'étais actif au sein du conseil des étudiants, ensuite j'ai occupé le poste de directeur auprès du Ministère de la Jeunesse. »*
2. *« Je me considère de l'élite à un niveau local dans mon milieu et surtout en raison de mon activité auprès de l'équipe des Affaires de la Femme afin de promouvoir la femme aux niveaux social, économique et politique. je suis intervenue auprès de nombreuses femmes pour qu'elles poursuivent leurs études et se joignent aux étudiantes de l'Université Ouverte Al-Quds afin qu'elles puissent accéder à une indépendance économique qui leur assurera une vie digne. »*
3. *« J'ai une grande expérience dans divers domaines politiques, sociaux et professionnels. Je continue de participer, à travers ma position personnelle, professionnelle et nationale, au changement social. En particulier, je dirige actuellement une institution qui agit pour le changement dans la société et elle s'adresse aux enfants et aux femmes. Aussi j'ai contribué à la création de nombreuses institutions. »*
4. *« J'exerce dans le poste d'administrateur au Centre des malentendants du Croissant rouge. Mon travail en tant que directrice de ce centre me donne un pouvoir, et m'assigne des responsabilités, en particulier la nature de mon activité qui traite d'un handicap me met face au problème de l'enseignement, de la formation et de l'emploi pour les cas de ce genre d'handicap, je traite donc avec l'étudiant malentendant, sa famille et la société. »*

## La répartition des diplômés qui se considèrent comme faisant partie de l'élite en fonction des raisons de se considérer de l'élite:

Dans les tableaux suivants, nous indiquons la répartition des diplômés qui se considèrent comme faisant partie de l'élite en fonction des raisons qu'ils ont de se considérer de l'élite et d'autres variables:

Tableau numéro (1): la répartition des diplômés participant au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite:

| Numéro | Les raisons de se considérer de l'élite                                 | Nombre             | Pourcentage |
|--------|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| 1.     | Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 187                | 31,9        |
| 2.     | A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 66                 | 11,3        |
| 3.     | Se montre productif et actif au niveau social.                          | 163                | 27,8        |
| 4.     | Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 48                 | 8,2         |
| 5.     | Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 59                 | 10,1        |
| 6.     | Possède des capacités de leadership.                                    | 63                 | 10,8        |
|        | Total                                                                   | 586 <sup>590</sup> | 100,0       |

Le tableau ci-dessus indique que 31,9% des participants au questionnaire se considèrent de l'élite en raison de leur capacité à réaliser leurs objectifs et que 11,3% pour avoir réussi professionnellement; 27,8% se considèrent de l'élite parce qu'ils perçoivent qu'ils sont productifs et efficaces au niveau social; 29,1% c'est le total du 4ème, 5ème et 6ème groupes, se considèrent de l'élite du fait de leur sentiment de leadership et de penser qu'ils sont capables de résoudre des problèmes et de prendre des décisions comme aussi de posséder des compétences techniques, pédagogiques et d'organisation. Ces groupes sont en accord avec la définition de l'élite le chercheur.

---

<sup>590</sup> 586 personnes interrogées seulement parmi les 604 qui ont répondu par oui à la rubrique "vous considérez-vous comme faisant partie de l'élite palestinienne?" avaient complété et justifié leurs réponses.

Tableau numéro (2): la répartition des diplômés participants au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et le sexe:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Sexe         |              | Total         |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|---------------|
|                                                                            | Masculin     | Féminin      |               |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 79<br>42,2%  | 108<br>57,8% | 187<br>100,0% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 41<br>63,1%  | 25<br>36,9%  | 66<br>100,0%  |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 79<br>48,8%  | 83<br>51,2%  | 163<br>100,0% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 31<br>64,6%  | 17<br>35,4%  | 48<br>100,0%  |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 23<br>39,0%  | 36<br>61,0%  | 59<br>100,0%  |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 30<br>47,6%  | 33<br>52,4%  | 63<br>100,0%  |
| Total                                                                      | 283<br>48,5% | 301<br>51,5% | 586<br>100,0% |

Le tableau ci-dessus révèle des différences significatives dans la répartition en fonction des sexes. Pour cela le test *chi square* ( $\chi^2$ ) a été fait pour démontrer alpha 0,05, et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui signifie qu'il y a une différence significative dans la répartition des diplômés participants au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite qui puisse être attribuée au sexe du diplômé<sup>591</sup>.

Nous remarquons en effet la différence entre les garçons et les filles du premier groupe qui se considèrent de l'élite en raison de la perception d'ambition et de capacité à réaliser les objectifs. Ainsi le tableau montre que 57,8% des filles interrogées se considèrent de l'élite en raison de leur capacité à réaliser leurs objectifs. Ceci est cohérent avec la politique de l'Université qui rend possible des opportunités d'apprentissage pour les filles qui sont plutôt désavantagées dans la société palestinienne. Nous remarquons donc un fait significatif c'est que le nombre de filles qui se considère ambitieux et capable de réaliser les objectifs est élevé. Nous développons cette remarque en détail dans le chapitre suivant.

63,1% des garçons se considèrent comme ayant réussi professionnellement, c'est un pourcentage plus élevé que celui des filles, alors que le nombre de ces dernières dans l'échantillon est plus élevé, ceci est dû au fait que les

<sup>591</sup> Voir la vérification statistique de cette hypothèse dans l'annexe V.

opportunités de travail sont plus nombreuses pour les garçons. Nous notons également que la capacité de résoudre les problèmes et de prendre les décisions est plus présente chez les garçons et ceci en raison des possibilités d'intégrer et de réagir dans la société, celles-ci étant plus accessibles pour les garçons que pour les filles. Les capacités techniques, pédagogiques et d'organisation sont plus présentes auprès des filles en raison du sérieux de l'engagement de celles-ci dans l'apprentissage, elles perçoivent que c'est une opportunité unique pour elles qui peut ne pas se répéter; quant au sentiment de leadership, il est pratiquement le même auprès des deux sexes.

Tableau numéro (3): la répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et la tranche d'âge:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Tranche d'âge |       |       |       |         | Total  |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------|-------|-------|-------|---------|--------|
|                                                                            | 20-29         | 30-39 | 40-49 | 50-59 | 60 ou + |        |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 115           | 51    | 20    | 1     | 0       | 187    |
|                                                                            | 61,5%         | 27,3% | 10,7% | 0,5%  | 0%      | 100,0% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 34            | 24    | 7     | 1     | 0       | 66     |
|                                                                            | 50,8%         | 36,9% | 10,8% | 1,5%  | 0%      | 100,0% |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 99            | 40    | 20    | 2     | 1       | 163    |
|                                                                            | 61,1%         | 24,7% | 12,3% | 1,2%  | 0,6%    | 100,0% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 33            | 11    | 4     | 0     | 0       | 48     |
|                                                                            | 68,8%         | 22,9% | 8,3%  | 0%    | 0%      | 100,0% |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 32            | 18    | 7     | 2     | 0       | 59     |
|                                                                            | 54,2%         | 30,5% | 11,9% | 3,4%  | 0%      | 100,0% |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 34            | 20    | 9     | 0     | 0       | 63     |
|                                                                            | 54,0%         | 31,7% | 14,3% | 0%    | 0%      | 100,0% |
| Total                                                                      | 342           | 164   | 67    | 6     | 1       | 586    |
|                                                                            | 59,2%         | 28,1% | 11,5% | 1,0%  | 0,2%    | 100,0% |

Le pourcentage le plus élevé parmi les six groupes se retrouve dans la tranche d'âge 20-29, ensuite 30-39. Le test *chi square* ( $\chi^2$ ) a été fait pour démontrer alpha 0,05, et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise. Ce qui conduit à dire qu'il n'y a pas d'écart significatif dans la répartition des diplômés participants au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite qui puisse attribué à l'âge du diplômé<sup>592</sup>.

<sup>592</sup> Voir la vérification statistique de cette hypothèse dans l'annexe V.



Tableau numéro (4): La répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et le statut familial:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Situation familiale |              |           | Total         |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|-----------|---------------|
|                                                                            | Célibataire         | Marié/e      | Autre     |               |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 85<br>44,9%         | 103<br>54,5% | 1<br>0,5% | 187<br>100,0% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 26<br>40,0%         | 38<br>58,5%  | 1<br>1,5% | 65<br>100,0%  |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 67<br>41,4%         | 93<br>57,4%  | 2<br>1,2% | 162<br>100,0% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 20<br>41,7%         | 28<br>58,3%  | 0<br>0%   | 48<br>100,0%  |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 27<br>45,8%         | 30<br>50,8%  | 2<br>3,4% | 59<br>100,0%  |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 29<br>46,0%         | 34<br>54,0%  | 0<br>0%   | 63<br>100,0%  |
| Total                                                                      | 253<br>43,3%        | 325<br>55,7% | 6<br>1,0% | 586<br>100,0% |

Le tableau montre des écarts dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du statut familial, mais ils ne sont pas significatifs. Le test chi square ( $\chi^2$ ) a été fait pour démontrer alpha 0,05, et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise. Ce qui conduit à dire qu'il n'y a pas d'écart significatif dans la répartition des diplômés participants au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite qui puisse être attribué à la situation maritale du diplômé<sup>593</sup>.

<sup>593</sup> Voir la vérification statistique de cette hypothèse dans l'annexe V.

Tableau numéro (5): La répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et le temps au travail:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Situation d'emploi |               |             | Total  |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|-------------|--------|
|                                                                            | Temps complet      | Temps partiel | Sans emploi |        |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 49                 | 14            | 124         | 187    |
|                                                                            | 26,2%              | 7,5%          | 66,3%       | 100,0% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 26                 | 7             | 33          | 66     |
|                                                                            | 40,0%              | 10,8%         | 49,2%       | 100,0% |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 49                 | 22            | 92          | 163    |
|                                                                            | 30,2%              | 13,0%         | 56,8%       | 100,0% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 15                 | 6             | 27          | 48     |
|                                                                            | 31,3%              | 12,5%         | 56,3%       | 100,0% |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 21                 | 3             | 35          | 59     |
|                                                                            | 35,6%              | 5,1%          | 59,3%       | 100,0% |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 24                 | 3             | 36          | 63     |
|                                                                            | 38,1%              | 4,8%          | 57,1%       | 100,0% |
| Total                                                                      | 184                | 54            | 346         | 586    |
|                                                                            | 31,5%              | 9,2%          | 59,2%       | 100,0% |

Nous notons ici que les 26,2% qui attribuent les raisons de se considérer de l'élite au fait qu'ils sont ambitieux et capables de se réaliser travaillent à plein temps, et les 40% qui attribuent ces raisons du fait de leur succès professionnel et distinction travaillent aussi à plein temps, de même pour les 31,3% du groupe qui ont une capacité à résoudre les problèmes et à prendre les décisions et pour les 38,1% du groupe qui a une capacité de leadership.

Travailler à plein temps n'est pas la seule raison pour se considérer de l'élite, car même ceux qui sont dans le groupe sans travail se considèrent de l'élite; ils le pensent peut être pour avoir travaillé dans le passé et avoir découvert qu'ils avaient des compétences.

Tableau numéro (6): La répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et la situation professionnelle:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Statut professionnel |             |                 |                                | Total         |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------|-----------------|--------------------------------|---------------|
|                                                                            | Chef d'entreprise    | Independent | Employé-salarie | Membre de famille sans salaire |               |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 5<br>8,3%            | 6<br>10,0%  | 46<br>76,7%     | 3<br>5,0%                      | 60<br>100,0%  |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 2<br>6,1%            | 0<br>0%     | 31<br>93,9%     | 0<br>0%                        | 33<br>100,0%  |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 5<br>7,1%            | 3<br>4,3%   | 61<br>87,1%     | 1<br>1,4%                      | 70<br>100,0%  |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 0<br>0%              | 1<br>5,3%   | 18<br>94,7%     | 0<br>0%                        | 19<br>100,0%  |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 2<br>8,3%            | 1<br>4,2%   | 21<br>87,5%     | 0<br>0%                        | 24<br>100,0%  |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 2<br>7,7%            | 3<br>11,5%  | 20<br>76,9%     | 1<br>3,8%                      | 26<br>100,0%  |
| Total                                                                      | 16<br>6,9%           | 14<br>6,0%  | 197<br>84,9%    | 5<br>2,2%                      | 232<br>100,0% |

Nous notons ici que les 11,5% qui relèvent du groupe qui perçoit qu'il a des capacités de leadership ont comme statut professionnel indépendant, c'est le même cas pour les 10% qui relèvent du groupe ambitieux et capable de réaliser ses objectifs. Ceci indique que les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds sont capables d'autonomie et de réussite professionnelle.

Tableau numéro (7): La répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et la moyenne cumulative générale:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Mention   |           |       |          | Total  |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-------|----------|--------|
|                                                                            | Excellent | Très bien | Bien  | Passable |        |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 11        | 55        | 105   | 16       | 187    |
|                                                                            | 5,9%      | 29,4%     | 56,1% | 8,6%     | 100,0% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 7         | 14        | 37    | 8        | 66     |
|                                                                            | 10,8%     | 21,5%     | 56,9% | 10,8%    | 100,0% |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 9         | 46        | 89    | 18       | 163    |
|                                                                            | 5,6%      | 28,4%     | 54,9% | 11,1%    | 100,0% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 3         | 7         | 35    | 3        | 48     |
|                                                                            | 6,3%      | 14,6%     | 72,9% | 6,3%     | 100,0% |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 4         | 12        | 39    | 4        | 59     |
|                                                                            | 6,8%      | 20,3%     | 66,1% | 6,8%     | 100,0% |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 5         | 20        | 31    | 7        | 63     |
|                                                                            | 7,9%      | 31,7%     | 49,2% | 11,1%    | 100,0% |
| Total                                                                      | 39        | 154       | 336   | 55       | 586    |
|                                                                            | 6,7%      | 26,4%     | 57,5% | 9,4%     | 100,0% |

Nous notons ici que le plus haut pourcentage se retrouve dans la mention Bien, mais ceci revient au fait qu'ils étaient les plus nombreux à avoir participé à cette enquête.

Tableau numéro (8): La répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et le programme académique suivi:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Programme académique                |             |                                  |                       |                                         |                         | Total  |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------|-------------------------|--------|
|                                                                            | Technologies et sciences appliquées | Agriculture | Développement social et familial | Gestion et leadership | Sciences administratives et économiques | Sciences de l'éducation |        |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 26                                  | 2           | 26                               | 41                    | 9                                       | 83                      | 187    |
|                                                                            | 13,9%                               | 1,1%        | 13,9%                            | 21,9%                 | 4,8%                                    | 44,4%                   | 100,0% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 19                                  | 1           | 8                                | 16                    | 1                                       | 21                      | 66     |
|                                                                            | 28,8%                               | 1,5%        | 12,1%                            | 24,2%                 | 1,5%                                    | 31,8%                   | 100,0% |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 12                                  | 0           | 40                               | 35                    | 4                                       | 72                      | 163    |
|                                                                            | 7,4%                                | 0%          | 24,7%                            | 21,6%                 | 2,5%                                    | 43,8%                   | 100,0% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 7                                   | 0           | 15                               | 10                    | 0                                       | 16                      | 48     |
|                                                                            | 14,6%                               | 0%          | 31,3%                            | 20,8%                 | 0%                                      | 33,3%                   | 100,0% |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 5                                   | 1           | 10                               | 10                    | 1                                       | 32                      | 59     |
|                                                                            | 8,6%                                | 1,7%        | 17,2%                            | 17,2%                 | 1,7%                                    | 53,4%                   | 100,0% |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 5                                   | 0           | 13                               | 11                    | 4                                       | 29                      | 63     |
|                                                                            | 8,1%                                | 0%          | 21,0%                            | 17,7%                 | 6,5%                                    | 46,8%                   | 100,0% |
| Total                                                                      | 74                                  | 4           | 112                              | 123                   | 19                                      | 248                     | 586    |
|                                                                            | 12,8%                               | 0,7%        | 19,3%                            | 21,2%                 | 3,3%                                    | 42,8%                   | 100,0% |

Nous notons qu'un pourcentage élevé de 33,3% appartient au groupe capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions dans le programme des sciences de l'éducation, suivi par le développement social avec 31,3%, gestion et leadership avec 20,8%, et technologie et sciences appliquées avec 14,6%.

Le pourcentage le plus élevé 53,4% revient au groupe qui perçoit qu'il a des compétences techniques et pédagogiques et se retrouve auprès des diplômés des sciences de l'éducation, suivi par le développement social, la gestion et leadership avec le même pourcentage de 17,2%.

Avoir des capacités de leadership était le plus élevé auprès des diplômés de sciences de l'éducation avec 46,8%, suivis par le développement social avec 21% ensuite la gestion et leadership avec 17,7% et les diplômés de technologie et sciences appliquées avec 8,1%.

Tableau numéro (9): La répartition des diplômés ayant participé au questionnaire en fonction des raisons de se considérer de l'élite et le grade administratif:

| Les raisons de se considérer de l'élite                                    | Grade administratif |                 |                     |             |                   |             | Total       |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------|---------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------|
|                                                                            | Sans                | Chef de service | Chef de département | Directeur   | Directeur général | Autres      |             |
| 1. Est ambitieux et capable de réaliser ses objectifs.                     | 39<br>29,1%         | 3<br>23,1%      | 13<br>27,1%         | 12<br>42,9% | 0<br>0%           | 15<br>19,0% | 82<br>26,9% |
| 2. A réussi sa carrière professionnelle et se distingue socialement.       | 19<br>14,2%         | 1<br>7,7%       | 10<br>20,8%         | 3<br>10,7%  | 0<br>0%           | 14<br>17,7% | 47<br>15,4% |
| 3. Se montre productif et actif au niveau social.                          | 40<br>29,9%         | 6<br>46,2%      | 14<br>29,2%         | 6<br>21,4%  | 2<br>66,7%        | 23<br>29,1% | 91<br>29,8% |
| 4. Est capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions.      | 12<br>9%            | 2<br>15,4%      | 4<br>8,3%           | 3<br>10,7%  | 0<br>0%           | 4<br>5,1%   | 25<br>8,2%  |
| 5. Possède des compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles. | 7<br>5,2%           | 1<br>7,7%       | 2<br>4,2%           | 2<br>7,1%   | 1<br>33,3%        | 13<br>16,5% | 26<br>8,5%  |
| 6. Possède des capacités de leadership.                                    | 17<br>12,7%         | 0<br>0%         | 5<br>10,4%          | 2<br>7,1%   | 0<br>0%           | 10<br>12,7% | 34<br>11,1% |
| Total                                                                      | 134<br>100%         | 13<br>100%      | 48<br>100%          | 28<br>100%  | 3<br>100 %        | 79<br>100%  | 305<br>100% |

29,2% des chefs de département diplômés de l'UOQ ayant participé à cette enquête se considèrent de l'élite palestinienne car ils se trouvent efficaces au niveau social et 46,2% auprès des chefs de service diplômés de l'UOQ ayant participé à cette enquête se considèrent de l'élite pour la même raison. L'interaction sociale est donc une qualité fondamentale pour se considérer de l'élite. Ils sont suivis par le groupe qui se décrit comme ambitieux et capable de se réaliser, 27,1% des chefs de département et 23,1% des chefs de service diplômés de l'UOQ ayant participé à cette enquête se considèrent de l'élite pour cette raison. Ensuite 10,4% des chefs de département et 7,1% des directeurs diplômés de l'UOQ ayant participé à cette enquête se considèrent de l'élite palestinienne parce qu'ils possèdent des capacités de leadership.



## **Deuxièmement: Analyse de la question ouverte du deuxième questionnaire**

Nous avons analysé la réponse à la question ouverte suivante du questionnaire concernant les structures embauchant des diplômés de l'UOQ:

*A votre avis, est ce que l'Université Ouverte Al-Quds contribue à la formation de l'élite palestinienne?*

*Indifféremment de la réponse oui ou non à la question précédente, d'après vous quels sont les moyens pour accroître cette contribution?*

Le pourcentage des institutions ayant participé à ce sondage et qui sont d'accord sur le fait que les diplômés de l'Université contribuent à la construction de l'élite palestinienne est de 79,4%; aussi elles approuvent l'idée que ces diplômés peuvent être compétitifs par rapport aux diplômés des autres universités au niveau de leurs savoirs et de leurs compétences.

Aussi nous avons pu classifier les réponses à la question ouverte en fonction des points d'intérêt des responsables de ces structures comme ceux de la performance professionnelle, un certain acquis de savoir théorique, des qualités humaines.

Ces structures ont aussi avancé des propositions et des recommandations auprès de l'Université concernant l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des connaissances et des compétences afin de rehausser le niveau de sa compétitivité, nous les résumons comme suit:

### **Les propositions au niveau administratif:**

- Incorporer de nouveaux cursus qui répondent aux besoins du marché du travail.
- Rendre obligatoire une partie plus importante des présences en classe.
- Prolonger les heures d'ouverture de l'Université jusqu'au soir pour correspondre aux heures de travail des employés ou ouvrir une branche du soir.
- Ouvrir des possibilités pour le travail de volontariat pour servir la société.
- Ouvrir de nouveaux centres d'étude dans certains villes et villages.
- Utiliser les médias pour servir l'Université et ses diplômés.

### **Les propositions au niveau académique ou pédagogique:**

- Exiger une moyenne plus élevée au baccalauréat pour l'admission à l'Université.
- Augmenter le nombre des examens.
- Augmenter le nombre des devoirs non surveillés.
- S'intéresser aux étudiants les plus avancés académiquement.

- Mettre l'accent sur la recherche scientifique.
- Réformer les curricula et les pré-requis selon un processus continu.
- Améliorer la qualité des examens afin qu'ils sont moins dépendants de la mémorisation.
- Mettre l'accent sur des projets concrets.
- Attirer les compétences académiques.
- Ouvrir l'horizon aux étudiants afin qu'ils poursuivent leurs études à l'extérieur en coordination avec l'Université.
- Renforcer les compétences académiques des enseignants et des tuteurs.

### **Les propositions au niveau des contenus et des compétences:**

- Renforcer l'enseignement dans le domaine de la Technologie.
- Examiner la question de la langue anglaise.
- Mettre l'accent sur le développement personnel en particulier.
- Mettre en place des laboratoires techniques et pratiques (ateliers de dessins, laboratoires d'informatique, de chimie et de physique).
- Mettre en place des stages pour les étudiants au cours de leurs études.
- Assurer des liens avec les institutions pour identifier leurs besoins et leurs critiques qui portent sur le niveau académique des diplômés de l'Université.
- Créer un club pour les anciens étudiants (*Alumni club*).
- Accueillir des responsables influents de l'extérieur dans le domaine académique, politique qui exposent leurs idées et les inviter aux échanges avec les étudiants.

## **Intermède**

Nous avons voulu collecter ces informations pour approfondir l'analyse de l'impact de l'éducation reçue à l'UOQ sur le diplômé même, sur son statut d'emploi, sur sa perception par rapport au degré de savoir et de compétences acquis, au développement de ses capacités organisationnelles et aux nouvelles perspectives de poursuites d'études universitaires et de promotions professionnelles. Nous avons voulu aussi connaître les effets de cette éducation ouverte et à distance sur le diplômé au niveau psychologique, de son épanouissement personnel aussi bien que dans l'aspect social.

L'enquête a montré que 97% des diplômés de l'UOQ ayant participé au sondage sont d'accord pour dire que l'enseignement universitaire reçu à l'UOQ leur a apporté des connaissances substantielles.

Plus de 73% des diplômés interrogés sont d'accord pour dire que l'enseignement à l'UOQ leur a apporté des compétences nouvelles dans leur travail.

L'enseignement universitaire au sein de l'UOQ a renforcé la confiance en soi chez 94% des diplômés qui ont répondu à notre enquête de terrain.

93% parmi eux approuvent l'idée que l'enseignement à l'UOQ a renforcé leur autonomie, leur capacité à compter sur eux-mêmes et à prendre des initiatives.

Plus de 76 % des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement à l'UOQ a renforcé leur capacité à adopter de nouvelles méthodes pour changer leur façon de travailler et optimiser leur performance professionnelle.

Presque 81% des diplômés interrogés approuvent l'idée que l'enseignement universitaire leur a ouvert de nouveaux horizons sur le plan des études et de la recherche scientifique.

64% des diplômés interrogés pensent que l'offre de l'UOQ en matière de curricula et de spécialisations est adaptée aux exigences du marché local du travail.

L'enseignement à l'UOQ a renforcé le sentiment de sécurité de l'emploi chez 70% des diplômés interrogés et a amélioré la situation sociale de façon générale chez 82% d'entre eux.

92% des diplômés ayant participé au sondage sont fiers d'être parmi les diplômés de l'UOQ.

Concernant la question centrale de la place du diplômé de l'UOQ dans l'élite palestinienne, d'après notre échantillon, il se montre confiant avec presque 48% qui ont répondu qu'effectivement ils font partie de cette élite. Toutefois, la perception de la notion d'élite n'est pas la même auprès de tous les éléments de notre échantillon.

Pour certains ils vont adhérer à la définition telle que nous l'avons adoptée, pour d'autres ils s'en éloignent. En effet, seulement 29% des participants au questionnaire se considérant de l'élite sont en accord avec notre définition de l'élite, ils pensent faire partie de l'élite palestinienne en raison de leur capacité de résoudre les problèmes et de prendre des décisions, ou en raison de leur maîtrise de compétences techniques, pédagogiques et organisationnelles ou des capacités de leadership.

Le reste (71%) se considère comme faisant partie de l'élite palestinienne en ne tenant pas compte de notre définition. Ils sont 32% à se considérer de l'élite en raison du fait qu'ils soient ambitieux ou de leur capacité à réaliser leurs objectifs. 11% parmi eux se considèrent ainsi pour avoir réussi professionnellement et se sont distingués socialement et 28% se considèrent de l'élite parce qu'ils perçoivent qu'ils sont productifs et efficaces au niveau social.

Pour le deuxième point de cette enquête nous avons adressé nos questions aux employeurs qui embauchent des diplômés de l'UOQ, ces derniers sont majoritairement dans le secteur de service (97%), 61% d'entre eux exercent dans le secteur public, 14% dans le secteur privé et 16% dans les ONG.

Les avis recueillis de ces responsables indiquent que 74% d'entre eux pensent que le fait d'être diplômé de l'UOQ permet de se distinguer dans le milieu professionnel. 85% d'entre eux pensent que les diplômés de l'UOQ ont progressé après l'obtention de leur diplôme. 85% également approuvent l'idée que les études de leurs employés au sein de l'UOQ leur ont ouvert de nouvelles perspectives de développement sur le plan administratif.

52% des employeurs interrogés recrutent les diplômés de l'UOQ en raison de leur capacité à l'autonomie et à prendre des initiatives.

69% des employeurs des diplômés de l'UOQ pensent que ces derniers se distinguent sur le plan social et 72% parmi eux pensent qu'ils possèdent de réelles capacités de développement personnel.

67% des employeurs des diplômés de l'UOQ interrogés pensent que l'UOQ joue un rôle pionnier dans la formation des individus pour faire partie de l'élite palestinienne par rapport aux autres universités palestiniennes et 79% d'entre

eux pensent que l'UOQ contribue effectivement à la formation de l'élite en Palestine.

Voilà ce qu'ils pensent du diplômé de l'UOQ, ils proposent, sur l'aspect de l'employabilité du diplômé et ses chances de compétitivité sur le marché du travail, que des efforts accrus doivent être déployés par l'UOQ, au niveau administratif, dans l'offre académique et dans la pédagogie employée dans le mode d'enseignement afin d'améliorer la qualité de l'enseignement au sein de l'UOQ.

La majeure partie d'entre eux pensent que l'UOQ doit fournir davantage d'efforts pour accroître à la fois les capacités de ses étudiants au niveau du savoir (ils sont 89% à le penser) et les compétences opérationnelles de ses diplômés (ils sont presque 92% à le penser).

78% des employeurs interrogés pensent que leurs employés diplômés de l'UOQ ont poursuivi leurs études à l'UOQ en formation continue pour des fins de promotion professionnelle.

94% des employeurs interrogés recommandent la mise en place de nouvelles filières scientifiques à l'UOQ, afin d'enrichir le marché de travail palestinien en nouvelles compétences.

## **D.4. Quatrième chapitre: l'UOQ, un tournant et une innovation dans l'enseignement supérieur en Palestine**

### **Préambule**

Cette étude a pour but de déterminer le rôle de l'UOQ dans le développement de l'individu aux niveaux académique, social, et politique, de façon générale, en mettant l'accent plus particulièrement sur les étudiants qui sont diplômés de l'Université pour savoir s'ils rejoignent les rangs de l'élite au sein de la société palestinienne qui vit dans des conditions drastiques du fait de l'occupation. Elle vise aussi à identifier les principaux éléments sur lesquels s'appuie l'Université dans l'exercice d'un rôle qui se veut efficace aux niveaux académique, social et politique. L'UOQ est considérée comme une partie intégrale de la société palestinienne, car elle représente la réponse à la demande de toutes les personnes qui ne sont pas en mesure de poursuivre leur éducation et études en présentiel. Elle leur assure l'environnement et l'infrastructure nécessaires pour atteindre leurs objectifs de reprise ou poursuite d'études.

Cette analyse a adopté une approche qualitative dans l'examen du contenu des entretiens entrepris par le chercheur sur un échantillon de 29 personnes sélectionnées parmi les diplômés de l'UOQ à travers ses branches en Cisjordanie disséminées dans les villes du nord, du centre et du sud<sup>594</sup>.

Les données ont été rassemblées par le chercheur et les entretiens se sont déroulés dans la période du 15/01/2013 au 15/2/2013.

Cette étude de terrain a également été appuyée par des entretiens réalisés par le chercheur avec 4 des hauts responsables de l'Université, à savoir: le président de l'UOQ, son conseiller pour l'enseignement ouvert, le vice-président pour les affaires académiques et le doyen des affaires estudiantines. Ces entretiens se sont déroulés dans leurs bureaux respectifs à Ramallah, dans la période allant du 18/03/2013 au 27/03/2013.

Les résultats de cette étude révèlent que l'UOQ a effectivement contribué à ce que l'individu palestinien réussisse à acquérir un savoir et des compétences diverses de façon générale et à faire changer l'image négative que la société entretient par rapport à l'éducation de la femme en raison des coutumes et traditions qui représentent une entrave à la participation de la femme au développement en particulier. Et ceci en renforçant le rôle de la femme et lui

---

<sup>594</sup> Le chercheur n'a pas pu faire des entretiens avec les diplômés de l'Université dans la bande de Gaza en raison du blocage extrême imposé sur les territoires de la bande de Gaza par l'occupation.



assurant l'emploi et des bourses d'études. Ainsi l'UOQ s'efforce de sensibiliser la société sur le rôle de la femme dans le développement social et sur sa participation dans les divers aspects de la vie.

#### **D.4.1. L'UOQ, symbole de démocratisation et féminisation en Palestine**

Ce chapitre présente et analyse les résultats des entretiens de terrain qui se sont déroulés dans le cadre de l'étude de terrain avec les personnes sélectionnées diplômées de l'UOQ que nous considérerons comme distingués et/ou impliquées et/ou influentes et ayant largement réussi dans leur vie académique et/ou sociale et/ou politique.

Le doyen des affaires estudiantines à l'UOQ, Dr. Mohamed Shahin, dit par rapport aux réalisations des diplômés de l'UOQ<sup>595</sup>:

*« Les réalisations des diplômés de l'UOQ n'ont pas besoin de preuves car elles sont visibles à tous et sont devenues la fierté de l'Université et de ses étudiants ».*

Il cite les réalisations les plus importantes des diplômés:

*« Nous avons des centaines de diplômés de l'UOQ qui ont terminé leur master ou leur doctorat et ils comptent aujourd'hui parmi le personnel académique et administratif de diverses universités. Ils avaient poursuivi leurs études supérieures dans les universités locales, arabes et internationales et certaines de prestige, rivalisant avec leurs homologues en obtenant des diplômes supérieurs avec distinction. Ceci est attesté et documenté auprès de l'Université ».*

Nous avons examiné aussi des documents de recherche et d'études émanant de l'UOQ ainsi que leurs conclusions et interrogations. Nous concluons, en exposant notre propre point de vue, sur la nécessité d'un déploiement d'un rôle accru de la part de l'UOQ dans son effort d'appui et de renforcement (*empowerment*) de l'individu palestinien en général et de la femme palestinienne en particulier dans les domaines du savoir, du social et du politique, afin de rejoindre les rangs de l'élite au sein de la société palestinienne.

Vu que le système d'enseignement ouvert offre de nombreuses opportunités et avantages, il joue un rôle primordial et effectif dans le changement de la vie de milliers de personnes vulnérables ou qui se retrouvent, dans leur effort pour l'éducation, face aux nombreux obstacles et entraves. Aussi leur inscription à

---

<sup>595</sup> Entretien du chercheur avec le doyen des affaires estudiantines à l'UOQ, Dr. Mohamed Shahin, dans son bureau à Ramallah Al-Balou', le 27 Mars 2013.

l'UOQ représente une bouée de sauvetage et ce rôle est mis en lumière dans cette étude.

### **Tous affirment l'influence de l'UOQ dans leur parcours**

Voici l'essentiel des propos que nous avons pu recueillir lors de nos entretiens avec chacun des 29 diplômés:

Leyla Ghannam, Gouverneur de Ramallah et d'al-Bireh<sup>596</sup>, dit lors d'un entretien avec le chercheur:

*« Mes études à l'UOQ m'ont permis de suivre les développements du savoir dans divers domaines. Aussi et grâce à ces études et à l'approche de la Formation Ouverte et A Distance, j'ai pu acquérir des connaissances et des compétences qui ont formé ma personnalité, développé mon savoir-faire et favorisé chez moi l'esprit d'initiative, d'organisation et de créativité. En outre j'ai acquis ainsi la capacité de me surpasser ».*

Yahia Nada, directeur de la Branche de Qalqilyia - l'UOQ, dit:

*« Je dois mon succès professionnel à la formation continue. Je travaille constamment au développement de mes capacités personnelles dans divers domaines. Et QOU est devenue une partie de moi-même et j'en suis fier: c'est là que j'ai fait mes études, où j'ai été enseignant et où je suis à présent directeur ».*

Husni Awad, Maître de conférences à l'UOQ - Branche de Tulkarem, dit:

*« Grâce à mes études à QOU j'ai pu évoluer dans ma profession et j'ai obtenu par la suite un Master et un doctorat. Je suis actuellement enseignant à cette Université. Je suis aussi un formateur dans le e-Learning et je travaille aussi dans l'orientation éducative ».*

Amine al-Zir, Coordinateur de la Cisjordanie pour le Programme alimentaire mondial - Fondation (CHF), dit:

*« Je suis en contact continu avec l'Université par Internet, son site web et son portail des diplômés. Nous attendons avec impatience l'ouverture du programme des études de troisième cycle, car elle répond à une vraie demande*

---

<sup>596</sup> Leyla Ghannam a été assermentée à titre de gouverneur de Ramallah et d'Al-Bireh, devant le président Mahmoud Abbas, le 22 Janvier 2010. Pour la première fois depuis la création de l'Autorité palestinienne en 1996, une femme palestinienne a prêté serment comme la première femme gouverneur dans les territoires palestiniens (Saed Bannoura, International Middle East Media Center (IMEMC), 23/01/2010, source: [http://www.imemc.org/index.php?obj\\_id=53&story\\_id=57733](http://www.imemc.org/index.php?obj_id=53&story_id=57733), consulté le 11/04/2013).

*des anciens étudiants de l'université, qui sont actuellement dans la vie active, et des chercheurs pour leur permettre d'approfondir leurs études ».*

Raja' Osaili, Professeure associée à l'UOQ - Branche d'Hébron, parle de l'opportunité unique qui lui a été offerte par l'Université:

*« L'UOQ a un grand mérite sur ma situation actuelle: elle m'a fourni une occasion unique pour étudier et travailler en même temps. Et dès que j'ai terminé mes études de Master, j'ai été recrutée par l'Université comme enseignante. Aussi je participe à un grand nombre de conférences et d'ateliers internationaux qui traitent du leadership féminin. Je souhaite à l'Université de la patrie qu'elle demeure le symbole fier autour duquel se rassemblent les enfants de la Palestine ».*

Yasser Abu Tohfeh, enseignant à l'UOQ, dit:

*« L'expérience universitaire acquise au sein de QOU m'a appris qu'avec la volonté rien n'est impossible. Ces études m'ont encouragé et ont représenté pour moi un grand soutien psychologique. J'ai pu ainsi poursuivre des études de troisième cycle et devenir enseignant à QOU. La décision de créer un service pour le suivi des diplômés au sein de l'université a eu un impact positif sur eux et sur les étudiants actuels. Je souhaiterais la création d'une revue périodique ou électronique et qui serait diffusée à l'attention de ces diplômés ».*

Marzouk al-Badawi, enseignant à l'Université Annajah de Naplouse, dit:

*« J'ai aimé la langue arabe et sa littérature. Je les ai choisis comme matière d'études à QOU. J'ai écrit de la poésie, j'en ai dix recueils, et quelques critiques littéraires. L'Université pour moi était la première étape importante dans ma vie, et de là je me suis lancé dans la recherche de la connaissance et du don de soi pour exceller dans la littérature ».*

Khalil Abdel Razek, enseignant à l'UOQ, dit:

*« Grâce à QOU/ branche de Salfit j'ai pu obtenir une bourse pour faire mon Master en Egypte. J'ai complété toute la partie théorique et je suis à présent enseignant à temps plein à l'université ».*

Iman Ishtayeh dit dans l'entretien:

*« Je suis enseignante dans le Centre d'études de Salfit. Je suis restée en contact avec l'UOQ à travers son site électronique et le portail des diplômés. Le programme de formation continue de l'UOQ m'a permis d'acquérir des compétences et d'avoir diverses expériences éducatives. Egalement lorsque j'ai*

*obtenu une note élevée à mon BA j'ai reçu une bourse de la part de l'UOQ pour faire mon master en Egypte et ensuite j'ai été nommée comme enseignante. L'UOQ s'est préoccupée d'assurer tous les moyens pour le développement de cadres féminins sans distinction avec l'homme. Nous avons observé cette action dans la façon où la présidence de l'Université a encouragé l'éducation pour les femmes et le développement de cadres parmi elles en ayant recours à tous les moyens disponibles ».*

Arafat al-Masri, directeur de la Jeunesse et du Sport à Toubas, dit:

*« L'UOQ a été pour moi l'occasion de faire mes études de BA. Grâce à ces études j'ai pu progresser dans ma carrière pour devenir directeur de la Jeunesse et du Sport auprès du Directorate de la J et du S. J'ai pu également contribuer à la vie syndicale grâce à l'expérience acquise dans la vie estudiantine. J'ai postulé pour la candidature de chef du syndicat de la fonction publique et j'ai obtenu ce poste. Mon vif souhait est de pouvoir poursuivre des études de troisième cycle, et j'espère pouvoir m'y inscrire prochainement ».*

Atef Awad, enseignant à l'UOQ, dit:

*« J'étais comme la plupart des jeunes dépendant de l'emploi à l'intérieur de la Ligne Verte. J'ai réalisé qu'il y avait un meilleur avenir dans les études, et ainsi je me suis inscrit à l'UOQ et j'ai obtenu mon BA avec mention excellent. Par la suite j'ai obtenu une bourse pour des études de troisième cycle, ce qui m'a permis de devenir enseignant à l'UOQ ».*

Ahmad Abu Hassan, qui travaille à la direction des affaires des prisonniers et des libérés à Toubas, dit:

*« A la suite de plusieurs arrestations qui ont duré quatre années, je me suis réalisé en m'inscrivant à l'UOQ qui a un grand mérite dans cette démarche. J'ai pu progresser au niveau culturel et professionnel. Mon souhait à présent est de pouvoir poursuivre des études de troisième cycle dès leur ouverture au sein de l'Université ».*

Mufid Shihadah, directeur d'une compagnie d'assurance, dit:

*« Je suis fier d'avoir fait mes études à l'UOQ et de pouvoir ainsi m'intégrer dans la vie active après l'obtention d'un BA en langue arabe. J'ai pu aussi poursuivre des études de troisième cycle pour devenir un enseignant à temps partiel dans la branche de Ramallah et Al-Bireh ».*

Espérance al-Qatimeh, enseignante de langue arabe au lycée *Hermann Gmeiner* (SOS Children's Villages - Palestine), dit:

*« Je suis toujours au courant des nouvelles de l'UOQ pour connaître ses avancées et je suis fier du progrès que j'ai accompli au niveau du savoir. Je m'en orgueille aussi de mon appartenance à ce grand icône et je lui souhaite toujours plus de progrès et de succès pour demeurer au service du peuple palestinien ».*

Amine Abu Warda, directeur du bureau «Echos de la presse et de l'information» à Naplouse, dit:

*« Mon adhésion à l'UOQ a contribué à faire développer mes capacités pratiques, en particulier dans le domaine de l'information qui n'est pas très éloigné du développement social. J'ai utilisé de nouvelles formes de travail dans le domaine de l'information en mettant l'accent sur l'aspect humain; j'ai pu ainsi produire de dizaines de nouvelles journalistiques en sondant la personnalité des individus en question ».*

Ashraf al-Sayegh, enseignant à l'Université An-najah de Naplouse, dit:

*« Après dix années d'interruption j'ai pu m'inscrire à l'UOQ et obtenir le diplôme de B.A. mention T.B. Ceci a eu un impact positif sur l'ensemble de ma vie aussi bien personnelle que professionnelle. J'ai complété par un Master ensuite un doctorat. Je suis revenu à l'Université en tant qu'enseignant à temps partiel dans la branche de Naplouse ».*

Inshirah al-Jibrini, enseignante à Al-Quds Open University - Branche de Ramallah et de Al-Bireh, dit:

*« C'est un grand honneur pour moi que d'être parmi les premiers diplômés de l'UOQ. Je suis actuellement enseignante dans la branche de Ramallah et d'Al-Bireh dans la spécialisation de l'Education. L'Université m'a accordé l'opportunité de travailler comme enseignante. J'en suis fière d'autant plus que c'est dans cette université que j'ai fait mes études et j'y suis retournée une nouvelle fois; ce qui prouve que l'Université soutient ses diplômés et leur octroie des opportunités pour leur développement et celui de la société par le moyen de programme d'études et la possibilité d'un emploi ».*



Jamal Yasseen, responsable de l'orientation politique auprès des services de sécurité, dit:

*« L'UOQ a le grand mérite d'avoir comblé ma vie académique. En outre, elle a renforcé mes capacités administrative et créatrices au sein des positions que j'ai occupées depuis la fin de mes études auprès de l'UOQ ».*

Hanan Imseih, Membre du conseil révolutionnaire de Fatah, dit:

*« L'UOQ a contribué à renforcer ma volonté, à développer mon niveau de savoir, ainsi qu'à améliorer mon rendement professionnel et à favoriser le succès de toutes les missions dont j'ai été chargé au sein de mon travail ».*

Taroub Issa qui travaille comme directrice des Ressources Humaines à l'UOQ - Branche de Djénine, dit:

*« J'ai été parmi les étudiants de la première promotion et je considère que les programmes proposés et qui y sont revus continuellement sont de rares spécialisations qui ne sont pas disponibles dans les universités traditionnelles. C'est un bon choix de la part de l'UOQ car ces programmes correspondent tout à fait à la demande sur le marché du travail comme on le constate par le nombre de diplômés qui trouvent un emploi à la sortie de l'Université ».*

Ragheb Abu Diak, directeur de l'association du prisonnier palestinien à Djénine, dit:

*« L'UOQ a contribué à me faire connaître le Ministère des prisonniers. Je suis actuellement directeur de l'institution qui est celle de l'association du prisonnier palestinien. Depuis la fin de mes études universitaires je constate de près les progrès rapides accomplis par l'Université allant de l'augmentation du nombre de ses étudiants jusqu'au développement des divers domaines de la connaissance à travers les recherches et la participation dans des congrès et dans des forums scientifiques dans la région arabe et dans le monde ».*

Taysseer Nasrallah, directeur général de la planification et du développement du Gouvernorat de Naplouse, membre du Conseil National Palestinien, dit:

*« Mon obtention d'un diplôme universitaire a eu un impact positif sur le grade de ma position, sur mes capacités professionnelles et relationnelles avec les gens. Avec Ma présence au sein du gouvernorat de Naplouse et en tant qu'ancien étudiant je reste en contact avec l'UOQ et cela me permet de connaître ses activités.*

*En tant que membre du gouvernorat de Naplouse je suis membre de la Commission du projet de construction de l'Université/la Branche de Naplouse,*



*et j'ai participé dans de nombreuses activités et programmes initiés par l'UOQ et je suis constamment au courant de tous les événements qui la concernent ».*

Youssef Harb, Vice-ministre Adjoint - Ministère de l'intérieur, dit:

*« J'ai l'honneur d'avoir été le deuxième étudiant inscrit à l'Université, section Jordanie. J'ai été dans la première promotion des diplômés en Palestine. J'ai complété des études plus avancées dans l'administration éducative en 1998 et je suis devenu enseignant à temps partiel dans cette université, l'université qui peut revendiquer en toute fierté comme celle du peuple palestinien ».*

Dans l'entretien avec l'ex-détenue Sumud Karaja et sur le rôle de l'UOQ dans le renforcement de la place de la femme palestinienne, celle-ci dit:

*« Mon rêve s'est enfin réalisé et je suis retournée aux études grâce à l'UOQ ».*

C'est avec ces paroles que cette détenue libérée, de 23 ans originaire du village de Safa, à l'ouest de Ramallah, nous parle de son retour aux études après avoir été libérée, le 18 octobre 2011, dans l'opération d'échanges de prisonniers palestiniens avec le soldat israélien, Gilaad Shalit, prisonnier dans la bande de Gaza. Elle faisait des études dans le domaine de travail social et elle ajoute:

*« J'aime mon Université et je la défends à toutes les occasions, car c'est là que je me suis retrouvée et je me suis accomplie; aussi j'ai réalisé tout ce dont je rêvais en dehors de mes études: l'UOQ m'a accordé la liberté d'exercer mes activités professionnelles et aussi politiques lorsque je rejoignis des groupes d'étudiants militants, et c'est quelque chose qui n'est pas possible dans les autres universités. Je vais donc revenir à une vie normale et retourner à mes études dans mon Université dès la prochaine rentrée pour rejoindre le Centre d'études de Ramallah et Al-Bireh ».*

De son côté Samia Abu Humud, diplômée du Centre d'études de Bethléem, mère de famille et employée, a répondu à la question du chercheur sur ce que lui a apporté l'enseignement ouvert par ces paroles:

*« L'enseignement ouvert auprès de l'UOQ contribue au développement de la femme et à lui fournir l'occasion de poursuivre ses études tout en travaillant. Personnellement je travaille au sein de la société palestinienne et le fait de faire des études a contribué à renforcer ma position au sein de la famille et de la société ainsi qu'à améliorer ma capacité de décision ».*

Sur la question du rôle de l'Université dans la promotion de la femme, elle a répondu:

*« L'éducation pour les femmes est un des meilleurs investissements pour l'avenir. Les efforts déployés par la société ne peuvent être couronnés de succès que par l'éducation des mères et l'amélioration des conditions de la femme en général. C'est ce que tente d'accomplir l'UOQ et ceci à travers le système de l'enseignement ouvert ».*

Elle ajoute: *« J'ai fait face à de nombreux défis. Etre mère, épouse et travailleuse représente une lourde responsabilité familiale jetant un ombre sur mes études. Mais l'enseignement ouvert est une occasion unique et elle n'existe dans nulle autre université ».*

### **L'UOQ déclencheur de véritables transformations dans les parcours des femmes**

Jeannette Barhoum, membre du Conseil municipal de Beit Sahour, membre fondateur du Croissant Rouge palestinien pour la région de Bethléem, membre fondateur de l'Association culturelle de l'enfant palestinien de Beit Sahour et membre du Conseil administratif de l'Union générale de la femme palestinienne pour la région de Bethléem, dit:

*« J'ai un fils et une fille. Ils ont grandi et ils sont mariés et ils ont chacun leur propre famille. A l'âge de 60 ans je me suis sentie seule. Mes pas m'ont conduit vers l'UOQ pour m'y inscrire au grand étonnement de mon entourage. Les études et l'obtention d'un diplôme ont renforcé ma confiance en moi-même. Je me suis portée candidate aux élections du Conseil municipal. Aujourd'hui je suis fière d'avoir gagné ses élections. J'ai un rôle actif dans la société, qui ne cesse de s'étendre et de gagner en influence. Je le dis sincèrement si je n'avais pas le diplôme universitaire je n'aurais jamais pu avoir l'audace de me représenter aux élections du Conseil municipal. L'UOQ m'a aidée à me retrouver, la soixantaine passée. J'ai été privée ou j'ai sacrifié pour les autres; mais le fait de m'inscrire à l'UOQ m'a permis de devenir comme les autres ou meilleure et de m'affirmer. J'étais comme une rose fanée qui une fois arrosée refleurit, répand son parfum dans toute la société et décore de ses fleurs partout autour d'elle. Merci à mon Université, l'UOQ ».*

Intissar Odeh, diplômée du centre d'études de Tulkarem, dit:

*« Je me suis mariée à l'âge de 14 ans et j'ai été privée d'éducation. Mon mari avait une situation aisée, ingénieur dans la construction à l'intérieur de la ligne verte. 21 ans après à l'âge de 35 ans la situation avait*

*changé, mon mari s'est retrouvé au chômage. J'ai dû assumer la responsabilité et j'ai ouvert une boutique à côté de la maison où je vendais divers articles d'habillement pour mes voisins et connaissances. Après mûre réflexion sur la situation de ma famille je décidai de me présenter aux examens de fin d'année secondaire. Mon entourage pensait que c'était risqué et que c'était perdu d'avance. Mais ma détermination et mon insistance m'ont permis d'obtenir la note de 86% à l'examen officiel. J'ai pu m'inscrire par la suite auprès de l'UOQ au Centre d'études de Tulkarem. Le regard des autres, leurs avis que c'est une perte de temps, que la sortie de la femme hors du foyer et la poursuite des études, les coutumes, les traditions sont parfois une entrave qui empêche la participation de la femme au développement de sa société. Mais je considère que lorsque je m'absentais une heure loin de mes enfants pour aller au cours, c'est comme si je rapportais avec moi un trésor, pour moi et pour mes enfants. C'est là que réside le défi ».*

Dalia Ghosheh, entraîneur de l'Equipe nationale féminine du Karaté, diplômée de l'UOQ - branche de Jérusalem, dit:

*« Mon père était décédé depuis trois ans. Et j'avais décidé de travailler et de continuer mes études pour assumer une responsabilité et aider ma famille. Je me suis inscrite à l'UOQ et j'ai réussi à concilier le travail, l'Université et l'entraînement. En outre j'ai participé dans de nombreuses activités sportives au nom de l'Université et je suis devenue entraîneur au sein de l'équipe féminine de Karaté pour la Palestine et entraîneur de l'équipe de jeunes enfants ».*

Elle ajoute: *« En 1998, j'ai participé au championnat arabe en Jordanie et j'ai obtenu la médaille d'Or du combat. J'ai également participé au championnat mondial en Ukraine et j'ai obtenu la médaille de Bronze dans le Kata. Je me suis présentée aussi à d'autres championnats. L'UOQ a contribué à développer mes compétences et mes expériences, à former ma personnalité, en renforçant ma confiance en moi-même par les programmes qu'elle propose et par la liberté de choix qu'elle met à notre disposition pour l'apprentissage, le travail et la pratique d'autres activités ».*

Catherine Shomali, diplômée du centre d'études de Bethléem, à la question du chercheur sur son avis par rapport aux technologies médiatiques d'enseignement introduites par l'UOQ répond:

*« L'UOQ avec son système d'enseignement ouvert et sa flexibilité m'a aidé à choisir les modules et le nombre d'heures qui me convenaient en fonction des ma situation et de ma disponibilité à chaque trimestre. Aussi la façon dont les*

*livres sont conçus expressément pour s'adapter au système d'enseignement ouvert qui s'appuie sur l'auto-apprentissage, et l'utilisation des technologies modernes telles que les médias et l'e-learning, ont contribué à renforcer ma motivation et mon enthousiasme. Ainsi à travers ces technologies j'ai pu développer mon savoir faire et mes compétences scientifiques, et la communication à travers le portail de l'Université m'a permis de compléter mes études à l'Université. L'UOQ avec son système d'enseignement ouvert offre des opportunités d'éducation à tous ceux qui parmi le peuple palestinien la souhaite, et notamment à la femme et sur un pied d'égalité, ce qui est effectivement de la démocratie dans l'éducation ».*

### **Rôle de l'UOQ dans le renforcement de l'individu aux niveaux académique, social et politique**

Nous observons qu'il y a un certain nombre de points partagés entre les personnes interviewées et qui sont une réponse au questionnaire qui forme l'objet de cette étude: *«Quel est le rôle de l'UOQ dans le renforcement de l'individu palestinien en général et de la femme palestinienne en particulier aux niveaux académique, social et politique? »*. Nous exposons ces points de vue communs dans les paragraphes suivants:

1- L'UOQ contribue à l'acquisition par l'étudiant de connaissances, de savoirs et de compétences variés par le biais de son système d'enseignement à distance: un enseignement de substitution (on ne peut faire des cours normaux) qui est devenu un enseignement de pointe. Se rejoignent sur cet avis Leyla Ghannam, Iman Ishtayeh, Dalia Ghosheh, Marzouk al-Badawi, Jamal Yasseen, Hanan Imseih et Espérance al-Qatimeh.

2- L'accessibilité aux ressources et aux cours à distance de l'UOQ offre la possibilité de travailler et de poursuivre des études en même temps; ce qui n'existe pas auprès des autres universités traditionnelles. Ce sont les avis partagés de Raja' Osaili, Sumud Karaja, Samia Abu Humud, Amine al-Zir, Arafat al-Masri, Ahmad Abu Hassan et Dalia Ghosheh.

3- L'UOQ offre des opportunités d'emploi à ses diplômés au sein de son Université même tel que l'indiquent Raja' Osaili, Iman Ishtayeh, Inshirah al-Jibrini, Atef Awad, Yasser Abu Tohfeh, Khalil Abdel Razek, Husni Awad, Yahia Nada, Mufid Shihadah, Ashraf al-Sayegh et Youssef Harb.

4- L'UOQ avec son enseignement à distance contribue à développer les compétences d'autoformation et les capacités personnelles de l'étudiant dans divers domaines et à le rendre plus indépendant, à former sa personnalité, à

renforcer son assurance et sa confiance en lui-même, et par conséquent à s'affirmer ou à se retrouver. Se rejoignent sur cet avis Leyla Ghannam, Sumud Karaja, Jeannette Barhoum, Dalia Ghosheh, Yahia Nada, et Yasser Abu Tohfeh.

5- L'UOQ avec son système de Formation Ouvert et A Distance, où l'étudiant assume la responsabilité totale de ses études, contribue à favoriser l'esprit d'initiative chez l'étudiant et d'améliorer sa capacité dans la prise de décision, comme l'affirment Leyla Ghannam, Samia Abu Humud, Yasser Abu Tohfeh, Jamal Yasseen et Arafat al-Masri.

6- L'éducation pour la femme est un des meilleurs investissements pour l'avenir. Les sociétés ne peuvent avancer que par la voie de l'éducation de la femme et l'amélioration de ses conditions. Cet avis est affirmé par Samia Abu Humud et Jeannette Barhoum.

7- L'UOQ offre des opportunités d'emploi à ses diplômés et les aide, à travers son diplôme, à évoluer et progresser dans leurs carrières professionnelles. Se rejoignent sur cet avis Ashraf al-Sayegh, Husni Awad, Arafat al-Masri, Ahmad Abu Hassan, Mufid Shihadah, Amine Abu Warda, Ragheb Abu Diak, Jamal Yasseen, Hanan Imseih et Taysseer Nasrallah.

8- L'UOQ offre des opportunités de bourse à ses diplômés pour leur permettre de poursuivre des études de troisième cycle et leur offre un suivi de leur parcours ainsi qu'un appui et soutien dans divers domaines. Avis partagé par Iman Ishtayeh, Inshirah al-Jibrini, Tarub Issa et Khalil Abdel Razek.

9. L'UOQ contribue à changer l'image négative de la femme à travers le renforcement de son rôle, l'offre d'emploi et de bourses d'études. Elle met en lumière l'importance de son rôle dans le développement de la société comme l'affirment Raja' Osaili, Iman Ishtayyeh, Inshirah al-Jibrini, Catherine Shomali, Intissar Odeh et Jeannette Barhoum.

10- L'UOQ contribue à accroître la participation de la femme dans les partis politiques par le fait qu'elle propose des activités qui développent le potentiel et les capacités de leadership politique comme l'affirment Sumud Karaja, Leyla Ghannam, Jeannette Barhoum et Dalia Ghosheh.

11- Les programmes académiques proposés par L'UOQ sont des spécialisations rares et non disponibles dans d'autres universités traditionnelles. Ces programmes correspondent à la demande du marché du travail comme l'indique Tarub Issa dans sa réponse.



12- L'utilisation des technologies dans l'enseignement ouvert telles que les supports médiatiques et le «*e-learning*» renforce la motivation et l'enthousiasme auprès des étudiants et aide à développer les compétences et les expériences scientifiques. C'est ce qu'affirme Catherine Shomali dans sa réponse.

13- L'avis «Etre fier d'être parmi les diplômés de l'UOQ» est partagé par Espérance al-Qatimeh, Yahia Nada, Inshirah al-Jibrini, Raja' Osaili et Youssef Harb.

Quant au questionnement: *«Quels sont les principaux défis et difficultés que rencontre l'UOQ dans son effort de renforcement de l'individu palestinien en général et de la femme palestinienne en particulier aux niveaux académique, social et politique?»*. La réponse, selon les personnes interviewées, est la suivante:

1- Le grand nombre de diplômés universitaire et la difficulté de trouver un emploi sont considérés comme les principaux défis et entraves face à la question de l'emploi en général et plus particulièrement l'emploi féminin pour la plupart des personnes interrogées.

2- La situation économique que subit le peuple palestinien a contraint un grand nombre d'étudiants à interrompre les études qu'ils poursuivaient dans des universités traditionnelles car ils ne pouvaient plus assurer les échéances de paiement (le coût d'inscriptions dans les universités traditionnelles est au moins trois à huit fois - selon les spécialités - le coût à l'UOQ) sans compter les frais de déplacements ou ceux engendrés par le fait de devoir se loger près de l'université, c'est ce qu'affirment, par exemple, Intissar Odeh et Dalia Ghosheh

3- Les résultats des entretiens avec certaines diplômées indiquent que la société palestinienne avec ses traditions et coutumes constitue une entrave à l'éducation de la femme et par conséquent à sa participation au développement de sa société. C'est ce qu'indiquent Raja' Osaili, Iman Ishtayeh, Inshirah al-Jibrini, Catherine Shomali et Intissar Odeh.

Jusqu'à quel degré ces propos recueillis dans cette étude de terrain rejoignent les études précédentes?

La plupart des points de vue, mentionnés au-dessus, exprimés par les personnes interrogées, rejoignent, dans une large mesure, les résultats de l'enquête de terrain mené par le chercheur auprès d'un échantillon de diplômés de l'UOQ, effectuée à partir d'un questionnaire, que nous avons largement exposés dans le chapitre précédent.



En effet, 97% des diplômés de l'UOQ ayant participé au sondage sont d'accord pour dire que l'enseignement universitaire reçu à l'UOQ leur a apporté des connaissances substantielles. Cet avis a également été exprimé par plusieurs de diplômés interviewés (voir le point de vue numéroté (1) au-dessus). De même pour le point de vue numéro 4, l'enseignement universitaire au sein de l'UOQ a renforcé la confiance en soi-même chez aussi 94% des diplômés qui ont répondu à notre enquête de terrain. 93% parmi eux approuvent l'idée que l'enseignement à l'UOQ a renforcé leur autonomie, leur capacité à compter sur eux-mêmes et à prendre des initiatives, ceci rejoint le point de vue numéro 5 affirmé par certaines des personnes interviewées. Enfin, l'avis numéroté (13) «être fier d'être parmi les diplômés de l'UOQ» a été partagé aussi bien par les diplômés interviewés que par 92% des diplômés ayant participé au sondage.

Aussi, les résultats de l'entretien avec Intissar Odeh, à titre d'exemple, dans lequel elle confirme que la société palestinienne avec ses traditions et coutumes restreignent dans certains cas l'éducation de la femme palestinienne et sa participation dans le développement de sa société, rejoignent ainsi l'étude de Wafa' Hanem Sadi de 1987<sup>597</sup> qui parle des nombreux facteurs qui empêchent la femme de participer au développement de sa société. Parmi ses facteurs on retrouve le regard négatif de la société sur la femme et sa dévalorisation, auxquels s'ajoutent les législations sur la femme et les difficultés particulières aux organisations sociales au sein de la société.

L'entretien avec Samia Abu Humud, qui affirme que le travail de la femme palestinienne contribue à élever son rang familial et social et à augmenter sa capacité dans la prise de décision, rejoint l'étude de Férial Bahjat Aziz de 1981<sup>598</sup>, où elle indique l'importance du rôle de la femme qui travaille et l'impact de ceci sur son rang social et familial. Le travail de la femme représente aussi une force de production et a un effet positif au sein de la société. L'étude conclut que le travail de la femme élève donc sa position sociale et familiale et développe sa capacité dans la prise de décision. Les propos de Samia Abu Humud s'accorde également avec l'étude de Raja' Mohamad Abdul Wadoud de

---

<sup>597</sup> Wafa' Hanem Sadi: « Les déterminants de la participation de la femme dans les activités de développement dans les zones urbaines réhabilitées » (étude présentée au premier Congrès scientifique de la Faculté de Développement social de l'Université de Helwan, Égypte, décembre 1987).

<sup>598</sup> Férial Bahjat Aziz: « Le travail de la femme et son impact au sein de la famille », étude non publiée dans un mémoire de Magistère – Université de Ain Shams/ Faculté de Lettres, Égypte, 1981.

1980<sup>599</sup> qui conclut aussi que la femme qui travaille est mieux armée pour organiser sa famille; comme la plupart des femmes qui travaillent croient en l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les résultats de l'entretien avec Leyla Ghannam, gouverneur de Ramallah et al-Bireh - qui a indiqué que l'UOQ avec l'enseignement ouvert contribue à renforcer l'acquisition de compétences et de connaissances ainsi qu'à développer le sens de l'initiative et de l'organisation, de la différenciation et de l'innovation – rejoignent l'étude de James Chrisman et al. de 1988<sup>600</sup> qui dit que l'objectif global des universités est non seulement d'offrir des cursus et des programmes d'études mais aussi qu'elle a un rôle fondamental, celui de fournir aux ressources humaines les compétences, les capacités et l'approche scientifiques nécessaires à construire une liberté d'esprit et de culture.

Les résultats de l'entretien avec l'ex-détenue Sumud Karaja, Leyla Ghannam, Jeannette Barhoum et Dalia Ghosheh montrent jusqu'à quelle étendue l'UOQ contribue à accroître la participation de la femme dans les partis politiques, puisque l'UOQ propose des activités pour le développement des capacités de leadership politique dont elle a besoin. C'est ce que démontre l'étude de Cherie D. Werhun de 2000<sup>601</sup>. Cette étude visait à connaître les facteurs qui déterminent les choix de la femme dans la participation politique et elle conclut que les femmes ont davantage tendance à participer dans les organisations non gouvernementales où elles sont plus nombreuses que les hommes.

Les résultats de l'entretien avec Catherine Shomali portant sur l'utilisation des technologies modernes dans l'enseignement ouvert comme facteur de développement des compétences, de motivation et d'enthousiasme auprès des étudiants, rejoignent l'étude de Abdul Hafiz Salameh sur l'effet de l'utilisation de l'Internet dans l'acquisition des connaissances des étudiants de l'UOQ -

---

<sup>599</sup> Raja' Mohammad Abdul Wadoud: « le rôle de la femme active égyptienne dans le développement social » – étude non publiée dans un mémoire de Magistère – Université de Mania/ Faculté de Lettres, Égypte, 1980.

<sup>600</sup> James Chrisman et al., « Faculté Entrepreneuriat et Développement Economique – Le Cas de l'Université de Calgary », *Journal of Business Venturing* - volume 10, 4 juillet 1998, pp. 267-281.

<sup>601</sup> Werhun, Cherie D., « The relationship of social dominance orientation and political efficacy to political participation of women », *Theses and Dissertations (Comprehensive)*, Paper 704, Wilfrid Laurier University, Canada, 2000. En ligne: <http://scholars.wlu.ca/etd>, papier consulté le 12/04/2013.

branche de Riyad<sup>602</sup>. Son étude indique que l'enseignement à distance par Internet motive et enthousiasme les étudiants, ainsi qu'il développe leur potentiel de créativité et d'innovation.

L'UOQ a accompli de grands pas par rapport à l'aspect technologique. En effet elle a réussi à mettre au service de l'apprentissage et de l'enseignement ouvert des outils technologiques divers, tels qu'une télévision universitaire puis une télévision par internet, des ressources multimédia (support cassettes audio puis cours audiovisuel sur cassette VHS puis sur CD-ROM et DVD, ensuite par internet en *Video streaming* avec possibilité d'interaction en direct pour l'étudiant, ces cours sont également consultables «à la demande»), un portail académique qui donne accès aux contenus des cours et qui permet aussi une interaction avec les enseignants par courriels et forums, des plateformes d' *e-learning* (*Moodle*), et des classes virtuelles en groupe ou en suivi individuel (*Blackboard*). L'UOQ utilise donc un système d'enseignement hybride (40% des cours se font «face à face» dans les centres pédagogiques répartis dans le pays et le restant 60% se font en ligne moyennement un ou plusieurs outils d' *e-learning* appliqués à l'université)<sup>603</sup>.

A ce propos, le vice-président de l'UOQ pour les affaires académiques Prof. Samir Najdi explique au chercheur<sup>604</sup> l'importance de la révolution technologique et de l'internet dans l'accessibilité aux ressources dans un système d'enseignement ouvert ou à distance, en disant:

*« Les grands progrès et les développements accélérés dans le domaine de la technologie, pilier fondamental de l'enseignement ouvert, promeuvent et contribuent à la propagation de la connaissance. La révolution dans*

---

<sup>602</sup> Ceci est affirmé dans l'étude de Abdul Hafiz Salameh: Assistant conférencier à l'Ecole normale de Riyad, département des technologies de l'enseignement, février 2012, sur l'impact de l'utilisation de l'Internet sur l'apprentissage auprès des étudiants de QOU – branche Riyad – dans le cursus informatique.

Il a conclu que grâce aux services de formation à distance proposés par Internet les apprenants sont davantage motivés et enthousiastes, plus innovants et créatifs. Aussi l'apprentissage et la formation se font via le même système qui permet aussi une formation tout le long de la vie, ce qui est sans précédent. L'apprenant est ainsi mieux préparé pour faire face à la réalité externe grâce à l'utilisation de la technologie et du multimédia interactive.

<sup>603</sup> Propos recueillis de la part de Monsieur Mohamed Abu Mo'alek, directeur du *Open Learning Center* de l'UOQ, lors d'un entretien avec le chercheur dans son bureau à Ramallah Al-Balou', le 25 Mars 2013.

<sup>604</sup> Entretien du chercheur avec le vice-président de l'UOQ pour les affaires académiques, Prof. Samir Najdi, dans son bureau à Ramallah Al-Balou', le 26 Mars 2013.

*l'enseignement, la technologie de l'information, la large diffusion des ordinateurs portables et des tablettes ainsi que les technologies de la communication sans fil et autres outils technologiques ont permis à de très grands nombres de gens de parfaire leur éducation et de communiquer avec le monde en toute simplicité. Il est prévu que le nombre d'utilisateurs d'Internet dans le monde atteindra 3 milliards d'individus dans le monde qui compte près de 7 milliards, soit 40% de la population de la Terre, démontrant l'accessibilité de nombreuses ressources appuyée par le principe de l'éducation pour tous. Ainsi l'UNESCO a lancé la projet de l'Université virtuelle mondiale ».*

Ceci nous amène à évoquer, dans le sous chapitre suivant, l'importance de l'enseignement ouvert, mais aussi les exigences de ce système adopté par l'Université Ouverte Al-Quds, et son rôle dans l'accès à la connaissance et le développement de l'individu.

#### **D.4.2. L'UOQ, la solution dans un contexte particulier qu'est la Palestine**

L'UOQ est une université palestinienne qui a adopté le système d'enseignement à ouvert depuis sa création en 1991. Elle propose une offre d'éducation à toutes les catégories de la société palestinienne. Elle se distingue par rapport aux autres universités traditionnelles par le fait qu'elle donne la possibilité à l'apprenant de travailler tout en faisant ses études puisqu'il est dans espace-temps différent de celui du cours universitaire classique (unité de temps, de lieu et de thème). Elle s'appuie sur l'auto-apprentissage où l'étudiant assume la responsabilité totale de ses études en adoptant le principe que la pédagogie est centrée sur l'apprenant par le recours aux technologies de l'information et de la communication<sup>605</sup>.

Dr. Mohamed Shahin, le doyen des affaires estudiantines à l'UOQ, explique le fait que l'UOQ donne la possibilité à l'étudiant, s'il le souhaite, de travailler tout en faisant ces études<sup>606</sup>:

*« L'UOQ est consciente que le concept de cet enseignement ouvert prend en compte que ce n'est pas un enseignement qui engage l'étudiant à temps plein et qu'il doit permettre à ce dernier de combiner les tâches académiques avec celles de la famille et du travail ». Il ajoute: « Nous préférons que l'étudiant puisse s'investir dans toutes ses tâches et responsabilités dans cette période critique de sa jeunesse afin qu'il puisse fonder son avenir de la meilleure façon possible ».*

---

<sup>605</sup> Voir: *TIC et métiers de l'enseignement supérieur: émergences, transformations*, sous la direction de Marie-José Barbot et Luc Massou, questions de communication, Metz, série Actes 14, 2011.

<sup>606</sup> Entretien du chercheur avec Dr. Mohamed Shahin, Op. Cit.

Sans aucun doute la démarche de l'enseignement ouvert, avec ses outils, sa flexibilité rapproche l'espace et le temps; il met l'enseignement à la disposition de toutes les catégories de la société sans distinction de classe, d'âge ni de genre; il ne différencie pas les riches et les pauvres, les habitants des villes et des zones rurales ou désertiques.

En effet, le professeur Younis Amr, président de l'UOQ explique, dans un entretien<sup>607</sup> concernant l'efficacité de ce système d'enseignement qu'elle répond à la mission politique du pays:

*« Le concept de l'enseignement ouvert poursuivi par l'Université dont les expériences internationales ont démontré l'efficacité globale dans la diffusion de l'éducation et de la connaissance, en ne faisant pas de distinction entre les jeunes ou les moins jeunes, entre les riches et les pauvres, entre les travailleurs et les femmes au foyer, les blessés, les ex-détenus, entre ceux qui jouissent d'une bonne santé et ceux qui ont des besoins particuliers. Tous sont égaux face à l'offre de l'éducation. C'est le droit de notre peuple à l'éducation, ce peuple qui doit affronter la plus imposante occupation de l'humanité a le droit de s'armer de la connaissance. Et ainsi se vérifie le rêve du défunt président Yasser Arafat, "Abou Ammar", celui de la création d'une Université qui s'ouvre au peuple palestinien et à ses étudiants, où le foyer palestinien n'a pas à se rendre à l'université mais où cette dernière se rend chez lui pour entrer par ses portes les plus larges ».*

L'enseignement ouvert dispense donc l'éducation à un coût réduit, il dépasse les difficultés et les entraves et répond aux besoins de tous les individus. Son utilisation est d'une importance majeure dans le cadre de ce qu'on appelle « la formation tout au long de la vie » où il répond aux exigences de toutes les catégories et classes de la société<sup>608</sup>. Cette vision politique idéaliste se heurte pourtant à des difficultés dues à des facteurs socio-culturels (manque de motivation, pratiques traditionnelles non autonomisantes, niveau de base insuffisant, etc.). Prof. Amr ajoute concernant cet offre d'opportunités d'éducation universitaire par l'UOQ pour tous et à moindre coût:

*« L'UOQ s'est lancée dans le pays en 1991, sous le slogan auquel je suis profondément attaché et qui s'est concrétisé sur le terrain, celui de: "Aucun*

---

<sup>607</sup> Entretien du chercheur avec le président de l'UOQ, Prof. Younis Amr, dans son bureau à Ramallah Al-Ersal, le 18 Mars 2013.

<sup>608</sup> Yehya Assayadi, *La stratégie arabe dans l'enseignement, perspective générale*, le réseau arabe de la formation ouverte, 2004, p. 4.



*étudiant ne sera privé de l'enseignement supérieur pour des raisons matérielles." C'est sous ce slogan, que les équipes de l'Université ont travaillé avec diligence et loyauté pour mener des enquêtes sociales concernant les étudiants les moins favorisés et qui avaient choisi l'UOQ pour poursuivre leurs études. Des bourses d'études diverses ont été fournies, et l'Université a dépensé des millions de dinars jordaniens pour les étudiants dans le besoin ».*

Prof. Amr poursuit, à ce propos:

*« l'UOQ est devenu l'incubateur universitaire pour chaque individu souhaitant poursuivre des études, indifféremment de sa situation sociale, économique ou professionnelle, j'ai donc travaillé afin de faciliter l'inscription des élèves dans le processus éducatif à des frais symboliques et qui soient accessibles à la grande majorité de notre peuple qui subit des conditions économiques drastiques en raison, notamment, de l'occupation israélienne. L'enseignement ouvert est désormais devenue une option économique qui s'est imposée non seulement sur le plan palestinien, mais aussi à l'échelle mondiale ».*

Prof. Sufian Kamal, le conseiller du Président de l'UOQ pour l'enseignement ouvert, dans son entretien avec le chercheur<sup>609</sup> partage l'avis du Président de l'Université Prof. Amr, sur ce point, il dit:

*« Le coût de l'éducation à l'Université est faible par comparaison aux universités palestiniennes ou aux universités voisines arabes. A l'UOQ l'étudiant paie (15 JD) le Credit hour (équivalent du ECTS), ce qui rend l'éducation accessible pour les différents segments de la société, en particulier pour les travailleurs. En outre l'Université dépense des millions de dollars par an en subventions à des étudiants; et c'est un autre facteur qui explique la demande croissante pour l'UOQ ».*

L'utilisation de l'enseignement ouvert, dans le cadre universitaire, apporte une solution au problème de la sortie de la femme hors de sa maison et son inscription dans les classes traditionnelles. Désormais, l'enseignement entre dans les maisons et les lieux de travail. Selon Prof. Amr:

*« Les conditions de la dispersion palestinienne dans divers lieux géographiques, les difficultés de mobilité, la pénétration de l'occupation entre les divers districts du pays, contraignent l'étudiant à rechercher le lieu le plus proche pour rejoindre un lieu d'études universitaires. Ainsi la distribution des divers Centres d'études de l'UOQ facilite l'accessibilité vers la connaissance et les sciences.*

---

<sup>609</sup> Entretien du chercheur avec le conseiller au président de l'UOQ pour l'enseignement ouvert, Prof. Sufian Kamal, dans son bureau à Ramallah Al-Masyoun, le 20 Mars 2013.



*C'est l'Université donc qui va vers l'étudiant et non le contraire. Aussi un diplômé de l'Université bénéficie du même niveau de qualité d'éducation qu'un étudiant inscrit dans une université traditionnelle ».*

L'UOQ compte, pour l'ensemble de ses centres, un tiers du nombre total des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Palestine. Prof. Sufian Kamal explique ce succès comme suit:

*« Le grand succès de l'Université en Palestine est la preuve concluante de la validité du système éducatif ouvert et sa pertinence par rapport aux circonstances du pays », en notant que: « L'investissement des différentes tranches de la société dans ce projet éducatif n'aurait pu avoir lieu sans les preuves solides et concrètes qui indiquent que l'UOQ est une option appropriée, et que cet investissement n'a pas été vain ».*

Prof. Kamal attribue le premier rang de l'UOQ, en termes du nombre d'étudiants, au système d'enseignement adopté par l'université, et il explique:

*« Il est flexible, dépourvu des contraintes spécifiques de l'université traditionnelle laquelle dépend sur un système élitiste et sélectif ».*

Et il ajoute:

*« Si l'UOQ a pu attirer le plus grand nombre d'étudiants c'est grâce à sa présence géographique en Palestine au cœur des communautés urbaines, et à proximité des villages et des zones rurales. Ainsi le nombre de Centres de l'Université en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est de 22. Cette proximité évite à l'étudiant les difficultés du déplacement, ses risques, la perte de temps et comporte une économie de coût. En outre certains villages et même des villes qui sont pour le maintien des traditions ne voient pas d'un bon œil le déplacement des filles et des femmes en dehors des lieux où celles-ci résident ».*

Par conséquent l'accès de la femme à l'enseignement est en augmentation nette; l'enseignement ouvert est devenu le meilleur exemple pour vaincre les entraves qui se trouvent sur le parcours de la femme, entraves de nature sociale ou économique ou encore celles que lui imposent ses devoirs et responsabilités. Selon Prof. Kamal la proportion de femmes dans l'université a atteint plus de 60% durant l'année universitaire 2011/2012, confirmant le fait que l'UOQ a réussi à «galvaniser» les femmes palestiniennes dans l'éducation.

Nous savons, sans doute, que l'éducation et l'instruction sont de façon générale les moyens obligés pour le développement à travers toutes les époques, les contextes et les lieux, grâce auxquelles les sociétés progressent et avancent. Et

nous pouvons attribuer toutes les évolutions scientifiques, économiques et sociales, dont nous sommes témoins aujourd'hui, à l'éducation. Car, leur efficacité se mesure au degré des progrès de la société et de ses membres, dans la mesure où l'éducation répond aux besoins réels de l'individu et la société, et est capable d'assurer la réalisation de leurs objectifs. Le concept d'enseignement ouvert est celui qui est le plus apte à assurer l'éducation des toutes les tranches de la société; sans distinction entre elles.

Il est le mieux approprié pour réaliser le principe de la démocratie dans l'enseignement, car ce système propose des opportunités équitables pour toute personne désireuse d'apprendre, quelque soit ses conditions économiques, sociales ou lieu de présence. L'enseignement ouvert est donc indubitablement associé au développement dans toutes ses formes: culturel, social et économique. Ce n'est pas seulement un enseignement systémique mais en plus il est un outil de culture qui peut toucher tous les membres de la société, et plus particulièrement la femme dans les sociétés arabes. Celle-ci ne cesse d'affronter des difficultés et des contraintes qui même si elles ont tendance à s'atténuer avec le temps, sont toujours là pour peser sur sa vie. Et ce n'est point par l'enseignement supérieur traditionnel qu'il sera possible de les réduire mais bien par le système d'enseignement ouvert.

L'importance de l'enseignement ouvert et son rôle dans l'accès à la connaissance et à la culture ne se limitent pas aux étudiants qui y sont inscrits, mais il peut toucher, à travers la formation continue, un public plus large. Il peut aussi contribuer à introduire la culture et l'éducation auprès de la majeure partie des membres de la société en les orientant vers des choix qui les intéressent et qui répondent à leurs besoins sur le court et le long terme. L'enseignement ouvert, dans un tel cadre, bénéficie de moyens et d'outils qui lui permet d'être efficace et flexible; il devient ainsi un moyen adéquat qui surpasse le système de l'enseignement traditionnel qui sur le plan de sa contribution au développement de la femme et de la société se révèle inadéquat quant à l'efficacité, l'impact, l'équité et la globalité.

Le vice-président de l'UOQ pour les affaires académiques Prof. Samir Najdi explique au chercheur<sup>610</sup> l'importance et l'avenir de l'enseignement ouvert, en disant:

*« Un grand nombre de spécialistes de l'éducation et de pédagogues pensent que l'enseignement ouvert, c'est l'avenir de l'éducation. Ceci est évident dans les*

---

<sup>610</sup> Entretien du chercheur avec Prof. Samir Najdi, op. cit.

*conseils et les fédérations mondiaux créés récemment et qui sont spécialisés dans le domaine de l'apprentissage ouvert et de l'enseignement à distance, tels que le Conseil International pour l'Education ouverte et à Distance (ICDE); l'Association Européenne des Universités d'Education à Distance (EADTU); l'Association Asiatique des Universités Ouvertes (AAOU) et d'autres ».*

Le recours à l'enseignement ouvert en Palestine est une chose importante, selon Dr. Mohamed Shahin, le doyen des affaires estudiantines à l'UOQ, il dit à ce propos<sup>611</sup>:

*« L'utilisation de l'enseignement ouvert est important, c'est un concept moderne appelé "la formation tout au long de la vie". Tous les efforts dans les domaines de l'éducation, de l'économie et du social tendent vers l'enseignement ouvert qui ne se limitera pas à l'enseignement supérieur mais s'étendra au niveau scolaire, et c'est ce que passe actuellement dans de nombreux pays européens avancés. L'UOQ a une longueur d'avance par rapport à ses homologues en Palestine, notamment lorsqu'il s'agira de discuter dans l'avenir de l'enseignement primaire ».*

L'UOQ se distingue par ce choix de modernité associé à l'évolution technologique, dit Dr. Shahin:

*« Tous les concepts et les théories de l'éducation modernes en Occident s'orientent vers l'enseignement ouvert et ceux-ci se sont répandus non seulement au niveau de l'enseignement supérieur, mais aussi au niveau de l'école qui se dirige vers ce système pour devenir l'un des concepts qui progresse le plus dans le système éducatif global et dans le monde arabe moderne ».*

Il ajoute:

*« Ce concept de système éducatif, ses outils, sa flexibilité, a rapproché le temps et l'espace, a rendu possible une éducation équitable et démocratique pour tous les segments de la société et les catégories de personnes: les jeunes et les seniors, les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, les habitants des camps, des zones rurales et des villes, des régions désertiques et même éloignées ».*

---

<sup>611</sup> Entretien du chercheur avec Dr. Mohamed Shahin, op. cit.

### **D.4.3. L'UOQ, opportunités d'émancipation pour la femme palestinienne**

Pour pouvoir libérer la femme, dans les sociétés arabes en général et la société palestinienne en particulier, des coutumes hérités et des traditions qui ne cessent de peser sur elle et d'entraver sa participation dans le développement de ses capacités et de son savoir-faire, il faudrait considérer qu'une telle participation commence par l'éducation, pour ensuite s'étendre à la formation professionnelle et à la culture qui s'accordent avec les exigences de ce temps par rapport aux connaissances, aux sciences et aux technologies.

Le degré de participation de la femme dans les domaines social, culturel, économique et politique va dépendre de la nature des services que lui offre la société, ainsi que les droits que lui concèdent les législations et lois qui lui permettront d'exercer le rôle qui lui revient et que l'on attend d'elle. Toutefois elle a aussi besoin d'une bonne et adéquate préparation pour qu'une telle participation soit effective. Une participation totale et efficace de sa part exige une maîtrise suffisante dans les domaines de la santé, de la culture, de l'environnement et même de la technologie. Il faut aussi qu'elle puisse développer ses capacités dans l'usage de l'information dans les divers domaines de la vie; qu'elle puisse affirmer ses choix et être consciente de l'importance de son rôle dans le développement sociétal. Ainsi un accès plus large à la culture lui permettra de connaître ce qui se passe autour d'elle, de connaître ses droits et ses devoirs dans un esprit positif et constructif. Ceci ne peut se produire que dans un contexte où lui seront offerts des opportunités d'éducation, des programmes de formation et où elle pourra accéder à la parole.

La plupart des pays ont déployé de grands efforts pour développer l'offre féminine dans l'éducation de base et celle universitaire. Ils ont aussi travaillé pour élever le niveau d'éducation sur la base que l'éducation représente l'investissement le plus rentable pour la femme et la société; que la femme soit travailleuse ou au foyer. L'éducation pour la femme a un impact positif sur les membres de sa famille, sur leurs conditions physiques, psychologiques et sociales, et par conséquent sur la société et son développement. Car une femme ayant un niveau élevé de connaissances en matières de sciences et de culture est plus apte à comprendre et à discerner ce que les médias transmettent, plus consciente de ses droits, des événements et des changements qui l'entourent et mieux armée pour confronter les défis qui se posent à la famille; celle-ci formant la brique de la construction sociétale. Ainsi, la femme est en meilleure position pour préserver la stabilité de la société, sa force et la qualité de ce que cette dernière engendre.

Les pays arabes ont commencé, au cours des années du siècle passé, à s'intéresser et à favoriser l'enseignement à l'intention des femmes et ceci en dépit du poids des coutumes et des traditions qui pèsent encore, d'une façon ou d'une autre, sur leur participation et avenir. Aussi, le tournant pris au cours de ces années là, a coïncidé avec des bouleversements dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement touchés par la modernisation de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle induite par les nouveaux systèmes de communication et d'information. Parmi les nouveaux grands concepts qui ont commencé à occuper leur place dans le système éducatif arabe on trouve le concept de «l'enseignement ouvert» qui a aujourd'hui ses propres adeptes parmi les rangs des spécialistes et académiciens. Cet enseignement ouvert est doté de ses propres institutions et universités indépendantes ainsi que des branches qui se propagent dans le monde arabe comme dans le reste du monde. Les chercheurs et les auteurs ont commencé à analyser ce type d'enseignement: ils identifient ses particularités, ses objectifs, son importance et les moyens d'optimiser son utilisation, avec les difficultés que celle-ci rencontre.

L'enseignement, sans aucun doute, contribue largement à faire changer les conditions de la femme. Sa participation dans la vie économique, sociale et politique dépendra de son niveau culturel et de son degré de savoir.

L'enseignement accroît ses chances d'emploi et ses attentes sociales, comme il peut dépasser les coutumes néfastes. Bien évidemment, le taux de participation de la femme dans l'activité économique augmente en fonction du niveau avancé de ses études, ainsi que la diffusion de l'enseignement et le besoin d'une diversité dans les ressources humaines favorisent l'entrée de la femme dans le marché du travail et où elle fera partie de sa main-d'œuvre. En outre, cet apport améliorera les caractéristiques de genre dans la société et auprès des tranches sociétales plus influentes pour y exercer le rôle qui lui revient dans le développement.

L'éducation pour la femme et son *empowerment* au sein de la société palestinienne devient une chose nécessaire pour améliorer sa situation économique et sociale, pour l'aider à s'adapter aux évolutions l'entourant et pour lui donner les moyens de se protéger de l'exploitation. Rendre l'éducation accessible à la femme et le lui faciliter dans le contexte actuel tel qu'il est vécu par la société palestinienne et la femme palestinienne plus particulièrement, lui ouvriront des opportunités d'emploi et empêcheront que ces opportunités ne deviennent la prérogative de celles dont les conditions économiques et sociales bénéficient d'un certain niveau; ceci lui permettra d'acquérir ses droits et d'exercer son rôle.

Investir dans l'éducation de la femme, sa formation et son habilitation devient un acte nécessaire dans la réalité palestinienne: il faut lui donner tous les moyens pour lui permettre une réelle participation dans tous les aspects de la vie et dans le marché du travail. Autrement, les efforts de développement, l'édification d'institutions, l'éducation des générations de façon saine et adéquate pour la préservation des forces nationales, et la poursuite de l'effort pour la libération dans le cadre d'une guerre déclarée contre le peuple palestinien, son savoir, sa culture et sa civilisation - dont fait partie la femme en tant que principale composante et gardienne de ses valeurs - seront vains. Et la femme ne pourra pas exercer son rôle si elle ne possède pas le savoir, la culture et si elle n'a pas de formation professionnelle.

Nous croyons que l'éducation pour les femmes et les filles représente un des meilleurs investissements pour l'avenir, et que cet investissement vise l'amélioration de la santé de la famille, ou l'augmentation du nombre des enfants inscrits à l'école, ou l'amélioration de la vie sociale. Les efforts de toutes les sociétés ne se sont accomplis que par la voie de l'instruction des mères et l'amélioration des conditions de la femme de façon générale. Car les femmes qui font des études universitaires sont plus aptes à avoir une haute estime de leurs paires, ont une plus grande confiance en leur propre capacité à résoudre les problèmes, à prendre les décisions et à exercer les responsabilités dans leurs nombreuses tâches.

La femme arabe, notamment la femme palestinienne, continue de faire face à certains défis, tels que les contraintes sociales liées aux traditions et concepts néfastes qui dévalorisent l'éducation féminine et considèrent que l'éducation est importante pour les hommes mais point pour les femmes; à ceci s'ajoutent une situation économique instable, le manque de ressources matérielle et financières, conséquence de la dégradation des revenus, l'augmentation de la cherté de vie; et le poids des responsabilités familiales.

Concernant la situation de la femme palestinienne et ses droits et le rôle qu'elle joue au cœur de l'économie palestinienne nous nous appuyons principalement sur deux études. En 2005, la première étude est une comparative sur les droits des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord<sup>612</sup>, réalisée par « Freedom house », une organisation non gouvernementale américaine indépendante basée

---

<sup>612</sup> *Droit des femmes en Palestine : citoyenneté et justice*, Freedom House, septembre 2005, étude propulsée par WordPress.com, source: <http://libertefemmespalestine.wordpress.com/2006/11/10/droit-des-femmes-en-palestine-citoyennete-et-justice/>, consulté le 27 septembre 2013.



à Washington, qui étudie l'étendue de la démocratie et qui aide au développement des libertés dans le monde.<sup>613</sup> Et la deuxième sur une étude intitulée « la femme palestinienne et l'économie » réalisée en 2011 par Monsieur Nidal Ka'kaban, chef du département des plans économiques au sein du ministère palestinien des affaires de la femme<sup>614</sup>.

La première étude montre que les femmes palestiniennes ne sont pas traitées de façon égalitaire selon le code pénal car elles n'ont pas le même accès au système judiciaire que les hommes. Les femmes évitent donc d'y avoir recours. De nombreux Palestiniens ont recours aux lois tribales ou coutumières faute d'un système judiciaire opérationnel et équitable. Les crimes « d'honneur » sont encore répandus dans la société palestinienne. La mobilité des personnes est restreinte du fait du mur de séparation avec les 123 check-points au sein des territoires palestiniens. Elle l'est d'autant plus pour les femmes. Les lois du statut personnel sont basées sur une double législation, conservatrice et traditionaliste, celle jordanienne en Cisjordanie et celle égyptienne dans la bande de Gaza. La pression sociale empêche le recours à la justice par les femmes qui subissent les violences conjugales. Il n'y a qu'un seul foyer pour femmes battues, il est à Naplouse.

Dans un contexte d'occupation où les détentions, arrestations et expulsions sont fréquentes, les femmes palestiniennes sont soumises à des traitements humiliants et dégradants. N'étant pas un pays officiellement indépendant la Palestine ne peut ratifier la Convention CEDAW qui concerne les discriminations contre les femmes.

L'étude montre que le taux d'alphabétisation chez les femmes est de 87% et que le Ministère de l'éducation palestinien a entrepris de faire construire des écoles pour filles et a mis en place une loi qui permet aux filles mariées ou fiancées de retourner à l'école pour poursuivre leur formation.

Pour la grande majorité des femmes le travail professionnel reste hors de leur portée en raison d'une situation économique désastreuse et l'absence d'une politique de soutien à leur emploi.

---

<sup>613</sup> Pour plus d'informations concernant l'histoire, le but et la vision de cette ONG consulter le site web officiel de *Freedom House* à l'adresse <http://www.freedomhouse.org/>.

<sup>614</sup> Nidal Ka'kaban, chef du département des plans économiques au sein du ministère palestinien des affaires de la femme, 2011, source: *Palestine News and Information Agency - Wafa*, <http://www.wafainfo.ps/atemplate.aspx?id=3192>, consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

La représentation des femmes dans les instances judiciaires reste basse. Elles ont difficilement accès aux postes de responsabilité, sur un total de 3081 fonctionnaires des gouvernements locaux, on ne compte que 30 femmes.

Elles n'ont pas de contrôle de leurs droits de choisir le nombre d'enfants qu'elles veulent ou l'utilisation de la contraception. L'avortement est illégal sauf en cas de danger pour la vie de la mère. Les femmes âgées forment la catégorie la plus marginalisée de la société, dans l'absence totale de programmes de santé répondant à leurs besoins.

La deuxième étude révèle qu'une certaine contradiction demeure en Palestine : malgré une augmentation du nombre des femmes qui poursuivent des études, leur participation dans le marché du travail formel reste faible comme aussi dans le secteur informel, en particulier dans le secteur de l'agriculture.

Cette étude montre que le taux de participation des femmes est de 54,3% dans le secteur des services lequel forme 26,1% du PIB palestinien. Leur taux dans le secteur de l'industrie de transformation est de 8,1% lequel représente 14,1% du PIB. Dans le commerce, la restauration et l'hôtellerie, il est de 7,1% pour un taux de 10,6% du PIB; et dans l'agriculture, la pêche et la foresterie, il est de 29,9% pour un taux de 9,2%. Pour le secteur du transport, de l'entreposage et des communications il est de 0,4% sur un taux de 7,9% ; dans le secteur de la construction il est de 0,2% pour un taux de 3,8%.

Dans l'agriculture la femme palestinienne ne reçoit pas de rémunération, car c'est une activité informelle qui est considérée dans la communauté palestinienne comme faisant partie de son travail domestique et familial. C'est un travail saisonnier dont les revenus dépendent des aléas climatiques.

Cette étude révèle également que les données de 2005 montrent que la moitié des femmes qui travaillent est concentrée dans le secteur de l'éducation, activité considérée comme appropriée aux yeux de la société en raison des horaires adaptés aux rythmes de la vie familiale, au travail domestique et aux congés scolaires.

La femme est présente dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que dans l'industrie de transformation, en particulier dans les petites entreprises de tissage. Mais ce dernier secteur a tendance à diminuer ; de 16,2% en 1995 ce pourcentage est réduit à 7,6% en 2003.

Elle est absente du secteur de l'immobilier, des carrières de pierre, du travail de métal, de la construction. Sa présence est limitée dans les secteurs du transport,

du commerce de gros et de détail, des communications, soit parce que ces activités sont considérées par la société comme non appropriées à la femme, ou parce qu'elles requièrent un savoir faire qui manque à la femme en raison d'absence de formation ou d'un manque de capitaux.

Dans la société palestinienne de nombreux métiers sont transmis du patron ou de l'entrepreneur aux générations plus jeunes, mais ce mode de transmission n'est pas accessible à la femme.

L'économie locale donc est répartie entre métiers pour femmes et métiers pour hommes. Les secteurs de la construction et l'immobilier, à titre d'exemples, sont des secteurs qui génèrent des emplois et des revenus substantiels mais la participation de la femme y est presque inexistante.

Pour le commerce extérieur, la femme n'a presque aucun rôle, alors qu'elle est présente de façon informelle dans nombre d'activités commerciales non rémunérées ou qui lui assurent le minimum pour surmonter la pauvreté.

Il est évident qu'il existe un gros déficit commercial en faveur d'Israël : le volume des échanges avec l'occupant sont de l'ordre de plus de 85%.

Faute de pouvoir exporter en raison des restrictions israéliennes, les Palestiniens devraient développer des industries à forte emploi de main-d'œuvre dont bénéficierait la femme et qui vise aussi l'auto-suffisance. En ciblant le marché local ils pourront se dispenser d'avoir à importer les biens et produits israéliens lesquels sont payés avec l'argent durement gagné, encore leur faut-il pouvoir importer les matières premières avec la contrainte des autorisations d'importation.

Au niveau de la commercialisation interne et externe la femme palestinienne ne possède pas ce savoir-faire. Elle sème, cultive et produit. Il incombe aux institutions de la société civile, au pouvoir central, aux organisations de femmes de mettre en place des programmes qui appuient et favorisent le travail des femmes par le moyen de formation à de nouveaux métiers de commercialisation, de préparation et de présentation des produits.

En l'an 2005 45,7% des femmes présentes dans le marché du travail avaient un niveau supérieur au baccalauréat alors que pour les hommes ce taux était de 19,6%. Mais leurs qualifications souvent ne correspondent pas à la demande du marché.

Elles travaillent dans l'éducation, les services de santé, les sciences naturelles (42%), ensuite dans l'agriculture, la pêche (34,4%).Elles sont vendeuses dans le

marché (9,9%). Et au niveau de la haute administration et du pouvoir elles ne sont que 2,5%.

Le principe de « à travail égal salaire égal », a été inclus dans la législation palestinienne. En réalité, le salaire de l'homme est de loin plus élevé que celui de la femme dans la plupart des secteurs. Cet écart est moindre dans l'agriculture, la pêche et les services. L'écart est grand dans le commerce et dans l'industrie de transformation où il atteint le double.

En 2005 le taux de chômage en Palestine est de 28,9%. Pour les hommes il est de 29%, tandis qu'il est de 28,4% pour les femmes. Le taux de chômage féminin le plus élevé est dans la bande Gaza avec presque 45% pour la ville de Gaza et de Deir el-Balah. En Cisjordanie, c'est dans le nord (Toubas, Tulkarem, Naplouse et Jénine) que l'on retrouve le taux le plus élevé de chômage féminin avec 25%. Bethléhem dans le sud atteint le taux le moins élevé avec 10%.

76,6% des sans emplois sont des femmes ayant obtenu des diplômes universitaires intermédiaires ou supérieurs. Cette situation est due à des facteurs sociaux tels les restrictions sociales, les coutumes et usages qui sont encore une entrave devant le travail de la femme. Alors que les hommes qui ont obtenu des diplômes équivalents sont chômeurs à un taux de 15,2%.

Dans les TIC, secteur en croissance continue, la présence de la femme dans ce secteur est minime avec à peine 1%. Alors que le nombre de celles qui sont formées dans les TIC atteint 51% sur la totalité des diplômés dans ce secteur.

La politique de l'emploi est gérée entre le Ministère du Travail et plusieurs institutions publiques et privées. Cependant, on constate que la femme n'en bénéficie pas de façon égalitaire avec l'homme, en particulier, dans les mesures d'embauche des chômeurs. Des programmes spécifiques devraient cibler la situation de la femme afin de réaliser un plus grand équilibre entre les deux genres sur le marché du travail.

Les formations dédiées à la femme sont encore du domaine des formations traditionnelles non spécialisées, ce sont des formations qui ont tendance à limiter la femme à un type de travail informel, ou alors s'il s'agit d'un travail de type formel c'est pour exercer les métiers de secrétariat, ou d'activités simples qui sont à la portée de toute personne sans une formation particulière.

La femme palestinienne est absente du secteur des Technologies de l'information et des métiers professionnels.

Dans les statistiques de 2003 pour les industries de transformation les travailleurs hommes se retrouvent avec 13,6% et les femmes 7,6% alors que dans l'agriculture elles sont 33,6% et les hommes 11,9%.

Il manque à la femme palestinienne les formations qui lui permettent de s'orienter vers les industries de transformations et les industries spécialisées. Le savoir-faire qu'elle possède dans l'activité agricole peut s'étendre à d'autres savoir-faire plus spécialisés. Ce travail est pénible : elle ramène l'eau, les produits agricoles, les produits de la pêche, de la foresterie, à l'écart des usines de production de médicaments, de vêtements ainsi que de la maroquinerie là où les machines et équipements sont à haute technologie, et modernes qui lui restent donc inaccessibles faute de connaissances et de formations.

L'introduction de la technologie dans le domaine agricole pourrait atténuer la pénibilité, multiplier le rendement, raccourcir les délais de production.

Et pour finir, nous pouvons déduire de ces deux études que la femme palestinienne a encore un long chemin à parcourir pour devenir un véritable acteur dans le développement économique. Nous constatons que son éducation ne suffit pas si tel effort n'est pas appuyé par des politiques de diversification de son éducation, pour une ouverture vers de nouvelles opportunités d'emploi et d'orientation vers des métiers non traditionnels. Un autre regard de la société par rapport au travail de la femme, l'ouverture à de nouveaux droits comme conséquence d'un nouveau statut économique seront garants de la réalisation d'un réel progrès du statut de la femme palestinienne.

Face à ces défis l'enseignement ouvert et ses outils sont des atouts encourageant la femme à poursuivre ses études auprès de l'Université Ouverte Al-Quds, en profitant des opportunités et des avantages que lui offre cette université, et à lui permettre de se construire culturellement et socialement, en particulier pour une certaine catégorie de femmes: on y note des femmes âgées de plus de 60 ans, des mères, des grand'mères, des mères de famille nombreuse, des femmes parmi elles qui avaient interrompu leurs études depuis des dizaines d'années. La femme palestinienne y trouve ce qu'elle recherche pour pouvoir s'accomplir et compenser toutes les occasions manquées en raison de sa situation sociale, économique et politique qui l'ont empêchée de poursuivre ses études dans des établissements de l'enseignement supérieur traditionnel.

Ainsi nous pouvons résumer les avantages qu'offre l'Université Ouverte Al-Quds à la femme palestinienne dans les paragraphes suivants:

1- C'est un moyen pour vaincre les contraintes sociales, les traditions et les coutumes, et les problèmes de mobilité, ainsi que les restrictions imposées par l'occupation et qui pèsent plus lourdement sur la femme. La femme qui vit dans une zone rurale ou lointaine subit davantage les discriminations et les privations, telle que la pauvreté qui touche davantage la femme en raison de sa vulnérabilité, son retard social et privation, l'Université s'est rapprochée d'elle et a ouvert des branches à Yatta, Doura, Beit Sahour, Jéricho, Salfit, Toubas, Bidia et autres localités.

Les statistiques de l'Université pour l'année 2010/2011 révèlent que les pourcentages des inscrites varient en fonction des localités. Par exemple, à Doura les filles inscrites représentent 71% du total, à Hébron 61% et 77% dans la zone de Jérusalem où les restrictions de l'occupation sont particulièrement dures pour la mobilité des gens et plus particulièrement pour les femmes.

Les chiffres pour la bande de Gaza méritent une attention particulière, car le pourcentage des inscrites est de 39% du total des inscrits, ceci est probablement dû à la libre mobilité entre les différentes localités de la bande de Gaza.

On observe aussi que l'inscription féminine à l'UOQ augmente lorsqu'il n'y a pas d'universités traditionnelles à proximité. C'est le cas de Jénine avec 71%, Bidia avec 70%, Ezariah, Qalqilieh et Jéricho avec 68%. Tandis que ce pourcentage est moindre dans les villes où existent des universités traditionnelles à proximité, il est, à titre d'exemple, de 64% à Ramallah et Bethléem, 62% à Tulkarem et 61% à Hébron.

2- Par rapport au poids des tâches nombreuses et des responsabilités familiales de la femme l'enseignement ouvert lui procure la possibilité de poursuivre ses études à partir de son domicile, fut-elle femme au foyer ou employée. Ce moyen lui permet de rester proche de son époux et de ses enfants, de son travail ou d'autres tâches sociales. La femme inscrite à QOU a pu ainsi concilier entre ses études supérieures et ses responsabilités familiales ou professionnelles.

3- L'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre; celle-ci se développe et se diversifie avec le rôle accru de la femme à qui on donne les moyens de devenir compétitive dans un environnement de concurrence introduit par la mondialisation.

Depuis l'année 1996, année de la première promotion et jusqu'au début de 2011, 27 972 étudiantes ont été diplômées de l'UOQ dans les diverses disciplines qui y



sont enseignées - telles que le TIC, l'Agriculture, le Développement social, les Sciences administratives et l'Economie, les Sciences de l'éducation - ce qui représente 59% de la totalité des diplômés. Ces enseignements et expériences divers forment les ressources féminines qui rejoignent le marché du travail pour répondre à ses besoins et évolutions. Désormais 31% des emplois publics sont détenus par les femmes; 11% des postes de directeur général auprès de l'Autorité Nationale Palestinienne le sont aussi. Il y a 5 ambassadrices, 4 ministres femmes dans le gouvernement actuel, et ces nombres s'accroissent dans tous les domaines de travail et les postes de leadership<sup>615</sup>. QOU s'honore d'avoir parmi ses diplômés la première femme gouverneur d'un district au moyen orient.

4- Ainsi on observe l'augmentation du nombre de femmes qui poursuivent leurs études supérieures. L'enseignement ouvert supprime les entraves que rencontre la femme dans sa vie, l'empêchant de sortir de la maison et de s'inscrire à l'université traditionnelle ou à travers les technologies modernes à sa portée. L'enseignement ouvert est devenu le moyen idéal pour l'instruction de la femme. Selon les statistiques de l'UOQ pour l'année 2010/2011 le nombre des étudiantes inscrites à l'UOQ représente 61% de la totalité des inscrits qui sont de l'ordre de 64 533. Ce pourcentage varie entre les différentes régions, il atteint en certains centres d'études le maximum avec 77% et dans d'autres le chiffre le plus bas avec 39%.

5- L'enseignement ouvert permet l'exercice du principe de la démocratie dans l'éducation en tant qu'un droit parmi les droits de l'homme établi par les chartes des droits de l'homme à l'échelle mondiale notamment la déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme que «l'éducation est un droit pour tous»<sup>616</sup>, et par la loi fondamentale palestinienne<sup>617</sup> sur la base que l'enseignement doit être

---

<sup>615</sup> Bureau central de statistique palestinien: *indicateurs statistiques sur la participation de la femme dans la vie politique*, Ramallah, Palestine, 2010.

<sup>616</sup> Universal Declaration of Human Rights, 1948, "*Everyone has the right to education*", Article 26: Universal Declaration of Human Rights Adopted and Proclaimed by the General Assembly of the United Nations on the Tenth Day of December 1948, Final Authorized Text. New York, United Nations, 1950. Source: site web Officiel de L'UNESCO, <http://www.unesco.org/education/information/wer/PDFeng/wholewer.PDF>, *World education report, The right to education: towards education for all throughout life*, Unesco publishing, 2000, p. 16, consulté le 27/02/2013).

<sup>617</sup> Conformément à l'article numéro 24 de la loi fondamentale modifiée de l'année 2005 de l'Autorité nationale palestinienne (deuxième partie "le droit et les libertés publiques"): "*Tout citoyen a le droit à l'éducation. Celle-ci est obligatoire jusqu'à la fin du cycle de l'enseignement élémentaire, au minimum. L'éducation est gratuite dans les écoles et les institutions publiques*".

accessible à tous ceux qui le souhaitent sans distinction de race, de couleur ou de condition. Le développement tel que conçu par le Programme des Nations Unies pour le Développement (le PNUD) signifie rendre possible l'existence d'un environnement démocratique propice pour que les individus puissent se réaliser aux maximum de leurs capacités pour vivre une vie digne.

6- La femme y gagne personnellement par son auto-accomplissement et en ayant une meilleure image d'elle-même à travers la réalisation de ses ambitions et attentes; avec tout l'impact que cela produit sur son psychisme, sa stabilité et celle de sa famille. La stabilité familiale est synonyme de stabilité sociétale. Celle-ci a des effets positifs sur le rendement des individus, des groupes et de la société de façon générale.

7- L'enseignement ouvert accorde la possibilité à la femme de se familiariser avec les technologies modernes de l'information et de la communication lui ouvrant ainsi le droit à la formation tout au long de la vie, et l'acquisition d'un emploi propice qui lui procurera une vie digne. La technologie permet le développement des capacités des individus et plus particulièrement de celles de la femme en leur accordant l'opportunité d'un développement personnel et sociétal. L'UOQ est devenue, avec ses facilités technologiques, la voie obligée pour aider la femme à réduire le fossé numérique, à mettre la technologie sous son service et à multiplier les opportunités dans sa vie quotidienne.

8- Il y a un retour bénéfique sur la famille à laquelle appartient la femme et sur ses enfants, vu que la mère est un modèle de personne et une nourricière. S'intéresser au développement de la femme et à son instruction et sa culture signifie s'intéresser à la famille toute entière. Elle est le pivot sur lequel se centre la famille, qui produit son énergie, sa stabilité et sa cohésion. La mère, la grand'mère même à l'UOQ est une collègue de ses enfants et petits-enfants sur les bancs de l'Université; elles rivalisent avec eux, travaillent avec eux, les motivent, et deviennent l'image vivante du bon exemple dans l'éducation et l'accomplissement tout au long de la vie.

9- On y note auprès de la femme une amélioration des savoir-faire aux niveaux social et personnel. Les femmes échangent entre elles ainsi qu'avec les autres étudiants des expériences et points de vue, ce qui leur permettent d'exprimer leurs réactions, de développer leurs capacités et leur potentiel personnel, tous ces éléments qui sont nécessaires à l'équilibre personnel et à la sérénité familiale. Egalement, le marché du travail exige des compétences qui vont de pair avec la préparation académique, la formation professionnelle spécialisée. L'UOQ propose à ces femmes l'échange d'expériences sur un fonds social,

culturel et économique diversifié. L'enseignement ouvert met l'accent sur l'étudiant, bien plus que ne le fait l'enseignement traditionnel, en le plaçant au centre du système éducatif<sup>618</sup>. Il ne focalise pas sur un enseignement qui est donné mais davantage sur un apprentissage interactif. Aussi la diversité des méthodes d'apprentissage dans l'enseignement ouvert en allant du livre de référence, des vidéos, des sources éducatives multimédias, du *e-learning*, et des divers moyens de communication en appellent à l'utilisation de plusieurs sens, processus qui développe et affine ses capacités.

Par conséquent, le rôle de la femme dans le développement devient indiscutable à l'heure actuelle. Soit elle devient, au sein de la société, un élément active et productif ou futile et entravant. Car une société dont «la moitié a été supprimée» ne peut survivre. Accorder à la femme un rôle accru ou le rôle qui lui revient dans le cadre du développement exige une préparation qui passe par l'acquisition de savoir-faire, par le développement de ses capacités et de son potentiel. Et le premier pas est celui de l'éducation, de la formation et de la professionnalisation.

Pour conclure, nous formulons ci-après nos recommandations sur les moyens que l'UOQ devrait mettre en œuvre, selon notre point de vue, pour renforcer son rôle dans le développement des individus et plus particulièrement la femme palestinienne aux niveaux académique, social et politique, afin de rejoindre l'élite palestinienne:

- 1- L'UOQ devrait former les apprenants et plus particulièrement les apprenantes, sur l'exercice d'activités diverses qu'elle propose, ainsi que de les sensibiliser sur l'importance de ces programmes et la nécessité de leur participation.
- 2- L'UOQ devrait déployer des efforts pour l'emploi de ses diplômés et en particulier les femmes diplômées en association avec les institutions étatiques et le secteur privé.
- 3- L'UOQ devrait contribuer à dynamiser le rôle de la femme dans les séminaires, les festivals et les ateliers mis en place par l'Université car ils renforcent la position de la femme et sa présence dans la société locale.

---

<sup>618</sup> Voir: « La pédagogie centrée sur l'apprenant et le recours aux technologies de l'information et de la communication », Entrevue avec François Guité, in *Vie pédagogique*, n° 159, Les TICS au service de l'apprentissage, Novembre 2011, lien: [http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/159/index.asp?page=dossierC\\_3](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/159/index.asp?page=dossierC_3), consulté le 27/02/2013.

4- L'UOQ devrait intervenir de façon plus marquée dans le changement de l'image négative de la femme à travers l'offre d'un certain nombre de modules d'études qui viseraient à mettre en lumière le rôle de la femme en général et plus particulièrement la femme palestinienne ainsi que ses réalisations à travers le temps. Elle peut le faire en présentant l'exemple d'un certain nombre de femmes qui ont accompli de grandes réalisations dans la vie sociale, politique, économique et scientifique. Ceci aura pour but de sensibiliser les diverses catégories de la population sur l'importance du rôle de la femme dans le développement de la société.

5- L'UOQ devrait renforcer ses efforts pour appuyer la femme palestinienne dans l'acquisition des compétences et des connaissances, et elle doit insister auprès des organismes, concernés par les affaires de la femme, sur la nécessité d'une contribution constante dans le développement des compétences pratiques et scientifiques de la femme palestinienne.

6- Les cursus et programmes académiques, sociaux et politiques proposés par l'UOQ devraient avoir un lien avec les ressources et les moyens existants.

7- L'UOQ devrait renforcer le principe du partenariat entre les institutions sociétales dans le but de changer le regard négatif sur la femme au sein de la société et ceci à travers les diverses activités qu'elles proposent.

8- L'UOQ devrait faire en sorte que le rôle de la femme dans le domaine politique soit mis en lumière en favorisant sa participation dans la création d'institutions dirigées par elle, ainsi que son implication dans la vie syndicale et partisane.

9- L'UOQ devrait promouvoir les étudiantes qui se distinguent et leur accorder des bourses d'études afin qu'elles puissent poursuivre des études avancées et atteindre les plus hauts échelons.

10- L'UOQ devrait promouvoir la cause de la femme à travers les médias et la publicité concernant son potentiel dans les domaines académique, social et politique, et par conséquent, elle doit contribuer au développement de la société pour la conduire au grade des sociétés les plus avancées.

11- L'UOQ devrait contribuer à la promotion de la femme rurale en offrant certains programmes et en assurant un travail conjointement avec les différents organismes existant dans les zones rurales, afin de promouvoir la conscience sociale, éducative et politique de la femme rurale et d'activer son rôle par le moyen d'activités ou de programmes qu'elle mettra en place dans un effort commun avec les associations ou organisations locales.

12- L'UOQ devrait organiser des ateliers et des séminaires dans le but de renforcer le rôle de la femme dans le développement de la société et mettre en lumière ses réalisations dans les divers domaines.

## E. Conclusion

*« En Palestine, probablement plus qu'ailleurs, et particulièrement à ce moment de son histoire, les universités ne sont pas seulement des lieux de transmission des connaissances et de production de savoirs, mais aussi des lieux de résistance et de consolidation identitaire pour les Palestiniens. Elles jouent un rôle fondamental dans le sentiment national palestinien. Si on peut dire que les universités se sont faites sans l'Etat palestinien, il est donc peu probable que l'Etat palestinien se fera sans les universités. C'est pourquoi, en Palestine, comme et plus qu'ailleurs, il n'y a pas de meilleur pari que celui de l'éducation. »*

Frédéric Desagneaux<sup>619</sup>

### **Des élites politiques issues de la résistance palestinienne**

Cette recherche s'est appuyée sur des apports complémentaires de deux contextes différents: le contexte historique palestinien et le secteur de l'enseignement supérieur, notamment l'Université Ouverte d'Al-Quds (UOQ) et la place de cette dernière dans la formation des élites palestiniennes.

Pour le premier contexte, ce travail constitue un apport riche dans l'analyse des événements politiques et sociaux qui fournissent un éclairage sur les origines des mutations sociales qui vont avoir un impact sur la formation des élites palestiniennes au cours des décennies qui vont suivre. Il cherche à appréhender les mécanismes clés qui vont, au fur et à mesure des événements politiques et selon le mode de fonctionnement social de la société palestinienne, aboutir à de nouveaux modèles sociaux et donc à faire émerger de nouveaux modes de formation de son élite.

Pour le deuxième contexte nous situons l'apport de l'enseignement supérieur dans la formation des élites palestiniennes, et la place de l'UOQ dans la société palestinienne à partir des années 1990. Cette démarche, nous l'avons entreprise, sur fonds des bouleversements politiques et conflictuels qui ont jalonné la vie du peuple palestinien.

Mais ce travail dépasse la simple constatation ou état des lieux, car il s'agit d'un apport d'analyse détaillé sur l'UOQ en réponse à des questionnements afin de

---

<sup>619</sup> Propos de Frédéric Desagneaux, le Consul général de France à Jérusalem, à l'occasion de la 8<sup>ème</sup> Conférence Internationale de *PEACE* Programme, Op. Cit.



pouvoir déceler les lignes d'évolution de l'UOQ et de savoir où se situe sa réelle mission et sa nature.

Le choix théorique d'une approche interdisciplinaire orientée par les aspects historique, politique et social se révèle pertinent dans l'objectif de garder une vision large sur une situation émergente touchant à l'évolution de l'UOQ.

Cette approche interdisciplinaire nous a permis d'analyser comment la formation de l'élite nationale palestinienne a évolué sur un fonds de bouleversements et de mutations politiques, économiques et sociaux dans le cadre d'ébauche de résistance tentée par les Palestiniens au début des troubles. Et cela dans un contexte de colonisation sioniste de la Palestine jusqu'à la constitution d'un réel mouvement national à partir des années 1960. Nous analysons par la suite l'évolution de l'éducation et de l'enseignement supérieur en Palestine et plus particulièrement la place de l'UOQ dans la société palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Cette recherche suit le cours de l'histoire palestinienne à travers ses méandres troubles et dramatiques et elle opte pour la conception théorique pratiquée dans les sciences sociales concernant la définition des élites, qui est celle qui se fonde sur la base de leur position et fonction institutionnelle.

Elle prend comme base donc l'examen des institutions et des structures organisationnelles nationales qui seront le véritable incubateur des élites sociétales du peuple palestinien à travers son histoire. Dans cette histoire de nombreuses dates restent épiques pour le peuple palestinien mais une date marque à jamais son histoire dans toutes les mémoires des générations à venir, celle de 1948: il y aura toujours un avant et un après 1948 en raison des bouleversements radicaux qui vont concerner la vie du peuple palestinien au cours des années qui suivront jusqu'à l'heure actuelle.

Ces événements appellent la société palestinienne à adapter sa lutte et à la diversifier en fonction du contexte, des pressions internes, régionales et internationales, dans le but d'obtenir des réponses à des revendications et de se rapprocher de son objectif ultime: la récupération de ses terres et l'établissement d'un Etat indépendant.

### **Disparition de l'élite ancienne avec la guerre de 1948**

Un des premiers moments clés de cette histoire est donc la guerre de 1948 qui voit la perte par les Palestiniens de la grande partie du pays. Avec cette perte, progressivement disparaîtra l'ancienne élite palestinienne.

Cette élite des débuts a un fondement religieux construit autour de la notion de Fath (conquête) islamique de territoires. En particulier, les familles associées à la Fath, avec notamment les lieux saints de Jérusalem impliquant des figures religieuses, des associations et des fonctions de gardiens des lieux saints ont assumé des positions traditionnellement élitistes dans la société palestinienne. Le nom le plus connu dans cette élite est celui de la famille de Haj Amin Al-Husseini avec ses descendants et diverses branches de la famille, elle appartient à une élite religieuse qui intervient dans les affaires politiques en raison du lien dogmatique étroit entre la religion et la politique.

Au cours du Mandat Britannique en Palestine à partir de 1922 perçu par ses habitants comme un pouvoir colonisateur, une élite politique et économique de la classe des grands propriétaires fonciers va émerger. Ce sont les familles Toukan, Abdul Hadi, Al-Husseini, Al-Shawa. Les grands commerçants sont à cette époque les familles Khalidi, Al-Alami, Ad-Dabbagh, Al-Nimr et Al-Nashashibi. La plupart de ces familles sont des notables de villes. Aussi l'imbrication et l'interférence entre ces différentes catégories et groupes d'hommes d'affaires, qui vont exploiter leur capital économique, religieux ou dans les hautes sphères de l'administration locale, les ont conduits à vouloir prendre place à l'intérieur de l'élite politique ou à rivaliser entre eux pour atteindre ce but.

Les villes côtières d'avant 1948 connaissaient un développement économique et culturel en parallèle avec la ville de Jérusalem où résidaient plusieurs de ces notables.

Cette transformation urbaine a déjà été accompagnée, dans les années 1920, 1930 et 1940, par une transformation importante dans la structure de classe des Palestiniens qui s'est traduite par l'émergence d'une intelligentsia parmi les notables traditionnels et la minorité chrétienne qui se sont investis dans l'éducation, et par une classe de travailleurs formés essentiellement de paysans précaires en plein exode vers les villes pour rechercher du travail. Nous voyons émerger des membres de la petite bourgeoisie nouvelle provenant de l'administration colonialiste, tels que les instituteurs, les comptables, les traducteurs, les agents administratifs auprès des autorités britanniques et dans le petit ou moyen commerce. Il y a aussi une vie culturelle avec les écrivains, les revues et un journalisme actif qui couvre les événements de l'époque.

Aussi ce sont des membres parmi les grands propriétaires fonciers, les grands commerçants influents et les notables des villes qui vont former ce mouvement palestinien; mais ils fonctionnent à l'intérieur d'un contexte et d'un système

économique et politique géré par les autorités du mandat britannique, et ainsi ils demeurent d'une certaine façon restreints par leur statut et incapables de traduire leur objectif d'un Etat indépendant en une vision stratégique qui puisse se confronter au projet sioniste en Palestine.

En outre, la société palestinienne témoigne de divisions: entre ville et village, entre les villes côtières et les villes situées sur les hauteurs, entre les familles de Jérusalem et des autres villes.

C'est au sein d'associations et de comités exécutifs concentrés dans les villes principales de la Palestine que se cristallisera le noyau d'élite qui participera aux congrès nationaux des années 1920 et 1930 jusqu'à la constitution du Haut Comité Arabe qui rassemble les divers regroupements et partis créés dans les années 1920 pour organiser la grève générale de 1936.

L'élite politique palestinienne à cette époque se base sur un discours qui réconcilie deux langages nationalistes le palestinien et l'arabe. La configuration de ces comités exécutifs est basée sur des considérations de classes et de notoriété sociale ou familiale, dans un contexte de tensions et de turbulences, avec tout ce que cela impliquait en termes de rivalités sous-jacentes entre ses membres - réunis pourtant dans une même lutte contre les autorités du Mandat Britannique et la colonisation juive croissante des terres -.

Cette situation se reflétait également dans les mouvements de femmes qui commençaient à émerger dans les années 1930. Ces représentantes provenaient des mêmes familles de notables traditionnels et influents originaires de Jérusalem. Des représentantes minoritaires sont originaires des autres villes de la Palestine, de classes moyennes ou aisées.

### **Emergence de partis politiques dans un climat de rivalités et de divergences**

Toutefois le leadership de ce mouvement reste captif, au cours des premières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, de la caractéristique familiale et notable: les familles puissantes produisent des partis politiques selon leur propre mesure plutôt que de produire des partis politiques nationaux et une élite politique nationale. Mais nous notons l'incapacité de cette élite à confronter tous ces défis, se limitant à la simple protestation ou l'envoi de délégation en Grande Bretagne pour exprimer les revendications, soumettre des réclamations et appelait parfois aux grèves générales.

En outre, ce mouvement national est miné par une rivalité et des dissensions internes, par l'absence d'une base structurée et organisée, en particulier dans les

régions rurales et parmi la classe ouvrière; il lui manquait une stratégie politique et sociale qui soit clairement définie avec des moyens pour les réaliser.

Ce sont des partis qui s'appuient sur des jeunes, sur la minorité chrétienne des villes en raison de leur caractère laïc. Le premier de ces partis est le parti Communiste au début des années 1920, qui passe par diverses mutations et divisions et former et aboutit à la formation de la Ligue de libération nationale en 1943.

Le parti de l'Indépendance est créé en août 1932 par un groupe d'activistes anti-ottomans. Il critique l'élite traditionnelle. Il appelle ses membres, recrutés parmi les catégories professionnelles et les jeunes activistes originaires du nord de la Palestine des villes de Jaffa et de Naplouse, à développer de nouveaux modes de la lutte contre la double colonisation. Il ne durera pas longtemps mais il va laisser un impact au niveau de la pensée politique palestinienne.

Le parti de Défense Nationale créé vers la fin de 1934 sous la direction de Ragheb Nashashibi rivalise avec la famille Hussein; les maires des villes qui s'opposaient au Conseil Islamique Suprême dirigé par la famille Hussein vont se rallier à ce parti. Il va aussi attirer les détenteurs des grandes fortunes et les grands propriétaires.

En Mars 1935, les partisans de Haj Amin Hussein vont créer le parti Arabe Palestinien qui va diriger le mouvement national palestinien en particulier avec la fin du rôle du Comité Exécutif. Le Haut Comité Arabe est créé en avril 1936 sous la direction de Haj Amin Hussein et auquel vont se rallier d'autres chefs du parti arabe palestinien. Il couvre toute la Palestine à travers ses différentes sections et postes, où il va créer une organisation pour la «Jeunesse» qui formera par la suite le noyau de l'armée du Jihad sacré sous la direction de Abdel Qader Hussein.

Deux autres petits partis apparaîtront au cours de l'année 1935, le premier est le parti de la Réforme qui va rivaliser avec le parti de la Défense nationale palestinien. Certains vont le considérer comme le parti des notables. Son programme ne va pas être différent de celui des autres partis, car il appelle à l'indépendance de la Palestine, à la résistance contre la colonisation sioniste, au rapprochement avec les pays arabes. Le deuxième parti est celui de la Coalition nationale basée à Naplouse et ses leaders proviennent des familles de la ville et de ses environs.

Quant au courant islamique, il ne se transformera en mouvement politique qu'en 1946, au moment de l'apparition des Frères Musulmans, organisation qui va se distinguer par une idéologie propre, basée sur des préceptes islamiques.

### **Ambigüités, divisions dans le mouvement nationaliste palestinien**

Par rapport au mandat britannique la direction du mouvement nationaliste palestinien démontre une relation empreinte d'ambigüités du fait d'une rivalité entre ses membres pour les positions d'influence et de leadership ; ces membres qui appartiennent à différentes couches sociales et ont donc des rapport différenciés avec l'autorité britannique régnante, tentent de jouer le rôle de médiateur entre elle et la société palestinienne dans un contexte où les zones rurales et les villes subissent les actes de colonisation et l'acquisition par le mouvement sioniste des terres. Par ailleurs, certaines catégories de la société se déplacent vers les villes, attirées par un capitalisme naissant dans l'économie palestinienne.

Toutefois, la rivalité entre les élites à base familiale pour les positions privilégiées, leur faillite à créer des bases nationalistes se fondant sur des partis modernes à l'échelle nationale, provoque un écart entre elles et les autres couches de la société, et en particulier, entre les démunis des villes et des zones rurales, et une classe intellectuelle et ouvrière qui émergeait dans les années 1940, de l'autre.

En parallèle, les regroupements politiques et sociaux (le parti communiste palestinien, le mouvement de Ezzedine Al Qassam, le parti de l'indépendance et le mouvement des travailleurs), qui apparaissaient en dehors des élites traditionnelles n'avaient pas réussi à former une élite alternative. Aussi, et malgré les soulèvements et les rébellions (Al-Buraq de 1929 et le soulèvement de 1936) l'Etat colonial n'aura pas une grande difficulté à marginaliser et frapper la direction du mouvement nationaliste palestinien, ce dernier représenté par le Haut Comité arabe qui regroupait tous les chefs de partis ainsi que le leadership du Conseil Islamique Suprême présidé par Haj Amin Husseini.

Des dissensions internes vont apparaître suite à l'annonce de la Commission Peel du plan de partage de la Palestine en trois zones et du rejet de ce plan par le Comité. Les autorités du mandat vont démettre Haj Amin Husseini de ses fonctions et vont procéder à l'arrestation de cinq des membres du Haut Comité arabe pour les expulser par la suite. Le rôle du Haut Comité arabe touche à sa fin; avec son déclin disparaît une élite politique unifiée et active.

La guerre de 1948 va surprendre l'élite palestinienne, et très vite celle-ci disparaîtra du champ politique national palestinien. Les partis et les mouvements sociaux apparus dans les années 1930 et 1940 se dilueront dans la débâcle qui suivra. Les principales villes palestiniennes telles que Jaffa et Haïfa se videront de leurs habitants et de leurs élites. Jérusalem, la ville qui connaissait un réel développement économique, politique et culturel, au cours de la première moitié du 20ème siècle, sera divisée par la ligne du cessez-le-feu déclaré par les deux parties du conflit en mai 1948, date de la déclaration de l'Etat d'Israël.

Jusqu'en 1948 l'élite politique palestinienne, en particulier l'élite de premier rang, va s'efforcer de préserver les privilèges hérités, d'étendre et de développer son capital économique, politique, social et idéologique. Cette élite jouit de plusieurs traits favorables tels la position sociale, religieuse, l'influence auprès de la famille et la propriété foncière.

Il s'agit donc d'un mécanisme ancien autour de l'acquisition de pouvoir en consolidant leur rang sur la propriété de la terre, la gestion des lieux saints, la fonction dans l'administration locale ottomane ensuite britannique, le prestige social et dans une certaine mesure la possession de ressources fiduciaires.

Cette élite ne réussira pas donc à s'unir autour d'une vision politique commune. Elle ne tiendra pas compte des nouvelles catégories sociales parmi la classe moyenne et éduquée. La société reste marquée par l'écart qui existe entre l'élite politique et la réalité et les besoins des couches de travailleurs et des nouveaux membres de la classe moyenne.

### **Faits marquants: profusion de journaux, isolement de l'«intelligentsia» et présence chrétienne**

Cependant, en Palestine, c'est l'époque qui témoigne d'une profusion de journaux. Ainsi 14 journaux en langue arabe vont être publiés dans la première moitié des années 1930. L'«intelligentsia» se retrouvera isolée des centres de décision et d'influence, incapable de participer à l'action politique. Les villes côtières palestiniennes vont se développer de façon plus accrue que les villes de l'intérieur, que ce soit dans les zones rurales ou dans les villes sur les collines. Les chrétiens palestiniens occupent une place importante dans cette élite, ils sont représentés dans tous les partis laïcs (23% sur un taux démographique de 11%).

Pourtant en dépit de ces indices de changements, la direction nationale reste dépendante de la politique de l'élite formée des notables et des personnalités, incapable par conséquent de créer des institutions nationales dynamiques ou de



développer des capacités tactiques pour affronter les transformations et la succession des événements.

Il n'était donc pas étonnant d'aboutir à une désintégration de l'élite face à la répression des autorités du mandat, et au mouvement de colonisation sioniste. Le mouvement national palestinien va tomber sous une tutelle officielle arabe. Telle est la situation en 1948 et il n'est donc nullement irrationnel que survienne la Nakba - la débâcle - et la création de l'Etat d'Israël, aboutissement du projet sioniste.

### **La perte de la Palestine historique et les transformations sociales, économiques et politiques induites par la tutelle jordanienne et l'administration égyptienne**

La Nakba de 1948 a mis fin à l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie économique qui se formait dans les années 1940 dans les principales villes palestiniennes parmi les familles de la petite ou moyenne bourgeoisie qui n'appartenaient pas aux clans de notables traditionnels ou qui n'entretenaient pas de liens politiques avec eux.

Cet après-1948 témoigne de mutations profondes dans la vie politique et sociale palestinienne: la re-définition de l'identité nationale au travers de mécanismes et de symboles nouveaux variant en fonction des lieux d'existence de groupements réfugiés palestiniens. Les villes côtières ayant disparu, le développement des autres villes est dramatiquement réduit avec l'émigration massive des travailleurs dont l'activité principale était l'agriculture en dehors de la Cisjordanie et de la bande de Gaza vers les pays avoisinants et notamment vers les pays du Golfe et au-delà de la Méditerranée.

Avec la mise sous tutelle jordanienne à partir des années 1950, il y aura «les Palestiniens du roi»<sup>620</sup>. Mais l'influence jordanienne s'affaiblit au fur et à mesure que s'exprimeront des voix palestiniennes dans un effort de recherche d'une identité et de revendications propres. C'est dans une telle situation que survient la guerre de Juin 1967 et l'invasion israélienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. La Jordanie perd le contrôle administratif et politique avec ce nouveau contexte qui voit ainsi l'entrée en scène de l'OLP. Un réel mouvement national se met en place, donnant lieu à des branches militantes se revendiquant d'une lutte armée et politique. Parmi ces acteurs longtemps restés à l'ombre émergeront des figures en première ligne qui avec de nouveaux acteurs au fil de contextes fluctuant entre ouvertures diplomatiques, internationalisation ou

---

<sup>620</sup> Ce terme est employé, entre autres, par Lamia Radi, dans *L'élite palestinienne: stratégies de survie et modes d'influence (1967-1997)*, op. cit., p. 363.

radicalisation, vont dominer la scène politique palestinienne dans les décennies qui suivront.

En d'autres mots, la formation d'élites politiques et économiques palestiniennes ne peut être examinée à l'écart de l'étude du mouvement national palestinien et des mutations politiques et sociales au sein de la société palestinienne.

Et il apparaît clair que l'absence d'un Etat palestinien souverain ne signifie pas absence d'élites politiques nationales, celles-ci existent tant qu'il y a un champ politique palestinien.

Aussi la création de l'Etat israélien en 1948 et l'occupation de 1967 auront des effets sur la formation des élites politiques et économiques. Ne pouvant s'appuyer sur l'ancienne élite religieuse et familiale qui se montrait résistante face à la politique d'occupation, les autorités de l'occupation vont tenter de faire émerger d'autres figures connues de villes et de villages en renforçant leur rôle au sein de la société palestinienne. Cela durera peu de temps car un nouveau champ politique national palestinien se profile sur la scène politique et sociale à la suite de l'émergence de l'Organisation de Libération de la Palestine, et la place tenue par les factions de la résistance palestinienne au sein de celle-ci à la fin des années 1960.

Durant la période, 1948-1967, la re-constitution progressive d'une élite sera liée aux liens d'allégeance avec les régimes des pays qui les gouvernent dorénavant. Israël pour la minorité Palestinienne non réfugiée; la Jordanie avec l'annexion de la Cisjordanie et l'absorption des réfugiés de 1948; l'Egypte pour les Gazaouis d'origine et les réfugiés; le Liban et la Syrie de même. L'existence de Palestiniens au Parlement et au gouvernement en Jordanie a contribué à rehausser l'influence et le rôle des familles traditionnelles en Cisjordanie et à un certain degré celles de la bande de Gaza. Toutefois le pouvoir jordanien va marginaliser l'influence des familles de Jérusalem appartenant à la descendance du Prophète Mohammad sur la base que le chef de la famille royale hachémite revendique lui-même cette origine, et donc la position de leadership religieux détenue par les familles de notables religieux durant au moins cinq siècles. Aussi avec l'occupation israélienne, l'influence de ces familles va s'affaiblir mais le Conseil Islamique Suprême demeurerait et jouissait encore de certaines compétences. D'autant plus que Jérusalem Est annexée par Israël au lendemain de la guerre de Juin 1967 et qu'aucune représentation palestinienne politique n'y était autorisée par l'occupant.

Les Palestiniens restés en Israël, un dixième environ de la population totale d'avant 1948, tentent de se regrouper sous forme d'une base communautariste

locale. Leurs efforts tendant vers la formation d'un mouvement national ou parti ont été systématiquement entravés par les autorités israéliennes dans la peur d'une remise en question de leur légitimité.

Par ailleurs, les nouvelles activités politiques et intellectuelles des Palestiniens tentent de gagner de nouvelles alliances parmi les nouveaux regroupements et partis politiques extra-nationaux ou régionaux ainsi que les mouvements islamistes ou communistes.

À la fin des années 1950 et durant la première moitié des années 1960 les Palestiniens, devant le constat de l'immobilité politique internationale à l'égard de la question palestinienne et la faiblesse d'une position arabe appuyée par une véritable force de persuasion politique, celle-ci étant dispersée entre les diverses idéologies nationales, de gauche locales ou extra-régionales, avaient tenté de construire un champ politique national propre à eux qui exprimeraient leurs revendications au nom du peuple palestinien.

C'est l'époque où poètes, romanciers et essayistes feront parler d'eux dans la région et sur la scène internationale. Ils sont issus de la minorité palestinienne d'Israël qui réagit par ce moyen pour faire face à la politique de l'Etat hébraïque qui visait à faire disparaître l'identité nationale palestinienne. Le parti communiste sera un acteur important dans l'encouragement de la culture et la question de l'identité. Beyrouth témoigne d'un foisonnement culturel dynamique qui a donné essor à de nombreux intellectuels palestiniens. En parallèle, des Palestiniens s'enrichissent en Jordanie, dans les Pays du Golfe et dans d'autres régions. Certes; ils vont contribuer au développement économique et culturel de ces pays hôtes, et vont rester solidaires de leurs proches en Cisjordanie et la bande de Gaza, mais jamais ils ne pourront se transformer en une véritable élite politique ou économique, un tel rang leur demeurera inaccessible par la volonté des régimes en place.

Ainsi le facteur familial continue de caractériser les membres des élites palestiniennes locales. Toutefois ceux-ci ne vont pas construire ensemble un projet ou des liens entre eux. Ils vont s'appuyer sur leurs positions au sein des institutions étatiques pour jouer le rôle de médiateur entre la population palestinienne locale et le pouvoir central afin d'assurer le contrôle politique. Ceci a conduit à l'émergence d'une élite à partir des communes et des municipalités. L'annexion de la Cisjordanie à la Jordanie où dorénavant se retrouvaient la grande majorité des réfugiés de 1948 naturalisés jordaniens a placé les différentes catégories de la bourgeoisie palestinienne sous un nouveau régime qui avait son propre agenda et sa vision politique dans laquelle ne

figurait pas la mise en valeur de l'identité palestinienne et qui de toute évidence n'encourageait pas le développement d'une élite nationale palestinienne qui pouvait à tout moment remettre en question le régime et son identité. Les Palestiniens seront donc soumis à une politique de «confinement» de l'identité palestinienne et aux tensions dues à la ré-organisation de la vie économique, et administrative dans la capitale Amman.

Les Palestiniens sont intégrés dans les institutions jordaniennes en tant que fonctionnaires ou employés (instituteurs, infirmiers, journalistes, secrétaires, religieux) dans des projets de construction de l'infrastructure du pays naissant, les travailleurs se retrouvaient quasi sans travail ou dans le secteur informel qui devient le deuxième employeur de la main-d'œuvre. Le secteur des services s'élargit aux dépens du secteur agricole et de la production industrielle. Un grand nombre de professionnels vont rechercher dans les pays de la région les moyens pour assurer des ressources. Parmi les sphères supérieures de ces classes qui ne représentent pas plus de 5% de la population active il s'est constitué progressivement dans ses rangs une catégorie d'élite de tendance politique conservatrice qui a généré une élite sociale de deuxième rang. Elle assume la mise en œuvre de la politique du gouvernement, elle jouit de la sécurité d'emploi, de hauts salaires au regard du niveau local, et elle est en contact avec les départements gouvernementaux, et les élites de premier ordre telles que les maires, les ministres, les représentants législatifs et les grands hommes d'affaires.

Le nombre de familles qui dominaient l'économie formelle en Cisjordanie au cours des années 1950 et 1960 est estimé à 50. Elles possédaient des terres agricoles, des biens immobiliers, commerciaux et dirigeaient des entreprises import/export, le secteur hôtelier et celui du tourisme, de la petite consommation et étaient agents commerciaux. Cette situation, où les partis politiques sont interdits - sauf pour le parti des Frères Musulmans - et où le développement économique avec les gros investissements se déroule en Jordanie, change de façon drastique avec l'occupation de 1967 et l'entrée en politique de l'OLP.

### **Ebauche d'un champ politique dans la bande de Gaza**

Les conséquences de la Nakba sur la bande de Gaza sont drastiques car le territoire est exiguë, démunie en ressources, avec une infrastructure sous-développée par rapport au reste de la Palestine. Une minorité de 9% de Gazaouis vivait dans les villages, alors qu'ils étaient 61% en Cisjordanie.

L’Egypte qui administrait ce territoire le considérait comme un territoire palestinien et donc n’entreprit aucune mesure administrative pour son annexion et n’accorda pas la nationalité égyptienne à ses habitants.

Contrairement à la Cisjordanie et à la Jordanie, les partis politiques ont été présents pendant toute cette période, malgré certaines campagnes de répression contre certains partis (les Frères Musulmans, le parti communiste palestinien). Le régime nassérien avait ouvert largement l’enseignement supérieur gratuit aux habitants de Gaza, en outre sa politique économique de nationalisations et de réglementation du commerce extérieur ne s’appliquait pas à ce territoire.

Ce sont ces facteurs là qui ont probablement contribué à reconstruire le champ politique palestinien, en particulier à la création du mouvement Fatah, dont les leaders de la première génération provenaient de la bande de Gaza.

Les lois égyptiennes autorisaient d’y importer des marchandises pour le même montant que rapportaient les exportations d’agrumes. Ainsi, les propriétaires fonciers étaient devenus de gros commerçants. Leur position fut renforcée par la nomination d’un certain nombre parmi eux à des postes clés dans l’administration locale, renforçant ainsi leurs liens avec l’administration centrale égyptienne. Les revenus des Gazaouis qui travaillaient à l’étranger transitaient à Gaza par l’intermédiaire de ces personnalités rehaussant ainsi leur pouvoir local. Ainsi, environ 30 familles de la bande de Gaza détenaient entre 2500 et 3000 hectares.

Aussi ce sont les grands propriétaires fonciers et les commerçants qui ont été le plus influents parmi cette population gazaouie, et ils présentaient un profil homogène. Les travailleurs étaient surtout actifs dans l’agriculture et la construction; le secteur industriel étant presque inexistant.

### **L’occupation de Juin 1967 et ses conséquences sur la formation de nouveaux chefs palestiniens: l’OLP**

L’occupation israélienne à partir de Juin 1967 ré-organisera l’économie après avoir regroupé sous son administration la Cisjordanie et la bande de Gaza, ce qui conduira de nouveau à des changements profonds dans la structure sociale, provoquant l’exode de nombreux membres des élites traditionnelles ainsi que des membres des élites politiques, économiques et intellectuelles. En même temps elle a tenté de favoriser des figures sur lesquelles elles pensaient pouvoir compter pour mettre en œuvre sa politique dans les Territoires occupés. Cette politique de collaboration est mise en difficulté par la création de l’Organisation de Libération de la Palestine.

L'influence des caractéristiques familiales changera avec la création de l'OLP qui va se fonder sur des fronts politiques, car entretemps des partis se sont créés suivant le modèle d'organisation moderne, même si leurs fondateurs émanent des rangs de familles de notables et étaient pro-nationalistes.

En effet, avec la création de l'Organisation de Libération de la Palestine, le rôle des élites traditionnelles fondées sur la famille va se diluer. Il va coïncider avec la montée de la popularité de l'OLP, rattachée au projet de l'établissement d'un Etat national indépendant, après la guerre de Juin 1967.

Un champ politique national se met alors en place. Il est maintenant question d'une véritable nouvelle élite nationale palestinienne qui émane de la formation d'institutions nationales. Cette élite prend des décisions à tous les échelons, politique, organisationnel, financier, de l'information et de la diplomatie. Ce sera de même pour l'élite économique qui voit le jour après l'instauration de l'Autorité palestinienne en 1994. Celle-ci est une entité quasi étatique à dimension régionale, munie de compétences économiques qui voit naître l'ébauche d'une économie nationale.

L'OLP après une première phase de formation et de restructuration de l'élite politique palestinienne va instaurer le Conseil National Palestinien. Le CNP est une sorte de parlement en exil dont les membres émanent des rangs des familles traditionnelles et de technocrates de la nouvelle classe moyenne, en particulier des nasséristes, des baasistes et d'une minorité de membres de fedayins originaires des principaux lieux de rassemblement des Palestiniens. La représentation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza au sein des organes de l'OLP n'a été déclarée qu'après les accords d'Oslo de 1993, c'est-à-dire après la reconnaissance de l'OLP par Israël.

Le CNP devient rapidement l'institution la plus importante de l'OLP. Constitué alors de 422 représentants il adopte en 1964 la Charte nationale palestinienne pour servir de Constitution à l'OLP. En 1977 il fixe l'objectif de la création d'un Etat indépendant et en 1988 il proclama l'Etat palestinien et sa coexistence avec Israël le long des lignes de démarcation d'avant 1967. Après la signature des accords d'Oslo le CNP, réuni pour la première fois en Palestine, à Gaza en Avril 1996 élimine de sa charte tous les articles mettant en cause le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

Un Comité exécutif est créé où on retrouve parmi les membres des personnalités dans les milieux d'affaires, l'intelligentsia de la classe moyenne, et des adhérents des courants politiques particulièrement les nasséristes.



Nous pouvons remarquer l'absence de toute procédure démocratique en tant que mécanisme qui pouvait générer des élites politiques au sein de ces nouveaux organes. Les candidatures au Comité exécutif et au CNP font l'objet d'accord entre les différentes factions de l'OLP à travers un système de quota. La composition du CNP prend en compte la répartition géographique des rassemblements des populations palestiniennes et des organisations populaires et professionnelles.

Le fait de la présence des institutions de l'OLP et de la majeure partie de ses factions en dehors de la Palestine n'a pas empêché l'Organisation de jouer un rôle clé et essentiel dans la formation des élites politiques en Cisjordanie et la bande de Gaza.

L'OLP, depuis 1969 et jusqu'à l'instauration de l'Autorité palestinienne, devient l'incubateur qui produit une élite politique et lui fournit une légitimité politique au niveau national et, dans une large mesure, au niveau local. Cette élite est présente dans les postes clés de ses institutions nationales et dans l'ensemble de ses organes politiques.

C'est l'OLP, telle que représentée par les forces politiques, militaires, organisationnelles, institutionnelles, nationales, syndicales, par le secteur des services, et la diplomatie étrangère qui exerce un véritable impact sur la formation des élites politiques dans les principales communautés palestiniennes, y compris en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Quant à la formation de l'élite politique palestinienne en Israël elle dépend de la politique liée au statut de la minorité arabe palestinienne dans le contexte politique israélien.

### **Montée d'une nouvelle élite avec les accords d'Oslo et la fracture politique de 2006**

Avec l'instauration de l'Autorité nationale en 1994 une nouvelle élite fait son apparition, particulièrement dans le domaine économique. De ce nouveau champ politique et économique un ensemble d'organisations non gouvernementales vont faire leur apparition qui à leur tour produiront des élites et des alliances.

Avec l'instauration d'une Autorité nationale certaines organisations telles que les associations d'étudiants, de femmes, de travailleurs, de professionnels, de fédérations populaires et de syndicats vont connaître un certain déclin politique et social sous l'effet des entraves et restrictions exercées par Israël à l'encontre des partis et mouvements politiques dont dépendaient ces associations.

L'élite politique palestinienne se compose, dans le cadre de la composition de l'Autorité palestinienne, des organes suivants: le Bureau de la présidence; le

Cabinet ministériel; le Comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine; la présidence du Conseil national; certains gouverneurs et maires de grandes municipalités; la présidence du Conseil législatif et certains chefs de comités importants et des personnalités indépendantes au sein du Conseil législatif et du Comité central; et certains responsables des services de sécurité.

Il convient de noter ici que le système électoral palestinien provisoire, élaboré dans le cadre des accords d'Oslo, a abouti à un système présidentiel parlementaire, alors que la Déclaration d'Indépendance de l'Etat de Palestine qui a été publié en 1988, prévoit un système parlementaire, ce qui signifie que la loi électorale a accordé au président de l'Autorité palestinienne des pouvoirs présidentiels. Aussi le projet de la Constitution de l'Etat de Palestine propose un système présidentiel parlementaire de l'Etat Palestinien, le projet renforce ainsi le système politique actuel qui s'est fondé sur la présence d'une figure politique historique au sommet de l'État (Yasser Arafat puis Mahmoud Abbas). Cela signifie que le degré d'influence de l'élite dans la vie publique palestinienne aura constamment un lien avec le degré de proximité avec le président de l'Autorité palestinienne.

Il en découle par conséquent des élites à différents niveaux. Celle «gouvernementale» qui vient de l'autorité exécutive. Cette élite est nommée par le président de l'Autorité palestinienne. Et elle dépend en grande partie sur une combinaison de plus d'un «critère» ou «atout» (en dehors de la loyauté politique au président), dont les plus importants sont: La position de la personne dans son organisation politique, et plus particulièrement dans le parti au pouvoir (le Fatah), et sa qualification académique, sa position de leader dans un parti allié avec le parti au pouvoir ou une personnalité influente dans un parti d'opposition important qui serait disposée à échanger sa propre position dans l'organigramme du parti contre une position dans l'Autorité au pouvoir; une origine de famille influente ou de notables.

Ensuite vient l'élite «représentative» dont les membres émanent de la présidence du Conseil national, du comité exécutif de l'OLP, de la présidence du Conseil législatif et de ses comités permanents.

L'élite de l'OLP a perdu beaucoup de son pouvoir et de son influence au profit de l'élite qui dirige les institutions et les organes de l'Autorité palestinienne.

Deux élections celles de 1996 et de 2006 marquent l'histoire du Conseil législatif. Les 88 membres du premier Conseil législatif palestinien ont été élus, par un scrutin majoritaire plurinominal, lors d'une élection générale dans la Cisjordanie et dans la bande de Gaza en Janvier 1996, conformément aux

accords entre l'OLP et Israël. Tous les partis y sont représentés. Toutefois, les résultats des élections du Conseil législatif de 2006 vont changer la donne, et le mouvement Fatah devient, après avoir été la principale faction dans le Conseil législatif, et pour la première fois, un mouvement minoritaire dans l'opposition au sein du Conseil législatif. Le mouvement du Hamas «Réforme et changement» sort vainqueur avec une écrasante majorité. Le système politique palestinien subit donc un changement radical après les élections de 2006. Suivra une phase de divergences politiques profondes entre les deux courants qui aboutira à la fracture politique et à l'expulsion en 2007 des membres éminents de Fatah de la bande de Gaza où domine le mouvement Hamas. Il y aura dorénavant deux gouvernements, celui «démis» et celui du pouvoir central, celui de l'Autorité nationale qui perdure à ce jour, dans l'attente d'une réconciliation politique annoncée à intervalles réguliers.

### **Elites politiques hétérogènes**

Avec le recul de plus de cinquante ans de l'histoire de la société palestinienne et en observant aujourd'hui les élites qui sont en place nous pouvons dire qu'il y a une grande distinction entre l'élite politique palestinienne qui a marqué la période d'avant 1948, et celle qui a émergé après la création de l'OLP, et enfin avec celle qui a émergé suite à l'instauration d'une autorité nationale en Cisjordanie et la bande de Gaza.

Nous notons que l'élite fondée sur la notoriété de la famille, à gros potentiel économique et social et constituée souvent des grands propriétaires fonciers, des grands commerçants, des détenteurs de positions religieuses et administratives influentes, se retrouvent à la direction du mouvement national palestinien avant 1948. Par contre, les dirigeants des partis et organisations politiques regroupés sous la bannière de l'OLP a presque entièrement exclu le leadership basé sur la notoriété familiale. Ceci s'applique également sur les élites du mouvement islamique. Les dirigeants des partis laïques et islamiques, sont issus, en majeure partie, des couches sociales moyennes et de groupes de la petite bourgeoisie, voire du prolétariat. De plus, un bon nombre parmi eux ont grandi dans les camps des réfugiés. Aussi une forte proportion parmi les dirigeants politiques actuels a des racines villageoises, contrairement à ce qu'était la situation avant 1948.

Les origines sociales des leaders de mouvements politiques islamiques (représentés par le Hamas et le Jihad islamique) ne diffèrent pas de ceux des autres factions et organisations laïques. Il est à noter que certains grands commerçants palestiniens ont joué un rôle plus large en soutenant le courant

islamique avec une contribution bien plus importante que celle des grands capitalistes palestiniens à l'égard de l'OLP.

Le facteur commun entre les différents groupes des élites politiques palestiniennes dans les différentes périodes depuis la création du mouvement national palestinien et la période actuelle, est le niveau avancé de l'éducation. Les Palestiniens ont bénéficié, après la Nakba, d'une grande diffusion de l'éducation, en particulier de l'enseignement universitaire. L'éducation avant l'année 1948, l'enseignement universitaire en particulier, se limitait aux catégories appartenant aux classes aisées, en vertu de son coût élevé.

L'éducation à partir des années 1950 devient un «incubateur» dans la production des élites politiques et sociales et de plus en plus des élites économiques. L'OLP et ses factions offraient des bourses d'études dans les universités des pays socialistes, et certains pays occidentaux. Le résultat est que l'intelligentsia a eu un plus grand rôle dans la formation des élites des partis politiques membre de l'OLP que dans la formation d'élites du courant islamique.

Les premiers dirigeants des organisations politiques palestiniennes sont restés à la tête de ces organisations depuis leur création dans la seconde moitié des années 1960 ce qui indique un faible degré d'institutionnalisation et de pratiques de la démocratie interne au sein de ces organisations.

Même si les élites des partis politiques étaient restées en place dans les années 1990 et que le mécanisme de leur reproduction n'ait pas beaucoup évolué, le changement majeur est celui observé dans l'affaiblissement du rôle et de l'impact de ces élites en faveur des élites politiques liées à l'Autorité palestinienne et à ses institutions entraînant un processus de montée de nouvelles élites économiques. En témoigne le mouvement Fatah qui a dominé toute l'histoire politique palestinienne depuis les années 1960; il entre dans un processus de déclin et est devenu un parti au pouvoir comme les autres partis distribué au sein des organes de l'Autorité nationale. Il garde un discours nationaliste, laïc et maintient une politique pragmatique.

Dans ces divers types d'élites nous pouvons toutefois distinguer trois sous forme de coalitions qui influencent le discours politique sur les questions stratégiques.

En premier lieu, celle de la coalition «dirigeante» composée de l'ANP, ses diverses organisations s'imbriquant avec le mouvement Fatah, et les divers groupes (l'Union Démocratique Palestinienne, FIDA et le Parti du Peuple Palestinien, PPP) qui se sont formés à travers son cheminement politique. Des tensions internes existent entre ceux de l'extérieur, rentrés de Tunis et ceux qui

ont vécu sous l'occupation israélienne ce qui complique la situation et suscite une moindre confiance de la population vis-à-vis de cette coalition. Toutefois le Conseil national palestinien joue le rôle de rassembleur pour réussir à rapprocher les divers groupes et à Fatah de tenter de se transformer.

En second lieu, la coalition de «la réforme», parmi les élites les plus éduquées. Ses membres contrôlent des organisations indépendantes, notamment des organisations non gouvernementales, tel Moustapha Barghouti. Parmi eux certains sont membres du Conseil législatif palestinien, tels Hanan Ashrawi et Ziad Abu Amr. Les plus importantes ONG palestiniennes jouent un rôle essentiel dans l'introduction de normes de bonnes pratiques dans les secteurs de la santé, l'agriculture, l'information et autres en Palestine. Cette coalition est en concurrence avec la coalition «dirigeante» sur la distribution des fonds externes, sur les réformes institutionnelles et les négociations avec le gouvernement israélien. Leur influence peut être attribuée aussi au fait qu'ils ont la capacité de communiquer avec l'Occident, donateur et source de solution au conflit avec Israël. Ces ONG renforcent la position du fief individuel qui devient une opportunité d'émergence d'un leadership politique bénéficiant d'une puissante base de pouvoir.

Enfin la coalition «radicale» qui dispute aux deux autres coalitions la direction de la ligne politique, ligne idéologique qui repose sur le rejet des accords d'Oslo, la paix avec Israël et revendique la Palestine historique. Elle agit donc hors du cadre institutionnel formel établi en 1994. Elle se fonde sur un discours religieux dans un contexte public radicalisé, cantonné principalement dans la bande de Gaza suite au conflit avec le Fatah. Des pourparlers se tiennent régulièrement pour une réconciliation générale avec la coalition «dirigeante» à des fins d'élections et de la mise en place d'un gouvernement unifié. Par ailleurs, les interactions entre les deux coalitions radicales des deux côtés du conflit, celle de Hamas et du parti religieux extrémiste israélien, demeurent l'aspect le plus problématique dans les rapports entre Israéliens et Palestiniens.

### **L'élite de la première Intifada**

L'Intifada de 1987 produit une élite jeune, celle de l'intérieur; au cours de la période 1987 à 1993, de militants de la société palestinienne qui sont très différents du leadership politique qui a dominé la scène politique jusqu'à cette période. Elle a concurrencé l'ancienne classe des propriétaires fonciers en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis le 19ème siècle sous la domination ottomane et jusqu'aux années 1970 et les a finalement dépassées. Elle représente la première expression massive et rapide d'un refus de l'occupation israélienne

de 1967 qui a été le sort quotidien des jeunes palestiniens, descendants des réfugiés de 1948 côtoyant les habitants originaires des Territoires occupés. Elle correspond à une mixité d'ouvriers, de paysans avec les commerçants, les cadres et les intellectuels dans une action collective pour l'indépendance. C'est un acte de prise de pouvoir, qui tout en s'appuyant sur la légitimité de l'OLP, l'affirme de l'intérieur.

De nouvelles structures sont mises en place sous forme de comités populaires et d'un commandement unifié du soulèvement qui se réclament de l'OLP mais ne se considèrent pas comme une simple émanation de la direction de Tunis et revendique son autonomie vis-à-vis de l'Organisation. Ainsi l'Intifada aura pour effet d'affaiblir les sources traditionnelles de l'autorité, parentale, religieuse et politique. C'est une jeunesse éduquée, c'est l'époque où près de 16 000 étudiants palestiniens sont inscrits dans les sept grandes universités palestiniennes de l'époque. Ils vont bâtir les institutions de la société civile palestinienne, y compris les syndicats, et organiser les comités de secours médicaux, les comités de vulgarisation agricole, les groupes d'élèves et les comités de femme. C'est le début de la création des ONG palestiniennes. Cette élite à travers toutes ces actions devient le groupe le plus idéologiquement démocratique dans le monde arabe. Les actions qui ont marqué ce soulèvement vont contribuer largement à renforcer les organisations proto-Etat et alors que le mouvement nationaliste dirige la construction d'un futur Etat, les cadres islamistes appartenant au même contexte sociologique vont s'engager à leur tour et rivaliser avec les premiers militants ce qui conduira à la création de Hamas en 1988.

Dans les années qui vont suivre un véritable leadership représentatif produit par l'Intifada va négocier au nom de 1,7 millions d'habitants en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il devra maintenir un lien explicite avec le leadership de l'extérieur pour préserver sa légitimité, même si il y a une constante tension entre les deux autour du pouvoir dans un contexte de société divisée en fonction des bases religieuses, familiales ou tribales.

Cette Intifada prend fin avec la Conférence de Madrid, avec les négociations secrètes d'Oslo aboutissant aux accords du même nom. Ces accords donnent lieu à l'instauration d'une autorité nationale palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en 1994 qui voit le retour dans ces Territoires de quelques 100 000 réfugiés, parmi eux des membres qui occupent les plus hauts échelons des nouvelles institutions de l'ANP. Aussi le retour de ces rapatriés va toucher toutes les organisations politiques pour toutes les générations et groupes sociaux.



## **L'élite de l'Autorité nationale**

L'élite qui s'installe avec l'instauration de l'autorité nationale comprend le président de l'ANP, les chefs des services de la police et de la sécurité en Palestine et les principaux ministres du cabinet. Elle sélectionne les dirigeants politiques parmi les cadres proéminents du Fatah rapatriés en Palestine et certaines élites économiques qui dominent certains produits clé de l'économie nationale.

Et nous observons qu'aucun parti de l'élite d'Oslo, n'a bénéficié d'un solide soutien populaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Le statut légendaire d'Arafat avait diminué même si son leadership n'avait jamais été mis en cause.

Les accords d'Oslo échouent: ils n'ont pas conduit à la constitution d'un Etat même dans les limites des Territoires occupés après 1967 et aucune souveraineté palestinienne, y compris pour Jérusalem Est, n'était en vue; c'est ce que va révéler le sommet de Camp David en Juillet 2000 où Israël n'a accordé aucune concession. Les élites d'Oslo sont discréditées, leurs promesses d'un règlement satisfaisant basé sur le droit international n'avaient pas abouti.

## **Une deuxième Intifada avec son propre leadership**

Une deuxième Intifada éclate dans un contexte d'affrontements armés et militarisés. De nouveau, ce sont les Palestiniens de «l'intérieur» qui dirigent ce soulèvement comme ils l'avaient fait dix ans plus tôt, et un leader émerge, Marouane Barghouti, jeune leader charismatique du Fatah. Etudiant et activiste, il avait connu les arrestations et les prisons israéliennes et l'exil en Jordanie. Les accords d'Oslo le ramènent en Cisjordanie. En 1996 il est élu membre du Conseil législatif d'où il défend la paix et la co-habitation avec l'Etat israélien. Il grimpe rapidement au sein de l'appareil politique du Fatah et devient secrétaire général pour la Cisjordanie. Avec le durcissement de la position israélienne dans les fins 1990 il va changer de discours et de position et se lance de nouveau dans les activités militantes et les manifestations avec la deuxième Intifada. Il est enlevé en 2004, par l'armée israélienne, et il ne sortira plus des prisons israéliennes, condamné à 5 peines à perpétuité.

Les élites d'Oslo sont marginalisées, les élites de l'Intifada intègrent les rangs du pouvoir fortes du soutien populaire, ouvertes à des négociations avec Israël tout en étant prêtes à la confrontation. C'est la démonstration que le champ politique assume un rôle de premier ordre dans la formation des élites palestiniennes.

## **L'élite de la diaspora en interaction avec l'élite locale: compromissions**

L'instauration d'une autorité nationale s'est fondée sur l'élite de la diaspora qui avait assumé la lutte pour les revendications des droits du peuple palestinien; elle s'est appuyée sur une forte base populaire formée par les milliers de combattants de base qui sont rentrés chez eux avec leur leadership. Cependant elle a exercé un pouvoir dans un contexte où elle devait prendre en compte les diverses forces sociales et politiques locales qui devenaient ainsi une sorte de contre-pouvoir l'empêchant de se transformer en une élite hégémonique.

Ces forces représentées par les organisations de base et des groupes politiques passent d'un rôle de résistance et de confrontation, face à l'occupant, à un rôle d'appui et de coordination avec l'autorité nationale et ses institutions dans un effort commun pour la réalisation des objectifs politiques tels que définis par le leadership.

Par ailleurs, l'élite au pouvoir prend également en compte des membres des élites familiales de Jérusalem, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, ce qui permet à ceux-ci de conforter et de légitimer leurs position privilégiée au sein de la société palestinienne.

Le rôle des universitaires et intellectuels avec l'établissement de l'Autorité nationale aurait pu être celui de la médiation entre le pouvoir et la société palestinienne locale dans le but de renforcer leur légitimité ou leur popularité; cependant, vu l'appui populaire assuré des combattants de base de l'OLP, ce rôle devenait secondaire. Au contraire ils étaient devenus, à l'exception de quelques grands intellectuels palestiniens, les porte-paroles des décideurs politiques.

## **Limites d'un leadership politique et économique dans un contexte de tensions**

Il reste que la fragmentation et l'archipélisation des Territoires palestiniens représente un problème majeur pour les décideurs politiques au sein de l'Autorité nationale. Les mesures de contrôle et de sécurité sont entravées par la situation particulière de Jérusalem Est - annexée par Israël - et par la différence du contexte social entre la Cisjordanie et la bande de Gaza. En outre cette politique de division des Territoires a limité les possibilités de l'émergence d'un leadership à l'échelle de la société et la cantonne à un niveau local.

L'économie occupe une place centrale dans la politique de l'Autorité nationale. En dépit de l'héritage d'une économie fragmentée, en raison du bouclage des Territoires et de l'imposition d'enclaves ou de cantons sous la mainmise

militaire de la majeure partie de la Cisjordanie par Israël, nous pouvons parler d'une ébauche d'une économie nationale, une économie qui sera soumise à des lois cohérentes et à l'intervention d'une autorité centrale chargée de la formulation d'une politique d'investissements publics et de l'organisation de l'investissement privé, ainsi que de la conclusion d'accords économiques avec les instances internationales. C'est une politique qui s'oriente vers un système de marché libre, ce qui n'a pas empêché la création de monopoles privés et semi-publics dans un certain nombre de secteurs tels que les télécommunications, le secteur du ciment, la distribution du pétrole et le tabac et qui sous la pression des pays donateurs et sous celle de l'opinion publique palestinienne va s'orienter vers l'adoption de la privatisation du secteur public et vers une action pour la fin des monopoles et l'institutionnalisation de la transparence.

Il est difficile de parler d'une élite économique palestinienne pour la période comprise entre 1948 et l'instauration de l'Autorité Nationale Palestinienne en 1994, en raison de l'absence de toute souveraineté palestinienne dans les Territoires palestiniens ou de la présence d'une autorité centrale ayant des pouvoirs de législation économique, financière et commerciale.

Ce n'est plus tout à fait le cas avec l'établissement d'une autorité nationale. Certes le pouvoir économique y est limité en raison des restrictions de souveraineté, du bouclage des Territoires - ni aéroport, ni port, ni routes directes vers les pays voisins. Les mouvements des biens, des personnes et des capitaux sont soumis aux autorisations israéliennes.

L'Autorité Nationale Palestinienne est habilitée à promulguer des lois pour réguler le marché et pour mettre en place des politiques économiques sous la domination de l'idéologie de l'économie de marché libre, d'orientation de libre-échange et privatisation, du déclin du rôle de l'Etat dans l'économie tel qu'exigé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

En parallèle, l'aide financière occidentale atteint plus de trois quart de la totalité de l'aide financière au budget palestinien, soit 915,6 millions de dollars américains pour l'année 2010 dont 40% provient de l'Union européenne.

La contribution des pays arabes au budget palestinien pour la même année représente un cinquième de la totalité du budget avec l'Arabie Saoudite comme principal donateur.

Ces contributions sont sous forme de dons ou subventions.

Les plus grosses dépenses sont dans le secteur de l'emploi public - salaires et traitement de fonctionnaires.

Les recettes publiques totales de l'Autorité Nationale Palestinienne atteignent 3,2 milliards de dollars américains pour l'année 2010.

Avec cette aide financière internationale il s'est créé un environnement économique et financier qui a ouvert des nouvelles opportunités aux hommes d'affaires et aux investisseurs de l'intérieur et de la diaspora. Aussi le secteur privé est renforcé; un capital national émerge à partir du capital local et du capital de la diaspora rapatrié. Dans ce contexte le secteur bancaire qu'il soit national, régional ou international se presse pour y créer ses activités. Une bourse palestinienne est mise en place dès 1995 elle occupe aujourd'hui une place importante avec l'Autorité monétaire palestinienne qui joue le rôle d'une banque centrale chargée de la stabilité et de l'efficacité du système financier palestinien.

Le Ministère de l'Economie et du Commerce, crée PalTrade qui a pour mission la promotion du commerce. Cet organe est ensuite transféré au secteur privé, dans une logique de privatisation, et son dirigeant est un grand homme d'affaires. Des branches sont créées dans la bande de Gaza.

Les Unions industrielles créées en Cisjordanie tentent de se rapprocher des industriels dans la bande de Gaza et de faire fusionner les capitaux privés dans les deux régions. Mais ces efforts restent sans grand résultat.

PalTrade reste un interlocuteur privilégié de l'Autorité nationale. Cet organisme s'efforce par le moyen des positions unifiées de ses membres ou de ses associations représentatives d'influer sur les politiques économiques du leadership national.

### **Oppositions entre forces économiques locales et diaspora**

Les élites économiques de l'intérieur accusent les détenteurs de gros capitaux de la diaspora palestinienne de vouloir imposer une hégémonie sur les grosses entreprises nationales par les relations privilégiées qu'ils entretenaient avec le leadership palestinien, et en fonction desquelles ils jouissaient de positions monopolistiques, laissant des parts d'investissements au capital local. Absence de démocratie politique, manque de transparence et manque de structuration des relations entre le secteur privé local et le leadership, tels sont les plaintes portées par les hommes d'affaires de l'intérieur vis-à-vis de cette situation.

Ces hommes d'affaires de l'intérieur sont aussi en contact avec le Conseil législatif pour influencer sur les lois économiques. Ils ne relèvent d'aucun mouvement ou parti et ils n'obtiennent en 2006 que 4 sièges sur 132.

Ils ressentent la nécessité d'unifier leurs voix et de grandes avancées ont été accomplies depuis la dernière décennie.

La formulation des décisions économiques se déroule en ordre hiérarchique avec au sommet la pyramide de l'Autorité palestinienne et de ses conseillers. Les technocrates jouent actuellement un rôle croissant dans la formulation des projets dans le secteur privé et public. Ceux-ci restent cependant soumis aux exigences des donateurs internationaux.

Les Chambres de commerce exercent peu d'influence sur la prise de décisions économiques, et elles ne sont pas consultées lors des accords économiques qu'ils soient régionaux ou internationaux.

Pour l'élite économique de la diaspora, les hommes d'affaires de l'intérieur ne constituent pas une véritable élite économique compte tenu de leurs capitaux limités et de leur isolement et méconnaissance des mutations économiques mondiales. Telle est sa réponse aux hommes d'affaires restés dans le pays et qui sont restés loin de l'action politique, concentrant plutôt leur attention à faire fructifier leurs investissements.

Cette élite venue de la diaspora se défend aussi en répondant qu'elle n'est pas seulement formée de familles traditionnelles des années de l'après 1948, mais aussi de familles ordinaires dont les membres ont fait leur fortune dans les pays de la région, et ceci pour indiquer qu'elle émane de bases sociales représentatives de la société palestinienne.

En tout état de cause les organisations politiques locales ont peu d'emprise sur les décisions économiques et sociales du leadership national en raison de leur affaiblissement avec l'instauration de l'Autorité nationale.

Le mouvement Fatah est le seul qui garde une certaine influence et ceci à des moments ponctuels lorsque la situation se complique au niveau du gouvernement de l'Autorité nationale, dans quel cas son Comité central ou son Conseil révolutionnaire sont consultés sur des dossiers précis, notamment concernant la désignation de ministres.

Nous retrouvons donc les causes antérieures de perte du pouvoir des partis et organisations politiques, à savoir leur non adaptabilité aux changements politiques aux niveaux palestinien et international, en particulier suite aux accords d'Oslo, aux difficultés liées à l'entrée dans une nouvelle phase, celle entre la lutte pour la libération et la construction de l'état, la perte de leur influence sur le public palestinien, l'inefficacité des efforts des partis laïcs pour se transformer en un outil de démocratisation.

De plus, les membres de l'élite politique et économiques sont souvent dans des positions de conflits d'intérêts, car ils cumulent des postes représentatifs, exécutifs ou influents dans les entreprises du secteur privé ou public. La proximité ou la parenté avec une famille large ou influente au sein de la société palestinienne est également mise en évidence. Des associations familiales, en particulier à Gaza, se sont créées, avec le risque de voir surgir de nouvelles règles de compétitivité pour les positions d'élite visant le profit matériel, dont le népotisme, le favoritisme, le tribalisme et avec toutes les conséquences que cela pouvait engendrer aux niveaux social et politique.

Nous établissons donc qu'entre famille traditionnelle appartenant à l'ancienne élite et famille ordinaire, voire pauvre qui s'efforce d'accéder aux rangs plus élevés de la société par le moyen de l'éducation, de la capacité d'adaptation aux autres et au contexte, il résulte que les membres de l'élite sont aujourd'hui de plus en plus hétérogènes et issus de diverses couches sociales. S'il est vrai que l'appartenance à un large clan joue un rôle important dans l'accès à l'élite, le niveau d'éducation reste déterminant pour parvenir à cette position. Une des voies qui ouvrent cette opportunité de transition sociale est celle du secteur des grandes ONG civiles qui attirent les universitaires désireux de s'engager dans l'effort de développement du pays.

### **La femme palestinienne: engagement actif dans la vie économique et sociale**

Dans un contexte sociétal où la religion, les traditions sont encore très présentes malgré les apparences de modernité matérielle, il est clair que le statut de la femme est resté faible dans la classe des élites, tout en marquant une forte présence dans la dynamique sociale et économique, conséquence directe de son accès à tous les cycles de l'éducation et notamment à l'enseignement supérieur depuis la création d'universités en Palestine; car en général seuls les membres mâles de la famille pouvaient poursuivre leurs études hors du pays.

Depuis ces dernières années nous témoignons d'une plus large participation des femmes dans la classe dirigeante qui ont pu accéder à des postes de premier plan: 4 ministres dans le dernier gouvernement, maire de Ramallah, gouverneur du district de Ramallah, quelques cadres féminins au sein des ONG et 5 ambassadeurs. Parmi celles-ci, quelques unes sont issues de grandes familles de notables, mais les cadres et le gouverneur de Ramallah sont issues de familles ordinaires qui par l'éducation et de traits personnels déterminants ont pu accéder à ces positions influentes.

Quant aux catégories de travailleurs qui représentent la majeure partie de la population en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, elles sont absentes ou peu



représentées dans les instances exécutives ou législatives, alors qu'elles sont les plus vulnérables dans un contexte de bouclage et de restrictions d'accès aux lieux de travail que ce soit en Israël ou en deçà du Mur de séparation.

Cet écart entre la classe dirigeante et les autres classes dénote l'absence d'un processus de démocratisation du système politique. Il y a là contradiction avec le discours politique officiel des organisations politiques appelant à la démocratisation et ayant fait l'objet d'un consensus palestinien qui apparaît dans la déclaration de l'indépendance de 1988 et qui ouvre la voie aux débats sur les questions sociétales.

### **Se libérer de l'occupant et construire l'état : le double défi des élites**

Les élites politiques palestiniennes sont aujourd'hui face à un double défi, celui du combat pour l'accession à la souveraineté et l'intégration de la Palestine dans le rang des nations libres du monde, d'une part, et de l'autre, la construction de l'Etat, tâche ardue qui semble souvent impossible en raison de l'équation qui tend à plus de domination et de gain de Territoires de la part de l'occupant.

L'Autorité nationale se retrouve aujourd'hui dans une situation de fragmentation, de dépendance et de domination. Elle doit donc faire face d'une part aux nombreux défis politiques liés aux efforts de libération de ses Territoires, c'est-à-dire la récupération des terres occupées en 1967 pour y exercer sa souveraineté et, d'autre part, à organiser la vie politique, économique et sociétale du peuple palestinien pour construire un Etat selon un modèle démocratique. Cette double tâche porte en elle de nombreux risques - au vu des dernières turbulences dans la région - mais elle est incontournable, si la Palestine veut conduire son peuple à un havre de développement et de paix.

### **Enseignement supérieur: de l'extérieur à la «palestinisation» sous l'occupation**

Il s'agit de l'examen d'une société sous occupation, sous une hégémonie militaire et politique qu'offre la situation géopolitique. Aucun groupe national n'a connu davantage de bouleversements et de changements violents du point de vue politique, économique et social que les Palestiniens. Cela est dû à l'absence d'un Etat palestinien qui leur soit propre, à leur soumission, à plus d'une occupation étrangère et à leur dispersion partout dans le monde. Cette situation a engendré la naissance et la formation d'une élite palestinienne marquée par une rare spécificité. Cette élite politique fait émerger une pensée politique résultant de contraintes, d'embargo régional et international, qu'il soit de nature matérielle ou logistique, de compromis sur ses revendications nationales,

d'ajournement du traitement des questions définitives, celle de l'indépendance sur sa propre terre et de la reconnaissance internationale.

Aussi le changement ou l'évolution de la pensée politique ne peut être attribué à un changement de la configuration de l'élite elle-même ou dans son idéologie, mais qu'il était plutôt le résultat de crises, de conditions et de changements régionaux et internationaux que l'élite subissait, l'obligeant à modifier sa propre pensée politique en fonction de la conjoncture de chaque phase.

Au regard de cette situation et de toutes les conditions sociales, économiques et politiques qu'elle a engendré dans la vie de l'ensemble du peuple palestinien, il reste un fait saillant, celui de l'intérêt primordial qu'il porte invariablement sur l'éducation comme un des moyens les plus importants pour sa survie, son émancipation, son cheminement vers la libération et la construction d'un futur Etat palestinien.

L'enseignement supérieur a occupé et occupe une place prépondérante comme une des ressources participant à la constitution des élites politiques, économiques et sociales. De ce fait, nous pouvons considérer les universités comme étant des incubateurs des différentes élites. En effet, peu d'élites politiques de premier rang qui ne soient pas passées par l'enseignement universitaire et c'est aussi valable pour celles du secteur économique.

Dans la période de l'après-1948, l'organe des Nations unies UNRWA tient une place essentielle dans l'éducation des jeunes réfugiés, notamment ceux qui habitent dans les camps. La majeure partie d'entre eux sont inscrits dans les établissements scolaires gérés par cet organe. Ces jeunes bénéficient aussi des centres de formation professionnelle et technique en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans les autres pays hôtes de la région. Le budget alloué à l'éducation dépasse la moitié du budget total alloué à l'assistance. Le réfugié adulte transmet à ses enfants, même si ceux-ci ne sont pas nés en Palestine ni y ont vécu, ni même connu les camps de réfugiés, le souvenir de sa terre d'origine, de sa maison, de son bien, et le fait qu'il ne puisse y retourner de son propre gré dans le présent. Par ce moyen l'espoir d'un retour éventuel demeure vif dans son esprit: en restant dans ce statut de réfugié - d'ailleurs favorisé par le pays d'accueil - il préserve une forte notion de son identité palestinienne. Pour le réfugié habitant hors du camp cette notion reste présente même au sein d'une nouvelle identité urbaine.

Dans ce climat social et éducatif, ces camps verront l'émergence de toute une génération de combattants qui se rallieront aux divers mouvements de lutte politique et armée pour la libération de la Palestine dans les décennies qui

suivront. Et parmi eux apparaîtront des combattants de première ligne qui seront guidés et dirigés par une élite montante éduquée dans les universités du Moyen Orient, en particulier en Egypte, au Liban et en Irak.

Se trouvant coupés des Territoires palestiniens par le fait de la guerre de Juin 1967 et par l'occupation, sans possibilité de retour, les Palestiniens face à l'immobilité politique internationale et désespérés de voir une action arabe pour la récupération de leurs droits, se lancent dans un mouvement national au-delà du Jourdain, en Egypte, au Koweït et qui va se ramifier dans tous les pays hôtes des réfugiés palestiniens.

Aussi une nouvelle conscience politique se réveille dans la deuxième moitié des années 1960 avec la création au Caire par un groupe d'universitaires émanant de l'Association des étudiants du Caire. Aussi les nouveaux chefs des factions militaires de la lutte armée venaient des rangs du leadership des mouvements estudiantins palestiniens et des militants universitaires des années 1950. Ceux-ci occuperont les positions de leadership politique dans les années 1970 et 1980.

Dans ce sursaut de recherche de l'identité nationale et d'une expression politique indépendante ces premiers leaders sont conscients de l'importance de l'enseignement supérieur dans ce ralliement d'où émergeront les futures élites politiques.

L'OLP, à partir des années 1970 et jusqu'aux années 1980, se focalise sur une politique d'octroi de bourses négociées, en un premier temps, avec les pays socialistes et plus tard avec les pays Occidentaux, notamment la France, lorsque l'OLP accepte en 1974 la solution intérimaire à deux Etats, sous-entendant la fin de la revendication d'un Etat palestinien sur le territoire de la Palestine historique.

Les bénéficiaires de ces bourses sont des candidats proposés par l'OLP; ils sont en priorité des enfants de fedayins morts dans la lutte armée. Ensuite c'est en fonction de liens personnels avec des leaders du mouvement national ou sur la base de considérations individuelles que ces bourses seront allouées.

Le nombre le plus important de bourses provient de Cuba ensuite des pays de l'ex-URSS. Des bourses proviennent aussi du Pakistan et de l'Inde. Les bourses en disciplines militaires sont proposées par les missions militaires chinoises.

L'affiliation politique demeure le principal critère dans la sélection de ces candidats. Fatah le principal mouvement au sein de l'OLP va bénéficier de la majeure partie de ces bourses; les partis de la gauche en bénéficieront à un moindre degré. Ce qui explique que de nombreux jeunes palestiniens intègrent le

premier mouvement dans l'espoir d'obtention d'une bourse et de la poursuite de leurs études.

Le nombre d'étudiants palestiniens dans l'ex URSS et l'ex Europe de l'Est va se réduire par la suite de façon drastique en raison de l'interruption des relations entre l'OLP et les deux blocs socialistes.

C'est auprès de cette nouvelle génération d'universitaires formés à l'extérieur que continue le processus de la montée d'une conscience politique plus diversifiée traduite en divers courants pour proposer de nouvelles options et orientations politiques. Cela coïncide avec la création de nombreuses universités en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et en Jordanie qui vont croître en fonction d'une demande accrue liée à la démographie d'une population en majorité jeune.

Ces universités perçoivent, en leurs débuts, des fonds de l'OLP en tant qu'organe responsable du peuple palestinien; celle-ci suit leur développement académique et politique face aux diverses conjonctures politiques. Avec le temps elles vont devenir des universités publiques, ayant une autonomie financière mais elles restent rattachées traditionnellement aux figures du leadership du mouvement national dans ses divers courants. Aujourd'hui nous dénombrons 13 universités réparties dans toutes les régions de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Elles proposent des diplômes allant de «bac +2» jusqu'aux masters dans la majeure partie des disciplines. Les enseignements sont donnés en arabe et en anglais. Un très grand nombre de ces diplômés reçoivent des bourses d'études de recherche en 3<sup>ème</sup> cycle, bourses qui sont conditionnées par leur retour dans l'université d'origine pour y enseigner.

Les membres du Comité central, organe principal de l'OLP, représentant l'élite politique palestinienne, consiste en 1991 d'un nombre élevé d'universitaires formés pour plus de la moitié dans les universités arabes de la région - Egypte, Liban, Irak et Syrie; et presque un cinquième dans les universités occidentales; ils proviennent, par ordre descendant, des filières de lettres, droit, économie, gestion et sciences politiques. La Charia y figure avec 5% des universitaires.

Suite aux accords d'Oslo, une autorité nationale politique se met en place à partir de 1994. Elle met fin dans une large mesure au dysfonctionnement, suivi de l'ex-territorialité de la grande partie du système politique palestinien, avec Israël qui tente, à travers les clauses et les conditions de la Déclaration des principes d'Oslo, de compliquer le processus du transfert des élites palestiniennes vers l'intérieur, bloquer la création du système politique et la construction de l'Etat. Les actions incessantes de l'occupation et la mauvaise gestion ont conduit à la détérioration des conditions de vie des Palestiniens à

l'intérieur de la Palestine entraînant l'éclatement de la deuxième Intifada en l'an 2000: celle-ci est le résultat de tout ce qui a précédé et non la cause de l'affaiblissement et de la fragilisation du système politique palestinien; elle reflète l'impasse politique, l'échec de la création d'un Etat palestinien souverain ou de la fin de l'occupation.

Les efforts des Palestiniens dans le secteur de l'éducation représentaient en fait un moyen de survie, d'émancipation et de développement, qui traduisent une sorte de résilience face au poids de l'occupation israélienne. Celle-ci met en péril tout le système d'éducation qui risquait l'effondrement à partir de 1967, sous la menace d'une politique faite de mesures répressives, de restrictions militaires de confinement et de bouclage en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'effort du leadership palestinien au sein de l'OLP s'intensifie pour affirmer le droit à l'éducation.

**Paradoxe : «palestinisation» de l'éducation résultat de l'occupation qui la prend du coup pour cible**

Pour Israël l'éducation est plus dangereuse que les armes, car en changeant l'image du Palestinien, celle d'un simple illettré ou d'un «terroriste», il devenait devant l'opinion publique internationale, un individu capable d'articuler et de présenter des revendications qui relèvent de la souveraineté territoriale et du droit international dans un langage compréhensible pour tous. Pour Israël il y avait risque d'empathie avec ce genre d'individu.

En réponse donc, trois leaders de l'OLP impliqués dans le travail avec les étudiants et le développement des universités dans les Territoires seront assassinés à Beyrouth en 1973.

Dès les années 1980 des mesures restrictives et des obstacles sont déclenchés, par les Autorités de l'occupation en exécution de l'ordre militaire émis en 1982 qui autorisait l'intervention israélienne dans le secteur de l'éducation.

La situation est exacerbée et une Intifada éclate en 1987 avec la conséquence que toutes les universités sont fermées pendant quatre années car l'éducation universitaire est déclarée «illégale» par les autorités israéliennes. Des centaines d'étudiants sont victimes d'une répression massive.

Telle fut l'Intifada de pierres pendant laquelle le processus d'éducation est retardé et tout est à refaire car les dégâts dans le secteur de l'éducation sont importants. Cette Intifada provoquera des pertes aussi importantes que la deuxième, celle-ci étant armée et plus violente que la première. Dans ce cas

également, les victimes se retrouvent majoritairement dans la population estudiantine.

Le secteur de l'éducation peine et est à bout de souffle durant toute cette période et pourtant l'Université Ouverte Al-Quds ouvre les inscriptions pour la première fois en Janvier 1991 au milieu de la première Intifada: Les circonstances difficiles où se retrouvent les jeunes ont obligé le leadership politique à rechercher de nouveaux moyens pour contrecarrer toutes les mesures israéliennes visant à entraver l'éducation. Si la première Intifada crée l'UOQ en 1990, la deuxième; celle de 2000, va en faire le moyen incontournable pour accéder à l'enseignement supérieur malgré la construction du Mur de séparation en 2002. Le Mur de séparation qui trace non seulement la séparation entre la ligne du cessez-le-feu de 1948 appelée «la Ligne verte», va s'étendre pour rentrer dans les terres de la Cisjordanie, coupant les populations et les zones de leurs activités les unes des autres et entravant la circulation et le travail des Palestiniens. Quelques chiffres sont révélateurs de l'impact obstructif de ce mur sur les jeunes étudiants:

De 24 630 inscrits à l'UOQ en 2000, ils vont passer à environ 52000 étudiants en 2005 et aujourd'hui ils sont au nombre de 62000 inscrits dans ses 5 facultés. Le nombre des étudiantes au cours de toute cette période dépasse celui des étudiants, car les contraintes sont encore plus vivement ressenties par la population féminine dans le contexte d'occupation et d'entraves à la mobilité.

### **Le haut niveau d'éducation des élites de l'ANP**

Nous avons constaté le haut niveau d'éducation de ces élites. Par l'analyse des élites de l'Autorité Nationale Palestinienne, à savoir celles du Conseil législatif de 1996 et de 2006 et celles du Conseil ministériel dans les neuf gouvernements palestiniens qui se sont suivis de 1994 jusqu'en début 2006 - dernier gouvernement avant la scission en deux entités politiques celle de l'Autorité national et celle du mouvement Hamas.

Les membres du Conseil législatif de 1996 révèlent un haut niveau d'éducation. Le taux des diplômés universitaires au sein de l'élite du Conseil législatif de 1996 est de 84%. Les lettres et le droit sont les disciplines de prédilection. L'Egypte est toujours le premier pays pour les études et le mouvement Fatah est celui qui comprend le taux le plus élevé de diplômés universitaires. Les membres du mouvement de la gauche sont les plus âgés dans le Conseil législatif. Le taux des réfugiés est légèrement plus d'un tiers. L'élite de l'extérieur ou les rapatriés, représente environ 40%.



Le mouvement Hamas à l'idéologie religieuse contrôle le Conseil législatif de 2006. Par conséquent la configuration de l'élite politique va se radicaliser. Le nombre des diplômés universitaires augmente pour atteindre près de 86% dont la majeure partie se spécialise dans les études de la Charia et les disciplines religieuses qui se sont déroulées en Palestine. La moitié d'entre eux sont des réfugiés; le taux des rapatriés est moindre. Les habitants des camps représentent environ un quart; alors que dans le précédent Conseil législatif ce taux est inférieur.

Le Conseil législatif de 2006 marque un tournant dans le profil de ses membres; ils sont en majorité des membres du mouvement Hamas. Sur les 132 membres, 113 sont universitaires avec un quart ayant obtenu un doctorat, taux plus élevé que dans le Conseil législatif précédent démontrant une hausse du niveau d'éducation dans la société palestinienne dans son ensemble accélérée par l'ouverture d'universités en Palestine. Le mouvement Hamas se préoccupe du niveau d'éducation de ses membres, à travers une préparation psychologique et sociale du futur membre pratiquée dès le cycle secondaire et dans les prêches à la mosquée. La spécialisation dominante des membres au sein de ce Conseil est la Charia avec ses différentes disciplines remplaçant les lettres et le droit dans le précédent Conseil législatif. La majeure partie a fait ses études dans les pays arabes, mais la Palestine aujourd'hui arrive en premier.

Par ailleurs, des institutions de la société civile internationale apportent leur appui à certains cursus académiques dans le domaine de sciences politiques dans un effort de sensibilisation en démocratie, droits de l'homme ou relations internationales.

Pour l'élite ministérielle, le profil des membres depuis le premier gouvernement jusqu'en mars 2006, - 9 gouvernements - précédant juin 2007, date d'une scission de facto et de la prise de contrôle par Hamas de la bande de Gaza est celui du militant des principales factions du mouvement national. La majeure partie est issue des rangs de Fatah, suivis par les indépendants et ils ne sont que 5% du mouvement Hamas. Depuis cette scission et suite aux élections législatives de 2006, un gouvernement parallèle est mis en place dans la bande de Gaza, majoritairement formé de membres de Hamas.

Le taux des universitaires dans l'élite ministérielle est élevé avec presque 86%, dont un quart ayant obtenu un diplôme de doctorat. Ils sont très nombreux à être diplômés ingénieur des Universités égyptiennes et la spécialisation scientifique en général marque une hausse nette par rapport aux spécialisations des membres du Conseil législatif de 1996, aux dépens de spécialisations littéraires.

La désignation de ministres se démarque des critiques précédents pour avoir recours à des nouvelles compétences et expertise en raison de nouveaux besoins requis par la politique de construction des structures étatiques déclenchée par les accords d'Oslo.

Dans ce contexte l'Autorité nationale a la volonté par nécessité d'avoir recours aux membres de la diaspora palestinienne. En finalité, rares seront les experts palestiniens qui seront autorisés par Israël à entrer pour rejoindre les rangs de l'Autorité nationale et très peu d'hommes d'affaires ou d'investisseurs potentiels resteront dans les Territoires ou la bande de Gaza. Après un premier temps d'euphorie générale et d'optimisme, le bouclage économique des Territoires, la division entre trois zones géographiques avec limitation de mobilité et d'activité dans deux zones, ont tôt fait de décourager ceux qui étaient venus participer à l'effort de développement et de reconstruction.

Il y a une disparité dans les représentations acquises de l'expérience combative des élites politiques et de l'effet de l'occupation sur celles-ci, selon qu'elles soient constituées à l'extérieur ou de l'intérieur de la Palestine. Une culture s'est formée à travers la confrontation et la résistance quotidienne face à l'occupant. Aussi bien dans les élites institutionnelles que dans les élites de l'opposition à idéologie religieuse. En revanche, il y a peu de similitudes dans la culture politique entre les membres de la même élite répartis entre l'extérieur et l'intérieur. Par conséquent, la similitude dans la culture politique est plus grande entre les élites institutionnelles de l'intérieur et celles de l'opposition: toutes deux ont subi les affres de l'occupation et ont partagé l'action de combat et de résistance.

Les retrouvailles avec les Territoires ne se sont pas déroulées de façon fluide et naturelle: l'expérience du combat pour les élites de l'extérieur, et la co-existence avec l'occupation pour les élites de l'intérieur et pour la société elle-même ont provoqué des turbulences et des conduites opposées lesquelles ont eu pour effet d'affaiblir le système politique palestinien et de fragmenter les élites au sein du mouvement national, voire de provoquer de profondes failles.

Notre analyse de la configuration de l'élite politique palestinienne démontre que les institutions du système politique palestinien sont capables de produire au fil du temps des élites plus éduquées, plus jeunes et plus aptes à s'intégrer et comprendre les conditions sociales des différentes catégories de la société.

Le transfert d'un mouvement de libération à un système d'autorité a compliqué le processus politique palestinien et la prise de décision en raison d'un contexte

dominé par les contraintes de la recherche d'un règlement au conflit israélo-palestinien et l'énergie captée par les négociations.

En parallèle nous avons pu établir que l'instauration d'une Autorité nationale ouvre l'opportunité à la formation de nouvelles élites car l'ancienne celle de la génération de l'OLP vieillit et de nouveaux besoins appellent à de nouvelles compétences dans l'effort de construction du nouvel Etat. En même temps elle a été le facteur de résurgence d'une élite d'opposition au dogme plus conservateur, voire radical dans ses positions vis-à-vis de l'occupant. Ce phénomène comme ailleurs dans le monde succède à la chute de l'ex URSS et la faillite des lois et du droit internationaux à résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux au niveau mondial.

### **Les évolutions de la pensée politique palestinienne**

Nous constatons que l'évolution de la pensée politique palestinienne est passée par trois phases: celle de la fondation avec la création de l'OLP; celle de la transition que sont les années du combat de l'OLP au nom du peuple palestinien. Et celle du règlement ou de la mise en place de l'Autorité nationale dans les Territoires occupés et la bande de Gaza.

Nous avons établi le caractère non stabilisé des éclosions des élites. Les revendications fondamentales ne sont pas statiques et nous le constatons dans les documents officiels issus de l'OLP: la Charte nationale palestinienne; la Charte de l'Indépendance et la Déclaration des institutions de l'OLP. Ses élites apparaissent ou disparaissent en fonction de la nature de leurs relations internes et externes et de leurs fluctuations avec l'évolution de la pensée politique et les changements politiques régionaux et internationaux.

L'action des élites palestiniennes regroupées dans le mouvement national unifié a pu gérer un des conflits les plus compliqués dans la longue histoire des dernières décennies du vingtième siècle au prix de combats et de sacrifices. S'il est vrai que les facteurs déterminants de cette résilience ont été, à la base, une ancienne société traditionnelle, organisée sur une terre riche en ressources naturelles et en histoire, regroupée autour de notables pour les villages et de chefs représentant des origines sociales, économiques, et culturelles diverses, il reste que le facteur commun qui leur a permis de faire face aux défis tout au long de ces dernières décennies a été l'éducation et la place qu'ils lui ont accordé dans leur lutte pour la survie et le développement.

En bref, nous avons établi que les élites politiques et culturelles palestiniennes sont d'origines diverses et qu'elles sont le résultat des événements politiques

conflituels qui ont bouleversé la vie du peuple palestinien. Ce combat d'un peuple qui, déraciné de sa terre d'origine, cherchant tantôt par la lutte armée, tantôt par la politique et la diplomatie à garder une place géographique et politique, constitue le fil rouge qui s'appuie sur l'éducation. Dans cette action, des chefs et des dirigeants ont occupé les devants de la scène propulsés par les fluctuations politiques et les pressions internationales externes tendant à la compromission et à la négociation en vue d'un règlement de paix avec Israël. A chaque phase, à chaque temps, de nouveaux noms sont apparus parmi l'élite, mais nous observons qu'il y a une constante: l'influence politique de la génération d'élites issues de la résistance depuis l'émergence de celle-ci reste présente dans les Territoires occupés et la bande de Gaza. Pourtant, à partir de 1994, et de l'instauration de l'Autorité ces élites vont devoir tenir en compte le dynamisme local suscité par les figures les plus influentes dans la société civile palestinienne qui tout au long des années de combat de leurs aînés de l'extérieur ont mené leur propre combat face à l'occupant et se sont construits une certaine expérience dans un contexte quotidien d'adversités, d'instabilité et de contraintes.

### **L'UOQ le présent et les perspectives d'avenir**

L'UOQ est fondée en 1990 par une volonté politique de l'OLP dans une vision de « l'éducation pour tous » et dans un contexte d'occupation et d'incertitude sur un territoire sans souveraineté nationale, sous le poids d'une politique israélienne particulièrement répressive à l'égard d'une population, en grande majorité très jeune : moins de 30 ans. Il s'agit d'une société qui, tout en recherchant les moyens de son émancipation, affronte les défis de la construction d'un futur Etat, et c'est dans cette perspective précise que se positionne l'entreprise de l'UOQ, la plus large université palestinienne.

L'UOQ a choisi dès le départ le système d'enseignement-apprentissage ouvert et à distance. Elle n'est pas exclusivement unimodale, car le présentiel représente 40% de son activité académique. En cela elle s'est inspirée du modèle *Open University* anglo-saxon, la OU, basée sur le concept où les pratiques éducatives ont comme caractéristique fondamentale la distance temporelle et spatiale et où la communication pédagogique, à travers une plateforme technologique, est médiatisée par le moyen de divers médias audiovisuels, des TICs, et à des supports imprimés mais aussi certaines formes de regroupement en présentiel ou en ligne. Toutefois elle doit exercer une veille compte tenu des divers développements et transformations des dispositifs de formation à distance confrontés à l'industrialisation.

Cette activité de communication se traduit par des modes d'apprentissage hybrides (individuels ou collectifs, auto formation ou formation tutorée, présentielle et à distance, auto formation accompagnée, face à face de type magistral, travail en sous groupe, projet, cédéroms, internet). Ce système pour lequel l'UOQ a opté n'aurait pu s'accomplir s'il n'y avait pas une bonne base d'infrastructure technologique en Palestine, avec un moyen débit qui assure un minimum de connectivité. Cependant Israël intervient pour faire obstruction au développement technologique et interdit le haut débit à partir de la troisième génération (3G) tout en contrôlant l'électricité.

Malgré ces menaces les réseaux numériques sont fortement présents et connaissent un développement substantiel. En 2011, un tiers des familles palestiniennes étaient connectées sur internet en Cisjordanie, et un quart dans la bande de Gaza. Plus de la moitié de la population est équipée en ordinateurs dans le premier cas, et un peu moins que la moitié pour le deuxième<sup>621</sup>.

La moitié des étudiants possèdent leur propre ordinateur avec connexion à Internet. Il y en a 30% qui ne disposent pas d'un ordinateur ou d'une connexion d'internet en raison de manque de moyens financiers ou de non-couverture par le réseau, par exemple dans les zones rurales et lointaines. L'autre raison est d'ordre social: certains parents, par conservatisme, interdisent à leur fille étudiante d'avoir une connexion internet<sup>622</sup>.

Pour ce tiers d'étudiants l'Université met à leur disposition des laboratoires/centres de ressources dans tous les centres pédagogiques de l'UOQ qui sont disséminés sur tout le territoire palestinien.

Cette situation représente une difficulté pour le déroulement des études et de l'apprentissage en ligne; cette contrainte oblige l'UOQ à rechercher d'autres ressources, notamment auprès du secteur privé, pour éviter la fracture digitale parmi ses étudiants. Une autre difficulté est que dans les représentations des

---

<sup>621</sup> Communiqué de presse conjoint par le bureau central palestinien des statistiques et le ministère de la Communication et de la technologie de l'information, du 19/5/2013, à l'occasion de la journée internationale de la société de l'information, source: le site web officiel du bureau central palestinien de statistique, <http://www.pcbs.gov.ps/site/512/default.aspx?tabID=512&lang=ar&ItemID=791&mid=3265&wversion=Staging>, consulté le 29/06/2013.

<sup>622</sup> Voir les résultats de l'enquête conduite par les deux centres *Open Learning Center (OLC)* et *Information and Communication Technology Center (ICTC)* de l'UOQ, auprès des étudiants inscrits au titre de l'année universitaire 2011/2103, par l'intermédiaire du portail académique de l'université, pendant la période des inscriptions pour le deuxième semestre (Janvier 2012), concernant la possession ou non des étudiants de l'infrastructure nécessaire pour l'apprentissage en ligne au sein de l'université, publiés le 4/3/2013, pages 1-2.

étudiants mais aussi des universitaires l'ordinateur et l'Internet sont d'un usage plus domestique ou ludique qu'académique<sup>623</sup>.

Les étudiants qui manquent d'ordinateurs et de connexion internet sont originaires des régions proche de Bethléem et d'Hébron, au sud des Territoires, ainsi que de Rafah et du nord de la bande de Gaza. A Jérusalem seul un dixième d'étudiants manque d'ordinateurs<sup>624</sup>.

Les pré-requis exigés sont le diplôme de fin d'études secondaires. La moyenne de bac exigée pour la demande d'admission est 65% comme cela s'applique pour le reste des universités en Palestine. Pour les adultes en formation continue et dont le bac remonte à plus d'un an, cette moyenne est inférieure.

Les frais d'études à l'UOQ sont les plus bas par rapport aux autres universités avec un prix unique pour le «*Credit Hour*» (l'équivalent de l'ECTS) pour toutes les disciplines, en ceci aussi elle se différencie des autres universités et explique l'attrait de l'Université pour la société palestinienne qui vit dans la précarité économique.

Il existe 22 centres pédagogiques répartis en Cisjordanie et dans la bande de Gaza où se regroupent les étudiants et les enseignants pour des sessions présentiels qui représentent 40% de la totalité des heures de cours par semestre.

Dans ces centres équipés d'une bibliothèque, de laboratoires et disposant de ressources multimédia, les étudiants ont la possibilité de communiquer avec les enseignants dans le cadre d'échanges académiques, de leur parcours et autres sujets académiques.

Ils sont aussi le lieu pour des démarches administratives concernant inscription, comptabilité, retrait des supports imprimés et multimédia. Ce service a tendance à disparaître pour être remplacé par le «e-service» pour les étudiants et que propose actuellement l'UOQ sur son portail académique.

---

<sup>623</sup> Enquête menée par l'intermédiaire du projet RUFO (Réseau inter Universitaire pour la Formation Ouverte et à distance)/ Tempus, auprès de cinq universités partenaires en Palestine en Septembre 2007, par Marie-José J Barbot et Claude Debon, deux membres du comité de pilotage européen.

<sup>624</sup> Voir les résultats de l'enquête conduite par l'UOQ, concernant la possession ou non des étudiants de l'infrastructure nécessaire pour l'apprentissage en ligne au sein de l'université, op. cit., pages 6-7.



L'UOQ compte environ 62000 inscrits dont près des deux tiers sont du genre féminin, répartis dans les 5 disciplines majeures que propose l'Université, à savoir: les sciences de l'éducation (53% des étudiants), les sciences économiques et administratives (21%), le développement social et familial (16%), Technologies et sciences appliquées (6%), et l'agriculture (0,5%). Ces disciplines sont organisées au sein de 5 facultés dirigées par un doyen.

Et comme, à côté de la formation de ses cadres, l'un de défis majeurs pour les universités palestiniennes est le développement de véritables capacités de recherche en liaison avec des universités d'autres pays, l'UOQ a mis en place un département de recherche scientifique dirigé par un professeur en lettres, dans le souci de légitimité académique de développement des capacités de son corps enseignant, en particulier dans le domaine de la formation ouverte et à distance, sachant que l'UOQ est pionnière en enseignement ouvert dans la région arabe. Ce département publie trois journaux scientifiques en anglais et en arabe, un trimestriel «le Journal d'*Al-Quds Open University* pour les études et la recherche», et deux annuels «le Journal palestinien pour l'enseignement ouvert» et «le Journal d'*Al-Quds Open University* pour et la recherche et les études pédagogiques et psychologiques»<sup>625</sup>. Les chercheurs en Palestine ou à l'étranger sont invités à contribuer à ces diverses publications.

Les trois quarts des étudiants se situent dans la tranche d'âge de moins de 31 ans, la tranche la plus importante est celle des bacheliers nouveaux. Beaucoup exerceront une activité professionnelle dans le petit commerce, l'artisanat, tout en poursuivant leurs études. Les salariés parmi les étudiants de l'UOQ sont en très faible nombre.

La bande de Gaza à elle seule regroupe près du tiers de la totalité des étudiants de l'UOQ, dont la moitié est concentrée dans la ville de Gaza. Dans la bande de Gaza le pourcentage des filles inscrites à la branche de l'UOQ est inférieur aux taux de celles qui sont inscrites dans les universités traditionnelles, ceci s'explique par le fait du nombre élevé d'universités traditionnelles sur une superficie étroite et sans entraves de mobilité intérieure depuis le retrait israélien, et aussi par la tendance des filles à s'orienter de plus en plus vers des disciplines scientifiques spécialisées, et celles-ci ne figurent dans l'offre académique de l'UOQ.

---

<sup>625</sup> Ces journaux scientifiques sont consultables gratuitement en ligne via la page web officiel du département de recherche scientifique de l'UOQ, lien électronique: <http://www.qou.edu/arabic/index.jsp?pageId=3484>, consulté le 2/7/2013.

La majeure partie des candidats à l'admission à l'UOQ ont un niveau moyen comme le révèlent leurs moyennes cumulatives au baccalauréat. En général, il y a une étroite corrélation entre ces notes avec celles qu'ils obtiennent à la fin de leurs études à l'UOQ, avec quelques variations en fonction du temps consacré, le degré d'intérêt et d'aptitude pour la matière étudiée, l'assiduité aux cours. Ceci indique que l'Université devrait entreprendre des efforts pour remédier les lacunes, les retards et les faiblesses scolaires chez certains de ses étudiants en leur ouvrant de programmes en ligne de remise à niveau. Elle développe ainsi la qualité de l'enseignement et valorise les diplômes obtenus.

L'offre académique se limite au deuxième cycle avec le diplôme de BA. Des négociations se déroulent actuellement avec le Ministère de l'Enseignement supérieur pour ouvrir un diplôme supérieur, un Master, en sciences de l'éducation et en TIC. Cette demande rencontre une certaine résistance de la part du Ministère de l'Enseignement supérieur avançant que le système d'enseignement ouvert n'est pas adapté pour des études du niveau de Master ou du Doctorat.

Comme toute société traditionnelle le Moyen Orient peine à rejoindre la voie de la modernité, y compris celle de l'éducation. Il faut attendre les nouvelles générations d'enseignants palestiniens familiers avec les méthodes d'enseignement virtuelles et les technologies de l'information pour voir pointer une révolution dans l'enseignement dans cette région. Vu la demande croissante en raison de la démographie et des nécessités économiques l'enseignement traditionnel par le présentiel qui exige un espace important et un coût élevé ne pourra répondre de façon satisfaisante aux besoins d'éducation des populations du Moyen Orient.

Il est regrettable que très peu parmi ces diplômés poursuivent leurs études après le BA de l'UOQ, ils sont à peine 57 sur 1263 interrogés dans le cadre de cette recherche, à avoir fait des études de Master 1 ou 2 en Palestine et dans les pays arabes ; parmi les 57 diplômés 54 d'entre eux ont obtenu un Master et 3 ont obtenu un doctorat.

Concernant l'emploi des diplômés de l'UOQ, c'est le secteur public qui absorbe le plus grand nombre d'entre eux, viennent ensuite le secteur privé et celui des ONGs et en dernier l'UNRWA. Ils y occupent en priorité des postes administratifs subalternes. Pour ceux qui étaient déjà actifs lors de leurs études, le diplôme leur a permis d'accéder à un poste supérieur ou de légitimer une position privilégiée. Les diplômées, pour la majeure partie, choisissent la filière de l'éducation au sein du secteur public.

Nous soulignons un processus important de féminisation dans cette université par l'indication du nombre des inscrites dans tous les centres pédagogiques de l'UOQ et par des entretiens de diplômées qui démontrent l'étendue de l'impact que l'Université a exercé sur leur parcours personnel, social et professionnel.

Une offre académique limitée au niveau BA indique bien le rôle restreint de l'UOQ dans la formation d'élites, en particulier lorsque l'on constate que rares sont ceux qui sont admis dans les autres universités pour poursuivre des études de 3<sup>ème</sup> cycle. Et ceux qui souhaitent monter dans l'échelle sociale ne pourront plus compter sur une appartenance à un clan, figure ou parti influents, ou même jouir des traits distinctifs du leadership, car le processus de la construction étatique fait appel, depuis les deux dernières décennies, à des savoir-faire et des connaissances spécialisés. Par conséquent, il faudrait rechercher le rôle de l'UOQ ailleurs.

### **Rôle primordial dans le développement humain**

Ainsi 23 ans après sa création, et pour répondre à la question de savoir si l'UOQ a produit des élites, nous pouvons en effet constater qu'elle contribue à sa manière à ce processus. Sa mission en effet se situerait sur un autre objectif, celui de l'éducation pour tous et l'UOQ a été fidèle à cette tâche en assumant pleinement cette responsabilité envers la société palestinienne. Si toutefois l'UOQ n'occupe pas le rôle de premier ordre dans la formation des élites palestiniennes, il n'en demeure pas moins qu'elle reste fidèle à sa vocation de jouer un rôle primordial dans le développement humain des Palestiniens<sup>626</sup>, notamment celui des femmes qui ainsi trouvent une place active au sein de leur société, engageant vers une démocratisation et une féminisation de l'enseignement supérieur au sein de la société palestinienne.

Un trait fondamental ressort de tous les entretiens faits dans le cadre de cette recherche, celui-ci se situe par rapport au développement humain, personnel et professionnel.

---

<sup>626</sup> Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) l'Indice de Développement Humain (IDH) dans les territoires palestiniens occupés en 2011 est de 0,641. L'évolution de cet indice pour la période 1980-2011 classe la Palestine dans la catégorie des pays aux « développement humain moyen ». A titre de comparaison, l'IDH est de 0,641 dans les états arabes (0,760 au Koweït, 0,739 au Liban, 0,698 en Jordanie, 0,644 en Égypte, 0,582 au Maroc) et il est 0,682 dans le monde.

Source: Rapport sur le développement humain 2011, Durabilité et équité: Un meilleur avenir pour tous, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2011, pp. 149-152 tableau 2.

Certes, d'autres universités fondées par les grandes familles palestiniennes sur le mode traditionnel d'apprentissage sont probablement mieux placées pour former les futures élites de la Palestine en raison de la diversité de leurs programmes, de l'offre en disciplines scientifiques, en sciences politiques et droit, en langues étrangères et de leur grande ouverture aux universités étrangères. En outre les frais d'inscriptions dans ces universités sont plus élevés que ceux de l'UOQ et donc resteront moins accessibles aux classes défavorisées. Les futurs décideurs compteront parmi les rangs de leurs diplômés. Il n'en demeure pas moins que les diplômés de l'UOQ représenteront une large tranche éduquée de la population jeune de la Palestine, et en raison même de cette place qu'ils occuperont dans une société palestinienne en construction, leur influence se fera sentir sur les dirigeants et sur leurs prises de décisions. Ce processus est non seulement inévitable mais il ouvrira de nouvelles opportunités dans la voie de la démocratisation et de la prise de parole par les classes défavorisées et par les femmes.

En ce qui concerne le développement humain, auquel l'UOQ contribue largement, les étudiants et les diplômés de l'UOQ ressentent une grande satisfaction personnelle et professionnelle. Ils expriment le sentiment d'avoir gagné une nouvelle identité et, dans leurs propres mots, parlent de «davantage d'assurance en moi»; «de nouvelles perspectives de vie s'ouvrent pour moi»; «j'ai acquis de nouvelles compétences»; «davantage de sécurité professionnelle»; «ma position professionnelle est renforcée» «je suis monté(e) de grade»; «aujourd'hui je suis mieux capable de résoudre les problèmes et de prendre des décisions». Par le fait que l'étudiant doit organiser son propre parcours académique, il en sort renforcé dans ses capacités d'autonomie.

Pour la femme ceci porte une plus profonde signification. Elle continue de subir le poids des traditions qui, dans un contexte d'insécurité, s'est alourdi. La présence de l'UOQ au cœur des communautés urbaines, et à proximité des zones rurales et des villages est une réponse à la nécessité de l'émancipation de la femme palestinienne. Il est vrai que la FOàD cantonne la femme à rester chez elle et à accentuer son manque de mobilité. Mais ceci est une première étape, celle de l'accès à l'éducation pour la femme, à domicile ou à l'extérieur. Ce nouveau pouvoir aussi minime fut-il lui permettrait progressivement d'aller plus loin et de rechercher sa propre émancipation par la voie de l'accès au marché du travail, d'une autonomie économique, et par une présence active dans la vie économique et sociale dans un contexte politique stabilisé en fonction des relations avec Israël. Nous observons que le statut de la femme a rétrogradé dans ce contexte de conflits et de guerre car la question de son émancipation est

détournée pour se focaliser non seulement sur le conflit mais aussi sur des questions sociales et religieuses à défaut de pouvoir apporter des réponses aux grandes questions du statut de la femme au sein de la société.

Face à la limitation de la liberté de mobilité de la femme imposée par des traditions et des coutumes conservatrices et patriarcales, l'UOQ propose donc une solution. C'est une démarche première et fondamentale dans le droit à l'éducation pour la femme. Il lui incombera ensuite de poursuivre la voie vers son propre développement et celui de la société au sein de laquelle elle vit, travaille et fonde sa famille.

Ce développement humain concernant des couches sociales palestiniennes de la base est indéniable sous l'effet de l'éducation pour tous. Car c'est sur elles que s'appuient les politiques des dirigeants, les élites à travers le temps. Aussi, ces élites palestiniennes devront faire face à une société instruite et consciente des enjeux et des défis, représentée par une jeunesse éduquée, à une population mieux placée pour avoir son mot à dire dans les projets sociétaux, politiques, économiques et culturels qui lui sont proposés, obligeant les gouvernants au dialogue et au partage des pouvoirs, en d'autres mots, à la démocratisation. Encore faut-il une éducation de qualité et ouverte à toutes les idées. Si l'UOQ remplit ce dernier critère, l'autre représente, à l'heure actuelle, pour l'UOQ un enjeu majeur.

### **Recommandations**

Il est vrai que l'UOQ est la seule Université en Palestine qui propose une formation ouverte et à distance et qu'elle demeure d'un grand attrait pour les jeunes et les adultes en raison de l'immense service qu'elle leur rend. Dans nos entretiens avec les principaux employeurs des diplômés, il ressort que l'UOQ, dans la poursuite de sa mission et face à sa responsabilité envers ce large public, doit accorder toute son attention pour éviter «la fracture de qualité et d'image» par rapport aux autres universités palestiniennes et régionales.

Aussi l'UOQ devrait viser à adopter une nouvelle vision et de nouvelles pratiques aux trois niveaux de son dispositif.

Au niveau macro, il faudrait qu'elle puisse s'adapter aux exigences d'un savoir en constante évolution et d'une technologie en forte progression en accord avec ses finalités humanistes et politiques. La recherche doit être une priorité car elle permet à une université de s'affirmer et de développer ses programmes universitaires. Elle doit pouvoir répondre prioritairement aux besoins de la société palestinienne, notamment aux revendications de la femme ainsi qu'aux

besoins du marché local et régional dans un contexte de mondialisation tout en gardant son autonomie et sa légitimité scientifique. Et comme il n'y a pas de véritable université sans recherche et liens internationaux, et dans le souci de renforcer la culture de la recherche, l'UOQ devrait prêter une particulière attention à développer et intensifier la recherche scientifique dans les domaines qui concerne la Palestine, en sciences sociales, environnement, développement durable, car les années de guerre, de conflit et d'occupation ont laissé des séquelles profondes dans la société palestinienne qui appelle à des solutions, et à s'ouvrir au monde de la recherche régionale et internationale à travers des projets méditerranéens et européens.

Au niveau meso, l'ingénierie de formation reste influencée par la culture institutionnelle de l'UOQ, loin de certaines tendances marchandes dans les dispositifs de formation à distance. Il faudrait veiller à sa cohérence, à sa régulation, à son adaptation à la demande de formation des individus et des collectifs, à son évolution au point de vue didactique, pédagogique, structurel. Elle doit s'orienter vers la diversification de son offre, développer les filières scientifiques dont a besoin un pays en reconstruction, améliorer l'apprentissage de l'anglais, développer l'enseignement du français, favoriser l'enseignement de certaines matières en ces langues. Pour la majeure partie, les références académiques sont traduites de langues européennes en arabe, cette distance avec les textes originaux représente une brèche et un décalage par rapport aux acquis. Il faut rappeler que les étudiants de genre féminin représentent un peu moins que les deux tiers de la totalité des étudiants. Ceci implique la conception d'un planning stratégique rigoureux en amont et une flexibilité dans les activités pratiques en aval.

Au niveau micro, l'ingénierie pédagogique implique que concepteurs, enseignants et tuteurs soient capables d'opérationnaliser des modes de construction pédagogique pertinents et d'intégrer ceci dans l'ensemble du dispositif, tout en se réservant chacun son espace professionnel. C'est un acte d'ingénierie qui exige en amont de changer de paradigme dans des conceptions pédagogiques souvent transmissives et directives et qui vise à chaque pas l'amélioration de pratiques actives et interactives. Il faut aussi que les étudiants, habitués à des usages domestiques d'Internet, s'approprient de nouvelles conceptions de la formation médiatisée qui certes exigent d'eux davantage de travail personnel.

A l'image de tout l'enseignement supérieur, l'UOQ se trouve aujourd'hui devant un enjeu majeur et une responsabilité au niveau national si les acteurs politiques lui en donnent les moyens. Elle doit mesurer toute l'importance de sa mission



afin de pouvoir formuler une vision qui lui permette d'avoir un rôle accru, direct, efficace dans l'action de la stratégie politique, économique et sociale de la Palestine.

### **L'UOQ, modèle transférable au monde arabe**

Pour les établissements de l'enseignement supérieur, afin d'échapper à l'enfermement et à une activité en vase clos, ils se sont ouverts à la coopération internationale, notamment européenne, par la voie des programmes européens visant le développement des cursus, la diversification de l'offre académique, l'introduction de «*e-learning*», dans le cadre de la modernisation de l'enseignement et la création de liens entre l'université et la société. Cette coopération a permis de grandes avancées vers le développement humain mais en particulier a permis à la société palestinienne par le moyen de la médiation universitaire de rester en contact avec le reste du monde et ouverte aux divers courants intellectuels et culturels. La technologie de l'information a ouvert la voie à ces changements, en dépit du bouclage israélien, des limites et des freins que constituent les contraintes de mobilité dans les Territoires occupés et la bande de Gaza, celle-ci restant quasi inaccessible (refus d'accès ou permis aléatoires aux universitaires de l'étranger, à titre d'exemple).

Sans doute l'enseignement supérieur en Palestine est accessible géographiquement à toute la population avec les universités qui sont répartis au nord, au centre et au sud. Mais l'UOQ, en particulier, avec son mode d'enseignement ouvert et à distance, ses conditions d'admission, son mode d'organisation - des centres pédagogiques équipés et informatisés répartis dans les zones à proximité des populations éloignées des centres - et des frais modérés a véritablement proposé «l'éducation pour tous». En ceci elle devient un modèle, non au sens de ce qu'il faut imiter mais au sens d'un système à adapter et une expérience transférables pour les pays de la région et pour le Maghreb en particulier où sont concentrées des populations rurales coupées des centres urbains et donc des opportunités d'éducation. Un système d'éducation subventionné par le pouvoir central pour ce type de populations ouvrirait de nouvelles perspectives économiques et permettrait un développement humain plus équitable.

## **F. Bibliographie**



## **A. Livres:**

**Abbas** Mahmoud, Ros Yves, *Le chemin d'Oslo: [accords de paix israélo-palestiniens]*, Paris: Éditions Edifra, 1994.

**Abou Fakhr** Saqr, *le mouvement national palestinien, de la lutte armée à un Etat démilitarisé*, Beyrouth: l'Institution arabe pour les études et l'édition, 2003.

**Abu Al-Naml** Hussein, *La bande de Gaza 1948-1967*, Beyrouth: CROLP, 1979.

**Abu-Amr** Ziad, *Emerging Trends in Palestine: Strategic Political Thinking and Practice*, Jerusalem: PASSIA, 1996.

**Abu Amrou** Ziad, *Les conditions sociales dans la Bande de Gaza*, in Camille Mansour, *Le Peuple palestinien de l'intérieur*, Beyrouth: Institut d'Etudes Palestiniennes, 1990.

**Akel** Rachid (traduit de l'arabe par), Pinchas-Delpuech Rosie (traduit de l'hébreu par), *Histoire de l'autre, Collectif*, Paris: Editions Liana Levi, 2004.

**Al-Falouji** Farid, *Il vécut dans l'angoisse et mourut empoisonné, Abu Ammar un révolutionnaire légendaire ou agent israélien*, Beyrouth: Éditions Dar Al Kitab Al-Arabi, 2005.

**Al-Hout** Bayian Nouhed, *Les dirigeants et les institutions politiques en Palestine 1917-1948*, troisième édition, Beyrouth: Institut des études palestiniennes (éd.), 1986.

**Al-Jamal** Maysa, *l'élite politique en Egypte, une étude de cas de l'élite ministérielle*, Beyrouth: Centre d'études de l'Union arabe, 1993.

**Al-Salihi** Bassam, *le leadership politique et religieux dans les Territoires occupés, bilan et développement: 1967-1991*, Jérusalem: Dar Al-Quds pour l'édition et la distribution, 1993.

**An-Nashef** Taysir, *les deux leaderships politiques arabes et juifs en Palestine, une étude comparative*, deuxième édition, Beyrouth: Fondation arabe pour les études et la publication, 2002.

**Assayadi** Yehya, *La stratégie arabe dans l'enseignement, perspective générale*, le réseau arabe de la formation ouverte, 2004.

**Balqaziz** Abdallah et al, *l'OLP et l'intifada, l'aboutissement et le future*, la série de livres *Al-Mustaqbal* (36), Beyrouth: Centre d'études de l'unité arabe, 2000.

**Barbot** Marie-José, Massou Luc (sous la direction de), *TIC et métiers de l'enseignement supérieur: émergences, transformations, questions de communication*, Metz: série actes 14, 2011.

**Barghouti** Marwan, *La Promesse, écrits de prison 2002-2009*, Paris: les Éditions Arcane 17, août 2009.

**Bourdieu** Pierre, *Questions de sociologie*, les Éditions de minuit, 1984/2002.

**Brown** Nathan, *The Palestinian Reform Agenda, Peace Works n° 48*. Washington D.C.: United States Institute of Peace, décembre 2002.

**Brynen** Rex, El-Rifai Roula, *Palestinian Refugees, Challenges of Repatriation and Development*, I.B. Tauris & Co Ltd and International Development Research Center, 2007.

**Bucaille** Laetitia, *Génération intifada*, Paris: Hachette Littératures, 2002.

**Budeiri** Moussa, *l'évolution du mouvement ouvrier arabe en Palestine*, Beyrouth: Dar Ibn Khaldoun (éd.), 1981.

**Chaliand** Gérard, *La résistance palestinienne*, Beyrouth: Éditions Dar At-Talia, 1970.

**Cobban** Helena, *The Palestinian Liberation Organization: People, Power and Politics*, Cambridge: Cambridge University Press, 1984.

**Danino** Olivier, *Le Hamas et l'édification de l'état palestinien*, Karthala éditions, 2009.

**Daqqaq** Ibrahim, *Les conditions sociales dans la Jérusalem arabe*, in Camille Mansour, *Le Peuple palestinien de l'intérieur*, Beyrouth: Institut d'Etudes Palestiniennes, 1990.

**De Coster** Michel, Bawin-Legros Bernadette, Poncelet Marc, *Introduction à la sociologie*, 6<sup>ème</sup> édition, De Boeck, 2006.

**Depont** Octave, Coppolani Xavier, *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger: Typographie et Lithographie Adolphe Jourdan (éd.), 1897.

**Enderlin** Charles, *le Rêve brisé: Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient (1995-2002)*, Éditions Fayard, 2002.

**Enderlin** Charles, *Le Grand Aveuglement, Israël et l'irrésistible ascension de l'Islam radical*, Éditions Albin Michel, 2009.

**Eytan** Freddy, *Sharon, le bras de fer*, J. Picollec, 2005.

**Farsoun** Samih, Landis Jean, *The Sociology of an Uprising*, in Jamal Nassar et Roger Heacock (eds), *Intifada: Palestine at the Crossroads*, New York: Bir Zeit University et Praeger Publishers, 1990, pp. 15-37.

**Ghayatha** Imad, *le mouvement étudiant palestinien, la pratique et l'efficacité*, Ramallah: Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2000.

**Hanafi** Sari, *Entre deux mondes, les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne*, le Caire: Centre d'Études et de Documentation Economique, Juridique et sociale (CEDEJ), 1997.

**Hanafi** Sari, *Entre deux mondes, les hommes d'affaires palestiniens de la diaspora et la construction de l'entité palestinienne* (version arabe), Ramallah: Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 1997.

**Hanafi** Sari, *Here and There: Towards an Analysis of the Relationship between the Palestinian Diaspora and the Centre*, Ramallah: Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2001.

**Hanf** Theodor, Sabella Bernard, *A Date with Democracy: Palestinians on Society and Politics - An Empirical Survey*, Freiburg: Arnold-Bergstraesser-Institut, 2006.

**Higley** J., Gunther R. (éd.), *Elites and Democratic Consolidation, in Latin America and Southern Europe*, Cambridge: Cambridge University Press, 1992.

**Hilal** Jamil, *le Conseil législatif palestinien: la structure politique et sociale*, in Khalil Al-Shikaki (Sous la direction de), *les premières élections palestiniennes*, Naplouse: Centre de recherches et d'études Palestinienne, 1997.

**Hilal** Jamil, *la société palestinienne et la problématique de la démocratie*, Naplouse: Centre de recherches et d'études Palestinienne, août 1999.

**Hilal** Jamil, *le système politique palestinien après Oslo, une évaluation critique*, Ramallah: Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2006.

**Hourani** Faysal, *la pensée politique palestinienne 1964-1974 - Étude des chartes principales de l'OLP*, Beyrouth: Centre de recherches, l'Organisation de la Libération de la Palestine, 1980.

**Jarbawi** Ali, *L'Intifada et les dirigeants politiques en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza*, Beyrouth: Dar al-Tali'a (éd.), 1989.



- Kanafani** Ghassan, *Des Hommes dans le Soleil*, traduit de l'arabe par Michel Seurat, Éditions Sindbad, 2005.
- Kayyali** Abdul Wahab, *Histoire de la Palestine Moderne*, 10<sup>ème</sup> édition, Beyrouth: l'Institut arabe pour les études et l'édition, 1999.
- Keucheyan** Razmig, *Guerre de mouvement et guerre de position (feuilles de l'anthologie des Cahiers de prison d'Antonio Gramsci)*, La Fabrique, 2012.
- Kheleh** Kamel, *la Palestine et le mandat britannique 1922-1939*, Beyrouth: Centre palestinien pour la recherche, 1974.
- Khuffash** Saleh, *l'histoire du mouvement ouvrier arabe palestinien*, Beyrouth: Centre palestinien pour la recherche, 1973.
- Kimmerling** Baruch, Migdal Joel. S., *Palestinians : the making of a people*, Cambridge: Harvard University Press, Massachusetts, 1994.
- Legrain** Jean-François, *Les voix du soulèvement palestinien 1987-1988, Edition critique des communiqués du Commandement National Unifié du Soulèvement et du Mouvement de la Résistance Islamique*, le Caire: Centre d'Études et de Documentation Economique, Juridique et sociale (CEDEJ), 1991.
- Lenczowski** George, *Political Elites in the Middle East (United States Interests in the Middle East)*, George Lenczowski (ed.), Juillet 1975.
- Migdal** Joel S. et al., *Palestinian Society and Politics*, Princeton, New .Jersey: Princeton University Press, 1980.
- Mishal** Shaul, *Conflictual Pressures and Cooperative Interests: Observations on West Bank-Amman Political Relations, 1949 - 1967*, in Joel S. Migdal et al., *Palestinian Society and Politics*, Princeton, New .Jersey: Princeton University Press, 1980, pp. 169-184.
- Morris** Benny, *Victimes, Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Paris: Éditions Complexe, 2003.
- Nakhleh** Khalil, *Le mythe du développement en Palestine, le soutien politique et la tergiversation*, traduit en arabe par Albert Aghazarian, Ramallah: Muwatin - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, 2004.
- Nawati** Muhib Salman Ahmad, *Le Hamas de l'intérieur*, Dar al-Shuruq pour l'édition et la distribution, 2002.

**Perthes** Volker, *Politics and Elites Change in the Arab World: An Introduction*, in Volker Perthes (ed.) *Arab Elites: Negotiating the Politics of Change*, Boulder, Colorado: Lynne Reiner Publishers, 2004.

**Picaudou** Nadine, *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Éditions Complexe, 2003.

**Porath** Yehoshua, *The Emergence of the Palestinian Arab Movement, 1919-1929*, Londres: Frank Cass, 1974.

**Rabe** Hans-Joachim, *Palestinian Territories: From State Building to Crisis Management*, in Perthes, Volker (ed.), *Arab Elites: Negotiating the Politics of Change*, Boulder, Colorado: Lynne Reiner Publishers, 2004.

**Razoux** Pierre, *Tsahal: Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Éditions Librairie Académique Perrin, collection *Tempus*, 2008.

**Robinson** Glenn E., *Building a Palestinian State, the Incomplete Revolution*, Bloomington, Indiana: Indiana University Press, 1997.

**Rougier** Bernard (Dir.), *Qu'est-ce que le salafisme?*, Paris: Presses Universitaires de France, 2008.

**Sachar** Howard, *A History of Israel from the Rise of Zionism to our Time*, A. Knopf, 2007.

**Sahliyh** Emile, *The West Bank and the Gaza Strip*, in Shireen Hunter (ed.), *The Politics of the Islamic Revivalism: Diversity and Unity*, Bloomington, Indiana: Indiana University Press, 1988.

**Saleh** Abdel Jawad, *l'occupation israélienne et ses effets sur les institutions culturelles et éducatives en Palestine occupée*, Londres: Jerusalem Center for Development Studies, 1985.

**Saleh** Samir Abdallah, *The Effects of Israeli Occupation on the Economy of the West Bank and Gaza Strip*, in Jamal Nassar et Roger Heacock (éd.), *Intifada: Palestine at the Crossroads*, New York: Bir Zeit University et Praeger Publishers, 1990, pp. 37-51.

**Sanbar** Elias, *Palestine, le pays à venir*, Paris: Editions de l'Olivier - Le Seuil, 1996.

**Schiff** Ze'ev, Ya'ari Ehud, *Intifada, The Palestinian Uprising - Israel's Third Front*, New York: Simon & Schuster, 1989.

**Shabib** Samih, *Origines économiques et sociales du mouvement politique en Palestine 1920-1948*, Ramallah: Ministère de la culture, 1999.

**Sharabi** Hisham, *La résistance palestinienne face à Israël et l'Amérique*, Beyrouth: Éditions *Dar An-Nahar*, 1970.

**Shoufani** Elias, *Résumé de l'histoire politique de la Palestine*, Beyrouth: Institut des études palestiniennes (éd.), 1996.

**Shtayyeh** Mohammad, *PALESTINE: Building the Foundations for Economic Growth, Palestinian Economic Council for Development & Reconstruction (PECDAR)*, décembre 1998.

**Tachau** Frank, *Political Elites and Political Development in the Middle East*, John Wiley & Sons Incorporated (ed.), 1975.

**Touma** Emile, *soixante ans de mouvement national palestinien arabe*, Beyrouth: *Dar Ibn Rushd* (éd.), 1978.

**Wallach** John, Wallach Janet, *The new Palestinians - the emerging generation of leaders*, Prima Publishing, 1992.

## **B. Articles:**

**Baramki** Gaby, « Les problèmes de l'enseignement supérieur en Palestine », in *La Politique Palestinienne*, Centre de recherches et d'études palestiniennes, n° 26, Année 7, Printemps 2000, pp. 6-14.

**Beauchard** Jean-Baptiste, « Israël et sa fièvre obsidionale », *le Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO)*, le 20 Juillet 2010 (source: site web officiel du CCMO, <http://cerclechercheursmoyenorient.wordpress.com/2010/07/20/22/>, consulté le 24 septembre 2012).

**Belmessous** Hacène (propos recueillis par), « Entretien avec Fayçal Hussein », *Politique Internationale - La Revue*, n° 90 (Hiver, 2001) (source: [http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id\\_revue=5&id=410&search=&content=texte](http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id_revue=5&id=410&search=&content=texte), consulté le 23 septembre 2012).

**Botiveau** Bernard, **Signoles** Aude, « D'une *intifada* l'autre, les quotidiens en Palestine », *Égypte/Monde arabe*, Deuxième série, D'une *intifada* l'autre. La Palestine au quotidien, [En ligne], mis en ligne le 08 juillet 2008. URL : <http://ema.revues.org/index924.html>. Consulté le 02 octobre 2012.

**Bruhn** Christa, « Higher education, Civil Society, and the state in Palestine », in *Alternative Palestinian Agenda*, Palestinian Strategy Workshop, Madison, Wisconsin, 18-22 novembre 2002 (source: site web <http://www.ap-agenda.org/11-02/bruhn.htm>).

**Brynen** Rex, « The Dynamics of Palestinian Elite Formation », in *Journal of Palestine Studies*, vol. XXIV, n° 3 (Printemps 1995), pp. 31-43.

**Chrisman** James et al., « Faculté Entrepreneuriat et Développement Economique – Le Cas de l'Université de Calgary », *Journal of Business Venturing*, volume 10, 4 juillet 1998, pp. 267-281.

**Fleischmann** Ellen I., « The Palestinian Women's Movement 1929-39 », in *Journal of Palestine Studies*, 115, Vol. XXIX, n° 3 (Printemps 2000).

**Gaymard** Hervé, « Pax economica? L'économie de la paix au Moyen-Orient », in *Politique étrangère* n° 4, 1993, 58<sup>ème</sup> année, pp. 1023-1044 (source: [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit\\_0032-42x\\_1993\\_num\\_58\\_4\\_5908](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-42x_1993_num_58_4_5908), consulté le 15 Mars 2012).

**Ghanéa** Malhees, « le secteur gouvernemental palestinien, sa réalité et ses problèmes, les perspectives de sa croissance et les conditions de sa réforme », l'Autorité nationale palestinienne, la Conférence internationale pour l'emploi en Palestine, les résumés analytiques des documents de travail de la Conférence, Ramallah, 11-13/5/1998.

**Guité** François (entrevue avec), « La pédagogie centrée sur l'apprenant et le recours aux technologies de l'information et de la communication », in *Vie pédagogique*, n° 159, Les TICS au service de l'apprentissage, Novembre 2011 (source: [http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/159/index.asp?page=dossierC\\_3](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/159/index.asp?page=dossierC_3), consulté le 27/02/2013).

**Hamid** Rashid, « What is the PLO », in *Journal of Palestine Studies*, vol. 4, n°. 4, été 1975.

**Hanafi** Sari, « La diaspora palestinienne et la reconversion des capitaux issus de la rente pétrolière », in *Tiers Monde*, juillet/ septembre 2000.

**Hanafi** Sari, « Vivre dans le camp, vivre ailleurs: Les Palestiniens réfugiés en Egypte et dans les Territoires palestiniens », in *GEOGRAPHIES*, Association de Géographes Français, janvier 2006.

**Hilal** Jamil, « West Bank and Gaza Strip social formation under Jordanian and Egyptian rule (1948-1967) », in *Review of Middle Eastern Studies*, n° 5 (1992), Londres, Scorpion Publishing Ltd, pp. 33-74.

**Hilal** Jamil, « Plan quinquennal de la Jordanie pour le développement de la Cisjordanie et la bande de Gaza », in *Jordanie la nouvelle* n°s 8/ 9 (automne - hiver 1996).

**Hilal** Jamil, « Un regard méditatif sur notre histoire moderne », in *al-Carmel*, n°s 55/56 (printemps/ été 1998), pp. 11-32.

**Isaac** Jad, « A Socio-economic Study of Administrative Detainees at Ansar 3 », in *Journal of Palestine Studies*, Volume 18, n° 4 (été 1989), pp. 102-109.

**Ka'kaban** Nidal, « la femme palestinienne et l'économie », in *Palestine News and Information Agency - Wafa*, 2011 (source: <http://www.wafainfo.ps/atemplate.aspx?id=3192>, consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2013).

**Khidr** Hassan, « La formation des élites palestiniennes », in *la revue d'études palestiniennes*, été 2003, n° 88, pp 36-52.

**King** Nick, « Education sous Occupation - Apprendre à improviser », *Discovery Analytical Resourcing*, Juin 2005, la campagne du «Droit à l'éducation», université de Birzeit, Palestine (Source: <http://right2edu.birzeit.edu/downloads/pdfs/OccShockRight2Edu.pdf>, consulté le 24/02/2012).

**Leferme-Falguières** Frédérique. Van Renterghem Vanessa, « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », in *Hypothèses 2000*, revue de l'École doctorale de l'Université de Paris 1 - Sorbonne, 2001, pp. 57-67.

**Legrain** Jean-François, « Autonomie palestinienne: la politique des néo-notables », in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée (REMMM)*, n°s 81-82, 1996/3-4, pp. 153-206.

**Litvak** Meir, « Palestinian Leadership in the Territories During the Intifada 1987-1992 », in *Orient*, Volume 34, n° 2 (juillet 1993), pp. 199-220.

**Mishal** Shaul, « Nationalism through Localism: Some Observations on the West Bank Political Elite », in *Review of Middle Eastern Studies*, tome 17, n° 4, Octobre 1981, pp. 477-491.

**Nusseibeh** Sari, « la déclaration palestinienne de principes », in *Journal of Palestine Studies*, Vol. 17, No. 3, Printemps 1988, pp.63-65.



- Oudwan** Bissan, « le Hamas et la culture des élections », in *Le dialogue civilisé*, Volume 1745, Décembre 2006.
- Picaudou** Nadine, « Genèse des élites politiques palestiniennes 1948-1982 », in *Revue française de science politique*, Année 1984, Volume 34, n° 2, Pages 324-351.
- Picaudou** Nadine, « La bourgeoisie d'affaires Palestinienne: trajectoires en diaspora », in *Maghreb Machrek*, n° 159 (Janvier-Mars, 1998), pp. 28-38.
- Robinson** Glenn, « The role of the professional middle class in the mobilization of Palestinian society: the medical and agricultural committees », in *International Journal of Middle East Studies*, Volume 25, n° 2, Mai 1993, pp. 301-326.
- Sadi** Wafa' Hanem, « Les déterminants de la participation de la femme dans les activités de développement dans les zones urbaines réhabilitées », étude présentée au premier Congrès scientifique de la Faculté de Développement social de l'Université de Helwan, Égypte, décembre 1987.
- Salameh** Abdul Hafiz, « L'impact de l'utilisation de l'Internet sur l'apprentissage auprès des étudiants de l'UOQ – branche Riyad – dans le cursus d'informatique », l'Ecole normale de Riyad, département des technologies de l'enseignement, février 2012.
- Salingue** Julien, « le congrès de Bethléem, la seconde mort du Fatah », *le Cercle des Chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO)*, le 4 Octobre 2010 (source: site web officiel du CCMO, <http://cerclechercheursmoyenorient.wordpress.com/2010/10/04/le-congres-de-bethleem/>, consulté le 12/02/2012).
- Salvatore** Armando, « La Sharî'a moderne en quête de droit: raison transcendante, méta norme publique et système juridique », in *Droit et société* n° 39, 1998, p. 293-316.
- Sandler** Shmuel, Frisch Hillel, « Evaluating Shared Rule Arrangements on the West Bank: The Problem of Palestinian Communal Structure », in *Middle East Focus: Canada's Magazine on the Contemporary Middle East*, tome 7, n° 1, mai 1984, pp. 8-26.
- Shaath** Nabil (*An interview with*), « The Oslo Agreement », in *Journal of Palestine Studies*, Volume 23, n° 1 (Automne, 1993), pp. 5-13.



**Slick** Marie-Claude, « Israël, l'obsession de la sécurité », in *Confluences méditerranée*, n° 2 «La sécurité en Méditerranée», Hiver 1992, pp. 115-124.

**Van Teeffelen** Toine, « Sumud: Soul of the Palestinian people », in *This week in Palestine*, n° 130, Février 2009 (source: site web officiel du magazine, <http://www.thisweekinpalestine.com/details.php?id=2686&ed=166&edid=166>, consulté le 13/3/2013).

« Droit des femmes en Palestine : citoyenneté et justice », *Freedom House*, septembre 2005, étude propulsée par *WordPress.com* (source: <http://libertefemmespalestine.wordpress.com/2006/11/10/droit-des-femmes-en-palestine-citoyennete-et-justice/>, consulté le 27 septembre 2013).

« Palestine: à bas les accords de Washington (Oslo), accord d'écrasement des masses palestiniennes », *L'internationale ouvrière révolutionnaire*, comité CPS «Combattre Pour le Socialisme», , bulletin n° 84 du 14 Octobre 2000 (source: site web officiel du comité CPS, [http://www.cps-presse.com/dossiers/palestine/00\\_10\\_14\\_CPS84\\_Palestine.html](http://www.cps-presse.com/dossiers/palestine/00_10_14_CPS84_Palestine.html), consulté le 20/09/2012).

*Parliamentary Horizons* (Edition spéciale) (*a critical newsletter focusing on the work of Palestinian Legislative Council*), publiée par *Muwatin* - l'Institut palestinien pour l'étude de la démocratie, Ramallah, Volume 6, n° 2, Novembre 2002, 12 pages (source: site web de *Muwatin*, <http://www.muwatin.org/publications/Afaq/2/index.html>; consulté le 2 octobre 2012).

« The Madrid Peace Conference (special file) », in *Journal of Palestine Studies*, vol. XXI, n° 2 (Hiver 1992), pp. 117-149 (source: <http://www.palestine-studies.org/files/pdf/jps/1551.pdf>, consulté le 4 octobre 2012).

### **C. Mémoires et thèses:**

**Abdel Haq** Khaled, *the role of the Palestine General Federation of Trade Unions (PGFTU) in treating the results of the unemployment resulted by al-Aqsa uprising in the north of west bank*, mémoire de Magistère, Université An-najjah, Naplouse, 2005 (source: Site web officiel de l'université An-najjah, [http://scholar.najah.edu/sites/default/files/all-thesis/the\\_role\\_of\\_the\\_palestine\\_general\\_federation\\_of\\_trade\\_unions\\_pgftu\\_in\\_treating\\_the\\_results\\_of\\_the\\_unemployment\\_resulted\\_by\\_al\\_aqsa\\_uprising\\_in\\_the\\_north\\_of\\_west\\_bank.pdf](http://scholar.najah.edu/sites/default/files/all-thesis/the_role_of_the_palestine_general_federation_of_trade_unions_pgftu_in_treating_the_results_of_the_unemployment_resulted_by_al_aqsa_uprising_in_the_north_of_west_bank.pdf), consulté le 19/7/2013).

**Abdul Wadoud** Raja' Mohammad, Le rôle de la femme active égyptienne dans le développement social, étude non publiée dans un mémoire de Magistère – Université de Mania/ Faculté de Lettres, Égypte, 1980.

**Aziz** Ferial Bahjat, Le travail de la femme et son impact au sein de la famille, étude non publiée dans un mémoire de Magistère – Université de Ain Shams/ Faculté de Lettres, Égypte, 1981.

**Maki** Tharwat Zaki, l'élite politique et le changement social en Egypte 1952-1967, mémoire de Magistère en sciences politiques, l'université de Caire, faculté d'économie et de sciences politiques, département de sciences politiques, 1983.

**Radi** Lamia, L'élite palestinienne: stratégies de survie et modes d'influence (1967-1997), thèse de doctorat en sciences politiques sous la direction de Ghassan Salame, IEP, Paris, 1997.

**Sabella** Bernard, Leading Palestinian Families and their Socio-Economic and Political Impact, 1917-1948, mémoire de Master.

**Werhun** Cherie D., The relationship of social dominance orientation and political efficacy to political participation of women, *Theses and Dissertations (Comprehensive)*, Paper 704, Wilfrid Laurier University, Canada, 2000. En ligne: <http://scholars.wlu.ca/etd>, consulté le 12/04/2013.

#### **D. Articles de presse:**

##### **Al-Ayyam:**

Compte rendu de la rencontre avec Jarar Al-Qodweh, président de l'Office de contrôle général en Palestine organisée par "le Forum de la pensée arabe", **Al-Ayyam**, le 15 juin 2000.

Compte rendu de la réunion publique avec Samir Abdullah, président de *Paltrade*, organisée le 10/08/2000 par l'Initiative palestinienne pour la Promotion du Dialogue Mondial et de la Démocratie (Miftah) avec le Forum des hommes d'affaires à Jénine, **Al-Ayyam**, le 11 août 2000, p. 4.

Rapport de la Banque mondiale (un résumé), **Al-Ayyam**, le 19 août 2000, p. 11.

Maher Al-Masri (déclaration de), L'Autorité Palestinienne s'oriente vers la création d'un holding pour la gestion des investissements gouvernementaux, **Al-Ayyam**, le 17 septembre 2000, Page 14.

### **Al-Hayat Al Jadida:**

Déclaration du directeur du département d'Education de l'OLP, Ryad Al Khudari, concernant la supervision et l'attribution des bourses et des missions d'études, **Al-Hayat Al Jadida**, le 15 mai 2005.

### **al-Quds:**

Les résultats de l'enquête menée par le programme d'études du développement - l'Université de Birzeit en Novembre 2000 (enquête n° 2), et portée sur un échantillon d'habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ayant 16 ans et plus, **al-Quds**, le 12 décembre 2000, p. 6.

Sari Nusseibeh, la voix de la raison, article paru simultanément le 24 septembre 2001, dans le quotidien israélien **Haaretz** et le quotidien palestinien **al-Quds**.

### **Courrier International:**

Nasser Abou Baker, Les Palestiniens veulent renégocier l'accord économique avec Israël, déclaration du ministre palestinien des Affaires civiles Hussein al-Cheikh à L'Agence France-Presse, **Courrier International**, le 9 septembre 2012 (source:

<http://www.courrierinternational.com/depeche/newsmlmmd.0f47d4928c82d7f782fee460543472e6.381.xml>, consulté le 15 novembre 2012).

### **Divers:**

Hassan Abu Taleb, La tournée de Bush et les questions de règlement politique, le quotidien égyptien **al-Ahram**, le 1<sup>er</sup> octobre 1986 (source: <http://digital.ahram.org.eg/articles.aspx?Serial=216037&eid=1499>, consulté le 21 octobre 2013).

Entretien avec le Directeur Général des salaires au sein de l'Autorité nationale palestinienne Abed Al-Nasser Atta du 23 Mars 2010 (source: site web officiel du journal **Al-Zaitona**, <http://www.alzaitona.net/ar/news.php?newsid=49198>, consulté le 18 mars 2011).

Sarah H., Education en Palestine : trois défis à relever (Partie 3/3), **Avant Garde** - Journal du Mouvement Jeunes Communistes, le 15 février 2011 (source: <http://www.lavantgarde.org/education-en-palestine-trois-defis-a-relever-partie-33/>, consulté le 23 septembre 2013).

Pierre-Jean Luizard et al., État d'Irak - Bilans annuels de 1983 à 2012, *L'état du monde*, **La Découverte**, 2011 (source: <http://www.cairn.info/l-etat-du-monde-irak-page-01.htm>, consulté le 17 mars 2012).

Denis Bauchard, Egypte 2010: après les élections législatives, un parlement sans opposition..., le 7 décembre 2010, la revue **Grotius International** (source: <http://www.grotius.fr/egypte-2010-apres-les-elections-legislatives-un-parlement-sans-opposition/>, consulté le 17 mars 2012).

Les résultats des élections législatives turques anticipées de 2007, le quotidien Turc **Hürriyet** (source: site web officiel du quotidien, <http://www.hurriyet.com.tr/secimsonuc/default.html>, consulté le 16 mars 2012).

Saed Bannoura, Pour la première fois depuis la création de l'Autorité palestinienne en 1996, une femme palestinienne a prêté serment comme la première femme gouverneur dans les territoires palestiniens, **International Middle East Media Center (IMEMC)**, le 23 janvier 2010 (source: [http://www.imemc.org/index.php?obj\\_id=53&story\\_id=57733](http://www.imemc.org/index.php?obj_id=53&story_id=57733), consulté le 11 avril 2013).

Déclaration du ministre de la Défense Shaul Mofaz concernant la mort du fondateur et du dirigeant spirituel du Hamas Ahmed Yassine lors d'une attaque israélienne, **Israel Diplomatic Network**, le 22 mars 2004.

Linda Benedikt (propos recueillis par), Entretien avec Sari Nusseibeh, **Media Monitors Network**, du 9 Janvier 2004 (Source: <http://world.mediamonitors.net/Headlines/Interview-with-Sari-Nusseibeh>, consulté le 30 septembre 2012).

Adam Entous, Firms run by President Abbas's sons get US contracts, Agence de presse **Reuters**, le 22 avril 2009 (source: <http://www.reuters.com/article/2009/04/22/idUSL9347117>, consulté le 16 novembre 2012).

Communiqué de presse conjoint par le Bureau central palestinien des statistiques et le ministère de la Communication et de la technologie de l'information, du 19 mai 2013, à l'occasion de la journée internationale de la société de l'information (source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, <http://www.pcbs.gov.ps/site/512/default.aspx?tabID=512&lang=ar&ItemID=791&mid=3265&wversion=Staging>, consulté le 29 juin 2013).

## **L'Express:**

Nadéra Bouazza, Egypte: les jeunes des Frères musulmans créent leur parti, **L'Express**, le 22 juin 2011 (source: site web officiel de l'express [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/egypte-les-jeunes-des-freres-musulmans-creent-leur-parti\\_1005173.html?xtor=x](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/egypte-les-jeunes-des-freres-musulmans-creent-leur-parti_1005173.html?xtor=x), consulté le 17 mars 2012).

## **Haartz:**

Sari Nusseibeh, la voix de la raison, article paru simultanément le 24 septembre 2001, dans le quotidien israélien **Haaretz** et le quotidien palestinien **al-Quds**.

Déclaration d'Ariel Sharon sur l'éducation et la propagande palestinienne, **Haaretz**, le 19 novembre 2004.

Akiva Eldar, Arafat depose Sari Nusseibeh as Jerusalem chief, **Haaretz**, le 20 décembre 2012 (source: <http://www.haaretz.com/print-edition/news/arafat-deposes-sari-nusseibeh-as-jerusalem-chief-1.24813>, consulté le 30 septembre 2012).

## **L'Humanité:**

**L'Humanité**, Palestine maintenant, le 13 Mars 1991 (source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/287109>, consulté le 21 Mars 2012).

**L'Humanité**, Israël mise sur les Palestiniens «modérés», le 10 août 1993 (source: site web officiel de l'Humanité (<http://www.humanite.fr/node/245585>, consulté le 22 septembre 2012).

Françoise Germain-Robin, L'option de Gaza et Jéricho très discutée à l'OLP, **L'Humanité**, le 30 août 1993 (source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/244528>, consulté le 23 septembre 2012).

Françoise Germain-Robin, Hanan Ashrawi, palestinienne d'aujourd'hui, **L'Humanité**, le 27 avril 1996 (source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/176862>, consulté le 22 septembre 2012).

Pierre Barbancey, Un trop long chemin pour la paix, **L'Humanité**, le 7 Octobre 2000 (source: site web officiel de l'Humanité, <http://www.humanite.fr/node/412705>, consulté le 21 septembre 2012).

Camille Bauer, Marwan Barghouti: l'homme de terrain neutralisé par Israël, **L'Humanité**, le 6 novembre 2004 (source: <http://www.humanite.fr/node/305131>, consulté le 21 septembre 2012).

Hassane Zerrouky, La percée des salafistes en Égypte, **L'Humanité**, le 5 décembre 2011 (source: site web officiel de l'humanité <http://www.humanite.fr/monde/la-percee-%E2%80%A8des-salafistes-en-egypte-485177>, consulté le 7 février 2012).

### **Jerusalem Post (The):**

La découverte d'un réseau de classes illégalement tenues par deux universités de Cisjordanie, **The Jerusalem Post**, le 19 avril 1989.

### **Le Monde:**

George Lucien, Georges Habache, le chef du "front du refus", **Le Monde**, le 1<sup>er</sup> février 1992.

Georges Marion (propos recueillis par), Ehoud Barak: La route vers la paix est douloureuse, **Le Monde**, le 22 Septembre 1999.

Mouna Naim (propos recueillis par), Entretien avec Yasser Abed Rabbo, **Le Monde**, le 26 Septembre 2000.

George Lucien, Georges Habache, le fondateur du Front populaire de libération de la Palestine, est mort, **Le Monde**, le 26 janvier 2008.

La mue du Fatah, **Le Monde**, le 13 août 2009.

Gilles Paris, L'Autorité palestinienne et la corruption, **Le Monde**, le 10 février 2010, dans le blog "Guerre ou Paix, l'actualité des relations israélo-palestiniennes" (source: <http://israelpalestine.blog.lemonde.fr/2010/02/10/lautorite-palestinienne-et-la-corruption/>, consulté le 23 mars 2012).

Mahmoud Abbas - Le baroud d'honneur - Chronologie, **Le Monde**, le 9 octobre 2011.

### **Le Monde Diplomatique:**

Yasser Abd Rabbo, Yossi Beilin et Alexis Keller, texte de l'Accord de Genève (en anglais), **Le Monde Diplomatique**, le 23 octobre 2003 (source: site web officiel du journal, <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/a10414>, consulté le 30 septembre 2012).

Alain Gresh, L'Intifada, vingt ans après, **Le Monde Diplomatique**, le 7 décembre 2007 (source: Site web officiel du journal *Le Monde Diplomatique*,



les blogs de *Diplo* «nouvelles d'Orient», <http://blog.mondediplo.net/2007-12-07-L-Intifada-vingt-ans-apres>, consulté le 25 septembre 2012).

### **Le Monde International:**

Les islamistes grands vainqueurs des législatives au Koweït, **Le Monde International**, le 3 février 2012 (source: [http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/03/les-islamistes-grands-vainqueurs-des-legislatives-au-koweit\\_1638347\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/03/les-islamistes-grands-vainqueurs-des-legislatives-au-koweit_1638347_3218.html), consulté le 17 mars 2012).

### **New York Times (The):**

Thomas Friedman, *Three Blind Eyes*, **The New York Times**, le 2 janvier 2001 (Source: site web officiel de *The New York Times* <http://www.nytimes.com/2001/01/02/opinion/foreign-affairs-three-blind-eyes.html>, consulté le 22 septembre 2012).

Edmund Andrews et John Kifner, *George Habash, Palestinian Terrorism Tactician, Dies at 82*, **The New York Times**, le 27 janvier 2008.

### **Le Nouvel Observateur:**

Mohamed Assadi, Mahmoud Abbas défend le processus de renouvellement du Fatah, agence de presse Reuters, **Le Nouvel Observateur**, le 13 août 2009.

### **E. Rapports/ Documents divers:**

Rapport sur les effets de l'agression israélienne sur la bande de Gaza sur le processus de l'éducation, le Centre "**Al-Mezan**" pour les droits de l'homme, 2009, source: site web officiel du Centre "**Al-Mezan**" pour les droits de l'homme, <http://www.mezan.org/upload/8525.pdf>, consulté le 9 février 2012.

Rapport annuel de corruption pour l'année 2008, **AMAN** (Coalition pour la responsabilisation et l'intégrité), source: site web officiel de *AMAN*, <http://www.aman-palestine.org/Documents/Publication/CorruptionReport08.pdf> consulté le 23 Mars 2012.

La loi fondamentale modifiée de l'année 2005 de l'Autorité nationale palestinienne, **l'Autorité Nationale Palestinienne**.

*Growth in West Bank and Gaza: Opportunities and Constraints, West Bank and Gaza, Country Economic Memorandum*, Volume 1, la **Banque Mondiale**, septembre 2006.

Palestinian Reform and Development Plan (PRDP) 2008-2010, la **Banque Mondiale**, décembre 2007, source: site web officiel de la Banque mondiale, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/MENAEXT/WEESTBANKGAZAEXTN/0,contentMDK:21781432~pagePK:1497618~piPK:217854~theSitePK:294365,00.html#6>, consulté le 24 juin 2012).

The Palestine Investment Conference - PIC, Preliminary Report, Palestine Trade Center (Paltrade), under the supervision of: The World Bank (Finance and Private Sector Unit), la **Banque Mondiale**, le 7 juin 2010.

Statistical Abstract of Israel, Geographical Distribution of the population, numéro 60, 2009, le **Bureau central israélien de statistique**.

Une série de rapports sur la population active, n° 7, Sommaire des résultats, le **Bureau central palestinien de statistique**.

Enquête sur la population active, cycle Juillet - Octobre 1996, le **Bureau central palestinien de statistique**, la conférence de presse sur les résultats de la population active (du 30 décembre 1996).

Enquête sur la population active, cycle Février - Mars 1997, le **Bureau central palestinien de statistique**.

La conférence de presse sur les résultats de l'enquête sur la population active (du 22 avril 1997), le **Bureau central palestinien de statistique**.

Les Finances nationales 1998 à prix courants, le **Bureau central palestinien de statistique**, Ramallah, janvier 1999.

Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 1997, le **Bureau central palestinien de statistique**, octobre 1998, Ramallah, source: site web officiel du Bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book310.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book310.pdf), consulté le 3 août 2012.

Enquête sur la population active, dix-septième session (Avril-Juin 2000), le **Bureau central palestinien de statistique**, la conférence de presse, août 2000.

Les conditions de la population palestinienne vivant dans les territoires palestiniens, le **Bureau central Palestinien de Statistique**, Ramallah, juillet 2006, source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1269.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1269.pdf), consulté le 22 février 2013.

Le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007 (résultats définitifs), le **Bureau central palestinien de statistique**, février 2009, Ramallah, source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1530.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1530.pdf), consulté le 29 février 2012.

Indicateurs statistiques sur la participation de la femme dans la vie politique, le **Bureau central de statistique palestinien**, Ramallah, 2010.

La Palestine en chiffres en 2010, le **Bureau central palestinien de statistique**, mai 2011, Ramallah, source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1748.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1748.pdf), consulté le 23 juin 2012.

La pauvreté dans les territoires palestiniens, rapport des conclusions principales, 2009 - 2010, Le **Bureau central palestinien de statistique**, Ramallah, septembre 2011.

Le rapport de recensement de la population palestinienne de 2007, le **Bureau central palestinien de statistique**, Ramallah, janvier 2012.

Enquête sur la population active, cycle Janvier - Mars 2012, la conférence de presse sur les résultats de la population active, (du 16 mai 2012), le **Bureau central palestinien de statistique**.

Rapport de recensement de la population palestinienne de 2007 (résultats définitifs), le **Bureau central palestinien de statistique**, mars 2012, Ramallah, source: site web officiel du Bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1853.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1853.pdf), consulté le 31 juillet 2012.

Enquête sur la population palestinienne active: le rapport annuel de 2011, le **Bureau central palestinien de statistique**, mai 2012, Ramallah, source: site web officiel du Bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1878.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1878.pdf), consulté le 3 août 2012.

Texte des accords d'Oslo (protocole des élections), *in* agendas et documents de l'unité arabe 1989 - 1993, **Centre d'études de l'unité arabe**, Beyrouth, 1995, pp. 874 - 879.

Rapport spécial sur les violations des Autorités d'occupation israéliennes concernant le droit à l'éducation dans les Territoires palestiniens occupés, le **Centre palestinien pour les droits de l'homme**, juin 2002, source: site web

officiel du Centre palestinien pour les droits de l'homme, [http://www.pchrgaza.org/files/REPORTS/arabic/pdf\\_edu/edu.pdf](http://www.pchrgaza.org/files/REPORTS/arabic/pdf_edu/edu.pdf), consulté le 9 février 2012.

Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people: Developments in the economy of the occupied Palestinian territory, Executive summary, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), source: site web officiel de la CNUCED, [http://unctad.org/en/docs/tdb58d4\\_en.pdf](http://unctad.org/en/docs/tdb58d4_en.pdf), consulté le 25 juin 2012.

La Résolution 7/18 - Les colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et le Golan syrien occupé, Conseil des droits de l'homme, du 27 mars 2008, source: [http://ap.ohchr.org/documents/F/HRC/resolutions/A\\_HRC\\_RES\\_7\\_18.pdf](http://ap.ohchr.org/documents/F/HRC/resolutions/A_HRC_RES_7_18.pdf), consulté le 20 septembre 2012.

Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé, Ordonnance du 30 janvier 2004, **la Cour Internationale de Justice**, recueil 2004.

La charte du Mouvement de la Résistance Islamique (Hamas) publiée en 1988, traduction de Jean-François Legrain, source: site web officiel du laboratoire **GREMMO**, <http://www.gremmo.mom.fr/legrain/voix15.htm>, consulté le 29 septembre 2012.

Un développement malgré les difficultés? L'économie palestinienne en transition, **MAS** (*Palestine Economic Policy Research Institute*) et la Banque mondiale, résumé analytique, Ramallah, octobre 2009.

L'observateur social, **MAS** (*Palestine Economic Policy Research Institute*), volume n° 3, Ramallah, février 2000.

L'observateur économique, **MAS** (*Palestine Economic Policy Research Institute*), volume n° 6, Ramallah, avril 2000.

Les résultats officiels du Tawjihi (baccalauréat) pour l'année scolaire 2004/2005 (données brutes), **Ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, Ramallah, juin 2005.

Les résultats officiels du Tawjihi (baccalauréat) pour l'année scolaire 2005/2006 (données brutes), **Ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, Ramallah, juin 2006.

Annuaire statistique 2006/2007, **Ministère Palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, Ramallah, août 2007.

Annuaire statistique annuel des institutions de l'enseignement supérieur, année universitaire 2010/2011, **Ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, Ramallah, décembre 2011.

L'impact du mur de séparation sur l'éducation, **Ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, source: site web officiel du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, [http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/wall2006\\_2.pdf](http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/wall2006_2.pdf), consulté le 08 février 2012.

Miroir sur les publications israéliennes, Dima Samman (auteur), **Ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, source: site web officiel du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, <http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/dima-samman.pdf>, consulté le 08 février 2012.

L'impact des violations israéliennes sur l'éducation en Palestine, **Ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement Supérieur**, source: site web officiel du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur palestinien, <http://www.mohe.gov.ps/Uploads/admin/assE.doc>, consulté le 25 février 2012.

Rapport sur la pauvreté en 2008, **Ministère palestinien de la Planification et de la Coopération internationale**, Ramallah, mars 2009.

*Development Assistance to Palestine (Signed Budgets in 2011), Palestinian Ministry of Planning and Administrative Development - General Directorate of Aid Management and Coordination.*

La documentation de la Palestine (1987), département de la Culture de l'OLP, p. 350 -357.

La question de Palestine, Colonies de peuplement israéliennes en territoire palestinien occupé, Opposition de l'Organisation des Nations Unies à la politique israélienne d'implantation de colonies de peuplement (1979), **ONU**, source: [http://www.un.org/french/Depts/palestine/issues\\_colonies.shtml](http://www.un.org/french/Depts/palestine/issues_colonies.shtml), consulté le 20 septembre 2012.

Rapport de la 38<sup>ème</sup> session de la commission spéciale pour enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés, Assemblée générale des Nations Unies, para. IV B 2 (a) para. 157, **ONU**.

La lettre envoyée par l'Autorité palestinienne au Fonds monétaire international, concernant le cadre économique et financier de l'Autorité nationale palestinienne, publications du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction (**PEC DAR**), juin 2000.

Le rapport annuel de l'Autorité Monétaire Palestinienne de 2010, L'Autorité Monétaire Palestinienne (**PMA**), Département de la recherche et de politiques monétaire, juillet 2011.

Rapport sur la stabilité du system financier palestinien de l'Autorité Monétaire Palestinienne, L'Autorité Monétaire Palestinienne (**PMA**), Département de la recherche et de politiques monétaire, juillet 2011.

Les principaux indicateurs économiques de la Palestine, l'Autorité Monétaire Palestinienne (**PMA**), source: site web officiel de l'Autorité Monétaire Palestinienne,

[http://www.pma.ps/images/stories/Statistics/Monthly\\_Statistical\\_Bulletin/Main\\_indicators\\_of\\_palestinian\\_economy/table%201%20main%20indicatorsm.xls](http://www.pma.ps/images/stories/Statistics/Monthly_Statistical_Bulletin/Main_indicators_of_palestinian_economy/table%201%20main%20indicatorsm.xls), consulté le 19 juin 2012.

Rapport sur le développement humain 2011, Durabilité et équité: Un meilleur avenir pour tous, Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**), 2011.

World education report, The right to education: towards education for all throughout life, **UNESCO** publishing, 2000, source: site web officiel de L'UNESCO,

<http://www.unesco.org/education/information/wer/PDFeng/wholewer.PDF>, consulté le 27 février 2013.

Mot de bienvenue de Frédéric Desagneaux, le Consul général de France à Jérusalem, la 8<sup>ème</sup> Conférence Internationale de *PEACE* Programme (*Palestinian-European Academic Cooperation in Education*), **UNESCO**, Paris, le 14 décembre 2012.

Le dossier du développement humain, 1998-1999, **Université de Birzeit**, source: site web officiel de l'université de Birzeit, <http://home.birzeit.edu/cds/arabic/research/publications/1999/30b.pdf>, consulté le 26 janvier 2012.

Rapport sur le développement humain en Palestine, 2002 (Version anglaise), **Université de Birzeit**, Programme des études sur le développement, source: site web officiel de l'université de Birzeit,



<http://home.birzeit.edu/cds/publications/2002/49e.pdf>, consulté le 24 février 2012.

Rapport du développement humain en Palestine, 2002 (Version arabe), **Université de Birzeit**, Programme des études sur le développement, source: site web officiel de l'université de Birzeit, <http://home.birzeit.edu/cds/arabic/research/publications/2002/18f.pdf>, consulté le 26 janvier 2012.

L'éducation et le développement humain durable, source: rapport du développement humain en Palestine pour l'année 2002, Programme des études sur le développement, **Université de Birzeit**, 2003.

Rapport du développement humain en Palestine, 2004 (Version arabe), **Université de Birzeit**, Programme des études sur le développement, source: site web officiel de l'université de Birzeit, <http://home.birzeit.edu/cds/arabic/research/publications/2005/ch6.pdf>, consulté le 26 janvier 2012.

Rapport sur l'économie palestinienne, Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (**UNSCO**), automne 1999.

*Socio-economic report, Supplement: Employment and productivity profile growth*, United Nations Special Coordinator Office (**UNSCO**), mars 2011.

État palestinien: une réalisation à un risque accru, Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (**UNSCO**), réunion du comité ad hoc de liaison, Bruxelles, le 21 mars 2012.

Rapport socio-économique, Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen Orient (**UNSCO**), avril 2012, source: site web officiel du Bureau du Coordonnateur Spécial des Nations Unies, <http://www.unsco.org/Documents/Special/SocioEconomic%20Report%20April%202012%20English.pdf>, consulté le 24 août 2012.

Nombre d'étudiants inscrits à l'UOQ, au premier semestre de l'année universitaire 2012/2013, département d'admission et d'inscription, **UOQ**.

Le règlement général des sanctions académiques dans le guide de l'étudiant de l'UOQ pour l'année 2012-2013, pp. 225-226, **UOQ**.

## F. Films documentaires/ Courts métrages:

Chaîne satellitaire **Al Jazeera**, Le crime politique, Kamal Adouan cible d'Israël, diffusé le 24 juin 2005 (source: <http://www.aljazeera.net/programs/pages/4e7989c3-d829-4353-aab2-e1593befbc9b>, consulté le 26/01/2012).

Dror Moreh, The gatekeepers, diffusé sur **ARTE** le 05 mars 2013 (source: site web officiel d'ARTE, <http://www.artetv.fr/the-gatekeepers/7308280.html>, consulté le 6 mars 2013).

Charles Enderlin et Dan Setton, Le rêve brisé, diffusé sur **France 2** le 2 Novembre 2002, à 22h40.

Emmanuel François, la liste Golda, produit par Sunset Presse avec la participation de **France 3** (Passé sous silence), 2000 (source: [http://www.sunsetpresse.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=51:la-liste-de-golda-2000&catid=38:les-documentaires&Itemid=55](http://www.sunsetpresse.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=51:la-liste-de-golda-2000&catid=38:les-documentaires&Itemid=55), consulté le 26/01/2012).

## G. Sondages de l'opinion/ Enquêtes:

Sondage concernant la situation économique après la création de l'Autorité palestinienne, Enquête n° 34, effectuée par le Centre de Recherche et d'Études Palestinienne (**CPRS**), Naplouse, juin 1998.

Sondage sur le thème des élections législatives de 2006 et les attentes des électeurs, effectué par le **JMCC** (*Jerusalem Media Communications Center*) à Jérusalem et par le **CPRS** à Naplouse, 2006.

Enquête concernant la possession ou non des étudiants de l'UOQ de l'infrastructure nécessaire pour l'apprentissage en ligne au sein de l'université, Open Learning Center (OLC) et Information and Communication Technology Center (ICTC), UOQ, résultats de l'enquête publiés le 4 mars 2013.

## H. Références URL des sites web consultés:

**Al-Quds Open University**, <http://www.qou.edu/englishIndexPage.do>; la politique d'admission, <http://www.qou.edu/english/index.jsp?pageId=29>, consulté le 21 février 2013; les règlements généraux des sanctions académiques, [http://www.qou.edu/portal/guideBook12\\_13.pdf](http://www.qou.edu/portal/guideBook12_13.pdf), consulté le 22 février 2013; les journaux scientifiques du département de recherche scientifique, <http://www.qou.edu/arabic/index.jsp?pageId=3484>, consulté le 2 juillet 2013.

**Bundestag** - l'assemblée parlementaire allemande, les résultats des élections législatives fédérales allemandes de septembre 2005 et de septembre 2009, [http://www.bundeswahlleiter.de/en/bundestagswahlen/BTW\\_BUND\\_05/ergebnisse/](http://www.bundeswahlleiter.de/en/bundestagswahlen/BTW_BUND_05/ergebnisse/), consulté le 16 mars 2012.

Le **Conseil National Palestinien**, la constitution du Comité Central de 2009, [http://www.palestinepnc.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=378&Itemid=365&lang=ar](http://www.palestinepnc.org/index.php?option=com_content&view=article&id=378&Itemid=365&lang=ar), consulté le 15 mars 2012.

**Freedom House**, <http://www.freedomhouse.org/>, consulté le 2 octobre 2013.

**IRIN Middle East** - *the humanitarian news and analysis service of the UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*, <http://www.irinnews.org/Report/93625/Analysis-West-Bank-dogged-by-high-cost-of-trade>, consulté le 25 juin 2012.

**Malaf** - Le centre palestinien pour la documentation et l'information, [http://www.malaf.info/?page=ShowDetails&Id=223&table=pa\\_documents&CategoryId=78](http://www.malaf.info/?page=ShowDetails&Id=223&table=pa_documents&CategoryId=78), consulté le 9 mai 2013.

Le **Ministère de l'intérieur français**, les résultats des élections législatives françaises en Juin 2002 et en Juin 2007, [http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/resultats-elections/LG2007/FE.html](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/resultats-elections/LG2007/FE.html), consulté le 16 mars 2012.

Le **Ministère des affaires étrangères israélien**, [http://www.mfa.gov.il/MFAFR/MFAArchive/2000\\_2009/2001/3/Ariel%20Sharon](http://www.mfa.gov.il/MFAFR/MFAArchive/2000_2009/2001/3/Ariel%20Sharon), consulté le 19 septembre 2012.

**L'ONU** - Les résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur le droit au retour des réfugiés palestiniens non respectées par Israël depuis 1948, <http://www.un.org/french/Depts/palestine/unsystem.shtml>, consulté le 12 janvier 2012.

**Padico** - *the Palestine Development and Investment Company*, [http://www.padico.com/public/English.aspx?Lang=2&Page\\_Id=807&PMID=29&Menu\\_ID=29&Site\\_ID=1](http://www.padico.com/public/English.aspx?Lang=2&Page_Id=807&PMID=29&Menu_ID=29&Site_ID=1), consulté le 24 juin 2012.

**PalTrade** - *Palestine Trade Center*, le statut et les règlements de PalTrade, <http://www.paltrade.org/en/membership/by-laws.pdf>, consulté le 15 novembre 2012.

**PEX** - la bourse palestinienne, <http://www.pex.ps/PSEWebSite/English/AboutPSE.aspx?TabIndex=0>, consulté le 22 juin 2012.

**PMA** - l'Autorité Monétaire Palestinienne, [http://www.pma.ps/index.php?option=com\\_content&view=article&id=47&Itemid=67&lang=en](http://www.pma.ps/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=67&lang=en), consulté le 22 juin 2012; la liste des Banques, [http://www.pma.ps/index.php?option=com\\_content&view=article&id=115&Itemid=136&lang=en](http://www.pma.ps/index.php?option=com_content&view=article&id=115&Itemid=136&lang=en), consulté le 19 juin 2012.

**Seeds of Peace**, <http://www.seedsofpeace.org/>, consulté le 25 septembre 2012.

**L'UNRWA** - l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, la définition de l'UNRWA d'un «réfugié de Palestine», <http://www.unrwa.org/>, le surpeuplement dans les écoles de l'UNRWA <http://www.unrwa.org/etemplate.php?id=41>, le lieu de résidence des réfugiés palestiniens enregistrés <http://www.unrwa.org/etemplate.php?id=86>, consultés le 12 janvier 2012.



## **G. Annexes**

---

|              |                                                                                                                                                              |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Annexe I:    | Le profil des étudiants (apprenants) de l'UOQ (Année universitaire 2006/2007)                                                                                |
| Annexe II-A: | Le questionnaire sur la situation des diplômés de l'UOQ dans le marché du travail                                                                            |
| Annexe II-B: | Le questionnaire sur l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur productivité au travail                                                 |
| Annexe III:  | Les technologies principales utilisées pour la construction et la mise en ligne des questionnaires                                                           |
| Annexe IV-A: | Les statistiques descriptives sur les données concernant les diplômés de l'UOQ                                                                               |
| Annexe IV-B: | Les statistiques descriptives sur les données concernant les structures employant les diplômés de l'UOQ                                                      |
| Annexe V:    | Résultats de la vérification d'hypothèses                                                                                                                    |
| Annexe VI:   | Liste des interviews réalisées                                                                                                                               |
| Annexe VII:  | Les obstacles et les difficultés rencontrés lors de la réalisation des recensements statistiques et la conduite de l'enquête à partir de deux questionnaires |

---





## **G.1. Annexe I: Le profil des étudiants (apprenants) de l'UOQ**

**(Année universitaire 2006/2007)**

### **Introduction sur la méthodologie et la collection de données:**

Les données qui font l'objet de cette étude statistique ont été obtenues à partir des dossiers administratifs des étudiants qui sont disponibles auprès du service d'admission et d'inscription de l'Université, et par l'intermédiaire du Centre des ressources informatiques de l'Université (Centre des Technologies de l'information et de la Communication - ICTC).

Les données préliminaires ont été contrôlées manuellement, afin de s'assurer qu'elles sont exemptes de toute erreur ou incohérence. Erreurs pouvant être survenues durant le processus de saisie des données, ou pendant le transfert des données entre différents programmes informatiques, y compris pendant la vérification de toutes les variables, en particulier les variables interdépendantes.

Cette étude porte sur les données des étudiants de l'Université concernant tous les programmes académiques pour l'année universitaire 2006/2007.

## **Analyse des variables démographiques**

Les étudiants de l'UOQ sont ainsi composés pour l'année universitaire 2006/2007:

### **Le nombre des étudiants:**

Le nombre d'étudiants à l'Université s'élève à 58311 étudiants pour l'année universitaire 2006/2007. Ce nombre comprend les étudiants inscrits dans tous les programmes académiques, et dans tous les centres d'études de l'Université situés dans les territoires palestiniens occupés (la Cisjordanie et la bande de Gaza) et les deux centres d'études situés en Arabie Saoudite (Riyad et Djeddah).

Le nombre d'étudiants de sexe masculin est de 25700, soit un taux de 44,1% du nombre total d'étudiants, alors que le nombre d'étudiants de sexe féminin est de 32611 ce qui constitue 55,9% du nombre total d'étudiants à l'Université.

Nous nous apercevons de ce qui précède qu'il existe un surpassement important au profit des étudiants de sexe féminin à l'Université, mais est-ce que cette supériorité dans le nombre des étudiants de sexe féminin est-elle aussi nette lorsqu'on compare les chiffres dans les données plus détaillées, tels que la zone géographique (Cisjordanie, bande de Gaza et Arabie Saoudite), les centres d'étude et les disciplines académiques et spécialisations?

### **La distribution des étudiants selon le critère « sexe »:**

Nous remarquons, en général, une supériorité numérique en faveur des filles mais si nous rajoutons la variable «centre d'études» à cette distribution, nous nous apercevons que la situation est différente selon les zones géographiques (Cisjordanie, bande de Gaza et Arabie Saoudite) comme nous le voyons dans le tableau numéro 1 ci-dessous.

Ce tableau montre que le plus grand nombre d'étudiants (des deux sexes) se trouve dans la région éducative de Ramallah, suivie par la région éducative de Djénine, et puis les régions éducatives d'Hébron et de Tulkarem.

Ce tableau montre également que certains centres d'études sont à égalité ou même supérieur en nombre d'étudiants par rapport à certaines régions éducatives, comme par exemple le centre d'études de Doura qui dépasse en nombre d'étudiants les régions éducatives de Qalqyia, Salfit, et certaines régions de la bande de Gaza.

**Tableau numéro 1: Le nombre des étudiants distribué selon les critères:  
région éducative/ centre d'études et le sexe**

| Région éducative/ Centre d'études | Sexe     |                 |          |                 | Total |
|-----------------------------------|----------|-----------------|----------|-----------------|-------|
|                                   | Masculin |                 | Féminin  |                 |       |
|                                   | Nombre # | Pourcentage (%) | Nombre # | Pourcentage (%) |       |
| Région éducative Djénine          | 1711     | 34,8            | 3203     | 65,2            | 4914  |
| Centre d'études Djénine           | 507      | 32,9            | 1036     | 67,1            | 1543  |
| Région éducative de Tulkarem      | 1785     | 40,4            | 2632     | 59,6            | 4417  |
| Région éducative Naplouse         | 1567     | 38,5            | 2502     | 61,5            | 4069  |
| Centre d'études Toubas            | 700      | 39,2            | 1087     | 60,8            | 1787  |
| Région éducative Qalqyia          | 869      | 36,9            | 1488     | 63,1            | 2357  |
| Région éducative Salfit           | 707      | 38,0            | 1153     | 62,0            | 1860  |
| Centre d'études Bidia             | 135      | 41,8            | 188      | 58,2            | 323   |
| Région éducative Ramallah         | 2763     | 40,7            | 4029     | 59,3            | 6792  |
| Centre d'études Jéricho           | 318      | 37,8            | 524      | 62,2            | 842   |
| Région éducative Jérusalem        | 189      | 24,6            | 580      | 75,4            | 769   |
| Centre de Services Ezarieh        | 148      | 35,8            | 265      | 64,2            | 413   |
| Région éducative Bethléem         | 978      | 36,8            | 1682     | 63,2            | 2660  |
| Centre d'études Beit Sahour       | 857      | 40,3            | 1269     | 59,7            | 2126  |
| Région éducative Hébron           | 2008     | 41,2            | 2861     | 58,8            | 4869  |
| Centre d'études Doura             | 887      | 34,2            | 1709     | 65,8            | 2596  |
| Centre d'études Yatta             | 656      | 42,6            | 885      | 57,4            | 1541  |
| Région éducative Nord Gaza        | 1521     | 63,4            | 879      | 36,6            | 2400  |
| Région éducative Gaza             | 2783     | 66,8            | 1383     | 33,2            | 4166  |
| Région éducative Gaza Centre      | 1047     | 51,8            | 973      | 48,2            | 2020  |
| Région éducative Khan Younès      | 1865     | 69,8            | 808      | 30,2            | 2673  |
| Région éducative Rafah            | 1328     | 64,8            | 721      | 35,2            | 2049  |
| Centre d'études Riyad/ A.S.       | 289      | 31,8            | 620      | 68,2            | 909   |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.     | 82       | 38,0            | 134      | 62,0            | 216   |
| Grand total                       | 25700    | 44,1            | 32611    | 55,9            | 58311 |

La distribution des étudiants par sexe montre qu'il y a un surpassement en nombre et en pourcentage en faveur des étudiants de sexe féminin dans toutes les régions éducatives et dans tous les centres d'études de la Cisjordanie sans exception. Le pourcentage des étudiants de sexe féminin en Cisjordanie par rapport au nombre total des étudiants de la Cisjordanie est de 61,7%. Par contre ce pourcentage est complètement l'inverse dans les régions éducatives de la

bande de Gaza, où le taux global des étudiants de sexe masculin de la bande de Gaza s'élève à 64,2%.

Les deux centres de Riyad et de Djeddah d'Arabie Saoudite ont une situation assez similaire à celle de la Cisjordanie avec une prédominance du nombre des étudiants de sexe féminin par rapport aux étudiants de sexe masculin (67%).

Nous observons en termes de la distribution relative des étudiants de sexe féminin au niveau des régions éducatives/des centres d'études de la Cisjordanie, que les pourcentages des étudiants de sexe féminin sont clairement supérieurs et dépassent, pour la plupart, 60% de la proportion de l'ensemble des étudiants.

Le pourcentage le plus élevé étant dans la région éducative de Jérusalem qui atteint 75,4% en faveur des étudiants de sexe féminin par rapport à l'ensemble des étudiants. En deuxième place vient le centre d'études de Djénine avec 67,1% des étudiants de sexe féminin. En troisième lieu vient le centre d'études de Doura avec un pourcentage de 65,8% d'étudiants de sexe féminin.

Ces pourcentages ne figurent-ils que pour l'année universitaire 2006/2007? Ou cela a toujours été le cas pour les années précédentes?

Pour répondre à cette question, nous détaillons dans le tableau suivant le pourcentage et la distribution numérique des étudiants en fonction du sexe au cours des années à partir de la création de l'Université en 1990 (année universitaire 1990/1991).

**Tableau numéro 2: La distribution des étudiants de l'UOQ au cours des années par rapport au sexe**

| Année universitaire | Sexe     |                 |          |                 | Total |
|---------------------|----------|-----------------|----------|-----------------|-------|
|                     | Masculin |                 | Féminin  |                 |       |
|                     | Nombre # | Pourcentage (%) | Nombre # | Pourcentage (%) |       |
| 1990/ 1991          | 644      | 56,0            | 505      | 44,0            | 1149  |
| 1991/ 1992          | 1500     | 54,1            | 1275     | 45,9            | 2775  |
| 1992/ 1993          | 1862     | 54,8            | 1534     | 45,2            | 3396  |
| 1993/1994           | 1686     | 53,9            | 1444     | 46,1            | 3130  |
| 1994/ 1995          | 3208     | 55,3            | 2592     | 44,7            | 5800  |
| 1995/ 1996          | 3487     | 56,3            | 2702     | 43,7            | 6189  |
| 1996/ 1997          | 4766     | 57,2            | 3569     | 42,8            | 8335  |
| 1997/ 1998          | 6628     | 59,3            | 4544     | 40,7            | 11172 |
| 1998/ 1999          | 8780     | 59,2            | 6046     | 40,8            | 14826 |
| 1999/ 2000          | 12368    | 60,1            | 8237     | 39,9            | 20605 |
| 2000/ 2001          | 14253    | 58,7            | 10047    | 41,3            | 24300 |
| 2001/ 2002          | 16774    | 57,6            | 12337    | 42,4            | 29111 |
| 2002/ 2003          | 19867    | 54,8            | 16364    | 45,2            | 36231 |
| 2003/ 2004          | 20483    | 50,6            | 20018    | 49,4            | 40501 |
| 2004/ 2005          | 21751    | 48,1            | 23454    | 51,9            | 45205 |
| 2005/ 2006          | 23082    | 45,5            | 27682    | 54,5            | 50764 |
| 2006/ 2007          | 25700    | 44,1            | 32611    | 55,9            | 58311 |

Il ressort de ces données que le nombre des étudiants de sexe masculin était supérieur à celui de sexe féminin et ceci depuis l'année universitaire 1990/1991 jusqu'à l'année 2003/2004, malgré quelques fluctuations; mais de façon générale la situation n'avait pas changé.

C'est par la suite (depuis l'année universitaire 2004/2005) que le pourcentage des étudiants de sexe féminin va être supérieur à celui des étudiants de sexe masculin.

Dans les régions d'études de la bande de Gaza la situation est complètement inversée par rapports aux régions éducatives et centres d'études de la Cisjordanie où le nombre des étudiants masculins sera supérieur à celui des étudiants de sexe féminin. En ce qui concerne les centres d'études à l'extérieur, la situation se rapproche de celle que l'on retrouve dans les centres d'études de la Cisjordanie; c'est-à-dire une supériorité nette dans le nombre des étudiants de sexe féminin.

Ceci est peut-être dû à la différence existant entre la Cisjordanie et la bande de Gaza en ce qui concerne la perception concernant l'éducation des filles, perception qui a évolué dans les régions de la Cisjordanie. Nous avons remarqué



ceci lors de l'examen des données historiques de la distribution des étudiants selon le sexe.

Ici se pose une question très importante, est-ce que ce phénomène de distorsion garçons/ filles est propre à l'Université Ouverte Al-Quds, ou est-ce un phénomène général que l'on retrouve dans toutes les universités et institutions d'enseignement supérieur en Palestine? En sachant que le nombre des universités et institutions d'enseignement supérieur en Palestine sont en 2007 au nombre de onze: dix universités traditionnelles et une seule université qui suit le système de Formation Ouverte et A Distance (FOAD) (l'Université Ouverte Al-Quds qui est étendue sur 22 régions et centres pédagogiques qui couvrent la Cisjordanie et la bande de Gaza).

Les dix universités traditionnelles sont réparties comme suit: sept en Cisjordanie (l'Université de Birzeit proche de Ramallah, l'Université Nationale An-Najah à Naplouse, l'Université de Bethléem, l'Université d'Hébron, l'Université Polytechnique Palestine à Hébron, l'Université Arabe Américaine de Djénine, l'Université Al-Quds proche de Jérusalem); et trois dans la bande de Gaza (l'Université d'Al-Azhar, l'Université d'Al-Aqsa, l'Université Islamique).

151 108 étudiants (dont 57 186 étudiants à l'Université Ouverte Al-Quds (hors les deux centres d'études d'Arabie Saoudite)) y sont inscrits pour l'année universitaire 2006/2007 dans ses diverses facultés<sup>627</sup>.

Pour répondre à la question mentionnée ci-dessus nous analysons le tableau suivant:

---

<sup>627</sup> Source: Annuaire statistique 2006/2007, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, Août 2007, Ramallah, Palestine, tableau numéro 22, pp. 32-54.

**Tableau numéro 3 : La distribution selon le critère «sexe» des étudiants enregistrés dans les universités et institutions d'enseignement supérieur en Palestine pour l'année universitaire 2006/2007<sup>628</sup>**

| La région            | L'institution d'enseignement supérieur   | Masculin     |               | Féminin      |               | Total         |               |
|----------------------|------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|---------------|---------------|
|                      |                                          | Nombre #     | Pourcentage % | Nombre #     | Pourcentage % | Nombre #      | Pourcentage % |
| <b>Cisjordanie</b>   | l'Université An-Najah                    | 7766         | 48,8          | 8144         | 51,2          | <b>15910</b>  | <b>100</b>    |
|                      | l'Université Al-Quds                     | 4367         | 51,5          | 4109         | 48,5          | <b>8476</b>   | <b>100</b>    |
|                      | l'Université de Birzeit                  | 3506         | 46,1          | 4103         | 53,9          | <b>7609</b>   | <b>100</b>    |
|                      | l'Université d'Hébron                    | 1562         | 30,4          | 3569         | 69,6          | <b>5131</b>   | <b>100</b>    |
|                      | l'Université Arabe Américaine            | 1951         | 61,3          | 1231         | 38,7          | <b>3182</b>   | <b>100</b>    |
|                      | Polytechnique Palestine                  | 1929         | 63,0          | 1135         | 37,0          | <b>3064</b>   | <b>100</b>    |
|                      | l'Université de Bethléem                 | 746          | 28,7          | 1857         | 71,3          | <b>2603</b>   | <b>100</b>    |
|                      | <b>Total Universités traditionnelles</b> | 21827        | 47,5          | 24148        | 52,5          | <b>45975</b>  | <b>100</b>    |
|                      | <b>L'université Ouverte Al-Quds</b>      | 16785        | 38,3          | 27093        | 61,7          | <b>43878</b>  | <b>100</b>    |
|                      | <b>Total</b>                             | <b>38612</b> | <b>43,0</b>   | <b>51241</b> | <b>57,0</b>   | <b>89853</b>  | <b>100</b>    |
| <b>Bande de Gaza</b> | l'Université Islamique                   | 8424         | 41,1          | 12062        | 58,9          | <b>20486</b>  | <b>100</b>    |
|                      | l'Université d'Al-Azhar                  | 8301         | 59,4          | 5683         | 40,6          | <b>13984</b>  | <b>100</b>    |
|                      | l'Université d'Al-Aqsa                   | 4935         | 36,6          | 8542         | 63,4          | <b>13477</b>  | <b>100</b>    |
|                      | <b>Total Universités traditionnelles</b> | 21660        | 45,2          | 26287        | 54,8          | <b>47947</b>  | <b>100</b>    |
|                      | <b>L'université Ouverte Al-Quds</b>      | 8544         | 64,2          | 4764         | 35,8          | <b>13308</b>  | <b>100</b>    |
| <b>Total</b>         |                                          | <b>30204</b> | <b>49,3</b>   | <b>31051</b> | <b>50,7</b>   | <b>61255</b>  | <b>100</b>    |
| <b>Grand Total</b>   |                                          | <b>68816</b> | <b>45,5</b>   | <b>82292</b> | <b>54,5</b>   | <b>151108</b> | <b>100</b>    |

Nous pouvons conclure d'après le tableau ci-dessus qu'il y a une supériorité numérique des filles dans les établissements d'enseignement supérieur en Palestine (54,5% des étudiantes contre 45,5% pour les étudiants pour l'année universitaire 2006/2007).

Cette distorsion reste toujours vraie en générale pour les universités traditionnelles dans le cas de la Cisjordanie (52,5% pour les filles contre 47,5%

<sup>628</sup> Source: Idem.

pour les garçons) et de la bande de Gaza (54,8% pour les filles contre 45,2% pour les garçons), à l'exception de l'Université Arabe Américaine, de l'Université Al-Quds et de l'Université Polytechnique Palestine en Cisjordanie et de l'Université d'Al-Azhar dans la bande de Gaza prises séparément.

Pour l'Université Ouverte Al-Quds Open c'est le cas pour la Cisjordanie, tandis que pour la bande de Gaza, la situation est complètement différente - même inversée - par rapport aux universités traditionnelles, 35,8% seulement des étudiants de l'université Ouverte Al-Quds dans la bande de Gaza sont du sexe féminin contre 54,8% pour les universités traditionnelles.

Cela ne s'explique pas avec la moyenne au baccalauréat sur deux années consécutives (les deux années scolaires 2004/2005 et 2005/2006), car nous aurions pu penser que les filles qui ont de meilleurs résultats en sortant du baccalauréat choisiraient de faire leurs études universitaires dans les universités traditionnelles plutôt qu'à l'Université Ouverte Al-Quds, mais les deux tableaux qui suivent montrent que les filles ont de meilleurs résultats au baccalauréat en Cisjordanie que les filles de la bande de Gaza, surtout pour les moyennes entre 70% et 100%.

**Tableau numéro 4 (A): la distribution des bacheliers selon les critères: sexe, la moyenne générale au baccalauréat et la région (Cisjordanie/ bande de Gaza) pour l'année scolaire 2004/2005<sup>629</sup>**

| Moyenne générale au baccalauréat (sur 100) | Cisjordanie  |               |             |               | Bande de Gaza |               |             |               |
|--------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|---------------|---------------|---------------|-------------|---------------|
|                                            | Fille        |               | Garçon      |               | Fille         |               | Garçon      |               |
|                                            | Nombre #     | Pourcentage % | Nombre #    | Pourcentage % | Nombre #      | Pourcentage % | Nombre #    | Pourcentage % |
| <b>50 - 59,9</b>                           | 2301         | 17,7          | 2161        | 22,2          | 2515          | 26,9          | 3445        | 46,1          |
| <b>60 - 69,9</b>                           | 2810         | 21,7          | 2602        | 26,7          | 2210          | 23,6          | 1895        | 25,4          |
| <b>70 - 79,9</b>                           | 3054         | <b>23,5</b>   | 2284        | 23,5          | 2044          | <b>21,9</b>   | 1155        | 15,5          |
| <b>80 - 89,9</b>                           | 3204         | <b>24,7</b>   | 1884        | 19,4          | 1764          | <b>18,9</b>   | 618         | 8,3           |
| <b>90 - 100</b>                            | 1602         | <b>12,4</b>   | 804         | 8,3           | 820           | <b>8,8</b>    | 359         | 4,8           |
| <b>Total</b>                               | <b>12971</b> | <b>100,0</b>  | <b>9735</b> | <b>100,0</b>  | <b>9353</b>   | <b>100,0</b>  | <b>7472</b> | <b>100,0</b>  |

<sup>629</sup> Source: Les résultats officiels du Tawjihi (baccalauréat) pour l'année scolaire 2004/2005, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur Palestinien, Juin 2005, Ramallah, Palestine, données brutes.

**Tableau numéro 4 (B): la distribution des bacheliers selon les critères :  
sexe, la moyenne générale au baccalauréat et la région (Cisjordanie/ bande  
de Gaza) pour l'année scolaire 2005/2006<sup>630</sup>**

| Moyenne générale<br>au baccalauréat<br>(sur 100) | Cisjordanie |                  |             |                  | Bande de Gaza |                  |             |                  | Grand total |        |
|--------------------------------------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|---------------|------------------|-------------|------------------|-------------|--------|
|                                                  | Fille       |                  | Garçon      |                  | Fille         |                  | Garçon      |                  |             |        |
|                                                  | Nombre<br># | Pourcentage<br>% | Nombre<br># | Pourcentage<br>% | Nombre<br>#   | Pourcentage<br>% | Nombre<br># | Pourcentage<br>% | Fille       | Garçon |
| 50 - 59,9                                        | 2000        | 12,7             | 2068        | 17,8             | 3353          | 28,6             | 4306        | 46,1             | 5353        | 6374   |
| 60 - 69,9                                        | 3483        | 22,2             | 3090        | 26,6             | 2634          | 22,4             | 2256        | 24,2             | 6117        | 5346   |
| 70 - 79,9                                        | 3833        | 24,4             | 2971        | 25,6             | 2317          | 19,7             | 1326        | 14,2             | 6150        | 4297   |
| 80 - 89,9                                        | 3925        | 25               | 2351        | 20,3             | 2096          | 17,9             | 830         | 8,9              | 6021        | 3181   |
| 90 - 100                                         | 2457        | 15,7             | 1126        | 9,7              | 1337          | 11,4             | 616         | 6,6              | 3794        | 1742   |
| Total                                            | 15698       | 100              | 11606       | 100              | 11737         | 100              | 9334        | 100              | 27435       | 20940  |

Les statistiques indiquées ci-dessous ont pour but de déceler les écarts parmi les bacheliers sur trois plans: la moyenne cumulative au baccalauréat, le sexe et la section. Aussi nous essayons de comprendre pourquoi les filles choisissent-elles les institutions d'enseignement traditionnel (le cas de la bande de Gaza), et de connaître les écarts dans les résultats obtenus dans l'enseignement supérieur et qui sont en faveur des filles pour tous les territoires palestiniens. Ainsi nous remarquons que les filles au niveau des études secondaires et dans toutes les régions (Cisjordanie et bande de Gaza) obtiennent de meilleurs résultats que les garçons. Et ceci ne distingue pas la bande de Gaza par rapport à la Cisjordanie car la cette situation est très semblable dans les deux régions.

Dans les catégories des moyennes générales au diplôme de fin d'études secondaires les moins élevées, nous observons que les bacheliers de sexe masculin y sont majoritaires dans toutes les sections et cela pour les deux régions Gaza et la Cisjordanie. Cela montre la supériorité académique des filles par rapport aux garçons et renforce la conviction que ces différences entre les deux sexes existent depuis de nombreuses années; alors que cette étude se concentre sur 2 ans seulement.

<sup>630</sup> Source: Les résultats officiels du Tawjihi (baccalauréat) pour l'année scolaire 2005/2006, Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur Palestinien, Juin 2006, Ramallah, Palestine, données brutes.

**Tableau numéro 5 (A): la distribution des bacheliers selon le sexe, la catégorie de la moyenne générale au baccalauréat et la section pour l'année scolaire 2004/2005<sup>631</sup>**

| Catégorie<br>de la<br>moyenne | Sexe     | Section      |      |            |      |               |      | Total  |      |
|-------------------------------|----------|--------------|------|------------|------|---------------|------|--------|------|
|                               |          | Scientifique |      | Littéraire |      | Professionnel |      |        |      |
|                               |          | Nombre       | %    | Nombre     | %    | Nombre        | %    | Nombre | %    |
| 50 – 59,9                     | Féminin  | 207          | 24,3 | 4574       | 48,5 | 35            | 23,8 | 4816   | 46,2 |
|                               | Masculin | 644          | 75,7 | 4850       | 51,5 | 112           | 76,2 | 5606   | 53,8 |
|                               | Total    | 851          | 100  | 9424       | 100  | 147           | 100  | 10422  | 100  |
| 60 – 69,9                     | Féminin  | 767          | 37,6 | 4124       | 58,6 | 129           | 29,5 | 5020   | 52,7 |
|                               | Masculin | 1275         | 62,4 | 2914       | 41,4 | 308           | 70,5 | 4497   | 47,3 |
|                               | Total    | 2042         | 100  | 7038       | 100  | 437           | 100  | 9517   | 100  |
| 70 – 79,9                     | Féminin  | 1329         | 48,1 | 3587       | 68,6 | 182           | 33,5 | 5098   | 59,7 |
|                               | Masculin | 1436         | 51,9 | 1642       | 31,4 | 361           | 66,5 | 3439   | 40,3 |
|                               | Total    | 2765         | 100  | 5229       | 100  | 543           | 100  | 8537   | 100  |
| 80 – 89,9                     | Féminin  | 1964         | 55,8 | 2813       | 80,7 | 191           | 41,0 | 4968   | 66,5 |
|                               | Masculin | 1553         | 44,2 | 674        | 19,3 | 275           | 59,0 | 2502   | 33,5 |
|                               | Total    | 3517         | 100  | 3487       | 100  | 466           | 100  | 7470   | 100  |
| 90 – 100                      | Féminin  | 1519         | 60,0 | 821        | 91,1 | 82            | 54,3 | 2422   | 67,6 |
|                               | Masculin | 1014         | 40,0 | 80         | 8,9  | 69            | 45,7 | 1163   | 32,4 |
|                               | Total    | 2533         | 100  | 901        | 100  | 151           | 100  | 3585   | 100  |
| Total<br>global               | Féminin  | 5786         | 49,4 | 15919      | 61,0 | 619           | 35,5 | 22324  | 56,5 |
|                               | Masculin | 5922         | 50,6 | 10160      | 39,0 | 1125          | 64,5 | 17207  | 43,5 |
|                               | Total    | 11708        | 100  | 26079      | 100  | 1744          | 100  | 39531  | 100  |

Les données du baccalauréat pour l'année 2004/2005 ci-dessus montrent la supériorité académique des filles dans toutes les catégories surtout dans les catégories supérieures de la moyenne générale et une augmentation du nombre des bacheliers de sexe masculin ayant une moyenne dans des catégories inférieures.

<sup>631</sup> Source: Les résultats officiels du Tawjihi (baccalauréat) pour l'année scolaire 2004/2005, op. cit.

**Tableau numéro 5 (B): la distribution des bacheliers selon le sexe, la catégorie de la moyenne générale au baccalauréat et la section pour l'année scolaire 2005/2006<sup>632</sup>**

| Catégorie de la moyenne | Sexe     | Section      |      |            |      |               |      | Total  |      |
|-------------------------|----------|--------------|------|------------|------|---------------|------|--------|------|
|                         |          | Scientifique |      | Littéraire |      | Professionnel |      |        |      |
|                         |          | Nombre       | %    | Nombre     | %    | Nombre        | %    | Nombre | %    |
| 50 – 59,9               | Féminin  | 178          | 25,2 | 5141       | 47,1 | 34            | 31,5 | 5353   | 45,6 |
|                         | Masculin | 528          | 74,8 | 5772       | 52,9 | 74            | 68,5 | 6374   | 54,4 |
|                         | Total    | 706          | 100  | 10913      | 100  | 108           | 100  | 11727  | 100  |
| 60 – 69,9               | Féminin  | 752          | 36,9 | 5246       | 58,4 | 119           | 26,7 | 6117   | 53,4 |
|                         | Masculin | 1285         | 63,1 | 3734       | 41,6 | 327           | 73,3 | 5346   | 46,6 |
|                         | Total    | 2037         | 100  | 8980       | 100  | 446           | 100  | 11463  | 100  |
| 70 – 79,9               | Féminin  | 1377         | 47,2 | 4581       | 66,3 | 192           | 31,0 | 6150   | 58,9 |
|                         | Masculin | 1543         | 52,8 | 2326       | 33,7 | 428           | 69,0 | 4297   | 41,1 |
|                         | Total    | 2920         | 100  | 6907       | 100  | 620           | 100  | 10447  | 100  |
| 80 – 89,9               | Féminin  | 2165         | 54,7 | 3642       | 77,6 | 214           | 39,0 | 6021   | 65,4 |
|                         | Masculin | 1793         | 45,3 | 1053       | 22,4 | 335           | 61,0 | 3181   | 34,6 |
|                         | Total    | 3958         | 100  | 4695       | 100  | 549           | 100  | 9202   | 100  |
| 90 – 100                | Féminin  | 2106         | 58,5 | 1591       | 91,2 | 97            | 50,8 | 3794   | 68,5 |
|                         | Masculin | 1495         | 41,5 | 153        | 8,8  | 94            | 49,2 | 1742   | 31,5 |
|                         | Total    | 3601         | 100  | 1744       | 100  | 191           | 100  | 5536   | 100  |
| Total global            | Féminin  | 6578         | 49,8 | 20201      | 60,8 | 656           | 34,3 | 27435  | 56,7 |
|                         | Masculin | 6644         | 50,2 | 13038      | 39,2 | 1258          | 65,7 | 20940  | 43,3 |
|                         | Total    | 13222        | 100  | 33239      | 100  | 1914          | 100  | 48375  | 100  |

Nous concluons de ce que précède que les filles ont de meilleurs résultats que les garçons au baccalauréat en général et à tous les niveaux et que cette différence est la même dans les deux régions de la Cisjordanie et la bande de Gaza. Pour renforcer cette conviction, nous observons certains indicateurs tels que le pourcentage de réussite au baccalauréat selon le sexe et la zone géographique d'étude.

<sup>632</sup> Source: Les résultats officiels du Tawjihi (baccalauréat) pour l'année scolaire 2005/2006, op. cit.



**Tableau numéro 6 (A): la distribution des bacheliers selon le sexe, la région et la section pour les dix premiers au baccalauréat pour l'année scolaire 2005/2006<sup>633</sup>**

| Indicateur                                        | La Cisjordanie |            | La Bande de Gaza |            |
|---------------------------------------------------|----------------|------------|------------------|------------|
|                                                   | Scientifique   | Littéraire | Scientifique     | Littéraire |
| Pourcentage des filles dans les dix premiers (%)  | 53             | 100        | 76               | 100        |
| Pourcentage des garçons dans les dix premiers (%) | 47             | 0          | 24               | 0          |

Les indicateurs du tableau ci-dessus montrent que le pourcentage des filles dans les dix premiers au baccalauréat est supérieur à celui des garçons aussi bien au niveau de la section que celui de la région. Nous avons utilisé ici les données pour l'année scolaire 2005/2006 (année universitaire l'objet de cette étude), à titre d'indication, mais les mêmes résultats ont été obtenus pour l'année scolaire 2004/2005.

Parmi les dix premiers au baccalauréat/section scientifique pour l'année scolaire 2005/2006, il y a 8 filles et deux garçons pour la bande de Gaza, et 5 filles et 5 garçons pour la Cisjordanie. Tandis que pour la section littéraire les dix premiers sont uniquement des filles; c'est le cas pour la bande de Gaza et pour la Cisjordanie.

Dans le tableau suivant, nous observons que le pourcentage de filles ayant eu une moyenne générale au baccalauréat supérieure à 90% (mention excellent), est beaucoup plus élevé que leurs homologues masculins dans les deux régions Gaza et Cisjordanie.

La distribution des bacheliers ayant eu la mention « excellent » pour l'année scolaire 2005/2006 est la suivante:

Pour la Cisjordanie 68,2% des filles contre 31,8% pour les garçons.

Pour la bande de Gaza 68,5% des filles contre 31,5% pour les garçons.

Ceci est une autre indication qui explique en partie la tendance des filles à opter pour des spécialisations scientifiques spécifiques dans la formation traditionnelle qui ne sont pas disponibles dans l'enseignement ouvert et à distance.

---

<sup>633</sup> Idem.

**Tableau numéro 6 (B) : La distribution des bacheliers ayant eu la mention  
« excellent » pour l'année scolaire 2005/2006<sup>634</sup>**

| Indicateur                                                 | Cisjordanie | Bande de Gaza |
|------------------------------------------------------------|-------------|---------------|
| Pourcentage des filles ayant eu la mention excellente (%)  | 68,2        | 68,5          |
| Pourcentage des garçons ayant eu la mention excellente (%) | 31,8        | 31,5          |

Le tableau suivant montre le pourcentage de bacheliers ayant réussi leur baccalauréat par rapport au sexe: 43% des bacheliers qui ont réussi au baccalauréat pour l'année scolaire 2005/2006 sont des garçons contre 57% pour les filles. Cette différence n'est pas très importante quand nous regardons le taux de réussite en général de chaque sexe par rapport au nombre total de réussite de la totalité des bacheliers, mais cette différence paraît plus importante si nous regardons le pourcentage de réussite pour chaque sexe par rapport au nombre de bacheliers de ce sexe. Dans ce cas nous obtenons un taux de réussite de 52,1% pour les garçons contre un taux de 71,4% pour les filles.

**Tableau numéro 6 (C): la distribution des bacheliers selon le sexe, et le pourcentage de réussite des candidats au diplôme de fin d'études secondaires pour l'année scolaire 2005/2006<sup>635</sup>**

| Candidats       | Nombre total de candidats | Nombre de réussites | Pourcentage de réussite (%) | Pourcentage de réussite en fonction du sexe (%) |
|-----------------|---------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>Masculin</b> | 40193                     | 20940               | 43                          | 52,1                                            |
| <b>Féminin</b>  | 38415                     | 27435               | 57                          | 71,4                                            |
| <b>Total</b>    | <b>78608</b>              | <b>48375</b>        | <b>100</b>                  |                                                 |

Cela signifie qu'il existe d'autres raisons qui pourraient expliquer cette distorsion dans les choix des étudiantes de la bande de Gaza entre les universités traditionnelles et la Formation Ouverte et A Distance (L'université ouverte Al-Quds). D'où la nécessité de conduire une étude sur la distorsion garçon/ fille entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Le tableau suivant montre la durée moyenne en années du temps d'attente entre l'obtention du baccalauréat et l'admission à l'UOQ en fonction des régions éducatives/ centres d'études et du sexe.

Ce tableau montre que le temps moyen d'attente pour les garçons (régions Cisjordanie, Gaza et centres d'Arabie Saoudite confondus) est de 2,6 ans, tandis qu'il est de 2,4 ans pour les filles.

<sup>634</sup> Idem.

<sup>635</sup> Idem.

**Tableau 7 : la durée moyenne du temps d'attente entre l'obtention du baccalauréat et l'admission à l'UOQ selon les régions éducatives/ centres d'études et le sexe (en années)**

| Région éducative/ Centre d'études | Sexe       |            | Moyenne générale |
|-----------------------------------|------------|------------|------------------|
|                                   | Féminin    | Masculin   |                  |
| Région éducative Djénine          | 1,2        | 2,1        | 1,5              |
| Centre d'études Djénine           | 1,3        | 1,9        | 1,5              |
| Région éducative de Tulkarem      | 1,4        | 2,1        | 1,7              |
| Région éducative Naplouse         | 1,7        | 2,1        | 1,9              |
| Centre d'études Toubas            | 3,0        | 2,9        | 3,0              |
| Région éducative Qalqyia          | 1,5        | 2,3        | 1,8              |
| Région éducative Salfit           | 2,0        | 2,6        | 2,3              |
| Centre d'études Bidia             | 2,6        | 4,4        | 3,3              |
| Région éducative Ramallah         | 2,6        | 2,7        | 2,7              |
| Centre d'études Jéricho           | 1,9        | 2,8        | 2,2              |
| Région éducative Jérusalem        | 4,9        | 6,5        | 5,3              |
| Centre de Services Ezarieh        | 3,4        | 4,1        | 3,6              |
| Région éducative Bethléem         | 2,0        | 3,0        | 2,4              |
| Centre d'études Beit Sahour       | 1,2        | 1,1        | 1,2              |
| Région éducative Hébron           | 2,0        | 2,5        | 2,2              |
| Centre d'étude Doura              | 1,4        | 2,0        | 1,6              |
| Centre d'études Yatta             | 0,9        | 1,5        | 1,2              |
| Région éducative Nord Gaza        | 4,5        | 3,1        | 3,6              |
| Région éducative Gaza             | 5,3        | 3,2        | 3,9              |
| Région éducative Gaza Centre      | 5,4        | 3,4        | 4,3              |
| Région éducative Khan Younès      | 4,2        | 2,5        | 3,0              |
| Région éducative Rafah            | 4,6        | 3,1        | 3,7              |
| Centre d'études Riyad/ A.S.       | 1,8        | 3,0        | 2,2              |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.     | 2,4        | 2,6        | 2,5              |
| <b>Moyenne globale</b>            | <b>2,4</b> | <b>2,6</b> | <b>2,5</b>       |

Le tableau ci-dessus montre que le temps moyen d'attente est plus élevé pour les garçons (2,7 ans en moyenne) que pour les filles (2,2 ans en moyenne), dans la plupart des régions éducatives et centres d'étude en Cisjordanie. Tandis que dans la bande de Gaza ce taux est plus élevé pour les filles (4,8 ans en moyenne) que pour les garçons (3 ans en moyenne) dans les cinq régions éducatives de la bande de Gaza.

La situation dans les deux centres d'Arabie saoudite est très semblable à celle de

la Cisjordanie.

Cela peut expliquer en partie la distorsion garçons/ filles entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, il s'agit très probablement d'un phénomène sociale. Dr. Mohamed Shahin, le doyen des affaires estudiantines à l'Université Ouverte Al-Quds, pense cependant, que cette distorsion est due probablement au nombre élevé d'universités traditionnelles dans la bande de Gaza sur une zone géographique étroite<sup>636</sup> par rapport à la Cisjordanie<sup>637</sup>.

### **La politique d'admission dans les régions éducatives et centres d'études de l'université en fonction de la moyenne générale obtenue au diplôme de l'enseignement secondaire général:**

L'UOQ repose généralement sur les lignes directrices du ministère supérieur de l'enseignement en définissant les critères d'admission qui exigent une moyenne générale minimale de 65% au diplôme de l'enseignement secondaire général<sup>638</sup>. Bien que l'université ait accepté des étudiants ayant de faibles moyennes au baccalauréat dans le passé, elle a depuis remis en question cette politique afin d'améliorer la qualité de l'enseignement.

A notre question de savoir si l'université attire plus particulièrement les étudiants moins chanceux dans les moyennes au baccalauréat, Dr. Shahin, le doyen des affaires estudiantines à l'université, répond<sup>639</sup>:

*« Nous avons, tous les ans, un grand nombre de candidats qui se présentent avec des moyennes qui dépassent parfois les 95 %. Nous avons reçu une donation, il y a quelque temps et nous avons voulu la consacrer à ceux qui avaient une moyenne élevée. Nous avons dû la répartir - et c'était un montant élevé – seulement à ceux qui avaient 95% ou plus ».*

---

<sup>636</sup> La superficie totale de la bande de Gaza étant de 365 Km<sup>2</sup>, tandis qu'elle est de 5655 Km<sup>2</sup> pour la Cisjordanie (source: Le Bureau central palestinien de statistique, la Palestine en chiffres en 2010, op. cit., p. 8).

<sup>637</sup> Entretien du chercheur avec le doyen des affaires estudiantines à l'UOQ, Dr. Mohamed Shahin, dans son bureau à Ramallah, le 11 Février 2013.

<sup>638</sup> Le ministère de l'enseignement supérieur palestinien impose à l'UOQ deux critères d'admission: celui d'admettre des étudiants au terme de leur année de l'obtention du certificat d'études secondaires ayant eu une moyenne de 65% ou plus ou des étudiants ayant obtenu ce certificat l'année ou les années antérieure(s) avec une moyenne de 55% ou plus.

Voir: la politique d'admission de l'UOQ (Source: site web officiel de l'Université, <http://www.qou.edu/english/index.jsp?pageId=29>, consulté le 21/02/2013).

<sup>639</sup> Entretien du chercheur avec Dr. Mohamed Shahin, Op. Cit.

Selon Dr. Shahin, les moyennes des étudiants qui se présentent à l'université sont variables mais elles suivent une courbe moyenne pour toutes les années et en particulier pour cette dernière année. Il y a des moyennes élevées et des moyennes modérées. Et il ajoute:

*« Nous ne devons pas oublier que la moyenne d'admission pour les nouveaux candidats est de 65% ou au-dessus; c'est une décision issue du Conseil de l'enseignement supérieur qui s'applique également aux universités traditionnelles. Toutefois je considère que l'enseignement ouvert doit être plus flexible dans sa politique d'admission, car la performance dans les classes terminales n'est pas toujours le seul indicateur sur la capacité de l'étudiant. Offrir l'opportunité à chaque étudiant de s'inscrire à l'Université n'est pas une mauvaise chose; car le système y est ferme, rigoureux, précis et transparent et quiconque réussit et achève le cursus défini mériterait le diplôme universitaire de QOU en tout honneur et professionnalisme. Nos diplômés ont prouvé à travers leur carrière ou leurs études tout leur mérite ».*

Pour décrire la politique d'admission à l'université, le tableau ci-dessous servira à indiquer le nombre de formulaires d'admission vendus pour les étudiants, nombre de demandes d'admission reçues et enfin le nombre d'étudiants acceptés ou admis dans les régions éducatives et centres d'études de l'université.

**Tableau numéro 8: Nombre de formulaires d'admission vendus, nombre de demandes d'admission reçues, nombre d'étudiants admis et nombre d'étudiants effectivement inscrits pour l'année universitaire 2006/2007**

| Région éducative/<br>centre d'études | Nombre de<br>formulaire<br>vendus | Nombre de<br>demande<br>d'admission | Nombre<br>d'étudiants<br>admis | Nombre<br>d'étudiants<br>inscrits |
|--------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Région de Jérusalem                  | 440                               | 410                                 | 406                            | 364                               |
| Centre de Ezarieh                    | 33                                | 30                                  | 30                             | 27                                |
| Région de Ramallah                   | 2501                              | 2486                                | 2486                           | 2206                              |
| Région de Jéricho                    | 252                               | 247                                 | 246                            | 232                               |
| Région de Naplouse                   | 1440                              | 1437                                | 1437                           | 1299                              |
| Région de Toubas                     | 959                               | 948                                 | 948                            | 906                               |
| Région de Qalqyia                    | 842                               | 835                                 | 835                            | 607                               |
| Région de Salfit                     | 562                               | 562                                 | 562                            | 361                               |
| Centre de Bidia                      | 192                               | 384                                 | 384                            | 384                               |
| Région de Tulkarem                   | 1476                              | 1470                                | 1470                           | 1369                              |
| Région de Djénine                    | 1484                              | 1477                                | 1286                           | 1196                              |
| Centre de Djénine                    | 459                               | 456                                 | 456                            | 294                               |
| Région de Bethléem                   | 981                               | 926                                 | 769                            | 713                               |
| Centre de Beit Sahour                | 510                               | 557                                 | 557                            | 557                               |
| Région de Hébron                     | 1783                              | 1779                                | 1686                           | 1577                              |
| Région de Doura                      | 805                               | 797                                 | 797                            | 707                               |
| Centre de Yatta                      | 489                               | 486                                 | 486                            | 448                               |
| Région de Gaza                       | 1425                              | 1425                                | 1425                           | 1210                              |
| Région Gaza centre                   | 657                               | 652                                 | 652                            | 559                               |
| Région Khan Younès                   | 792                               | 705                                 | 705                            | 678                               |
| Région Rafah                         | 774                               | 773                                 | 773                            | 658                               |
| Région Nord Gaza                     | 972                               | 972                                 | 972                            | 809                               |
| <b>Total global</b>                  | <b>19828</b>                      | <b>19814</b>                        | <b>19368</b>                   | <b>17161</b>                      |

D'après le tableau ci-dessus, il est clair que la politique d'admission est comparable dans toutes les régions éducatives et tous les centres d'études. Au total, 19828 formulaires d'admission ont été vendus pour l'année universitaire 2006/2007. 19368 étudiants ont été admis et 17161 se sont réellement inscrits à l'Université Ouverte Al-Quds pour l'année universitaire 2006/2007 (ce qui représente 86,5% du nombre total des formulaires vendues). Pour cette même année universitaire, 35268 bacheliers ont formulé une demande d'admission dans une des universités traditionnelles en Palestine, 29205 parmi eux ont été admis et 25132 s'y sont inscrits (71,3%)<sup>640</sup>.

<sup>640</sup> Source: Annuaire statistique 2006/2007, op. cit., tableau numéro 10.



C'est une preuve nette de la popularité croissante de l'enseignement ouvert et à distance en Palestine parmi les diplômés du secondaire qui ont totalisé 48375 pour cette année (année scolaire 2005/2006) et ils sont près de 41% d'entre eux à avoir formulé une demande d'admission à l'UOQ (dans l'hypothèse que tous les diplômés des études secondaires poursuivent des études supérieures et ceci dans les établissements de l'enseignement supérieur en Palestine, ce qui n'est sûrement pas le cas). 35% d'entre eux sont admis à l'UOQ. Ce qui démontre que l'UOQ absorbe plus du tiers des étudiants de l'enseignement supérieur en Palestine.

### **La distribution des étudiants selon le critère « âge »:**

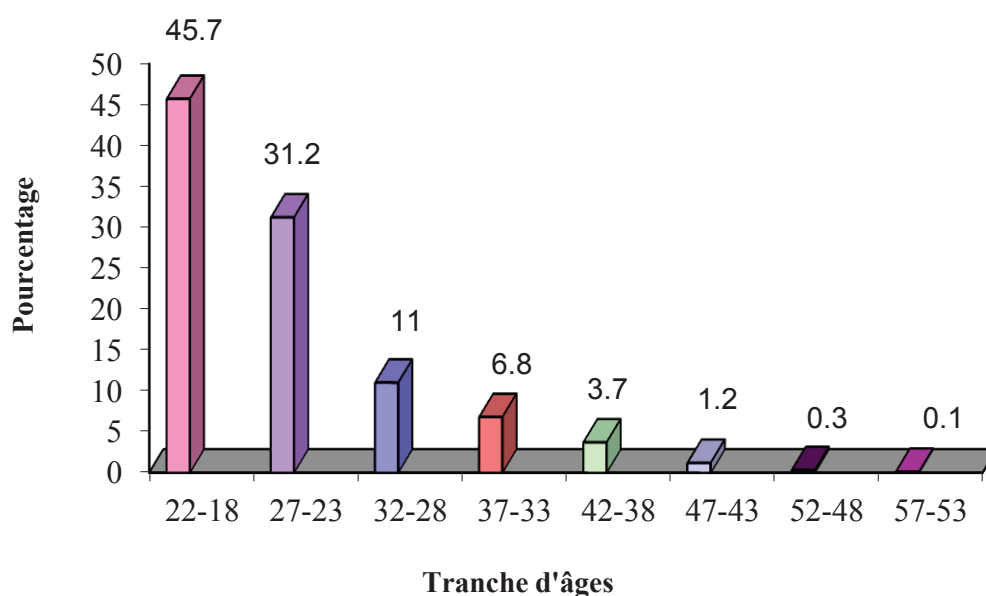
Il est à noter que la Formation Ouverte et A Distance offre la possibilité d'accéder à l'enseignement universitaire pour toutes les catégories d'âge, indépendamment de l'année d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires (le baccalauréat) et, par conséquent, nous pouvons observer un certain nombre d'étudiants à l'université Ouverte Al-Quds qui relèvent des tranches d'âge avancé.

Un aperçu général de la distribution en pourcentage des étudiants en fonction des tranches d'âge, comme dans la figure numéro 1 ci-dessous, nous permet de dire que la plus grande proportion d'entre eux est concentrée dans la tranche d'âge des 18-22 ans, atteignant ainsi 45,7% de tous les étudiants de l'université.

La catégorie suivante, celle des 23-27 ans représente 31,2% des étudiants de l'Université et, en conséquence, plus des trois quarts des étudiants de l'université appartiennent à des groupes d'âge jeune, c'est-à-dire que 76,9% des étudiants de l'Université ont entre 18 et 27 ans.

Ceci reflète le taux de participation à la formation ouverte et à distance en Palestine, et que, par ailleurs, ce système de formation attire de plus en plus d'étudiants, en particulier, les nouveaux diplômés du secondaire qui rejoignent l'Université sitôt l'obtention du baccalauréat ou peu de temps après.

Figure numéro: La distribution en pourcentage des étudiants selon les tranches d'âges



Quand nous regardons les données de façon plus détaillée, et en particulier, la distribution par tranches d'âge, et si nous excluons la disparité en nombre d'étudiants entre certaines régions éducatives et centres d'étude décrits dans l'étude, on remarque que dans certains centres d'étude les étudiants appartiennent surtout à la première tranche d'âge c'est-à-dire ils ont entre 18 et 22 ans, par rapport au nombre d'étudiants du même centre d'études.

Nous pouvons le constater au niveau de chaque région éducative et centre d'études dans la comparaison entre les groupes d'âge pour la même région ou centre à partir du tableau suivant:

**Tableau numéro 9 (A) : La distribution des étudiants selon les critères  
« région éducative/ centre d'études (à la quelle/ auquel est rattaché l'étudiant)» et  
« tranche d'âge »**

| Région éducative-Centre d'études | Tranche d'âge |              |             |             |             |            |            |           |           | Total        |
|----------------------------------|---------------|--------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|-----------|-----------|--------------|
|                                  | 18-22         | 23-27        | 28-32       | 33-37       | 38-42       | 43-47      | 48-52      | 53-57     | 58 ou +   |              |
| Région éducative Djénine         | <b>2647</b>   | 1515         | 361         | 231         | 121         | 29         | 9          | 1         | –         | <b>4914</b>  |
| Centre d'études Djénine          | <b>754</b>    | 591          | 105         | 48          | 32          | 12         | 1          | –         | –         | <b>1543</b>  |
| Région éducative Tulkarem        | <b>2327</b>   | 1302         | 388         | 216         | 137         | 37         | 8          | 2         | –         | <b>4417</b>  |
| Région éducative Naplouse        | <b>1664</b>   | 1317         | 508         | 348         | 164         | 57         | 10         | –         | 1         | <b>4069</b>  |
| Centre d'études Toubas           | <b>1056</b>   | 494          | 118         | 61          | 39          | 16         | 3          | –         | –         | <b>1787</b>  |
| Région éducative Qalqylia        | <b>1269</b>   | 668          | 212         | 120         | 59          | 23         | 5          | 1         | –         | <b>2357</b>  |
| Région éducative Salfit          | <b>910</b>    | 549          | 186         | 123         | 63          | 21         | 7          | –         | 1         | <b>1860</b>  |
| Centre d'études Bidia            | <b>189</b>    | 52           | 27          | 33          | 12          | 10         | –          | –         | –         | <b>323</b>   |
| Région éducative Ramallah        | <b>3448</b>   | 1935         | 657         | 427         | 217         | 70         | 21         | 15        | 2         | <b>6792</b>  |
| Centre d'études Jéricho          | <b>410</b>    | 236          | 84          | 56          | 35          | 11         | 7          | 2         | 1         | <b>842</b>   |
| Région éducative Jérusalem       | 218           | <b>231</b>   | 127         | 106         | 58          | 17         | 7          | 2         | 3         | <b>769</b>   |
| Centre de Services Ezariah       | <b>139</b>    | 136          | 54          | 45          | 29          | 5          | 5          | –         | –         | <b>413</b>   |
| Région éducative Bethléem        | <b>1085</b>   | 919          | 318         | 195         | 92          | 40         | 9          | 2         | –         | <b>2660</b>  |
| Centre d'études Beit Sahour      | <b>1295</b>   | 559          | 142         | 90          | 28          | 11         | 1          | –         | –         | <b>2126</b>  |
| Région éducative Hébron          | <b>2269</b>   | 1546         | 544         | 293         | 157         | 45         | 11         | 3         | 1         | <b>4869</b>  |
| Centre d'études Doura            | <b>1329</b>   | 840          | 213         | 128         | 64          | 20         | 2          | –         | –         | <b>2596</b>  |
| Centre d'études Yatta            | <b>942</b>    | 438          | 77          | 49          | 25          | 8          | 2          | –         | –         | <b>1541</b>  |
| Région éducative Nord Gaza       | <b>842</b>    | 751          | 357         | 228         | 146         | 62         | 12         | 2         | –         | <b>2400</b>  |
| Région éducative Gaza            | 1144          | <b>1397</b>  | 732         | 495         | 281         | 85         | 26         | 3         | 3         | <b>4166</b>  |
| Région éducative Gaza Centre     | 561           | <b>654</b>   | 375         | 215         | 149         | 54         | 11         | 1         | –         | <b>2020</b>  |
| Région éducative Khan Younès     | 856           | <b>1004</b>  | 420         | 220         | 119         | 41         | 9          | 4         | –         | <b>2673</b>  |
| Région éducative Rafah           | 661           | <b>667</b>   | 329         | 211         | 132         | 44         | 5          | –         | –         | <b>2049</b>  |
| Centre d'études Riyad/ A.S.      | <b>537</b>    | 282          | 41          | 23          | 13          | 9          | 3          | –         | 1         | <b>909</b>   |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.    | <b>103</b>    | 84           | 23          | 2           | 4           | –          | –          | –         | –         | <b>216</b>   |
| <b>Total</b>                     | <b>26655</b>  | <b>18167</b> | <b>6398</b> | <b>3963</b> | <b>2176</b> | <b>727</b> | <b>174</b> | <b>38</b> | <b>13</b> | <b>58311</b> |

Nous retrouvons le pourcentage le plus élevé d'étudiants dans la tranche d'âge 18-22 ans au centre d'études de Yatta avec 61,1% par rapport à l'ensemble des étudiants de ce centre. En deuxième place vient le centre de Beit Sahour où ils sont 60,9%. Ils sont suivis par le centre de Toubas où ce pourcentage est de 59,1%.

Pour la tranche d'âge 23-27 ans; c'est le centre de Djeddah qui a le pourcentage le plus élevé avec 38,9% suivi par le centre de Djénine avec 38,3% et la région de Khan Younès avec 37,6%.

Nous trouvons les plus jeunes dans les centres nouveaux. Ils s'inscrivent sitôt qu'ils ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires; ils profitent ainsi de la création de ces centres, en particulier, les filles dont la mobilité est restreinte, la proximité de ces centres représentant pour elles une solution.

Le tableau ci-dessous indique la distribution des pourcentages des étudiants selon les régions éducatives et les tranches d'âge. Nous notons ainsi que le pourcentage le plus élevé concerne la tranche d'âge la plus jeune.

**Tableau numéro 9 (B): La distribution des pourcentages des étudiants selon les régions éducatives/centres d'études et les tranches d'âge**

| Région éducative-Centre d'études | La tranche d'âge |             |             |            |            |            |            |            |            | Total        |
|----------------------------------|------------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|
|                                  | 18-22            | 23-27       | 28-32       | 33-37      | 38-42      | 43-47      | 48-52      | 53-57      | 58 ou +    |              |
| Région éducative Djénine         | <b>53,9</b>      | 30,8        | 7,3         | 4,7        | 2,5        | 0,6        | 0,2        | 0,0        | –          | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Djénine          | <b>48,9</b>      | 38,3        | 6,8         | 3,1        | 2,1        | 0,8        | 0,1        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Tulkarem        | <b>52,7</b>      | 29,5        | 8,8         | 4,9        | 3,1        | 0,8        | 0,2        | 0,0        | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Naplouse        | <b>40,9</b>      | 32,4        | 12,5        | 8,6        | 4,0        | 1,4        | 0,2        | –          | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Toubas           | <b>59,1</b>      | 27,6        | 6,6         | 3,4        | 2,2        | 0,9        | 0,2        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Qalqylia        | <b>53,8</b>      | 28,3        | 9,0         | 5,1        | 2,5        | 1,0        | 0,2        | 0,0        | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Salfit          | <b>48,9</b>      | 29,5        | 10,0        | 6,6        | 3,4        | 1,1        | 0,4        | –          | 0,1        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Bidia            | <b>58,5</b>      | 16,1        | 8,4         | 10,2       | 3,7        | 3,1        | –          | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Ramallah        | <b>50,8</b>      | 28,5        | 9,7         | 6,3        | 3,2        | 1,0        | 0,3        | 0,2        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Jéricho          | <b>48,7</b>      | 28,0        | 10,0        | 6,7        | 4,2        | 1,3        | 0,8        | 0,2        | 0,1        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Jérusalem       | 28,3             | <b>30,0</b> | 16,5        | 13,8       | 7,5        | 2,2        | 0,9        | 0,3        | 0,4        | <b>100,0</b> |
| Centre de Services Ezariah       | <b>33,7</b>      | 32,9        | 13,1        | 10,9       | 7,0        | 1,2        | 1,2        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Bethléem        | <b>40,8</b>      | 34,5        | 12,0        | 7,3        | 3,5        | 1,5        | 0,3        | 0,1        | –          | <b>100,0</b> |
| Centre d'étude Beit Sahour       | <b>60,9</b>      | 26,3        | 6,7         | 4,2        | 1,3        | 0,5        | 0,0        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Hébron          | <b>46,6</b>      | 31,8        | 11,2        | 6,0        | 3,2        | 0,9        | 0,2        | 0,1        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Doura            | <b>51,2</b>      | 32,4        | 8,2         | 4,9        | 2,5        | 0,8        | 0,1        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Yatta            | <b>61,1</b>      | 28,4        | 5,0         | 3,2        | 1,6        | 0,5        | 0,1        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Nord Gaza       | <b>35,1</b>      | 31,3        | 14,9        | 9,5        | 6,1        | 2,6        | 0,5        | 0,1        | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Gaza            | 27,5             | <b>33,5</b> | 17,6        | 11,9       | 6,7        | 2,0        | 0,6        | 0,1        | 0,1        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Gaza Centre     | 27,8             | <b>32,4</b> | 18,6        | 10,6       | 7,4        | 2,7        | 0,5        | 0,0        | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Khan Younès     | 32,0             | <b>37,6</b> | 15,7        | 8,2        | 4,5        | 1,5        | 0,3        | 0,1        | –          | <b>100,0</b> |
| Région éducative Rafah           | 32,3             | <b>32,6</b> | 16,1        | 10,3       | 6,4        | 2,1        | 0,2        | –          | –          | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Riyad/A.S.       | <b>59,1</b>      | 31,0        | 4,5         | 2,5        | 1,4        | 1,0        | 0,3        | –          | 0,1        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Djeddah/A.S.     | <b>47,7</b>      | 38,9        | 10,6        | 0,9        | 1,9        | –          | –          | –          | –          | <b>100,0</b> |
| <b>Pourcentage global</b>        | <b>45,7</b>      | <b>31,2</b> | <b>11,0</b> | <b>6,8</b> | <b>3,7</b> | <b>1,2</b> | <b>0,3</b> | <b>0,1</b> | <b>0,0</b> | <b>100,0</b> |

Les pourcentages les plus élevés (en gras) des étudiants inscrits dans un des centres d'études de Gaza se trouvent dans la tranche d'âge 23-27 ans. Par contre, nous retrouvons la tranche d'âge 18-22 ans dans les centres de la Cisjordanie. La question qui se pose ici est de savoir si l'âge pour la majorité des étudiants au

moment de l'admission à l'université est plus élevé dans le cas de la bande de Gaza?

**Tableau numéro 9 (C) : La répartition des pourcentages des étudiants selon les régions éducatives/ centres d'études et les tranches d'âge lors de l'admission à l'université**

| Région éducative-Centre d'études | Tranches d'âge lors de l'admission à l'université |             |            |            |            |            |            |            |            | Total        |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--------------|
|                                  | 18-22                                             | 23-27       | 28-32      | 33-37      | 38-42      | 43-47      | 48-52      | 53-57      | 58 ou +    |              |
| Région éducative Djénine         | <b>84,1</b>                                       | 7,8         | 4,4        | 2,4        | 1,1        | 0,2        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Djénine          | <b>86,3</b>                                       | 6,6         | 3,2        | 2,8        | 0,8        | 0,2        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Tulkarem        | <b>80,9</b>                                       | 8,7         | 5,4        | 3,3        | 1,2        | 0,4        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Naplouse        | <b>69,1</b>                                       | 13,8        | 9,2        | 5,5        | 1,9        | 0,4        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Toubas           | <b>82,7</b>                                       | 8,8         | 4,0        | 2,9        | 1,2        | 0,3        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Qalqyia         | <b>79,0</b>                                       | 10,1        | 5,8        | 3,8        | 1,0        | 0,2        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Salfit          | <b>76,7</b>                                       | 10,2        | 6,6        | 4,7        | 1,3        | 0,4        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Bidia            | <b>62,2</b>                                       | 15,5        | 7,7        | 8,7        | 4,0        | 1,9        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Ramallah        | <b>75,9</b>                                       | 10,9        | 6,8        | 4,0        | 1,6        | 0,4        | 0,3        | 0,1        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Jéricho          | <b>76,1</b>                                       | 9,1         | 8,2        | 3,7        | 1,7        | 0,6        | 0,4        | 0,2        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Jérusalem       | <b>52,4</b>                                       | 18,3        | 12,7       | 9,5        | 4,7        | 1,2        | 0,7        | 0,4        | 0,1        | <b>100,0</b> |
| Centre de Services Ezariah       | <b>59,8</b>                                       | 17,7        | 9,4        | 9,2        | 2,7        | 1,2        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Bethléem        | <b>73,9</b>                                       | 12,1        | 7,0        | 4,8        | 1,6        | 0,5        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Beit Sahour      | <b>84,4</b>                                       | 7,6         | 4,9        | 2,3        | 0,5        | 0,2        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Hébron          | <b>76,0</b>                                       | 12,3        | 6,4        | 3,3        | 1,5        | 0,3        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Doura            | <b>81,6</b>                                       | 9,1         | 5,3        | 2,7        | 1,2        | 0,2        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Yatta            | <b>88,6</b>                                       | 5,6         | 3,1        | 1,9        | 0,6        | 0,2        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Nord Gaza       | <b>63,8</b>                                       | 13,6        | 10,5       | 7,2        | 3,6        | 1,0        | 0,3        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Gaza            | <b>59,4</b>                                       | 16,9        | 12,0       | 7,3        | 3,3        | 1,0        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Gaza Centre     | <b>57,4</b>                                       | 18,7        | 10,5       | 8,3        | 4,1        | 0,8        | 0,2        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Khan Younès     | <b>67,6</b>                                       | 14,9        | 9,4        | 5,2        | 2,1        | 0,7        | 0,1        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Région éducative Rafah           | <b>61,3</b>                                       | 16,3        | 11,1       | 7,5        | 2,9        | 0,8        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.    | <b>78,7</b>                                       | 14,4        | 4,6        | 2,3        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | 0,0        | <b>100,0</b> |
| Centre d'études Riyad/ A.S.      | <b>85,8</b>                                       | 6,8         | 3,7        | 1,8        | 1,1        | 0,7        | 0,0        | 0,0        | 0,1        | <b>100,0</b> |
| <b>Pourcentage global</b>        | <b>74,4</b>                                       | <b>11,6</b> | <b>7,2</b> | <b>4,4</b> | <b>1,8</b> | <b>0,5</b> | <b>0,1</b> | <b>0,0</b> | <b>0,0</b> | <b>100,0</b> |



**Tableau numéro 9 (C1) : La répartition des pourcentages des étudiants de sexe masculin selon les régions éducatives/ centres d'études et les tranches d'âge lors de l'admission à l'université**

| Région éducative-Centre d'études | Tranches d'âge lors de l'admission à l'université |             |             |             |             |             |             |             |              |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
|                                  | 18-22                                             | 23-27       | 28-32       | 33-37       | 38-42       | 43-47       | 48-52       | 53-57       | 58 ou +      |
| Région éducative Djénine         | 33,0                                              | 39,2        | 40,8        | 55,9        | 62,3        | 87,5        | 33,3        | --          | --           |
| Centre d'études Djénine          | 32,0                                              | 30,4        | 36,0        | 51,2        | 69,2        | 33,3        | 0,0         | --          | --           |
| Centre d'études Toubas           | 38,2                                              | 40,1        | 34,7        | 51,0        | 68,2        | 83,3        | 100,0       | --          | --           |
| Région éducative Tulkarem        | 39,3                                              | 47,2        | 38,2        | 48,3        | 60,4        | 33,3        | 0,0         | --          | --           |
| Région éducative Naplouse        | 40,8                                              | 29,7        | 33,2        | 38,8        | 45,6        | 40,0        | --          | 0,0         | --           |
| Région éducative Qalqylia        | 34,6                                              | 42,3        | 43,1        | 50,6        | 65,2        | 60,0        | 50,0        | --          | --           |
| Région éducative Salfit          | 37,6                                              | 34,9        | 36,1        | 47,1        | 52,0        | 50,0        | 100,0       | --          | --           |
| Centre d'études Bidia            | 41,3                                              | 40,0        | 32,0        | 50,0        | 46,2        | 66,7        | --          | --          | --           |
| Région éducative Ramallah        | 41,2                                              | 38,1        | 34,8        | 44,2        | 48,6        | 41,4        | 29,4        | 85,7        | --           |
| Centre d'études Jéricho          | 35,7                                              | 50,6        | 42,0        | 38,7        | 28,6        | 40,0        | 66,7        | 50,0        | --           |
| Région éducative Jérusalem       | 22,8                                              | 27,7        | 21,4        | 17,8        | 38,9        | 55,6        | 40,0        | 66,7        | 100,0        |
| Centre de Services Ezariah       | 38,5                                              | 24,7        | 30,8        | 39,5        | 36,4        | 80,0        | --          | --          | --           |
| Région éducative Bethléem        | 34,2                                              | 41,3        | 40,5        | 48,8        | 62,8        | 53,8        | 100,0       | 0,0         | --           |
| Centre d'études Beit Sahour      | 41,8                                              | 32,7        | 29,8        | 33,3        | 36,4        | 20,0        | 100,0       | --          | --           |
| Région éducative Hébron          | 40,7                                              | 40,4        | 37,5        | 49,1        | 65,8        | 73,3        | 50,0        | 0,0         | --           |
| Centre d'études Doura            | 34,1                                              | 32,3        | 24,6        | 50,0        | 53,3        | 80,0        | --          | --          | --           |
| Centre d'études Yatta            | 42,3                                              | 34,9        | 35,4        | 79,3        | 55,6        | 100,0       | --          | --          | --           |
| Région éducative Nord Gaza       | 68,6                                              | 54,1        | 54,0        | 52,3        | 58,6        | 54,2        | 50,0        | --          | --           |
| Région éducative Gaza            | 73,9                                              | 57,7        | 54,6        | 55,1        | 58,4        | 55,0        | 83,3        | 100,0       | 100,0        |
| Région éducative Gaza Centre     | 58,2                                              | 43,5        | 42,3        | 46,1        | 43,4        | 18,8        | 60,0        | --          | --           |
| Région éducative Khan Younès     | 73,4                                              | 66,2        | 56,3        | 62,6        | 59,6        | 55,6        | 75,0        | --          | --           |
| Région éducative Rafah           | 71,0                                              | 52,3        | 52,2        | 58,4        | 65,0        | 75,0        | 100,0       | --          | --           |
| Centre d'études Riyad/ A.S.      | 29,7                                              | 45,2        | 38,2        | 31,3        | 70,0        | 50,0        | --          | --          | 100,0        |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.    | 35,9                                              | 48,4        | 30,0        | 60,0        | --          | --          | --          | --          | --           |
| <b>Pourcentage global</b>        | <b>43,8</b>                                       | <b>43,4</b> | <b>41,4</b> | <b>48,9</b> | <b>55,3</b> | <b>53,2</b> | <b>52,2</b> | <b>62,5</b> | <b>100,0</b> |

Le tableau ci-dessus concernant les étudiants de sexe masculin indique que le pourcentage qui dépasse 50% se retrouve dans les tranches d'âges plus élevées; alors que les tranches d'âges plus jeunes sont en-dessous de 50%, en général.

Si nous considérons chaque région séparément pour tout le territoire de la Cisjordanie nous observons que les tranches d'âge plus jeunes sont moins de 50%, et plus de 50% pour les tranches d'âge plus élevées. C'est tout à fait le contraire pour la bande de Gaza.

Pour les filles, le tableau ci-dessous indique que la situation n'est pas la même.

**Tableau numéro 9 (C2) : La distribution des pourcentages des étudiants de sexe féminin selon les régions éducatives / centres d'études et les tranches d'âge lors de l'admission à l'Université**

| Région éducative-Centre d'études | Tranches d'âge lors de l'admission à l'université |             |             |             |             |             |             |             |            |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
|                                  | 18-22                                             | 23-27       | 28-32       | 33-37       | 38-42       | 43-47       | 48-52       | 53-57       | 58 ou +    |
| Région éducative Djénine         | 67,0                                              | 60,8        | 59,2        | 44,1        | 37,7        | 12,5        | 66,7        | --          | --         |
| Centre d'études Djénine          | 68,0                                              | 69,6        | 64,0        | 48,8        | 30,8        | 66,7        | 100,0       | --          | --         |
| Centre d'études Toubas           | 61,8                                              | 59,9        | 65,3        | 49,0        | 31,8        | 16,7        | 0,0         | --          | --         |
| Région éducative Tulkarem        | 60,7                                              | 52,8        | 61,8        | 51,7        | 39,6        | 66,7        | 100,0       | --          | --         |
| Région éducative Naplouse        | 59,2                                              | 70,3        | 66,8        | 61,2        | 54,4        | 60,0        | --          | 100,0       | --         |
| Région éducative Qalqylia        | 65,4                                              | 57,7        | 56,9        | 49,4        | 34,8        | 40,0        | 50,0        | --          | --         |
| Région éducative Salfit          | 62,4                                              | 65,1        | 63,9        | 52,9        | 48,0        | 50,0        | 0,0         | --          | --         |
| Centre d'études Bidia            | 58,7                                              | 60,0        | 68,0        | 50,0        | 53,8        | 33,3        | --          | --          | --         |
| Région éducative Ramallah        | 58,8                                              | 61,9        | 65,2        | 55,8        | 51,4        | 58,6        | 70,6        | 14,3        | --         |
| Centre d'études Jéricho          | 64,3                                              | 49,4        | 58,0        | 61,3        | 71,4        | 60,0        | 33,3        | 50,0        | --         |
| Région éducative Jérusalem       | 77,2                                              | 72,3        | 78,6        | 82,2        | 61,1        | 44,4        | 60,0        | 33,3        | 0,0        |
| Centre de Services Ezariah       | 61,5                                              | 75,3        | 69,2        | 60,5        | 63,6        | 20,0        | --          | --          | --         |
| Région éducative Bethléem        | 65,8                                              | 58,7        | 59,5        | 51,2        | 37,2        | 46,2        | 0,0         | 100,0       | --         |
| Centre d'études Beit Sahour      | 58,2                                              | 67,3        | 70,2        | 66,7        | 63,6        | 80,0        | 0,0         | --          | --         |
| Région éducative Hébron          | 59,3                                              | 59,6        | 62,5        | 50,9        | 34,2        | 26,7        | 50,0        | 100,0       | --         |
| Centre d'études Doura            | 65,9                                              | 67,7        | 75,4        | 50,0        | 46,7        | 20,0        | --          | --          | --         |
| Centre d'études Yatta            | 57,7                                              | 65,1        | 64,6        | 20,7        | 44,4        | 0,0         | --          | --          | --         |
| Région éducative Nord Gaza       | 31,4                                              | 45,9        | 46,0        | 47,7        | 41,4        | 45,8        | 50,0        | --          | --         |
| Région éducative Gaza            | 26,1                                              | 42,3        | 45,4        | 44,9        | 41,6        | 45,0        | 16,7        | 0,0         | 0,0        |
| Région éducative Gaza Centre     | 41,8                                              | 56,5        | 57,7        | 53,9        | 56,6        | 81,3        | 40,0        | --          | --         |
| Région éducative Khan Younès     | 26,6                                              | 33,8        | 43,7        | 37,4        | 40,4        | 44,4        | 25,0        | --          | --         |
| Région éducative Rafah           | 29,0                                              | 47,7        | 47,8        | 41,6        | 35,0        | 25,0        | 0,0         | --          | --         |
| Centre d'études Riyad/ A.S.      | 70,3                                              | 54,8        | 61,8        | 68,8        | 30,0        | 50,0        | --          | --          | 0,0        |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.    | 64,1                                              | 51,6        | 70,0        | 40,0        | 0,0         | --          | --          | --          | --         |
| <b>Pourcentage global</b>        | <b>56,2</b>                                       | <b>56,6</b> | <b>58,6</b> | <b>51,1</b> | <b>44,7</b> | <b>46,8</b> | <b>47,8</b> | <b>37,5</b> | <b>0,0</b> |

D'après le tableau ci-dessus qui concerne les étudiants de sexe féminin les tranches d'âge les plus jeunes représentent plus de 50% dans toutes les régions éducatives; elles sont moins de 50% pour les tranches d'âges plus élevées. Pour chaque région en Cisjordanie prise séparément les tranches d'âges les plus jeunes représentent plus de 50% de l'ensemble des filles; alors que moins de 50% concerne les tranches d'âge plus élevées. C'est le contraire pour la bande de Gaza.

Les deux tableaux ci-dessus indiquent donc que le pourcentage le plus élevé des étudiants dans les régions et centres de Gaza concerne la tranche d'âge 18-22 ans lors de l'admission à l'université. Pourtant il est en-dessous du pourcentage

global qui est de 74,4% pour cette tranche pour le territoire de la Cisjordanie et la bande de Gaza, comme indiqué dans le tableau 9 (C).

Le pourcentage dans les régions et les centres de la Cisjordanie, à l'exception de Jérusalem, est plus élevé que pour l'ensemble concernant la tranche d'âge 18-22 ans. Ce qui signifie que l'âge au moment de l'admission à l'Université a un effet partiel sur l'âge à la sortie de l'Université pour les étudiants de la bande de Gaza, ainsi que la durée des études comme nous le constatons dans les tableaux ci-dessous.

**Tableau numéro 9 (D) : La distribution des pourcentages des étudiants selon les régions éducatives/centres d'études. Le détail de la tranche 18-22 ans lors de l'admission à l'Université.**

| Région éducative-Centre d'études | Age        |             |             |             |             | Total      |
|----------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
|                                  | 18         | 19          | 20          | 21          | 22          |            |
| Région éducative Djénine         | 0,2        | 23,6        | 28,9        | 24,9        | 22,3        | 100        |
| Centre d'études Djénine          | 0,9        | 20,3        | 28,8        | 26,5        | 23,5        | 100        |
| Région éducative Tulkarem        | 0,3        | 27,3        | 28,0        | 22,5        | 22,0        | 100        |
| Région éducative Naplouse        | 0,2        | 24,6        | 29,5        | 23,0        | 22,6        | 100        |
| Centre d'études Toubas           | 0,4        | 29,9        | 26,2        | 24,9        | 18,6        | 100        |
| Région éducative Qalqylia        | 0,7        | 30,1        | 27,0        | 23,7        | 18,5        | 100        |
| Région éducative Salfit          | 0,5        | 20,9        | 26,6        | 28,0        | 24,0        | 100        |
| Centre d'études Bidia            | 0,0        | 57,1        | 23,3        | 11,6        | 7,9         | 100        |
| Région éducative Ramallah        | 0,9        | 25,1        | 29,1        | 23,9        | 21,0        | 100        |
| Centre d'études Jéricho          | 1,7        | 29,8        | 27,6        | 25,9        | 15,1        | 100        |
| Région éducative Jérusalem       | 2,3        | 21,6        | 21,6        | 24,8        | 29,8        | 100        |
| Centre de Services Ezariah       | 0,7        | 25,9        | 20,9        | 27,3        | 25,2        | 100        |
| Région éducative Bethléem        | 1,5        | 28,3        | 25,0        | 25,7        | 19,5        | 100        |
| Centre d'études Beit Sahour      | 0,5        | 25,8        | 28,0        | 22,9        | 22,8        | 100        |
| Région éducative Hébron          | 0,5        | 22,9        | 28,1        | 27,3        | 21,2        | 100        |
| Centre d'études Doura            | 0,4        | 23,0        | 26,8        | 26,2        | 23,6        | 100        |
| Centre d'études Yatta            | 0,5        | 24,3        | 28,7        | 26,8        | 19,7        | 100        |
| Région éducative Nord Gaza       | 0,6        | 22,3        | 29,7        | 25,8        | 21,6        | 100        |
| Région éducative Gaza            | 1,4        | 24,3        | 27,9        | 25,5        | 20,9        | 100        |
| Région éducative Gaza Centre     | 0,4        | 23,5        | 25,8        | 27,1        | 23,2        | 100        |
| Région éducative Khan Younès     | 0,5        | 17,5        | 30,7        | 28,7        | 22,5        | 100        |
| Région éducative Rafah           | 0,0        | 20,1        | 24,2        | 32,8        | 22,8        | 100        |
| Centre d'études Djeddah/ A.S.    | 2,9        | 14,6        | 27,2        | 24,3        | 31,1        | 100        |
| Centre d'études Riyad/ A.S.      | 5,6        | 24,6        | 25,9        | 23,1        | 20,9        | 100        |
| <b>Total</b>                     | <b>0,7</b> | <b>24,8</b> | <b>27,9</b> | <b>25,1</b> | <b>21,5</b> | <b>100</b> |

**Tableau numéro 9 (D1): La distribution des pourcentages des étudiants garçons selon les régions éducatives/ centres d'études. Le détail de la tranche 18-22 lors de l'admission à l'Université.**

| Région éducative-Centre d'études | Age        |             |             |             |             | Total      |
|----------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
|                                  | 18         | 19          | 20          | 21          | 22          |            |
| Région éducative Djénine         | 0,4        | 18,9        | <b>29,4</b> | 27,6        | 23,8        | <b>100</b> |
| Centre d'études Djénine          | 0,5        | 16,5        | <b>30,9</b> | 27,1        | 25,0        | <b>100</b> |
| Centre d'études Toubas           | 0,5        | <b>30,0</b> | 29,0        | 22,6        | 17,8        | <b>100</b> |
| Région éducative Tulkarem        | 0,6        | 28,3        | <b>29,5</b> | 21,2        | 20,4        | <b>100</b> |
| Région éducative Naplouse        | 0,5        | 24,4        | <b>28,1</b> | 23,6        | 23,4        | <b>100</b> |
| Région éducative Qalqyia         | 1,0        | <b>31,2</b> | 25,6        | 23,1        | 19,1        | <b>100</b> |
| Région éducative Salfit          | 1,0        | 22,9        | <b>27,4</b> | 25,2        | 23,6        | <b>100</b> |
| Centre d'études Bidia            | 0,0        | <b>52,6</b> | 28,2        | 12,8        | 6,4         | <b>100</b> |
| Région éducative Ramallah        | 1,1        | 24,5        | <b>32,3</b> | 22,1        | 20,0        | <b>100</b> |
| Centre d'études Jéricho          | 2,4        | 30,2        | 23,8        | <b>34,9</b> | 8,7         | <b>100</b> |
| Région éducative Jérusalem       | 3,8        | 26,9        | 19,2        | 19,2        | <b>30,8</b> | <b>100</b> |
| Centre de Services Ezariah       | 0,0        | 22,2        | 22,2        | <b>33,3</b> | 22,2        | <b>100</b> |
| Région éducative Bethléem        | 0,9        | 24,8        | 24,5        | <b>29,0</b> | 20,9        | <b>100</b> |
| Centre d'études Beit Sahour      | 0,7        | 25,7        | <b>30,1</b> | 23,3        | 20,2        | <b>100</b> |
| Région éducative Hébron          | 0,6        | 23,6        | <b>29,7</b> | 27,4        | 18,7        | <b>100</b> |
| Centre d'études Doura            | 0,5        | 23,3        | <b>30,0</b> | 25,2        | 21,0        | <b>100</b> |
| Centre d'études Yatta            | 0,0        | 24,1        | 24,9        | <b>25,9</b> | 25,1        | <b>100</b> |
| Région éducative Nord Gaza       | 0,7        | 22,7        | <b>28,4</b> | 24,4        | 23,8        | <b>100</b> |
| Région éducative Gaza            | 1,4        | 25,6        | <b>27,9</b> | 25,9        | 19,2        | <b>100</b> |
| Région éducative Gaza Centre     | 0,3        | 20,9        | 24,9        | 25,9        | <b>27,9</b> | <b>100</b> |
| Région éducative Khan Younès     | 0,3        | 17,6        | <b>31,9</b> | 27,6        | 22,6        | <b>100</b> |
| Région éducative Rafah           | 0,0        | 21,9        | 22,7        | <b>31,6</b> | 23,8        | <b>100</b> |
| Centre d'études Riyad / A.S.     | 4,2        | 20,3        | <b>30,5</b> | 17,8        | 27,1        | <b>100</b> |
| Centre d'études Djeddah / A.S.   | 0,0        | 19,4        | 25,8        | 25,8        | <b>29,0</b> | <b>100</b> |
| <b>Pourcentage total</b>         | <b>0,7</b> | <b>24,2</b> | <b>28,7</b> | <b>25,1</b> | <b>21,3</b> | <b>100</b> |

Dans le tableau ci-dessus nous voyons en détail la tranche 18-22 ans dans le but de pouvoir répondre à la question si les diplômés garçons de la fin d'études secondaires tentent de s'inscrire à l'Université dès la fin de ces études ou s'ils le font un an ou plus après. Comme semble être le cas dans les données et la distribution des pourcentages dans le tableau, le pourcentage le plus élevé concerne les étudiants de 20 ans qui représentent 28,7% par rapport à l'ensemble

dans toutes les régions éducatives et tous les centres d'études. Selon les données ceci ne s'applique que pour 13 régions et centres pris séparément sur 24.

**Tableau 9 (D2) : La répartition des pourcentages des étudiants filles selon les régions éducatives/ centres d'étude. Le détail de la tranche 18-22 lors de l'admission à l'Université.**

| Région éducative/centre d'études | Age         |             |            |            |            | Total      |
|----------------------------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|
|                                  | 18          | 19          | 20         | 21         | 22         |            |
| Région éducative Djénine         | <b>61,9</b> | 24,7        | 7,6        | 2,9        | 2,9        | <b>100</b> |
| Centre d'études Djénine          | <b>55,6</b> | 27,2        | 8,8        | 5,0        | 3,3        | <b>100</b> |
| Centre d'études Toubas           | <b>54,9</b> | 28,6        | 7,8        | 5,1        | 3,6        | <b>100</b> |
| Région éducative Tulkarem        | <b>62,0</b> | 24,2        | 7,0        | 4,2        | 2,6        | <b>100</b> |
| Région éducative Naplouse        | <b>46,4</b> | 25,5        | 12,6       | 9,1        | 6,3        | <b>100</b> |
| Région éducative Qalqyia         | <b>60,3</b> | 24,6        | 7,7        | 4,4        | 3,0        | <b>100</b> |
| Région éducative Salfit          | <b>57,1</b> | 25,7        | 8,1        | 4,8        | 4,3        | <b>100</b> |
| Centre d'études Bidia            | <b>56,8</b> | 18,6        | 10,2       | 8,5        | 5,9        | <b>100</b> |
| Région éducative Ramallah        | <b>51,4</b> | 25,2        | 10,5       | 7,9        | 5,0        | <b>100</b> |
| Centre d'études Jéricho          | <b>66,0</b> | 17,7        | 8,0        | 3,9        | 4,4        | <b>100</b> |
| Région éducative Jérusalem       | <b>35,6</b> | 23,9        | 16,2       | 12,6       | 11,7       | <b>100</b> |
| Centre de Services Ezariah       | <b>47,7</b> | 18,5        | 15,9       | 7,9        | 9,9        | <b>100</b> |
| Région éducative Bethléem        | <b>57,0</b> | 24,1        | 9,4        | 5,6        | 3,9        | <b>100</b> |
| Centre d'études Beit Sahour      | <b>56,8</b> | 22,5        | 11,1       | 4,7        | 4,9        | <b>100</b> |
| Région éducative Hébron          | <b>45,4</b> | 28,9        | 12,0       | 7,7        | 6,0        | <b>100</b> |
| Centre d'études Doura            | <b>52,5</b> | 26,9        | 11,0       | 5,2        | 4,4        | <b>100</b> |
| Centre d'études Yatta            | <b>57,5</b> | 26,2        | 8,7        | 4,5        | 3,2        | <b>100</b> |
| Région éducative Nord Gaza       | <b>44,5</b> | 21,3        | 13,2       | 9,6        | 11,5       | <b>100</b> |
| Région éducative Gaza            | <b>40,0</b> | 21,2        | 14,3       | 13,8       | 10,7       | <b>100</b> |
| Région éducative Gaza Centre     | <b>45,2</b> | 22,9        | 10,7       | 11,2       | 9,9        | <b>100</b> |
| Région éducative Khan Younès     | <b>44,2</b> | 25,6        | 13,0       | 9,4        | 7,8        | <b>100</b> |
| Région éducative Rafah           | <b>45,2</b> | 20,7        | 12,9       | 11,3       | 9,9        | <b>100</b> |
| Centre d'études Riyad / A.S.     | <b>69,0</b> | 16,4        | 8,6        | 3,6        | 2,4        | <b>100</b> |
| Centre d'études Djeddah / A.S.   | <b>43,9</b> | 35,5        | 9,3        | 9,3        | 1,9        | <b>100</b> |
| <b>Pourcentage total</b>         | <b>54,0</b> | <b>24,9</b> | <b>9,9</b> | <b>6,3</b> | <b>4,9</b> | <b>100</b> |

Par rapport aux étudiants de sexe féminin le pourcentage le plus élevé concerne celles qui ont 18 ans; elles représentent 54,0% par rapport à l'ensemble pour toutes les régions et centres. Et ceci s'applique, contrairement aux étudiants de

sexe masculins, pour toutes les régions et les centres pris séparément sans exception.

C'est l'âge de 18 ans qui domine pour les filles tandis que c'est l'âge de 20 ans qui domine pour les garçons lors de l'admission à l'université; la majorité des garçons attendent en moyenne 2 ans après le baccalauréat afin de rejoindre l'Université. Ce qui confirme que les filles sont toujours dans la tranche d'âge moins élevée par rapport aux garçons.

### **La distribution des étudiants selon le critère « situation de famille » :**

Un nombre important d'étudiants sont mariés ou appartiennent à des catégories sociales non célibataires. Et nous constatons de la distribution des étudiants selon le sexe et la situation de famille, que le nombre des étudiants mariés de sexe féminin est plus que le double de celui des étudiants mariés de sexe masculin. Et ceci reste valable pour les autres situations de famille autre que célibataire.

Cela indique que la plupart des étudiants de sexe féminin poursuivent leurs études après le mariage ou se marient au cours de la période d'étude, bénéficiant ainsi de la souplesse qu'offre la formation ouverte et à distance.



**Tableau numéro 10 : la distribution des étudiants selon la région éducative, le sexe et la situation matrimoniale**

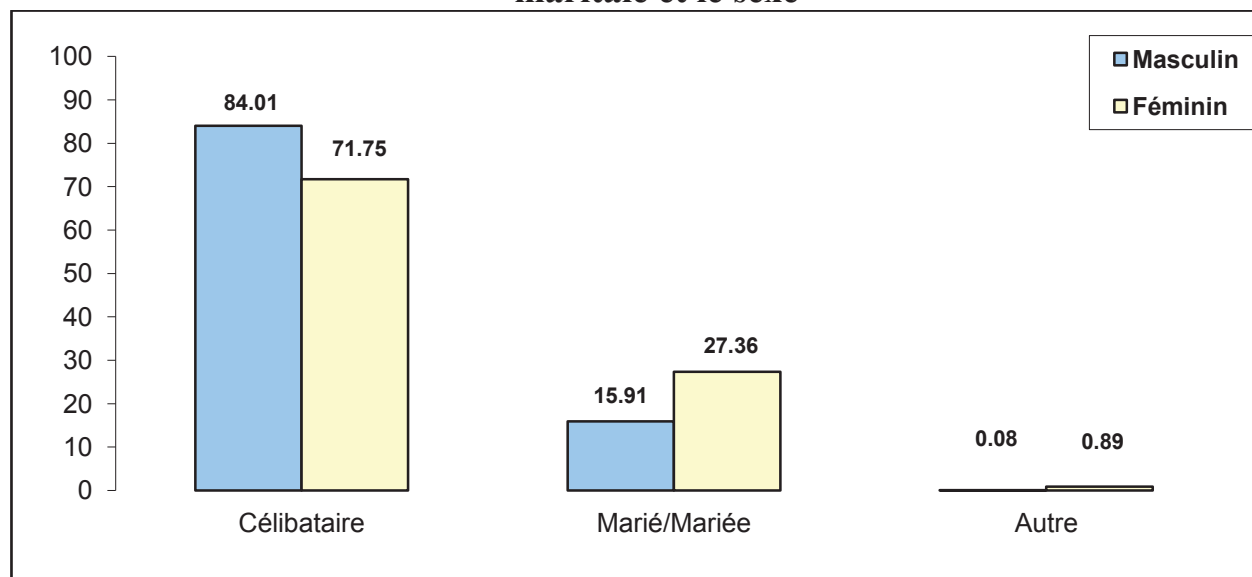
| La région éducative/Le centre d'études | Le sexe/ la situation matrimoniale |       |         |      |       |             |        |          |       |       | Total |
|----------------------------------------|------------------------------------|-------|---------|------|-------|-------------|--------|----------|-------|-------|-------|
|                                        | Masculin                           |       |         |      |       | Féminin     |        |          |       |       |       |
|                                        | Célibataire                        | Marié | Divorcé | Veuf | Total | Célibataire | Mariée | Divorcée | Veuve | Total |       |
| Région éducative Djénine               | 1522                               | 189   | –       | –    | 1711  | 2614        | 577    | 6        | 6     | 3203  | 4914  |
| Centre d'étude Djénine                 | 463                                | 44    | –       | –    | 507   | 851         | 182    | 1        | 2     | 1036  | 1543  |
| Région éducative Tulkarem              | 1587                               | 195   | –       | 3    | 1785  | 2110        | 491    | 14       | 17    | 2632  | 4417  |
| Région éducative Naplouse              | 1332                               | 234   | –       | 1    | 1567  | 1689        | 784    | 10       | 19    | 2502  | 4069  |
| Centre d'études Toubas                 | 638                                | 61    | –       | 1    | 700   | 885         | 194    | 3        | 5     | 1087  | 1787  |
| Région éducative Qalqyia               | 748                                | 121   | –       | –    | 869   | 1149        | 328    | 7        | 4     | 1488  | 2357  |
| Région éducative Salfit                | 580                                | 126   | –       | 1    | 707   | 769         | 374    | 4        | 6     | 1153  | 1860  |
| Centre d'études Bidia                  | 99                                 | 36    | –       | –    | 135   | 104         | 83     | 1        | –     | 188   | 323   |
| Région éducative Ramallah              | 2428                               | 333   | 2       | –    | 2763  | 2983        | 1012   | 14       | 20    | 4029  | 6792  |
| Centre d'études Jéricho                | 271                                | 47    | –       | –    | 318   | 406         | 111    | 3        | 4     | 524   | 842   |
| Région éducative Jérusalem             | 130                                | 59    | –       | –    | 189   | 251         | 323    | 3        | 3     | 580   | 769   |
| Centre de Services Ezariah             | 112                                | 36    | –       | –    | 148   | 155         | 110    | –        | –     | 265   | 413   |
| Région éducative Bethléem              | 810                                | 168   | –       | –    | 978   | 1174        | 499    | 7        | 2     | 1682  | 2660  |
| Centre d'études Beit Sahour            | 808                                | 49    | –       | –    | 857   | 954         | 307    | 2        | 6     | 1269  | 2126  |
| Région éducative Hébron                | 1707                               | 298   | 2       | 1    | 2008  | 2015        | 819    | 10       | 17    | 2861  | 4869  |
| Centre d'études Doura                  | 791                                | 96    | –       | –    | 887   | 1309        | 399    | 1        | –     | 1709  | 2596  |
| Centre d'études Yatta                  | 575                                | 80    | 1       | –    | 656   | 717         | 166    | 1        | 1     | 885   | 1541  |
| Région éducative Nord Gaza             | 1146                               | 374   | 1       | –    | 1521  | 462         | 398    | 11       | 8     | 879   | 2400  |
| Région éducative Gaza                  | 2147                               | 633   | 2       | 1    | 2783  | 737         | 614    | 11       | 21    | 1383  | 4166  |
| Région éducative Gaza Centre           | 787                                | 260   | –       | –    | 1047  | 505         | 453    | 5        | 10    | 973   | 2020  |
| Région éducative Khan Younès           | 1550                               | 312   | 1       | 2    | 1865  | 519         | 275    | 8        | 6     | 808   | 2673  |
| Région éducative Rafah                 | 1018                               | 308   | 1       | 1    | 1328  | 391         | 319    | 4        | 7     | 721   | 2049  |
| Centre d'études Riyad / A.S.           | 264                                | 25    | –       | –    | 289   | 530         | 90     | –        | –     | 620   | 909   |
| Centre d'études Djeddah / A.S.         | 77                                 | 5     | –       | –    | 82    | 121         | 13     | –        | –     | 134   | 216   |
| Total global                           | 21590                              | 4089  | 10      | 11   | 25700 | 23400       | 8921   | 126      | 164   | 32611 | 58311 |

Par conséquent, la distribution suit le même schéma pour la grande partie de région éducative ou centre d'études, où le nombre d'étudiants mariés de sexe féminin reste plus grand que le nombre d'étudiants mariés de sexe masculin.

La figure suivante montre la distribution relative selon la situation de famille des étudiants de deux sexes, par rapport au nombre total des étudiants dans toutes les régions éducatives et tous les centres d'études, où les étudiants mariés de sexe féminin dépassent les étudiants mariés de sexe masculin. Par contre le

dépassement pour la catégorie célibataire est en faveur d'étudiants de sexe masculin. Aussi, nous pouvons déduire à partir des données brutes que la plupart d'entre eux sont des diplômés d'études secondaires récents et rentrent dans la catégorie d'âge la plus jeune.

**Figure numéro 2: la distribution relative des étudiants selon la situation maritale et le sexe**



Le tableau suivant montre la distribution des étudiants selon la tranche d'âge, le sexe et la situation de famille. Il sert à identifier les différences qui existeraient dans les tranches d'âge pour chaque situation de famille.

La plus grande partie des étudiants mariés de sexe masculin se retrouve dans la tranche d'âge 33-37 ans, alors que la plupart des étudiants mariés de sexe féminin est plutôt dans la tranche d'âge 23-27 ans.

Par contre, la plupart des étudiants célibataires pour les deux sexes se retrouve dans la tranche d'âge 18-22 ans.

Toutefois, le nombre d'étudiants célibataires de sexe féminin diminue avec l'âge plus vite que les étudiants de sexe masculin puisqu'elles se marient plus tôt.

Ce phénomène est spécifique à l'UOQ car le pourcentage des hommes mariés et des femmes mariées dans la société palestinienne est le même. Selon les données officielles du Bureau Central Palestinien de Statistique (PCBS) de 2005, le nombre de personnes mariées est près de 7,7 pour 1000 pour les deux sexes et c'est le même pourcentage pour chaque sexe pris à part<sup>641</sup>. Ce pourcentage est assez faible en raison que 45,7% de la population palestinienne en 2006 se compose de jeunes entre 0 et 14 ans<sup>642</sup>.

<sup>641</sup> Le Bureau Central Palestinien de Statistique, les conditions de la population palestinienne vivant dans les territoires palestiniens, Juillet 2006, Ramallah, Palestine, p. 41. (Source: site web officiel du bureau central palestinien de statistique, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_PCBS/Downloads/book1269.pdf](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_PCBS/Downloads/book1269.pdf), consulté le 22/02/2013).

<sup>642</sup> Idem, p. 25.

L'âge moyen du mariage en Palestine en 2005 est de 24,7 ans pour les hommes et de 19,4 ans pour les femmes<sup>643</sup>.

**Tableau numéro 11: la distribution des étudiants selon l'âge, le sexe et la situation matrimoniale**

| Tranche d'âge | Le sexe/ la situation matrimoniale |       |         |      |       |             |        |          |       |       | Total global |
|---------------|------------------------------------|-------|---------|------|-------|-------------|--------|----------|-------|-------|--------------|
|               | Masculin                           |       |         |      |       | féminin     |        |          |       |       |              |
|               | Célibataire                        | Marié | Divorcé | Veuf | Total | Célibataire | Mariée | Divorcée | Veuve | Total |              |
| 18-22         | 10671                              | 75    | 3       | 5    | 10754 | 14208       | 1655   | 30       | 8     | 15901 | 26655        |
| 23-27         | 8205                               | 294   |         | 3    | 8502  | 6995        | 2592   | 32       | 46    | 9665  | 18167        |
| 28-32         | 2038                               | 898   | 4       | 1    | 2941  | 1366        | 2018   | 23       | 50    | 3457  | 6398         |
| 33-37         | 499                                | 1251  |         | 1    | 1751  | 550         | 1608   | 21       | 33    | 2212  | 3963         |
| 38-42         | 138                                | 1048  | 2       |      | 1188  | 199         | 759    | 16       | 14    | 988   | 2176         |
| 43-47         | 29                                 | 408   | 1       |      | 438   | 63          | 214    | 3        | 9     | 289   | 727          |
| 48-52         | 7                                  | 86    |         | 1    | 94    | 16          | 62     |          | 2     | 80    | 174          |
| 53-57         | 3                                  | 18    |         |      | 21    | 2           | 12     | 1        | 2     | 17    | 38           |
| 58 ou +       |                                    | 11    |         |      | 11    | 1           | 1      |          |       | 2     | 13           |
| Total         | 21590                              | 4089  | 10      | 11   | 25700 | 23400       | 8921   | 126      | 164   | 32611 | 58311        |

**Tableau numéro 12 : la distribution des étudiants lors de l'admission à l'Université, leur sexe et la situation matrimoniale**

| Tranche d'âge à l'admission à l'université | Situation matrimoniale |            |             |             |             |              |             |            |
|--------------------------------------------|------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|-------------|------------|
|                                            | Veuf (Veuve)           |            | Célibataire |             | Marié(e)    |              | Divorcé(e)  |            |
|                                            | Féminin                | Masculin   | Féminin     | Masculin    | Féminin     | Masculin     | Féminin     | Masculin   |
| 18-22                                      | 84,6                   | 15,4       | <b>52,6</b> | 47,4        | <b>91,2</b> | 8,8          | 90,2        | 9,8        |
| 23-27                                      | 100,0                  | 0,0        | 42,5        | <b>57,5</b> | <b>74,5</b> | 25,5         | 92,6        | 7,4        |
| 28-32                                      | 94,6                   | 5,4        | <b>57,8</b> | 42,2        | <b>58,1</b> | 41,9         | 96,0        | 4,0        |
| 33-37                                      | 100,0                  | 0,0        | <b>61,0</b> | 39,0        | 48,0        | <b>52,0</b>  | 100,0       | 0,0        |
| 38-42                                      | 100,0                  | 0,0        | <b>61,7</b> | 38,3        | 41,1        | <b>58,9</b>  | 83,3        | 16,7       |
| 43-47                                      | 83,3                   | 16,7       | <b>66,7</b> | 33,3        | 42,6        | <b>57,4</b>  | 100,0       | 0,0        |
| 48-52                                      | 100,0                  | 0,0        | <b>56,3</b> | 43,8        | 41,7        | <b>58,3</b>  | 100,0       | 0,0        |
| 53-57                                      | --                     | --         | <b>66,7</b> | 33,3        | 30,8        | <b>69,2</b>  | --          | --         |
| 58 ou +                                    | --                     | --         | --          | --          | 0,0         | <b>100,0</b> | --          | --         |
| <b>Pourcentage total</b>                   | <b>93,7</b>            | <b>6,3</b> | <b>52,0</b> | <b>48,0</b> | <b>68,6</b> | <b>31,4</b>  | <b>92,6</b> | <b>7,4</b> |

<sup>643</sup> Idem, p. 41.

Le tableau précédent montre la distribution relative des étudiants lors de l'admission à l'université en fonction de leur âge, sexe et situation maritale. Il sert à comprendre les écarts à l'intérieur de chaque tranche d'âge et de chaque situation maritale. Les femmes mariées sont plus nombreuses que les hommes mariés pour la tranche d'âge la plus jeune jusqu'à la tranche 33-37 ans; là les hommes sont plus nombreux jusqu'à la dernière tranche d'âge.

Pour la catégorie célibataire le nombre des garçons n'est pas supérieur à celui des filles sauf pour la tranche 23-27 ans. Pour les autres tranches d'âge l'écart à l'intérieur de chacune d'elle est en faveur des filles.

Pour les autres cas, les étudiants divorcés de sexe féminin sont supérieurs aux autres étudiants comme c'est le cas pour la catégorie veuf/ veuve et ceci pour toutes les tranches d'âge.

### **La distribution des étudiants selon le critère « profession »:**

La possibilité que laisse l'enseignement ouvert pour l'étudiant de poursuivre les études tout en continuant de travailler, a eu comme résultat qu'un grand nombre d'étudiants continuent leurs activités en tant que travailleurs indépendants, salariés, ou hommes d'affaires qui vont adapter leur temps en fonction de leur situation évitant ainsi les contraintes de l'enseignement traditionnel.

Le pourcentage de l'ensemble des étudiants de l'Université Ouverte Al-Quds qui travaillent (à temps complet ou partiel) est de 47,5%. C'est un pourcentage élevé par rapport aux étudiants des universités traditionnelles qui sont en général des étudiants à temps plein. Et c'est le centre d'études de Jéricho qui occupe la première place pour le pourcentage des étudiants qui travaillent. Il atteint 94,2%, il est suivi de près par la région éducative de Gaza avec 93,5% et par la région éducative de Khan Younes avec 91,8%.

Le pourcentage le plus faible concerne le centre d'études de Bidia avec 14,2%.

Le tableau ci-dessous indique la distribution des étudiants en fonction de leur type d'activité.

**Tableau numéro 13 : La distribution des étudiants selon la région éducative/ centre d'études et la profession**

| Région éducative – Centre d'études | Profession  |             |                       | Total        |
|------------------------------------|-------------|-------------|-----------------------|--------------|
|                                    | Salarié     | Indépendant | Autre ou Non spécifié |              |
| Région éducative Djénine           | 85          | 29          | 1210                  | <b>1324</b>  |
| Centre d'études Djénine            | 34          | 8           | 890                   | <b>932</b>   |
| Région éducative Tulkarem          | 30          | 9           | 776                   | <b>815</b>   |
| Région éducative Naplouse          | 165         | 47          | 2070                  | <b>2282</b>  |
| Centre d'études Toubas             | 35          | 45          | 1082                  | <b>1162</b>  |
| Région éducative Qalqylia          | 39          | 36          | 652                   | <b>727</b>   |
| Région éducative Salfit            | 28          | 18          | 1180                  | <b>1226</b>  |
| Centre d'études Bidia              | 10          | 7           | 29                    | <b>46</b>    |
| Région éducative Ramallah          | 185         | 48          | 1083                  | <b>1316</b>  |
| Centre d'études Jéricho            | 31          | 11          | 751                   | <b>793</b>   |
| Région éducative Jérusalem         | 89          | 13          | 332                   | <b>434</b>   |
| Centre de Services Ezariah         | 36          | 4           | 212                   | <b>252</b>   |
| Région éducative Bethléem          | 47          | 24          | 430                   | <b>501</b>   |
| Centre d'études Beit Sahour        | 40          | 15          | 509                   | <b>564</b>   |
| Région éducative Hébron            | 114         | 38          | 870                   | <b>1022</b>  |
| Centre d'études Doura              | 48          | 15          | 1293                  | <b>1356</b>  |
| Centre d'études Yatta              | 15          | 10          | 560                   | <b>585</b>   |
| Région éducative Nord Gaza         | 101         | 13          | 2083                  | <b>2197</b>  |
| Région éducative Gaza              | 183         | 63          | 3651                  | <b>3897</b>  |
| Région éducative Gaza Centre       | 102         | 17          | 1461                  | <b>1580</b>  |
| Région éducative Khan Younès       | 83          | 10          | 2362                  | <b>2455</b>  |
| Région éducative Rafah             | 77          | 25          | 1705                  | <b>1807</b>  |
| Centre d'études Riyad / A.S.       | 23          | 3           | 187                   | <b>213</b>   |
| Centre d'études Djeddah / A.S.     | 13          | 4           | 185                   | <b>202</b>   |
| <b>Pourcentage global</b>          | <b>1613</b> | <b>512</b>  | <b>25563</b>          | <b>27688</b> |

Nous observons que ce sont les travailleurs indépendants (les petits commerçants/ les artisans) et autres qui sont les plus nombreux avec un pourcentage de 94,2 % de l'ensemble des étudiants. Les employés administratifs (les salariés) ne représentent que 5,8% de l'ensemble des étudiants travailleurs.

## **Analyse des variables académiques**

### **La distribution selon les critères «moyenne générale au baccalauréat» et le «sexe» :**

Le nombre des étudiants de sexe féminin dépasse de 6911 celui des étudiants de sexe masculin. Ce chiffre est conséquent et il faut qu'il soit pris en considération lorsque nous comparons les critères de moyenne générale au baccalauréat et de sexe dans l'ensemble des régions éducatives. Cette supériorité dans le nombre, en dehors de quelques légers écarts, touche l'ensemble des régions éducatives et centre d'études. C'est le contraire pour la bande de Gaza. Dans certaines tranches de moyenne générale les filles sont en nombre supérieur. Mais à l'intérieur de chaque groupe pris à part l'image est plus claire par rapport à la distribution générale.

Le tableau numéro 14 de la page suivante indique que le nombre des filles dépasse celui des garçons pour la tranche de moyennes générales entre 90 et 99,9; elles sont 1371 ou 4,2% de l'ensemble des étudiants filles. Le nombre de garçons qui ont ces moyennes est faible, ils sont 179 ou 0,7% de l'ensemble des étudiants garçons dans toutes les régions éducatives et centres d'études. Pour la catégorie 80-89,9, la situation est semblable à la précédente dans une certaine mesure, les filles sont 5007 ou 15,4%. Les étudiants garçons sont 1492 ou 5,8% de l'ensemble des garçons. Pour la tranche 70-79,9 les filles y sont plus nombreuses par rapport à leur nombre global. Mais dans la catégorie 50-59,9 les étudiants garçons sont plus nombreux par rapport à leur nombre global.

C'est le centre d'études de Riyad/ Arabie Saoudite qui occupe la première place: le pourcentage de filles qui ont obtenu des moyennes générales entre 90 et 99,9 approche les 26% de l'ensemble des filles; les garçons pour la même tranche de moyennes générales sont 10% par rapport à l'ensemble les étudiants garçons à ce centre d'études.

Ces chiffres nous indiquent donc que pour la tranche des moyennes élevées les filles sont plus nombreuses que les garçons à opter pour l'enseignement ouvert et à distance. Ceci est probablement dû au lien existant avec le type de disciplines qui est enseigné à l'Université Ouverte Al-Quds: ainsi les sciences de l'éducation répondent mieux à la demande des filles. Quelque soit la moyenne elles vont opter pour cette méthode d'enseignement qui représente des avantages tels que la mobilité et autres raisons énoncées précédemment.



**Tableau numéro 14 : La distribution selon les régions éducatives/ centres d'études, le sexe et les moyennes générales au baccalauréat**

| Région éducative/Centre d'études | Le sexe /Tranches de moyennes générales |         |         |         |         |         |         |         |         |         | total |
|----------------------------------|-----------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-------|
|                                  | Masculin                                |         |         |         |         | Féminin |         |         |         |         |       |
|                                  | 50-59,9                                 | 60-69,9 | 70-79,9 | 80-89,9 | 90-99,9 | 50-59,9 | 60-69,9 | 70-79,9 | 80-89,9 | 90-99,9 |       |
| Région éducative Djénine         | 413                                     | 674     | 433     | 172     | 19      | 366     | 905     | 950     | 725     | 257     | 4914  |
| Centre d'études Djénine          | 124                                     | 222     | 102     | 51      | 8       | 114     | 297     | 311     | 244     | 70      | 1543  |
| Région éducative Tulkarem        | 399                                     | 726     | 439     | 192     | 29      | 292     | 814     | 682     | 631     | 213     | 4417  |
| Région éducative Naplouse        | 440                                     | 753     | 281     | 87      | 6       | 467     | 1062    | 579     | 328     | 66      | 4069  |
| Centre d'études Toubas           | 205                                     | 308     | 133     | 47      | 7       | 209     | 380     | 278     | 175     | 45      | 1787  |
| Région éducative Qalqyia         | 230                                     | 376     | 196     | 63      | 4       | 189     | 422     | 417     | 346     | 114     | 2357  |
| Région éducative Salfit          | 206                                     | 303     | 150     | 44      | 4       | 193     | 380     | 276     | 244     | 60      | 1860  |
| Centre d'études Bidia            | 28                                      | 68      | 25      | 13      | 1       | 26      | 53      | 52      | 44      | 13      | 323   |
| Région éducative Ramallah        | 702                                     | 1276    | 611     | 162     | 12      | 667     | 1639    | 1165    | 470     | 88      | 6792  |
| Centre d'études Jéricho          | 125                                     | 124     | 59      | 10      | 0       | 140     | 186     | 126     | 61      | 11      | 842   |
| Région éducative Jérusalem       | 45                                      | 92      | 38      | 13      | 1       | 146     | 207     | 130     | 79      | 18      | 769   |
| Centre de Services Ezariah       | 70                                      | 50      | 20      | 7       | 1       | 85      | 101     | 48      | 27      | 4       | 413   |
| Région éducative Bethléem        | 303                                     | 388     | 218     | 66      | 3       | 347     | 579     | 471     | 248     | 37      | 2660  |
| Centre d'études Beit Sahour      | 190                                     | 454     | 157     | 54      | 2       | 208     | 546     | 331     | 159     | 25      | 2126  |
| Région éducative Hébron          | 581                                     | 918     | 369     | 125     | 15      | 702     | 1131    | 685     | 303     | 40      | 4869  |
| Centre d'études Doura            | 322                                     | 378     | 136     | 50      | 1       | 503     | 712     | 355     | 131     | 8       | 2596  |
| Centre d'études Yatta            | 186                                     | 292     | 137     | 38      | 3       | 223     | 348     | 204     | 103     | 7       | 1541  |
| Région éducative Nord Gaza       | 1038                                    | 323     | 133     | 22      | 5       | 355     | 241     | 184     | 89      | 10      | 2400  |
| Région éducative Gaza            | 1817                                    | 591     | 260     | 95      | 20      | 571     | 369     | 265     | 140     | 38      | 4166  |
| Région éducative Gaza Centre     | 785                                     | 161     | 78      | 22      | 1       | 421     | 265     | 185     | 80      | 22      | 2020  |
| Région éducative Khan Younès     | 1431                                    | 303     | 97      | 32      | 2       | 480     | 179     | 104     | 30      | 15      | 2673  |
| Région éducative Rafah           | 919                                     | 287     | 93      | 26      | 3       | 322     | 186     | 133     | 64      | 16      | 2049  |
| Centre d'études Riyad / A.S.     | 7                                       | 64      | 106     | 83      | 29      | 12      | 81      | 133     | 232     | 162     | 909   |
| Centre d'études Djeddah / A.S.   | 6                                       | 28      | 27      | 18      | 3       | 5       | 10      | 33      | 54      | 32      | 216   |
| Pourcentage global               | 10572                                   | 9159    | 4298    | 1492    | 179     | 7043    | 11093   | 8097    | 5007    | 1371    | 58311 |

Nous pouvons aussi trouver une autre interprétation à ces données. Pour les deux tranches des moyennes générales élevées 80-89,9 et 90-99,9, le pourcentage de l'ensemble des étudiants atteint 13,8%. C'est un bon pourcentage. Pour les tranches de 50-59,9 et 60-69,9, le pourcentage pour l'ensemble des étudiants est de 64,9%. C'est une évolution récente par rapport aux débuts de l'enseignement ouvert et elle démontre que cette méthode d'enseignement attire de plus en plus de candidats, y compris ceux qui ont obtenu une moyenne générale élevée au baccalauréat.

## La distribution selon les critères « section du baccalauréat » et « le programme académique »:

Les étudiants dans leur ensemble qui s'inscrivent à l'Université Ouverte Al-Quds relèvent de la section littéraire du baccalauréat; ils sont ainsi 74,5% de la totalité des étudiants. Ils sont 20% de la section scientifique, 3,2% de la section commerciale et 2,3% d'autres sections.

L'admission dans certains programmes académiques exige que l'étudiant provienne d'une section particulière du baccalauréat qui soit compatible avec les exigences du programme académique choisi. Mais de façon générale les étudiants relèvent de baccalauréats scientifiques et littéraires, et seul un petit nombre relève d'autres sections du baccalauréat.

**Tableau numéro 15 : La distribution des étudiants selon la section au baccalauréat et le programme académique**

| Section au baccalauréat  | Le programme d'études               |             |                                  |                                         |                         |                                          |                    |              | Total        |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------|----------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------|--------------------|--------------|--------------|
|                          | Technologies et Sciences appliquées | Agriculture | Développement social et familial | Sciences économiques et administratives | Sciences de l'éducation | Diplôme de qualification des enseignants | Formation continue | Non spécifié |              |
| Littéraire               | 479                                 | 17          | 8224                             | 8136                                    | 25310                   | 90                                       | 8                  | 1174         | 43438        |
| Scientifique             | 2831                                | 81          | 737                              | 2495                                    | 5019                    | 112                                      | 3                  | 373          | 11651        |
| Commercial               | 52                                  | –           | 64                               | 1423                                    | 294                     | –                                        | –                  | 5            | 1838         |
| Agriculture              | –                                   | 174         | 30                               | 9                                       | 39                      | –                                        | –                  | 14           | 266          |
| Industriel               | 207                                 | 1           | 118                              | 371                                     | 195                     | –                                        | –                  | 8            | 900          |
| Soins infirmiers         | –                                   | –           | 5                                | 3                                       | 8                       | –                                        | –                  | 1            | 17           |
| Hôtellerie               | –                                   | –           | 3                                | 7                                       | 3                       | –                                        | –                  | –            | 13           |
| Religion                 | 3                                   | –           | 2                                | 21                                      | 19                      | –                                        | –                  | –            | 45           |
| Economie domestique      | –                                   | –           | –                                | 2                                       | 1                       | –                                        | –                  | –            | 3            |
| Gestion de l'information | 3                                   | –           | –                                | 1                                       | 1                       | –                                        | –                  | –            | 5            |
| Autre                    | 54                                  | 0           | 2                                | 65                                      | 14                      | 0                                        | 0                  | 0            | 135          |
| <b>Total</b>             | <b>3629</b>                         | <b>273</b>  | <b>9185</b>                      | <b>12533</b>                            | <b>30903</b>            | <b>202</b>                               | <b>11</b>          | <b>1575</b>  | <b>58311</b> |

Le tableau ci-dessus marque des écarts selon les programmes. Dans les Technologies et Sciences Appliquées l'université exige un baccalauréat scientifique. Et pourtant on observe dans le tableau qui suit un nombre d'étudiants qui ont un baccalauréat non scientifique, mais ils sont peu nombreux, et ceux-ci; doivent avoir réussi dans les cours de rattrapage avant de pouvoir s'inscrire dans ce programme. Ceux qui relèvent de la section scientifique du baccalauréat dans ce programme académique représentent 78% de l'ensemble et le reste provient des autres sections de la fin d'études secondaires.

Pour le programme de l'Agriculture, 63,7% des étudiants relèvent de la section agricole du baccalauréat et 29,7% de la section scientifique. Pour les programmes tels que le développement social et familial, l'éducation, la majeure partie des étudiants relèvent des sections littéraires du baccalauréat, à

l'exception du diplôme supérieur de qualification des enseignants où les critères d'admissions sont différents et où les étudiants qui relèvent du baccalauréat scientifique sont légèrement plus nombreux que ceux de la section littéraire.

Nous constatons aussi que l'enseignement ouvert accorde la possibilité au diplômé du baccalauréat de choisir le programme d'études sans devoir remplir toutes les conditions requises par un tel programme. Il lui incombe par la suite de démontrer sa capacité à poursuivre ce programme. Ainsi nous remarquons dans le tableau précédent que certains étudiants sont dans des programmes non scientifiques, alors qu'ils relèvent de sections scientifiques, commerciales ou agricoles, c'est le cas aussi pour les programmes scientifiques, les disciplines commerciales ou agricoles où les étudiants ne relèvent pas nécessairement de sections compatibles avec ces programmes.

Ceci devient plus évident lorsque nous analysons les spécialisations à l'intérieur de chaque programme académique et nous les croisons avec les sections au baccalauréat.

**Tableau numéro 16 : La distribution des étudiants en fonction des spécialisations et des sections au baccalauréat**

| Spécialisation                                       | Section au baccalauréat |              |             |             |            |            | Total        |
|------------------------------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|-------------|------------|------------|--------------|
|                                                      | Littéraire              | Scientifique | Commercial  | Agriculture | Industriel | Autre      |              |
| Systèmes informatiques                               | 122                     | 2205         | 10          | –           | 22         | 57         | <b>2416</b>  |
| Qualification des enseignants                        | 90                      | 112          | –           | –           | –          | 0          | <b>202</b>   |
| Technologies de l'information et de la communication | 4                       | 450          | 1           | –           | 14         | 0          | <b>469</b>   |
| Agriculture                                          | 4                       | 81           | –           | 173         | 1          | 0          | <b>259</b>   |
| Développement social                                 | 2329                    | 224          | 12          | 7           | 38         | 5          | <b>2615</b>  |
| Développement de la famille                          | 53                      | 8            | 1           | –           | –          | 0          | <b>62</b>    |
| Travail social                                       | 5842                    | 505          | 14          | 9           | 24         | 3          | <b>6397</b>  |
| Administration                                       | 2132                    | 858          | 191         | –           | 55         | 32         | <b>3268</b>  |
| Gestion des affaires                                 | 3006                    | 737          | 422         | 7           | 148        | 16         | <b>4336</b>  |
| Economie                                             | 346                     | 67           | 51          | 2           | 13         | 1          | <b>480</b>   |
| Comptabilité                                         | 273                     | 213          | 108         | –           | 17         | 2          | <b>613</b>   |
| Finances                                             | 452                     | 143          | 123         | –           | 20         | 2          | <b>740</b>   |
| Marketing                                            | 374                     | 137          | 47          | –           | 30         | 43         | <b>631</b>   |
| Education élémentaire                                | 10014                   | 899          | 159         | 23          | 78         | 19         | <b>11192</b> |
| Education islamique                                  | 2521                    | 455          | 34          | 8           | 42         | 16         | <b>3076</b>  |
| Langue et littérature arabes                         | 5436                    | 239          | 33          | 3           | 27         | 1          | <b>5739</b>  |
| Langue anglaise                                      | 1738                    | 615          | 18          | –           | 4          | 6          | <b>2381</b>  |
| Sociologie                                           | 4190                    | 113          | 30          | 5           | 19         | 2          | <b>4359</b>  |
| Mathématiques                                        | 56                      | 1831         | 1           | –           | 4          | 0          | <b>1892</b>  |
| Sciences                                             | 3                       | 709          | –           | –           | –          | 0          | <b>712</b>   |
| Biologie                                             | 1                       | –            | –           | –           | –          | 0          | <b>1</b>     |
| Formation continue                                   | 6                       | 3            | –           | –           | 1          | 0          | <b>10</b>    |
| Pas de spécialisation                                | 67                      | 10           | 4           | –           | 2          | 0          | <b>83</b>    |
| Non spécifié                                         | 4379                    | 1037         | 579         | 29          | 341        | 13         | <b>6378</b>  |
| <b>Total</b>                                         | <b>43438</b>            | <b>11651</b> | <b>1838</b> | <b>266</b>  | <b>900</b> | <b>218</b> | <b>58311</b> |

L'analyse précédente s'applique également sur ces données. Ainsi nous remarquons que le plus grand nombre d'étudiants provient d'un baccalauréat compatible avec la spécialisation. Un nombre réduit relève d'autres sections de baccalauréat qui ne sont pas contradictoires avec le programme. Aussi dans les sciences de l'éducation on trouve des bacheliers littéraires, comme aussi dans le programme d'éducation élémentaire où le nombre d'étudiants/ bacheliers littéraires atteint 89,5% du nombre total des étudiants; seul 10,5% sont des bacheliers d'autres sections du baccalauréat; ceci s'applique également pour les autres spécialisations avec quelques variations.

### **Les sanctions académiques:**

L'étudiant à l'Université Ouverte Al-Quds est soumis à des règles et des normes académiques établies par l'administration académique. Conformément à l'article

28 de l'année 1994, alinéa a, b, c et h, et à l'article 7 de l'année 1992 du règlement concernant l'obtention du diplôme de B.A. pour les programmes académiques, les sanctions sont appliquées dans deux cas: celui de la moyenne cumulative, si elle est en-dessous de 60%, l'étudiant devra s'efforcer de faire remonter sa moyenne progressivement selon une logique prévue à cet effet par le règlement - et de rester 24 semestres académiques avant d'obtenir le diplôme<sup>644</sup>.

Dans cette analyse nous allons faire une distribution des sanctions académiques aux niveaux des régions éducatives et centres d'études.

D'après le tableau suivant le nombre des étudiants sanctionnés est relativement faible par rapport au nombre total des étudiants de l'Université dont un grand nombre sont nouvellement inscrits et donc n'ont pas atteint le nombre d'années ou le nombre de *credit hour* (l'équivalent de ECTS) qui les expose aux sanctions. Ainsi 3,7% des étudiants ont été sanctionnés, et c'est le centre d'études de Toubas qui tient la première place avec 21,1% des étudiants sanctionnés par rapport au nombre total d'étudiants du centre; suivi par la région de Khan Younès avec 20,8% et la région de Qalqylia avec 18,2%.

Les pourcentages dans les autres régions et centres sont inférieurs à 10%.

Aucune sanction n'a été appliquée pour le centre d'études de Bidia et le centre de services d'Ezarieh, car ils venaient d'être créés.

Le nombre élevé de sanctions pour certains régions et centres s'explique par les facteurs suivants :

1. Les politiques de ces régions et centres sont sévèrement appliquées. Le règlement est appliqué rigoureusement.
2. Le niveau des étudiants dans ces régions et centres est plus faible que les autres étudiants, probablement en raison de quelques défaillances académiques.

Cela mériterait un examen plus approfondi pour déceler les vraies causes de ces sanctions.

Nous observons aussi d'après le tableau suivant que les sanctions sont progressives; elles commencent par un avis pour finir par l'exclusion académique. Ceux qui ont reçu des « avis » sont 56% des étudiants sanctionnés; ensuite vient « un premier avertissement » avec 24,7% et ainsi de suite.

En examinant de plus près le tableau nous notons que les garçons sont plus nombreux que les filles à recevoir des sanctions académiques; ils sont le double pour tous les types de sanctions dans leur ensemble ainsi que pris séparément.

Cette différence est due aux conditions sociales et économiques pour les étudiants filles et garçons confondus. Les garçons doivent faire face à des

---

<sup>644</sup> Voir: le règlement général des sanctions académiques dans le guide de l'étudiant de l'UOQ pour l'année 2012-2013, pp. 225-226. Ces règlements sont également publiés sur le site Web officiel de l'Université ([http://www.qou.edu/portal/guideBook12\\_13.pdf](http://www.qou.edu/portal/guideBook12_13.pdf), pp. 10-12, consulté le 22/02/2013).

contraintes pour bâtir leur avenir et sont obligés de travailler ce qui ne leur laisse pas beaucoup de temps pour étudier; alors que pour les filles ceci ne s'applique pas car elles dépendent économiquement d'un autre membre de la famille dans la plupart des cas.

**Tableau numéro 17 : Le nombre des étudiants sanctionnés en fonction des régions éducatives, le sexe et le type de sanction**

| Région éducative/<br>Centre d'études | Le sexe/ le type de sanction |                          |                  |                         |       |         |                          |                  |                         |       | Total |
|--------------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------|-------------------------|-------|---------|--------------------------|------------------|-------------------------|-------|-------|
|                                      | Masculin                     |                          |                  |                         |       | Féminin |                          |                  |                         |       |       |
|                                      | Avis                         | 1 <sup>er</sup><br>Aver. | Dernier<br>Aver. | Exclusion<br>Académique | Total | avis    | 1 <sup>er</sup><br>Aver. | Dernier<br>Aver. | Exclusion<br>académique | Total |       |
| Région éducative Djénine             | 12                           | 1                        | 1                |                         | 14    | 7       | 1                        | 4                |                         | 12    | 26    |
| Centre d'études Djénine              | 10                           | 1                        | 1                |                         | 12    | 3       |                          |                  |                         | 3     | 15    |
| Région éducative Tulkarem            | 14                           | 7                        | 4                | 1                       | 26    | 14      | 6                        | 5                |                         | 25    | 51    |
| Région éducative Naplouse            | 24                           | 5                        | 2                | 1                       | 32    | 16      | 2                        | 3                |                         | 21    | 53    |
| Centre d'études Toubas               | 106                          | 52                       | 31               |                         | 189   | 94      | 50                       | 44               |                         | 188   | 377   |
| Région éducative Qalqyia             | 122                          | 63                       | 59               |                         | 244   | 91      | 54                       | 40               | 1                       | 186   | 430   |
| Région éducative Salfit              | 7                            | 1                        |                  |                         | 8     | 1       | 1                        | 1                |                         | 3     | 11    |
| Région éducative Ramallah            | 46                           | 5                        | 4                |                         | 55    | 27      | 3                        | 3                |                         | 33    | 88    |
| Centre d'études Jéricho              | 4                            |                          |                  |                         | 4     | 3       |                          | 2                |                         | 5     | 9     |
| Région éducative Jérusalem           | 2                            |                          |                  |                         | 2     |         |                          |                  |                         | 0     | 2     |
| Région éducative Bethléem            | 9                            | 2                        | 1                |                         | 12    | 3       | 3                        | 2                |                         | 8     | 20    |
| Centre d'études Beit Sahour          | 77                           | 20                       | 9                |                         | 106   | 52      | 20                       | 17               |                         | 89    | 195   |
| Région éducative Hébron              | 24                           | 4                        | 1                | 2                       | 31    | 15      | 1                        | 1                | 1                       | 18    | 49    |
| Centre d'études Doura                | 14                           | 5                        | 1                |                         | 20    | 9       | 5                        | 6                |                         | 20    | 40    |
| Centre d'études Yatta                | 3                            | 1                        |                  |                         | 4     | 2       | 1                        |                  |                         | 3     | 7     |
| Région éducative Gaza                | 1                            | 1                        | 1                |                         | 3     |         |                          |                  |                         | 0     | 3     |
| Région éducative Gaza<br>Centre      | 70                           | 41                       | 25               | 1                       | 137   | 25      | 10                       | 5                | 2                       | 42    | 179   |
| Région éducative Khan<br>Younès      | 223                          | 152                      | 110              |                         | 485   | 37      | 13                       | 21               |                         | 71    | 556   |
| Région éducative Rafah               | 19                           | 1                        |                  |                         | 20    | 3       |                          |                  |                         | 3     | 23    |
| Centre d'études Riyad/ A.S.          | 14                           | 1                        |                  |                         | 15    | 6       | 1                        | 2                |                         | 9     | 24    |
| Centre d'études Djeddah/<br>A.S.     | 5                            | 1                        | 1                |                         | 7     |         | 1                        |                  |                         | 1     | 8     |
| Total                                | 806                          | 364                      | 251              | 5                       | 1426  | 408     | 172                      | 156              | 4                       | 740   | 2166  |



## Conclusion

Nous pouvons résumer ce chapitre par faire les observations suivantes:

L'Enseignement Ouvert est particulièrement attractif pour les filles. Il représente une réponse à toutes les entraves qui se trouvent sur la voie de la femme palestinienne lorsque celle-ci souhaite poursuivre son parcours d'études, avec l'ambition de progresser dans le rang social et de se retrouver parmi l'élite éduquée de la société palestinienne.

La majeure partie des étudiants de l'UOQ relève de la catégorie des jeunes à peine diplômés de la fin d'études secondaires. La catégorie d'âge 18-27 ans représente le plus haut pourcentage par rapport aux autres catégories d'âge. Et en ceci l'UOQ entre en une réelle concurrence avec les universités traditionnelles en Palestine.

La majeure partie des étudiants de l'UOQ relève de la catégorie célibataire, pour la simple raison qu'ils sont jeunes et à peine diplômés de la fin d'études secondaires. Pour les autres catégories, qui sont plus faibles, le nombre de femmes mariées est supérieur à celui des hommes mariés.

La majeure partie des étudiants de l'UOQ exercent une activité professionnelle. Avec ce système d'enseignement ils ont la possibilité de poursuivre des études et de travailler en même temps. Et c'est le centre d'études de Jéricho qui occupe la première place pour cette catégorie; et le centre de Bidia pour la dernière. Il s'agit surtout de travailleurs indépendants (petits commerçants/ artisans) ou professions non spécifiées. Les salariés représentent un très faible pourcentage.

Malgré l'existence de l'idée dominante que l'université ouverte attire surtout les diplômés ayant obtenu une moyenne basse au fin d'études secondaires, les données montrent qu'il y a un pourcentage non négligeable des étudiants de l'UOQ, en particulier des filles, qui ont obtenu des moyennes entre 80-99,9% au baccalauréat, ce qui représente dans ce cas aussi un autre facteur de concurrence avec l'université traditionnelle.

En ce qui concerne les sanctions académiques de tout type, le nom de certains régions et centres d'études revient plus fréquemment que pour d'autres. Aussi, elles concernent surtout les étudiants mâles qui sont le double par rapport aux filles à avoir reçu des sanctions. Parmi ces sanctions, c'est «l'avis» qui est le plus souvent utilisé.

Et pour conclure nous faisons les recommandations suivantes:

Entreprendre des réformes dans les cursus académiques pour attirer de nouveaux candidats dans les filières scientifiques. La majeure partie des étudiants de

l'UOQ relèvent de la section littéraire du baccalauréat, en raison d'une offre réduite dans les spécialisations scientifiques à l'Université. Il faut souligner le cas des filles qui, en raison des contraintes sociales, géographiques et familiales se trouvent privées des études scientifiques pour lesquelles elles auraient opté normalement.

Faciliter l'accès pour les bacheliers non scientifiques et non littéraires de suivre des études autres en particulier les métiers professionnels.

Revoir les mesures et politiques académiques dans les régions et centre d'études pour s'assurer de leur adhésion aux normes de l'Université et du ministère de l'enseignement supérieur, en particulier, les sanctions académiques.

## **G.2. Annexe II: Les questionnaires**

**G.2.1. Annexe II-A: Le questionnaire sur la situation des diplômés de l'UOQ dans le marché du travail**



## جامعة القدس المفتوحة إستبانه حول أوضاع خريجي جامعة القدس المفتوحة في سوق العمل

لأغراض بحث علمي بعنوان "دور جامعة القدس المفتوحة في تشكيل النخبة الفلسطينية القادمة"

عزيزي/عزيزتي خريج/ة جامعة القدس المفتوحة،

تأتي هذه الدراسة من منطلق الحرص على التحقق من أداء جامعة القدس المفتوحة لرسالتها المجتمعية على أكمل وجه، والإرتقاء بمستواها الأكاديمي، حيث تعتبر الجامعة الأولى من بين الجامعات الفلسطينية والعربية التي تطبق فلسفة التعليم المفتوح والتعلم عن بعد، ويعتبر التعليم المفتوح من المقومات المهمة في بناء النخب في المجتمعات الحديثة، ويساهم بشكل فاعل في توسيع إطار التعليم، وتنمية القدرات البشرية، والتطوير المجتمعي.

ومن منطلق ثقتنا واحترامنا لآرائكم كخريجين من الجامعة، تم إعداد هذه الاستبانه، فمساهمتكم في تعبئة الاستبانه ستعود بالفائدة عليكم وعلى جميع دارسي جامعة القدس المفتوحة وعلى المجتمع المحلي على حد سواء، وستساهم في تعزيز المهارات وتوسيع المعارف، وتوفير البيئة التعليمية المناسبة لادريسها وللمجتمع المحلي، ومحاولة إزالة أي معوقات أو مشاكل قد تواجههم، في سبيل تحقيق الجامعة لأهدافها المنشودة في بناء الإنسان الفلسطيني، وتمكينه من بناء مؤسساته الوطنية على أسس من الكفاءة والجدارة.

نرجو منك عزيزي/عزيزتي الخريج/ة، قراءتها بشكل معمق، والإجابة عليها بكل موضوعية ومصداقية، علماً بأنه سيتم التعامل مع الإجابات بسريه تامة، وستستخدم نتائجها لأغراض البحث العلمي فقط.

وشكراً جزيلاً لتعاونكم،،،

### Questionnaire sur les situations de diplômés de l'UOQ dans le marché du travail

Pour une recherche scientifique intitulé « Le rôle de l'université ouverte Al-Quds dans la formation de nouvelles élites palestiniennes »

*Cher (e) diplômé(e) de l'UOQ ,*

Cette étude a pour objectif de s'assurer des performances de la mission communautaire de l'UOQ, et du niveau académique exigé. L'UOQ est la première des universités palestiniennes et arabes adoptant la philosophie de la formation ouverte et à distance. L'enseignement ouvert est considéré comme l'une des ressources participant à la constitution des élites dans les sociétés modernes et contribuant activement à élargir le cadre de l'éducation, et donc le développement des capacités humaines ainsi que le développement communautaire.

En tant que Diplômés et anciens élèves de l'UOQ, votre participation à cette étude est primordiale, car par votre avis objectif et impartial, vous contribuerez à mettre en avant les pistes permettant de renforcer les compétences, d'accroître les connaissances et de fournir l'environnement d'apprentissage adéquat pour les apprenants et pour la société.

Cette enquête nous permettra alors, de cerner les obstacles et d'identifier les problèmes qui peuvent se poser afin de tenter de les supprimer avec le but de contribuer au développement de nos institutions nationales, sur la base de la compétence et du mérite.

De ce fait, les résultats de ce questionnaire joueront un rôle positif au cœur de votre institution, de l'UOQ et donc de notre société.

Nous vous remercions par avance de votre implication et nous vous garantissons le traitement confidentiel de vos réponses dont les résultats seront exclusivement exploités pour la recherche scientifique.



A. بيانات عامة: (الرجاء وضع رمز الإجابة الملائم في المربعات المخصصة تحت بند رمز الإجابة).

**A. Informations Générales** (Remplir les cases de la colonne « Code de la réponse » avec le code de la réponse qui vous convient)

| رمز الإجابة<br>Code de la réponse                                                                   | الخيارات<br>Options                                                                                                                                                           | البند<br>Item                                                          | رمز البند<br>Code |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Numéro de séquence (à remplir par le chercheur)                                                                                                                               | الرقم المتسلسل (بعبارة من قبل الباحث)                                  | 1.A               |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | <div> <div>1. ذكر</div> <div>2. أنثى</div> <div>Masculin</div> </div>                                                                                                         | الإسم الرباعي<br>Nom et Prénom                                         | 1.2.A             |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | <div> <div>1. 29 - 20</div> <div>2. 39 - 30</div> <div>3. 49 - 40</div> <div>4. 59 - 50</div> <div>5. 60 فأكثر<br/>60 ou plus</div> </div>                                    | الجنس<br>Sexe                                                          | 2.2.A             |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | <div> <div>1. أعزب/ عزباء (انتقل إلى 6.2.A)<br/>Célibataire (allez à 6.2.A)</div> <div>2. متزوج/ة</div> <div>3. أخرى</div> </div>                                             | الفئة العمرية<br>Tranche d'âge                                         | 3.2.A             |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | <div> <div>1. لا يوجد<br/>Sans enfants</div> <div>2. 3 - 1</div> <div>3. 6 - 4</div> <div>4. 9 - 7</div> <div>5. 10 فأكثر<br/>10 ou plus</div> </div>                         | الحالة الاجتماعية<br>Situation de Famille                              | 4.2.A             |
|                                                                                                     |                                                                                                                                                                               | عدد الأولاد<br>Nombre d'enfants                                        | 5.2.A             |
|                                                                                                     |                                                                                                                                                                               | البريد الإلكتروني<br>Adresse électronique (Email)                      | 6.2.A             |
|                                                                                                     |                                                                                                                                                                               | رقم الهاتف<br>Numéro de téléphone                                      | 7.2.A             |
|                                                                                                     |                                                                                                                                                                               | الرقم الجامعي<br>Numéro étudiant                                       | 1.3.A             |
|                                                                                                     |                                                                                                                                                                               | المنطقة التعليمية/ المركز الدراسي<br>Région éducative/ Centre d'études | 2.3.A             |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | <div> <div>1. بكالوريوس<br/>Bachelor</div> <div>2. دبلوم تأهيل تربوي (انتقل إلى 6.3.A)<br/>Diplôme de supérieur de qualification des enseignants (allez à 6.3.A)</div> </div> | المؤهل العلمي من جامعة القدس المفتوحة<br>Diplôme Obtenu à l'UOQ        | 3.3.A             |

|       |                                                                                               |                          |                                                                                                                        |                          |                          |                               |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| 4.3.A | البرنامج الأكاديمي<br>Programme académique                                                    |                          |                                                                                                                        |                          |                          |                               |
| 5.3.A | التخصص<br>Spécialité                                                                          |                          |                                                                                                                        |                          |                          |                               |
| 6.3.A | التقدير العام (المعدل التراكمي)<br>Mention                                                    | <input type="checkbox"/> | 4. مقبول                                                                                                               | 3. جيد                   | 2. جيد جداً              | 1. ممتاز                      |
| 7.3.A | سنة التخرج من جامعة القدس المفتوحة<br>Année d'obtention du diplôme UOQ                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                                                                                               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      |
| 4.A   | المؤهل العلمي السابق للبكالوريوس<br>Diplôme antérieur au Bachelor obtenu à l'UOQ              | <input type="checkbox"/> | 1. ثانوية عامة                                                                                                         | 2. دبلوم كلية مجتمع      |                          |                               |
|       |                                                                                               |                          | 3. دبلوم عالي                                                                                                          | Tawjihi (Baccalauréat)   |                          |                               |
| A.1.5 | المؤهل العلمي بعد التخرج من جامعة القدس المفتوحة<br>Diplôme Obtenu après le Bachelor de l'UOQ | <input type="checkbox"/> | 1. لم أستكمل تحصيلي العلمي (انتقل إلى قسم B)<br>Je n'ai pas poursuivi mes études universitaires (Allez à la section B) | 2. دبلوم عال             | 3. ماجستير               | 4. دكتوراة                    |
| A.2.5 | التخصص العام<br>Discipline Générale                                                           |                          |                                                                                                                        |                          |                          |                               |
| A.3.5 | التخصص الدقيق<br>Spécialité                                                                   |                          |                                                                                                                        |                          |                          |                               |
| A.4.5 | سنة الحصول على الشهادة<br>Année obtention du diplôme                                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                                                                                               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      |
| A.5.5 | دولة التخرج<br>Pays d'obtention du diplôme                                                    | <input type="checkbox"/> | 1. فلسطين                                                                                                              | 2. دولة عربية            | 3. دولة أوروبية          | 4. الولايات المتحدة الأمريكية |
|       |                                                                                               |                          | 5. أخرى، حدد: .....                                                                                                    | Pays arabe               | Pays européen            | États-Unis                    |

B. الوضع الوظيفي: (الرجاء وضع رمز الإجابة الملائم في المربعات المخصصة تحت بند رمز الإجابة).

B. Situation professionnelle (Remplir les cases de la colonne « Code de la réponse » avec le code de la réponse qui vous convient)

1.B قبل الحصول على شهادة البكالوريوس:

B.1 Avant l'obtention du Bachelor UOQ

| رمز الإجابة<br>Code de la réponse | البند<br>Item                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | رمز البند<br>Code |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/>          | <p>العلاقة بالعمل: إذا كانت إجابتك "لا أعمل" إنتقل للفرع 2.B</p> <p><b>Situation professionnelle : si vous répondez par « je ne travaille pas » allez à la section B.2</b></p> <p>1. أعمل بدوام كامل<br/>Je travaille à temps Complet</p> <p>2. أعمل بدوام جزئي<br/>Je travaille à temps Partiel</p> <p>3. لا أعمل<br/>Je ne travaille pas</p> | 1.1.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>الحالة العملية:</b></p> <p>1. صاحب عمل<br/>Propriétaire</p> <p>2. أعمل لحسابي<br/>Indépendant</p> <p>3. مستخدم بأجر<br/>Salarié</p> <p>4. عضو أسرة بدون أجر<br/>Membre de famille non salarié</p>                                                                                                                                        | 2.1.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>Catégorie Socio-professionnelle :</b></p> <p>.....حدد، أخرى، 4</p> <p>Autre, précisez:.....</p> <p>.....حدد، أخرى، 4</p> <p>Autre, précisez:.....</p>                                                                                                                                                                                    | 3.1.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>Nature du poste :</b></p> <p>.....حدد، أخرى، 4</p> <p>Autre, précisez:.....</p> <p>.....حدد، أخرى، 4</p> <p>Autre, précisez:.....</p>                                                                                                                                                                                                    | 4.1.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>Niveau hiérarchique :</b></p> <p>.....حدد، أخرى، 4</p> <p>Autre, précisez:.....</p> <p>.....حدد، أخرى، 4</p> <p>Autre, précisez:.....</p>                                                                                                                                                                                                | 5.1.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p>.....حدد، أخرى، 7</p> <p>Autre, précisez:.....</p> <p>.....حدد، أخرى، 7</p> <p>Autre, précisez:.....</p>                                                                                                                                                                                                                                    | 6.1.B             |

2.B بعد الحصول على شهادة البكالوريوس:

B.2 Suite à l'obtention du Bachelor UOO

| رمز الإجابة<br>Code de la réponse | البند<br>Item                                                                                                                                                                                                                                                                                        | رمز البند<br>Code |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>العلاقة بالعمل:</b> إذا كانت إجابتك "لا أعمل" إنتقل للفرع C</p> <p><b>Situation professionnelle: si vous répondez par «je ne travaille pas » allez à la section C</b></p> <p>1. أعمل بدوام كامل<br/>2. أعمل بدوام جزئي<br/>3. لا أعمل<br/>Je ne travaille pas Je travaille à temps Partiel</p> | 1.2.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>الحالة العملية:</b></p> <p>1. صاحب عمل<br/>2. أعمل لحسابي<br/>3. مستخدم بأجر<br/>4. عضو أسرة بدون أجر<br/>Propriétaire Indépendant Salarié Membre de famille non salarié</p> <p><b>Catégorie Socio-professionnelle :</b></p>                                                                   | 2.2.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>نوع القطاع الذي عملت/ تعمل به:</b></p> <p>1. قطاع عام<br/>2. قطاع خاص<br/>3. NGO'S<br/>4. أخرى، حدد، أشرح:.....<br/>Secteur public Secteur privé ONG Autre, précisez:.....</p> <p><b>Secteur d'activité :</b></p>                                                                              | 3.2.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>نوع الوظيفة/ العمل:</b></p> <p>1. إدارية<br/>2. فنية/ تقنية<br/>3. خدمات<br/>4. أخرى، حدد، أشرح:.....<br/>Administratif Technique Service Autre, précisez :.....</p> <p><b>Nature du poste :</b></p>                                                                                           | 4.2.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>الرتبة الإدارية:</b></p> <p>1. بدون<br/>2. رئيس شعبة<br/>3. رئيس قسم<br/>4. مدير<br/>5. مدير عام<br/>6. وكيل وزارة فاعلي<br/>7. أخرى، حدد: .....<br/>Sans Chef de division Chef de département Directeur Directeur général Autre, précisez:.....</p> <p><b>Niveau hiérarchique :</b></p>       | 5.2.B             |
| <input type="checkbox"/>          | <p><b>سنة الحصول على الرتبة الإدارية:</b></p> <p><b>Année de nomination au poste :</b></p>                                                                                                                                                                                                           | 6.2.B             |

### C. آراء خريجي الجامعة حول التعليم في جامعة القدس المفتوحة.

#### C. Opinion des diplômés de l'UOQ au sujet de leur formation suivie à l'UOQ

ضع إشارة (✓) أمام خانة الإجابة التي تعتقد بها.

Mettre le signe (✓) dans les cases concernées

| معارض بشدة<br>Pas du tout d'accord | معارض<br>Pas d'accord | محايد<br>Sans opinion | موافق<br>D'accord | موافق بشدة<br>Tout à fait d'accord | البند<br>Item                                                                                                                                                                            | رمز البند<br>Code |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                    |                       |                       |                   |                                    | أضف التعليم الجامعي لي مكاسباً معرفية كثيرة.<br>La formation suivie à l'UOQ m'a apporté davantage de connaissances.                                                                      | 1.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | أضف التعليم الجامعي لي مكاسباً أكاديمية كثيرة.<br>La formation suivie à l'UOQ m'a apporté davantage d'avantages académiques.                                                             | 2.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | أدخل التعليم الجامعي مهارات جديدة في عملي وخاصة الجانب التقني.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a apporté de nouvelles compétences professionnelles notamment techniques.                | 3.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | زاد التعليم الجامعي من ثقتي بنفسي.<br>La Formation suivie à l'UOQ a renforcé ma confiance en moi-même.                                                                                   | 4.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | زاد التعليم الجامعي من قدرتي في الاعتماد على الذات.<br>La Formation suivie à l'UOQ a renforcé mon autonomie et ma capacité à prendre des initiatives.                                    | 5.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | من نتائج التعليم الجامعي، تمكنت من ابتكار أساليب جديدة ومتميزة لتطوير أدائي في العمل.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a permis d'innover pour optimiser ma performance professionnelle. | 6.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | زاد التعليم الجامعي من مهاراتي الفنية، مما أفادني على الصعيد الشخصي.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a doté davantage de compétences techniques utiles sur le plan personnel.           | 7.C               |

| معارض بشدة<br>Pas du tout d'accord | معارض<br>Pas d'accord | محايد<br>Sans opinion | موافق<br>D'accord | موافق بشدة<br>Tout à fait d'accord | البند<br>Item                                                                                                                                                                                                    | رمز البند<br>Code |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                    |                       |                       |                   |                                    | زاد التعليم الجامعي من مهاراتي الإدارية، مما أفادني على الصعيد الشخصي.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a doté davantage de compétences administratives utiles sur le plan personnel.                            | 8.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | زاد التعليم الجامعي من مهاراتي الفنية، مما أفادني على صعيد العمل.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a doté davantage de compétences techniques utiles sur le plan professionnel.                                  | 9.C               |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | زاد التعليم الجامعي من مهاراتي الإدارية، مما أفادني على صعيد العمل.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a doté davantage de compétences administratives utiles sur le plan professionnel.                           | 10.C              |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | لم يصف التعليم الجامعي لي شيئاً سوى درجات وخطوات جديدة حسب السلم الوظيفي لدرجة اليكالوريوس.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a uniquement permis d'accéder au niveau hiérarchique lié au diplôme obtenu à l'UOQ. | 11.C              |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | فتح التعليم الجامعي أمامي آفاقاً معرفية جديدة في مجال البحث العلمي والدراسات.<br>La Formation suivie à l'UOQ m'a ouvert de nouveaux horizons dans le domaine de la recherche scientifiques.                      | 12.C              |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | تلائم البرامج والتخصصات التي تطرحها جامعة القدس المفتوحة متطلبات السوق المحلي.<br>Les programmes de formation et les spécialités proposés par l'UOQ sont adaptés aux exigences du marché local de travail.       | 13.C              |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | عزز التعليم الجامعي شعوري بالأمان الوظيفي.<br>La Formation suivie à l'UOQ a renforcé mon sentiment de sécurité de l'emploi.                                                                                      | 14.C              |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | حسن التعليم الجامعي من وضعي الاجتماعي بشكل عام.<br>La Formation suivie à l'UOQ a amélioré ma situation sociale en générale.                                                                                      | 15.C              |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | أعزز وأفتخر كوني أحد خريجي جامعة القدس المفتوحة.<br>Je suis fier d'être diplômé de l'UOQ                                                                                                                         | 16.C              |



1.D هل تعتبر نفسك من النخبة\* في المجتمع الفلسطيني؟

1. نعم

2. لا

D.1 Vous considérez-vous comme une élite\* dans la société palestinienne?

1. Oui

2. Non

2. D إذا أجبت بنعم أو لا في السؤال السابق، الرجاء تعليل السبب وراء إختيارك؟

D.2 Selon vous, quelles en sont les raisons ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

\* النخبة: هي مجموعة محددة من المتعلمين و/ أو المثقفين من ذوي الخبرة والتمرس بالواقع الاجتماعي أو السياسي أو الاقتصادي، وتحتل النخبة مكاناً مرموقاً في السلم الاجتماعي أو السياسي أو الاقتصادي وفي صناعة القرار أو المساهمة في صناعته، فالنفوذ أهم ما يميزهم عن العامة، وبهذا النفوذ يساهمون في تغيير مجتمعهم ويؤثرون فيه.

\* l'élite: est un groupe spécifique de personnes instruites et/ ou cultivées avec une expertise et une expérience au niveau de la réalité sociale, politique ou économique.

L'élite occupe une place éminente dans la hiérarchie sociale, politique ou économique, et dans la prise de décision ou dans la contribution de cette prise de décision.

L'élite se distingue du grand public par l'influence qu'elle exerce sur la société contribuant ainsi à la faire évoluer.

**G.2.2. Annexe II-B: Le questionnaire sur l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur productivité au travail**



## جامعة القدس المفتوحة

### إستبانه حول آراء المؤسسات المشغلة لخريجي جامعة القدس المفتوحة حول أدائهم في العمل

لأغراض بحث علمي بعنوان "دور جامعة القدس المفتوحة في تشكيل النخبة الفلسطينية القادمة"

السادة المسؤولون في المؤسسات الفلسطينية التي يعمل بها خريجو جامعة القدس المفتوحة،

تأتي هذه الدراسة من منطلق الحرص على التحقق من أداء جامعة القدس المفتوحة لرسالتها المجتمعية على أكمل وجه، والإرتقاء بمستواها الأكاديمي، حيث تعتبر الجامعة الأولى من بين الجامعات الفلسطينية والعربية التي تطبق فلسفة التعليم المفتوح والتعلم عن بعد، ويعتبر التعليم المفتوح من المقومات المهمة في بناء النخب في المجتمعات الحديثة ويساهم بشكل فاعل في توسيع إطار التعليم، وتنمية القدرات البشرية، والتطوير المجتمعي.

ومن منطلق ثقتنا بآرائكم -كمسؤولين في المؤسسات الفلسطينية التي يعمل بها خريجو الجامعة- وإحترامنا لها، تم إعداد هذه الاستبانه، فمهاهتكم في تعبئة الإستبانه ستعود بالفائدة عليكم وعلى جميع دارسي جامعة القدس المفتوحة وعلى المجتمع المحلي، وستساهم في تعزيز المهارات وتوسيع المعارف وتوفير البيئة التعليمية المناسبة لدارسيها وللمجتمع المحلي، ومحاولة إزالة أي معوقات أو مشاكل قد تواجههم، في سبيل المساهمة في بناء مؤسساتنا الوطنية على أسس من الكفاءة والجداره.

نرجو من حضرتكم قراءتها بشكل معمق، والإجابة عليها بكل موضوعية ومصداقية، علماً بأنه سيتم التعامل مع الإجابات بسريه تامه، وستستخدم نتائجها لأغراض البحث العلمي فقط.

وشكراً جزيلاً لتعاونكم،،،

## Université Ouverte Al-Quds (UOQ)

### Questionnaire sur l'avis des structures embauchant des diplômés de l'UOQ sur leur productivité au travail

Pour une recherche scientifique intitulé « Le rôle de l'université ouverte Al-Quds dans la formation de nouvelles élites palestiniennes »

*Cher Responsables au sein des structures embauchant des diplômés de l'UOQ,*

Cette étude a pour objectif de s'assurer des performances de la mission communautaire de l'UOQ, et du niveau académique exigé. L'UOQ est la première des universités palestiniennes et arabes adoptant la philosophie de la formation ouverte et à distance. L'enseignement ouvert est considéré comme l'une des ressources participant à la constitution des élites dans les sociétés modernes et contribuant activement à élargir le cadre de l'éducation, et donc le développement des capacités humaines ainsi que le développement communautaire.

En tant que Responsables au sein des structures embauchant des diplômés de l'UOQ, votre participation à cette étude est primordiale, car par votre avis objectif et impartial, vous contribuerez à mettre en avant les pistes permettant de renforcer les compétences, d'accroître les connaissances et de fournir l'environnement d'apprentissage adéquat pour les apprenants et pour la société.

Cette enquête nous permettra alors, de cerner les obstacles et d'identifier les problèmes qui peuvent se poser afin de tenter de les supprimer avec le but de contribuer au développement de nos structures nationales, sur la base de la compétence et du mérite.

De ce fait, les résultats de ce questionnaire joueront un rôle positif au cœur de votre structure, de l'UOQ et donc de notre société.

Nous vous remercions par avance de votre implication et nous vous garantissons le traitement confidentiel de vos réponses dont les résultats seront exclusivement exploités pour la recherche scientifique.

**A. بيانات عامة:** (الرجاء وضع رمز الإجابة الملائم في المربعات المخصصة تحت بند رمز الإجابة).

**A. Informations Générales** (Remplir les cases de la colonne « Code de la réponse » avec le code de la réponse qui vous convient)

| رمز الإجابة<br>Code de la réponse                                                                   | الخيارات<br>Options                                                                                                                                                                  | البند<br>Item                                                                                    | رمز البند<br>Code |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | (à remplir par le chercheur)                                                                                                                                                         | الرقم المتسلسل<br>Numéro de séquence                                                             | 1.A               |
|                                                                                                     | .....                                                                                                                                                                                | إسم المؤسسة:<br>Nom de la structure                                                              | 2.A               |
|                                                                                                     | .....                                                                                                                                                                                | العنوان:<br>Adresse de la structure                                                              | 3.A               |
|                                                                                                     | .....                                                                                                                                                                                | المحافظة:<br>Région (Gouvernât/ district)                                                        | 4.A               |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | 1. الصناعة<br>2. التجارة والمطاعم والفنادق<br>3. الزراعة<br>4. البناء والتشييد<br>5. الخدمات والفروع الأخرى<br>Service et d'autres secteurs<br>Bâtiment et<br>Construction           | مجال النشاط:<br>Secteur d'activité                                                               | 5.A               |
| <input type="checkbox"/>                                                                            | 1. قطاع عام<br>2. قطاع خاص<br>3. NGO<br>4. وكالة الغوث<br>5. UNRWA<br>L'agence des nations unis de secours<br>et de travail pour réfugiés<br>... palestiniens dans le Proche orient. | ملكية المؤسسة:<br>Statut juridique                                                               | 6.A               |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Effectif total de votre structure :                                                                                                                                                  | عدد العاملين في مؤسستكم:                                                                         | 7.A               |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Nombre d'employés diplômés de l'UOQ dans votre structure :                                                                                                                           | عدد العاملين في مؤسستكم من خريجي جامعة القدس المفتوحة:                                           | 8.A               |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Nombre d'employés ayant suivi leurs études à l'UOQ alors qu'ils travaillaient dans votre structure :                                                                                 | عدد الموظفين الذين أتموا دراستهم في جامعة القدس المفتوحة، أثناء وجودهم على رأس عملهم في مؤسستكم: | 9.A               |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Nombre d'employés diplômés de l'UOQ ayant été embauchés par votre structure à l'issu de leur diplôme :                                                                               | عدد الموظفين الذين تم توظيفهم بعد تخرجهم وحصولهم على الشهادة الجامعية من جامعة القدس المفتوحة:   | 10.A              |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                             |  |  |  |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--|--|--|------|
| <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: inline-block; margin-right: 5px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: inline-block; margin-right: 5px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: inline-block;"></div> | عدد موظفكم المذكور من خريجي جامعة القدس المفتوحة:                           |  |  |  | 11.A |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Nombre d'employés du sexe masculin diplômés de l'UOQ dans votre structure : |  |  |  |      |
| <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: inline-block; margin-right: 5px;"></div>                                                                                                                                                                                                                  | مجالات عمل موظفكم من خريجي جامعة القدس المفتوحة:                            |  |  |  | 12.A |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Secteur de travail de vos employés diplômés de l'UOQ                        |  |  |  |      |

B. آراء مسؤولي المؤسسة بخريجي جامعة القدس المفتوحة.

ضع إشارة (✓) في خانة الإجابة التي تعتقد بها.

### B. Opinion des responsables de la structure au sujet des diplômés de l'UOQ

Mettre le signe (✓) dans les cases concernées.

| معارض بشدة<br>Pas du tout d'accord | معارض<br>Pas d'accord | محايد<br>Sans opinion | موافق<br>D'accord | موافق بشدة<br>Tout à fait d'accord | البند<br>Item                                                                                                                                                                                                            | رمز<br>البند<br>Code |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                    |                       |                       |                   |                                    | خريجو جامعة القدس المفتوحة متميزون في مواقع عملهم بشكل عام.<br>Etre diplômé de l'UOQ, permet de se distinguer dans le milieu professionnel.                                                                              | 1.B                  |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | تطور أداء الموظفين بعد تخرجهم من جامعة القدس المفتوحة.<br>Etre diplômé de l'UOQ, permet d'améliorer le niveau de productivité                                                                                            | 2.B                  |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | فتحت الدراسة في جامعة القدس المفتوحة أمام الموظفين آفاقاً جديدة للتقدم من الناحية الإدارية.<br>Etre diplômé de l'UOQ, permet d'accéder à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique.                                  | 3.B                  |
|                                    |                       |                       |                   |                                    | يعتمد موظفو المؤسسة إلى إكمال دراستهم الجامعية في جامعة القدس المفتوحة بهدف الترقية الإدارية.<br>L'objectif des employés suivant l'enseignement de l'UOQ en formation continue est d'obtenir une promotion hiérarchique. | 4.B                  |



| معارض بشدة<br>Pas du tout<br>d'accord | معارض<br>Pas<br>d'accord | محايد<br>Sans<br>opinion | موافق<br>D'accord | موافق بشدة<br>Tout à<br>fait<br>d'accord | البند<br>Item                                                                                                                                                                                                                                                                                         | رمز<br>البند<br>Code |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
|                                       |                          |                          |                   |                                          | يتجه موظفو المؤسسة إلى إكمال دراستهم في جامعة القدس المفتوحة لأسباب تتعلق بالتغيرات السياسية المحلية.<br>Les employés suivent l'enseignement de l'UOQ pour des raisons liées à la situation politique en Palestine.                                                                                   | 5.B                  |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | تستقطب المؤسسة خريجي جامعة القدس المفتوحة لقدرتهم على الاعتماد على الذات.<br>La structure recrute les diplômés de l'UOQ pour leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives.                                                                                                               | 6.B                  |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | يعد موظفو المؤسسة من خريجي جامعة القدس المفتوحة متميزين من الناحية الاجتماعية.<br>Les employés de la structure diplômés de l'UOQ sont considérés parmi ceux qui se distinguent socialement.                                                                                                           | 7.B                  |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | لدى خريجي جامعة القدس المفتوحة قدرات عالية على التطور الذاتي.<br>Les diplômés de l'UOQ ont des grandes capacités pour l'auto-développement.                                                                                                                                                           | 8.B                  |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | جامعة القدس المفتوحة بحاجة إلى بذل المزيد من الجهود لرفع القدرات المعرفية لخريجها.<br>L'UOQ doit faire plus d'efforts pour accroître le niveau des connaissances de ses diplômés.                                                                                                                     | 9.B                  |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | جامعة القدس المفتوحة بحاجة إلى بذل المزيد من الجهود لرفع الكفاءة العملية لخريجها.<br>L'UOQ doit faire plus d'efforts pour accroître le niveau des compétences opérationnelles de ses diplômés.                                                                                                        | 10.B                 |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | ننصح بفتح تخصصات جديدة ذات تركيز فني للطلبة الجدد لرفد المجتمع الفلسطيني بكفاءات متميزة.<br>Nous conseillons la mise en place de nouvelles formations techniques, afin d'enrichir le marché de travail palestinien de nouvelles compétences.                                                          | 11.B                 |
|                                       |                          |                          |                   |                                          | يعتبر دور جامعة القدس المفتوحة رائداً في إعداد الأفراد للوصول إلى النخبة المتميزة في المجتمع الفلسطيني بالمقارنة مع غيرها من الجامعات.<br>Par rapport aux autres universités palestiniennes, l'UOQ joue un rôle leader dans la constitution des individus qui feront partie de l'élite palestinienne. | 12.B                 |

1.C برأيك، هل تساهم جامعة القدس المفتوحة في بناء النخبة \* الفلسطينية؟  
1. نعم  
2. لا

C.1 Selon vous, l'UOQ contribue-t-elle à la construction de l'élite\* palestinienne?

- 1. Oui
- 2. Non

2. C سواء أجبت بنعم أو لا في السؤال السابق، ما هي السبل الواجب اتباعها لزيادة هذه المساهمة؟

C.2 Selon vous, quelles sont les pistes permettant d'accroître cette contribution?

---

---

---

---

---

---

---

---

\* النخبة: هي مجموعة محددة من المتعلمين و / أو المثقفين من ذوي الخبرة والتعرض بالواقع الاجتماعي أو السياسي أو الاقتصادي، وتحمل النخبة مكاناً مرموقاً في السلم الاجتماعي أو السياسي أو الاقتصادي وفي صناعة القرار أو المساهمة في صناعته، فالنقوذ أهم ما يميزهم عن العامة، وبهذا النقوذ يساهمون في تغيير مجتمهم ويؤثرون فيه.

\* l'élite: est un groupe spécifique de personnes instruites et/ ou cultivées avec une expertise et une expérience au niveau de la réalité sociale, politique ou économique.  
L'élite occupe une place éminente dans la hiérarchie sociale, politique ou économique, et dans la prise de décision ou dans la contribution de cette prise de décision.  
L'élite se distingue du grand public par l'influence qu'elle exerce sur la société contribuant ainsi à la faire évoluer.

### **G.3. Annexe III: Les technologies principales utilisées pour la construction et la mise en ligne des questionnaires**

Dans la construction des pages Web, nous avons utilisé les langages de programmation suivants:

Java Server Pages (JSP).

HTML, Cascade Style Sheet (CSS).

Langage de Scripting: Java Script.

Dans la construction des règles de gestion (*business rules*), nous avons utilisé les technologies suivantes:

Langage de programmation Java: J2EE.

*Framework for creating Java web application: Struts.*

Dans la construction des composants de la base de données, nous avons utilisé les technologies suivantes:

*Database Management System: Oracle9i.*

*Structured Query Language: SQL*

*Object Relational Mapping: Hibernate.*

Dans le déploiement et la mise en ligne des questionnaires, nous avons utilisé les applications suivantes:

Serveur Web: JBoss.

Serveur de système d'exploitation: Linux Enterprise.

Spécifications du matériel utilisé:

Serveur de la base de données:

Dell Power Edge 2850

CPU = 3.8GHz Xeon (Two CPUs)

HD = 3\*146GB Hot plug with Raid5

RAM = 4GB

Serveur de l'application :

Dell Power Edge 6650

CPU = 3GHz Xeon (Two CPUs)

HD = 3\*73GB Hot Plug avec Raid5, deux disques durs peuvent être rajoutés.

RAM = 4GB

Les deux serveurs sont montés en proie sur un même support et ont deux cartes d'Ethernet. Le serveur 6650 est le plus ancien.

## **G.4. Annexe IV: Les statistiques descriptives**

G.4.1. Annexe IV-A: Les statistiques descriptives sur les données concernant les diplômés de l’UOQ

Ces statistiques descriptives sont établies afin de vérifier les données qui feront l’objet d’une analyse plus approfondie et plus détaillée. Par exemple, la variance, comme nous le savons, indique l’écart des valeurs de leur moyenne arithmétique, par conséquent, plus la valeur est basse et proche du zéro plus la réponse des personnes interrogées sera proche de la moyenne arithmétique, preuve de la qualité et de la précision des données et, donc, de leur fiabilité.

Première partie : les données générales :

| Rubrique                                      | Nombre<br>des<br>personnes<br>interrogées | Intervalle<br>de<br>confiance | Limite inférieure<br>de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Écart type | Variance |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|----------------------|-------------|------------|----------|
|                                               |                                           |                               |                                    | Statistique          | Erreur type |            |          |
| Sexe                                          | 1263                                      | 1                             | 1                                  | 2                    | 1,555       | 0,014      | 0,497    |
| Tranche d’âge                                 | 1263                                      | 4                             | 1                                  | 5                    | 1,503       | 0,020      | 0,706    |
| Situation familiale                           | 1263                                      | 2                             | 1                                  | 3                    | 1,572       | 0,015      | 0,515    |
| Nombre d’enfants                              | 518                                       | 3                             | 1                                  | 4                    | 2,158       | 0,034      | 0,781    |
| Qualification académique<br>obtenue à l’UOQ   | 1263                                      | 1                             | 1                                  | 2                    | 1,003       | 0,002      | 0,056    |
| Moyenne cumulative                            | 1263                                      | 3                             | 1                                  | 4                    | 2,724       | 0,021      | 0,729    |
| Etudes antérieures<br>diplôme UOQ             | 1263                                      | 1                             | 1                                  | 2                    | 1,141       | 0,010      | 0,348    |
| Etudes post-diplôme UOQ                       | 1263                                      | 3                             | 1                                  | 4                    | 1,086       | 0,011      | 0,405    |
| Pays d’obtention du degré<br>post-diplôme UOQ | 62                                        | 2                             | 1                                  | 3                    | 1,177       | 0,054      | 0,426    |

Dans la première partie des données, c'est-à-dire les données générales sur les diplômés interrogés, nous observons que les variables ont une variance faible et un écart type faible. Pour les autres indicateurs tels que l'intervalle de confiance celui-ci indique la différence entre la limite supérieure et celle inférieure de la même variable. La limite supérieure de la réponse indique la valeur qui correspond à la réponse des personnes interrogées dans les limites supérieures des réponses à l'intérieur de la même variable.

La moyenne arithmétique, est comme nous le savons, le total des réponses pour chaque variable divisé par le nombre des personnes interrogées à l'intérieur de chaque variable. Plus le chiffre fourni est proche d'une valeur, parmi les valeurs des réponses de chaque variable, plus forte sera l'indication que la plupart des personnes interrogées sont d'accord sur la rubrique. Par exemple, pour la tranche d'âge la moyenne arithmétique atteint 1,503 c'est une valeur qui dépasse 1,5 de peu et on la rapproche du premier chiffre entier suivant qui est le 2; les personnes interrogées donc se rapprochent de la tranche d'âge 2 sur la base de la moyenne de leurs réponses concernant leur âge, et qui représente la tranche 30-39 ans.

Cet exemple s'applique sur les autres cas. Ainsi pour le pays de l'obtention du diplôme, nous observons que la moyenne arithmétique se rapproche de 1 ce qui indique que la majeure partie des diplômés en Master et plus avancé ont fait ces études dans les universités palestiniennes, et ainsi de suite pour les autres variables.

L'erreur type dans le tableau ci-dessus pour toutes les variables atteint une faible valeur, indice de la fiabilité des réponses des personnes interrogées.



## Deuxième partie : la situation professionnelle avant l'obtention du Bachelor :

| Rubrique                       | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite inférieure de la réponse | Limite supérieure de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type | Variance |
|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------|------------|----------|
|                                |                                  |                         |                                 |                                 | Statistique          | Erreur type |            |          |
| Situation d'emploi             | 1263                             | 2                       | 1                               | 3                               | 2,371                | 0,025       | 0,886      | 0,785    |
| Catégorie socioprofessionnelle | 435                              | 3                       | 1                               | 4                               | 2,853                | 0,024       | 0,509      | 0,259    |
| Secteur d'activité             | 441                              | 3                       | 1                               | 4                               | 1,771                | 0,044       | 0,929      | 0,863    |
| Type d'emploi                  | 442                              | 3                       | 1                               | 4                               | 2,204                | 0,058       | 1,216      | 1,478    |
| Grade administratif            | 438                              | 6                       | 1                               | 7                               | 2,795                | 0,117       | 2,454      | 6,022    |

Ce qui s'applique sur le tableau précédent s'applique parfaitement sur ce dernier : le lien avec le marché du travail des diplômés interrogés avant l'obtention du diplôme de l'UOQ est exprimé par la moyenne arithmétique de 2,371, ce qui signifie que la majorité des personnes interrogées occupaient un travail à temps partiel avant l'obtention du diplôme de l'UOQ, vu que la moyenne est proche du chiffre entier 2. Et ainsi de suite pour les autres variables. Nous observons ici aussi que la variance, l'écart type et l'erreur type atteignent une faible valeur.

### Troisième partie : la situation professionnelle après l'obtention du Bachelor :

| Rubrique                       | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite inférieure de la réponse | Limite supérieure de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type | Variance |
|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------|------------|----------|
|                                |                                  |                         |                                 |                                 | Statistique          | Erreur type |            |          |
| Situation d'emploi             | 1263                             | 2                       | 1                               | 3                               | 2,048                | 0,027       | 0,967      | 0,935    |
| Catégorie socioprofessionnelle | 627                              | 3                       | 1                               | 4                               | 2,911                | 0,016       | 0,398      | 0,158    |
| Secteur d'activité             | 630                              | 3                       | 1                               | 4                               | 1,744                | 0,039       | 0,983      | 0,966    |
| Type d'emploi                  | 634                              | 3                       | 1                               | 4                               | 2,178                | 0,051       | 1,275      | 1,625    |
| Grade administratif            | 624                              | 6                       | 1                               | 7                               | 3,051                | 0,101       | 2,514      | 6,318    |

Dans cette partie aussi la même analyse peut être faite : le lien avec le marché du travail des diplômés interrogés après l'obtention du diplôme de UOQ est exprimé par la moyenne arithmétique de 2,048 ce qui signifie que la majorité des personnes interrogées occupent un travail à temps partiel, vu que la moyenne est proche du chiffre entier 2. Toutefois, malgré sa proximité du chiffre 2, il indique un changement vers la baisse par rapport à leur situation avant l'obtention du diplôme, ce changement est en faveur d'une autre réponse, celle du travail à temps complet vu que la moyenne a baissé et s'est rapprochée des valeurs plus faibles des autres variables. Et c'est ainsi que l'on peut analyser les autres variables. Nous observons ici aussi que la variance, l'écart type et l'erreur type atteignent une faible valeur.

# Quatrième partie: Les points de vue des diplômés de l'UOQ sur l'enseignement à l'Université:

| Rubrique                                                                                                                           | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite inférieure de la réponse | Limite supérieure de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type | Variance |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------|------------|----------|
|                                                                                                                                    |                                  |                         |                                 |                                 | Statistique          | Erreur type |            |          |
| L'enseignement universitaire m'a apporté des connaissances substantielles                                                          | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,599                | 0,017       | 0,616      | 0,380    |
| L'enseignement universitaire m'a apporté des bénéfices académiques substantiels                                                    | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,752                | 0,019       | 0,673      | 0,453    |
| L'enseignement universitaire a introduit des compétences nouvelles dans mon travail et en particulier dans l'aspect technique      | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,089                | 0,025       | 0,874      | 0,764    |
| L'enseignement universitaire a renforcé la confiance en moi-même                                                                   | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,546                | 0,020       | 0,697      | 0,486    |
| L'enseignement universitaire a renforcé ma capacité à compter sur moi-même                                                         | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,558                | 0,019       | 0,672      | 0,451    |
| L'enseignement universitaire a renforcé ma capacité à adopter de nouvelles méthodes pour changer ma façon de travailler            | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,042                | 0,022       | 0,784      | 0,614    |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités techniques, et par conséquent a été bénéfique sur le plan personnel          | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,909                | 0,021       | 0,764      | 0,584    |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités administratives, et par conséquent a été bénéfique sur le plan personnel     | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,985                | 0,022       | 0,791      | 0,625    |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités techniques, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel      | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,171                | 0,024       | 0,861      | 0,741    |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités administratives, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,230                | 0,024       | 0,857      | 0,735    |

| Rubrique                                                                                                                 | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite inférieure de la réponse | Limite supérieure de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type | Variance |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------|------------|----------|
|                                                                                                                          |                                  |                         |                                 |                                 | Statistique          | Erreur type |            |          |
| L'enseignement universitaire m'a simplement permis d'accéder au grade administratif correspondant au diplôme de Bachelor | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 3,447                | 0,031       | 1,096      | 1,201    |
| L'enseignement universitaire m'a ouvert de nouvelles perspectives sur le plan des études et de la recherche              | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,019                | 0,022       | 0,773      | 0,597    |
| L'offre de l'Université en matière de curricula et de spécialisations correspond à la demande du marché du travail       | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,373                | 0,027       | 0,967      | 0,935    |
| L'enseignement universitaire a renforcé mon sentiment de sécurité professionnelle                                        | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 2,192                | 0,028       | 1,002      | 1,005    |
| L'enseignement universitaire a amélioré, de façon générale, ma situation sociale                                         | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,947                | 0,026       | 0,917      | 0,841    |
| Je suis fière d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds                                                  | 1263                             | 4                       | 1                               | 5                               | 1,549                | 0,021       | 0,735      | 0,541    |

Dans cette partie l'analyse est un peu différente car elle traite les points de vue des diplômés sur la formation universitaire reçue à l'UOQ.

La première rubrique qui traite des points de vue des diplômés sur la question si l'enseignement universitaire a accru leurs connaissances à l'issu de l'obtention du diplôme de l'UOQ, la moyenne arithmétique des réponses se rapproche du chiffre 2 dans sa limite supérieure, et se rapproche aussi de 1. Le résultat fourni est légèrement supérieur à 1,5, ce qui a une certaine signification: même si la moyenne indique qu'une grande partie des personnes interrogées ont exprimé leur simple accord sur cette rubrique, le fait que la moyenne était plutôt basse avant de se rapprocher de 2 indique qu'il y a une bonne partie parmi eux aussi qui soit tout à fait d'accord.

Nous observons que pour la plupart des rubriques la moyenne des réponses se rapproche de l’approbation ou du chiffre 2 dans la limite supérieure ou vers la limite inférieure à des degrés variés. Sauf pour la rubrique - L’enseignement universitaire n’a fait que me donner la possibilité d’accéder à échelle administrative qui correspond au Bachelor - ou la moyenne des réponses se rapproche du neutre.

Nous observons ici aussi que la variance, l’écart type et l’erreur type atteignent une faible valeur pour la plupart des autres rubriques.

**Cinquième partie : Les points de vue des diplômés de l’UOQ sur la question ‘Est-ce que vous vous considérez comme faisant partie de l’élite palestinienne ?’**

| Rubrique                                                                       | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite inférieure de la réponse | Limite supérieure de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type  | Variance    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------|-------------|-------------|
|                                                                                | Statistique                      | Statistique             | Statistique                     | Statistique                     | Statistique          | Erreur type | Statistique | Statistique |
| Est-ce que vous vous considérez comme faisant partie de l’élite palestinienne? | 1263                             | 1                       | 1                               | 2                               | 1,522                | 0,014       | 0,500       | 0,250       |

De façon générale la moyenne arithmétique des réponses concernant la rubrique - s’ils se considèrent comme faisant partie de l’élite palestinienne - exprime qu’ils ne le sont pas, car le chiffre 1,522 se rapproche de 2 qui est le code de la réponse "non" sur la rubrique - vous considérez-vous de l’élite palestinienne?

Mais ceci est une simple statistique, en réalité, il n’est pas nécessaire que toutes les personnes interrogées soient de l’élite, toutefois il reste une bonne proportion qui pense qu’ils le sont, et ceci signifie donc est bon indicateur.

**Conclusion:**

De façon générale et après l’examen de ces statistiques descriptives nous constatons qu’ils sont fiables et nous pourrions les utiliser dans notre analyse approfondie. Toutefois, il est recommandé de faire des tests pour vérifier le contenu et la fiabilité des données lorsqu’on va mesurer le sujet principal. La variance, l’écart type et l’erreur type sont faibles: les réponses sont cohérentes et non disparates par rapport à leur moyenne et donc on pourra les tenir en compte pour les analyses ultérieures.

### G.4.2. Annexe IV-B: Les statistiques descriptives sur les données concernant les structures employant les diplômés de l'UOQ

Les statistiques descriptives sur les données concernant les structures employant les diplômés de l'UOQ sont essentielles, car elles permettent de connaître les moyennes de leurs points de vue et d'identifier ainsi les points d'accord et les points de divergence dans les rubriques du questionnaire. C'est une étape nécessaire avant d'approfondir l'analyse des données.

Par exemple la variance, comme nous le savons, indique de façon générale l'écart des valeurs par rapport à leur moyenne arithmétique, et donc plus la valeur est basse et se rapproche du zéro plus les réponses seront proches de leur moyenne, indice de la qualité, de la précision des données et donc de leur fiabilité.

**Première partie: les données générales :**

| Rubrique                                                                                              | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite inférieure de la réponse | Limite supérieure de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type | Variance  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|-------------|------------|-----------|
|                                                                                                       |                                  |                         |                                 |                                 | Statistique          | Erreur type |            |           |
| Secteur d'activité de la structure                                                                    | 223                              | 4                       | 1                               | 5                               | 4,924                | 0,032       | 0,473      | 31382,130 |
| Type de secteur (Statut juridique de la structure)                                                    | 223                              | 4                       | 1                               | 5                               | 1,789                | 0,080       | 1,188      | 184,125   |
| Effectif total de la structure                                                                        | 223                              | 1999                    | 1                               | 2000                            | 52,260               | 11,863      | 177,150    | 40,076    |
| Nombre d'employés diplômés de l'UOQ dans la structure                                                 | 223                              | 180                     |                                 | 180                             | 4,632                | 0,909       | 13,569     | 150,273   |
| Nombre d'employés ayant suivi leurs études à l'UOQ alors qu'ils travaillaient dans la structure       | 223                              | 70                      |                                 | 70                              | 2,152                | 0,424       | 6,331      | 66,824    |
| Nombre d'employés diplômés de l'UOQ ayant été embauchés par votre structure à l'issue de leur diplôme | 223                              | 180                     |                                 | 180                             | 2,574                | 0,821       | 12,259     | 1,927     |
| Nombre d'employés de sexe masculin diplômés de l'UOQ dans la structure                                | 223                              | 100                     |                                 | 100                             | 2,439                | 0,547       | 8,175      | 0,732     |
| La nature de l'emploi qu'occupent les diplômés de l'UOQ                                               | 223                              | 3                       | 1                               | 4                               | 2,632                | 0,093       | 1,388      | 0,504     |

La variance élevée dans le tableau ci-dessus concernant le secteur d'activités des structures employant les diplômés de l'UOQ indique la diversité de ses activités et leur non-convergence vers un seul type de secteurs. C'est une situation normale vu que ces structures interrogées se trouvent dans des secteurs économiques divers. La moyenne arithmétique se rapproche dans ce cas de la moyenne des structures des services et autres. Cette analyse s'applique sur les autres variables aussi et tient compte de leurs spécificités, telles que nombre ou catégorie. La différence ici réside dans la manière de traiter la limite inférieure, la limite supérieure et la variance.



## Deuxième partie : Les points de vue des responsables des structures employant les diplômés de l'UOQ :

| Rubrique                                                                                                               | Nombre<br>des<br>personnes<br>interrogées | Intervalle<br>de<br>confiance | Limite<br>inférieure<br>de<br>la<br>réponse | Limite<br>supérieure<br>de<br>la<br>réponse | Moyenne<br>arithmétique |             | Ecart<br>type | Variance |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------|-------------|---------------|----------|
|                                                                                                                        |                                           |                               |                                             |                                             | Statistique             | Erreur type |               |          |
| Etre diplômé de l'UOQ permet de se distinguer dans le milieu professionnel                                             | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,126                   | 0,057       | 0,856         | 0.733    |
| Etre diplômé de l'UOQ permet d'améliorer le niveau de productivité professionnel                                       | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 1,973                   | 0,048       | 0,710         | 0.504    |
| Etre diplômé de l'UOQ permet d'accéder à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique                                 | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 1,848                   | 0,055       | 0,819         | 0.671    |
| L'objectif des employés suivant l'enseignement de l'UOQ en formation continue est d'obtenir une promotion hiérarchique | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,000                   | 0,060       | 0,900         | 0.810    |
| Les employés suivent l'enseignement de l'UOQ pour des raisons liées à la situation politique en Palestine              | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,991                   | 0,070       | 1,048         | 1.098    |
| La structure recrute les diplômés de l'UOQ pour leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives              | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,475                   | 0,063       | 0,934         | 0.872    |
| Les employés de la structure diplômés de l'UOQ sont considérés parmi ceux qui se distinguent socialement               | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,188                   | 0,056       | 0,833         | 0.694    |
| Les diplômés de l'UOQ possèdent de réelles capacités de développement personnel                                        | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,139                   | 0,057       | 0,845         | 0.714    |
| L'UOQ doit fournir davantage d'efforts pour accroître les capacités de ses apprenants au niveau du savoir              | 223                                       | 3                             | 1                                           | 4                                           | 1,735                   | 0,049       | 0,727         | 0.529    |
| L'UOQ doit fournir davantage d'efforts pour accroître le niveau des compétences opérationnelles de ses diplômés        | 223                                       | 3                             | 1                                           | 4                                           | 1,700                   | 0,048       | 0,713         | 0.508    |

| Rubrique                                                                                                                                                | Nombre<br>des<br>personnes<br>interrogées | Intervalle<br>de<br>confiance | Limite<br>inférieure<br>de<br>la<br>réponse | Limite<br>supérieure<br>de<br>la<br>réponse | Moyenne<br>arithmétique |             | Ecart<br>type | Variance |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------|-------------|---------------|----------|
|                                                                                                                                                         |                                           |                               |                                             |                                             | Statistique             | Erreur type |               |          |
| Nous recommandons la mise en place de nouvelles filières techniques, afin d'enrichir le marché de travail palestinien de nouvelles compétences          | 223                                       | 3                             | 1                                           | 4                                           | 1,520                   | 0,042       | 0,621         | 0.386    |
| Par rapport aux autres universités palestiniennes, l'UOQ joue un rôle leader dans la formation des individus qui feront partie de l'élite palestinienne | 223                                       | 4                             | 1                                           | 5                                           | 2,161                   | 0,062       | 0,921         | 0.848    |

L'analyse dans le cas présent se différencie quelque peu des autres analyses car le sujet concerne les points de vue des employeurs interrogés. Si nous prenons pour exemple la première rubrique, sur le point de vue de l'employeur, concernant la productivité des diplômés de l'UOQ. Nous observons que la moyenne se rapproche du chiffre 2 dans sa limite supérieure, et nous observons que la plupart des rubriques se rapproche du chiffre 2 également (l'approbation; le choix 2 "d'accord") dans sa limite supérieure ou inférieure à des degrés divers, à l'exception de la rubrique - Les employés de la structure poursuivent leurs études pour des raisons politiques - qui se rapproche d'une réponse neutre (le choix 3). Nous observons ici aussi que la variance, l'écart type et l'erreur type atteignent une faible valeur pour la plupart des rubriques.

**Troisième Partie: Les points de vue des structures qui emploient des diplômés de l’UOQ sur la contribution de l’Université dans la formation de l’élite en Palestine:**

| Rubrique                                                                   | Nombre des personnes interrogées | Intervalle de confiance | Limite supérieure de la réponse | Limite inférieur de la réponse | Moyenne arithmétique |             | Ecart type  | Variance    |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------|----------------------|-------------|-------------|-------------|
|                                                                            | Statistique                      | Statistique             | Statistique                     | Statistique                    | Statistique          | Erreur type | Statistique | Statistique |
| Selon vous, l’UOQ contribue-t-elle à la formation de l’élite en Palestine? | 223                              | 1                       | 1                               | 2                              | 1,206                | 0,027       | 0,406       | 0,165       |

De façon générale la moyenne arithmétique des réponses sur la rubrique – si l’UOQ contribue à la formation de l’élite palestinienne- il en ressort qu’effectivement la majeure partie des structures interrogées voit qu’elle contribue à cette action, car lorsqu’on rapproche du 1,206 celui devient proche de 1 qui est la réponse -oui-sur la rubrique – si l’UOQ contribue à la formation de l’élite palestinienne.

**Conclusion:**

De façon générale et après l’examen de ces statistiques descriptives nous constatons qu’ils sont fiables et nous pourrions les utiliser dans notre analyse approfondie. Toutefois, il est recommandé de faire des tests pour vérifier le contenu et la fiabilité des données lorsqu’on va mesurer le sujet principal. La variance, l’écart type et l’erreur type sont faibles: les réponses sont cohérentes et non disparates par rapport à leur moyenne. Les chiffres élevés s’expliquent par le fait que les critères des variables ne sont pas les mêmes, tels que les secteurs d’activité. Les structures couvrent des domaines extrêmement variés, ce qui explique les écarts dans la variance; ces données sont donc utilisables pour les analyses ultérieures.

## G.5. Annexe V: Résultats de la vérification d'hypothèses

### I- Du point de vue des diplômés:

Pour répondre à la question principale de l'étude "L'Université Ouverte Al-Quds contribue-elle dans le développement des individus à rejoindre l'élite en Palestine", du point de vue des diplômés, les hypothèses suivantes ont été testées pour voir si certaines variables ont un impact sur les motifs pour lesquels le diplômé se considère de l'élite:

1. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par sa situation familiale du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du statut familial.

Le test  $\chi^2$  (prononcé khi-deux)<sup>645</sup> a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était

---

<sup>645</sup> Le **test du  $\chi^2$**  (prononcé « khi-deux » ou « khi carré », qu'on écrit également à l'anglaise « chi-deux » ou « chi carré ») permet, partant d'une hypothèse et d'un risque supposé au départ, de rejeter l'hypothèse si la distance entre deux ensembles d'informations est jugée excessive.

Il est particulièrement utilisé comme *test d'adéquation* d'une loi de probabilité à un échantillon d'observations supposées indépendantes et de même loi de probabilité. Un *test d'homogénéité* concerne un problème voisin, la comparaison d'échantillons issus de populations différentes. De manière assez différente, un *test d'indépendance* porte sur des données qualitatives.

Son usage est très répandu où il permet de déterminer, à un seuil donné, la validité d'une hypothèse.

La **loi du  $\chi^2$**  est une loi à densité de probabilité. Cette loi est caractérisée par un paramètre dit *degrés de liberté* à valeur dans l'ensemble des entiers naturels (non nuls).

Soit  $X_1, \dots, X_k$  variables aléatoires indépendantes de même loi normale centrée et réduite, alors par définition la variable  $X$ , telle que

$$X := \sum_{i=1}^k X_i^2$$

Suit une loi du  $\chi^2$  à  $k$  degrés de liberté.

Soit  $X$  une variable aléatoire suivant une loi du  $\chi^2$  à  $k$  degrés de liberté, on notera  $\chi^2(k)$  la loi de  $X$ .

Alors la densité de  $X$  notée  $f_X$  sera :

supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc acceptée; ce qui conduit à dire **qu'il n'y a pas d'écart significatif qui puisse être attribué au statut familial du diplômé.**

Les tests  $\chi^2$ :

|                                                                        | Value<br>Valeur | Degree of<br>Freedom<br>Degré de<br>liberté | Significance<br>(2-sided)<br>Signification |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Pearson Chi-Square<br><b>Test du Pearson <math>\chi^2</math></b>       | 0,029(a)        | 2                                           | <b>0,986</b>                               |
| Likelihood Ratio<br><b>Ratio "Likelihood"</b>                          | 0,029           | 2                                           | 0,986                                      |
| Linear-by-Linear Association<br><b>Association linéaire à linéaire</b> | 0,006           | 1                                           | 0,937                                      |
| Number of Valid Cases<br><b>Nombre des cas valides</b>                 | 1263            |                                             |                                            |

---


$$f_X(t) = \frac{1}{2^{\frac{k}{2}} \Gamma(\frac{k}{2})} t^{\frac{k}{2}-1} e^{-\frac{t}{2}}$$

Pour tout  $t$  positif

Où  $\Gamma$  est la fonction gamma.

L'espérance mathématique de  $X$  vaut  $k$  et sa variance vaut  $2k$ .

N.B. La loi du  $\chi^2$  s'utilise quand il s'agit d'une variable dichotome (avec deux alternatives seulement).

2. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par son sexe du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du sexe.

Le test  $\chi^2$  a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au sexe du diplômé.**

Les tests  $\chi^2$ :

|                              | Value    | Degree of Freedom | Exact Sig.<br>(1-sided) |
|------------------------------|----------|-------------------|-------------------------|
| Pearson Chi-Square           | 7,547(b) | 1                 | <b>0,004</b>            |
| Continuity Correction(a)     | 7,239    | 1                 |                         |
| Likelihood Ratio             | 7,551    | 1                 |                         |
| Linear-by-Linear Association | 7,541    | 1                 |                         |
| Number of Valid Cases        | 1263     |                   |                         |

3. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le programme académique suivi du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du programme académique suivi.

Le test  $\chi^2$  a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au programme académique suivi par le diplômé.**

Les tests  $\chi^2$ :

|                              | Value     | Degree of Freedom | Asymptotic. Sig. (2-sided) |
|------------------------------|-----------|-------------------|----------------------------|
| Pearson Chi-Square           | 13,712(a) | 5                 | <b>0,018</b>               |
| Likelihood Ratio             | 15,258    | 5                 | 0,009                      |
| Linear-by-Linear Association | 2,240     | 1                 | 0,135                      |
| Number of Valid Cases        | 1254      |                   |                            |

4. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par son âge du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction de la tranche d'âge.

Le test  $\chi^2$  a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc acceptée; ce qui conduit à dire **qu'il n'y a pas d'écart significatif qui puisse être attribué à l'âge du diplômé.**

Les tests  $\chi^2$ :

|                              | Value    | Degree of Freedom | Sig. (2-sided) |
|------------------------------|----------|-------------------|----------------|
| Pearson Chi-Square           | 4,993(a) | 4                 | <b>0,288</b>   |
| Likelihood Ratio             | 5,378    | 4                 | 0,251          |
| Linear-by-Linear Association | 3,460    | 1                 | 0,063          |
| N of Valid Cases             | 1263     |                   |                |

5. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par ses études post-diplôme UOQ du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction des études post-diplôme UOQ.



Le test  $\chi^2$  a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc acceptée; ce qui conduit à dire **qu'il n'y a pas d'écart significatif qui puisse être attribué aux études post-diplôme UOQ du diplômé.**

Les tests  $\chi^2$ :

|                              | Value    | Degree of Freedom | Exact Sig. (1-sided) |
|------------------------------|----------|-------------------|----------------------|
| Pearson Chi-Square           | 0,623(b) | 1                 | <b>0,239</b>         |
| Continuity Correction(a)     | 0,502    | 1                 |                      |
| Likelihood Ratio             | 0,622    | 1                 |                      |
| Linear-by-Linear Association | 0,623    | 1                 |                      |
| Number of Valid Cases        | 1263     |                   |                      |

6. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par sa situation professionnelle du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction de la situation professionnelle.

Le test  $\chi^2$  a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc acceptée; ce qui conduit à dire **qu'il n'y a pas d'écart significatif qui puisse être attribué à la situation professionnelle du diplômé.**

Les tests  $\chi^2$ :

|                              | Value    | Degree of Freedom | Asymptotic Sig. (2-sided) |
|------------------------------|----------|-------------------|---------------------------|
| Pearson Chi-Square           | 3,822(a) | 3                 | <b>0,281</b>              |
| Likelihood Ratio             | 3,983    | 3                 | 0,263                     |
| Linear-by-Linear Association | 1,964    | 1                 | 0,161                     |
| Number of Valid Cases        | 435      |                   |                           |

7. Il n'y a pas de différence significative dans les compétences techniques de l'élite qui soit due au sexe.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans les compétences techniques que possède l'élite qui peuvent être affectés au sexe du diplômé.

Le test  $T^{646}$  a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans les compétences techniques du diplômé qui puisse être attribué à son sexe.**

8. Il n'y a pas de différence significative dans les compétences administratives de l'élite qui soit due au sexe.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans les compétences administratives que possède l'élite qui peuvent être affectés au sexe du diplômé.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans les compétences administratives du diplômé qui puisse être attribué à son sexe.**

---

<sup>646</sup> Le test T (t-test) est un test statistique utilisé quand la recherche comporte deux groupes (ou échantillons ou mesures) indépendants et que la variable dépendante est quantitative; Ce test est utilisé pour détecter des différences significatives entre la moyenne de deux groupes, et comparer les moyennes de ces deux groupes afin d'inférer une relation entre X et Y, le sexe et la scolarité, par exemple.

Les tests statistiques comme le test t permettent au chercheur de rejeter ou non l'hypothèse nulle, donc de prendre une décision statistique.

La loi du test T:

$$t = \frac{\bar{X}_1 - \bar{X}_2}{S_{X_1 X_2} \cdot \sqrt{\frac{2}{n}}}$$

N.B. La loi du  $\chi^2$  s'utilise quand il s'agit d'une variable avec plusieurs alternatives (Ici échelle de Likert).

## Independent Samples Test

|                                                                                                                                    |                             | Levene's Test<br>for Equality of<br>Variances |       | t-test for Equality of Means |         |                        |                    |                          |                                                    |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------|-------|------------------------------|---------|------------------------|--------------------|--------------------------|----------------------------------------------------|-------|
|                                                                                                                                    |                             | F                                             | Sig.  | t                            | df      | Sig.<br>(2-<br>tailed) | Mean<br>Difference | Std. Error<br>Difference | 95%<br>Confidence<br>Interval of the<br>Difference |       |
|                                                                                                                                    |                             | Lower                                         | Upper | Lower                        | Upper   | Lower                  | Upper              | Lower                    | Upper                                              | Lower |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités techniques, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel      | Equal variances assumed     | 4,14                                          | 0,04  | -2,05                        | 1261,00 | <b>0,04</b>            | -0,10              | 0,05                     | -0,20                                              | 0,00  |
|                                                                                                                                    | Equal variances not assumed |                                               |       | -2,05                        | 1203,19 | <b>0,04</b>            | -0,10              | 0,05                     | -0,20                                              | 0,00  |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités administratives, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel | Equal variances assumed     | 0,11                                          | 0,75  | -2,65                        | 1261,00 | <b>0,01</b>            | -0,13              | 0,05                     | -0,22                                              | -0,03 |
|                                                                                                                                    | Equal variances not assumed |                                               |       | -2,63                        | 1162,14 | <b>0,01</b>            | -0,13              | 0,05                     | -0,22                                              | -0,03 |

9. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait que l'enseignement universitaire a renforcé la confiance en soi-même du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait que l'enseignement universitaire a renforcé la confiance en soi-même.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que l'enseignement universitaire a renforcé la confiance du diplômé en soi-même.**

10. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par sa capacité à compter sur soi-même et prendre des initiatives du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction de la capacité à compter sur soi-même.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée à la capacité du diplômé à compter sur lui-même.**

11. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par sa capacité à adopter de méthodes nouvelles et distinctes pour optimiser sa performance professionnelle du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction de la capacité à adopter de méthodes nouvelles et distinctes pour optimiser sa performance professionnelle.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée à la capacité du diplômé à adopter de méthodes nouvelles et distinctes pour optimiser sa performance professionnelle.**

12. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait que l'enseignement universitaire lui a ouvert de nouvelles perspectives sur le plan de la recherche scientifique du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait que l'enseignement universitaire a ouvert de nouvelles perspectives sur le plan de la recherche scientifique.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; **ce qui conduit à dire qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que l'enseignement universitaire a ouvert au diplômé de nouvelles perspectives sur le plan de la recherche scientifique.**

13. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait d'avoir été doté des compétences techniques du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait d'avoir été doté des compétences techniques.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc acceptée; ce qui conduit à dire **qu'il n'y a pas d'écart significatif qui puisse être attribué au fait que le diplômé a été doté des compétences techniques durant sa formation suivie à l'UOQ.**

14. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait d'avoir été doté des compétences administratives du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait d'avoir été doté des compétences administratives.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était supérieure à 0,05, l'hypothèse zéro est donc acceptée; ce qui conduit à dire **qu'il n'y a pas d'écart significatif qui puisse être attribué au fait que le diplômé a été doté des compétences administratives durant sa formation suivie à l'UOQ.**

15. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait que l'enseignement universitaire a renforcé son sentiment de sécurité professionnelle du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait que l'enseignement universitaire a renforcé le sentiment de sécurité professionnelle.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que la formation suivie à l'UOQ a renforcé le sentiment de sécurité de l'emploi du diplômé.**

16. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait que l'enseignement universitaire a amélioré, de façon générale, sa situation sociale du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait que l'enseignement universitaire a amélioré, de façon générale, la situation sociale.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que la formation suivie à l'UOQ a amélioré, de façon générale, la situation sociale du diplômé.**

17. Le fait que l'individu fasse partie de l'élite n'est pas affecté par le fait qu'il soit fier d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds du point de vue des diplômés.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons de se considérer de l'élite en fonction du fait d'être fier d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que le diplômé soit fier d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds.**

| Independent Samples Test                                                                                                            |                             |                                         |       |                              |          |                 |                 |                       |                                           |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|-------|------------------------------|----------|-----------------|-----------------|-----------------------|-------------------------------------------|--------|
|                                                                                                                                     |                             | Levene's Test for Equality of Variances |       | t-test for Equality of Means |          |                 |                 |                       |                                           |        |
|                                                                                                                                     |                             | F                                       | Sig.  | t                            | df       | Sig. (2-tailed) | Mean Difference | Std. Error Difference | 95% Confidence Interval of the Difference |        |
|                                                                                                                                     |                             | Lower                                   | Upper | Lower                        | Upper    | Lower           | Upper           | Lower                 | Upper                                     | Lower  |
| L'enseignement universitaire a renforcé la confiance en moi-même.                                                                   | Equal variances assumed     | 10,512                                  | 0     | -5,184                       | 1261     | <b>0,000</b>    | -0,201          | 0,039                 | -0,278                                    | -0,125 |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -5,227                       | 1247,672 | <b>0,000</b>    | -0,201          | 0,039                 | -0,277                                    | -0,126 |
| L'enseignement universitaire a augmenté ma capacité à compter sur soi-même et prendre des initiatives.                              | Equal variances assumed     | 0,849                                   | 0,36  | -2,872                       | 1261     | <b>0,004</b>    | -0,108          | 0,038                 | -0,182                                    | -0,034 |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -2,879                       | 1259,713 | <b>0,004</b>    | -0,108          | 0,038                 | -0,182                                    | -0,035 |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités techniques, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel.      | Equal variances assumed     | 2,354                                   | 0,13  | -1,854                       | 1261     | <b>0,064</b>    | -0,09           | 0,048                 | -0,185                                    | 0,005  |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -1,855                       | 1254,932 | <b>0,064</b>    | -0,09           | 0,048                 | -0,185                                    | 0,005  |
| L'enseignement universitaire a renforcé mes capacités administratives, et par conséquent a été bénéfique sur le plan professionnel. | Equal variances assumed     | 0,058                                   | 0,81  | -1,887                       | 1261     | <b>0,059</b>    | -0,091          | 0,048                 | -0,186                                    | 0,004  |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -1,884                       | 1242,743 | <b>0,06</b>     | -0,091          | 0,048                 | -0,186                                    | 0,004  |
| L'enseignement universitaire m'a ouvert de nouvelles perspectives sur le plan de la recherche scientifique.                         | Equal variances assumed     | 0,589                                   | 0,44  | -3,402                       | 1261     | <b>0,001</b>    | -0,147          | 0,043                 | -0,233                                    | -0,062 |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -3,401                       | 1249,072 | <b>0,001</b>    | -0,147          | 0,043                 | -0,233                                    | -0,062 |
| L'enseignement universitaire a renforcé mon sentiment de sécurité professionnelle.                                                  | Equal variances assumed     | 2,566                                   | 0,11  | -3,17                        | 1261     | <b>0,002</b>    | -0,178          | 0,056                 | -0,289                                    | -0,068 |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -3,171                       | 1253,93  | <b>0,002</b>    | -0,178          | 0,056                 | -0,289                                    | -0,068 |
| L'enseignement universitaire a amélioré, de façon générale, ma situation sociale.                                                   | Equal variances assumed     | 4,539                                   | 0,03  | -3,39                        | 1261     | <b>0,001</b>    | -0,174          | 0,051                 | -0,275                                    | -0,073 |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -3,391                       | 1253,981 | <b>0,001</b>    | -0,174          | 0,051                 | -0,275                                    | -0,074 |
| Je suis fier d'être parmi les diplômés de l'Université Ouverte Al-Quds.                                                             | Equal variances assumed     | 1,19                                    | 0,28  | -3,998                       | 1261     | <b>0</b>        | -0,165          | 0,041                 | -0,245                                    | -0,084 |
|                                                                                                                                     | Equal variances not assumed |                                         |       | -4,001                       | 1255,036 | <b>0</b>        | -0,165          | 0,041                 | -0,245                                    | -0,084 |



## II- Du point de vue des structures embauchant des diplômés de l'UOQ:

Pour répondre à la question principale de l'étude " L'Université Ouverte Al-Quds contribue-elle à la formation de l'élite palestinienne ", du point de vue des structures embauchant des diplômés de l'UOQ, les hypothèses suivantes ont été testées pour voir si certaines variables ont un impact sur les motifs pour lesquels l'entreprise embauchant les diplômés considère de l'élite le diplômé de l'université Ouverte Al-Quds:

1. Le fait que les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite n'est pas affecté par le fait qu'ils se distinguent dans le milieu professionnel du point de vue des employeurs.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons pour lesquelles les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite en fonction du fait qu'ils se distinguent dans le milieu professionnel.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que les diplômés de l'UOQ se distinguent dans le milieu professionnel pour qu'ils soient considérés de l'élite du point de vue des employeurs.**

2. Le fait que les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite n'est pas affecté par le fait qu'ils accèdent à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique du point de vue des employeurs.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons pour lesquelles les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite en fonction du fait qu'ils accèdent à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que les diplômés de l'UOQ accèdent à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique pour qu'ils soient considérés de l'élite du point de vue des employeurs.**

3. Le fait que les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite n'est pas affecté par le fait qu'ils soient autonomes et capables de prendre des initiatives du point de vue des employeurs.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons pour lesquelles les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite en fonction du fait qu'ils soient autonomes et capables de prendre des initiatives.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que les diplômés de l'UOQ soient autonomes et capables de prendre des initiatives pour qu'ils soient considérés de l'élite du point de vue des employeurs.**

4. Le fait que les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite n'est pas affecté par le fait qu'ils possèdent de réelles capacités de développement personnel du point de vue des employeurs.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons pour lesquelles les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite en fonction du fait qu'ils possèdent de réelles capacités de développement personnel.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que les diplômés de l'UOQ possèdent de réelles capacités de développement personnel pour qu'ils soient considérés de l'élite du point de vue des employeurs.**

5. Le fait que les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite n'est pas affecté par le fait qu'ils soient considérés comme distingués socialement du point de vue des employeurs.

L'hypothèse a été testée comme suit:

Hypothèse: Il n'y a pas d'écarts significatifs dans la répartition des raisons pour lesquelles les employeurs considèrent les employés diplômés de l'UOQ de l'élite en fonction du fait qu'ils soient considérés comme distingués socialement.

Le test T a été fait pour démontrer  $\alpha = 0,05$ , et la valeur p était moins que 0,05, l'hypothèse zéro est donc rejetée et l'hypothèse alternative admise; ce qui conduit à dire **qu'il y a une différence significative dans la répartition qui puisse être attribuée au fait que les employés diplômés de l'UOQ soient considérés comme distingués socialement pour qu'ils soient considérés de l'élite du point de vue des employeurs.**

| Independent Samples Test                                                                                   |                             |                                         |       |                              |         |                 |                 |                       |                                           |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|-------|------------------------------|---------|-----------------|-----------------|-----------------------|-------------------------------------------|--------|
|                                                                                                            |                             | Levene's Test for Equality of Variances |       | t-test for Equality of Means |         |                 |                 |                       |                                           |        |
|                                                                                                            |                             | F                                       | Sig.  | t                            | df      | Sig. (2-tailed) | Mean Difference | Std. Error Difference | 95% Confidence Interval of the Difference |        |
|                                                                                                            |                             | Lower                                   | Upper | Lower                        | Upper   | Lower           | Upper           | Lower                 | Upper                                     | Lower  |
| Etre diplômé de l'UOQ permet de se distinguer dans le milieu professionnel.                                | Equal variances assumed     | 9,923                                   | 0,002 | -6,342                       | 221,000 | <b>0,000</b>    | -0,828          | 0,131                 | -1,085                                    | -0,571 |
|                                                                                                            | Equal variances not assumed |                                         |       | -5,649                       | 61,649  | <b>0,000</b>    | -0,828          | 0,147                 | -1,121                                    | -0,535 |
| Etre diplômé de l'UOQ permet d'accéder à de nouveaux horizons sur le plan hiérarchique.                    | Equal variances assumed     | 2,058                                   | 0,153 | -4,652                       | 221     | <b>0,000</b>    | -0,603          | 0,13                  | -0,858                                    | -0,347 |
|                                                                                                            | Equal variances not assumed |                                         |       | -4,025                       | 59,971  | <b>0,000</b>    | -0,603          | 0,15                  | -0,903                                    | -0,303 |
| La structure recrute les diplômés de l'UOQ pour leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives. | Equal variances assumed     | 0,07                                    | 0,791 | -6,838                       | 221     | <b>0,000</b>    | -0,962          | 0,141                 | -1,24                                     | -0,685 |
|                                                                                                            | Equal variances not assumed |                                         |       | -6,851                       | 70,392  | <b>0,000</b>    | -0,962          | 0,14                  | -1,242                                    | -0,682 |
| Les diplômés de l'UOQ possèdent de réelles capacités de développement personnel.                           | Equal variances assumed     | 9,264                                   | 0,003 | -7,315                       | 221     | <b>0,000</b>    | -0,92           | 0,126                 | -1,168                                    | -0,672 |
|                                                                                                            | Equal variances not assumed |                                         |       | -6,11                        | 58,143  | <b>0,000</b>    | -0,92           | 0,151                 | -1,222                                    | -0,619 |
| Les employés de la structure diplômés de l'UOQ sont considérés parmi ceux qui se distinguent socialement.  | Equal variances assumed     | 4,101                                   | 0,044 | -7,103                       | 221     | <b>0,000</b>    | -0,886          | 0,125                 | -1,131                                    | -0,64  |
|                                                                                                            | Equal variances not assumed |                                         |       | -6,483                       | 63,18   | <b>0,000</b>    | -0,886          | 0,137                 | -1,159                                    | -0,613 |

## G.6. Annexe VI: Liste des interviews réalisées

Mr. **Abdallah** Samir (téléphonique), l'ancien directeur général de PalTrade en Cisjordanie, le 14 septembre 2011.

Mr. **Abdel Shafi** Salah (téléphonique), l'ancien directeur de la succursale de PalTrade dans la bande de Gaza, le 14 septembre 2011.

Mr. **Abu al-Ola** Hussein, membre du Comité Central palestinien de 1991, le 16 janvier 2012.

Mr. **Abu Mo'alek** Mohamed, directeur du *Open Learning Center* de l'UOQ, dans son bureau à Ramallah Al-Balou', le 25 mars 2013.

Mr. **Al-Khatib** Zuhair (téléphonique), président de l'Union des juristes palestiniens, le 2 février 2012.

Mr. **Al-Masrouji** Mohamed, président de l'Association des hommes d'affaires palestiniens, à Ramallah, le 15 septembre 2011.

Pr. **Amr** Younis, le président de l'UOQ, dans son bureau à Ramallah Al-Ersal, le 18 mars 2013.

**Anonyme**, directeur d'une grande entreprise d'exportation, dans son bureau à Ramallah, le 7 septembre 2011.

**Anonyme**, membre du Comité Central du Fatah, à Ramallah, le 17 juillet 2011.

**Anonyme**, responsable d'une Organisation Non Gouvernementale connue, à Ramallah, le 11 septembre 2011.

**Anonyme**, responsable d'une institution publique, à Ramallah, le 20 septembre 2011.

Pr. **BARBOT** Marie-José, Professeure émérite, dans son domicile à Paris, le 9 mars 2013.

Dr. **Chaath** Nabil, home politique membre de Fatah, dans son bureau à Ramallah, le 19 janvier 2012.

Mr. **Hijawi** Hussam, un homme d'affaires de l'intérieur, dans son bureau dans la ville de Naplouse, le 8 septembre 2011.

Pr. **Kamal** Sufian, le conseiller au président de l'UOQ pour l'enseignement ouvert, dans son bureau à Ramallah Al-Masyoun, le 20 mars 2013.

Pr. **Najdi** Samir le vice-président de l'UOQ pour les affaires académiques, dans son bureau à Ramallah Al-Balou', le 26 mars 2013.

Mr. **Nassar** Nassar, un grand homme d'affaires de la Cisjordanie, propriétaire du *Nassar group* (une entreprise spécialisée dans la production de produits en pierre de Jérusalem), dans son bureau à Bethléem, le 12 Juillet 2011.

Dr. **Shahin** Mohamed, le doyen des affaires estudiantines à l'UOQ, dans son bureau à Ramallah - Al-Balou', le 11 février 2013 et le 27 mars 2013.

Mr. **Youssef** Hasan, député du Hamas élu lors des élections législatives palestiniennes de 2006, dans son bureau à Ramallah, le 6 septembre 2011.

## **G.7. Annexe VII: Les obstacles et les difficultés rencontrés lors de la réalisation des recensements statistiques et la conduite de l'enquête à partir de deux questionnaires**

### **A- Les obstacles et les difficultés rencontrés lors de la réalisation des recensements statistiques:**

Nous avons rencontré de nombreux obstacles pendant la réalisation du recensement des données statistiques sur les 58311 étudiants inscrits à l'université au titre de l'année universitaire 2006/2007 et celui des données statistiques sur les 22088 diplômés de l'université à partir de la première promotion de diplômés au premier semestre de l'année universitaire 1995/1996 et jusqu'à la promotion du semestre d'été de l'année universitaire 2005/2006, à savoir:

- Le manque de certaines variables essentielles pour l'étude dans le formulaire d'admission comme la situation professionnelle de l'étudiant pendant la période de ses études à l'université (secteur d'activité, catégories socioprofessionnelles, etc.).
- La nécessité de contrôler les données préliminaires manuellement, afin de s'assurer qu'elles sont exemptes de toute erreur ou incohérence. Erreurs pouvant être survenues durant le processus de saisie des données, ou pendant le transfert des données entre différents programmes informatiques car le système informatique de saisie de données mise en place à l'université a changé au cours de cette période, ce qui a conduit à l'apparition de très simples erreurs dans les données, d'où la nécessité de vérification de toutes les variables, en particulier les variables interdépendantes, de façon d'être sûr de leur logique, de leur compatibilité et de leur acceptabilité statistiquement.
- La difficulté à retirer certaines données concernant les étudiants et les diplômés du centre éducatif de Gaza, due à la détérioration de la situation politique dans la bande de Gaza. Ainsi que l'incapacité d'obtenir les données brutes concernant les résultats du baccalauréat pour les bacheliers de la bande de Gaza pour l'année scolaire 2006/2007 du fait que les résultats soient publiés séparément de la Cisjordanie, et que ceux-ci n'étaient pas disponibles au ministère de l'éducation nationale à Ramallah suite à la prise de contrôle de la bande de Gaza par Hamas et à la scission de facto de l'Autorité palestinienne en deux régimes politiques

indépendants revendiquant être les véritables représentants du peuple palestinien en Juin 2007.

- Le manque des données des diplômés des deux centres d'étude de l'Arabie Saoudite, pour des raisons techniques.

### **B- Les obstacles et les difficultés rencontrés lors la conduite de l'enquête à partir de deux questionnaires:**

Nous avons également rencontré de nombreux obstacles pendant la conduite de l'enquête à partir de deux questionnaires, réalisée auprès d'un échantillon de 1263 diplômés et de 223 structures ayant accueilli des diplômés de l'UOQ, à savoir:

- Nous ne disposions pas entièrement et/ ou correctement des coordonnées des diplômés (adresse postale, adresse courrier électronique, numéro de téléphone, etc.), qui a empêché la mise en relation avec un nombre considérable de diplômés, pour les raisons suivantes:
  - ✓ Beaucoup de diplômés ne fournissaient pas ces données dans le formulaire d'admission (surtout pour les toutes premières promotions).
  - ✓ La condition d'exiger de la part des diplômés (surtout pour les toutes dernières promotions) de remplir un formulaire spécialement conçu à cette fin, contre la remise de leur diplôme, n'a pas été respectée par toutes les régions éducatives et par tous les centres d'étude de l'université.
  - ✓ Erreurs de saisie de données dans le système informatique.
  - ✓ Un nombre assez important de diplômés (50 à 60%) ne possèdent pas de courrier électronique au moment de l'enquête.
  - ✓ Le pourcentage des diplômés pour qui nous avons obtenus une adresse électronique (correcte dans la structure) dépassait à peine les 10 % du nombre total de diplômés, et par conséquent il y a eu pas mal de retour du courrier envoyé (courriel non livré, adresse électronique pas correcte, etc.), 1270 la première fois (46,6%) et 1378 emails la deuxième fois (46.1%).



- ✓ Certain serveurs de courrier électronique comme Yahoo, considèrent le domaine de courrier électronique de l'université (qou.edu) comme un courrier indésirable (*SPAM*). Donc la plupart des courriers électroniques livrés au diplômés étaient considérés par ces serveurs comme indésirables, et par conséquent ignorés par certains diplômés.
- La plupart des diplômés (91,8%) ou responsables embauchant des diplômés de l'UOQ (86,5%), n'ont pas rempli les questionnaires électroniquement en ligne via le portail électronique de l'université et ont préféré les remplir manuellement (format PDF), ce qui a nécessité pour nous un travail de saisie assez considérable, pour une des raisons suivantes:
  - ✓ Soit ils ne possèdent pas d'ordinateur et/ ou de connexion internet chez eux ou au travail, et habitent assez loin des centres d'études pour se servir des laboratoires d'internet disponibles dans les centres d'études (pour les diplômés), soit ils ne possèdent pas les compétences informatiques adéquates pour les remplir en ligne.
  - ✓ Le manque d'implication et/ou de confiance et/ou de conscience chez certains diplômés et certaines institutions embauchant des diplômés, de l'importance de cette enquête et du suivi des diplômés après l'obtention du diplôme et à fournir une rétroaction sur leur rendement au travail ou sur l'acquis académique obtenu à l'UOQ. L'université a mis en place un portail électronique pour les diplômés de l'UOQ depuis, permettant ainsi la mise à jour par les diplômés eux mêmes de leurs coordonnées et pour les aider dans leurs recherches de stages, de travail et de bourses d'études.